

ETUDE

CITROËN Saxo (9/99 →)

L'étude CITROËN Saxo présentée dans les pages qui suivent a été réalisée grâce au concours des Services Techniques et des Relations Presse des Automobiles CITROËN que nous remercions ici de leur aimable collaboration.



Cette étude comprend :

- Les caractéristiques, cotes de tolérance et couples de serrage, les méthodes de réparation mécanique, électricité et carrosserie.
- Une table analytique, en fin d'étude, permet de retrouver, sans difficulté, les différents chapitres traités.

La Saxo est apparue en mars 1996 et a depuis régulièrement évolué pour toujours rester compétitive face à la concurrence très féroce dans ce segment. En septembre 1999, elle a bénéficié d'un restylage général lui donnant les moyens de ses ambitions

PRÉSENTATION

Cette Saxo au style redéfini, réactive une personnalité faite d'élégance et de robustesse.

La face avant est profondément modifiée. Le nouveau capot à deux nervures, fortement galbé, intègre une calandre aux chevrons agrandis. De nouvelles ailes volumineuses accentuent l'effet de robustesse. L'avant est également modernisé par de nouveaux projecteurs à glace lisse, en forme d'amande, de plus grandes dimensions, intégrant les clignotants et apportant 20% de puissance d'éclairage en plus. A la fois imposant et fluide, le caractère de la nouvelle Saxo s'affirme.

La face arrière gagne en homogénéité avec de nouveaux feux, un nouvel essuie-vitre et un becquet sur les modèles VTS.

Les enjoliveurs de roues ont été redessinés. Les modèles Exclusive adoptent désormais des roues de 14 pouces et un nouvel enjoliveur Honfleur qui renforcent l'impression de robustesse.

L'intérieur évolue pour offrir plus d'agrément et de bien-être, avec de nouveaux espaces combinés, de nouveaux espaces de rangement, un interrupteur de feux de détresse très visible, un pare-brise doté d'une protection contre l'éblouissement et des nouveaux appuie-tête à l'avant et à l'arrière qui anticipent les futures normes européennes. Ces évolutions renforcent le caractère moderne et confortable de l'intérieur.

Sous ses airs charmeurs, Saxo affirme le sérieux d'une finition de qualité. Elle offre toujours un niveau de prestations digne des berlines des segments supérieurs et réalise une synthèse judicieuse entre les dimensions extérieures, la maniabilité et l'espace intérieur.

La liaison au sol de Saxo demeure une référence dans son segment en termes de comportement routier, de confort et de sécurité. Son excellent filtrage associé à une large utilisation de matériaux insonorisants et au plancher acoustique positionnent Saxo parmi les meilleures de sa catégorie en termes de confort acoustique.

CONCLUSION

La nouvelle gamme Saxo s'articule autour de trois pôles : un pôle économique qui séduira les acheteurs les plus sensibles au prix, à la recherche d'un véhicule polyvalent et rassurant (modèles d'entrée de gamme et Bic), un pôle classique pour les clients appréciant le confort et l'élégance (modèles SX et Exclusive), un pôle "sportif" pour les clients désirant un véhicule dynamique, doté d'une personnalité plus forte (VTS).

Cette structure permet de satisfaire l'ensemble des attentes de la clientèle du segment B.

Ces différents modèles sont croisés avec un large choix de motorisations essence, Diesel, GPL et électrique performantes et sobres.

CARACTÉRISTIQUES

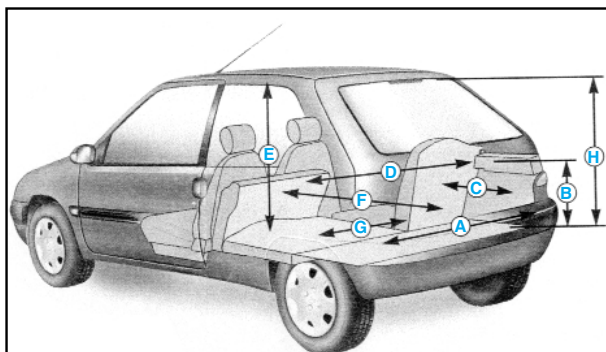
Généralités

- Cette étude traite de la Citroën Saxo depuis son restylage en Septembre 1999.

Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

GAMME

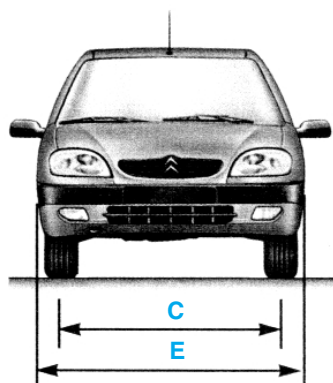
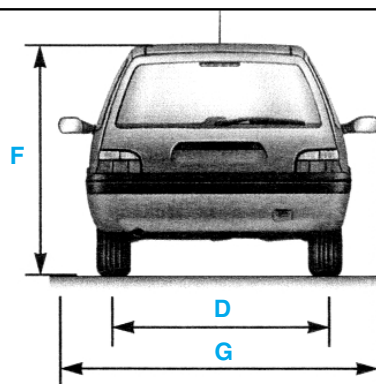
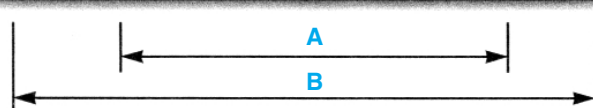
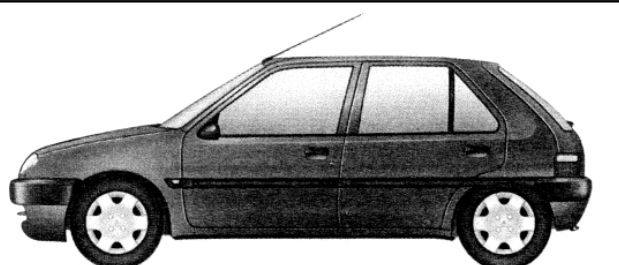
Motorisation	Type Mines		Puissance fiscale en CV
	3 portes	5 portes	
1.0i	S0CDZF	S1CDZF	4
1.1i	S0HDZF	S1HDZF	5
1.1 GPL	S0HDZF/GPL	S1HDZF/GPL	5
1.4i	S0KFXF	S1KFXF	5
1.4i BVA	S0KFXD	S1KFXD	6
1.4i VTS	S6KFXF	-	5
1.6i	S6NFZF	-	6
1.6i 16V	S6NFXF	-	8
1.5D	S0VJZF	S1VJZF	4



Dimensions intérieures (en mètres)

A	0,74	E	0,80
B	0,43	F	1,23
C	0,60	G	0,64
D	1,08	H	0,78

DIMENSIONS ET POIDS



Dimensions extérieures (en mètres)	1.0i, 1.1i, 1.4i, 1.5D	1.4i VTS	1.6i VTS
A	2,39	2,39	2,39
B	3,72	3,74	3,74
C	1,38	1,38	1,40
D	1,31	1,31	1,31
E	1,60	1,62	1,62
F	1,37	1,36	1,36
G	1,90	1,90	1,90

	1.0i		1.1i		1.1 GPL		1.4i		1.4i BVA		1.6i	1.6i 16V	1.5D	
	3P	5P	3P	5P	3P	5P	3P	5P	3P	5P	3P	3P	3P	5P
Poids (kg)	805	825	805	825	855	875	840	860	860	880	920	935	890	910
A vide	805	825	805	825	855	875	840	860	860	880	920	935	890	910
En charge	1220	1240	1310	1330	1310	1330	1340	1340	1340	1360	1360	1380	1370	1390
Maximum admis sur l'arrière	675	675	695	695	695	695	700	700	700	700	700	700	700	700
Total roulant	1720	1740	1910	1930	NC	NC	2020	2040	1840	1860	2060	2080	2070	2090
Remorque freinée	500	500	600	600	600	600	700	700	500	500	700	700	700	700
Remorque non freinée	440	450	440	450	440	450	455	465	465	475	495	505	480	490

- Poids maximal sur flèche..... 50
- Poids maximal sur barres de toit..... 50

- Liquide de refroidissement :
 - essence sauf 1.6i 6,1
 - 1.6i 5,8
 - diesel 7,1
- Huile BVM..... 2,0
- Huile BVA après révision/vidange 4,5/2,0
- Liquide lave-glace..... 2,8
- Liquide de freins avec ABS/sans ABS 0,45/0,36
- Liquide frigorigène (R134A)..... 800 à 850 gr

Caractéristiques pratiques

CAPACITÉS (en l)

- Réservoir à carburant..... 45
- Réservoir de GPL..... 28,8
- Huile moteur après vidange et échange de filtre :
 - essence 3,5
 - diesel 4,75

CONSOMMATIONS ET PERFORMANCES

	Consommations (en l/100 km)				Performances (véhicule à mi-charge)			
	Circuit urbain	Circuit extra urbain	Circuit mixte	Émission CO2 (en g/km)	0 à 400 m (en s)	0 à 1000 m (en s)	0 à 100 km/h (en s)	Vitesse maxi (en km/h)
Moteur 1.0i	7,9	4,9	5,9	139	20,8	39,3	19,1	149
Moteur 1.1i	8,6	5,3	6,5	155	19,4	36,5	15,3	162
Moteur 1.1 GPL	11,3	6,9	8,5	141	19,8	37,1	16,1	161
Moteur 1.4i	8,8	5,2	6,5	160	18,5	34,7	12,9	175
Moteur 1.4i BVA	10,5	6,4	7,9	195	20,8	37,8	17,0	166
Moteur 1.4i VTS	9,3	5,4	6,8	167	18,5	34,7	12,9	176
Moteur 1.6i VTS	9,9	5,8	7,3	178	17,8	33,2	11,4	187
Moteur 1.6i 16V	11,4	6,3	8,1	194	16,2	29,9	8,7	205
Moteur 1.5D	6,9	4,3	5,3	139	20,6	38,8	18,3	158

JANTES ET PNEUS Nota : La monte pneumatique de la roue de secours est identique à celui de la monte principale.

Type moteur	Pneumatiques (monte Michelin)	Roues	Pression des pneumatiques (en bars)		
			Avant	Arrière	Roue de secours
1.0i 1.1i	155/70 R13 75T (MXT)	Jantes tôle 5.00 B 13 4-20	2,3	2,0 à vide 2,3 en charge	2,5
1.1i ABS 1.4i 1.5D	165/70 R 13 79T (MXT)		2,2	2,0	2,4
1.1i	165/65 R 14 79T (XT1)	Jantes tôle 5 1/2 J 14 4-18	2,2	2,0	2,4
1.4i 1.5D	165/65 R 14 79H (MXV3A)		2,1	2,3	2,5
1.6i	185/55 R 14 79H (SXGT)	Jantes tôle 6 J 14 4-16	2,5	2,2	2,7
1.6i 16V		Jantes alliage léger 6 J 14 4-16	2,5	2,2	2,7

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

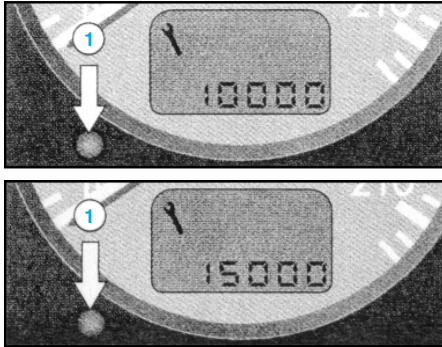
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

INDICATEUR DE MAINTENANCE

Pour changer la périodicité d'entretien

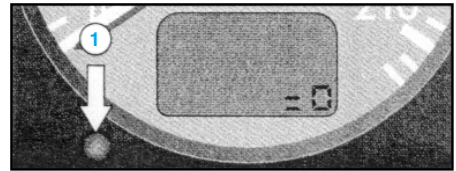
- Coupez le contact.
 - Appuyez sur le bouton **1** et maintenez-le enfoncé.
 - Mettez le contact.
 - L'échéance jusqu'à la prochaine révision clignote.
 - Relâchez le bouton aussitôt.
 - La périodicité d'entretien s'affiche.
 - Chaque appui bref sur le bouton **1** permet d'alterner les périodes d'entretien :
- Essence : **20000 ou 15000 km**
 Diesel : **15000 ou 10000 km**



- Lorsque la périodicité d'entretien choisie est affichée, appuyez pendant dix secondes sur le bouton **1** pour valider (la périodicité d'entretien choisie clignote pendant **dix secondes**).
- Relâchez le bouton pour valider dès que l'afficheur ne clignote plus.

Remise à zéro

- Votre représentant du réseau de la marque effectue cette opération après chaque révision. Toutefois, si vous effectuez votre révision vous-même, la procédure de remise à zéro est la suivante :
- coupez le contact.
- appuyez sur le bouton **1** et maintenez-le enfoncé.
- mettez le contact.
- l'échéance jusqu'à la prochaine révision clignote.
- maintenez le bouton **1** enfoncé pendant **10 secondes**.
- l'afficheur indique **<=0>** et la clé de maintenance disparaît.
- relâchez le bouton **1**.



ENTRETIEN

VÉHICULES DIESEL

LISTE DES OPÉRATIONS	Tranches kilométriques (x 1000)									
	15	30	45	60	75	90	105	120	135	150
Entretien standard	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CONTRÔLE										
Usure plaquettes de freins arrière		x		x		x		x		x
Usure garnitures de freins arrière				x				x		
Etriers, disques et canalisations de freins				x				x		
Étanchéité des amortisseurs				x				x		
Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations				x				x		
Tension courroie(s) accessoires (avec tendeur dynamique)								x		
Tension courroie(s) accessoires (sans tendeur dynamique)				x				x		
REPLACEMENT										
Cartouche de filtre à huile	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Courroie de distribution								x		
Filtre à air				x				x		
Filtre à gazole	x	x		x	x		x	x		x
Filtre à pollen	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Liquide de frein				x				x		
Liquide de refroidissement								x		
CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE										
Boîte de vitesses mécanique				x				x		

VÉHICULES ESSENCE

LISTE DES OPÉRATIONS	Tranches kilométriques (x 1000)									
	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
Entretien standard	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
CONTRÔLE										
Usure plaquettes de freins arrière	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Usure garnitures de freins arrière			x			x			x	
Étriers, disques et canalisations de freins			x			x			x	
Étanchéité des amortisseurs			x			x			x	
Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations			x			x			x	
Tension courroie(s) accessoires (avec tendeur dynamique)						x				
Tension courroie(s) accessoires (sans tendeur dynamique)			x			x			x	
REPLACEMENT										
Bougies d'allumage			x			x			x	
Cartouche de filtre à huile	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Courroie de distribution						x				
Crépine d'aspiration de boîte de vitesses automatique MB3		x		x		x		x		x
Filtre à air			x			x			x	
Filtre à essence			x			x			x	
Filtre à pollen	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Liquide de frein			x			x			x	
Liquide de refroidissement						x				
CONTRÔLE DU NIVEAU D'HUILE										
Boîte de vitesses mécanique			x			x			x	
Boîte de vitesses automatique	x		x		x		x		x	
VIDANGE - REMPLISSAGE - NIVEAU										
Boîte de vitesses automatique		x		x		x		x		x

SPÉCIFICITÉS DES VERSIONS BICARBURATION ESSENCE /GPL

- Pour les véhicules bicarburation essence/GPL, les opérations ci-dessous sont à effectuer en complément des opérations d'entretien des véhicules essence correspondants.

LISTE DES OPÉRATIONS	Tranches kilométriques (x 1000)									
	20	40	60	80	100	120	140	160	180	200
Examen visuel du cheminement des canalisations GPL et contrôle de l'absence de fuite aux raccords	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Contrôle et réglage du jeu aux soupapes	x		x		x		x		x	
Contrôle et réglage du régime de ralenti du moteur en mode GPL	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Purge du vaporisateur-détendeur	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Nettoyage du filtre GPL	x	x		x	x		x	x		x
Remplacement du filtre GPL			x			x			x	

GÉNÉRALITÉS

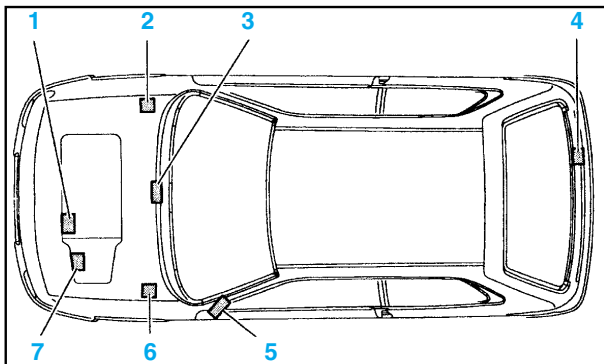
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Identifications intérieures

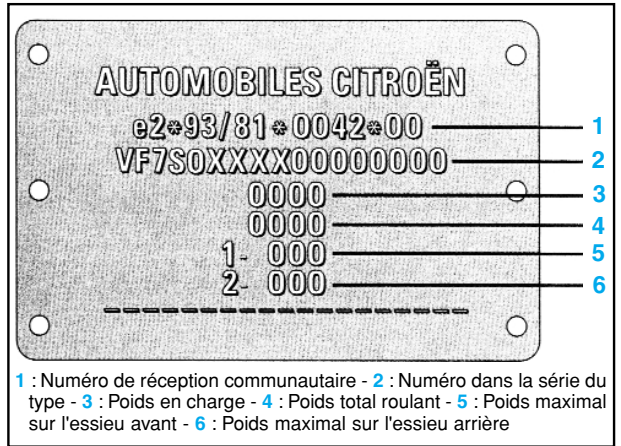
EMPLACEMENT



1 : Type réglementaire moteur - 2 : N° d'organisation P.R. - 3 : Frappe châssis - 4 : Plaque constructeur véhicule - 5 : Vignette : pression de gonflage, N° organisation P.R., code peinture - 6 : Code peinture - 7 : Repère boîte de vitesses

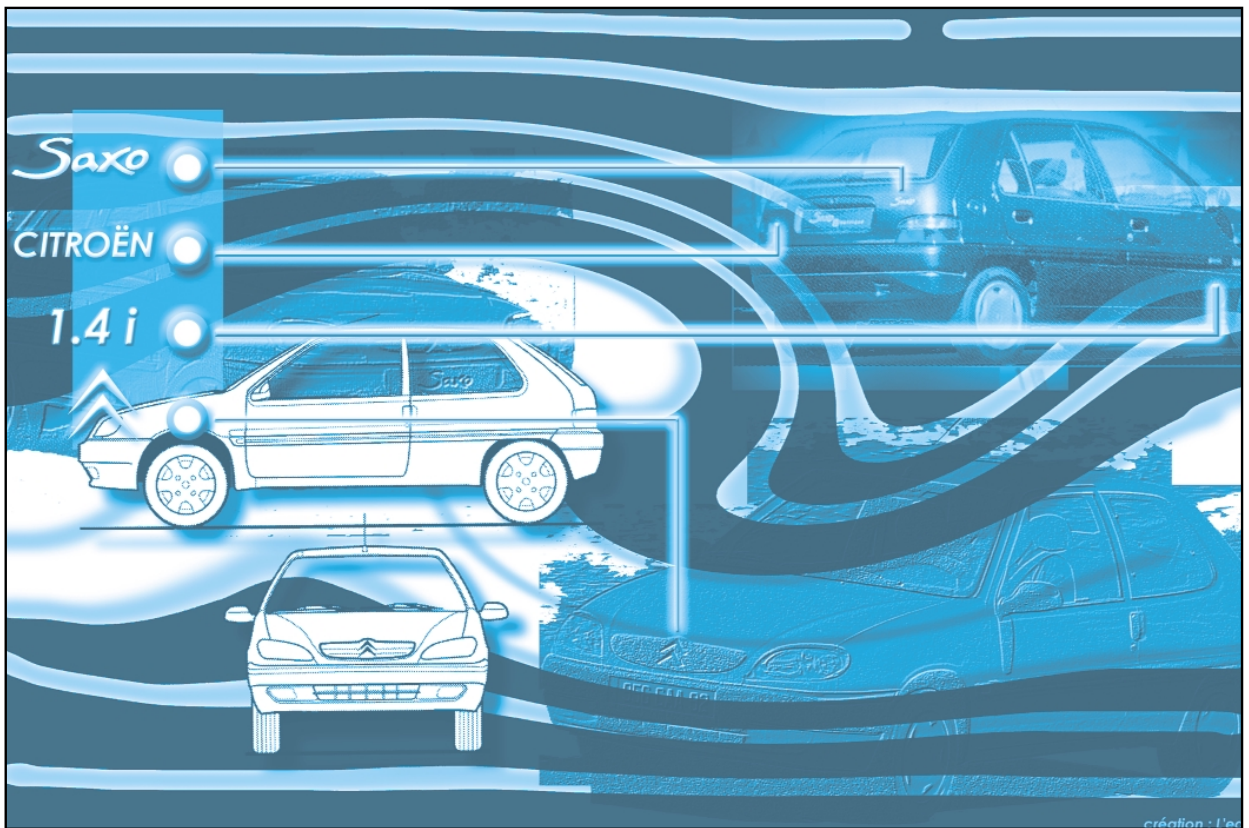
PLAQUE CONSTRUCTEUR

- Dans le coffre près du système de fermeture.



1 : Numéro de réception communautaire - 2 : Numéro dans la série du type - 3 : Poids en charge - 4 : Poids total roulant - 5 : Poids maximal sur l'essieu avant - 6 : Poids maximal sur l'essieu arrière

Identifications extérieures



CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Moteur quatre temps, quatre cylindres en ligne, monté transversalement au-dessus de l'essieu AV.
- Bloc-cylindres en alliage d'aluminium avec chemises amovibles en fonte sur moteurs 1.0, 1.1 et 1.4 ou en fonte à chemises intégrées sur moteurs 1.6.
- Culasse en alliage d'aluminium.
- Distribution assurée par un arbre à cames en tête et culbuteurs à rouleaux sur les moteurs à 8 soupapes ou par deux arbres à cames en tête et poussoirs hydrauliques sur moteur 1.6 16 soupapes. L'entraînement se fait via une courroie crantée de distribution.
- Vilebrequin en fonte tournant sur 5 paliers.
- Lubrification sous pression par pompe à engrenages entraînée par chaîne. Filtre sur plein débit à cartouche amovible (norme de dépollution L3) ou à élément filtrant démontable (L4).
- Refroidissement par circulation de liquide antigel permanent en circuit fermé pressurisé. Activation par une pompe à eau centrifuge entraînée par la courroie de distribution.
- Injection électronique monopoint sur les moteurs 1.0 et 1.1.
- Injection électronique multipoint sur les moteurs 1.4 et 1.6.
- Allumage statique de type jumostatique.

- Les moteurs sont repérés suivant l'une des possibilités suivantes :
 - gravage,
 - plaquettes rapportées sur le carter cylindres.
- La zone de gravage "a" comprend :
 - le repère d'organe,
 - le type réglementaire,
 - le numéro d'ordre de fabrication.

- 1 Plaquette de marquage du type réglementaire
- 2 Plaque d'identification

- La plaque d'identification (2) comprend :
 - le numéro d'organe,
 - le numéro d'ordre de fabrication.

Éléments constitutifs du moteur

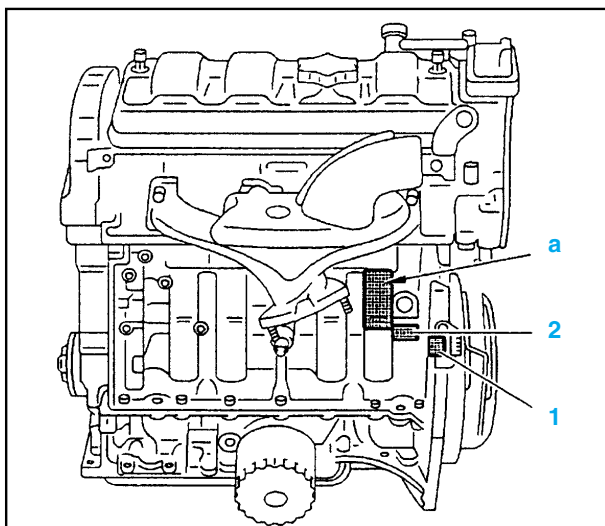
BLOC-CYLINDRES

Bloc aluminium

- Structure : bloc cylindres + bloc-paliers de vilebrequin (ces deux éléments ne doivent pas être dissociés)
- Hauteur du bloc-cylindres (mm) :
 - TU9 et TU1 187,48 ± 0,05
 - TU3 206,98 ± 0,05

Moteur	1.0i	1.1i	1.1i GPL	1.4i	1.6i	1.6i 16V
Type moteur	CDZ	HDZ	HDZ	KFX	NFZ	NFX
Code moteur	TU9M	TU1M+	TU1M+GPL	TU3JP+	TU5JP	TU5J4
Cylindrée (cm ³)	954	1124	1124	1360	1587	1587
Alésage course (mm)	70x62	72x69	72x69	75x77	78,5x82	78,5x82
Rapport volumétrique	9.4/1	9.7/1	9.7/1	10.2/1	9.6/1	10.8/1
Puissance maxi (kW-ch)	37-50	44.1-60	43.2-58.8	55-75	65-90	87-120
• au régime de (tr/min)	6000	6200	5800	5500	5600	6600
Couple maxi (Nm-m.kg)	73.5-7.5	87.5-9.1	83.1-8.6	111-11.5	135-14	145-15
• au régime de (tr/min)	3700	3800	3800	3400	3000	5200
Gestion moteur (norme dépollution L3)	Bosch MA3.1	Bosch MA3.1	BRC ECOGAS	Magneti Marelli 1AP81	Bosch MP5.2	Magneti Marelli 1AP41

IDENTIFICATION DU MOTEUR



Bloc fonte

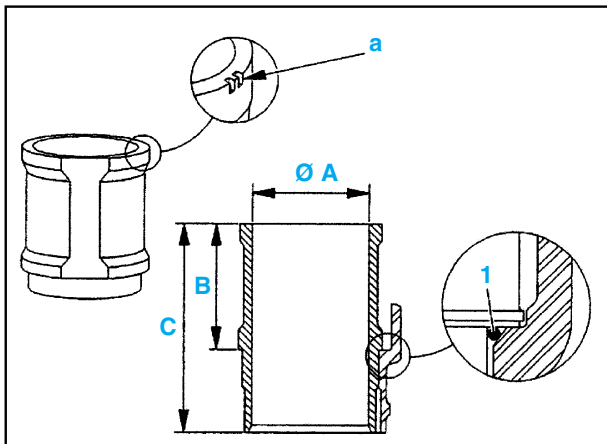
- Structure : bloc-cylindres comprenant les demi-alésages des tourillons de vilebrequin.
- Hauteur du bloc-cylindres (mm) :
 - nominal 265,23
 - réparation 265,03
- Alésage des cylindres (mm) :
 - nominal 78,5^{+0,018}₊₀
 - réparation 78,9^{+0,018}₊₀
- Sur le moteur TU5J4, la rectification du plan de joint du carter-cylindres impose de réalésier les cylindres.

CHEMISES

- Diamètre intérieur A (mm) :
 - Classe A :
 - TU9 70^{+0,01}₋₀
 - TU1 72^{+0,01}₋₀
 - TU3 75^{+0,01}₋₀

• Classe B :	
• TU9	70 +0,02 +0,01
• TU1	72 +0,02 +0,01
• TU3	75 +0,02 +0,01
• Classe C :	
• TU9	70 +0,03 +0,02
• TU1	72 +0,03 +0,02
• TU3	75 +0,03 +0,02

- Les 3 classes de chemises sont identifiables en "a" (voir encadré) :
 - 1 trait de lime ou lettre **A** + 1 tiret : classe **A**
 - 2 traits de lime ou lettre **B** + 2 tirets : classe **B**
 - 3 traits de lime ou lettre **C** + 3 tirets : classe **C**
- Dépassement des chemises par rapport au plan de joint du bloc (sans joint torique) (mm)..... **0,03 à 0,10**



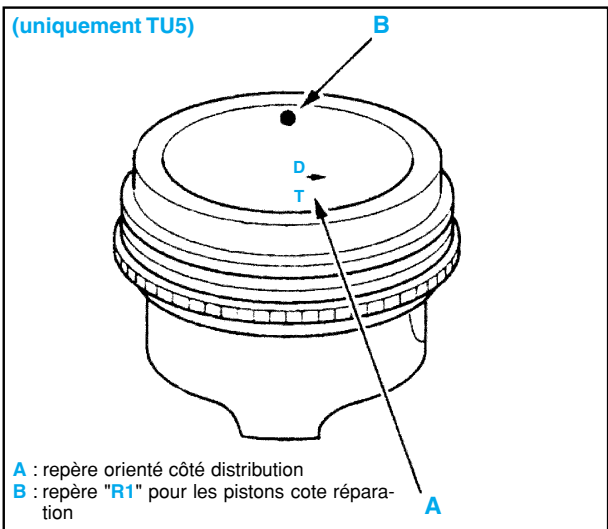
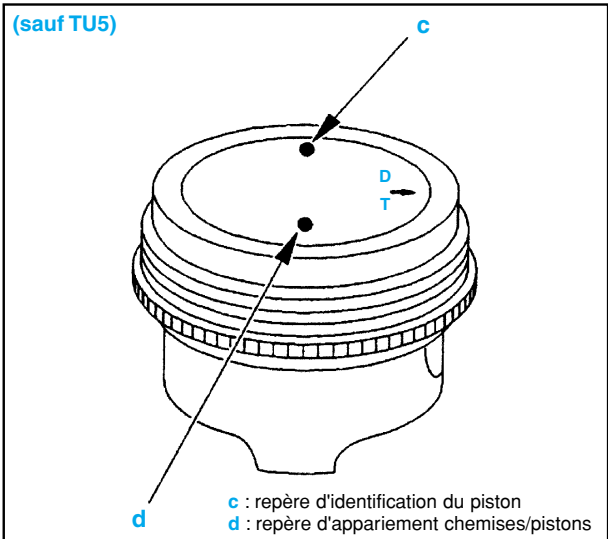
- Hauteur B (mm) :	
• TU9	85 +0,03 +0
• TU3	90 ± 0,015
- Hauteur C (mm) :	
• TU9	122,5 -0,5 +0
• TU3	134,5

- L'étanchéité entre les chemises et le carter-cylindres est assurée par un joint torique (1).

PISTONS

- Diamètre des pistons (mm) :	
TU9	
• Classe A	69,94 à 69,95
• Classe B	69,95 à 69,96
• Classe C	69,96 à 69,97
TU1	
• Classe A	71,94 à 71,95
• Classe B	71,95 à 71,96
• Classe C	71,96 à 71,97
TU3	
• Classe A	74,94 à 74,95
• Classe B	74,95 à 74,96
• Classe C	74,96 à 74,97
TU5	
• Nominal	78,455 +0,015 +0
• Côte réparation n°1	78,855 +0,015 +0

Impératif : Les pistons sont livrés équipés de leur axe. Les pistons et leur axe sont appariés, ils ne doivent pas être dissociés.

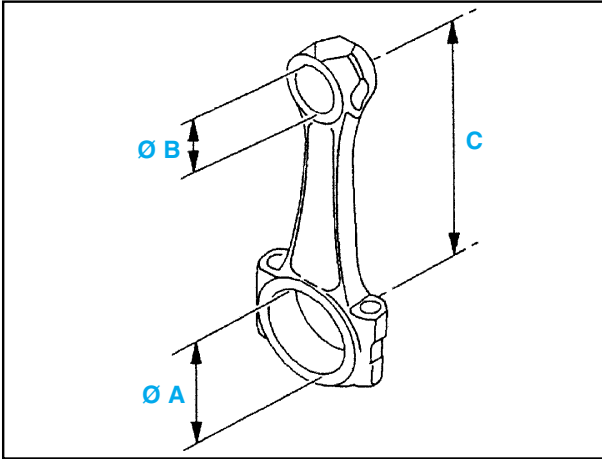


SEGMENTS

- Nombre par piston **3**
- Jeu à la coupe (mm) :
 - coup de feu **0,25 à 0,45**
 - étanchéité **0,25 à 0,45**
- Les segments coup de feu et racleur n'ont pas de sens de montage alors que le repère du segment d'étanchéité doit être orienté vers le haut.
- Pour le TU5, les segments disposent d'un repère couleur sur la tranche :
 - repère vert : pour les pistons cote nominale
 - repère bleu : pour les pistons cote réparation

BIELLES

- Matière	acier forgé
- Entraxe C (mm) :	
• TU9	122,8 ± 0,07
• TU1	125,3 ± 0,07
• TU3	140,25 ± 0,07
• TU5	133,5 ± 0,07
- Diamètre de la tête A (mm) :	
• TU9	41,128 +0,016 +0
• TU1/TU3/TU5	48,655 +0,016 +0
- Diamètre du pied B (mm) :	
• TU9, TU1 et TU5	17,939 +0,017 +0
• TU3	19,463 +0,017 +0



VILEBREQUIN

- Matière fonte

Manetons

- Diamètre origine (mm) :
 - TU9 38 ± 0,08
 - TU1/TU3 45 ± 0,008
 - TU5 45 -0,009 / -0,025
- Diamètre réparation :
 - TU9 37,7 ± 0,008
 - TU1/TU3 44,7 ± 0,008
 - TU5 44,7 -0,009 / -0,025

Tourillons

- Diamètre origine (mm) 49,981 +0 / -0,016
- Diamètre réparation (mm) 49,681 +0 / -0,016
- Largeur (mm +0,052 / +0)
 - origine 23,6
 - réparation 1 23,8
 - réparation 2 23,9
 - réparation 3 24

Coussinets de bielles

- Épaisseur origine (mm) :
 - TU9 1,545 ± 0,003
 - TU1/TU3/TU5 1,817 ± 0,003
- Épaisseur majorée (mm) :
 - TU9 1,695 ± 0,003
 - TU1/TU3/TU5 1,967 ± 0,003

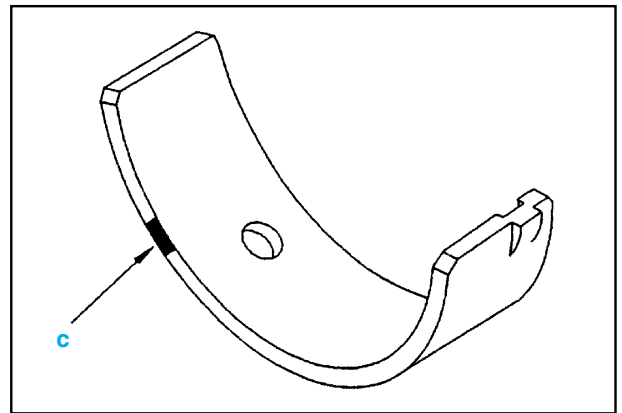
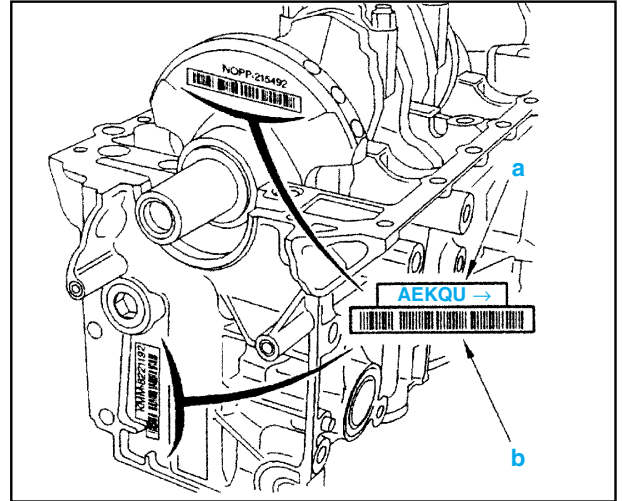
COUSSINETS DE PALIER

- Les 3 cas suivants peuvent se présenter :
 - moteur repéré,
 - moteur non repéré,
 - moteur rénové ou équipé d'un vilebrequin rectifié.

Nota : Le carter-cylindres et le vilebrequin comportent des repères permettant leur appariement.

Moteur repéré

- **Zone "a"**
 - 5 lettres repère de code (identification des coussinets à monter).
 - La première lettre correspond au palier n°1.
 - La flèche indique le côté distribution.
- **Zone "b"** : code à barres ; utilisé en usine.
- Un repère de couleur "c" permet d'identifier la classe.



Coussinets de paliers

- Épaisseur origine (mm +0,003 / +0) :
 - TU9/TU1/TU3
 - classe C (vert) 1,849
 - classe B (noir) 1,835
 - classe A (bleu) 1,823
 - TU5
 - classe C (vert) 1,869
 - classe B (noir) 1,858
 - classe A (bleu) 1,844

Nota : Les demi-coussinets de palier cote réparation sont frappés d'un "R" côté chapeau de palier.

- Épaisseur majorée (mm +0,003 / +0) :
 - TU9/TU1/TU3
 - classe X (vert) 1,998
 - classe Y (noir) 1,985
 - classe Z (bleu) 1,973
 - TU5
 - classe X (vert) 2,019
 - classe Y (noir) 2,008
 - classe Z (bleu) 1,994

Demi-flasque

- Épaisseur nominale (mm) 2,40
- Épaisseur majorée (mm) :
 - réparation 1 2,50
 - réparation 2 2,55
 - réparation 3 2,60

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Exemple :** • Première lettre du vilebrequin "S" et première lettre du carter-cylindres "E".
- Côté chapeaux de paliers : le demi-coussinet n°1 doit être de classe "A" (couleur bleu : BE).
 - Côté carter-cylindres : le demi-coussinet est obligatoirement de classe "B" (couleur noire : NR).
- Impératif :** - Respecter le positionnement des demi-coussinets.
- Montage sur paliers du carter-cylindres et du carter chapeaux de paliers :
 - demi-coussinets lisses : montage sur palier n°1-3-5
 - demi-coussinets rainurés : montage sur palier n°2-4

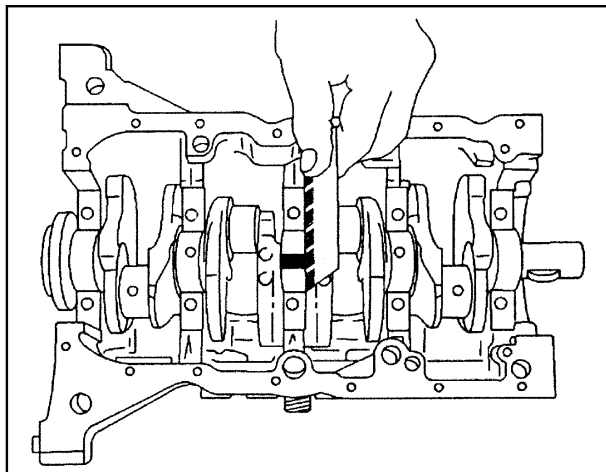
Tableau d'appariement

Demi coussinets de vilebrequin	Côté carter cylindres	Côté carter chapeaux de paliers		
		Demi-coussinets lisses (bleu)	Demi-coussinets lisses (noir)	Demi-coussinets lisses (vert)
Repère	Demi-coussinets lisses (noir) Demi-coussinets rainurés (noir)	Demi-coussinets lisses (bleu) Demi-coussinets rainurés (bleu)	Demi-coussinets lisses (noir) Demi-coussinets rainurés (noir)	Demi-coussinets lisses (vert) Demi-coussinets rainurés (vert)
Classe	B	A	B	C
Épaisseur (mm)	1,835	1,823	1,835	1,849

Moteur non repéré

- En présence d'un carter cylindres ou d'un vilebrequin sans repère d'identification, utiliser une jauge plastique "PLASTICAGE" type PG-1.
 - Nettoyer :
 - le vilebrequin,
 - les chapeaux,
 - les demi coussinets.
 - Poser les demi-coussinets de classe "B" (couleur noire) sur les paliers côté carter-cylindres (respecter la position des demi-coussinets lisses et rainurés).
 - Poser le vilebrequin.
 - Poser les demi-coussinets de classe "A" (couleur bleue) sur les paliers côté carter chapeaux de paliers.
 - Couper 5 morceaux de jauge plastique à la largeur des demi-coussinets.
 - Ouvrir l'enveloppe et extraire le fils plastique.
- Impératif :** Durant cette opération, le vilebrequin ne doit pas tourner.
- Poser les fils plastique sur chacune des portées du vilebrequin.
 - Poser le carter chapeaux de paliers.

- Serrer les paliers à **2 daN.m + 50°**.
- Serrer les vis extérieures à **1 daN.m** (sauf TU5).



- Déposer le carter chapeaux de paliers.
 - Comparer chaque largeur (mm) du fil plastique aplati à son point le plus large avec les graduations figurant sur les enveloppes papier.
 - La valeur lue indique le jeu de fonctionnement.
- Nota :** La mesure peut s'effectuer sur le vilebrequin ou le demi-coussinet selon l'adhérence des portées.

Classe des demi-coussinets

- Après avoir choisi les demi-coussinets, contrôler les jeux de la ligne d'arbre à l'aide d'une jauge plastique "PLASTICAGE".
- Lorsque le montage est correct, nettoyer les traces de jauge plastique et huiler le vilebrequin.

Moteur rénové ou équipé d'un vilebrequin rectifié

- Le choix des demi-coussinets s'effectue à l'aide d'une jauge plastique "PLASTICAGE" type PG-1, en utilisant les classes "X-Y-Z".

Valeur relevée	0,25 mm	0,38 mm	0,51 à 0,76 mm
Classe	A	B	C
Repère couleur	Bleu	Noir	Vert
Jeu de fonctionnement (mm)	0,01 à 0,036	0,01 à 0,036	0,01 à 0,036

- Impératif :** Respecter la localisation des classes de coussinets.
- Côté carter cylindres = classe Y (uniquement).
 - Côté carter chapeaux de paliers = classe X-Y-Z pour obtenir un jeu de fonctionnement de **0,01 mm à 0,036 mm**.

Tableau d'appariement

Demi coussinets de vilebrequin		Côté carter cylindres		
Repère		Demi-coussinets lisses (noir) Demi-coussinets rainurés (noir)		
Classe		Y		
Épaisseur (mm) (TU5)		2,008		
Sauf TU5		1,985		
Demi coussinets de vilebrequin		Côté carter chapeaux de paliers		
Repère	Demi-coussinets lisses (bleu)	Demi-coussinets lisses (noir)	Demi-coussinets lisses (vert)	
	Demi-coussinets rainurés (bleu)	Demi-coussinets rainurés (noir)	Demi-coussinets rainurés (vert)	
Classe	Z	Y	X	
Épaisseur (mm) (TU5)	1,994	2,008	2,019	
Sauf TU5	1,973	1,985	1,998	

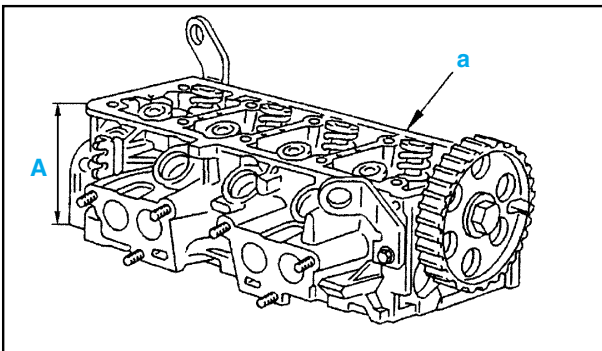
Nota : Les demi-coussinets aux cotes réparations sont frappés d'un repère "R".

Classe des demi-coussinets

Valeur relevée	0,25 mm	0,38 mm	0,51 à 0,76 mm
Classe	Z	Y	X
Repère couleur	Bleu	Noir	Vert
Jeu de fonctionnement (mm)	0,01 à 0,036	0,01 à 0,036	0,01 à 0,036

CULASSE

- Hauteur (mm) :
 - sauf TU5J4 **111,2 ± 0,08**
 - TU5J4 **135 ± 0,1**
- Rectification admise (mm) **- 0,2**
- Déformation maxi du plan de joint de culasse (mm) **0,05**
- Zone de marquage après rectification "a" **lettre R**
- Alésage des guides de soupapes (mm) :
 - sauf TU5J4
 - cote nominale **12,965 +0,032 +0**
 - cote réparation 1 **13,195 +0,032 +0**
 - cote réparation 2 **13,495 +0,032 +0**
 - TU5J4
 - cote nominale **11 +0,027 +0**
 - cote réparation **11,3 +0,027 +0**

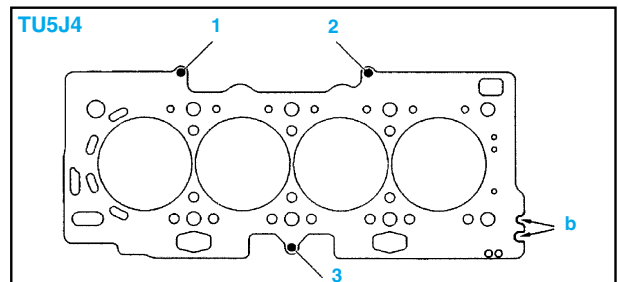
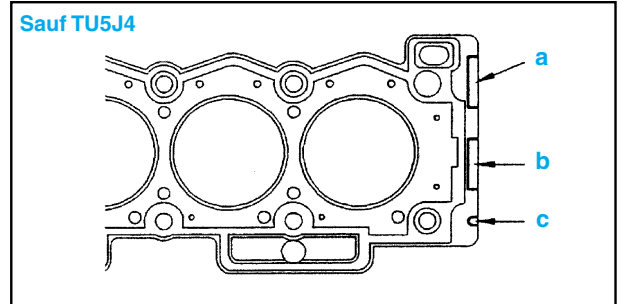


Vis de culasse

- Longueur maxi sous tête (mm) :
 - moteurs 8 soupapes **175,5**
 - moteur 16 soupapes **122,6**

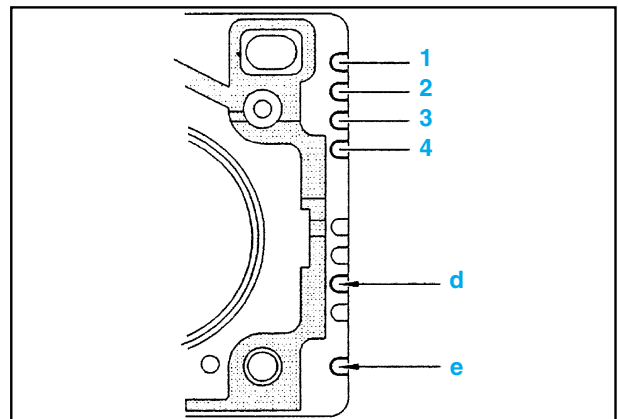
Joint de culasse

- Repères de montage (côté carter d'embrayage) :
 - **a** : repère du type moteur
 - **b** : repère fournisseur
 - **c** : repère épaisseur



Montage série	Nombre de rivets : 3 (repère 1, 2 et 3)
Pièce de rechange	Nombre de rivets : 2 (repère 1 et 2)
Cote réparation R1	Une encoche en " b "
Cote réparation R2	2 encoches en " b "

- Épaisseur (mm) :
 - TU9/TU1/TU3
 - série **1,20**
 - réparation **1,40**
 - TU5J4 :
 - série **1,45**
 - réparation (culasse) **1,65**
 - réparation (culasse + carter-cylindres) **1,85**
- Nombre de repères :
 - TU9 : pas d'encoche en **1, 2, 3** et **4**.
 - TU1/TU3 : une d'encoche en **1**, pas d'encoche en **2, 3** et **4**.
 - TU5J4 : une d'encoche en **1** et en **4**, pas d'encoche en **2** et **3**.
- Identification :
 - repère "e" **repère réparation**
 - repère "d" **joint de culasse sans amiante**



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

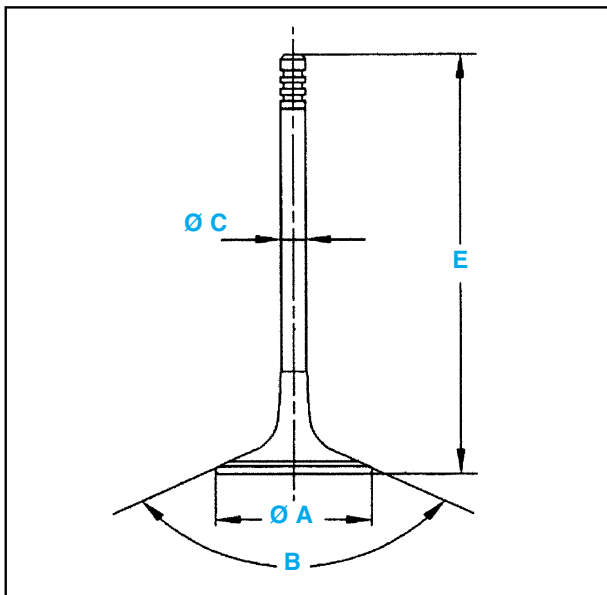
CARROSSERIE

SOUPAPES

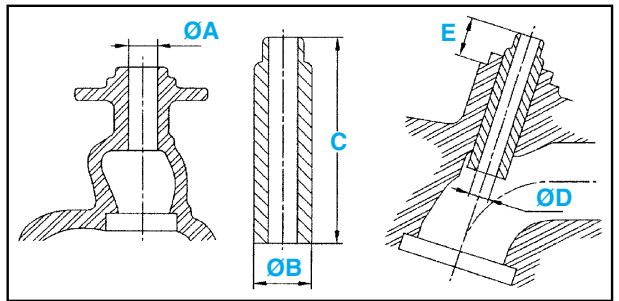
ADMISSION				
	TU9	TU1/TU3	TU5JP	TU5J4
A - Ø de la tête (mm)	34,8	36,8	39,5	28,75
C - Ø de la queue (mm)	6,98	6,98	6,97	5,965
E - Longueur (mm)	112,76	112,76	111,5	104,35
B - Angle de portée	120°	120°/90°	120°	90°
ECHAPPEMENT				
	TU9	TU1/TU3	TU5JP	TU5J4
A - Ø de la tête (mm)	27,9	29,4	31,4	24,5
C - Ø de la queue (mm)	6,96	6,96	6,97	5,965
E - Longueur (mm)	112,56	112,56	111,5	104,4
B - Angle de portée	90°	90°	90°	90°

RESSORTS DE SOUPAPES

- TU9/TU1/TU3 :
 - Ø du fil (mm) 3,6
 - Ø du ressort (mm) 27
 - hauteur libre (mm) 54
 - hauteur sous charge (mm) :
 - sous 28 daN 40
 - sous 50 daN 32
- TU5JP :
 - Ø du fil (mm) 4,2
 - Ø du ressort (mm) 28,65
 - hauteur libre (mm) 49,5
 - hauteur sous charge (mm) :
 - sous 31 daN 41,2
 - sous 81,4 daN 30
- TU5J4 :
 - Ø du fil (mm) 3,7
 - Ø du ressort (mm) 25,8
 - hauteur sous charge (mm) :
 - sous 21,8 daN 34,2
 - sous 58,4 daN 25,2

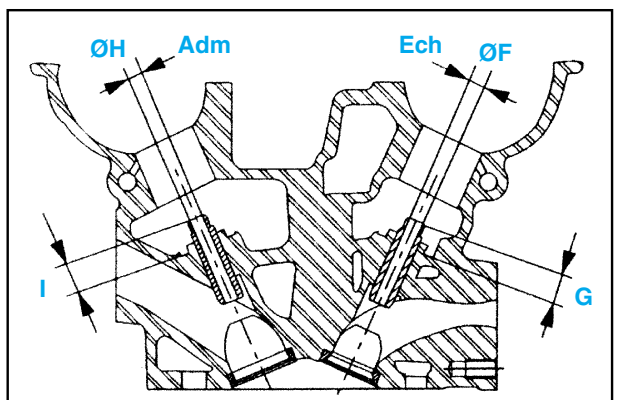


GUIDE DE SOUPAPES



Type moteur		TU9 TU1 TU3	TU5JP
Ø A (+0,032 ; +0) mm	Cote nominale	12,965 mm	12,965 mm
	Cote réparation 1	13,195 mm	13,195 mm
	Cote réparation 2	13,495 mm	13,495 mm
Ø B (+0,039 ; +0,028) mm	Cote nominale	13,02 mm	13,02 mm
	Cote réparation 1	13,29 mm	13,29 mm
	Cote réparation 2	13,59 mm	13,59 mm
C	Cote nominale	47,5 ± 0,3 mm	48,5 ± 0,3 mm
	Cote réparation 1	47,5 ± 0,3 mm	48,5 ± 0,3 mm
	Cote réparation 2	47,5 ± 0,3 mm	48,5 ± 0,3 mm
Ø D (+0,022 ; +0) mm	Cote nominale	7 mm	7 mm
	Cote réparation 1	7 mm	7 mm
	Cote réparation 2	7 mm	7 mm
E	Soupape d'admission	14,57 ± 0,1 mm	16,15 ± 0,1 mm
	Soupape d'échappement	14,07 ± 0,1 mm	15,15 ± 0,1 mm

TU5J4		
Ø A (+0,027 ; +0) mm	Cote nominale	11 mm
	Cote réparation 1	11,3 mm
Ø B (+0,039 ; +0,028) mm	Cote nominale	11,034 mm
	Cote réparation 1	11,334 mm
C (± 0,25) mm	Cote nominale	40 mm
	Cote réparation 1	40 mm



TU5J4		
Ø H	Cote nominale	6 +0,015/+0 mm
I	Cote nominale	13,53 ± 0,9 mm
Ø F	Cote nominale	6 +0,015/+0 mm
G	Cote nominale	12,18 ± 0,9 mm

GÉNÉRALITÉS

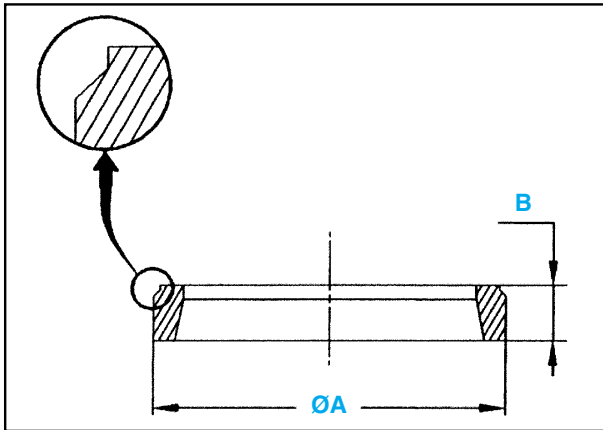
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**SIÈGES DE SOUPAPES D'ADMISSION
(moteurs 8 soupapes)**

Cotes d'usinage de la portée des sièges de soupapes

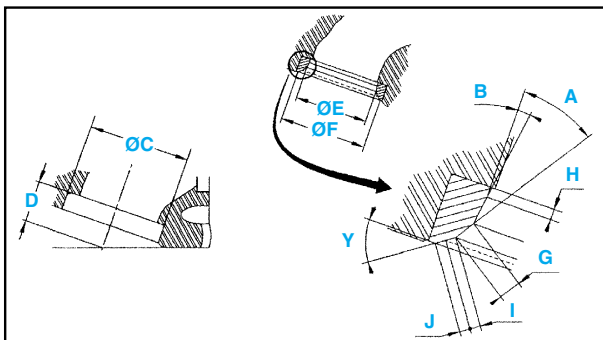


Suite tableau

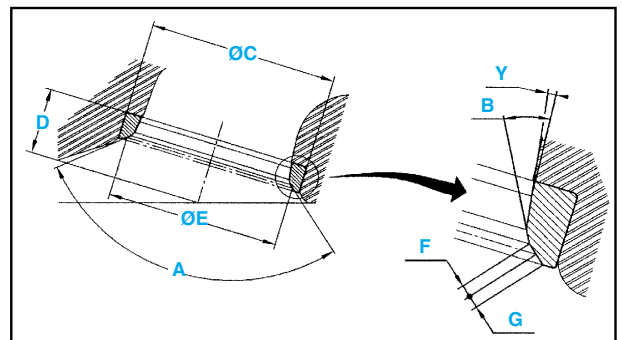
Type moteur		TU9	TU1 TU3
I	Cote nominale	0,75 mm	0,75 mm
	Cote réparation 1	0,75 mm	0,75 mm
	Cote réparation 2	0,75 mm	0,75 mm
J	Cote nominale	0,65 mm	0,65 mm
	Cote réparation 1	0,65 mm	0,65 mm
	Cote réparation 2	0,65 mm	0,65 mm
Angle A	Cote nominale	33°	33°
	Cote réparation 1	33°	33°
	Cote réparation 2	33°	33°
Angle B	Cote nominale	15°	15°
	Cote réparation 1	15°	15°
	Cote réparation 2	15°	15°
Angle Y	Cote nominale	30°	30°
	Cote réparation 1	30°	30°
	Cote réparation 2	30°	30°

Type moteur		TU9	TU1 TU3	TU5JP
Ø A (+0,137 ; +0,112) mm (TU5JP : +0,161 ; +0,136)	Cote nominale	36,01 mm	38,01 mm	40,51 mm
	Cote réparation 1	36,31 mm	38,31 mm	40,81 mm
	Cote réparation 2	36,51 mm	38,51 mm	41,01 mm
Ø B (+0,1 ; +0) mm	Cote nominale	6,648 mm	6,648 mm	6,6 mm
	Cote réparation 1	7 mm	7 mm	7 mm
	Cote réparation 2	7 mm	7 mm	-

Implantation des usinages dans la culasse (sauf TU5JP)



Implantation des usinages dans la culasse (TU5JP)



Type moteur		TU9	TU1 TU3
Ø C (± 0,025) mm	Cote nominale	36 mm	38 mm
	Cote réparation 1	36,30 mm	38,30 mm
	Cote réparation 2	36,50 mm	38,50 mm
D (+0,3 ; +0) mm	Cote nominale	15,193 mm	15,193 mm
	Cote réparation 1	15,545 mm	15,545 mm
	Cote réparation 2	15,545 mm	15,545 mm
Ø E (+0 ; -0,15) mm	Cote nominale	27,5 mm	29,5 mm
	Cote réparation 1	27,5 mm	29,5 mm
	Cote réparation 2	27,5 mm	29,5 mm
Ø F	Cote nominale	33 mm	35 mm
	Cote réparation 1	33 mm	35 mm
	Cote réparation 2	33 mm	35 mm
G Cote minimum	Cote nominale	1,4 mm	1,4 mm
	Cote réparation 1	1,4 mm	1,4 mm
	Cote réparation 2	1,4 mm	1,4 mm
H (± 0,25) mm	Cote nominale	0,75 mm	0,75 mm
	Cote réparation 1	0,75 mm	0,75 mm
	Cote réparation 2	0,75 mm	0,75 mm

Type moteur		TU5JP
Ø C (± 0,25) mm	Cote nominale	40,5 mm
	Cote réparation 1	40,8 mm
	Cote réparation 2	41 mm
D (+0,3 ; +0) mm	Cote nominale	15,193 mm
	Cote réparation 1	15,545 mm
F (± 0,1) mm	Cote nominale	1,7 mm
Ø E	Cote nominale	38,35 mm
G (± 0,1) mm	Cote nominale	0,266 mm
Angle A	Cote nominale	120°
Angle B	Cote nominale	30°
Angle Y	Cote nominale	8°

GÉNÉRALITÉS

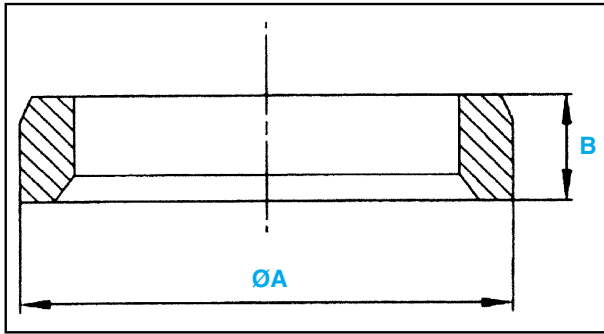
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**SIÈGES DE SOUPAPES D'ÉCHAPPEMENT
(moteurs 8 soupapes)**

Cotes d'usinage de la portée des sièges de soupapes

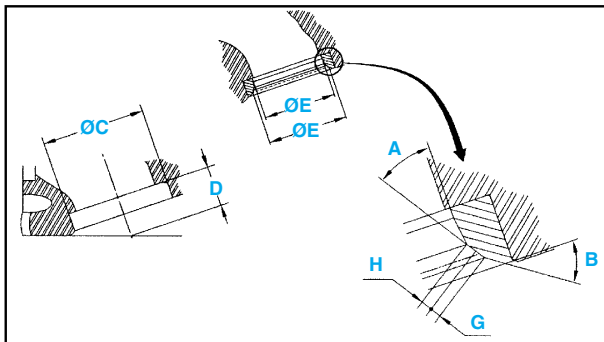


Suite tableau

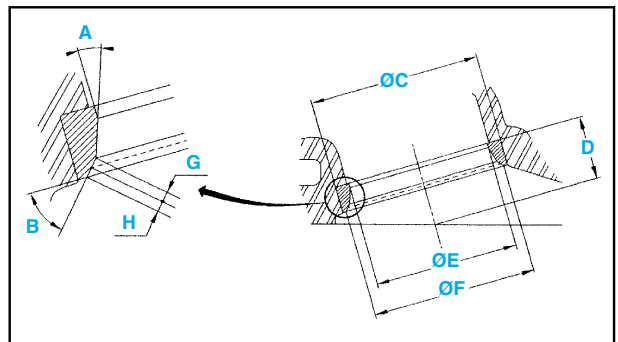
Type moteur		TU9	TU1 TU3
Angle A	Cote nominale	20°	20°
	Cote réparation 1	20°	20°
	Cote réparation 2	20°	20°
Angle B	Cote nominale	30°	30°
	Cote réparation 1	30°	30°
	Cote réparation 2	30°	30°

Type moteur		TU9	TU1 TU3	TU5JP
Ø A (+0,137 ; +0,112) mm (TU9 : +0,109 ; +0,088)	Cote nominale	29,51 mm	31,01 mm	33,01 mm
	Cote réparation 1	29,81 mm	31,31 mm	33,31 mm
	Cote réparation 2	30,01 mm	31,51 mm	33,51 mm
B (+0,1 ; +0) mm	Cote nominale	6,648 mm	6,648 mm	6,6 mm
	Cote réparation 1	7 mm	7 mm	7 mm
	Cote réparation 2	7 mm	7 mm	-

Implantation des usinages dans la culasse (sauf TU5JP)



Implantation des usinages dans la culasse (TU5JP)



Type moteur		TU9	TU1 TU3
Ø C (± 0,025) mm	Cote nominale	29,50 mm	31 mm
	Cote réparation 1	29,80 mm	31,30 mm
	Cote réparation 2	30 mm	31,50 mm
D (+0,3 ; +0) mm	Cote nominale	15,465 mm	15,465 mm
	Cote réparation 1	15,817 mm	15,817 mm
	Cote réparation 2	15,817 mm	15,817 mm
E (+0,15 ; +0) mm	Cote nominale	22,8 mm	24,3 mm
	Cote réparation 1	22,8 mm	24,3 mm
	Cote réparation 2	22,8 mm	24,3 mm
Ø F	Cote nominale	26 mm	27,5 mm
	Cote réparation 1	26 mm	27,5 mm
	Cote réparation 2	26 mm	27,5 mm
G (± 0,10) mm	Cote nominale	0,35 mm	0,35 mm
	Cote réparation 1	0,35 mm	0,35 mm
	Cote réparation 2	0,35 mm	0,35 mm
H (± 0,10) mm	Cote nominale	1,35 mm	1,35 mm
	Cote réparation 1	1,35 mm	1,35 mm
	Cote réparation 2	1,35 mm	1,35 mm

Type moteur		TU5JP
Ø C (± 0,025) mm	Cote nominale	33 mm
	Cote réparation 1	33,30 mm
	Cote réparation 2	33,50 mm
D (+0,3 ; +0) mm	Cote nominale	15,465 mm
	Cote réparation 1	15,817 mm
Ø E (± 0,1) mm	Cote nominale	26,5 mm
G (± 0,1) mm	Cote nominale	1,02 mm
H (± 0,1) mm	Cote nominale	0,75 mm
Angle A	Cote nominale	20°
Angle B	Cote nominale	45°

GÉNÉRALITÉS

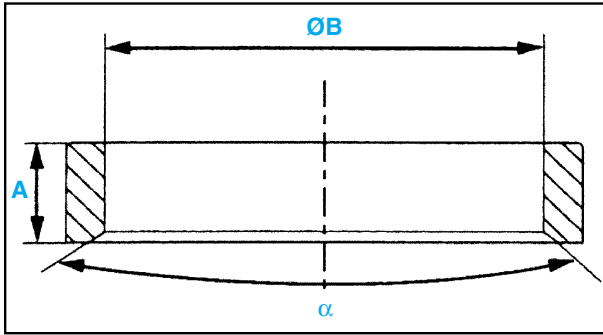
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

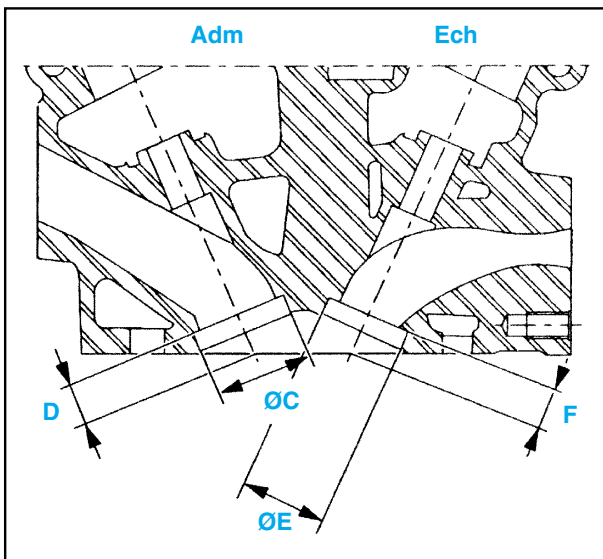
SIÈGES DE SOUPAPES (moteur 16 soupapes)

SIÈGES DE SOUPAPES



ADMISSION		
Cote (mm)	nominale	réparation 1
A (+0,1 ; +0)	6,65	6,85
Ø B (+0 ; +0,025)	30,1	30,5
α	90°	90°
ÉCHAPPEMENT		
Cote (mm)	nominale	réparation 1
A (+0,1)	6,6	6,8
Ø B (+0 ; -0,021)	26,62	27,02
α	90°	90°

Usinage dans culasse



Cote (mm)	nominale	réparation 1
Ø C (+0,025 ; +0)	30	30,4
D (± 0,25)	13,65	13,85
Ø E (+0,025 ; +0)	26,5	26,9
F (± 0,25)	13,85	14,05

Sièges de soupapes montés

cote (mm)	nominal	cote (mm)	nominal
Ø G	25,4	L	0,7 ± 0,1
Ø H	27	M	0,8 ± 0,1
Ø I	20	N	0,7 ± 0,1
Ø J	22,5	β	14°
K	0,8 ± 0,1	θ	15°

Distribution

- La distribution est assurée par un arbre à cames et culbuteurs (sauf TU5J4) ou par deux arbres à cames à commande directe et poussoirs hydrauliques (TU5J4).

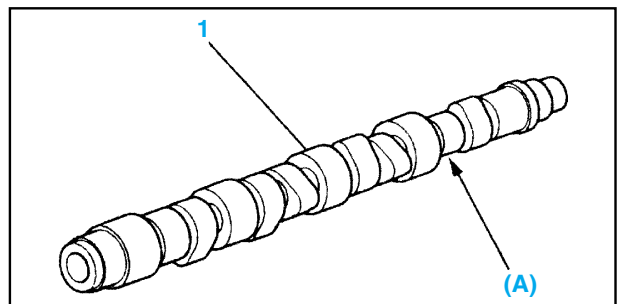
ARBRES À CAMES

- Les arbres à cames (1) possèdent deux types de repérage :
 - un marquage frappé en bout d'arbre (côté volant moteur),
 - un repère couleur en "A" (entre palier n°2 et la came d'admission 1).
- Repère couleur :
 - TU9 jaune
 - TU1 bleu
 - TU3 anneau de peinture beige
 - TU5JP bleu
- Marquage (côté volant moteur) :
 - TU9 4
 - TU1 M
 - TU3 H en bout d'arbre à cames
 - TU5JP 6

JEU AUX SOUPAPES

- Admission (mm) 0,20
- Échappement (mm) 0,40

Nota : Réglage automatique sur TU5JP4.



COURROIE DE DISTRIBUTION

- Périodicité de remplacement 120 000 km ou 10 ans.
- En cas d'utilisation essentiellement urbaine, en atmosphère très poussiéreuse (chantier) ou petit parcours permanents (moteur froid), remplacer la courroie de distribution tous les 90 000 km.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Refroidissement

- Capacité du circuit (l) :
 - sauf 1.6 6,1
 - moteurs 1.6 5,8

VASE D'EXPANSION

- Pression maxi (bar) 2
- Tarage du bouchon (bar) 1,4

THERMOSTAT

- Température d'ouverture : début (°C) 88
- Température pleine ouverture (°C) 102

THERMOCONTACT D'ALERTE

- Température d'allumage du voyant (°C) 118

MOTOVENTILATEUR

- Sans climatisation :
 - Moteurs 8 soupapes
 - température d'enclenchement (°C) 97
 - nombre de ventilateur x puissance (en W) 1 x 90
 - Moteur 16 soupapes
 - température d'enclenchement (°C) :
 - 1ère vitesse 97
 - 2ème vitesse 101
 - nombre de ventilateur x puissance (en W) 1 x 160
- Avec climatisation :
 - température d'enclenchement (°C) :
 - 1ère vitesse 96
 - 2ème vitesse 101
 - coupure réfrigération (°C) 112
 - nombre de ventilateur x puissance (en W) 2 x 160
- Post-refroidissement arrêt à **105°C** ou **6 minutes**.

Lubrification

- Lubrification sous pression par pompe à huile à engrenage, entraînée à partir du vilebrequin via une chaîne.

POMPE À HUILE ET CLAPET DE DÉCHARGE

- Pression à 90°C (bar) :
 - ralenti 1,5
 - 1000 tr/min 2
 - 2000 tr/min 3
 - 4000 tr/min 4
- Une diminution d'environ 0,4 bar peut être considérée comme normale en fonction du kilométrage.
- Pression de déclenchement du témoin d'alerte pression d'huile (bar) 0,5
- Pression d'ouverture du clapet de décharge (bar) 4

PRÉCONISATION D'HUILE

- Grade SAE 10 W 40
- Norme API SJ
- Norme ACEA A3-96

CAPACITÉ

- Capacité (l) :
 - avec filtre 3,5
 - entre mini et maxi 1,5

Allumage - injection

Moteurs TU9M et TU1M

- Système d'injection monopoint Bosch MA3.1.

ALIMENTATION

- Régulateur de pression implanté sur le corps d'injection monopoint.
- Pression de régulation (bar) 0,7 à 0,9
- Pompe à carburant électrique immergée dans le réservoir.
- Tension (V) 12
- Pression (bar) 1,1
- Débit (l/h) 80

ALLUMAGE

- Bobine d'allumage "jumostatique".
- Bougies :
 - moteur TU9 Bosch FR8LDC/Eyquem RFC 42LZ2E
 - moteur TU1 Bosch FR7KDC/Eyquem RFN 58LZ
- Écartement des électrodes (mm) 0,9
- Couple de serrage (daN.m) 2,5

RÉGLAGES

- Régime ralenti, non réglable (tr/min) :
 - sans climatisation 850 ± 50
 - avec climatisation 950 ± 50
- Taux de CO (%) < 0,5
- Taux de CO2 (%) > 9

Moteur TU3JP

- Système d'injection multipoint Magneti-Marelli 1AP81.

ALIMENTATION

- Régulateur de pression fixé sur le réservoir à carburant.
- Pression de régulation (bar) 3,5
- Pompe à carburant électrique immergée dans le réservoir.

ALLUMAGE

- Bobine d'allumage "jumostatique".
- Bougies marque et type :
 - Bosch FR7KDC
 - Eyquem RFN 58LZ
- Écartement des électrodes (mm) 0,9
- Couple de serrage (daN.m) 2,5

RÉGLAGES

- Régime ralenti, non réglable (tr/min) :
 - sans climatisation 850 ± 50
 - avec climatisation 900 ± 50
- Taux de CO (%) < 0,5
- Taux de CO2 (%) > 9

Moteur TU5JP

- Système d'injection multipoint Bosch MP5.2.

ALIMENTATION

- Régulateur de pression fixé sur le réservoir à carburant.
- Pression de régulation (bar) 3,5
- Pompe à carburant électrique immergée dans le réservoir.

ALLUMAGE

- Bobine d'allumage "jumostatique".
- Bougies marque et type :
 - Champion RC8PYX
 - Eyquem RFN 58LZ
- Écartement des électrodes (mm) 0,9
- Couple de serrage (daN.m) 2,5

RÉGLAGES

- Régime ralenti, non réglable (tr/min) :
 - sans climatisation 850 ± 50
 - avec climatisation 900 ± 50
- Coupure en régime maximum 6300
- Taux de CO (%) < 0,5
- Taux de CO2 (%) > 9

Moteur TU5J4

- Système d'injection multipoint Magneti-Marelli 1AP41.

ALIMENTATION

- Régulateur de pression implanté en bout de la rampe d'injection.
- Pression de régulation (bar) :
 - ralenti 2
 - pleine charge 2,5
- Pompe à carburant électrique immergée dans le réservoir.
- Tension (V) 12
- Pression (bar) 3
- Débit (l/h) 115 à 120

ALLUMAGE

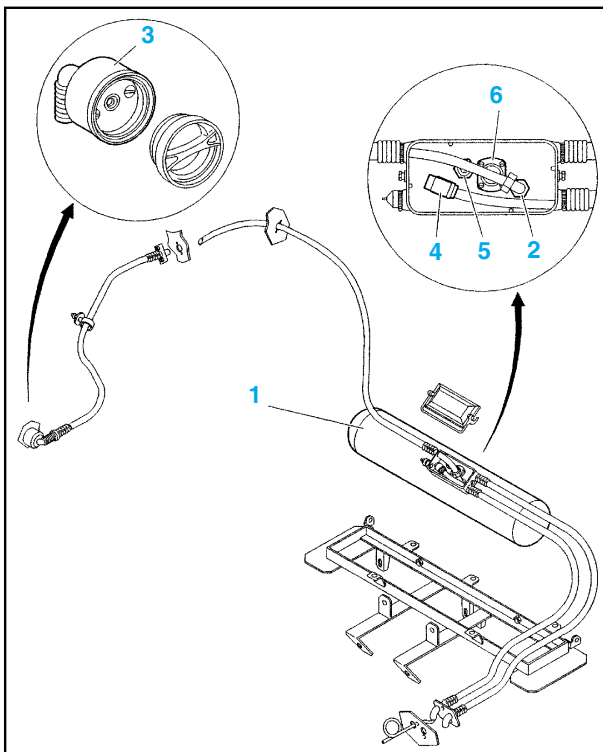
- Bobine d'allumage "jumostatique".
- Bougies marque et types :
 - Bosch FR7 KDC
 - Eyquem RFN 58LZ
- Écartement des électrodes (mm) 0,9
- Couple de serrage (daN.m) 2,5

RÉGLAGES

- Régime ralenti, non réglable (tr/min) :
 - sans climatisation 850 ± 50
 - avec climatisation 900 ± 50
- Taux de CO (%) < 0,5
- Taux de CO2 (%) > 9

Système bicarburant Essence/GPL

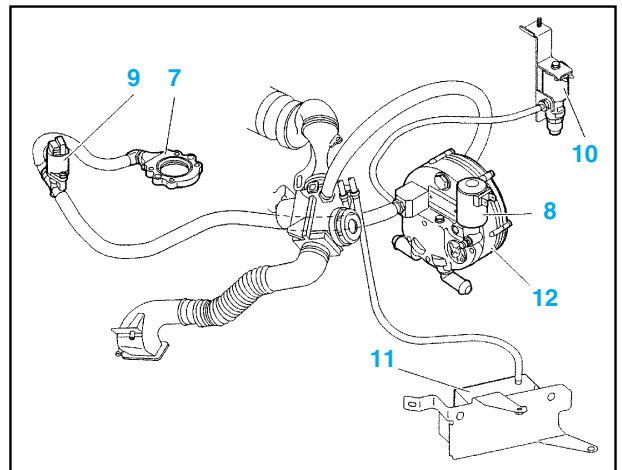
PRÉSENTATION



Légende

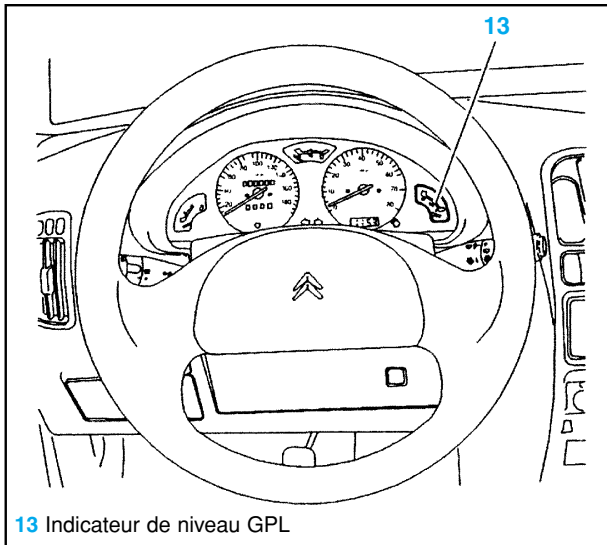
- 1 Réservoir GPL :
 - Marque LIOTARD
 - Capacité 43 litres (36 litres utiles)
 - Température - 20°C / + 50°C
 - Implantation dans le coffre
 - Pression 30 bar

- 2 Limiteur de remplissage :
 - Marque LIOTARD
 - Implantation sur la plaque 4 trous
- 3 Orifice de remplissage GPL :
 - Marque BRC
 - Implantation sur aile arrière gauche
- 4 Électrovanne de sortie :
 - Marque LIOTARD
 - Tension d'alimentation 12 volts
 - Implantation sur la plaque 4 trous
- 5 Soupape de sécurité :
 - Marque LIOTARD
 - Pression de déclenchement 25 bar
 - Implantation sur la plaque 4 trous
- 6 Jauge mécanique :
 - Marque LIOTARD
 - Type Rochester
 - Angle de montage 51°
 - Résistance entre 0 et 300 ohms
 - Implantation sur la plaque 4 trous

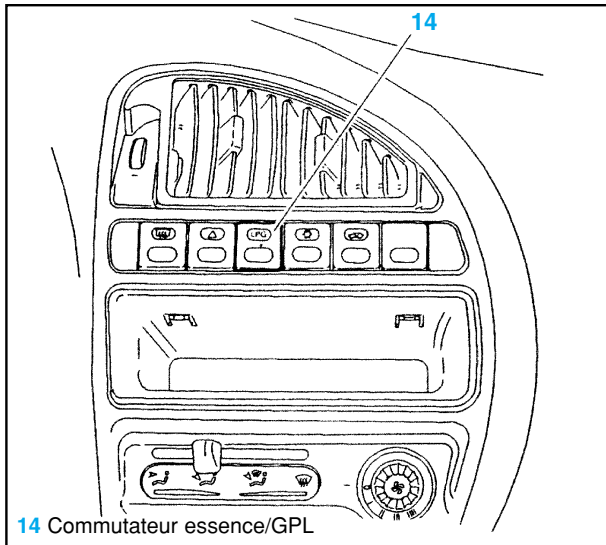


Légende

- 7 Diffuseur :
 - Marque BRC
 - Type E1201310
 - Implantation sur le corps d'injection monopoint
- 8 Électrovanne :
 - Marque BRC
 - Tension d'alimentation 12 volts
 - Résistance 6,6 ohms
- 9 Moteur pas à pas :
 - Marque SONCEBOZ
 - Type 7213
 - Tension de phase 12 volts
 - Puissance 2 W
 - Résistance 46 ohms
- 10 Électrovanne d'alimentation
 - Marque RIVER
 - Type TPDC 7003
 - Tension d'alimentation 12 volts
 - Résistance 16 ohms
 - Implantation sur le support de suspension
- 11 Calculateur GPL :
 - Marque BRC
 - Type ECOGAS
 - Implantation : à l'avant du bac à batterie
- 12 Vaporisateur-détendeur GPL :
 - Marque BRC
 - Type FOX G
 - Implantation sous le circuit d'air d'admission



13 Indicateur de niveau GPL



14 Commutateur essence/GPL

CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Impératif : Un système fonctionnant avec du gaz nécessite de respecter des précautions particulières.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Seuls les personnels ayant reçus une formation spécifique aux véhicules bicarburant essence/GPL sont habilités à intervenir sur le système de bicarburant.
- Veiller que les personnels habilités soit équipé de vêtements de travail ne contenant pas d'acrylique (risque d'électricité statique).
- En cas de fuite importante de gaz :
 - isoler le véhicule à l'air libre, à l'écart de toute habitation,
 - requérir les services de sécurité (police et pompier) en situation incontrôlable.

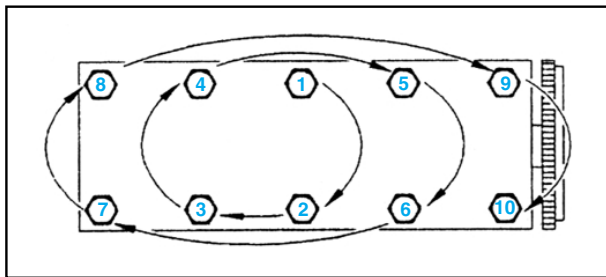
PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT TOUTE INTERVENTION

- Toute intervention sur un véhicule fonctionnant avec du gaz doit s'effectuer dans un local aéré.
- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Éliminer, à proximité du véhicule, tous les risques suivants :
 - étincelles (utilisation),
 - flammes (utilisation d'un chalumeau),
 - combustion lente (cigarette allumée).
- Vidanger le réservoir à carburant à l'aide d'un matériel type "torchère" (respecter les précautions d'emploi de ce matériel) avant l'une des opérations suivantes :
 - dépose de la polyvanne jauge ou des accessoires sur le réservoir,
 - mise en œuvre du réservoir à carburant.
- Avant de déposer le réservoir de carburant ou d'intervenir sur le circuit de gaz situé en aval de l'électrovanne de sécurité (sur polyvanne jauge), effectuer les opérations suivantes :
 - fermer l'électrovanne de sécurité,
 - mettre le moteur en marche en fonctionnement gaz,
 - attendre l'arrêt du moteur par manque de GPL.
- Après chaque intervention, contrôler l'étanchéité au niveau de celle-ci en utilisant l'un des systèmes suivants :
 - détecteur électronique,
 - eau savonneuse,
 - tous les autres produits de détection de fuite.
- Déposer le réservoir de carburant lorsque le véhicule doit être soumis à de fortes températures (supérieures à 50°C) (cabine de peinture).
- Ne pas effectuer de nettoyage dans le compartiment moteur avec un appareil haute pression ou en utilisant des produits détergent.

Impératif : Pour toute intervention nécessitant la vidange du réservoir ; relier le véhicule à la terre.

Couples de serrage (en daN.m)

Culasse



- Moteurs 8 soupapes :
 - 1ère passe..... 2
 - 2ème passe 240°
- Moteur 16 soupapes :
 - 1ère passe..... 2
 - 2ème passe 260°
- Fixation couvre-culasse sur culasse :
 - moteurs 8 soupapes..... 0,5
 - moteur 16 soupapes 0,8
- Fixation de la fourchette d'arrêt en translation de l'arbre à cames sur la culasse..... 1,5
- Fixation de poulie d'arbre à cames :
 - moteurs 8 soupapes (sur arbre à cames)..... 8
 - moteur 16 soupapes (sur moyeu) 1
- Bloc-paliers vilebrequin (sauf TU5) :
 - 1ère passe (vis M 11) 2
 - 2ème passe (vis M 11) 45°
 - 3ème passe (vis M 6)..... 1
- Vis de chapeaux de paliers de vilebrequin (TU5) :
 - 1ère passe..... 2
 - 2ème passe 50°
- Vis de fixation de poulie de distribution sur vilebrequin :
 - moteurs 8 soupapes (sur arbre à cames) 10
 - moteur 16 soupapes (sur moyeu) 11
- Vis de fixation de pompe à huile 1
- Vis de fixation mano pression d'huile 2,75
- Vis de volant-moteur (enduire de Loctite Frenbloc) 6,5
- Écrous de bielles 3,8
- Vis de fixation plaque porte joint de vilebrequin..... 1
- Vis de fixation pompe à eau (bloc alu) :
 - M 10 6,5
 - M 8 3
- Vis de fixation pompe à eau (bloc fonte) 1,8
- Écrou de vis de réglage des culbuteurs 0,8
- Vis du carter d'huile 1

MÉTHODES DE RÉPARATION

Dépose - repose du groupe motopropulseur

Moteurs 8 soupapes

DÉPOSE

Nota : L'opération s'effectue par le dessous du véhicule.

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Lever et caler le véhicule.

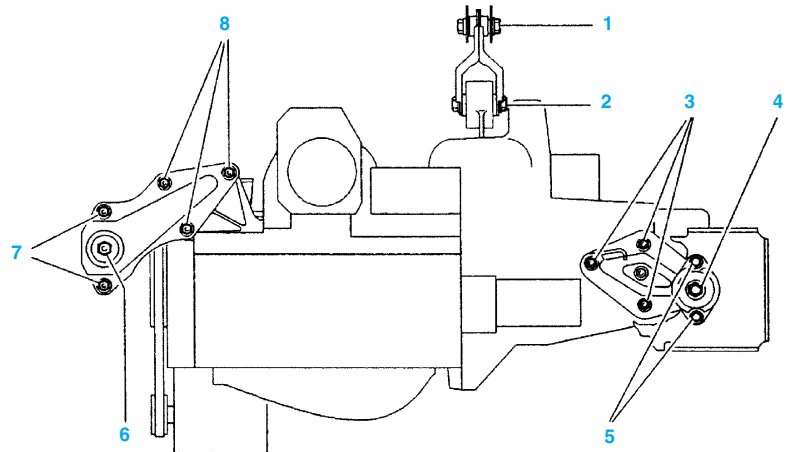
Attention : Si le véhicule est équipé d'une assistance de direction : prendre les précautions nécessaires pour protéger la pompe à eau électrique de toute projection de liquide de refroidissement.

- Vidanger :
 - la boîte de vitesses,
 - le circuit de refroidissement,
 - le réservoir de direction assistée.
- Déposer :
 - les roues AV,
 - les transmissions de roues,
 - le calculateur d'injection et son support,
 - le radiateur de refroidissement,
 - l'ensemble filtre à air.
- Désaccoupler :
 - les biellettes de commande de boîte de vitesses à l'aide de l'outil **9041-TG1/TG2**,
 - le câble d'accélérateur,
 - le câble d'embrayage,
 - le compresseur de climatisation (suspendre le compresseur de climatisation à la caisse du véhicule).
- Déconnecter :
 - les fils de masse (fixation sur boîtier fusibles),
 - les fils du boîtier fusibles (fils verts et fils jaunes).

Nota : Tirer sur la barrette jaune pour libérer les connecteurs du boîtier fusibles.

- Désaccoupler :
 - la durit d'eau de canister (sous l'aile avant droite),
 - le tuyau d'alimentation et de retour carburant,
 - les durits d'eau d'alimentation chauffage (fixation sur tablier),
 - la liaison d'assistance de freinage du collecteur d'admission (appuyer de chaque côté du raccord encliquetable),
 - la rotule d'échappement,
 - la biellette anticouple.
- Présenter la table élévatrice avec des supports sous moteur.
- Prendre en charge l'ensemble moteur/boîte de vitesses.
- Déposer :
 - les supports moteur (côté gauche et côté droit),
 - l'ensemble moteur/boîte de vitesses.
- Déposer l'ensemble moteur/boîte de vitesses par le dessous du véhicule.

SUSPENSION MOTEUR (couples de serrage)

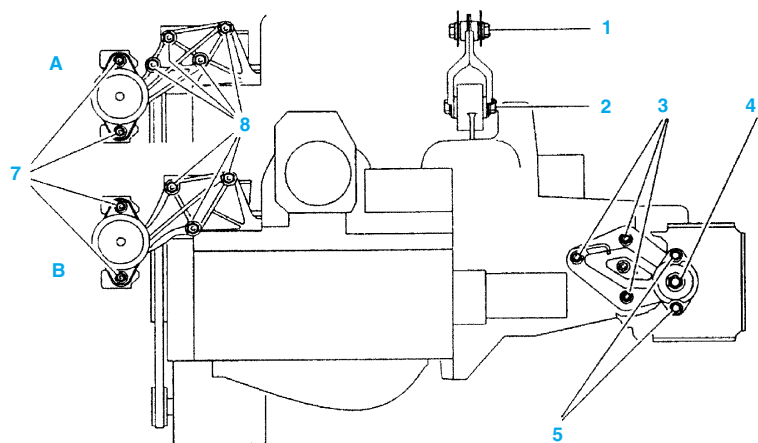


Moteurs TU9 et TU1

1 : 7 daN.m - 2 : 5 daN.m - 3 : 2,5 daN.m - 4 : 6,5 daN.m - 5 : 3 daN.m - 6 : 4 daN.m - 7 : 3 daN.m - 8 : 4,5 daN.m

Nota : Utiliser de la graisse **G7 : 3 g**, en 4.

SUSPENSION MOTEUR (couples de serrage)



Moteurs TU3 et TU5JP

A : carter cylindres en fonte
B : carter cylindres en alliage d'aluminium

1 : 7 daN.m - 2 : 5 daN.m - 3 : 2,5 daN.m - 4 : 6,5 daN.m - 5 : 3 daN.m - 7 : 3 daN.m - 8 : 4,5 daN.m

Nota : Utiliser de la graisse **G7 : 3 g**, en 4.

REPOSE

Nota : Remplacer systématiquement les écrous Nylstop.

- Remplacer les joints à lèvres de sortie de pont à l'aide des tampons **7101-TO** et **7101-TG** après avoir garni de graisse l'intervalle entre les lèvres.
- Enduire l'intérieur du support élastique de boîte de vitesses de graisse type "**G7**".
- Présenter l'ensemble moteur/boîte de vitesses sous le véhicule.

- Reposer :
 - l'ensemble moteur/boîte de vitesses,
 - les supports moteur (côté gauche et côté droit).
- Effectuer le serrage des supports moteurs (voir encadré correspondant).
- Accoupler :
 - la biellette anticouple,
 - la rotule d'échappement,
 - la liaison d'assistance de freinage du collecteur d'admission,
 - les durits d'eau d'alimentation chauffage (fixation sur tablier),

- la durit de canister (sous l'aile avant droite),
- le tuyau d'alimentation et de retour carburant.
- Connecter :
 - les fils de masse (fixation sur caisse),
 - les fils de masse (fixation sur boîtier fusibles),
 - les fils du boîtier fusibles (fils verts et fils jaunes).
- Accoupler :
 - le compresseur de climatisation,
 - le câble d'embrayage,
 - le câble d'accélérateur,
 - les biellettes de commande de boîte de vitesses.
- Reposer :
 - l'ensemble filtre à air,
 - le radiateur de refroidissement,
 - le calculateur d'injection et son support,
 - les transmissions de roues,
 - les roues AV.
- Remplir et parfaire le niveau des éléments suivants :
 - la boîte de vitesses,
 - le réservoir de direction assistée (suivant équipement),
 - le circuit de refroidissement.
- Purger le circuit de refroidissement.
- Si le véhicule est équipé d'une assistance de direction :
 - manœuvrer lentement la direction de butée à butée, pour purger le vérin,
 - compléter le niveau, si nécessaire.
- Enlever la table élévatrice.
- Replacer le véhicule sur le sol.

Moteur 16 soupapes

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Déposer les roues AV.
- Déposer les pare-boue AV.
- Désaccoupler :
 - les écrous de transmissions,
 - les rotules des pivots.
- Déposer :
 - les deux écrous de maintien (3) de roulement sur le palier de transmission (fig. Mot. 1),
 - les transmissions.

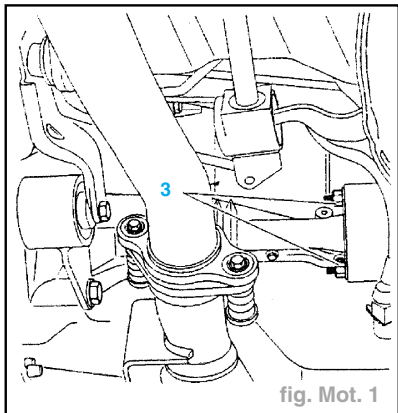


fig. Mot. 1

- Vidanger :
 - le circuit de refroidissement,

- la boîte de vitesses.
- Déposer (fig. Mot. 2) :
 - la batterie (4) et son support,
 - le boîtier de filtre à air (5),
 - le résonateur,
 - le col d'entrée d'air (7),
 - les durits de l'échangeur thermique.

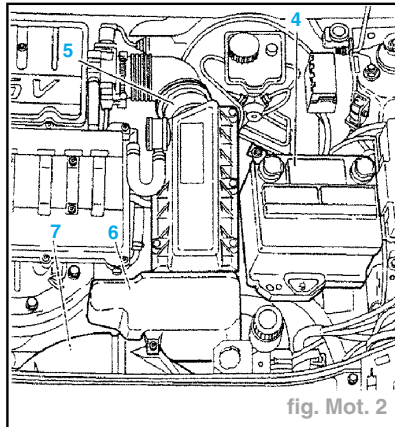


fig. Mot. 2

- Déconnecter l'interrupteur à inertie de sécurité.
- Déconnecter (fig. Mot. 3) :
 - les deux connexions (8) du faisceau d'alimentation,
 - la prise de masse (9) sur carrosserie,
 - les connecteurs vert et jaune sur boîtier fusibles.

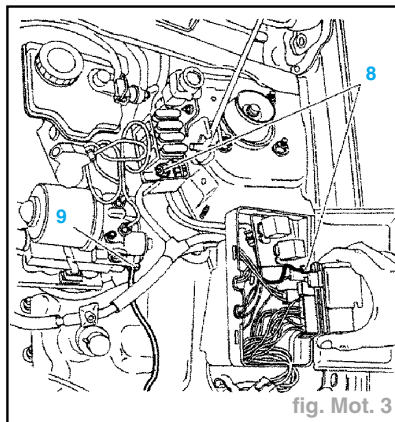


fig. Mot. 3

- Déposer (fig. Mot. 4) :
 - la durit (10),
 - le conduit d'air (11).

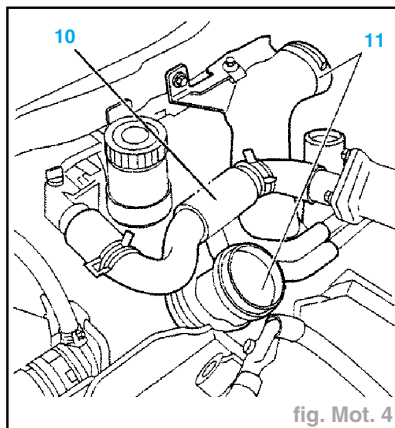


fig. Mot. 4

- Déposer :
 - le cache calculateur,
 - le calculateur.
- Déposer le support du calculateur d'injection en écartant le relais double.
- Déconnecter l'électrovanne de purge canister et ramener le connecteur côté compartiment moteur.
- Débrancher les deux connecteurs (1) (fig. Mot. 5).

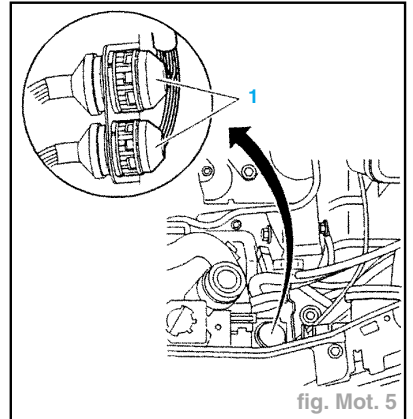


fig. Mot. 5

- Ramener le faisceau vers le groupe motopropulseur.
- Faire chuter la pression dans la rampe d'alimentation des injecteurs, en utilisant une pompe manuelle à dépression.
- Débrancher (fig. Mot. 6) :
 - les raccords encliquetables (18) d'arrivée et de retour carburant,
 - le câble d'accélérateur.

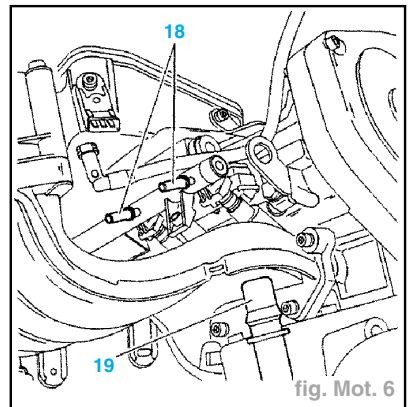


fig. Mot. 6

- Débrancher (fig. Mot. 7) :
 - le tuyau d'entrée d'aérotherme (20),
 - le raccord encliquetable (21) de prise de dépression pour l'assistance au freinage,
 - le câble d'embrayage,
- Débrancher :
 - les rotules de commande de boîte de vitesses,
 - le tuyau d'entrée d'eau sur le collecteur d'entrée d'eau.
- Désaccoupler le tuyau d'échappement du collecteur.
- Déposer le compresseur de climatisation et le fixer sur un élément de caisse.
- Dévisser et déposer les pattes support (24) et (25) du circuit de climatisation (fig. Mot. 8).

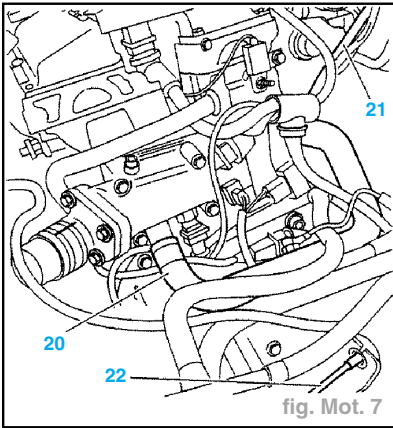


fig. Mot. 7

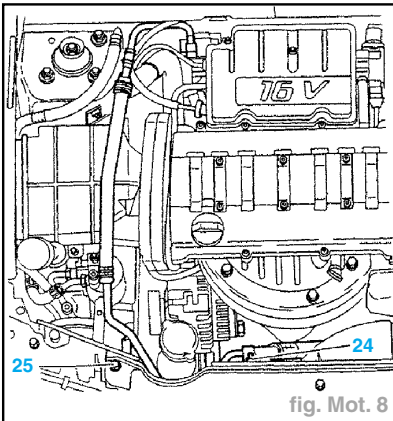


fig. Mot. 8

- Pour donner de la souplesse, écarter le circuit de climatisation.
- Déposer la biellette anticouple.
- Mettre en place le palonnier (6) (fig. Mot. 9).

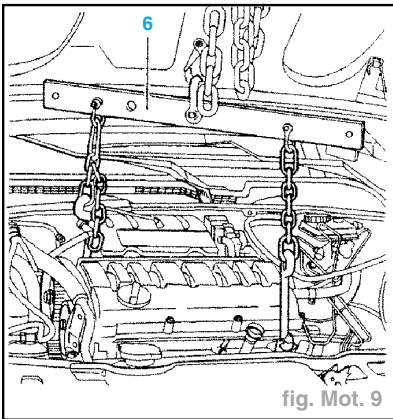


fig. Mot. 9

- Déposer :
 - l'écrou à rondelle du support moteur gauche,
 - le support moteur droit,
 - la cale élastique de la boîte de vitesses.
- Descendre le groupe motopropulseur par le dessous du véhicule.

REPOSE

- Remplacer systématiquement les écrous Nylstop.
- Remplacer les joints à lèvres de sortie de pont après avoir garni de graisse l'intervalle entre les lèvres.

SUSPENSION MOTEUR (couples de serrage)

Moteurs TU5J4

• Support G sur BV

1 : 6,5 daN.m - 2 : 3 daN.m - 3 : 2,4 daN.m

Nota : Utiliser de la graisse G7 : en 1.

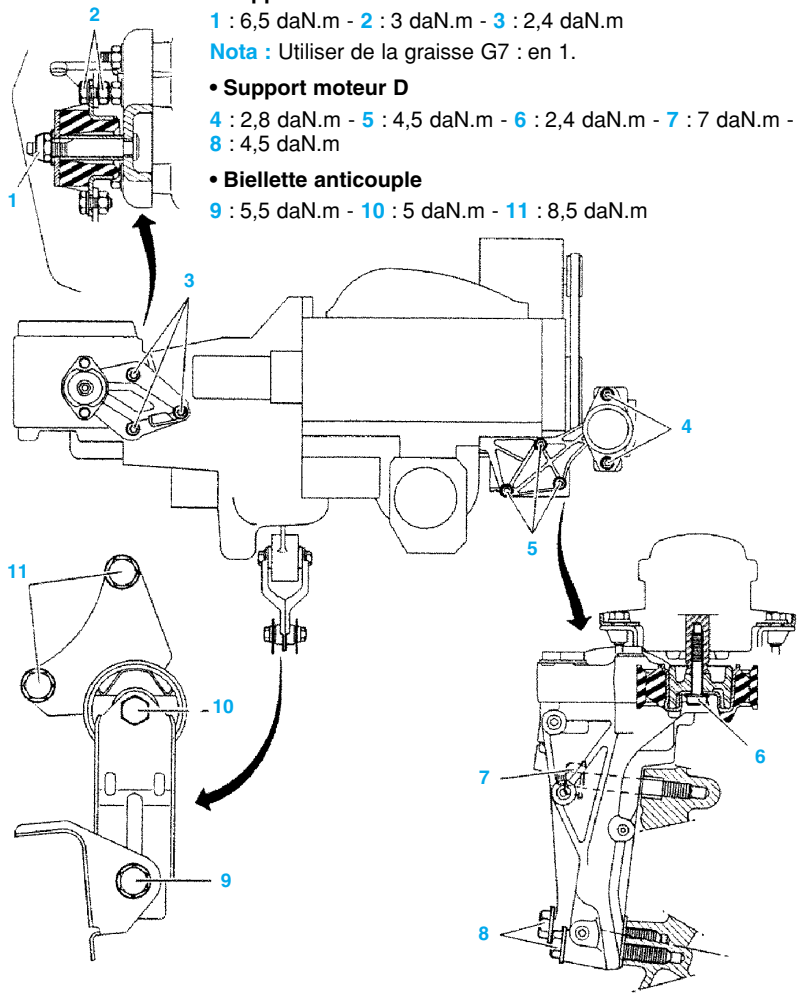
• Support moteur D

4 : 2,8 daN.m - 5 : 4,5 daN.m - 6 : 2,4 daN.m - 7 : 7 daN.m -

8 : 4,5 daN.m

• Biellette anticouple

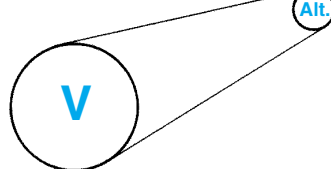
9 : 5,5 daN.m - 10 : 5 daN.m - 11 : 8,5 daN.m



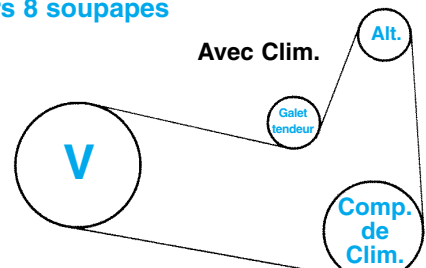
COURROIE D'ACCESSOIRES

Moteurs 8 soupapes

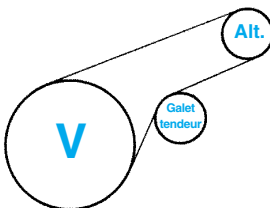
Sans Clim.



Avec Clim.

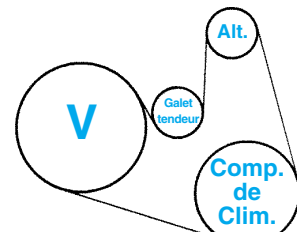


Sans Clim.



Moteur 16 soupapes

Avec Clim.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Mettre en place le moteur.
- Graisser la partie inférieure de la cale élastique de boîte de vitesses avec de la graisse G7.
- Reposer :
 - la cale élastique de boîte de vitesses,
 - le support moteur droit et ses vis de fixation.
- Respecter les couples de serrage des supports moteur (voir encadré correspondant).
- Procéder en sens inverse des opérations de dépose.
- Remplir la boîte de vitesses.
- Contrôler l'étanchéité du circuit de refroidissement.
- Reposer la batterie et son support.
- Mettre le contact pendant 10 s.
- Remplir et purger le circuit de refroidissement.
- Effectuer la procédure d'initialisation du calculateur injection d'allumage.

Mise au point du moteur

Jeu aux soupapes

CONTRÔLE ET RÉGLAGE

Nota : • Cette méthode ne s'applique pas au moteur TU5J4 car ses poussoirs sont à rattrapage de jeu automatique.
 • Le contrôle et le réglage ne peuvent être fait qu'après 2 h minimum de refroidissement.

- Déposer (fig. Mot. 10) :
 - le couvre-culasse et son joint (1),
 - les deux entretoises (2),
 - la tôle déflectrice (3).

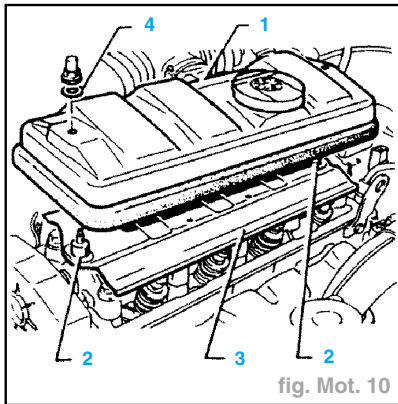


fig. Mot. 10

- Mettre la soupape d'échappement du cylindre n°1 en pleine ouverture et contrôler le jeu à la soupape d'échappement du cylindre n°4 et à la soupape d'admission du cylindre n°3.
- Contrôler avec une jauge d'épaisseur, le jeu entre culbuteur et soupape (fig. Mot. 11).
- Valeur (mm) :
 - admission 0,2
 - échappement 0,4
- Pour le réglage, dévisser le contre-écrou et agir sur la vis du grain d'appui du culbuteur.

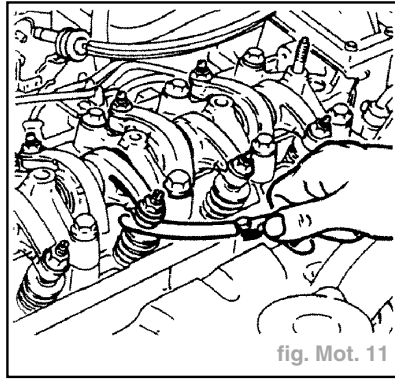


fig. Mot. 11

- Serrer le contre-écrou à 0,8 daN.m.
- Pour les autres soupapes, suivre l'ordre du tableau ci-dessous.
- Après contrôle et réglage, remonter les éléments précédemment déposés.
- Remplacer le joint de couvre-culasse (si nécessaire).
- Soupape d'échappement en pleine ouverture*, régler :

*	Admission	Échappement
1	3	4
3	4	2
4	2	1
2	1	3

- Serrer les écrous de couvre-culasse à 0,5 daN.m.

Distribution

Moteurs 8 soupapes

DÉPOSE DE LA COURROIE CRANTÉE

- Lever et caler le véhicule, roue AV pendantes.
- Déposer :
 - la roue AV droite,
 - le pare-boue AV droit,
 - la courroie d'accessoires,
 - la poulie de vilebrequin,
 - les carters de distribution.

Nota : Déposer les bougies d'allumage, pour faciliter la rotation du vilebrequin.

- Tourner le moteur par la vis de vilebrequin (1) (fig. Mot. 12).

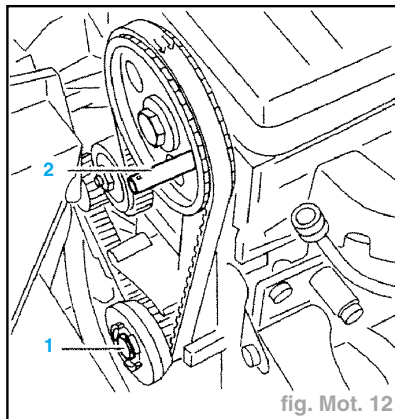


fig. Mot. 12

- Piger la poulie d'arbre à cames à l'aide de la pige (2) réf. : 4507-TB.
- Piger le volant-moteur à l'aide de la pige (1) réf. : 4507-T1 (fig. Mot. 13).

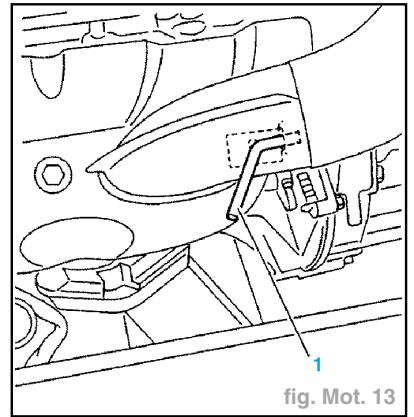


fig. Mot. 13

- Desserrer l'écrou du galet tendeur (2) (fig. Mot. 14).

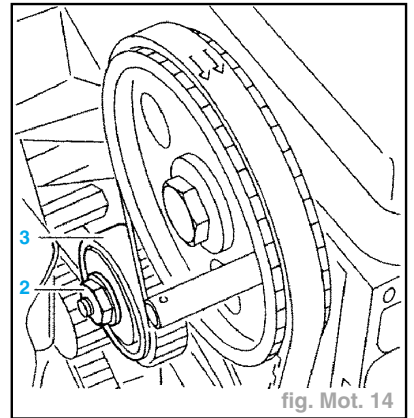


fig. Mot. 14

- Détendre complétement la courroie en agissant sur le galet tendeur (3).
- Déposer la courroie de distribution.

Impératif : Vérifier que le galet tendeur tourne librement (absence de points durs).

REPOSE

Nota : Vérifier que les piges de calage soient en place.

Attention : Respecter le sens de montage de la courroie ; les flèches "a" indiquent le sens de rotation du vilebrequin (fig. Mot. 15).

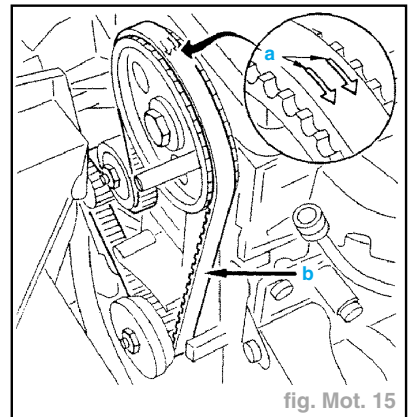


fig. Mot. 15

- Reposer la courroie de distribution.
- Mettre en place la courroie de distribution, brin "b" bien tendu, dans l'ordre suivant :
 - pignon de vilebrequin,
 - poulie d'arbre à cames,
 - poulie de pompe à eau,
 - galet tendeur.
- Mettre le galet tendeur au contact de la courroie.
- Serrer l'écrou (2) (fig. Mot. 14).
- Déposer les piges (1) et (2) (fig. Mot. 12 et 13).

Prévention de la courroie de distribution

- Placer l'outil (4) (appareil de mesure des tensions de courroies **SEEM C-TRONIC 105-5**) sur le brin tendu de la courroie (fig. Mot. 16).

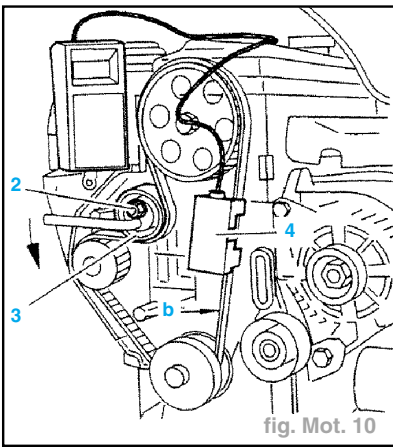


fig. Mot. 10

- Desserrer l'écrou (2).
- Tourner le galet (3) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, à l'aide du carré d'entraînement, jusqu'à afficher **45 ± 3 unités SEEM**.
- Serrer l'écrou (2).
- Déposer l'outil (4).
- Effectuer quatre tours de vilebrequin dans le sens normal de rotation.

Impératif : Ne jamais faire tourner le vilebrequin en arrière.

- S'assurer du calage correct de la distribution en reposant les piges (1) et (2).
- Déposer les piges (1) et (2).
- Desserrer l'écrou (2).
- Détendre sans excès la courroie.

Réglage de la tension de pose de la courroie

- Placer l'outil (4) sur le brin tendu de la courroie.
- Tendre la courroie de distribution :
 - courroie neuve : **41 ± 3 unités SEEM**
 - courroie réutilisée : **35 ± 3 unités SEEM**
- Serrer l'écrou (2).

Impératif : Si la valeur relevée est en dehors de la tolérance, recommencer l'opération de tension.

- Déposer l'outil (4).

Contrôle de la tension de courroie

- Effectuer deux tours de vilebrequin dans le sens normal de rotation.
- Piger le volant-moteur à l'aide de la pige (1) (fig. Mot. 13).

- Déposer la pige (1).
- Placer l'outil (4) sur le brin tendu de la courroie.
- Valeurs de contrôle :
 - courroie neuve : **51 ± 3 unités SEEM**
 - courroie réutilisée : **45 ± 3 unités SEEM**

Opérations finales

- Reposer les bougies d'allumage.
- Reposer :
 - les carters de distribution,
 - la roue AV droite,
 - le pare-boue AV droit,
 - la poulie de vilebrequin,
 - la courroie d'accessoires.
- Remplacer le véhicule sur le sol.

Moteur 16 soupapes

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Vidanger le circuit de refroidissement.
- Déposer :
 - le boîtier de filtre à air,
 - le résonateur,
 - le cache du culbuteur,
 - le calculateur,
 - le support du calculateur, en écartant le relais double.
- Déposer (fig. Mot. 4) :
 - le tuyau d'entrée radiateur (10),
 - le col d'entrée d'air (11),
 - la courroie d'entraînement d'accessoires,
 - la poulie de vilebrequin.
- Débrider et écarter le tuyau de réfrigération.
- Déposer la plaque (8) (fig. Mot. 17).

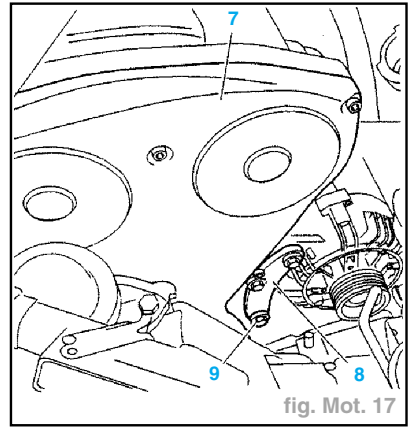


fig. Mot. 17

Attention : La vis (9) doit être déposée en même temps que la plaque (8).

- Déposer :
 - le carter de distribution (7),
 - l'écran thermique du collecteur d'échappement.
- Piger le volant-moteur à l'aide de la pige (2) réf. **4507-TA** (fig. Mot. 18).
- Mettre en place les piges (3) réf. **4533 TAC1** et **TAC2** (fig. Mot. 19).
- Déposer le carter de distribution inférieur.
- Desserrer la vis du galet tendeur.
- Déposer la courroie de distribution.

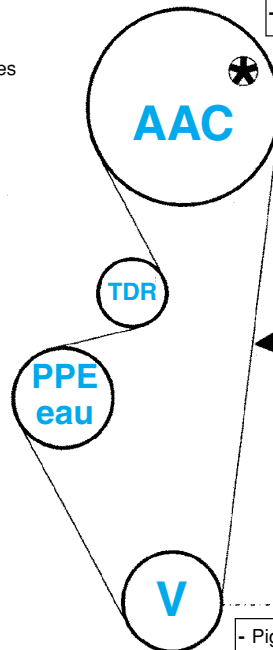
CALAGE DE LA DISTRIBUTION (moteur 8 soupapes)

▶ Point de contrôle tension de courroie

✱ Pige de calage

V Vilebrequin
 AAC Arbre à cames
 TDR Tendeur

- Pige diamètre **10 mm**
 - Référence Citroën **4507-TB**



- Outil contrôle de tension **SEEM**
 - Tension de pose : comprise entre **38 et 44 Unités Seem**
 - Tension de contrôle : comprise entre **49 et 54 Unités Seem**

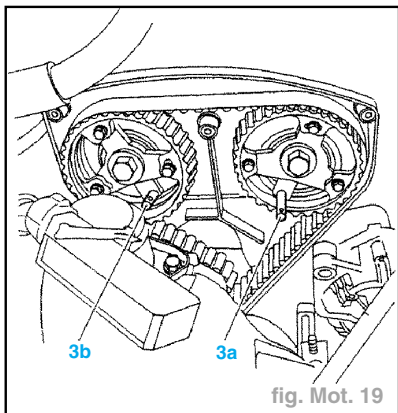
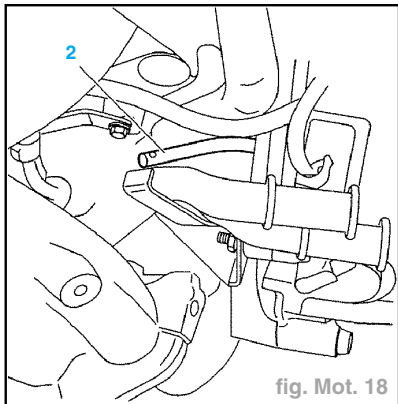
- Pige de diamètre **6 mm**
 - Référence Citroën **4507-TA**
 - Pige située dans l'axe du vilebrequin sur volant-moteur, côté échappement

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

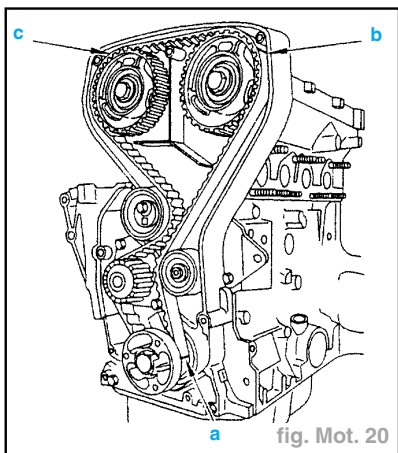
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



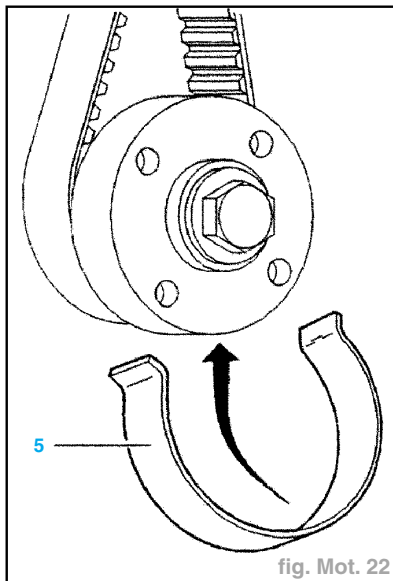
REPOSE

- Desserrer les six vis de fixation des poulies sur les moyeux en conservant un léger frottement entre les vis et les poulies.
- Vérifier que les galets de distribution tournent librement (absence de points durs).
- La courroie est munie de trois repères "a" "b" et "c" respectivement en regard des dents (1), (52) et (72) de la courroie (fig. Mot. 20).



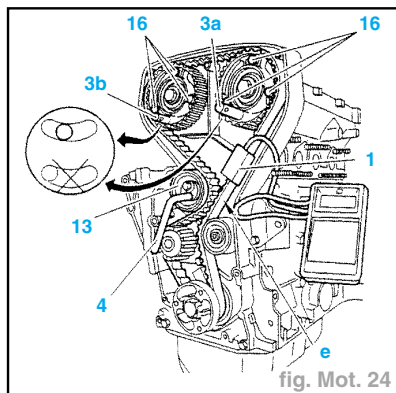
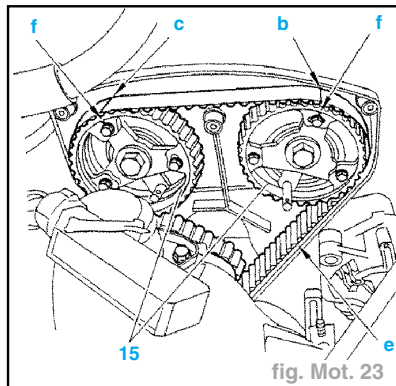
- Ces repères sont des traits de peinture blanche sur le dos de la courroie en face des dents correspondantes.
- Reposer la courroie.
- Aligner le repère "a" de la courroie avec la rainure "d" du pignon de vilebrequin (fig. Mot. 21).

- Poser l'outil (5) réf. 4533 TAD (fig. Mot. 22).



- Amener les deux poulies (15) en butée de boutonnière dans le sens horaire (fig. Mot. 23).
- Maintenir le brin "e" bien tendu.
- Mettre en place la courroie sur la poulie d'arbre à cames d'admission, en alignant les repères "b" et "c" de la courroie avec les repères "f" des poulies.
- En maintenant la courroie dans cette position, chasser la courroie sur le pignon de pompe à eau et le galet tendeur.
- Mettre en place l'outil (1) (appareil de mesure des tensions de courroies SEEM C-TRONIC 105-5) sur le brin "e"

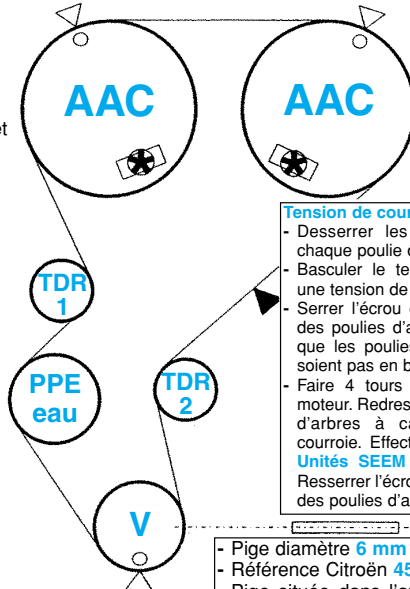
en prenant soin de ne pas le mettre en contrainte avec l'environnement (fig. Mot. 24).



- A l'aide de l'outil (4) (carré réf. 4507 TJ), tourner le galet tendeur (13) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pour afficher 63 unités SEEM.

CALAGE DE LA DISTRIBUTION (moteur 16 soupapes)

- ▷ Repère sur courroie
 - ▶ Point de contrôle tension courroie
 - Repère sur pignon
 - ✱ Pige de calage
- V Vilebrequin
 AAC Arbre à cames
 TDR Tendeur ou galet
 PPE Pompe



Tension de courroie :

- Desserrer les 3 vis de fixation de chaque poulie d'arbre à cames.
- Basculer le tendeur 1 pour atteindre une tension de 63 Unités SEEM.
- Serrer l'écrou du tendeur et les 6 vis des poulies d'arbres à cames. Vérifier que les poulies d'arbres à cames ne soient pas en butée de boutonnière.
- Faire 4 tours au moteur. Repérer le moteur. Redresser les 6 vis des poulies d'arbres à cames et détendre la courroie. Effectuer une tension de 37 Unités SEEM à l'aide du contrôleur. Resserrer l'écrou du tendeur et les 6 vis des poulies d'arbres à cames

- Pige diamètre 6 mm
- Référence Citroën 4507-TA
- Pige située dans l'axe du vilebrequin sur volant-moteur, côté échappement

- Dans cette position, serrer la vis de fixation du galet tendeur (13) à 2 daN.m.
- Serrer les six vis (16) à 1 daN.m.
- Vérifier que les poulies d'arbre à cames ne soient pas en butée de boutonnière (en déposant une vis) (fig. Mot. 24).
- Les repères sur la courroie sont alignés avec les repères du pignon et des poulies.
- Si ce n'est pas le cas, recommencer l'opération.
- Déposer les outils (1), (5) et (2), (3).
- Effectuer quatre tours de vilebrequin dans le sens de rotation moteur.
- Sans revenir en arrière, piger le volant-moteur à l'aide de la pige (2) (fig. Mot. 18).
- Desserrer les six vis (16) en conservant un léger frottement avec la poulie (fig. Mot. 24).
- Piger les moyeux d'arbres à cames, à l'aide des piges (3) (fig. Mot 19).
- Dans certain cas, une légère rotation de l'arbre à came peut être nécessaire (par la vis de fixation du moyeu).
- Mettre en place l'appareil (1) (fig. Mot. 24).
- Desserrer la vis de fixation du galet tendeur (13) dans le sens des aiguilles d'une montre, pour afficher 37 unités SEEM.
- Dans cette position, serrer la vis de fixation du galet tendeur (13) à 2 daN.m.
- Serrer les six vis (16) à 1 daN.m.
- Déposer les outils (1), (2), (3), et (4).
- Reposer le carter de distribution (7).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Rebrancher la batterie.
- Mettre le contact pendant 10 s.
- Remplir et purger le circuit de refroidissement.
- Effectuer la procédure d'initialisation du calculateur injection d'allumage.

Refroidissement

VIDANGE

- Déposer le bouchon du vase d'expansion (accolé au radiateur).
- Ouvrir les vis de purge (voir encadré).
- Vidanger :
 - le radiateur par la vis (2) de vidange (fig. Mot. 25).
 - le carter-cylindres par le bouchon (3) (fig. Mot. 26).
- Laisser s'écouler le liquide de refroidissement.

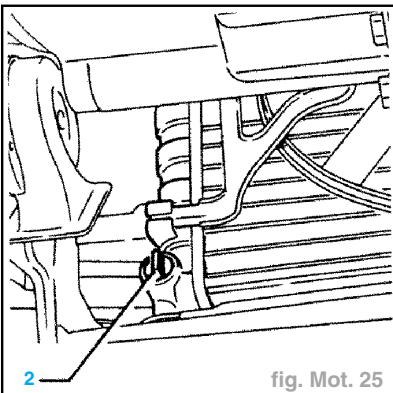
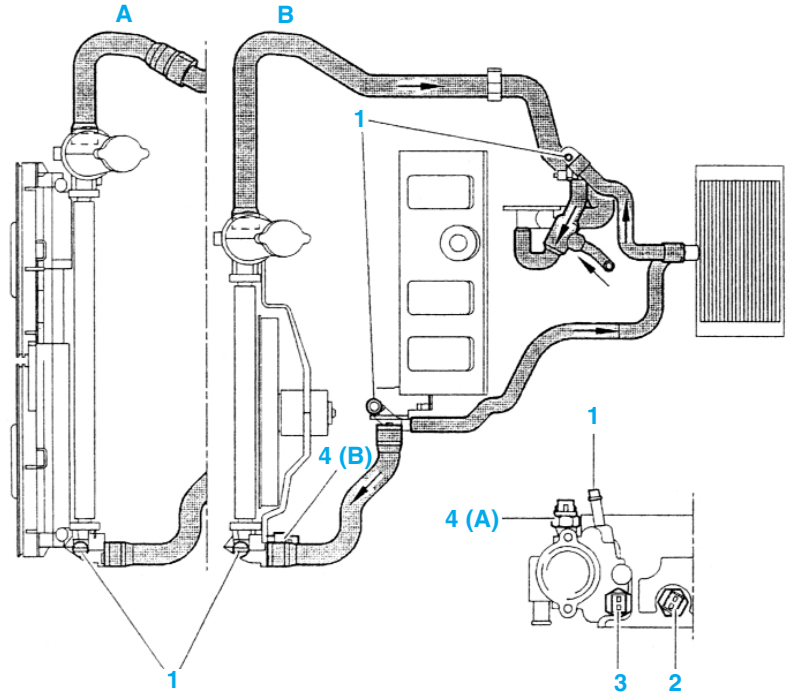


fig. Mot. 25

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

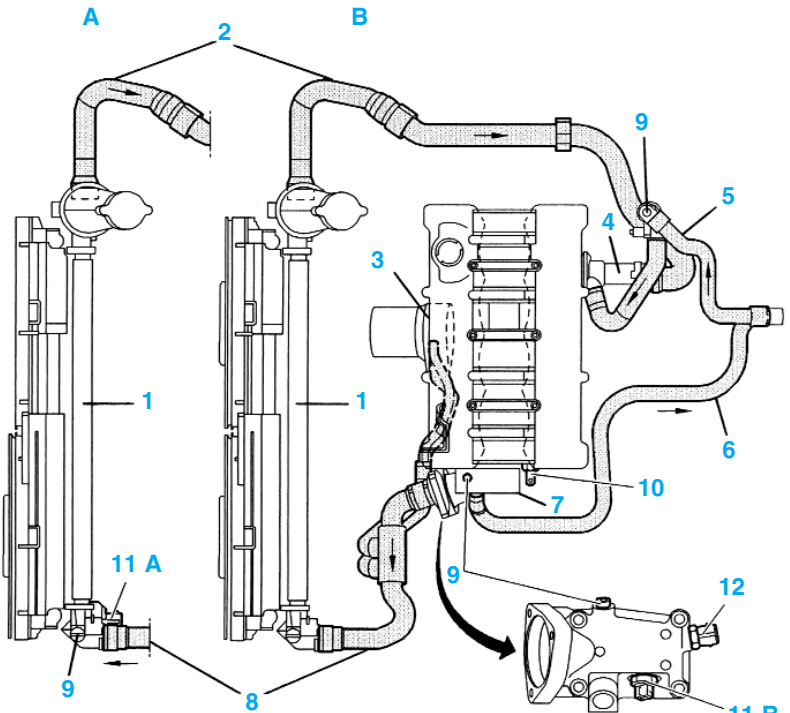
Moteurs 8 soupapes



1 : Vis de purge - 2 : Thermocontact - 3 : Thermistance injection - 4 : Thermistance température d'eau - A : Avec climatisation - B : Sans climatisation

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Moteur 16 soupapes



1 : Radiateur d'eau - 2 : Tuyau de sortie/entrée moteur - 3 : Échangeur huile/eau avec filtre à huile - 4 : Collecteur d'entrée d'eau - 5 : Tuyau sortie aérotherme/entrée moteur - 6 : Tuyau sortie moteur/entrée aérotherme - 7 : Boîtier sortie d'eau - 8 : Tuyau entrée moteur/entrée radiateur/entrée et sortie échangeur huile/eau - 9 : Vis de purge - 10 : Thermocontact d'alerte - 11A : Thermocontact de motoventilateur - 11B : Thermistance + bidon - 12 : Thermistance injection - A : Sans climatisation - B : Avec climatisation

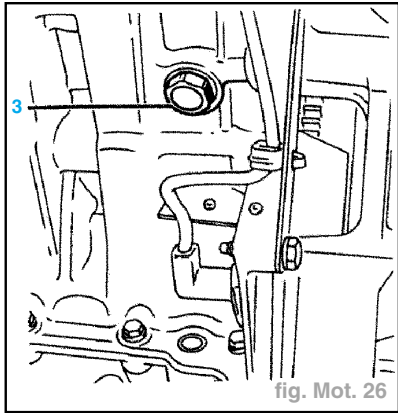


fig. Mot. 26

- Fermer les vis de vidange.

REPLISSAGE ET PURGE

- Ouvrir toutes les vis de purge (voir encadré).
- Placer le cylindre de charge (1) réf. 4520 T sur le boîtier de dégazage (fig. Mot. 27).

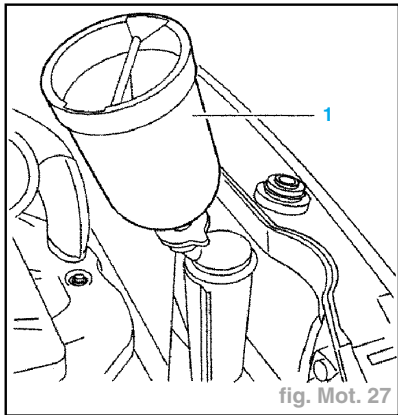


fig. Mot. 27

- Remplir lentement.
- Fermer chaque vis de purge dès que le liquide coule sans bulle d'air.
- Respecter l'ordre suivant :
 - la vis de purge du boîtier d'eau,
 - la vis de purge du radiateur,
 - la vis de purge du chauffage.
- Mettre en marche le moteur puis accélérer jusqu'à environ 2000 tr/min.
- Maintenir ce régime jusqu'au premier cycle de refroidissement (enclenchement et arrêt de ou des motoventilateur(s)).
- Arrêter le moteur et attendre son refroidissement.
- Déposer le cylindre de charge (1).
- Contrôler le niveau et compléter si nécessaire.

Lubrification

CONTRÔLE DE LA PRESSION D'HUILE

- Le contrôle de la pression d'huile s'effectue moteur chaud et après vérification du niveau d'huile.
- Déposer le manocontact de pression d'huile.
- Monter à la place du manocontact le manomètre et son flexible (fig. Mot. 28).

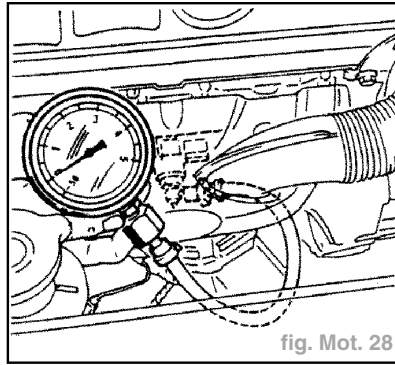


fig. Mot. 28

- Relever les pressions à plusieurs régimes.
- Comparer les valeurs trouvées au tableau ci-après.
- Déposer le manomètre et son raccord.
- Reposer le manocontact de pression d'huile, muni d'un joint neuf et serrer 2 daN.m.

Nota : • Les valeurs moyennes indiquées ci-dessous s'entendent moteur chaud (température d'huile : 90°C) et moteur neuf.
 • Une diminution d'environ 0,4 bar peut être considéré comme normale en fonction du kilométrage.

Régime moteur (tr/min)	Pression (bar)
ralenti	1,5
1000	2
2000	3
4000	4

Allumage - Injection

Outillage de diagnostic

BOÎTIER ELIT : 4125-T

- L'outil permet :
 - la lecture des défauts,
 - l'effacement des défauts,
 - les mesures des paramètres,
 - le test des actionneurs,
 - l'identification du calculateur d'injection,
 - le "téléchargement" du programme du calculateur (uniquement avec eprom de type "flash")

BOÎTE À BORNES : 4109-T

- L'outil permet la lecture des tensions et des résistances : faisceau 5 voies.

STATION 26 A

- L'outil permet :
 - la lecture des défauts,
 - l'effacement des défauts,
 - les mesures des paramètres,
 - le test des actionneurs,
 - l'identification du calculateur d'injection,
 - le test de démarrage/simulation,
 - le contrôle du système d'allumage,
 - le contrôle du système d'injection.

Diagnostic gestion moteur Bosch MA3-1

TABLEAU DE RECHERCHE DES PANNES

Liste des défauts

Nota : Le voyant d'autodiagnostic s'allume dans le cas des défauts suivants : 8-13-14-15.

Impératif : Après effacement d'un défaut, il est nécessaire de réinitialiser le calculateur : couper le contact puis le remettre. Attendre 3 secondes avant de démarrer le moteur.

- 1 Thermistance air admission (1240)
- 2 Thermistance eau moteur (1220)
- 3 Potentiomètre axe papillon (1317) sur boîtier papillon
- 4 Contact de position ralenti (1226)
- 5 Actuateur (1226)
- 6 Capteur de régime moteur (1313)
- 7 Butée de régulation de richesse (butée basse)
- 8 Butée de régulation de richesse (butée haute)
- 9 Sonde à oxygène (1350)
- 10 Commande du relais de pompe à essence (1304)
- 11 Électrovanne purge canister (1215)
- 12 Injecteur (1330)
- 13 Bobine des cylindres 1 et 4 (1135)
- 14 Bobine des cylindres 2 et 3 (1135)
- 15 Tension d'alimentation du calculateur (1320)
- 16 Calculateur d'injection (1320)
- 17 Capteur de vitesse véhicule (1620) (motorisation TU1M+)

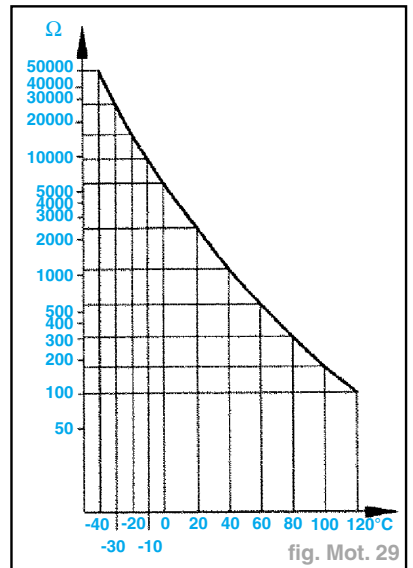
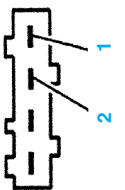

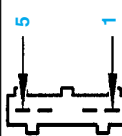
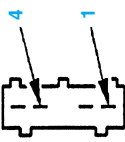
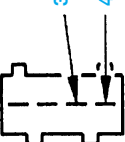



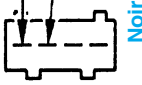

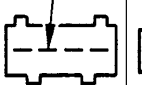







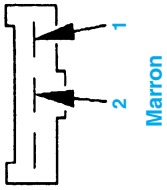

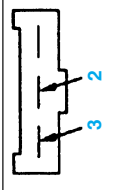


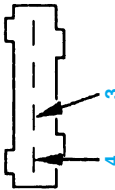
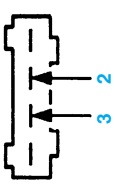
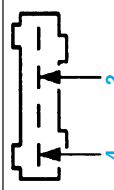
fig. Mot. 29


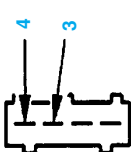
DÉFAUT 1 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Thermistance air admission (1240) (boîtier papillon)	Débranché	27-26	 <p>2 1 Gris</p>	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Calculateur débranché : mesurer la résistance de la sonde en fonction de la température (fig. Mot. 29) Appareil(s) de contrôle : voltmètre Calculateur branché : contact mis, élément débranché Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. 5 V	oui Température d'air = 20°C
	Branché				
DÉFAUT 2 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Thermistance eau (boîtier sortie sortie d'eau (culasse))	Débranché	25-26	 <p>Vert</p>	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Calculateur débranché : mesurer la résistance de la sonde en fonction de la température (fig. Mot. 29) Appareil(s) de contrôle : voltmètre Calculateur branché : contact mis, élément débranché Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. 5 V	oui Température d'eau = 85°C
	Branché				
DÉFAUT 3 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Potentiomètre axe papillon (1336) Implantation : corps d'injection monopoint (CIM)	Branché	12-26		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. 5 V	oui

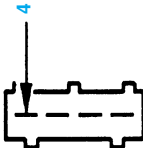

DÉFAUT 3 (mineur) (suite)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Potentiomètre axe papillon (1336) Implantation : corps d'injection monopoint (CIM)	Branché	29-26		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis Vérifier la piste 2 : U = env. 0 V Accélérer à fond Vérifier la piste 2 : U = env. 4,2 V	oui
DÉFAUT 4 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Contact de position ralenti (1226) (motorisation TU9M)	Branché	31-19	 Noir	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = 0 V Accélérer le moteur Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. U batterie	oui
	Débranché	31-19	 Noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance de l'élément : R = infini Accélérer le moteur Contrôler la résistance de l'élément : R = env. 0 ohm	
Contact de position ralenti (1226) (motorisation TU1M+)	Branché	31-19	 Noir	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = 0 V Accélérer le moteur Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. U batterie	oui
	Débranché	31-19	 Noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance de l'élément : R = infini Accélérer le moteur Contrôler la résistance de l'élément : R = env. 0 ohm	

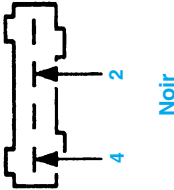
DÉFAUT 5 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Actuateur deralementi (1226) Implantation : corps d'injection monopoint (CIM) (motorisationTU9M)	Branché	15-33		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance de l'élément : R = env. 11 ohms	Faire un test actionneur pour vérifier que l'actionneur de ralenti fonctionne
					
	Débranché	15		Connecteur actuateur de ralenti débranché Contrôler la résistance entre les bornes 33 et 1 du connecteur 4 voies noir ; R = env. 0 ohm	
					
					
					
Actuateur deralementi (1226) Implantation : corps d'injection monopoint (CIM) (motorisationTU1M+)	Débranché	15-33		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance de l'élément : R = env. 37 ohms	
					
		15		Connecteur actuateur de ralenti débranché Contrôler la résistance entre les bornes 15 et 6 du connecteur 6 voies noir ; R = env. 0 ohm	
					

DÉFAUT 6 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur vitesse moteur (1313) (sur carter d'embrayage)	Débranché	11-30		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : 300 ohms < R < 400 ohms Contrôler les valeurs suivantes : valeur de l'entrefer 0,5 à 1,5 mm L'entrefer n'est pas réglable Volant ; faux-rond non réglable : 0,4 maximum	Non
				Isolément de la bobine par rapport à la masse R = infini	
					
DÉFAUT 7 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Auto-adaptation régulation de richesse (butée basse) - mélange trop riche				Autres défauts présents : réparer les fonctions incidentées Vérifier le chauffage de la sonde Lambda: (fusible F11 BF01 masse M4A) Vérifier l'absence de l'une des anomalies suivantes : injecteur fuyard la pression essence tuyau retour carburant bouché filtre à air colmaté électrovanne purge canister bloqué en position ouverte Vérifier l'état de l'allumage et des bougies Vérifier les compressions dans les cylindres Vérifier la conformité du carburant Vérifier que l'échappement n'est pas bouché	Oui

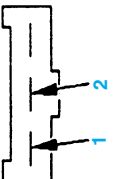
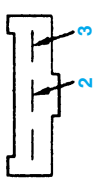
DÉFAUT 8 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Auto-adaptation régulation de richesse (butée basse) - mélange trop riche				Autres défauts présents : réparer les fonctions incidées Vérifier le chauffage de la sonde Lambda : (fusible F11 BF01 masse M4A) Vérifier l'absence de l'une des anomalies suivantes : prise d'air sur l'échappement (avant la sonde Lambda), la pression essence, filtre à essence colmaté, grippage de l'injecteur Vérifier la conformité du carburant	Oui
DÉFAUT 9 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Sonde à oxygène (1350)	Branché	10-28		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Moteur chaud + moteur tournant Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : 0 < U < 1 volts Vérifier le fusible F11 (boîtier fusible BF01 sous capot moteur)	Oui
	Débranché	10		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler continuité et isolement fils entre bornes 10 et 3 : (10) calculateur d'injection - (3) sonde à oxygène	
		28		Contrôler continuité et isolement fils entre bornes 28 et 4 : (28) calculateur d'injection - (4) sonde à oxygène	
	Débranché	14-10		Contrôler continuité et isolement fils entre bornes 2 et la masse M4A : (2) sonde à oxygène	
		14-28		Contrôler continuité et isolement des fils, R = env. infini Contrôler continuité et isolement des fils, R = env. infini	

DÉFAUT 10 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Relais de pompe à essence (1304) (commande)	Branché	3-14	Relais double connecté	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Déposer le fusible F9 (pompe à carburant) (boîtier fusibles BF01 sous le capot moteur) Lancer la commande "activation" : claquement du relais Sinon, contact mis : contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. U batterie Reposer le fusible F9	Non
DÉFAUT 11 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Électrovanne purge canister (1215) (commande)	Branché	5-14	 Noir	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Lancer l'activation : la commande de l'élément est excitée 2 fois par seconde durant 15 secondes (vérifier que l'on entend un battement dans l'aile avant droite) S'assurer que l'élément réagit à chaque mise sous tension	Non
	Débranché	5-37		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : entre 25 et 50 ohms	
DÉFAUT 12 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Injecteur (1330)	Branché			Lancer l'activation : s'assurer qu'un claquement (perceptible) se produit	Non
	Débranché	17-37	 Gris	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : R = env. 7 ohms	

DÉFAUT 12 (mineur) (suite)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Injecteur (1330)	Branché	17	 <p>4</p> <p>Gris</p>	<p>Lancer l'activation : s'assurer qu'un claquement (perceptible) se produit</p> <p>Appareil(s) de contrôle : ohmmètre</p> <p>Débrancher l'injecteur.</p> <p>Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 17 et 4 :</p> <p>(17) calculateur d'injection - (4) injecteur</p> <p>Contrôler la valeur de la résistance R :</p> <p>R = env. 0 ohms</p>	Non
	Débranché				
DÉFAUT 13 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Bobine des cylindres 1 et 4 (1135) (sur culasse)	Débranché		 <p>1</p> <p>4</p> <p>Noir</p>	<p>Appareil(s) de contrôle : ohmmètre</p> <p>Contrôler : résistance circuit primaire</p> <p>R = env. 0,8 ohms</p> <p>Contrôler : circuit secondaire bobine BOSCH</p> <p>R = env. 14000 ohms</p> <p>Contrôler : circuit secondaire bobine SAGEM</p> <p>R = env. 7100 ohms</p> <p>Contrôler : circuit secondaire bobine VALEO</p> <p>R = env. 8600 ohms</p> <p>Contrôler la continuité du faisceau d'allumage entre la borne 1 (calculateur) et la borne 1 (bobine)</p> <p>Appareil(s) de contrôle : voltmètre</p> <p>Contact mis : vérifier la tension entre les bornes 3 et 4 (bobine) et une masse :</p> <p>U = env. U batterie</p>	Non

DÉFAUT 14 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Bobine des cylindres 2 et 3 (1135) (sur culasse)	Débranché			Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler : résistance circuit primaire R = env. 0,8 ohms Contrôler : circuit secondaire bobine BOSCH R = env. 14000 ohms Contrôler : circuit secondaire bobine SAGEM R = env. 7100 ohms Contrôler : circuit secondaire bobine VALEO R = env. 8600 ohms Contrôler la continuité du faisceau d'allumage entre la borne 20 (calculateur) et la borne 2 (bobine)	Non
				Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis : vérifier la tension entre les bornes 3 et 4 (bobine) et une masse : U = env. U batterie	
DÉFAUT 15 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Calculateur injection allumage (tension d'alimentation)	Branché	18-19 37-19 37-14 37-2 18-14 18-2	Batterie	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : 10 < U < 15,5 volts Sinon : a) contrôler l'alimentation et la masse du calculateur b) vérifier le circuit de charge	Oui
DÉFAUT 16 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Calculateur d'injection (1320)				Autres défauts présents : réparer les fonctions incidées Le moteur fonctionne : contrôler l'alimentation et la masse du calculateur Sinon, calculateur hors service	Oui

DÉFAUT 17 (mineur) (motorisation TU1M+)

Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur vitesse véhicule (1620) (boîte de vitesses mécanique)	Branché	2		Appareil(s) de contrôle : voltmètre S'assurer du bon fonctionnement du compteur kilométrique Contact mis : contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. U batterie	Oui
		19-9		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Roués tournantes : contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. 6 volts	

CONTRÔLE PRATIQUE DU CAPTEUR DE VITESSE

- Pendant le roulage du véhicule ; positionner le levier de sélection au point mort :
- le régime de ralenti moteur reste à **1100 tr/min** jusqu'à l'arrêt du véhicule, puis descend à **850 tr/min**.
- si la valeur du ralenti moteur est différente, vérifier le capteur de vitesse véhicule.

Diagnostic gestion moteur Magneti-Marelli 1AP81 et 1AP41

RECONNAISSANCE DES RAPPORTS DE BOITE DE VITESSES

Attention : Après le débranchement ou le remplacement du calculateur: effectuer la procédure de reconnaissance des rapports de la boîte de vitesses.

- La reconnaissance d'un rapport de vitesse s'effectue lors du passage à la vitesse supérieure, suivi d'un rétrogradage à la vitesse inférieure.
- Reconnaissance du rapport de: 1ère vitesse :
 - mettre le moteur en marche
 - engager le rapport de première vitesse, et démarrer le véhicule
 - monter le régime moteur à **3000 / 3500 tr/mn**
 - engager le rapport de seconde vitesse
 - monter le régime moteur à **3000 / 3500 tr/mn**
 - mettre la boîte de vitesses au point mort
 - laisser chuter le régime moteur, et engager le rapport de première vitesse
 - effectuer ces opérations pour les autres rapports de boîte de vitesses

Nota : On peut vérifier la reconnaissance des rapports de boîte de vitesses par le calculateur, en utilisant le boîtier ELIT (mesures paramètres).

TABLEAU DE RECHERCHE DES PANNES

Liste des défauts

Nota : Le voyant d'autodiagnostic s'allume dans le cas des défauts suivants : **11-12-13-14-16**.



- 1 Capteur de température d'air d'admission (**1240**) (boîtier papillon)
- 2 Capteur de température d'eau moteur (**1220**) (boîtier sortie d'eau culasse)
- 3 Relais double multifonctions de contrôle moteur (**1304**)
- 4 Potentiomètre papillon (**1316**) (boîtier papillon)
- 5 Moteur pas à pas de régulation de ralenti (**1225**)
- 6 Capteur de vitesse véhicule (**1620**) (boîte de vitesses mécanique)
- 7 Auto-adaptation régulation de richesse
- 8 Capteur pression air admission (**1312**)
- 9 Electrovanne purge canister (**1215**) (commande)
- 10 Capteur de régime moteur (**1313**)
- 11 Injecteurs essence (**1331-1332-1333-1334**)
- 12 Bobines d'allumage des cylindres 1-4 (**1135**) (sur culasse)
- 13 Bobines d'allumage des cylindres 2-3 (**1135**) (sur culasse)
- 14 Butée de régulation de richesse sonde à oxygène
- 15 Tension d'alimentation du calculateur (**1320**)
- 16 Calculateur de contrôle moteur (**1320**)
- 17 Sonde à oxygène (**1350**)
- 18 Régulation de cliquetis
- 19 Capteur de cliquetis (**1120**)

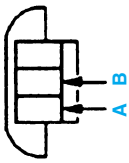
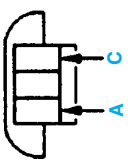
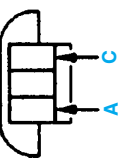

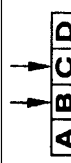
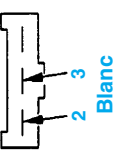
GÉNÉRALITÉS

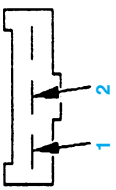


MÉCANIQUE



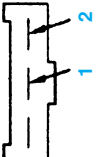
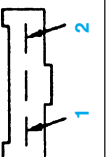
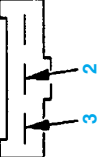
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

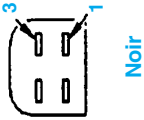
CARROSSERIE

DÉFAUT 1 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur de température d'air d'admission (1240) (boîtier papillon)	Débranché	17-29	 Gris	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Calculateur débranché Mesurer la résistance de la sonde en fonction de la température (fig. Mot. 29)	Oui Température d'air = température d'eau jusqu'à 65°C, puis valeur fixe à 65°C
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Calculateur branché Contact mis, élément débranché Contrôler la tension d'alimentation de l'élément U = env. 5 V	
DÉFAUT 2 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur de température d'eau moteur (1220) (boîtier sortie d'eau culasse)	Débranché	47-53	 Vert	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Calculateur débranché Mesurer la résistance du capteur en fonction de la température (fig. Mot. 29)	Oui Température d'eau = 95°C
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Calculateur branché Contact mis, élément débranché Contrôler la tension d'alimentation de l'élément U = env. 5 V	
DÉFAUT 3 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Relais double multifonctions de contrôle moteur (1304) (commande)	Branché	13-7	Relais double connecté	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Déposer le fusible F9 (pompe à carburant) (boîtier fusibles BF01 sous le capot moteur) Lancer la commande "activation" : claquement du relais Sinon, contact mis : contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. U batterie Reposer le fusibles F9	Non


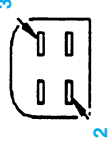
DÉFAUT 4 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Potentiomètre papillon (1316) (boîtier papillon)	Branché	53-16		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis : contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = 5 ± 0,5 V	Oui
				Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contact mis : contrôler la valeur de la résistance R : 1000 ohms < R < 1500 ohms	
	Débranché	23-53		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Position "ped levé" : R > 1000 ohms Position "ped à fond" : R < 3000 ohms En cas de remplacement du potentiomètre : effacer la mémoire calculateur pour réinitialiser le système d'autoadaptivité	
DÉFAUT 5 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Moteur pas à pas de régulation ralenti (1225)	Débranché	3-40		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Lancer l'activation La vibration du moteur pas à pas doit être perceptible Sinon, contrôler la résistance entre les bornes 3 et 4 : R = env. 50 ohms	Non
				Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance entre les bornes 21 et 20 : R = env. 50 ohms	
DÉFAUT 6 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur vitesse véhicule (1620) (boîte de vitesses mécanique)	Branché	28-36		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Roues tournantes : contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. 6 volts	Oui

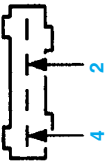

DÉFAUT 6 (mineur) (suite)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur vitesse véhicule (1620) (boîte de vitesses mécanique)	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre S'assurer du bon fonctionnement du compteur kilométrique Contact mis : contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. U batterie	Oui
Nota : Après débranchement ou remplacement du calculateur : effectuer la procédure de reconnaissance des rapports de la boîte de vitesses.					
DÉFAUT 7 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Auto-adaptation régulation de richesse				Autres défauts présents : réparer les fonctions incidentées, sinon, vérifier : Le chauffage de la sonde à oxygène, la pression d'essence, l'électrovanne purge canister bloquée en position ouverte, la fuite à l'échappement avant la sonde à oxygène Faire un test des actionneurs pour vérifier qu'un injecteur n'est pas bloqué ouvert	Oui
DÉFAUT 8 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur de pression d'air (1312)	Branché	17-34		Appareil(s) de contrôle : voltmètre contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. 5 V	Oui
			Gris 	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis : contrôler les tensions en fonction des conditions imposées : Déposer le capteur Débrancher le tuyau de dépression Faire varier la dépression à l'aide d'une pompe à vide manuelle Dépression 400 mb : U = env. 2,1 V Dépression 600 mb : U = env. 3,45 V Dépression 780 mb : U = env. 4,75 V Reposer le capteur	

DÉFAUT 9 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Électrovanne purge canister (1215) (commande)	Branché	24-35	 Noir	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Lancer l'activation : la commande de l'élément est excitée 2 fois par seconde durant 15 secondes (vérifier que l'on entend un battement dans l'aile avant droite) S'assurer que l'élément réagit à chaque mise sous tension	Non
	Débranché	24-35		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : entre 25 et 50 ohms	
DÉFAUT 10 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP81 Capteur vitesse moteur (1313)	Débranché	49-30	 Noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : 425 ohms < R < 525 ohms Contrôler les valeurs suivantes : valeur de l'entrefer 0,5 à 1,5 mm L'entrefer n'est pas réglable Volant ; faux-rond non réglable : 0,4 maximum	Non
	Débranché	49-30	 Marron	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : 300 ohms < R < 400 ohms Contrôler les valeurs suivantes : valeur de l'entrefer 0,5 à 1,5 mm L'entrefer n'est pas réglable Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Volant ; faux-rond non réglable : 0,4 maximum	
1AP41 Capteur vitesse moteur (1313) (sur carter d'embrayage)	Débranché	49-19		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre	Non
	Débranché	30-19		Isolément de la bobine par à rapport à la masse R = env. infini	


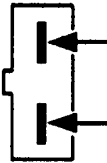
DÉFAUT 11 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Injecteurs essence (1331-1332) (1333-1334) (commande)	Débranché			Lancer l'activation : s'assurer qu'un claquement (perceptible) des injecteurs 1 et 4 se produit Lancer l'activation : s'assurer qu'un claquement (perceptible) des injecteurs 2 et 3 se produit Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 1 et (2) : 1 calculateur d'injection (2) injecteurs essence (n° 2 et n° 3) Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 2 et (2) : 2 calculateur d'injection - (2) injecteurs essence (n° 1 et n° 4) Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes (4) et 1 : (4) relais double - 1 injecteurs essence	Non
				Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : R = env. 14,5 ohms	
DÉFAUT 12 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP81 Bobine d'allumage des cylindres 1 et 4 (1135) (sur culasse)	Débranché			Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler : résistance circuit primaire R = env. 0,6 ohms Contrôler : résistance circuit secondaire Déposer la bobine - Retirer les prolongateurs haute tension - Vérifier la résistance entre les sorties haute tension 2-3 et 1-4 : R = env. 19000 ohms Contrôler la continuité du faisceau d'allumage entre la borne 30 (calculateur) et la borne 1 (bobine)	Non
				Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis, vérifier la tension entre les bornes 3 ou 4 (bobine) et une masse : U = env. U batterie Sinon, vérifier la tension entre la borne 1 (relais double) et une masse : U = env. U batterie	
				Contrôler la continuité entre les bornes 1 et (4) : 1 (relais double) - (4) (bobine)	
	Débranché				

DÉFAUT 12 (grave) (suite)

Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP41 Bobine des cylindres 1 et 4 (1135) (sur culasse)	Débranché		 Noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler : résistance circuit primaire R = env. 0,8 ohms Contrôler : résistance circuit secondaire Déposer la bobine - Retirer les prolongateurs haute tension - Vérifier la résistance entre les sorties haute tension 1-4 : R = env. 10200 ohms Contrôler la continuité du faisceau d'allumage entre la borne 55 (calculateur) et la borne 1 (bobine)	Non
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis, vérifier la tension entre les bornes 3 ou 4 (bobine) et une masse : U = env. U batterie	
DÉFAUT 13 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP81 Bobine d'allumage des cylindres 2 et 3 (1135) (sur culasse)	Débranché		 Noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler : résistance circuit primaire R = env. 0,8 ohms Contrôler : résistance circuit secondaire Déposer la bobine - Retirer les prolongateurs haute tension - Vérifier la résistance entre les sorties haute tension 2-3 et 1-4 : R = env. 19000 ohms Contrôler la continuité du faisceau d'allumage entre la borne 29 (calculateur) et la borne 2 (bobine)	Non
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis, vérifier la tension entre les bornes 3 ou 4 (bobine) et une masse : U = env. U batterie Sinon, vérifier la tension entre la borne 1 (relais double) et une masse : U = env. U batterie	
	Débranché			Contrôler la continuité entre les bornes 1 et (4) : 1 (relais double) - (4) (bobine)	

DÉFAUT 13 (grave) (suite)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP41 Bobine des cylindres 2 et 3 (1135) (sur culasse)	Débranché		 Noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler : résistance circuit primaire R = env. 0,8 ohms Contrôler : résistance circuit secondaire Déposer la bobine - Retirer les prolongateurs haute tension - Vérifier la résistance entre les sorties haute tension 2 et 3 : R = env. 10200 ohms Contrôler la continuité du faisceau d'allumage entre la borne 37 (calculateur) et la borne 2 (bobine)	Non
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis, vérifier la tension entre les bornes 3 ou 4 (bobine) et une masse : U = env. U batterie	
DÉFAUT 14 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Butée de régulation de richesse/retourant Sonde à oxygène (1350)	Branché moteur tournant	4-22	 Blanc	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Vérifier l'étanchéité des circuits admission et échappement Contrôle de la fonction sur le calculateur, attendre 2 minutes (préchauffage de la sonde) Lire la tension aux bornes 4 et 22 qui doit varier entre 0 et 1 V Sinon, vérifier : Les fils haute tension, l'étanchéité de la ligne d'échappement, la pression d'essence, les bougies d'allumage, grippage de l'injecteur, électrovanne purge canister bloquée en position ouverte, prise d'air à l'admission	Oui
DÉFAUT 15 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP81 Calculateur de contrôle moteur (1320) (tension d'alimentation)	Branché	13-36 36-35 35-54	Batterie	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : 10 < U < 15,5 volts Sinon : a) contrôler l'alimentation et la masse du calculateur - b) vérifier le circuit de charge	Oui

DÉFAUT 15 (mineur) (suite)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP41 Calculateur de contrôle moteur (1320) (tension d'alimentation)	Branché	13-36 36-35 35-54 52-54	Batterie	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : 10 < U < 15,5 volts Sinon : a) contrôler l'alimentation et la masse du calculateur - b) vérifier le circuit de charge	Oui
DÉFAUT 16 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Calculateur de contrôle moteur (1320)				Autres défauts présents : réparer les fonctions incidentées Le moteur fonctionne : contrôler l'alimentation et la masse du calculateur - Sinon, calculateur hors service	Oui
DÉFAUT 17 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Sonde à oxygène (1350) (sur la tubulure d'échappement)	Débranché	19-4 19-22		Vérifier le fusible F11 (boîtier fusible BF01 sous capot moteur) Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler continuité et isolement fils entre bornes 4 et (3) : 4 calculateur de contrôle moteur - (3) sonde à oxygène Contrôler continuité et isolement fils entre bornes 22 et (4) : 22 calculateur de contrôle moteur - (4) sonde à oxygène Contrôler l'isolement des fils par rapport au blindage : R = env. infini Vérifier le chauffage de la sonde à oxygène	Oui
DÉFAUT 18 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Régulation de cliquetis				Contrôler : La qualité du carburant, l'état mécanique du moteur, sinon, voir défaut "19"	Oui

DÉFAUT 19 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
1AP81 Régulation de cliquetis (1120)	Débranché		 Noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler le montage du capteur (couple de serrage 2 ± 0,5 daN.m) Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 1 et (15) : 1 capteur de cliquetis - (15) calculateur d'injection Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 2 et (18) : 2 capteur de cliquetis - (18) calculateur d'injection	Oui Retrait d'avance à l'allumage
1AP41 Régulation de cliquetis (1120)	Débranché	15-18 19-18 19-15	 Vert	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler le montage du capteur (couple de serrage 2 ± 0,5 daN.m) Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 1 et (15) : 1 capteur de cliquetis - (15) calculateur d'injection Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 2 et (18) : 2 capteur de cliquetis - (18) calculateur d'injection Contrôler l'isolement des fils : entre les bornes 15 et 18 entre les bornes 19 et 18 entre les bornes 19 et 15 : R = env. infini	Oui Retrait d'avance à l'allumage

Diagnostic gestion moteur Bosch MP5.2



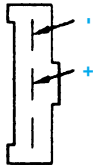
TABLEAU DE RECHERCHE DES PANNES


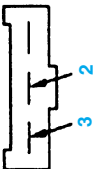

Liste des défauts



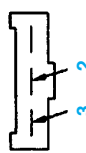


Nota : Le voyant d'autodiagnostic s'allume dans le cas des défauts suivants : **7-8-12**.


Impératif : Après l'effacement d'un défaut, il est nécessaire de réinitialiser le calculateur. Couper le contact puis le remettre. Attendre **3 secondes** avant de démarrer le moteur.


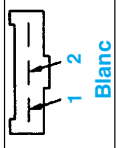
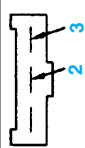
- 1 Thermistance air admission (**1240**)
- 2 Thermistance eau moteur (**1220**)
- 3 Potentiomètre axe papillon (**1317**) sur la boîte papillon
- 4 Electrovanne de régulation de ralenti (**1239**)
- 5 Capteur de régime moteur (**1313**)
- 6 Capteur de pression (**1312**)
- 7 Injecteurs (**1331-1332-1333-1334**)
- 8 Auto-adaptation régulation de richesse (**1350**)
- 9 Sonde à oxygène (**1350**)
- 10 Electrovanne purge canister (**1215**)
- 11 Tension d'alimentation allumage
- 12 Calculateur injection allumage (**1320**)
- 13 Capteur de vitesse véhicule (**1620**)

DÉFAUT 1 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Thermistance air admission (1240) (boîtier papillon)	Débranché	26-27	 Gris	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Calculateur débranché : mesurer la résistance de la sonde en fonction de la température (fig. Mot. 29)	oui Température d'air = 20°C
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Calculateur branché : contact mis, élément débranché Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. 5 V	
DÉFAUT 2 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Thermistance eau (boîtier sortie sortie d'eau (culasse))	Débranché	25-26	 Vert	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Calculateur débranché : mesurer la résistance de la sonde en fonction de la température (fig. Mot. 29)	oui Température d'eau = 80°C
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Calculateur branché : contact mis, élément débranché Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = env. 5 V	
DÉFAUT 3 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Potentiomètre axe papillon (1317) (sur boîtier papillon)	Branché	12-26	 Blanc	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contact mis : contrôler la tension d'alimentation de l'élément : U = 5 ± 0,5 V	Oui

DÉFAUT 3 (mineur) (suite)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Potentiomètre axe papillon (1317) sur boîtier papillon	Branché	29-26		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contrôler les résistances en fonction des conditions imposées Position "ped levé" : U = 0,5 ± 0,1 V Appuyer progressivement sur la pédale jusqu'à la butée "ped à fond" : variation "linéaire" de la tension jusqu'à 4,5 V mini	Oui
	Débranché			Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler les résistances en fonction des conditions imposées Position "ped à fond" : R = env. 1000 ohms Position "ped levé" : R = env. 1600 ohms	
DÉFAUT 4 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Électrovanne de régulation de ralenti (1239)	Branché	15-37		Étanchéité du circuit d'air Pincer le tuyau : régime moteur < 500 tr/min Sinon : prise d'air Lancer la commande "activation" : s'assurer qu'un claquement (perceptible) se produit	Non
	Débranché				
		33-37			

DÉFAUT 5 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur vitesse moteur (1313) (sur carter d'embrayage)	Débranché	11-30		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : R = env. 300 ohms Contrôler les valeurs suivantes : valeur de l'entrefer 0,5 à 1,5 mm L'entrefer n'est pas réglable Volant : faux-ronde non réglable : 0,4 maximum	Non
				Isolément de la bobine par rapport à la masse R = env. infini	
		19-11			
DÉFAUT 6 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur de pression d'air (1312)	Branché	12-26		Appareil(s) de contrôle : voltmètre contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. 5 V	Oui
			7-26		

DÉFAUT 7 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Injecteurs essence (1331-1332) (1333-1334) (commande)	Branché		 Noir	Lancer l'activation : s'assurer qu'un claquement (perceptible) se produit	Non
	Débranché	17-37		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Débrancher les injecteurs N°1-N°2-N°3 Contrôler la valeur de la résistance R , injecteur N°4 : R = env. 16 ohms Réaliser successivement le test sur chaque injecteur Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 17 et (1) (sur chaque injecteur) : 17 calculateur d'injection - (1) injecteur Contrôler continuité et isolement fils entre les bornes 37 et (2) (sur chaque injecteur) : 37 calculateur d'injection - (2) injecteur	
DÉFAUT 8 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Auto-adaptation régulation de richesse				Autres défauts présents : réparer les fonctions incidentées Sinon vérifier : La qualité du carburant, le chauffage de la sonde Lambda, l'électrovanne purge canister (bloquée ouverte), la pression essence, la fuite à l'échappement avant la sonde Lambda Faire un test des actionneurs pour vérifier qu'un injecteur n'est pas bloqué ouvert	Oui
DÉFAUT 9 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Sonde à oxygène (1350) (sur tubulure d'échappement)	Débranché	10-14 28-14		Vérifier le fusible F11 (boîtier fusible BF01 sous moteur) Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler continuité et isolement fils entre bornes 10 et (3) : 10 calculateur d'injection - (3) sonde à oxygène Contrôler continuité et isolement fils entre bornes 28 et (4) : 28 calculateur d'injection - (4) sonde à oxygène Contrôler continuité et isolement des fils, R = env. infini	Oui

DÉFAUT 10 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Électrovanne purge canister (1215) (commande)	Branché	5-18	 Noir	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Lancer l'activation : la commande de l'élément est excitée 2 fois par seconde durant 15 secondes (vérifier que l'on entend un battement dans l'aile avant droite) S'assurer que l'élément réagit à chaque mise sous tension	Non
	Débranché			Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la valeur de la résistance R : entre 25 et 50 ohms	
DÉFAUT 11 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Calculateur injection allumage (tension d'alimentation) (1320)	Branché	18-19 37-14 37-2 37-19	Batterie	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : 10 < U < 15,5 volts Sinon, vérifier le circuit de charge	Oui
DÉFAUT 12 (grave)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Calculateur d'injection (1320)				Autres défauts présents : réparer les fonctions incidentées Le moteur fonctionne : contrôler l'alimentation et la masse du calculateur Sinon, calculateur hors service	Non
DÉFAUT 13 (mineur)					
Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Capteur vitesse véhicule (1620) (boîte de vitesses mécanique)	Branché	19-9	 Blanc Blanc Blanc	Appareil(s) de contrôle : voltmètre S'assurer du bon fonctionnement du compteur kilom. Contact mis : contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. U batterie	Oui
			 Blanc Blanc Blanc	Appareil(s) de contrôle : voltmètre Roues tournantes : contrôler la tension de sortie de l'élément : U = env. 6 volts	

Diagnostic injection monopoint GPL

LISTE DES DÉFAUTS

- 1 Électrovanne d'alimentation (1825) - électrovanne de sécurité (1803)
- 2 Électrovanne du vaporisateur-détendeur (1804)
- 3 Calculateur GPL (1800)
- 4 Sonde à oxygène (1350)

Généralités

- La lecture des défauts s'effectue avec un outil de diagnostic reliée au connecteur situé dans le boîtier-fusibles **BF01**, sous le capot moteur (connecteur 2 voies vert).
- Effacement d'un défaut permanent: couper le contact pendant **5 secondes**

- ou déposer le fusible F1 (**BF01**).
- Les défauts fugitifs sont mémorisés.

Particularités

- Un défaut permanent détecté moteur tournant devient, **5 secondes** après la coupure du contact, un défaut fugitif.

Attention : Pendant ce délai, il ne faut pas remettre le contact sous peine de perdre la mémorisation du défaut détecté.

- Lors de la commutation en mode GPL, le calculateur ecogas fige le signal sonde à oxygène et le moteur pas à pas pendant **30 secondes**.
- Durant cette phase, le moteur pas à pas est en position de "RESET" (valeur de référence fixe).

LECTURE DES PARAMÈTRES

- L'outil de diagnostic permet la lecture des paramètres :
 - régime moteur
 - pression d'admission
 - moteur pas à pas
 - tension sonde à oxygène

TEST DES ACTIONNEURS

- L'outil de diagnostic permet le test des actionneurs suivants :
 - électrovanne d'alimentation électrovanne de sécurité
 - Moteur pas à pas
 - électrovanne du vaporisateur-détendeur
 - relais de coupure pompe à essence

TABLEAU DE RECHERCHE DES PANNES

SYMPTÔMES	CAUSE	CONTRÔLE
Ralenti instable	Vaporisateur-détendeur GPL	Effectuer un contrôle de la valeur de "RESET" du moteur pas à pas Contrôler l'oscillation de la tension sonde à oxygène Contrôler et régler le vaporisateur-détendeur GPL Si la perturbation reste située au même endroit : nettoyer le diffuseur
	Diffuseur	
Le vaporisateur-détendeur gèle	Sonde à oxygène	Contrôler si l'injecteur est coupé Sinon, contrôler le faisceau et le relais de coupure pompe à essence Mesurer la résistance entre les bornes 23 et 25 du calculateur GPL : R = 0 ohm (au repos)
	Le moteur fonctionne avec les deux carburants	
Manque de puissance ou à-coups sur forte accélération En cas de sollicitation continues, le système commute sur l'essence	Circuit de refroidissement	Contrôler l'étanchéité du circuit de refroidissement : fuite, niveau, purge du vaporisateur-détendeur Contrôler les raccordements vers le vaporisateur-détendeur
	Circuit d'alimentation GPL	Vérifier le niveau du carburant
	Vaporisateur-détendeur GPL	Régler la position du moteur pas à pas Purger le vaporisateur-détendeur GPL
	Diffuseur	Nettoyer le diffuseur
	Électrovanne d'alimentation	Remplacer le filtre de l'électrovanne d'alimentation
Le moteur ne démarre pas, quelle que soit la position du commutateur essence/GPL	Circuit d'essence	Vérifier le niveau de carburant, contrôler le fonctionnement de la pompe à carburant
	Circuit coupure d'injection d'essence	Contrôler le faisceau et le relais de coupure de pompe à essence
Le témoin de contrôle moteur reste allumé en permanence Le moteur continue de fonctionner à l'essence	Commutateur essence/GPL	Vérifier le câblage
	Calculateur	Contrôler l'absence de défaut dans le calculateur
Le système commute automatiquement en mode essence : après un court moment	Sonde à oxygène	Contrôler masse et blindage Contrôler l'état du tuyau de dépression Contrôler la résistance du capteur de régime moteur
	Prise de dépression	
	Information régime moteur	
	Vaporisateur-détendeur GPL	Régler la position du moteur pas à pas Purger le vaporisateur-détendeur GPL

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

SYMPTÔMES	CAUSE	CONTRÔLE
Le moteur démarre difficilement en mode GPL	Électrovanne d'admission d'air (M49) bloquée en position ouverte	Vérifier que l'électrovanne est restée
Le système ne commute pas sur GPL, le voyant GPL clignote et l'interrupteur est enclenché	Présence de défauts permanents	Effectuer une lecture de défauts Réparer les fonctions incidentées
Le moteur commute sur GPL puis s'arrête	Circuit d'alimentation GPL Prise de dépression Information régime moteur	Contrôler masse et blindage Contrôler l'état du tuyau de dépression Contrôler la résistance du capteur de régime moteur
	Moteur pas à pas	Vérifier la position du moteur pas à pas
	Électrovanne de sécurité	Contrôler la tension d'alimentation de l'élément, contrôler le fonctionnement de l'élément
	Filtre GPL	Vérifier le filtre à carburant
Le témoin de contrôle est éteint et reste éteint, lorsque le commutateur est en position GPL	Alimentation calculateur	Contrôler l'état du fusible F1 (BF01) Contrôler le circuit d'alimentation du calculateur ECOGAS

CODE DÉFAUTS

Code défaut 1 - Électrovanne de sécurité - électrovanne d'alimentation

Attention : Le système GPL ne bascule pas automatiquement en essence lors d'une panne de carburant GPL.

Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Électrovanne de sécurité (1803) sur le réservoir à carburant	Débranché			Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance de l'élément : R = 16 ± 1,2 ohms Contrôler la continuité du faisceau entre les bornes (2) et 29 : (2) voie 2 du connecteur 4 voies gris (1803) - 29 calculateur GPL (1800) Contrôler la masse de l'élément : voie 1 du connecteur 4 voies gris (1803)	Basculement automatique en mode essence
	Branché	29 - calculateur GPL 35 - calculateur essence		Moteur tournant Vérifier le claquement perceptible des électrovannes Contrôler le signal + 12 volts lors du passage en GPL Faire un test des actionneurs	

Nota : Le signal de sortie voie 29 du calculateur GPL (1800) est un signal + 12 volts ; ce signal est exploitée par le calculateur d'injection essence (1320), par la voie 35, comme information de passage en état GPL.

Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Électrovanne de sécurité (1825) sous le capot moteur	Débranché			Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance de l'élément : R = 16 ± 1,2 ohms Contrôler la continuité du faisceau entre les bornes (1) et 29 : (1) voie 2 du connecteur 4 voies gris (1825) - 29 calculateur GPL (1800) Contrôler la continuité du faisceau entre les bornes (1) et MA4 : (1) : - 1 voie marron (1825) - MA4 : masse	Basculement automatique en mode essence
	Branché	29 - calculateur GPL 35 - calculateur essence		Moteur tournant Vérifier le claquement perceptible des électrovannes Contrôler le signal + 12 volts lors du passage en GPL Faire un test des actionneurs	

Code défaut 2 - Électrovanne vaporisateur-détendeur

Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Électrovanne de vaporisateur détenteur (1804)	Débranché		2 voies noir	Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler la résistance de l'élément : R = env. 6,5 ohms	Basculement automatique en mode essence
				Vérifier l'étanchéité de l'électrovanne (1804) Contrôler la continuité du faisceau entre les bornes (1) et 12 : (1) : 1 - voie noir (1804) - 12 : calculateur GPL (1800)	
	Contrôler continuité et isolement : fils entre la borne 1 et la masse MM03				
Branché		29 - calculateur GPL 35 - calculateur essence		Moteur tournant Vérifier le claquement perceptible des électrovannes Contrôler le signal + 12 volts lors du passage en GPL Faire un test des actionneurs	

Défaut 3 - calculateur GPL

Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Calculateur GPL (1800)	Branché	35-18		Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contrôler la tension d'alimentation de l'élément : 10 < U < 15,5 volts Sinon : a) contrôler l'alimentation et la masse du calculateur b) vérifier le circuit de charge	Basculement automatique en mode essence

Code Défaut 4 - sonde à oxygène

Organes implantation	Connecteur sur calculateur	Numéro boîte à bornes	Bornes organes	Valeurs de contrôle	Mode secours
Sonde à oxygène (1350)	Branché			Vérifier l'absence de défaut permanent ou défaut fugitif dans la mémoire défaut du calculateur d'injection essence Réparer les fonctions incidentées	Basculement automatique en mode essence
	Débranché	28 - calculateur essence 20 - calculateur GPL		Appareil(s) de contrôle : ohmmètre Contrôler continuité et isolement fils entre bornes (28) et 20 : (28) calculateur essence - 20 calculateur GPL	
	Branché			Appareil(s) de contrôle : voltmètre Contrôler l'oscillation de la tension sonde à oxygène Tension comprise entre 0,1 V et 0,8 V Effectuer une lecture des paramètres	

Interventions sur le circuit de GPL

CONTRÔLE-RÉGLAGES DU VAPORISATEUR-DÉTENDEUR GPL

CONTRÔLE

- Démarrer le moteur.
- Passer en mode GPL.
- Accélérer le moteur : jusqu'à **1800 tr/min**.
- Revenir au ralenti.
- Faire chauffer le moteur jusqu'à l'enclenchement puis l'arrêt du (ou des) motoventilateur(s).
- Brancher l'outil (1) (boîtier testeur ÉLIT service 4125-T) sur le connecteur (1) (fig. Mot. 30).

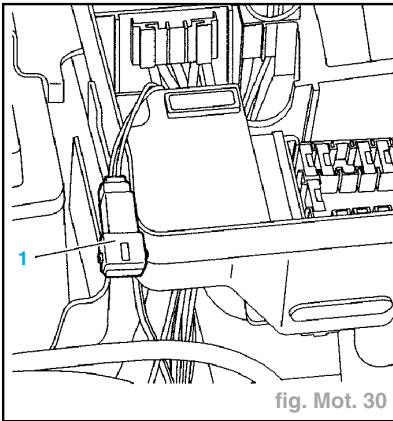


fig. Mot. 30

- Attendre **30 secondes**.
- Sélectionner le menu "paramètres" de l'outil (1) pour contrôler la valeur du pas du moteur pas à pas.

Nota : La valeur du pas doit être comprise entre **59** et **69**. Si la valeur est hors tolérance, effectuer un réglage (voir opération correspondante).

- Débrancher l'outil (1).

RÉGLAGE

- Démarrer le moteur.
- Passer en mode de GPL.
- Accélérer le moteur : jusqu'à **3000 tr/min**.
- revenir au ralenti.

Impératif : Vérifier au tableau de bord que le voyant GPL ne clignote pas.

Nota : Si le voyant clignote, effectuer un diagnostic des fonctions GPL ; à l'aide de l'outil (1).

- Faire chauffer jusqu'à l'enclenchement puis l'arrêt du (ou des) motoventilateur(s).
- Brancher l'outil (1) sur le connecteur (1) (fig. Mot. 30).
- Attendre **30 secondes**.
- Sélectionner le menu "paramètres" de l'outil (1) pour contrôler la valeur du pas du moteur pas à pas.

Attention : Mettre des gants anti-chaueur afin d'éviter l'échauffement des mains lors du contact avec les durits.

Impératif : Le réglage s'effectue sans accessoire en fonctionnement (motoventilateurs, climatisation, ...).

- Valeur du pas supérieur à **69** :
 - dévisser légèrement la vis de pointeau (2) (fig. Mot. 31),
 - accélérer légèrement,
 - revenir au ralenti,
 - contrôler la valeur du pas du moteur pas à pas ; à l'aide de l'outil (1).
- Valeur du pas supérieur à **59** :
 - visser légèrement la vis pointeau (2),
 - accélérer légèrement,
 - revenir au ralenti,
 - contrôler la valeur du pas du moteur pas à pas ; à l'aide de l'outil (1).

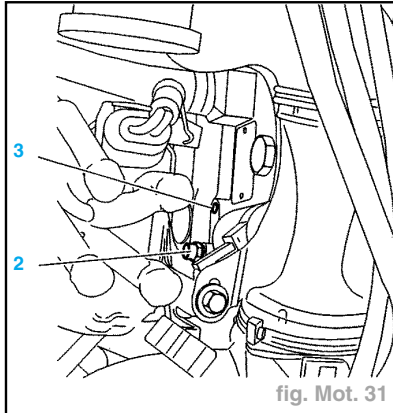


fig. Mot. 31

Nota : Si lors du réglage, la vis de pointeau (2) est en butée, il est nécessaire d'agir sur la vis de sensibilité (3).

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre la vis pointeau (2) en position intermédiaire,
 - serrer la vis de sensibilité (3) d'un demi-tour,
 - accélérer légèrement,
 - revenir au ralenti,
 - contrôler la valeur du pas du moteur pas à pas ; à l'aide de l'outil (1).

Nota : Pour affiner le réglage, recommencer les opérations de réglages de la vis pointeau (2).

- Débrancher l'outil (1).

VIDANGE PARTIELLE DU CIRCUIT D'ALIMENTATION GPL

VIDANGE

- Démarrer le moteur.
- Passer en mode GPL.
- Déposer :
 - le cache réservoir,
 - le couvercle (1) (fig. Mot. 32).
- Déconnecter l'électrovanne (2).

Impératif : Attendre l'arrêt moteur par manque de GPL. Couper le contact. Débrancher la batterie (borne positive).

RÉSERVOIR GPL

VIDANGE

Impératif : Effectuer une vidange partielle du circuit d'alimentation GPL (voir opération correspondante).

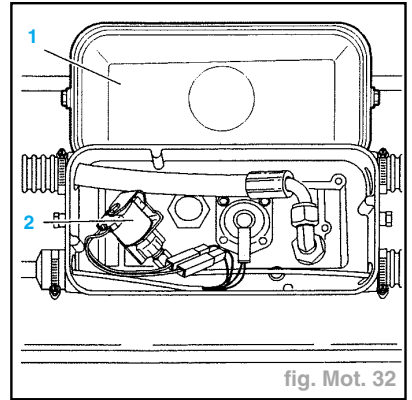


fig. Mot. 32

- Reconnecter (2) (fig. Mot. 32).
- Relier le réservoir GPL à la terre.
- Désaccoupler le tube (4) du raccord (5) (fig. Mot. 33).

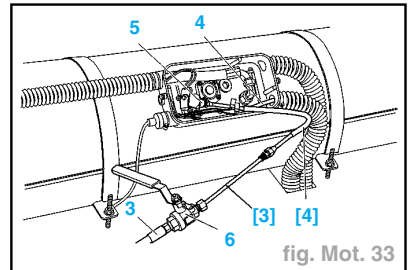


fig. Mot. 33

- Relier le brûleur à gaz [2] au véhicule par l'intermédiaire du tube de liaison (3) et des adaptateurs [3] et [4].
- Maintenir la vanne (6) en position "off".

Impératif : Placer le brûleur à gaz [2] à la terre, en "a" (fig. Mot. 34).

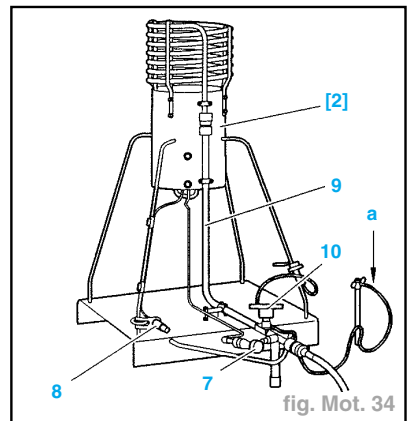


fig. Mot. 34

- Ouvrir légèrement la vanne (6) (fig. Mot. 33).
- Relier la borne positive de l'électrovanne (2) à la borne positive de la batterie avec un fil volant (fig. Mot. 32).
- Purger le brûleur à gaz [2] en ouvrant légèrement la vanne (10) jusqu'au dégivrage du tube (9) puis refermer la vanne (10) (fig. Mot. 34).
- Purger la veilleuse en ouvrant 1/4 de tour la vanne (7) (pendant **20 secondes**).
- Actionner le système d'allumage électrique (8) : la flamme doit avoir une hauteur de **15 cm**.
- Ouvrir la vanne (10) de 3/4 tours.
- S'éloigner du brûleur à gaz [2].

- Ouvrir la vanne (6) à fond.
- La flamme doit avoir une hauteur de 3 à 4 m.
- En cas d'anomalie de fonctionnement : fermer la vanne (6).
- Laisser brûler le gaz.
- Lorsque l'intensité de la flamme diminue, relier l'outil [5] au véhicule à l'aide de l'outil [6] (fig. Mot. 35).

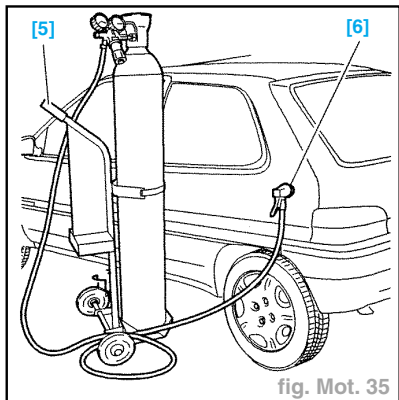


fig. Mot. 35

- Envoyer de l'azote dans le réservoir à une pression de 4 bar.
- Lors de l'extinction de la flamme, tenter plusieurs fois de suite de rallumer le brûleur, à l'aide du système d'allumage électrique.
- Lorsque le réallumage est impossible, laisser s'échapper pendant quelque minute l'azote par le brûleur à gaz.
- Débrancher :
 - l'outil [4],
 - l'outil [6],
 - le fil volant d'alimentation de l'électrovanne (2).
- Accoupler le tube (4) au raccord (5).
- Rebrancher la batterie.

MISE EN SERVICE DU CIRCUIT D'ALIMENTATION GPL

Impératif : Mettre 10 l de GPL dans le réservoir. Démarrer le moteur. Passer en mode GPL. Vérifier l'étanchéité du raccord (5) à l'aide d'un détecteur de fuite (par exemple : FRAMET DF).

- Faire le plein du réservoir pour vérifier le fonctionnement de la polyvalanne jauge (limitation du remplissage à 85 %).

DÉPOSE-REPOSE DU VAPORISATEUR-DÉTENDEUR GPL

Impératif : Respecter les consignes de sécurité.

DÉPOSE

- Attention :** Effectuer une vidange partielle du circuit d'alimentation GPL (voir opération correspondante).
- Vidanger le circuit de refroidissement.
 - Écarter l'ensemble (1) mélangeur d'air/raccord d'air (fig. Mot. 36).
 - Déconnecter les connecteurs (2) (repérer les polarités) (fig. Mot. 37).
 - Désaccoupler les durites (3).
 - Déposer l'écrou (4).
 - Désaccoupler les durits (5).

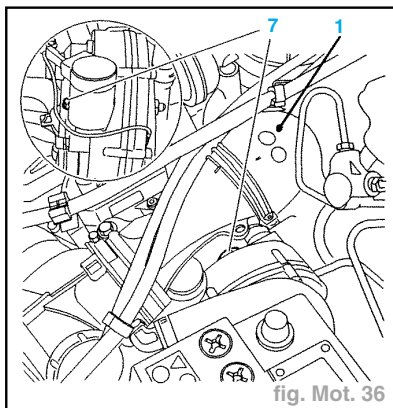


fig. Mot. 36

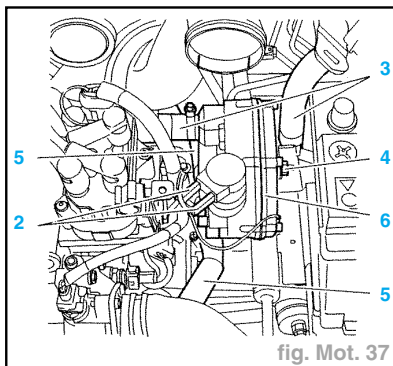


fig. Mot. 37

Attention : Prévoir l'écoulement du liquide de refroidissement.

- Déposer le vaporisateur-détendeur GPL (6).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Effectuer une remise à niveau du circuit de refroidissement et une purge en agissant sur la vis (7) (fig. Mot. 36).
- Effectuer la mise en service du circuit d'alimentation GPL (voir opération correspondante).
- Contrôler et régler le vaporisateur-détendeur GPL (voir opération correspondante).

Révision de la culasse

Moteurs 8 soupapes

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Vidanger le circuit de refroidissement.
- Déposer :
 - l'ensemble filtre à air,
 - la fixation du tube de jauge à huile.
- Débrancher, débrider et écarter les faisceaux, raccords et câbles attenants à la culasse.
- Désaccoupler le tuyau d'échappement du collecteur.
- Déposer la courroie de distribution.
- Déposer (fig. Mot. 37 bis) :
 - le couvre-culasse,
 - les deux entretoises (1),
 - la tôle déflectrice (2).

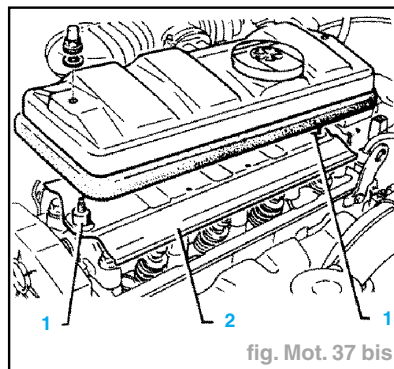


fig. Mot. 37 bis

- Desserrer progressivement et en spirale, les vis de culasse, en commençant par l'extérieur.
- Déposer :
 - les vis de culasse,
 - la rampe de culbuteurs.
- Basculer et décoiffer la culasse à l'aide des leviers (3) (fig. Mot. 38).

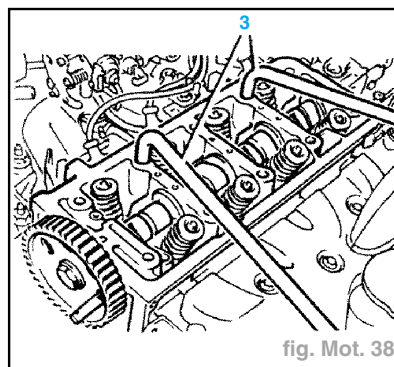


fig. Mot. 38

- Déposer la culasse et son joint.
- Pour bloc aluminium, mettre en place les brides de maintien des chemises avec les vis M 10 x 150 (fig. Mot. 39).

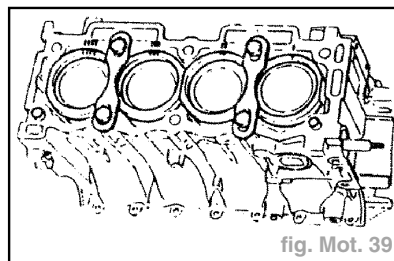


fig. Mot. 39

- Nettoyer les plans de joints avec le produit décapant homologué. Exclure les outils abrasifs ou tranchants. Les plans de joints ne doivent comporter ni trace de choc, ni rayure.

DÉMONTAGE

- Déposer les collecteurs d'admission complets et d'échappement.
- Déposer le bloc-bobine.
- Déposer la bride de l'arbre à cames.
- Extraire l'arbre à cames vers l'avant avec sa poulie.

Nota : Si l'arbre à cames ou la poulie doivent être dissociés, ôter la poulie crantée avant la dépose de la culasse.

- Dégager en même temps le joint d'étanchéité d'arbre à cames (derrière la poulie).

Nota : Le remplacer systématiquement.

- Comprimer les ressorts de soupapes avec le lève-soupape Facom **U13L** et le presse-coupelle **U13D2A**.
- Enlever les demi-bagues, les coupelles supérieures, le ressort et les rondelles d'embase.
- Déposer les soupapes.

CONTRÔLE DU PLAN DE JOINT

- Avec une règle rectifiée et un jeu de cales, mesurer s'il y a une déformation du plan de joint.
- Défaut maximum de planéité (mm) : **0,05**

Nota : La rectification de la culasse est autorisée sur **0,2 mm**, à condition que celle-ci ne soit pas déjà repérée par une lettre "R" frappée sur le plan de joint du collecteur d'échappement.

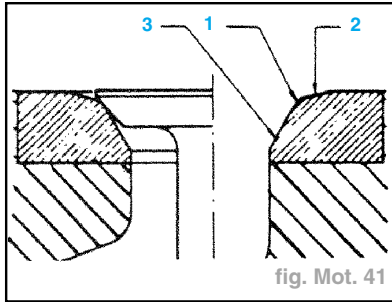
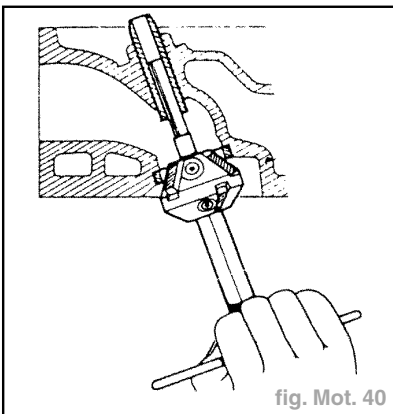
CONTRÔLE DES VIS DE CULASSE

- Contrôler la longueur sous tête des vis de culasse avant réutilisation.
- La longueur doit être inférieure à (mm) : **175,5**

Impératif : Si la longueur est supérieure, prendre des vis neuves.

RECTIFICATION DES SIÈGES DE SOUPAPES

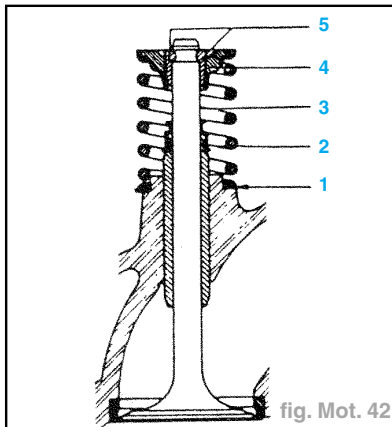
- Placer l'axe pilote correspondantes à l'intérieur du guide de soupapes.
- Prendre la fraise correspondante et régler nécessaire l'écartement des coupeaux fonction du diamètre du siège.
- Placer la fraise su l'axe pilote, en évitant de la laisser tomber sur le siège.
- Mettre en place la clé d'entraînement.
- Tourner la clé en effectuant une légère pression, afin d'obtenir une portée de soupape (1) correcte (fig. Mot. 40 et 41).
- La portée de soupape étant obtenue en diminuant la larguer avec une fraise correspondante.
- Fraiser d'abord en (2) puis en (3) pour obtenir une largeur normale de celle-ci, voir chapitre "Caractéristiques" (fig. Mot. 41).



Remarque : Les sièges calaminés doivent être d'abord nettoyés avec une brosse métallique. Si une légère trace en spirale étant apparente sur la portée d'un siège après rectification, il suffit de décaler légèrement un des coupeaux et de refaire une passe. Au démontage, si le pilote est dur dans le guide de soupape, utiliser la broche pour le sortir. Lors de l'échange des coupeaux, prendre soin que leur angle aigu soit orienté vers le centre de la fraise.

SOUPAPES

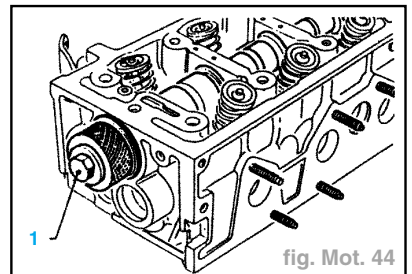
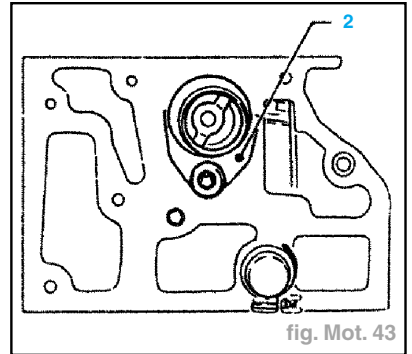
- Roder les soupapes et contrôler leur étanchéité.
- Nettoyer soigneusement la culasse afin de ne laisser aucune trace de d'éméri.
- Au remontage des soupapes, il convient de respecter l'empilage suivant (fig. Mot. 42) :
 - rondelle d'appui du ressort (1),
 - ressort (2),
 - coupelle de maintien (3),
 - demi-bagues (4) et (5).



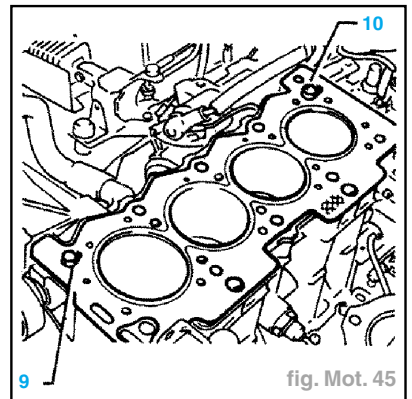
- Engager l'arbre à cames dans la culasse après avoir vérifié son état et celui des portées.
- Poser la bride (2) et serrer la vis de fixation à **1,5 daN.m** (fig. Mot. 43).
- Monter le joint d'arbre à cames avec l'outil **4507-TE**. Serrer la vis (1) jusqu'en butée (fig. Mot. 44).
- Reposer le bloc-bobine.
- Serrer les vis de fixation.
- Reposer les ensembles collecteurs.

REPOSE

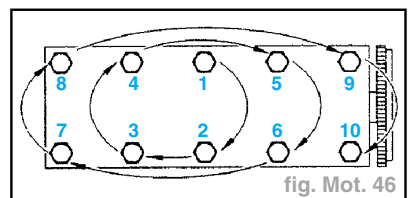
- Déposer les brides de maintien de chemises (carters aluminium).
- Nettoyer les filetages dans le carter cylindres avec un taraud M 10 x 150.



- Vérifier la présence des deux goupilles de centrage en (9) et (10) (fig. Mot. 45).



- Mettre en place un joint de culasse neuf, inscription fournisseur vers le haut.
- Monter la culasse, pignon d'arbre à cames pigé.
- Reposer :
 - la rampe de culbuteurs,
 - les vis de culasse, préalablement enduites de graisse Molykote G Rapide Plus.
- Serrer la culasse selon l'ordre indiqué (fig. Mot. 46).
- En trois étapes, vis par vis, suivant l'ordre indiqué :
 - préserrage (daN.m) **2**
 - premier serrage angulaire à **120°** à l'aide d'un outil genre Facom **D 360**,
 - deuxième serrage angulaire à **120°**.
- Reposer la courroie de distribution.
- Régler les culbuteurs.



- Accoupler et brider les faisceaux raccords et câbles attenants à la culasse.
- Remplir et purger le circuit de refroidissement.

Moteur 16 soupapes

DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Vidanger le circuit de refroidissement.
- Déposer (fig. Mot. 47) :
 - le boîtier filtre à air (1),
 - le résonateur (2),
 - le cache du culbuteur, en écartant le relais double.

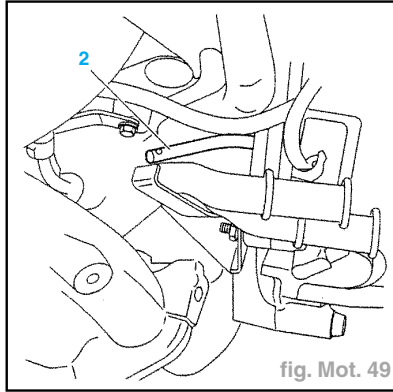


fig. Mot. 49

- Desserrer progressivement et en spirale les vis (18) en commençant par l'extérieur (fig. Mot. 51).

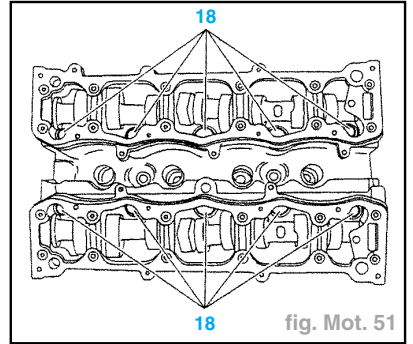


fig. Mot. 51

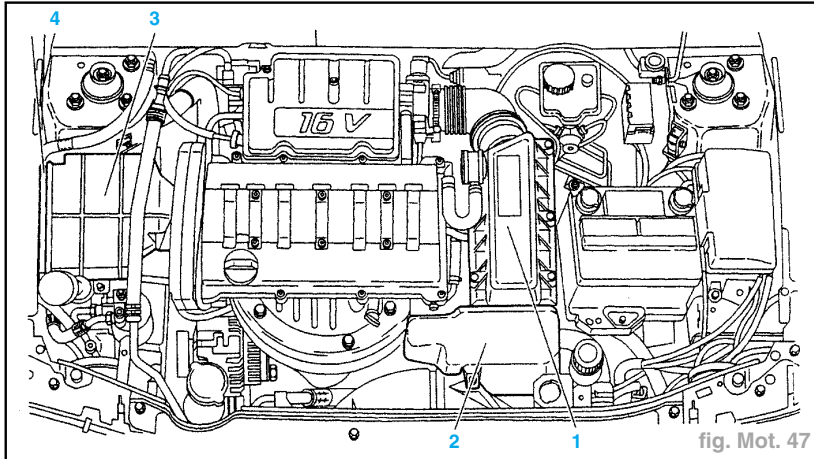


fig. Mot. 47

- Déposer les vis de culasse.
- Basculer et décoller la culasse à l'aide des leviers [4] (prendre soin de ne pas détériorer le carter de distribution (fig. Mot. 52).

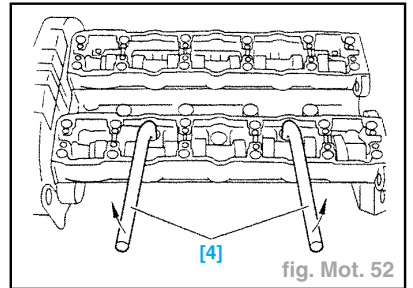


fig. Mot. 52

- Déposer (fig. Mot. 4) :
 - le tuyau d'entrée de radiateur (10),
 - le col d'entrée d'air (11),
 - la courroie d'entraînement des accessoires,
 - la poulie de vilebrequin.
- Débrider et écarter le tuyau de réfrigérateur.
- Déposer :
 - le carter de distribution supérieur,
 - l'écran thermique du collecteur d'échappement,
 - le collecteur d'échappement.
- Mettre en place les piges (3a/3b) (fig. Mot. 48).

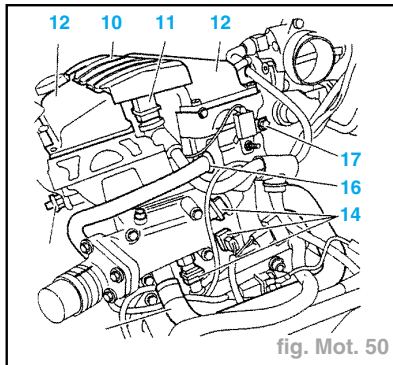


fig. Mot. 50

- Déposer la culasse et son joint.
- Attention :** Nettoyer les plans de joints avec le produit décapant homologué. Les plans de joint ne doivent comporter ni trace de choc, ni rayure.

DÉMONTAGE

- Desserrer :
 - les vis de fixation des poulies d'arbres à cames,
 - les de fixation des moyeux d'arbres à cames.
- Déposer les moyeux d'arbres à cames avec leur poulie.

- Attention :** Desserrer les vis de fixation du carter-chapeau d'arbres à cames (9) progressivement et en spirale, en commençant par l'extérieur, de manière à le décoller de quelques millimètres de son plan de joint (fig. Mot. 53).

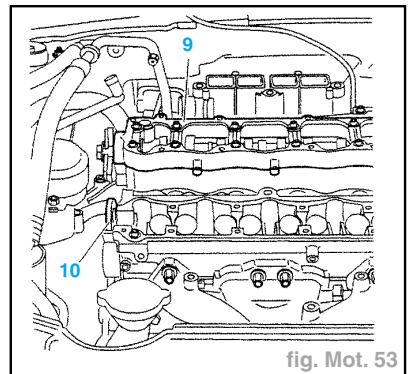


fig. Mot. 53

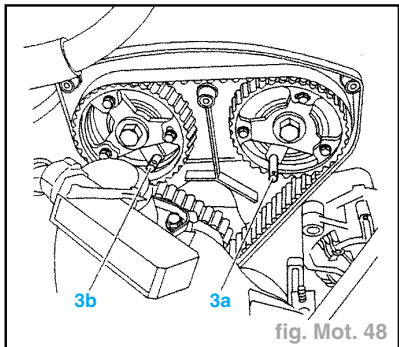


fig. Mot. 48

- Mettre en place la pige volant-moteur (fig. Mot. 49).
- Déposer (fig. Mot. 50) :
 - le cache-style (10),
 - le boîtier bobine compactée (11).
- Desserrer progressivement et en spirale, les vis de chaque couvre-culasse (12), en commençant par l'extérieur.

- Déposer les couvre-culasses (12).
- Désaccoupler le tuyau aérotherme (13).
- Déconnecter les sondes de températures (14).
- Déposer la fixation (15).
- Désaccoupler la partie supérieure (16) de la partie inférieure du tuyau de récupération des vapeurs d'huile.
- Déposer la vis (17).
- Faire chuter la pression dans la rampe d'alimentation des injecteurs.
- Débrancher (sur le collecteur d'admission) :
 - le capteur de pression d'admission,
 - les connecteurs du boîtier papillon.
- Désaccoupler (sur le collecteur d'admission) :
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant,
 - le tuyau canister au niveau du passage dans la doublure d'aile.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Déposer les carters des chapeaux de paliers (9) d'arbres à cames de leurs paliers, en tapant légèrement au maillet côté poulie.
- Déposer les joints des arbres à cames.
- En cas de dépose des poussoirs :
 - repérer l'emplacement des poussoirs avant dépose,
 - utiliser une ventouse du type extrémité d'un rodoir de soupapes.
- Chasser l'huile des taraudages recevant les vis de fixation des carters paliers d'arbres à cames.

CONTRÔLE

CONTRÔLE DE LA PLANÉITÉ

- Utiliser pour ce contrôle, une règle et un jeu de cales.
- Procéder au contrôle, en appliquant la règle sur le plan de joint, dans plusieurs sens (longueur, largeur et diagonales).
- Déformation maxi (mm) **0,05**

CONTRÔLEUR DES VIS DE CULASSE

- Contrôler la longueur sous tête des vis de culasse avant réutilisation.
- La longueur doit être inférieure à **122, 6 mm**.

Impératif : Si la longueur est supérieure, prendre des vis neuves.

REMONTAGE

- Reposer des poussoirs :
 - huiler le corps des poussoirs,
 - reposer les poussoirs en respectant leurs emplacements d'origine,
 - s'assurer de la libre rotation des poussoirs dans la culasse.
- Huiler les paliers et les cames.
- Reposer les arbres à cames dans la culasse, en respectant l'orientation suivante (fig. Mot. 54) :
 - côté admission : position encoche "b" **7 h**,
 - côté échappement : position encoche "b" **8 h**.

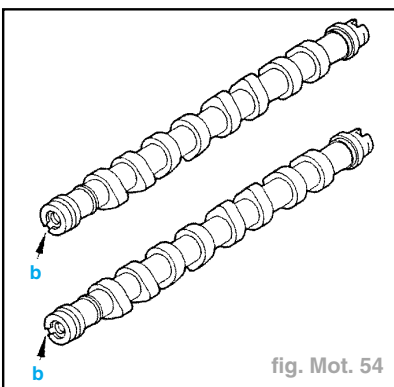


fig. Mot. 54

- Nettoyer soigneusement les plans de joints sur la culasse et les carter-chapeaux de paliers d'arbres à cames.
- Vérifier la présence des goupilles (11) (fig. Mot. 55).
- Déposer un cordon de pâte **Autojoint Or** sur le plan de joint en "c".

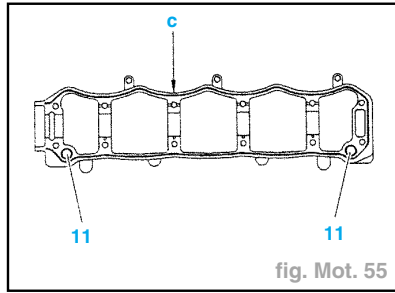


fig. Mot. 55

- Reposer les carters chapeaux de paliers des arbres à cames.
- Enduire les vis de **Loctite Frenetanch**.
- Approcher puis serrer progressivement les vis de fixation dans l'ordre indiqué de **1 à 12** (fig. Mot. 56).

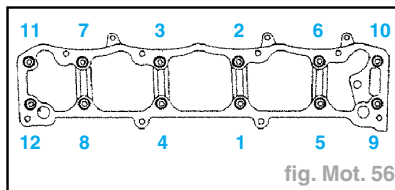


fig. Mot. 56

- Préserrage (daN.m) **0,5**
- Serrage (daN.m) **1**
- Reposer :
 - les joints d'arbres à cames,
 - les ensembles poulies-moyeux d'arbres à cames (piges arbres à cames en place).
- Serrer les vis de fixation des moyeux d'arbres à cames à **8 daN.m** (immobiliser chaque arbre à cames à l'aide d'une clé plate).

REPOSE

- Nettoyer le filetage des vis de culasse dans le carter cylindres, en utilisant un taraud M 10 x 150.
- Vérifier la présence des deux goupilles de centrage en (9) et (10) (fig. Mot. 45).
- Reposer un joint de culasse neuf (inscriptions sur le dessus).
- Monter la culasse, pignon d'arbre à cames pigé (3a/3b) (fig. Mot. 48).
- Reposer la courroie de distribution, voir "Mise au point moteur".
- Reposer le carter de distribution supérieur, en dégagant correctement l'encoche du carter dans la nervure de la plaque porte-joint.
- Reposer les vis de culasse préalablement enduites de graisse **Molykote G Rapid Plus**, sur les filets et sous la tête.

Impératif : Serrer les vis de culasse dans l'ordre indiqué (fig. Mot. 46).

- Couple de serrage :
 - préserrage (daN.m) **2**
 - serrage angulaire **260°**

Impératif : Remplir d'huile les cuvettes de la culasse, situées au-dessus des poussoirs hydrauliques.

- Reposer les couvre-culasses (12) après avoir nettoyé les joints et les plans de joints (fig. Mot. 57).

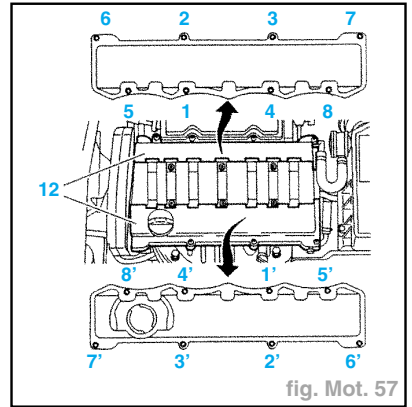


fig. Mot. 57

- Serrer les vis des couvre-culasses dans l'ordre indiqué à **1 daN.m**.

Nota : Les couvre-culasses sont dotés d'un joint composite supportant plusieurs démontages ; si le joint est blessé, il peut être réposé parallèlement à l'aide de pâte **Autojoint Or**.

Attention : Respecter les couples de serrage et les différents bridages et cheminementes.

- Brancher (sur le collecteur d'admission) :
 - les connecteurs du boîtier papillon,
 - le capteur de pression d'admission.
- Accoupler (sur le collecteur d'admission) :
 - le câble d'accélérateur,
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant.
- Brancher la vis (17) (fig. Mot. 50).
- Accoupler la partie supérieure (16) de partie inférieure du tuyau de récupération des vapeurs d'huile.
- Poser la fixation (15).
- Connecter les sondes de température (14).
- Accoupler le tuyau aérotherme (13).
- Reposer :
 - le cache-style (10),
 - le collecteur d'échappement,
 - l'écran thermique du collecteur d'échappement.
- Reposer :
 - la poulie de vilebrequin,
 - la courroie d'entraînement d'accessoires,
 - le col d'entrée d'air,
 - le tuyau d'entrée radiateur.
- Accoupler et brider le tuyau de réfrigération.
- Reposer :
 - le col d'entrée radiateur,
 - le tuyau d'entrée radiateur,
 - le résonateur,
 - le boîtier de filtre à air.
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Mettre le contact pendant **10 s**.
- Remplir et purger le circuit de refroidissement.
- Effectuer la procédure d'initialisation du calculateur injection d'allumage.

CARACTÉRISTIQUES

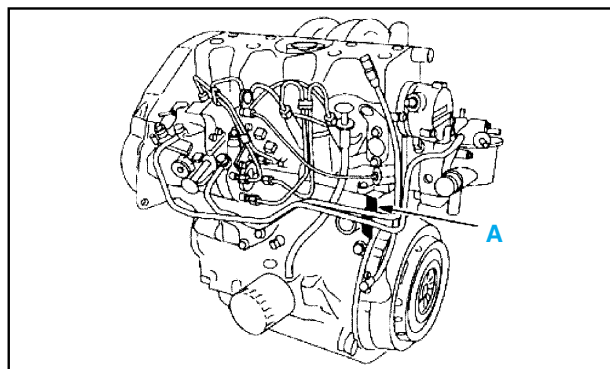
Généralités

- Moteur quatre temps, quatre cylindres en ligne disposés transversalement.
- Bloc-cylindres en fonte à fûts intégrés.
- Culasse en alliage léger, recevant un arbre à cames en tête entraîné par courroie crantée.
- Refroidissement liquide sous pression, pompe à eau entraînée par la courroie de distribution.

CARACTÉRISTIQUES

- Code moteur TUD5/L/L3
- Type réglementaire VJZ
- Cylindrée (cm³) 1527
- Alésage x course (mm) 77 x 82
- Rapport volumétrique 23/1
- Puissance maxi CEE (DIN) 42 kW (58 ch)
- Régime correspondant (tr/min) 5000
- Couple maxi (N.m) 95
- Régime correspondant (tr/min) 2250
- Vanne EGR oui (L3)
- Normes antipollution L/L3
- Pot catalytique non

IDENTIFICATION



- Les moteurs sont repérés par un gravage dans la zone (A), comprenant :
 - le repère organe,
 - le type réglementaire,
 - le numéro d'ordre de fabrication.

Éléments constitutifs du moteur

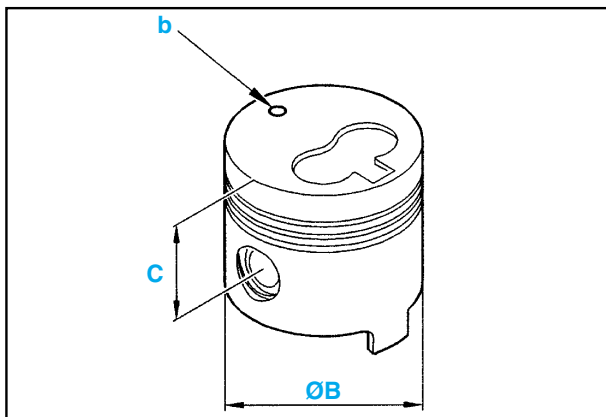
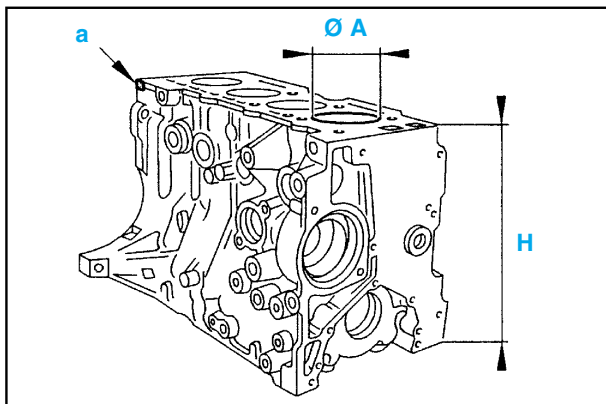
CARTER CYLINDRES

- Les cylindres et le plan de joint du carter cylindres peuvent être réalésés et surfacé suivant des cotes réparations.
- Les repères des cotes réparations sont repérés par un gravage "R1" sur le carter cylindres dans la zone "a".

	Cote nominale	Cote réparation
Ø A	77 mm	77,40 mm
H	265,23 mm	265,03 mm

PISTONS

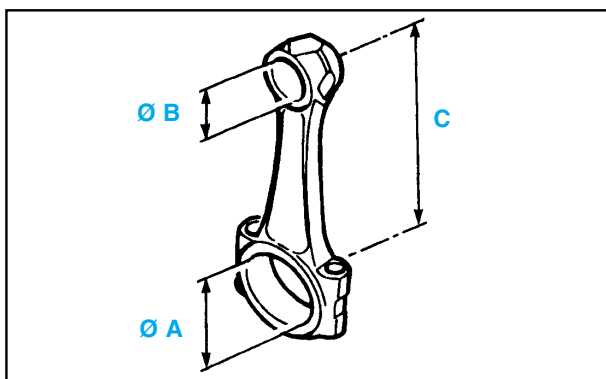
- "b" repère de la classe de hauteur de piston.
- Dépassement de pistons (mm) 1,09 ± 0,5 mm



Cote nominale	Ø B = 76,93 ± 0,009 mm	
Hauteur C	Classe A	44,44 mm
	Classe B	40,37 mm
	Classe C	40,30 mm
Cote réparation	Ø B = 77,33 ± 0,009 mm	
Hauteur C	Classe X	40,24 mm
	Classe Y	40,17 mm
	Classe Z	40,10 mm

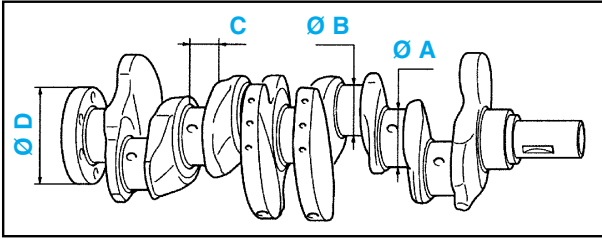
BIELLES

- Diamètre de tête A (mm) 48,655 ^{+0,018} ₊₀
- Ø de pied de bielle B (mm) 23 ^{+0,02} _{+0,07}
- Entraxe C (mm) 126,8 ± 0,025



VILEBREQUIN

- Nombre de paliers 5

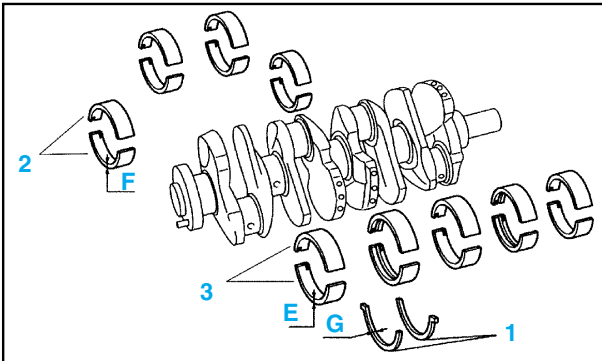


	Nominal (mm)	Réparation 1	Réparation 2	Réparation 3
Ø A (+0/-0,016)	49,981	49,681	-	-
Ø B (-0,009/-0,025)	45	44,7	-	-
Ø C (+0,052/+0)	23,6	23,8	23,9	24
Ø D (+0/-0,065)	85	84,8	-	-

- Jeu axial du vilebrequin (mm) 0,07 à 0,27

COUSSINETS

- 1 : Demi-flasque butée de réglage de jeu latéral.
- 2 : Demi-coussinet de bielle.
- 3 : Demi-coussinet de palier de vilebrequin.
- Les demi-coussinets de palier 2 et 4 sont rainurés.
- Les demi-coussinets de palier cote réparation sont frappés d'un "R", côté chapeau de palier.

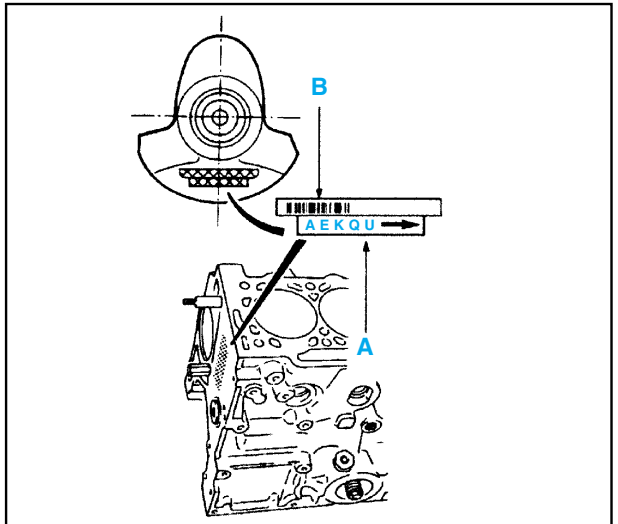


	Tolérance (mm)	Nominal			Nominal	Réparation 1			Réparation 1	Réparation 2	Réparation 3
		Classe C (vert)	Classe B (noir)	Classe A (bleu)		Classe X (vert)	Classe Y (noir)	Classe Z (bleu)			
Vilebrequin	E ± 0,003	1,869	1,858	1,844	-	2,019	2,008	1,994	-	-	-
Bielle	F ± 0,003	-	-	-	1,817	-	-	-	1,967	-	-
1/2 flasque	G	-	-	-	2,40	-	-	-	2,50	2,55	2,60

APPARIEMENT COUSSINET DE PALIER

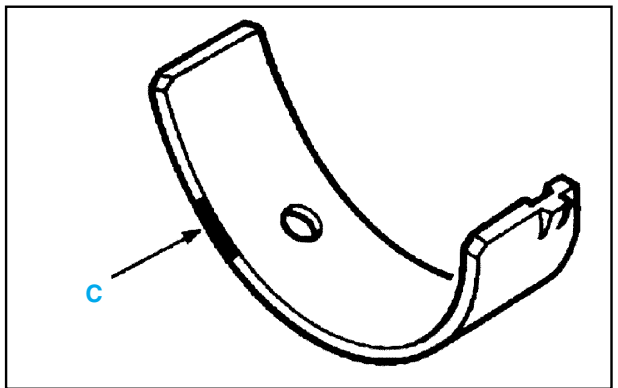
- Trois cas peuvent se présenter :
 - moteur repéré,
 - moteur non repéré,
 - moteur rénové ou équipé d'un vilebrequin rectifié.
- Des repères sur carter-cylindres et vilebrequin permettent leur appariement.

Identification (moteur repéré)



- Zone A :
 - lettres repère de code (cinq lettres permettent l'identification des coussinets à monter),
 - la première lettre indique le palier N°1,
 - la flèche indique le côté distribution.
- Zone B :
 - code à barre utilisé en usine.

Identification (demi-coussinets)



- Un repère de couleur en (C) permet d'identifier la classe.

TABLEAU D'APPARIEMENT

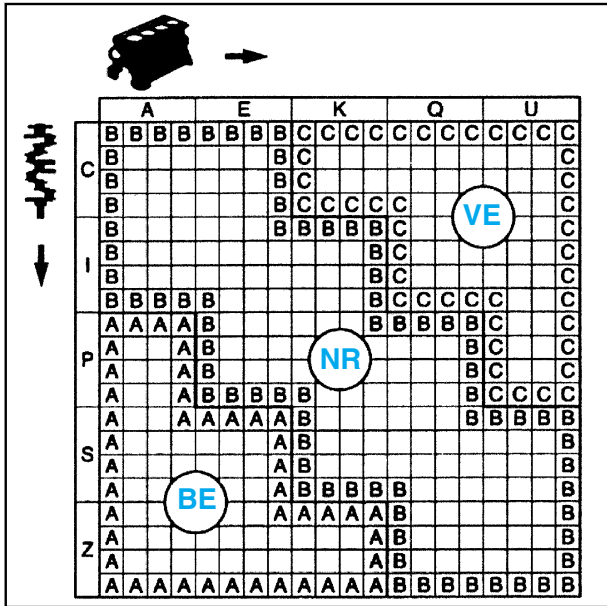
- Exemple : si la première lettre du vilebrequin est (S) et celle du carter cylindres (E) :
 - le demi-coussinet côté chapeau de palier N°1 sera de classe A (couleur bleu - BE)
 - le demi-coussinet côté carter-cylindres sera toujours de classe B (couleur noir - NR)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Classe des demi-coussinets (cote-origine)

Demi-coussinets côté carter-cylindres	
Demi-coussinets (repère)	lisse (noir) rainuré (noir)
Classe	B
Épaisseur	1,858 mm

Demi-coussinets côté chapeaux de paliers			
Demi-coussinets (repère)	Lisse (bleu) rainuré (bleu)	Lisse (noir) rainuré (noir)	Lisse (Vert) rainuré (vert)
Classe	A	B	C
Épaisseur	1,844 mm	1,858 mm	1,869 mm

Impératif : Respecter le montage des demi-coussinets.

- Paliers 1-3-5 = demi-coussinets lisses (carter-cylindres et chapeau de paliers)
- Paliers 2-4 = demi-coussinets rainurés (carter-cylindres et chapeau de paliers)

Classe des demi-coussinets de chaque palier

Largeur d'écrasement	Classe	Couleurs	Jeu obtenu
0,25 mm	A	bleu	0,01 à 0,036
0,38 mm	B	noir	
0,51 - 0,76 mm	C	vert	

- Après avoir choisi les demi-coussinets, contrôler les jeux de la ligne d'arbre avec la jauge PLASTICAGE.

MOTEUR RÉNOVÉS OU VILEBREQUIN RECTIFIÉ

- Le choix des demi-coussinets se fait également à l'aide de jauges de PLASTICAGE, en utilisant les classes X, Y et Z.

Classe des demi-coussinets (moteurs rénovés)

Demi-coussinets côté carter-cylindres	
Demi-coussinets (repère)	lisse (noir) rainuré (noir)
Classe	Y*
Épaisseur	2,008 mm

Demi-coussinets côté chapeaux de paliers			
Demi-coussinets (repère)	Lisse (bleu) rainuré (bleu)	Lisse (noir) rainuré (noir)	Lisse (Vert) rainuré (vert)
Classe	Z*	Y*	X*
Épaisseur	1,994 mm	2,008 mm	2,019 mm

* = Lettre R frappée au dos du demi-coussinet.

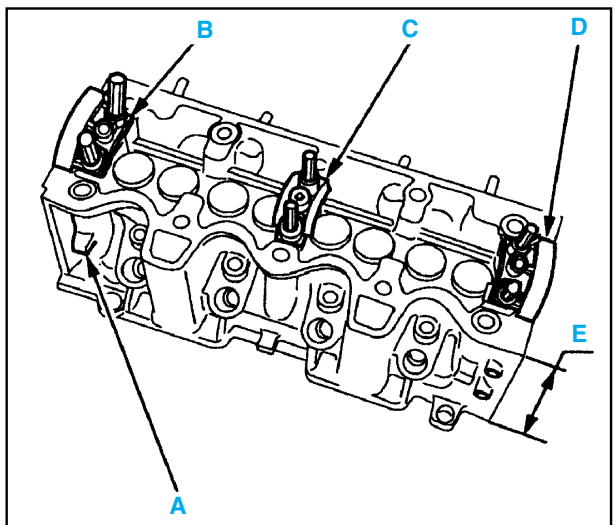
Classe des demi-coussinets de chaque palier

Largeur d'écrasement	Classe	Couleurs	Jeu obtenu
0,25 mm	Z	bleu	0,01 à 0,036
0,38 mm	Y	noir	
0,51 - 0,76 mm	X	vert	

Impératif : Respecter la localisation des classes.

- Côté bloc-cylindres = classe Y uniquement
- Côté chapeau de paliers = classe X, Y ou Z pour un jeu de fonctionnement à obtenir de **0,01 à 0,036 mm**.

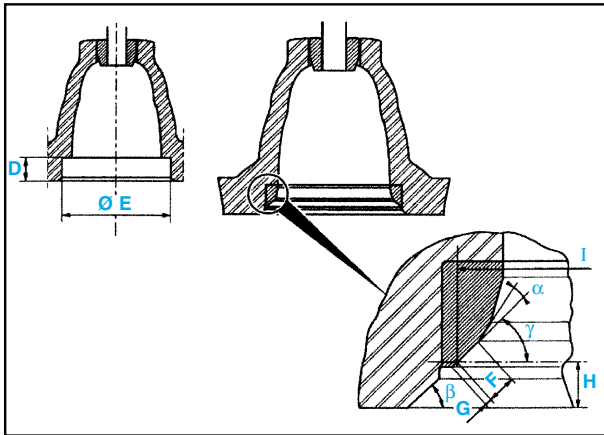
CULASSE



- Matière..... **alliage d'aluminium**
- Hauteur nominale (E) (mm)..... **136,4 ± 0,1**
- Déformation maximale du plan de joint de la culasse (mm) : **0,05**
- Rectification de la culasse (mm) **0,4**
- Diamètre des paliers d'arbre à cames (mm) :
 - n°1 (D) **27,5 + 0,033 + 0,005**
 - n°2 (C) **28 + 0,033 + 0,005**
 - n°3 (B) **28,5 + 0,033 + 0,005**
- (A) repère "R" gravé sur la culasse, côté réparation.
- Diamètre d'alésage des logements de guides de soupapes dans la culasse (mm) :
 - nominal :
 - admission..... **12,965 + 0,032 + 0**
 - échappement..... **12,965 + 0,032 + 0**
 - réparation 1 :
 - admission **13,495 + 0,032 + 0**
 - échappement..... **13,495 + 0,032 + 0**

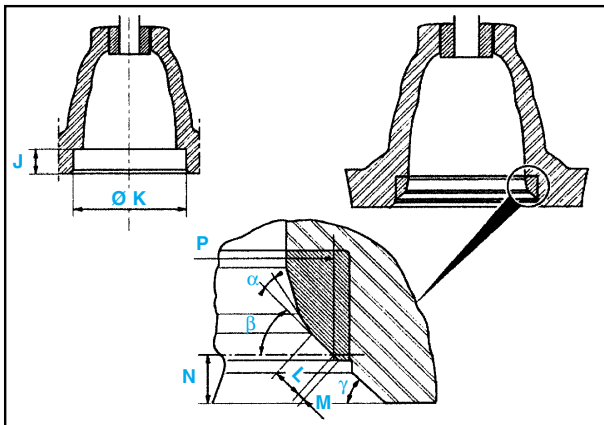
SIÈGE DE SOUPAPES

Admission



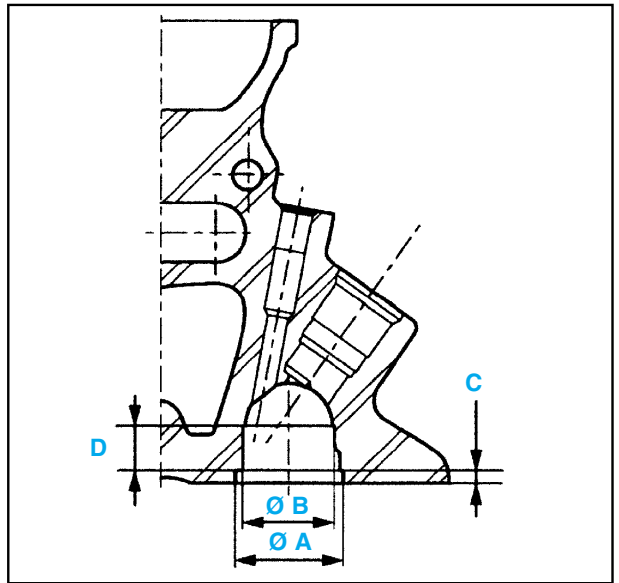
	Nominal	réparation
D ± 0,15	7,967	8,167
Ø E 0/-0,025	37,5	37,8
F ± 0,2		1,65
G ± 0,1		0,35
H +0,15/-0,05		2,5
I		36
α		10°
β		45°
γ		45°

Échappement



	Nominal	réparation
J ± 0,15	8,25	8,45
Ø K ± 0,025	32	32,3
L ± 0,2		1,2
M ± 0,1		1,1
N +0,15/-0,05		3
P		29,5
α		15°
β		45°
γ		45°

CHAMBRE DE TURBULENCE



	Nominal	réparation
Ø A +0,039/0	31	31,4
Ø B +0,033/+0	26,55	26,95
C -0,03/-0,08	4	3,8
D ± 0,075	13,015	12,815

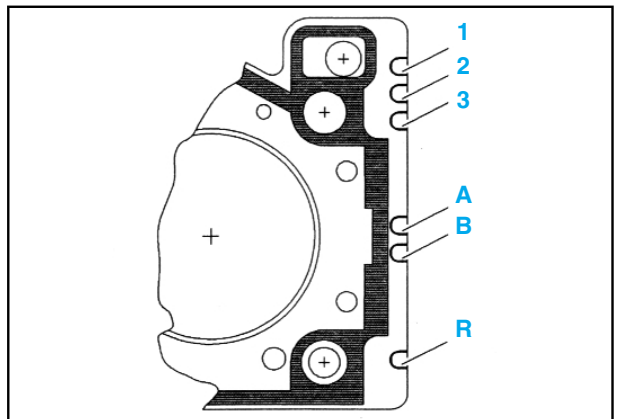
Impératif : L'usinage des cotes de réparation implique la rectification du plan de joint de culasse.

VIS DE CULASSE

- Longueur totale maxi des vis (mm) :
 - vis à tête hexagonale 197,5
 - vis à tête TORX 197,1

JOINT DE CULASSE

- Épaisseur (mm) 1,75 ± 0,05
- Nombre d'encoches : une encoche en 1, 2 et 3
- Fournisseur Meillor
- Repère A et B
- Repère "R" réparation
- Joint de culasse sans amiante.



SOUPAPES

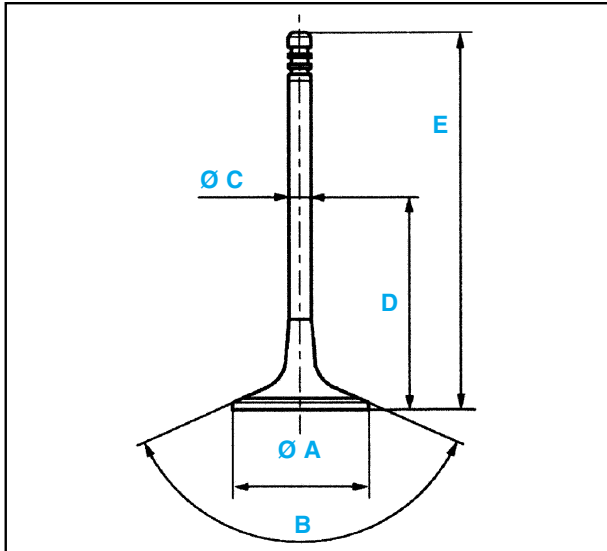
- Retrait de soupapes par rapport au plan de joint de la culasse (mm):
 - admission 1,02 ± 0,17
 - échappement 1,22 ± 0,17

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

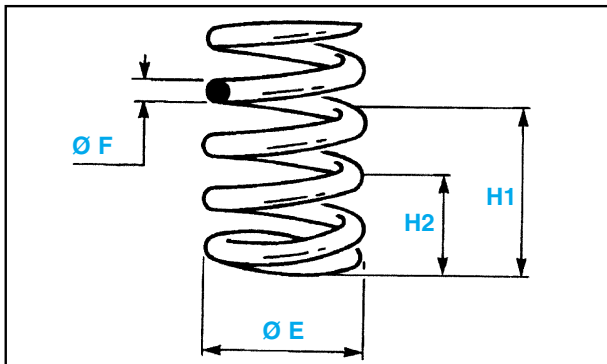
CARROSSERIE



	Ø A (mm)	B	Ø C (mm)	D (mm)	E (mm)
Admission	37 ± 0,15	90°	6,985 + 0,01 - 0,005	45	108,43 ± 0,17
Échappement	31,55 ± 0,15				108,17 ± 0,17

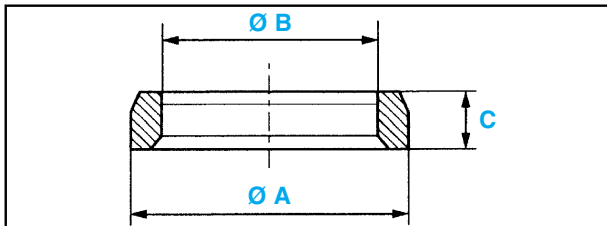
RESSORT DE SOUPAPES

- Hauteur sous charge (mm) :
 - H1, sous 2,5 daN ± 0,25 40,3
 - H2, sous 49,9 daN ± 4,9 31,1
- Diamètre E (mm) 28,8
- Diamètre F (mm) 3,7
- Repère couleur violet



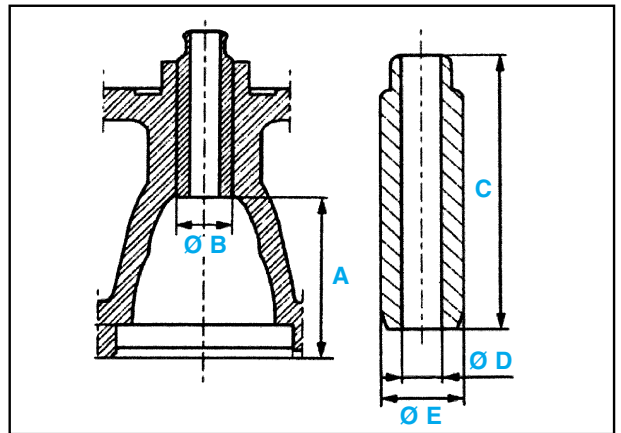
SIÈGES DE SOUPAPES

Cote des sièges



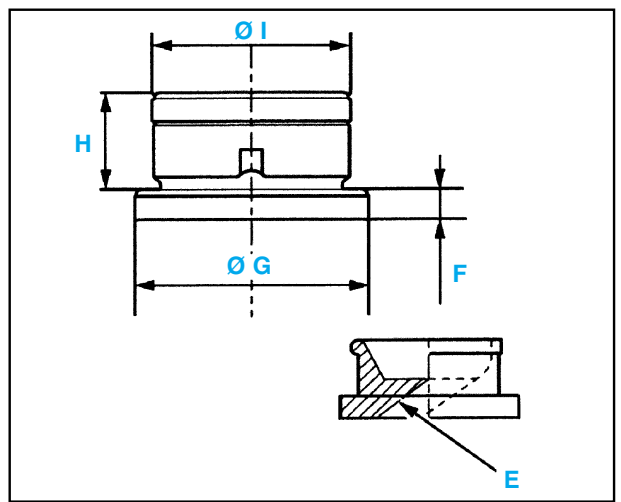
	Tolérances	Admission (mm)		Échappement (mm)	
		Nominal	Réparation	Nominal	Réparation
Ø A	+0/-0,025	37,647	37,947	32,147	32,447
Ø B	+0/-0,15	30,9	30,9	25,95	25,95
C	+0/-0,15	6,35	6,55	6,6	6,8

GUIDES DE SOUPAPES



	Tolérances	Admission (mm)		Échappement (mm)	
		Nominal	Réparation	Nominal	Réparation
A	± 0,3	39	39	35	35
Ø B	+0,032/+0	12,965	13,495	12,965	13,495
C	± 0,5	40,25	40,25	42,75	42,75
Ø D	+0,022/+0	7,02	7,02	7,02	7,02
Ø E	+0,039/+0	13,02	13,55	13,02	13,55

CHAMBRE DE TURBULENCE



	Tolérances	Repère couleur	Nominal	Réparation
F	± 0,005	noir bleu vert jaune orange	3,975 3,985 3,995 4,005 4,015	3,815
G	+0,039/+0	-	31,05	31,45
H	± 0,1	-	12,82	12,62
I	-0,16/-0,193	-	26,63	27,03

Nota : Les chambres de turbulence aux cotes réparation sont munies d'un repère couleur blanc.

- Dépassement de la chambre de turbulence par rapport au plan de joint de culasse (mm) 0 à 0,03

Distribution

- Distribution assurée par courroie crantée entraînant l'arbre à cames en tête, le vilebrequin, la pompe d'injection et la pompe à eau.

COURROIE DE DISTRIBUTION

- Largeur (pouce) 1
- Nombre de dents 143
- Périodicité de remplacement de la courroie de distribution (km)
 - standard 120000
 - sévériisée 80000
 - par année tous les 10 ans

JEU AUX SOUPAPES

- Le jeu aux soupapes est obtenu à l'aide de grains de réglage disponible en 59 épaisseurs, allant de 3,20 à 4,90 mm.
- Jeu aux soupapes à froid (mm) :
 - admission 0,15 ± 0,08
 - échappement 0,30 ± 0,08

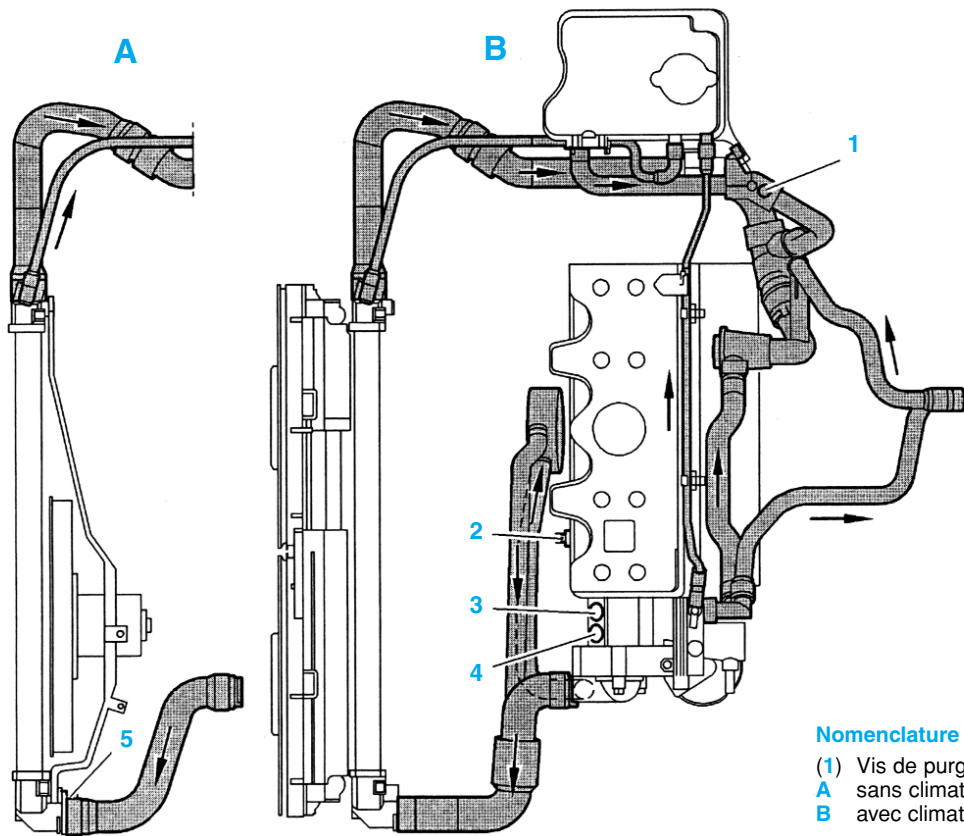
Taux de compression

- Taux de compression (bar) :
 - nominal 25 à 30
 - mini 20
- Écart de compression maxi entre les cylindres (bar) 5

Refroidissement

- Refroidissement liquide en circuit hermétique assuré par une pompe à eau, un thermostat, un ventilateur, un radiateur et un vase d'expansion (boîte à eau du radiateur).

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT



Nomenclature
 (1) Vis de purge
 A sans climatisation
 B avec climatisation

SONDES

Repère	2 (B)	3 (A)	3 (B)	4 (A-B)	5 (A)
Sonde	Thermistance	Thermistance	Thermistance	Thermistance	Thermocontact
Information	Température d'eau + logo	Alerte 118°C Alerte température eau	Boîtier de température d'eau (BITRON) + alerte	Pré-post chauffage	Température d'eau
Couleur connecteur	Bleu sans bague	Bleu Bague jaune : alerte 118°C bague grise : logo et alerte	Marron Détrompeur gris	Vert Bague grise /L Bague blanche /L3	Bleu Bague jaune

CARACTÉRISTIQUES

Repère	Sans climatisation	avec climatisation
Capacité	7,1 litres	
Surface radiateur	17 dm ²	
Pressurisation	1,4 bar	
Ouverture du régulateur thermostatique	88°C	
Motoventilateur		
Nombre x puissance	1 x 120 W	2 x 160 W
1ère vitesse	97°C	96°C
2ème vitesse	-	101°C
Coupure réfrigération	-	112°C
Alerte	118°C	
Post-refroidissement	105 °C, 6 min. maxi	

Lubrification

- Lubrification sous pression par pompe à huile à engrenage, entraînée par chaîne.
- Un échangeur huile/eau est monté sur les versions réfrigérées.

PRESSION D'HUILE

- Pression d'huile à une température de 90 °C (bar) :
 - à 2000 tr/min 3
 - à 4000 tr/min 4

CAPACITÉ

- Capacité d'huile avec remplacement du filtre (l) 4,75

Injection

Injection Bosch

POMPE D'INJECTION

Affectation :

Types de pompe	Dépollution	ADC (1)	EGR (2)	Réfrigération
VE4 / 8F2500 R611	L	Sans	Sans	Sans
VE4 / 8F2500 R611-1	L	Sans	Sans	Avec
VE4 / 8F2500 R611-1	L3	Sans	Avec	Avec
VE4 / 8F2500 R611-2	L3	Avec	Avec	Avec

- (1) - ADC : antidémarrage codé
- (2) - EGR : dispositif de recyclage des gaz d'échappement

Caractéristiques

- Caractéristiques VE4 / 8F2500 (*)
- Régime ralenti (tr/min) 800 ± 25
- Régime maxi à vide (tr/min) 5450 ± 125
- Ralenti accéléré (tr/min) 1000 ± 100
- Régime moteur d'anti-calage (tr/min) 835 ± 40
- Cale de réglage 1 mm

(*) : selon version

Nota : Le contrôle du calage sur ce type de pompe s'effectue à la pige (voir opération correspondante).

INJECTEURS

Porte-injecteur

- Marque Bosh
- Type KCE 30 S8
- Repère couleur vert

Injecteur

- Marque Bosh
- Type DNOSD 299-A
- Tarage (bar) 120 ± 5

Injection Lucas

POMPE D'INJECTION

Affectation :

Types de pompe	Dépollution	ADC (1)	EGR (2)
DPC / 8444 B425C	L	Sans	Sans
DPC / 8444 B482A	Y / L3 (puissance réduite)	Sans	Avec
DPC / 8444 B660A	L3	Avec	Avec

- (1) - ADC : antidémarrage codé
- (2) - EGR dispositif de recyclage des gaz d'échappement

Caractéristiques

- Caractéristiques DPC / 8444 (*)
- Régime ralenti (tr/min) 800 ± 25
- Régime maxi à vide (tr/min) 5450 ± 125
- Ralenti accéléré (tr/min) 1000 ± 100
- Régime moteur d'anti-calage (tr/min) 1600 ± 40
- Cale de réglage 1,5 mm

(*) : selon version

Nota : Le contrôle du calage sur ce type de pompe s'effectue à la pige (voir opération correspondante).

INJECTEURS

Porte-injecteur

- Marque Lucas
- Type LDC 010R01 - B
- Repère couleur rose

Injecteur

- Marque Lucas
- Type RDN 12SDC 6849
- Tarage (bar) 135 ± 5

Préchauffage

BOÎTIERS DE PRÉ-POSTCHAUFFAGE

Caractéristiques

Marque	Référence	Temps de préchauf.		Temps de post-chauffage	Intensité nominale	
		à 20°C	à 0 °C		Pré-chauffage	Post-chauffage
Bosch	0281003009	4 s	5 s	3 min.	50 A	35 A

BOUGIES DE PRÉCHAUFFAGE

- Marque Bosch
- Référence 0250201033
- Tension d'utilisation 11 V
- Temps pour atteindre 850°C 4 ± 1,5 s
- Intensité après 20 s 9 A
- Diamètre du crayon 6 mm
- Couple de serrage 2,5 daN.m

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

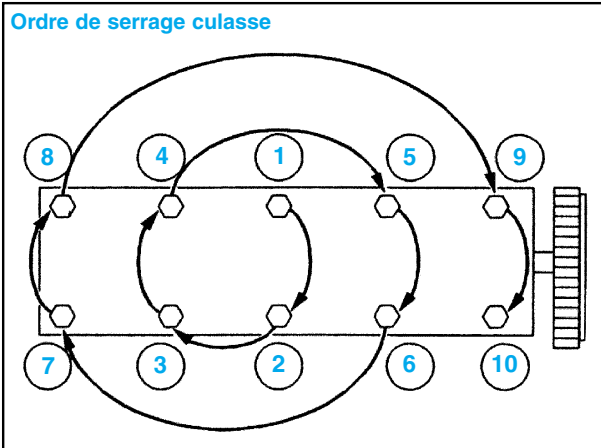
CARROSSERIE

Couples de serrage (en daN.m)

CULASSE

- Première passe 4
- Deuxième passe + 300° ± 5°

Ordre de serrage culasse



- Chapeau de paliers de vilebrequin 2 + 50°
- Chapeaux de bielles 4
- Chapeaux de paliers d'arbre à cames 2
- Pignon d'arbre à cames 4 + 20°
- Pignon de vilebrequin 7 + 45°
- Pompe à huile 1
- Carter inférieur 1
- Pompe à eau 2
- Support de pompe injection 2
- Couvre-culasse 2
- Raccords d'injection sur injecteurs 2
- Pignon d'arbre à cames sur moyeu 2,3
- Volant moteur 6,5
- Pompe d'injection 2
- Pignon de pompe d'injection sur moyeu 2,3
- Porte-injecteurs 7
- Bougies de préchauffage 2
- Poulie de vilebrequin 2
- Galet tendeur 2,3
- Raccords d'injection (arrivée et retour) 2,5
- Raccords d'injecteurs sur pompes 2

MÉTHODES DE RÉPARATION

Dépose - repose ensemble moteur/boîte de vitesses

Dépose

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Déposer :
 - les roues avant,
 - les pare-boue avant,
- Desserrer et déposer les écrous de transmission.
- Désaccoupler les queues de rotules de pivots.
- Déposer les transmissions.
- Vidanger :
 - le circuit de refroidissement (voir opération correspondante),
 - la boîte de vitesses.
- Déposer :
 - la batterie et son support,
 - les conduits d'air,
 - le filtre à air.
- Désaccoupler :
 - le câble d'embrayage,
 - les durits de chauffage (côté moteur),
 - le câble d'accélérateur,
 - l'arrivée et retour carburant,
 - le raccord encliquetable (sur le boîtier de sortie d'eau),
 - la durit de sortie du boîtier d'eau,
 - la durit de dégazage du boîtier d'eau (côté nourrice).
- Déconnecter :
 - le connecteur prise de tachymètre (sur la boîte de vitesses),

- les fils de masse (sur carrosserie),
- les fils de masse (fixation sur boîtier fusibles),
- les 2 alimentations électriques (sur le boîtier de préchauffage),
- le faisceau électrique d'alimentation de la climatisation (suivant équipement),
- le faisceau électrique d'alimentation de la pompe de direction assistée,
- le connecteur du contacteur à inertie.
- Dévisser les fixations des faisceaux électriques sur caisse (côté pompe de direction assistée).
- Désaccoupler (fig. Mot. 1) :
 - la biellette anti-couple (vis (3), (4)),
 - le tuyau d'échappement du collecteur (vis (5)).

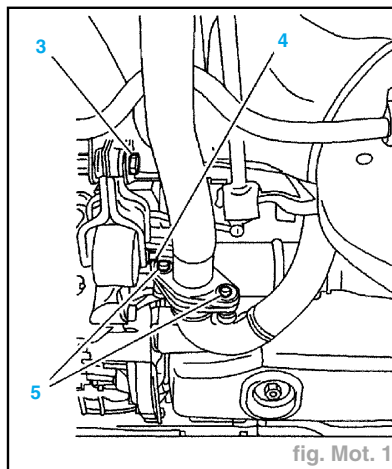


fig. Mot. 1

- Désaccoupler les biellettes de commande de sélection de passage des vitesses.

PREMIÈRE MÉTHODE : DÉPOSE AVEC UNE GRUE D'ATELIER

- Utiliser l'outil [6] élingue 2517-T bis (fig. Mot. 2).

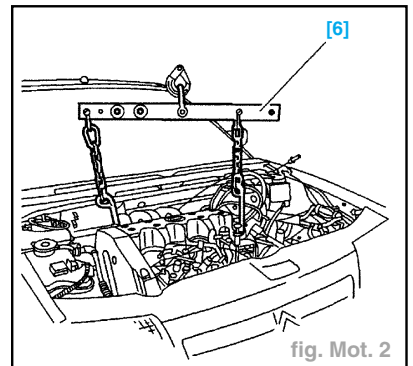


fig. Mot. 2

- Mettre en tension l'outil [6].
- Déposer les écrous avec rondelles (6) (fig. Mot. 3).

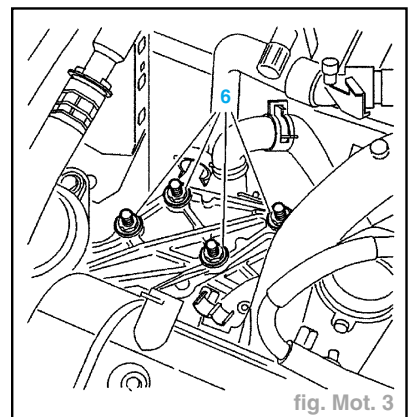


fig. Mot. 3

- Déposer l'écrou avec rondelle (7) (fig. Mot. 4).

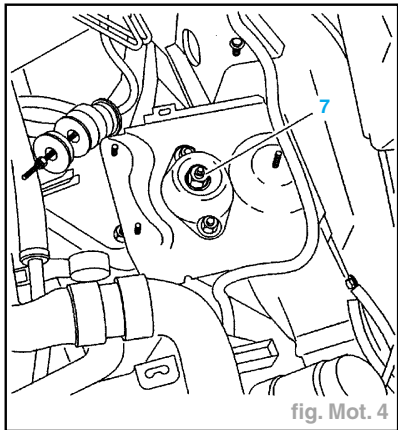


fig. Mot. 4

- Déposer l'ensemble moteur-boîte de vitesses par le dessous du véhicule.

DEUXIÈME MÉTHODE : DÉPOSE AVEC L'OUTIL [8]

- Positionner les axes de maintien [8] 5704-T (fig. Mot. 5 et 6).
 - Positionner les axes de maintien [8].

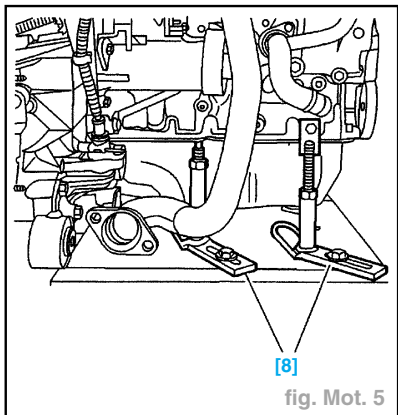


fig. Mot. 5

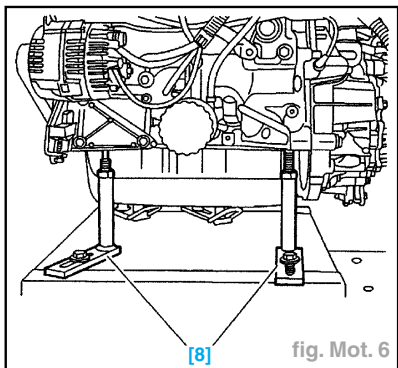
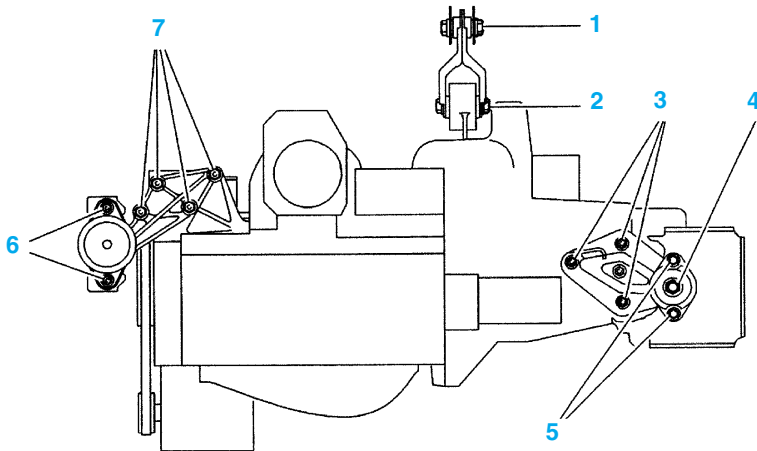


fig. Mot. 6

Nota : Brider l'arrière du moteur en utilisant l'un des trous filetés disponible (Ø 10 x 150).

- Prendre en charge l'ensemble moteur-boîte de vitesses.
 - Déposer les écrous avec rondelles (6).
 - Déposer l'écrou avec rondelle (7).
 - Descendre l'ensemble moteur-boîte de vitesses par le dessous.
 - Évacuer l'ensemble moteur-boîte de vitesses.

COUPLES DE SERRAGE DES SUPPORTS MOTEUR



Nomenclature

1 : 7 daN.m - 2 : 5 daN.m - 3 : 2,5 daN.m - 4 : 6,5 daN.m - 5 : 3 daN.m - 6 : 3 daN.m - 7 : 4,5 daN.m - **Nota :** Utiliser 3 grammes de graisse G7 en (4)

Repose

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

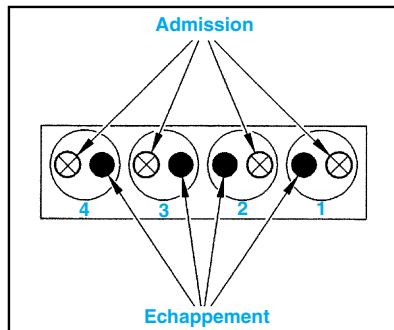
Impératif : Avant d'effectuer la repose, changer les joints de sortie de différentiel.

- Serrer :
 - les écrous (6). Serrage : 4,5 daN.m
 - l'écrou (7). Serrage : 6,5 daN.m
 - les vis (5) de la rotule d'échappement. Serrage : 1,2 daN.m
 - la vis (3). Serrage : 7 daN.m
 - la vis (4). Serrage : 5 daN.m
 - les vis des pivots avant. Serrage : 2,8 daN.m (écrous neufs)
 - les écrous de transmissions. Serrage : 25 daN.m (écrous neufs)
- Freiner chaque écrou de transmission.
- Reposer :
 - les paires-boue avant,
 - les roues avant,
- Replacer le véhicule au sol.
- Reposer la batterie et son support.
- Remplir :
 - le circuit de refroidissement (voir opération correspondante),
 - la boîte de vitesses (voir opération correspondante).
- Purger le circuit d'alimentation :
 - mettre le contact,
 - ouvrir la vis de purge,
 - actionner la pompe d'amorçage jusqu'à écoulement du liquide,
 - fermer la vis de purge.
- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur ; actionner le démarreur.

Mise au point du moteur

Jeu aux soupapes

CARACTÉRISTIQUES



- Jeu aux soupapes :
 - Soupape d'admission : **A**
 - jeu maximum0,23 mm
 - jeu pratique aux soupapes à froid : 0,15 mm
 - jeu minimum0,07 mm
 - Soupape d'échappement : **E**
 - jeu maximum0,38 mm
 - jeu pratique aux soupapes à froid : 0,30 mm
 - jeu minimum0,22 mm

Nota : L'épaisseur des grains de réglage est inscrite sur ceux-ci. Les grains de réglages sont disponibles en 59 épaisseurs allant de 3,20 à 4,90 mm.

CONTRÔLE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Attention :** Vérifier que les écrous de chapeaux de palier sont serrés à 2 daN.m.
- Déposer le couvre-culasse et son joint.
- Nota :** Cette opération s'effectue soupape après soupape.

- Placer la came à dos de came et mesurer le "J" (fig. Mot. 7).
- Noter la valeur du jeu mesuré.
- Si les valeurs du jeu "J" relevé est incorrecte, effectuer un réglage du jeu.

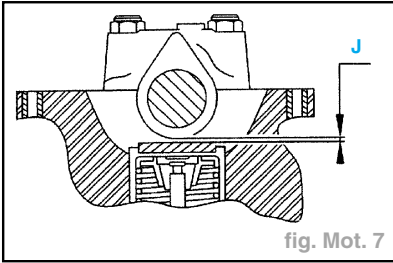


fig. Mot. 7

RÉGLAGE DU JEU AUX SOUPAPES À FROID

- Placer une came à dos de came avec l'encoche "a" du poussoir coté injecteurs (fig. Mot. 8).

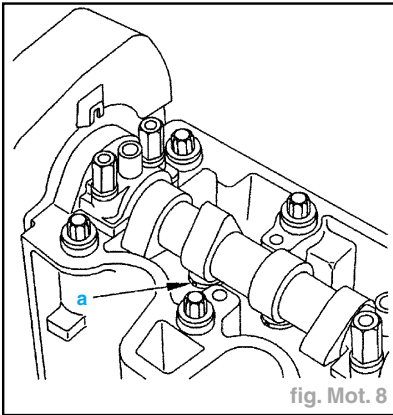


fig. Mot. 8

- Mettre en place l'outil [1] 4533-TX (coffret 4507-T) (fig. Mot. 9).

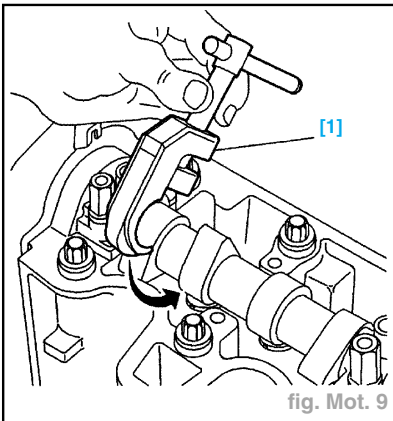


fig. Mot. 9

- Visser la tige "b" de l'outil [1] pour enfoncer au maximum le poussoir "c" dans la culasse (fig. Mot.10).
- Engager un tournevis fin dans l'encoche "a" pour retirer le grain de réglage (1) (fig. Mot. 11)
- Mesurer l'épaisseur "EP" du grain de réglage (1) (fig. Mot. 12).
- Déterminer l'épaisseur du grain de réglage (1) à monter (voir caractéristiques).

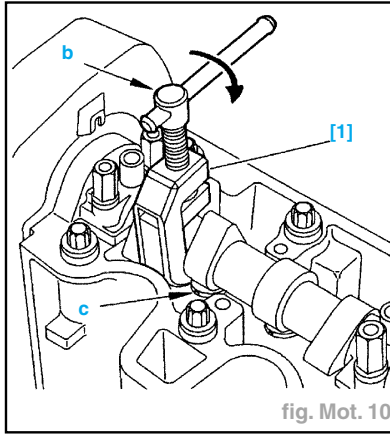


fig. Mot. 10

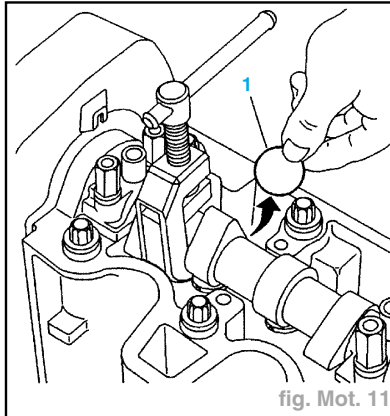


fig. Mot. 11

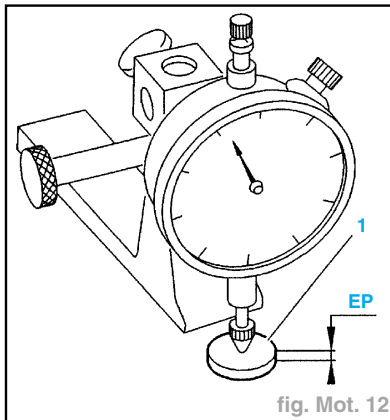


fig. Mot. 12

Impératif : Après une intervention sur la culasse (échange arbre à cames, poussoirs, soupapes ou rodage de soupapes), monter des grains de réglage (1), d'épaisseur EP = 3,20 mm.

Attention : Respecter le sens de montage des grains de réglage ; inscription de l'épaisseur vers le bas.

- Poser le grain de réglage déterminé sur le poussoir.
- Vérifier que le grain de réglage est correctement placé sur le poussoir.
- Déposer l'outil [1].
- Régler les autres soupapes en procédant de la même façon.
- Contrôler, et régler si nécessaire, le jeu aux soupapes.
- Reposer le couvre-culasse équipé d'un joint neuf (si nécessaire).

- Serrer les vis à 1 daN.m.
- Brancher la borne négative de la batterie.

Courroie de distribution

DÉPOSE

- Déconnecter le câble négatif de la batterie.
- Déposer :
 - le boîtier de préchauffage,
 - les vis (1) (fig. Mot. 13),
 - le carter supérieur de distribution (2),
 - la vis (3a).

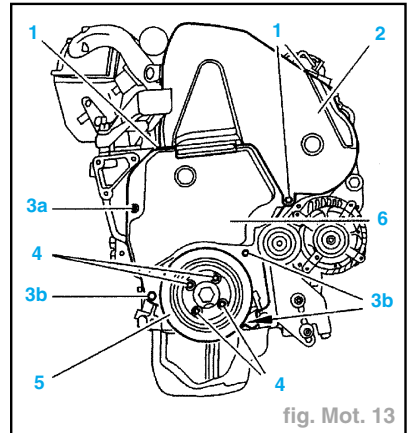


fig. Mot. 13

- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Déposer :
 - la roue avant droite,
 - le pare-boue avant droit,
 - la courroie d'accessoires (voir opération correspondante),
 - les vis (4),
 - la poulie de vilebrequin (5),
 - les vis (3b),
 - le carter inférieur de distribution (6).
- Piger le moteur à l'aide de l'outil [1] 4507-TA (fig. Mot. 14).

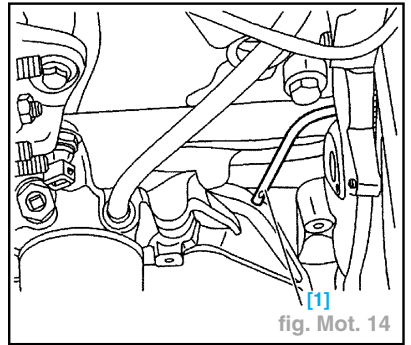
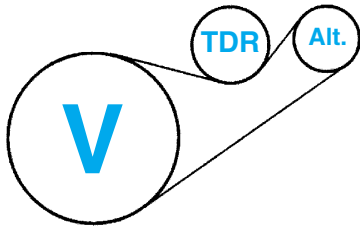


fig. Mot. 14

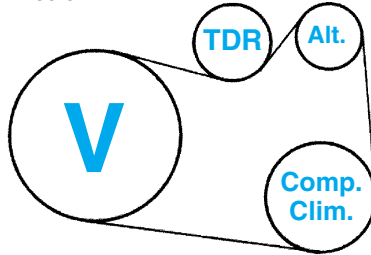
- Piger (fig. Mot. 15) :
 - le pignon de pompe à injection à l'aide de l'outil [2] 4527-TS1,
 - le pignon d'arbre à cames à l'aide de l'outil [3] 4527-TS2.
- Desserrer l'écrou du galet tendeur.
- Déposer la courroie de distribution.

COURROIES D'ACCESSOIRES

Sans clim.



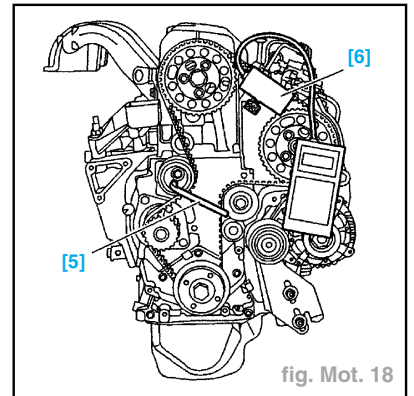
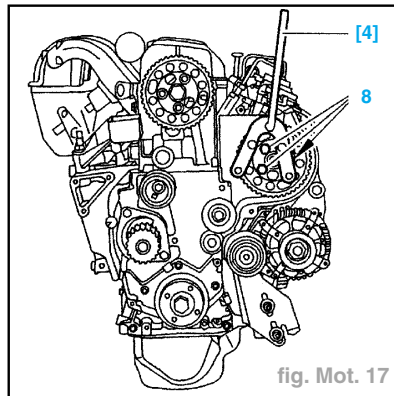
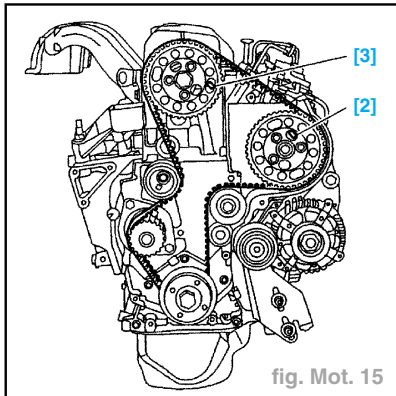
Avec clim.



- Effectuer une pré-tension de la courroie (brins légèrement tendus)

Nota : Vérifier que les fixations des pignons ne sont pas à fond de boutonnière (décaler d'une dent si nécessaire).

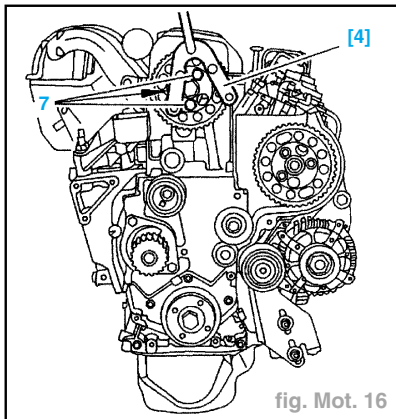
- Serrer les vis (7) et (8) à **0,5 daN.m.**
- Desserrer les vis de **180°**.
- Mettre le contact, à la main.
- Desserrer l'écrou du galet-tendeur.
- Agir sur le galet tendeur pour effectuer une tension de la courroie à **100 unités SEEM**, à l'aide des outils [5] 4507-TJ et [6] 4122-T (SEEM C.TRONIC 105.5) (fig. Mot. 18).



Repose

Impératif : Vérifier que le galet tendeur tourne librement (absence de point dur). Dans le cas contraire, remplacer les galets.

- Maintenir le pignon à l'aide de l'outil [4] 6016-T pour dévisser les vis (7) (fig. Mot. 16).

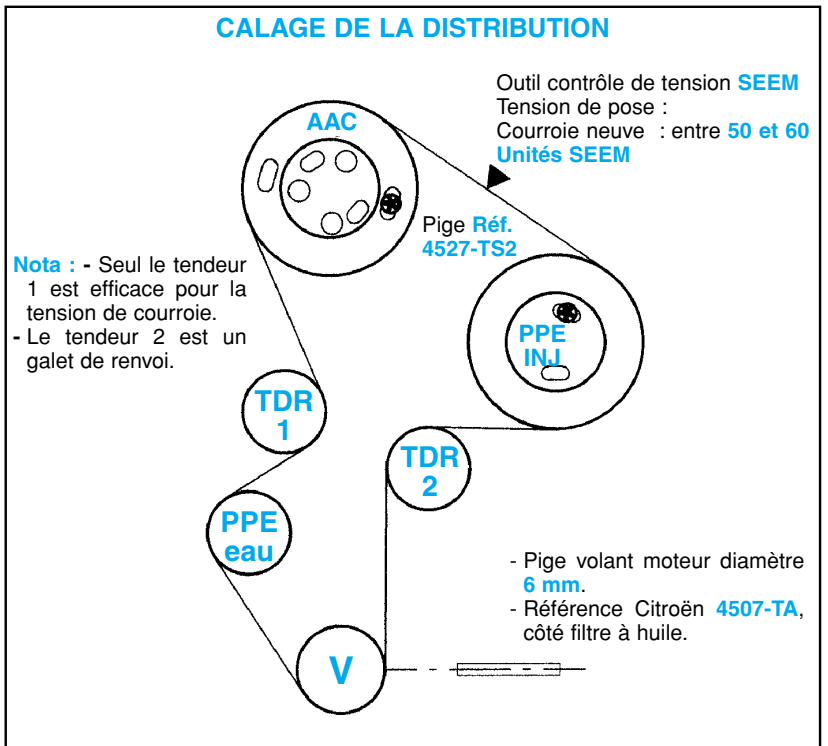


- Poser la courroie de distribution sur :
 - le pignon de vilebrequin,
 - le pignon de pompe d'injection,
 - le pignon d'arbre à cames,
 - le pignon de pompe à eau.

Attention : Lors du positionnement de la courroie sur les pignons, faire tourner ceux-ci, dans le sens inverse de la rotation, de façon à engager la dent la plus proche.

- Serrer l'écrou de fixation du galet tendeur à **2,3 daN.m.**
- Serrer les vis (7) et (8) à **2,3 daN.m** (fig. Mot. 16 et 17) (maintenir les pignons à l'aide de l'outil [4]).
- Déposer l'outil [1] (fig. Mot. 14).
- Déposer les outils [2, 3 et 6] (fig. Mot. 15 et 18).
- Effectuer **10 tours** moteur.
- Piger le volant-moteur à l'aide de l'outil [1] (fig. Mot. 14).

CALAGE DE LA DISTRIBUTION



- Desserrer les vis (7).
- Maintenir le pignon à l'aide de l'outil [4] pour dévisser les vis (8) (fig. Mot. 17).
- Desserrer les vis (8).
- Positionner le pignon de l'arbre à cames à fond de boutonnière, sans serrer les vis de fixation (7) (*).
- Positionner le pignon de la pompe d'injection à fond de boutonnière, sans serrer les vis de fixation (8) (*).

Nota : (*) (sens de rotation, ou sens horaire).

- Piger (fig. Mot. 15) :
 - le pignon de pompe d'injection à l'aide de l'outil [2],
 - le pignon d'arbre à cames à l'aide de l'outil [3].

Nota : Si nécessaire, détendre légèrement la courroie (desserrer légèrement la fixation du galet tendeur).

- Desserrer les vis (7) et (8) de 360° (fig. Mot. 16 et 17).
- Mettre les vis au contact, à la main.
- Effectuer la tension finale de la courroie à 55 ± 5 unités SEEM, à l'aide des outils [5 et 6] (fig. Mot. 18).
- Serrer l'écrou de fixation du galet tendeur à 2,3 daN.m.
- Serrer les vis (7) et (8) à 2,3 daN.m (fig. Mot. 16 et 17).
- Déposer les outils [5 et 6] (fig. Mot. 18).
- Déposer les outils [2 et 3] (fig. Mot. 15).
- Effectuer 2 tours moteur.

Nota : Dans le cas où la courroie n'est pas correctement placée sur les poulies, effectuer 2 tours moteur supplémentaires.

- Piger le volant moteur à l'aide de l'outil [1] (fig. Mot. 14).
- Vérifier visuellement le pigeage des éléments suivants :
 - le pignon d'arbre à cames,
 - le pignon de pompe d'injection.

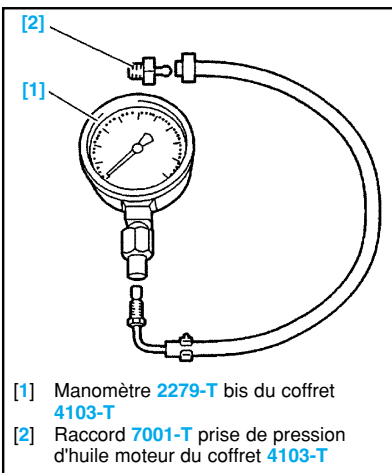
Attention : Si le contrôle visuel est incorrect, reprendre la procédure de calage de la distribution.

- Déposer l'outil [1].
- Poser les carters de distribution : serrer les vis à 0,7 daN.m.
- Poser la poulie de vilebrequin : serrer les vis à 2 daN.m.
- Reposer :
 - la courroie d'accessoires,
 - le pare-boue avant droit,
 - la roue avant droite : serrer les vis à 9 daN.m
- Rebrancher la batterie.

Lubrification

CONTRÔLE DE LA PRESSION D'HUILE

OUTILLAGE PRÉCONISÉ (fig. Mot. 19)



- [1] Manomètre 2279-T bis du coffret 4103-T
- [2] Raccord 7001-T prise de pression d'huile moteur du coffret 4103-T

CONTRÔLE DE LA PRESSION

- Le contrôle de la pression d'huile s'effectue moteur chaud, après vérification du niveau d'huile.
- Température huile moteur 90°C.
- Déconnecter le manocontact (1) (fig. Mot. 20).

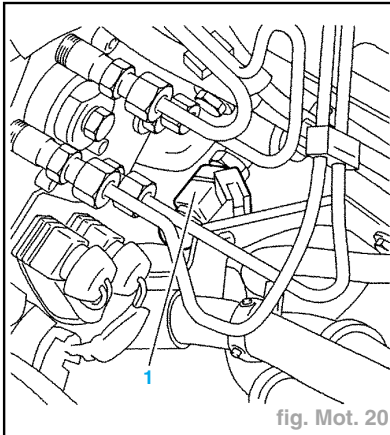


fig. Mot. 20

- Déposer le manocontact de pression d'huile.
- Poser le raccord [2] et son flexible (fig. Mot. 21).

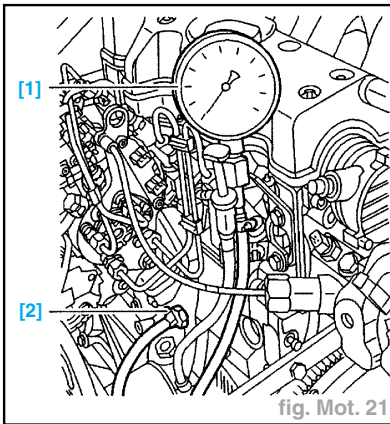


fig. Mot. 21

- Brancher le manomètre [1].
- Brancher un compte-tours.
- Relever les pressions d'huile.

Régime moteur (tr/min)	Pression (bar)
2000	3
4000	4

- Déposer :
 - le manomètre [1],
 - le raccord [2],
 - le compte-tours.
- Reposer le manocontact de pression d'huile muni d'un joint neuf.
- Serrer à 3 daN.m.
- Reconnecter le manocontact.

Refroidissement

VIDANGE

- Déposer le bouchon de la nourrice avec précaution (moteur froid).
- Désaccoupler la durit inférieure (1) du radiateur (fig. Mot. 22).

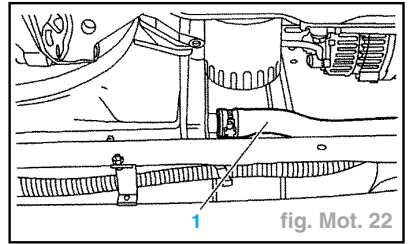


fig. Mot. 22

- Retirer le bouchon (2) du bloc moteur (fig. Mot. 23).

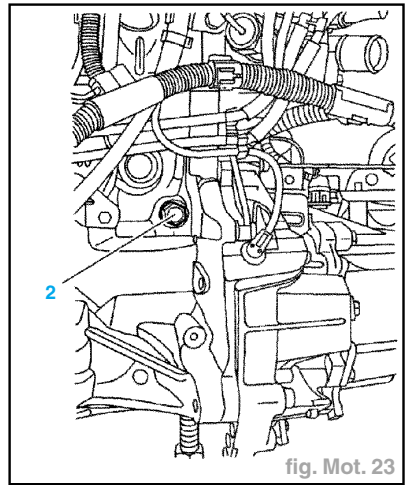


fig. Mot. 23

REMPLETTAGE ET PURGE

- Accoupler la durit (1) (fig. Mot. 22).
- Poser et serrer le collier de fixation de la durit.
- Poser le bouchon de vidange du bloc moteur (équipé d'un joint neuf).
- Serrer le bouchon de vidange à 2,5 daN.m.
- Remplir le circuit de refroidissement par la nourrice ; utiliser l'outil [1] 4520-T (fig. Mot. 24).

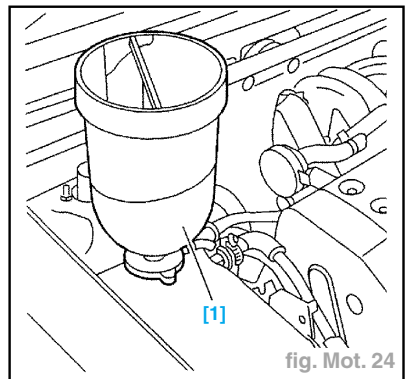
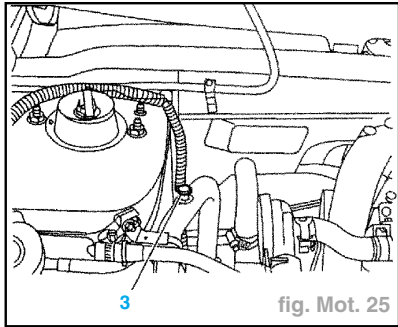


fig. Mot. 24

Impératif : Maintenir le cylindre de charge [1], rempli à moitié.

- Ouvrir la vis de purge (3) (fig. Mot. 25).



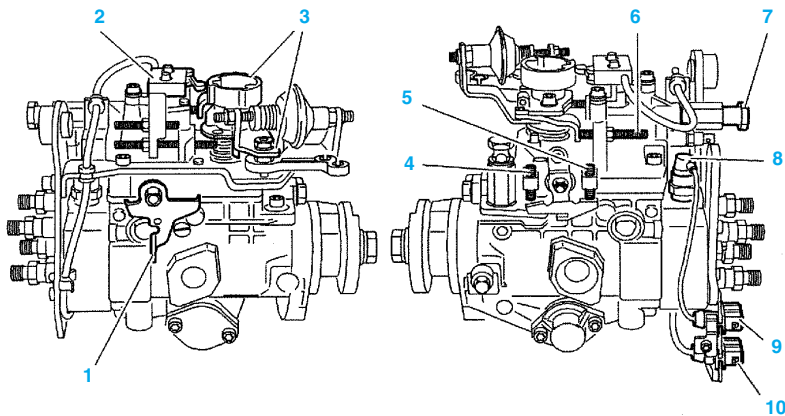
- Fermer la vis de purge (3) dès que le liquide coule sans bulle d'air.
- Démarrer le moteur.
- Monter le régime moteur à **1500 tr/ min.**
- Maintenir ce régime jusqu'au **3ème** cycle de refroidissement (enclenchement et arrêt du motoventilateur).
- Arrêter le moteur et attendre son refroidissement.
- Fermer le cylindre de charge [1], puis le déposer.
- Ajuster le niveau de la nourrice en respectant les graduations.
- Reposer le bouchon de la nourrice.

Injection

Dépose-repose pompe d'injection

Injection Bosch

POMPE D'INJECTION BOSCH



- 1 : Levier de stop - 2 : Microcontact (stratégie coupure réfrigération/EGR) - 3 : Levier de charge - 4 : Vis de réglage du ralenti accéléré - 5 : Vis de réglage du ralenti - 6 : Vis de réglage de l'anti-calage (débit résiduel) - 7 : Vis creuse calibrée de retour (repérée OUT) - 8 : Electrovanne de stop électrique - 9 : Connecteur de stop mécanique (2 voies noir) - 10 : Connecteur du microcontact (2 voies bleu)

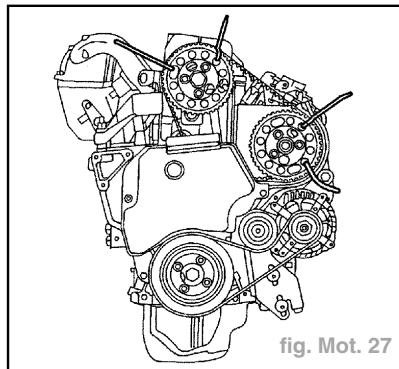
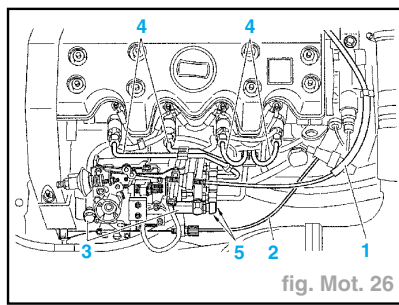
DÉPOSE

- Déconnecter le câble négatif de la batterie.
- Désaccoupler (fig. Mot. 26) :
 - le câble d'accélérateur (1),
 - le câble de ralenti accéléré (2),
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant (3),
 - les conduits (4) d'alimentation des injecteurs.

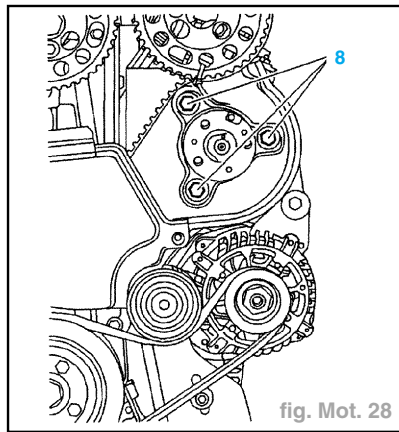
POMPE D'INJECTION LUCAS

1 : Contacteur de position du levier de charge - 2 : Vis de réglage du ralenti - 3 : levier de stop manuel - 4 : Levier de ralenti accéléré - 5 : Levier de charge - 6 : Surcaleur électromagnétique - 7 : Connecteur du contacteur de position de levier de charge (2 voies bleu) - 8 : Connecteur du surcaleur électromagnétique (2 voies noir) - 9 : Module ADC - 10 : Vis creuse avec clapet de retour - 11 : Vis de butée d'anticulage

- Déposer le boîtier de pré-postchauffage.
- Déposer le carter supérieur de distribution (2) (fig. Mot. 13).
- Déconnecter en (5) :
 - le connecteur noir de l'électrovanne d'arrêt de la pompe d'injection,
 - le connecteur bleu du microcontact (avec option réfrigération).
- Piger le volant-moteur à l'aide de l'outil [1] (fig. Mot. 14).
- Piger la poulie de la pompe d'injection à l'aide de l'outil [2] (fig. Mot. 15).
- Piger la poulie d'arbre à cames à l'aide de l'outil [3].



- Déposer les vis (8) (fig. Mot. 28).
- Déposer la fixation arrière de la pompe d'injection.
- Déposer la pompe d'injection.



REPOSE

- Vérifier visuellement le pigeage des éléments suivants :
 - volant moteur,
 - poulie d'arbre à cames.
- Reposer la pompe d'injection.
- Serrer les vis (8) à **2 daN.m** (fig. Mot. 28).
- Serrer la fixation arrière de la pompe d'injection à **2 daN.m**.
- Piger le plateau de la pompe d'injection à l'aide de l'outil [2].
- Poser la poulie de pompe d'injection sur le plateau de pompe d'injection.
- Serrer les vis (8) à **2,3 daN.m** (fig. Mot. 17).
- Déposer les [1, 2 et 3].
- déposer les colliers plastiques immobilisant la courroie.
- Poser le carter supérieur de distribution.
- Serrer les vis à **0,7 daN.m**.
- Reposer le boîtier de pré-postchauffage.
- Accoupler, puis serrer :
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant (couple de serrage **2,5 daN.m**),
 - les conduits (4) d'alimentation des injecteurs (couple de serrage **2 daN.m**).
- Connecter en (5) :
 - le connecteur noir de l'électrovanne d'arrêt de la pompe d'injection,
 - le connecteur bleu du microcontact (avec option réfrigération).
- Accoupler le câble d'accélérateur.
- Accoupler et régler le câble de ralenti accéléré (voir opération correspondante).
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Amorcer et purger le circuit de carburant de la pompe d'injection.

Injection LUCAS

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT TOUTE DÉPOSE DE POMPE

- Avant toute dépose d'une pompe équipée d'un module antidémarrage codé, respecter les précautions à prendre.

Attention : Noter le code utilisateur sur la pompe et non pas le code de service.

Nota : Seul le code utilisateur est connu du module.

1ER CAS - VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DU MODULE POSSIBLE

Attention : Avant dépose de la pompe, le module doit être déverrouillé.

Procédure de déverrouillage

- 1 Mettre le contact
- 2 Déverrouiller le module en composant le code utilisateur
Ne pas couper le contact
- 3 Débrancher le connecteur reliant le module au faisceau moteur (1) (4 voies noir) (voir opération correspondante)
- 4 Couper le contact
- 5 Noter le code utilisateur sur la pompe

- Cette procédure :
 - permet de s'assurer que le module est effectivement déverrouillé,
 - est la seule autorisant un contrôle de pompe au banc (sans échange de module).

Contrôle de pompe au banc

- Module déverrouillé, le fonctionnement de la pompe est possible après avoir alimenté l'électrovanne par le connecteur fixé sur la pompe (4 voies noir) :
 - voie 1 : **+12V**
 - voie 4 : masse

2ÈME CAS - VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE IMPOSSIBLE

Attention : Noter le code utilisateur sur la pompe.

DÉPOSE

- Déposer le boîtier de pré-postchauffage (6) (fig. Mot. 29).

Attention : Pour déconnecter le connecteur 4 voies noir (1), abaisser avec précaution son ergot de verrouillage à l'aide d'un petit tournevis.

- Déconnecter :
 - le connecteur (8) (2 voies noir),
 - le connecteur (3) (2 voies bleu).
- Désaccoupler :
 - le câble d'accélérateur (2),
 - le câble du ralenti accéléré (5),
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant (4),
 - les conduits (7) d'alimentation des injecteurs.
- Déposer le carter supérieur de distribution (2) (fig. Mot. 13).
- Piger le volant moteur à l'aide de l'outil [1] (fig. Mot. 14).
- Piger la poulie de la pompe d'injection à l'aide de l'outil [2] (fig. Mot. 15).
- Piger la poulie d'arbre à cames à l'aide de l'outil [3].
- Immobiliser la courroie sur les poulies de la pompe d'injection et d'arbre à cames (utiliser des colliers plastiques) (fig. Mot. 27).
- Déposer l'outil [2].
- Déposer les vis (8) de fixation de la poulie de pompe d'injection ; à l'aide de l'outil [4] (fig. Mot. 17).

- Écarter la poulie de pompe d'injection du moteur, et l'attacher pour maintenir la courroie tendue.
- Déposer la vis (8) (fig. Mot. 28).
- Déposer la fixation arrière de la pompe d'injection.
- Déposer la pompe d'injection.

REPOSE

- Vérifier visuellement le pigeage des éléments suivants :
 - volant moteur,
 - poulie d'arbre à cames.
- Reposer la pompe d'injection.
- Serrer les vis (8) à **2 daN.m** (fig. Mot. 28).
- Serrer la fixation arrière de la pompe d'injection à **2 daN.m**.
- Piger le plateau de la pompe d'injection à l'aide de l'outil [2].
- Poser la poulie de pompe d'injection sur le plateau de pompe d'injection.
- Serrer les vis (8) à **2,3 daN.m** (fig. Mot. 17).
- Déposer les outils [1, 2 et 3].
- Déposer les colliers plastiques immobilisant la courroie.
- Poser les vis à **0,7 daN.m**.
- Reposer le boîtier de pré-postchauffage (6).
- Accoupler puis serrer :
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant (couple de serrage **2,5 daN.m**),
 - les conduits (7) d'alimentation des injecteurs (couple de serrage **2 daN.m**).
- Connecter :
 - le connecteur (1) (4 voies noir),
 - le connecteur (8) (2 voies noir),
 - le connecteur (3) (2 voies noir).
- Accoupler et régler le câble de ralenti accéléré (voir opération correspondante).
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Amorcer et purger le circuit de carburant de la pompe d'injection.

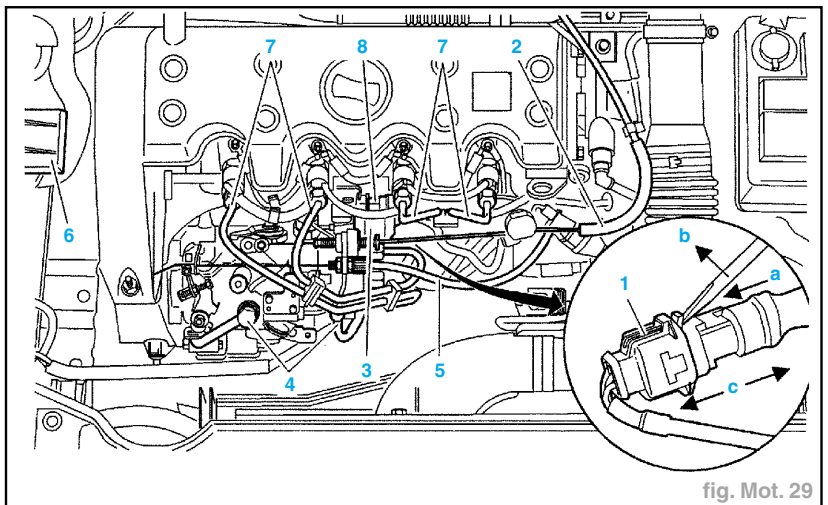


fig. Mot. 29

Contrôles et réglages des commandes de pompe

Injection Bosch

RÉGLAGE DU RALENTI ACCÉLÉRÉ

- Amener le levier (3) en contact avec la vis (2) (fig. Mot. 30).
- Agir sur la vis (2) pour obtenir le régime de ralenti accéléré : **1100 ± 100 tr/min**

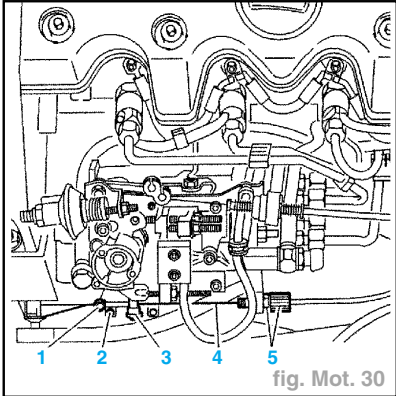


fig. Mot. 30

MOTEUR FROID

- Vérifier que le levier (3) est en butée sur la vis (2).
- Sinon, rapprocher la tension du câble (4) par le serre-câble (1).
- Achever la tension par le tendeur de gaine (5).

MOTEUR CHAUD

- Vérifier que la câble (4) est sans tension.
- Contrôler le fonctionnement de la sonde thermostatique sur le boîtier de sortie d'eau : entre "moteur froid" et "moteur chaud", il doit exister un déplacement du câble supérieur à **6 mm**.
- Dans le cas contraire, remplacer la sonde thermostatique (couple de serrage **2,5 daN.m**) (fig. Mot. 31).

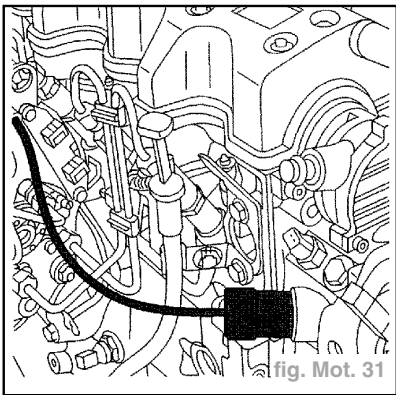


fig. Mot. 31

RÉGLAGE DE LA COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Vérifier que le levier (10) est en appui sur la vis de butée (6) sinon modifier la position de l'épingle (7) (fig. Mot. 32).
- Contrôler qu'en position ralenti le levier (10) est en appui sur la butée (9).

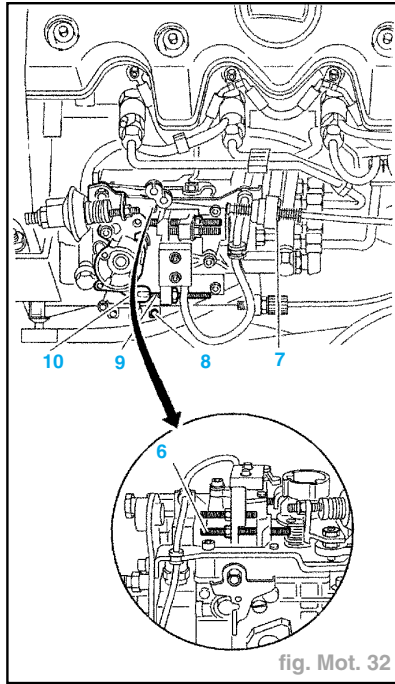


fig. Mot. 32

- Conditions préalables :
 - moteur (deux enclenchements du moto-ventilateur),
 - commande de ralenti accéléré libérée.

RÉGLAGE RALENTI

- Desserrer la vis (9) de quelques tours, jusqu'à suppression du contact avec le levier (10).
- Régler le régime de ralenti en agissant sur la vis de réglage (8).

RÉGLAGE DE L'ANTICALAGE

- Placer une cale de **1 mm** [1] entre le levier de charge (10) et la vis (9) de réglage du débit résiduel (fig. Mot. 33).
- Agir sur la vis (9) de réglage du débit résiduel pour obtenir un régime moteur de **835 ± 40 tr/min**.
- Déposer la cale [1].

CONTRÔLE DE LA DÉCÉLÉRATION MOTEUR

- Déplacer le levier de charge (10) pour obtenir un régime moteur de **3000 tr/min**.
- Lâcher le levier de charge (10).
- La décélération doit être comprise entre **2 et 3 secondes**.

Impératif : Vérifier l'efficacité de la commande manuelle "stop" (11).

Injection Lucas

RÉGLAGE DU RALENTI ACCÉLÉRÉ

MOTEUR FROID

- Vérifier que le levier (1) est en butée à droite (fig. Mot. 34).
- Sinon rapprocher la tension du câble (3) par le serre-câble (2) (couple de serrage **0,5 daN.m**).
- Achever la tension par le tendeur de gaine (4).

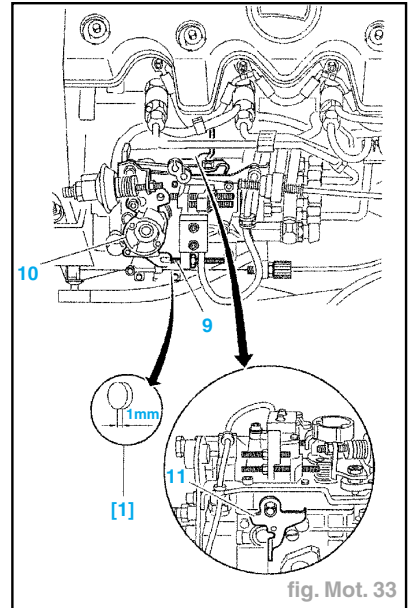


fig. Mot. 33

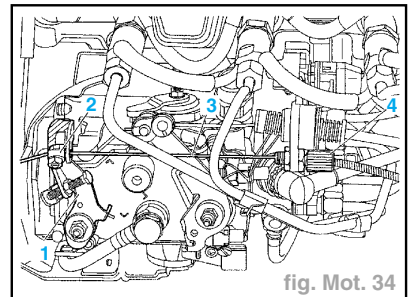


fig. Mot. 34

- Serrer les contre-écrous à **1,7 daN.m**.

MOTEUR CHAUD

- Vérifier que le câble (3) est sans tension.
- Contrôler le fonctionnement de la sonde thermostatique sur le boîtier de sortie d'eau.
- Entre "moteur froid" et "moteur chaud", il doit exister un déplacement du câble supérieur à **6 mm**.
- Dans le cas contraire, remplacer la sonde thermostatique (couple de serrage **2,5 daN.m**) (fig. Mot. 31).

RÉGLAGE DE LA COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR

- Moteur arrêté :
 - appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur,
 - vérifier que le levier (5) est en appui sur la vis-butée (6), sinon modifier la position de l'épingle (7) (tension du câble d'accélérateur) (fig. Mot. 35),
 - s'assurer qu'en position ralenti le levier (5) est en appui sur la butée (8).

RÉGLAGE DE L'ANTI-CALAGE (DÉBIT RÉSIDUEL)

- Placer une cale de **1,5 mm** entre le levier de charge (5) et la vis de réglage du débit résiduel (8).
- Agir sur la vis (8) de réglage du débit résiduel pour obtenir un régime moteur de **1600 ± 100 tr/min**.
- Déposer la cale de **1,5 mm**.

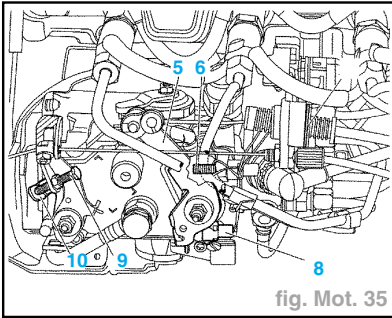


fig. Mot. 35

RÉGLAGE DU RALENTI

- Agir sur la vis (9) de réglage du ralenti pour obtenir un régime de 800 ± 25 tr/min.

CONTRÔLE DE LA DÉCÉLÉRATION MOTEUR

- Déplacer le levier de charge (5) pour obtenir un régime moteur de 3000 tr/min.
- Lâcher le levier de charge (5).
- La décélération doit être comprise entre 2 et 3 secondes.

	Décélération trop rapide	Décélération trop lente
Anomalie constatée	Le moteur a tendance à caler	Le régime de rotation est supérieur au ralenti
Opération à effectuer	Visser la vis (8) d'un quart de tour	Dévisser la vis (8) d'un quart de tour

Nota : Dans chacun des cas, vérifier le régime de ralenti pour retouche éventuelle.

Impératif : Vérifier l'efficacité de la commande manuelle de "STOP" (10).

Injecteurs

DÉPOSE

- Déposer les canalisations d'alimentations d'alimentation et de retour.
- Déposer (fig. Mot. 36) :
 - les porte-injecteurs (1) en utilisant la douille [1] 5710-T,
 - les rondelles d'étanchéité (2).

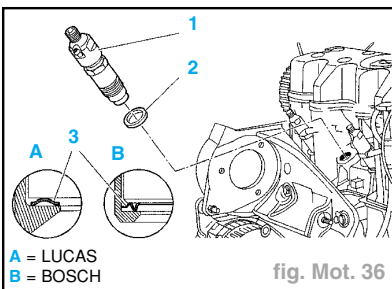


fig. Mot. 36

Nota : La rondelle pare-flammes (3) se trouve à l'intérieur du porte-injecteur.

REPOSE

Impératif : Remplacer systématiquement la rondelle d'étanchéité (2).

- Reposer :
 - les rondelles d'étanchéité (2),
 - les porte-injecteurs (1) ; serrer à 7 ± 1 daN.m.

- les canalisations d'alimentation et de retour ; serrer à 2 daN.m.

ENSEMBLE INJECTEURS BOSCH

Nota : La rondelle pare-flammes (12) se trouve à l'intérieur du porte-injecteur (fig. Mot. 37).

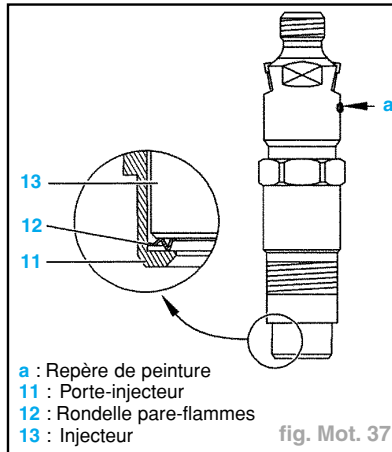


fig. Mot. 37

ENSEMBLE INJECTEURS LUCAS

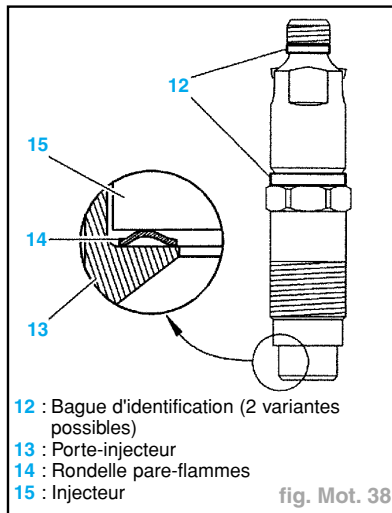


fig. Mot. 38

Nota : La rondelle pare-flammes (14) se trouve à l'intérieur du porte-injecteur.

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ

Attention : Utiliser un liquide d'essai approprié. Ne jamais exposer les mains au jet, risque de blessure et de grave intoxication du sang. Le liquide pulvérisé s'enflamme très facilement.

- Manomètre en service (fig. Mot. 39).
- Sécher l'extrémité de l'injecteur.
- Actionner le levier de pompe.

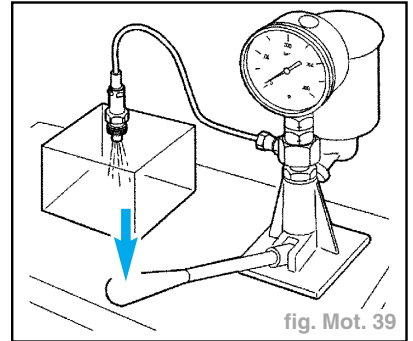


fig. Mot. 39

- Maintenir une pression inférieure de 20 bar à la pression de tarage.
- Aucune goutte ne doit tomber de l'injecteur en moins de 10 secondes.

CONTRÔLE DE LA FORME DU JET ET DU RONFLEMENT DE L'INJECTEUR

- Manomètre isolé.
- Donner au levier de la pompe des impulsions brèves et sèches.
- L'injecteur doit produire une pulvérisation très fine et homogène.
- Pour une cadence de un à deux pompes par seconde, l'injecteur doit avoir un ronflement très doux.
- Pour une cadence plus rapide, le ronflement doit disparaître.

CONTRÔLE DE LA PRESSION DE TARAGE

- Manomètre isolé.
- Donner quelques coups de pompe rapides pour purger le circuit.
- Manomètre en service.
- Actionner le levier de pompe très lentement.
- Relever la pression indiquée au moment de l'ouverture de l'injecteur.

RÉGLAGE DE LA PRESSION DE TARAGE

- Le réglage de la pression de tarage s'effectue par l'intermédiaire d'une cale (1) plus ou moins épaisse (fig. Mot. 40).

Nota : BOSCH ; un changement de l'épaisseur des cales de 0,10 mm donne en moyenne une variation de la pression de tarage de 10 bar.

Nota : LUCAS DIESEL : un changement de l'épaisseur des cales de 0,10 mm donne en moyenne une variation de la pression de tarage de 15 bar.

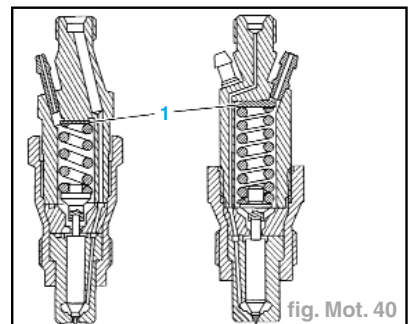


fig. Mot. 40

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

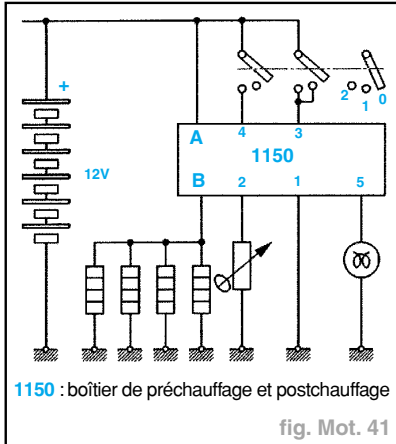
CARROSSERIE

Préchauffage

BOÎTIER DE PRÉCHAUFFAGE-POSTCHAUFFAGE

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

- Affectation des voies du boîtier de préchauffage et postchauffage (fig. Mot. 41).



N° de voie	Affectation
1	Masse
2	Thermistance (60°C)
3	+ après-contact
4	+ démarreur
5	voyant
A	+ batterie
B	Bougies de préchauffage-postchauffage

CIRCUIT DE PRÉCHAUFFAGE

- Les bougies de préchauffage et le voyant fonctionnent dès la mise en contact, si la température d'eau est inférieure à 60°C.
- Les extinctions seront réalisées en fonction de la température du boîtier de préchauffage.
- Pendant la phase de démarrage les bougies sont alimentées.
- Le préchauffage peut légèrement continuer après le démarrage.

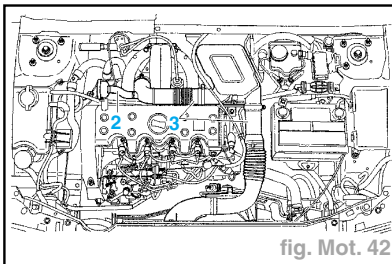
CIRCUIT DE POSTCHAUFFAGE LONG (délai 3 minutes)

- Le postchauffage consiste à prolonger le fonctionnement des bougies après la phase de démarrage.
- La temporisation du postchauffage commence dès le lâcher du démarreur.
- Pendant les 15 premières secondes, l'alimentation des bougies ne peut pas être interrompue.
- Après 15 secondes, l'alimentation des bougies peut être interrompue, si la température d'eau est supérieure à 60°C.

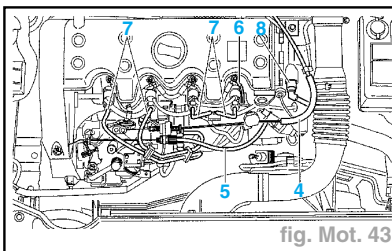
Révision de la culasse

Dépose

- Déconnecter le câble négatif de la batterie.
- Vidanger le circuit de refroidissement (désaccoupler la durit inférieure du radiateur et retirer le bouchon du bloc moteur) (fig. Mot. 22 et 23).
- Désaccoupler (fig. Mot. 42) :
 - le tube de recyclage des vapeurs d'huile (2),
 - les conduits d'air (3).

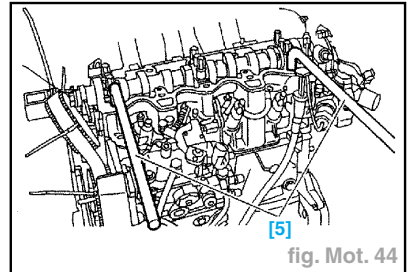


- Déposer le filtre à air.
- Désolidariser :
 - la ligne d'échappement du collecteur d'échappement,
 - le répartiteur d'air du bloc moteur.
- Désaccoupler (fig. Mot. 43) :
 - le câble d'accélérateur (4),
 - le câble du ralenti accéléré (5),
 - le fil (6) d'alimentation des bougies de préchauffage,
 - les conduits (7) d'alimentation des injecteurs,
 - les durits d'eau sur le réchauffeur à gazole,
 - la durit d'eau de l'échangeur thermique,
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant,
 - la durit de sortie du boîtier d'eau,
 - le tuyau de dépression (8),
 - la vis de fixation du puits de jauge à huile,
 - les sondes du boîtier de sortie de sortie d'eau.



- Déposer le carter supérieur de distribution.
- Piger la poulie de la pompe d'injection à l'aide de l'outil [2] (fig. Mot. 15).
- Immobiliser la courroie sur les poulies de la pompe d'injection et arbre à cames (utiliser des colliers plastiques) (fig. Mot. 27).
- Déposer l'outil [3].
- Déposer les vis (7) de fixation de la poulie d'arbre à came : utiliser l'outil [4] (fig. Mot. 16).

- Écarter la poulie d'arbre à cames du moteur, et l'attacher pour maintenir la courroie tendue.
- Déposer :
 - les vis du couvre-culasse,
 - le couvre-culasse.
- Déposer les vis de culasse.
- Basculer la culasse pour la décoller avec les leviers [5] 149-T (fig. Mot. 44).
- Déposer la culasse et son joint.



Attention : Ne pas utiliser d'abrasifs ni d'outils tranchants sur les plans de joint.

- Nettoyer les plans de joint avec le produit décapant homologué.
- Vider les puits des vis de culasse.
- Passer un taraud dans les taraudages des vis de culasse du carter cylindres.
- Contrôler la planéité de la culasse : déformation maximale admise = 0,05 mm.

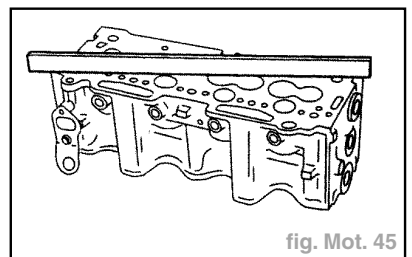
Démontage

- Déposer les collecteurs d'admission et d'échappement.
- Déposer les bougies de préchauffage, les joints d'étanchéité et les rondelles pare-flammes.
- Déposer les porte-injecteurs.
- Déposer :
 - les chapeaux de paliers d'arbre à cames,
 - l'arbre à cames ainsi que son joint,
 - les poussoirs,
 - les grains de réglage,
 - les 8 soupapes en utilisant un lève-soupape et un presse-coupelle homologués,
 - les chambres de turbulence en les chassant par l'orifice des injecteurs,
 - les joints de queue de soupapes.
- Nettoyer le plan de joint à l'aide d'un décapant (DECAPJOINT).

Contrôles

CONTRÔLES DU PLAN DE JOINT

- Avec une règle rectifiée et un jeu de cales, mesurer s'il y a déformation du plan de joint.
- Défaut maximum de planéité : 0,05 mm (fig. Mot. 45).



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

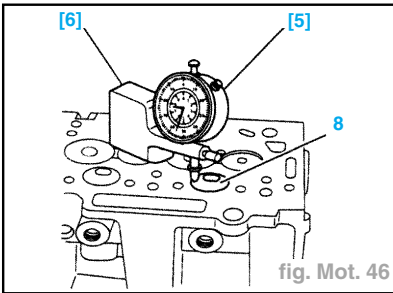
CARROSSERIE

CONTRÔLE DIVERS

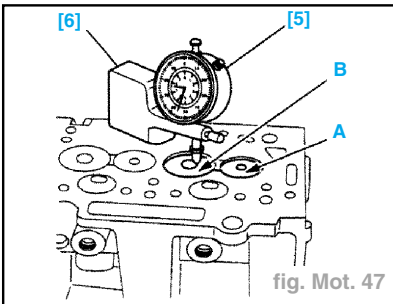
- Contrôler l'état :
 - des sièges et des guides de soupapes,
 - des soupapes,
 - des ressorts de soupapes et leurs coupelles,
 - des chambres de turbulence,
 - de l'arbre à cames,
 - des paliers d'arbre à cames,
 - des différents taraudages.

Impératif : Pour le contrôle, la rectification ou l'échange de ces pièces, se reporter au chapitre "Caractéristiques".

- Contrôler le dépassement des chambres de turbulences (8) par rapport au plan de joint de culasse (fig. Mot. 46).



- Ce dépassement doit être compris entre 0 et 0,03 mm.
- Contrôler le retrait des soupapes par rapport au plan de joint de culasse (fig. Mot. 47).
- (A) échappement (mm) 1,22 ± 0,1
- (B) admission (mm) 1,02 ± 0,1

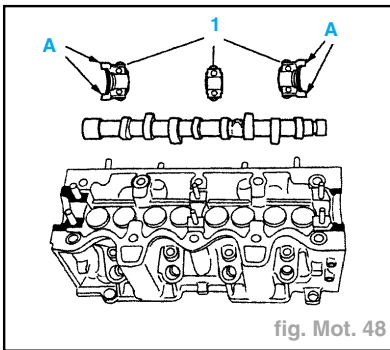


Nota : Ces valeurs de retrait sont obtenues par rectification des sièges de soupapes.

Remontage

- Roder les soupapes.
- Reposer :
 - les soupapes (queue huilée),
 - les joints de queue de soupapes en utilisant l'outil 45-11T,
 - les rondelles d'appui,
 - les ressorts de soupapes en utilisant un lève-soupape et un presse-coupelle homologué,
 - mettre en place les clavettes demi-cône,
 - les poussoirs huilés,
 - les grains de réglage.
- Choisir dans les épaisseurs faibles pour permettre le relevé des jeux aux soupapes.
- Reposer :
 - l'arbre à cames,
 - les chapeaux de palier d'arbre à cames, serrer progressivement.
- Poser la culasse sur deux cales en bois.
- Monter :
 - le moyeu de poulie d'arbre à cames (serrer à la main),

- la poulie d'arbre à cames (serrer à la main).
- Tourner le pignon d'arbre à cames.
- Relever et noter les jeux aux soupapes (voir "Mise au point du moteur").
- Corriger chaque jeu en choisissant les grains de réglage définitifs pour obtenir les jeux de fonctionnement :
 - (A) échappement (mm) 0,15 ± 0,08
 - (B) admission (mm) 0,30 ± 0,08
- Déposer la poulie d'arbre à cames et son moyeu.
- Nettoyer les plans de joints.
- Enduire de pâte à joint FORMAJOINT les chapeaux de paliers 1 et 3 entre les plans de joint (A) (fig. Mot. 48).



Nota : Chapeau n°1, côté volant moteur.

- Reposer :
 - L'arbre à cames,
 - les chapeaux de paliers.
- En commençant par l'intérieur, serrer progressivement et en spirale les vis de chapeaux de paliers à 2 daN.m.
- Reposer un joint à lèvres neuf en bout d'arbre à cames.
- Reposer les bougies de préchauffage;
- Monter :
 - des joints d'étanchéité neufs,
 - des rondelles pare-flammes neuves (côté bombé du côté de l'injecteur).
- Reposer les porte-injecteurs (serrer à la main).
- Reposer le moyeu d'arbre à cames et la poulie en serrant à la main.
- Reposer les collecteurs d'admission et d'échappement.

Repose

- Vérifier visuellement le pigeage des éléments suivants :
 - volant moteur,
 - poulie de pompe d'injection (fig. Mot. 15).
- Poser la poulie d'arbre à cames sur son plateau.
- Piger la poulie d'arbre à cames à l'aide de l'outil [3] (fig. Mot. 15).
- Serrer les vis à 2,3 daN.m.
- Reposer un joint de culasse neuf.
- Reposer la culasse et son joint (inscription du fournisseur vers le haut).
- Brosser le filetage des vis de culasse.
- Reposer les vis de culasse préalablement enduites de graisse MOLYKOTE G RAPID PLUS sur les filets et sous la tête.
- Serrer les vis de culasse dans l'ordre indiqué (fig. Mot. 49).
- Préserrage 4 daN.m
- Serrage +300° ± 5°

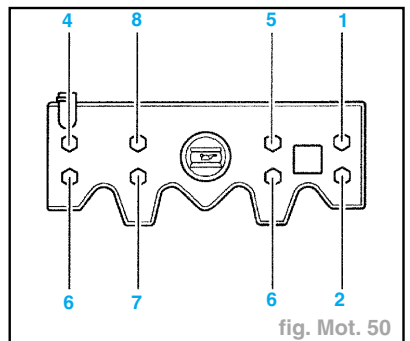
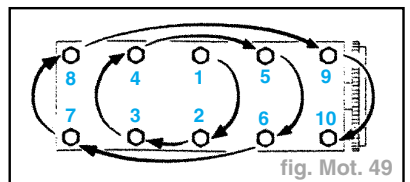
Nota : Il est pas nécessaire de resserrer la culasse après mise en température du moteur.

- Déposer les colliers plastique immobilisant la courroie.

- Déposer les outils de pigeage.
- Reposer le carter supérieur de distribution : serrer les vis à 0,7 daN.m.
- Reposer le couvre-culasse et son joint.
- Amener les vis au contact du couvre-culasse dans l'ordre 8-5-7-6-4-1-2-3 (fig. Mot. 50).
- Effectuer dans l'ordre 1-2-3-4-5-6-7-8, un préserrage à 0,5 daN.m.
- Serrage des vis à 1 daN.m (dans le même l'ordre).
- Accoupler :
 - les sondes du boîtier de sortie d'eau,
 - la vis de fixation du puits de jauge à huile,
 - le tuyau de dépression,
 - la durit de sortie du boîtier d'eau,
 - les tubes d'arrivée et de retour de carburant,
 - la durit d'eau de l'échangeur thermique,
 - les durits d'eau sur le réchauffeur à gazole,
 - les conduits d'alimentation des injecteurs,
 - le fil d'alimentation des bougies de préchauffage,
 - le câble du ralenti accéléré,
 - le câble d'accélérateur.
- Reposer le filtre à air.
- Accoupler :
 - les conduits d'air,
 - le tube de recyclage des vapeurs d'huile
 - le répartiteur d'air du bloc-moteur.
- Reposer la ligne d'échappement assemblée équipée d'un joint neuf.
- Serrer :
 - la vis de fixation du puits de jauge à huile,
 - couple de serrage (daN.m) 1,6
 - les conduits d'alimentation des injecteurs,
 - couple de serrage (daN.m) 2
 - le répartiteur d'air du bloc-moteur,
 - les écrous de la bride d'échappement.
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Remplir et purger le circuit de refroidissement (voir opération correspondante).

Amorçage du circuit de carburant

- Mettre le contact (voyant rouge allumé).
- Ouvrir la vis de purge (circuit de carburant).
- Effectuer la purge du circuit de carburant en actionnant la pompe d'amorçage jusqu'à écoulement de carburant.
- Fermer la vis de purge.
- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.
- Actionner le démarreur.
- Accoupler et régler le câble de ralenti accéléré (voir opération correspondante).



CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Embrayage monodisque à sec, commandé par câble.

Couples de serrage (en daN.m)

- Fixation mécanisme/volant moteur 1,5
 - Fixation volant moteur/vilebrequin 6,5

Impératif : Changer les vis de fixation volant moteur/vilebrequin à chaque intervention (Loctite FRENETANCH E3 sur les filets).

CARACTÉRISTIQUES

Véhicule moteur	Mécanisme	Disque					
		Diamètre (mm)		Type de moyeu	Ressorts	Nombre de cannelures	Garnitures
		Extérieur	Intérieur		Nombre, couleurs		
1.0i (TU9M)	VALEO 180 CP 3400	180	127	11R10X	2 : bleu ; 4 : vert	18	F408
1.1i (TUM+)							
1.4i (TU3JP+)							
1.6i (TU5JP) 1.6i 16V (TU5J4)	VALEO 200 CPR 3800	200	137	11A12X (à l'intérieur)	4 : bleu clair 4 : bleu foncé	18	F808
1.5D (TUD5)	LUK 180	180	135	-	2 + 2	18	F808

MÉTHODES DE RÉPARATION

Mécanisme d'embrayage

DÉPOSE

- Déposer la boîte de vitesses (voir opération correspondante).
- Déposer (fig. Emb. 1) :
 - les vis de fixation du mécanisme d'embrayage (1),
 - le mécanisme d'embrayage (2),
 - le disque d'embrayage (3).

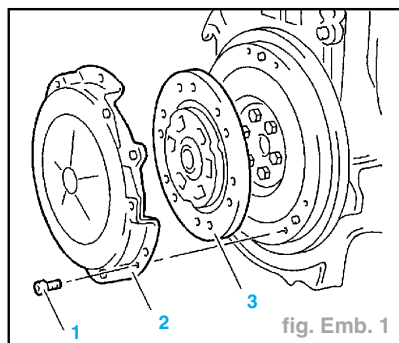


fig. Emb. 1

- Poser (fig. Emb. 2) :
 - le disque d'embrayage (3),
 - le mécanisme d'embrayage (2),
 - centrer le disque d'embrayage à l'aide de l'outil [1] 9513-T.

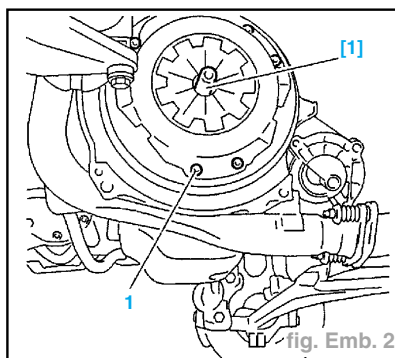


fig. Emb. 2

- Serrer les vis (1) à 1,5 daN.m.
- Remplacer (sur la boîte de vitesses) :
 - le tube guide butée,
 - la butée d'embrayage.
- Reposer la boîte de vitesses (voir opération correspondante).
- Contrôler, et régler si nécessaire, la course de la pédale d'embrayage.

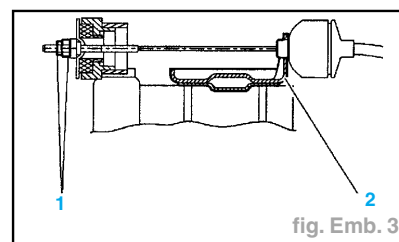


fig. Emb. 3

- Déposer l'écrou (3) (fig. Emb. 4).

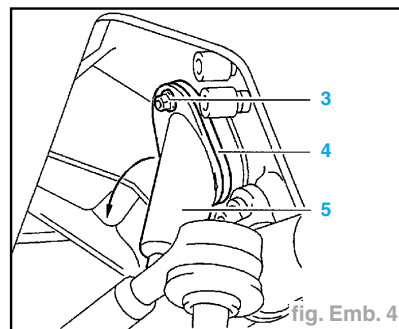


fig. Emb. 4

- Faire pivoter le support de câble (4) et (5).
- Déposer le câble d'embrayage.

REPOSE

Attention : En cas de présence d'huile dans le mécanisme d'embrayage ; effectuer les opérations nécessaires pour supprimer la fuite.

- Contrôler :
 - l'absence de chocs et de rayures sur la portée du volant moteur,
 - l'état de la couronne de démarreur.

Câble d'embrayage

DÉPOSE

- Détendre le câble en dévissant les écrous de réglage (1) (fig. Emb. 3).
- Dégager le câble d'embrayage du levier et du support sur boîte de vitesses (2).

REPOSE

- Afin de permettre l'accrochage du câble sur le crochet en haut de la pédale, il est nécessaire de caler celle-ci en position relevée au maximum.
- Positionner le protecteur caoutchouc (5) sur le support du câble (4) (fig. Emb. 5).
- Mettre en place la chape d'accrochage du câble (6) sur le crochet (7) en haut de la pédale d'embrayage (fig. Emb. 6).

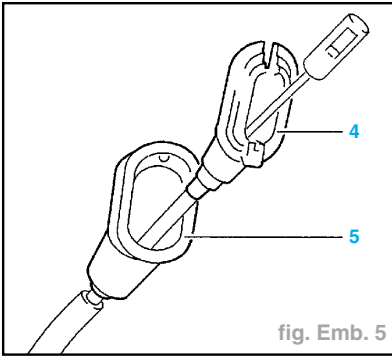


fig. Emb. 5

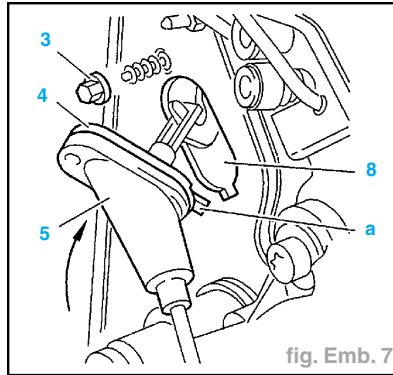


fig. Emb. 7

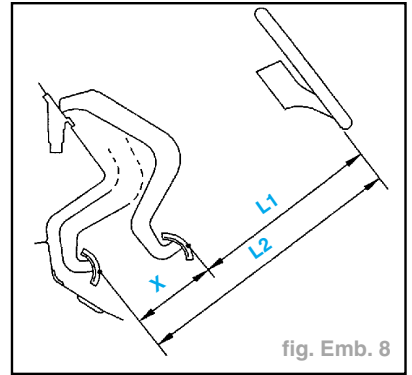


fig. Emb. 8

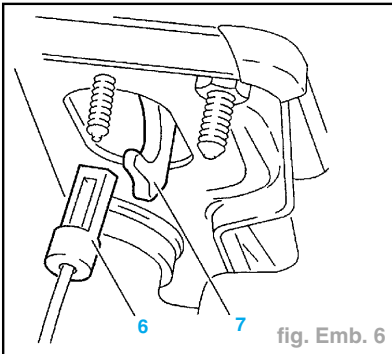


fig. Emb. 6

- Positionner le support de câble assemblé (4) ; (5) sur le tablier (8) en commençant par l'introduction de l'ergot (a) (fig. Emb. 7).
- Faire pivoter le support assemblé du câble (4) ; (5) suivant la flèche.
- Serrer l'écrou (3).
- Positionner le câble d'embrayage sur le levier et dans le support (2) sur boîte de vitesses.

Impératif : Lors de la pose d'un câble neuf, actionner la pédale d'embrayage une vingtaine de fois pour tasser la gaine avant d'effectuer le réglage.

- Procéder au réglage du câble d'embrayage en vissant l'écrou de réglage (1) :
 - tendre le câble d'embrayage en vissant l'écrou de réglage (1),
 - la course de la pédale d'embrayage doit être égale à 135 ± 5 mm.

Course de la pédale d'embrayage

Impératif : Si la commande d'embrayage est neuve, avant réglage, tasser préalablement la gaine du câble en effectuant des débrayages successifs (20 minimum).

Nota : Ce dispositif d'embrayage ne comporte ni système d'assistance, ni rattrapage automatique d'usure.

CONTRÔLE

- Le point de mesure sur la pédale doit correspondre au point d'appui du pied du conducteur (fig. Emb. 8).
- Course de la pédale d'embrayage : $X = 135 \pm 5$ mm
- Mesurer la distance "L1" entre :
 - pédale au repos,
 - volant de direction.

- Mesurer la distance "L2" entre :
 - pédale à fond de course,
 - volant de direction.
- Calcul de la course "X" de la pédale d'embrayage :
 - $X = L2 - L1$

RÉGLAGE

- Si la valeur est incorrecte ; régler la course X de la pédale d'embrayage.
- Desserrer le contre-écrou (1) (fig. Emb. 9).
- Pour obtenir une course conforme à la valeur indiquée, desserrer ou serrer l'écrou (2).
- Serrer le contre-écrou (1).

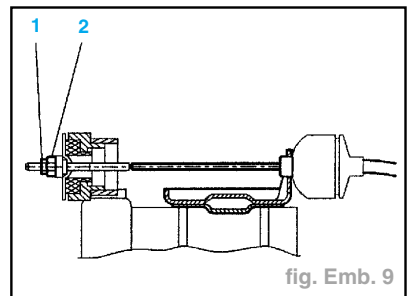


fig. Emb. 9

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

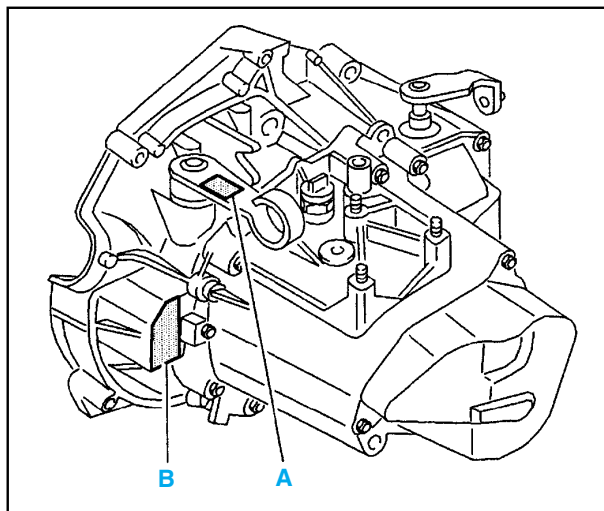
- Boîte de vitesses à cinq rapports de marche avant et un de marche arrière.
- Boîte de vitesses de type MA5.

PARTICULARITÉS

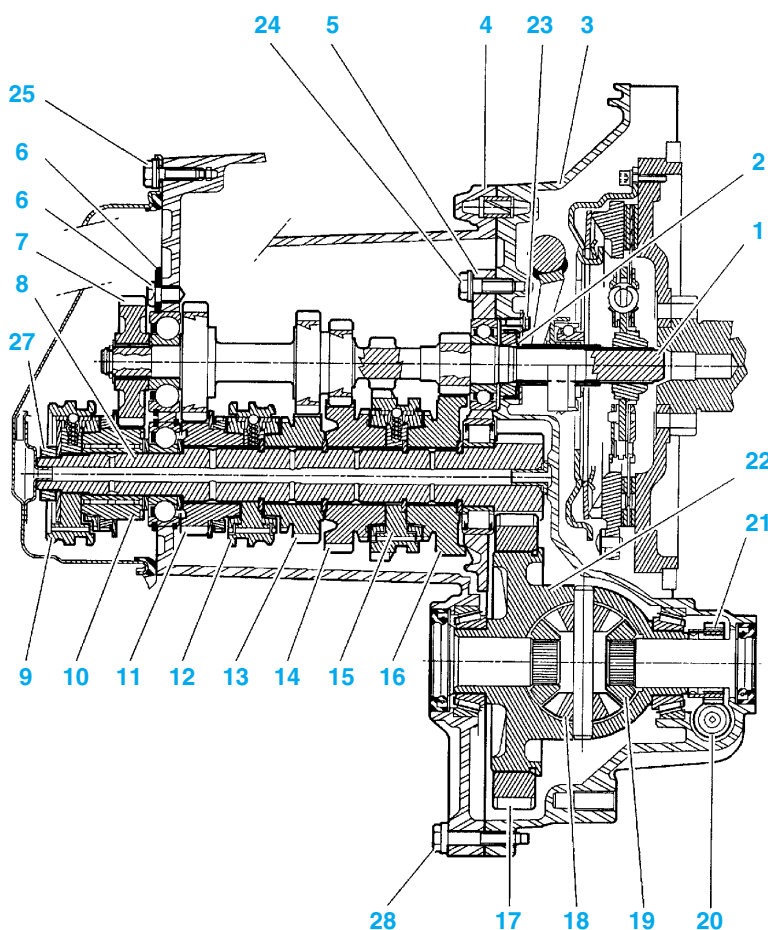
- Cette boîte de vitesses ne comporte pas de réglage.
- Cette boîte de vitesses comporte un dispositif de freinage de la marche arrière (synchroniseur de 5ème).
- Cette boîte de vitesses comporte un dispositif interdisant le passage de 5ème en marche arrière.

IDENTIFICATION

- (A) Etiquette d'identification collée sur le levier de commande de débrayage
- (B) Emplacement du gravage des numéros de séquence et de boîte de vitesses (exemple : 20 CC 17)



CREVÉ DE LA BOÎTE DE VITESSES



Nomenclature

- 1 Arbre primaire
- 2 Guide de butée
- 3 Carter d'embrayage
- 4 Carter de boîte de vitesses
- 5 Plaque intermédiaire
- 6 Jonc d'arrêt de roulement (jonc "bécassine")
- 7 Pignon moteur (5ème)
- 8 Arbre secondaire
- 9 Synchroniseur (5ème)
- 10 Pignon récepteur (5ème)
- 11 Pignon récepteur (4ème)
- 12 Synchroniseur de 3ème/4ème
- 13 Pignon récepteur (3ème)
- 14 Pignon récepteur (2ème)
- 15 Synchroniseur de 1ère/2ème et pignon récepteur de marche arrière
- 16 Pignon récepteur (1ère)
- 17 Couronne différentiel
- 18 Pignons satellites
- 19 Pignons planétaires
- 20 Pignon compteur
- 21 Vis tachymétrique
- 22 Boîtier de différentiel

CARACTÉRISTIQUES

(1) = VTS (2) = VTR et VTS	Essence				
	1.0 i		1.1 i		1.4 i
Plaque moteur	CDZ - CDY		HDZ - HDY		KFX
Type BV	MA/5				
Plaque BV	20CE51-> 11/99 20CE94 12/99->	20CE37-> 11/99 20CE81 2/99->	20CE51-> 11/99 20CE94 12/99->	20CE37-> 11/99 20CE81 12/99-> 20CE95 12/99-> (1)	20CE28-> 11/99 20CE73 12/99->
Couple réducteur	14x60			17x64	
Rapport compteur	19x17				
	Essence			Diesel	
	1.6i		1.6i 16V		1.5D
Plaque moteur	NFZ		NFX		VJZ - VJY - VJX
Type BV	MA/5				
Plaque BV	20CD22-> 11/99 20CD60 12/99-> (2)		20CD08-> 11/99 20CD46 12/99->		20CE28-> 11/99 20CE73 12/99->
Couple réducteur	17x64	17x61	16x63		17x64
Rapport compteur	19x17				

RAPPORTS

CARACTÉRISTIQUES	Saxo 1.0i		Saxo 1.1i Bic / SX / Exclusive		Saxo 1.1 GPL / SX	
	3 SO CDZF	5 S1 CDZF	3 SO HDZF	5 S1 HDZF	3 SO HDZF/GPL	5 S1 HDZF/GPL
Nombre de portes ou finition	4		5		5	
Types Mines						
Catégorie administrative						
TRANSMISSION			X / SX	Exclusive		
Vitesse en km/h pour 1000 tr/min moteur						
1ère	6,87		7,09	7,13	7,09	
2ème	12,97		13,39	13,45	13,39	
3ème	18,39		18,99	19,08	18,99	
4ème	24,07		24,86	24,97	24,86	
5ème	30,57		31,58	31,72	31,58	
M.AR	6,55		6,76	7,2	6,76	
PNEUMATIQUES	MXT Energy		MXT Energy	XTI	MXT Energy	
Type : AV-AR	155/70R13		155/70R13	165/65R14	155/70R13	
Circonférence de roulement	1670		1670	1725	1670	

CARACTÉRISTIQUES	Saxo 1.4 SX / Exclusive			Saxo 1.6 VTS
	3 / VTS S6 KFXF	3 Bic S0 KFXF	5 S1 KFXF	3 S6 NF ZF
Nombre de portes ou finition	5			6
Types Mines				
Catégorie administrative				
TRANSMISSION	VTS	Bic / SX	Exclusive	
Vitesse en km/h pour 1000 tr/min moteur				
1ère	8,11	7,59	7,62	8,34
2ème	14,21	14,15	14,21	14,6
3ème	20,42	21,62	21,72	21,01
4ème	26,29	28,3	28,43	27,05
5ème	32,46	35,95	36,11	33,4
M.AR	7,7	7,7	7,9	7,96
PNEUMATIQUES	MXV3A	MXT Energy	XTI	SX GT
Type : AV-AR	165/65R14	165/70R13	165/65R14	185/55R14H
Circonférence de roulement	1725	1731	1725	1700

CARACTÉRISTIQUES	Saxo 1.6i 16V VTS	Saxo 1.5D Exclusive / Bic	
Nombre de portes ou finition	3	3	5
Types Mines	S6 NF XF	S0VJZF	S1VJZF
Catégorie administrative	8	4	
TRANSMISSION		Bic / SX	Exclusive
Vitesse en km/h pour 1000 tr/min moteur			
1ère	7,6	7,59	7,62
2ème	13,32	14,15	14,21
3ème	19,14	21,62	21,72
4ème	24,65	28,3	28,43
5ème	30,43	35,95	36,11
M.AR	7,25	7,7	7,9
PNEUMATIQUES	SX GT	MXT Energy	XTI
Type : AV-AR	185/5R14H	165/70R13	165/65R14
Circonférence de roulement	1700	1725	1725

Couples de serrage (en daN.m)

Repère dans l'encadré "Crevé de BV"	Désignation	Nombre	Couples de serrage (daN.m)
23	Guide de butée d'embrayage	3 vis de fixation	0,6
24	Plaque intermédiaire	11 vis de fixation	5
25	Couvercle arrière	3 vis de fixation	2,2
26	Jonc d'arrêt de roulement	4 vis de fixation	1,8
27	Écrou arbre secondaire	1	14
28	Carter de boîte de vitesses	15 vis de fixation	1,8
	Bouchon de niveau	1	2,5
	Bouchon de vidange	1	2,5
	Contacteur de marche arrière	1	2,5

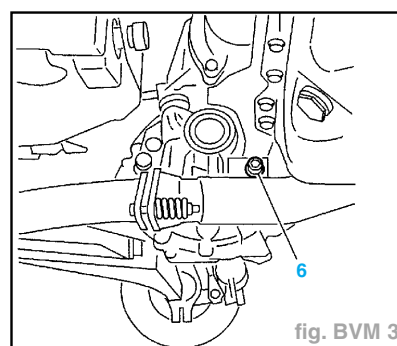
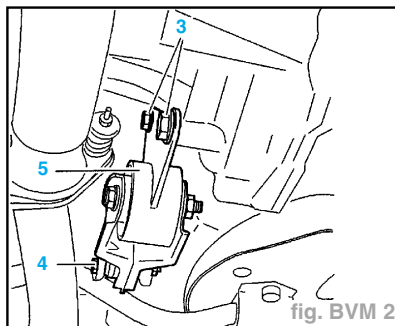
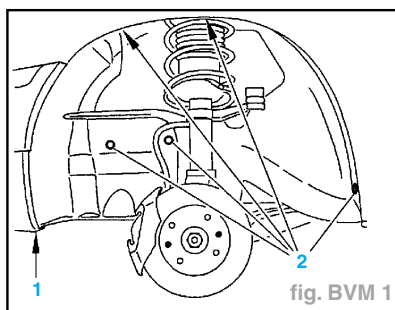
MÉTHODES DE RÉPARATION

Dépose - repose de la boîte de vitesses

DÉPOSE

Nota : La boîte de vitesses se dépose par le dessous du véhicule : mettre l'avant du véhicule sur chandelles ; utiliser un pont élévateur à deux colonnes.

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Lever et caler l'avant du véhicule.
- Déposer les roues avant.
- Déposer (fig. BVM 1) :
 - la vis (1),
 - les pions plastique (2),
 - les transmissions (voir opérations correspondantes).
- Déposer (fig. BVM 2) :
 - les vis (3),
 - la vis (4),
 - le silentbloc (5).
- Déposer la vis (6) (fig. BVM 3).
- Déposer la batterie.
- Déposer le conduit d'air (dégager vers le bas).



- Déconnecter :
 - le contacteur de feu de recul,
 - le connecteur prise tachymètre.
- Déposer (fig. BVM 4) :
 - les écrous (9),
 - le support de batterie (10).
- Desserrer l'écrou (11).
- Dégager le câble d'embrayage de son logement.
- Mettre en place l'outil [2a] ; [2b] (traverse 4090-T) (fig. BVM 5).

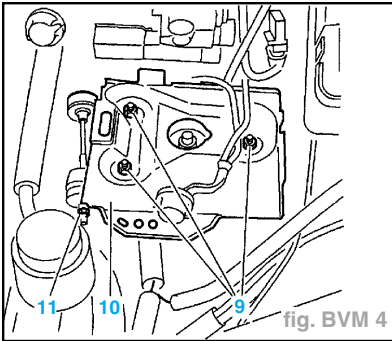


fig. BVM 4

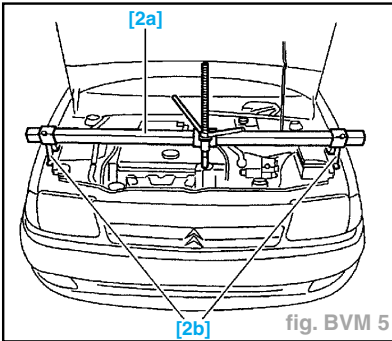


fig. BVM 5

- Déposer (fig. BVM 6) :

- l'écrou (12),
- les vis (13),
- le silentbloc (14).

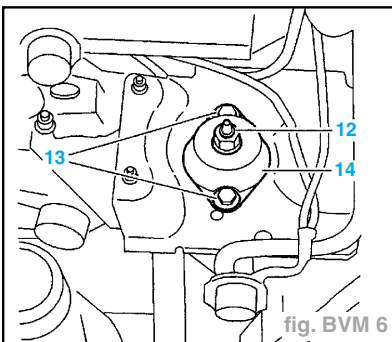


fig. BVM 6

- Faire descendre légèrement, l'ensemble moteur-boîte de vitesses.
- Désaccoupler le câble négatif de la batterie, de la boîte de vitesses.
- Déposer le démarreur.
- Déposer (fig. BVM 7) :
- les écrous (15),
- le support (16).

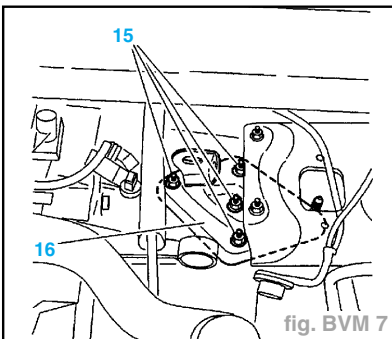


fig. BVM 7

- Désaccoupler les biellettes de commande de sélection de passage des vitesses ; utiliser les outils [5] 9040-TG2 et [6] 9040-TG1.

- Déposer :
- les vis d'accouplement moteur, boîte de vitesses,
- la boîte de vitesses : l'opération s'effectue par le dessous du véhicule.
- Changer le joint à lèvres, en sortie de boîte de vitesses, en utilisant les outils [4a] 7101-T0 et [4b] 7101-TG (fig. BVM 8 et 9).

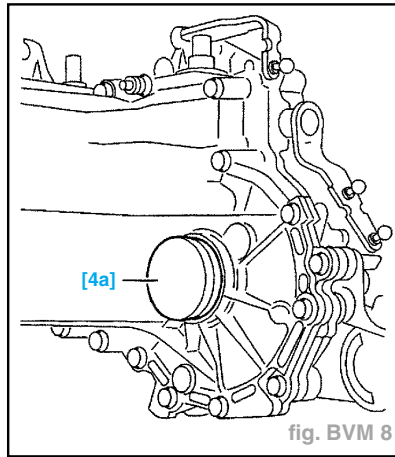


fig. BVM 8

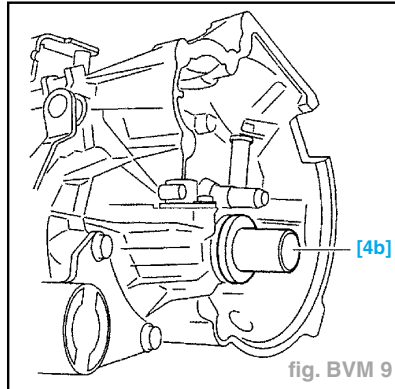


fig. BVM 9

REPOSE

Attention : S'assurer de la présence des goupilles de centrage de la boîte de vitesses sur le moteur.

- Poser :
- la boîte de vitesses,
- les vis d'accouplement moteur, boîte de vitesses.
- Accoupler les biellettes de commande de sélection de passage des vitesses.
- Poser (fig. BVM 7) :
- le support (16),
- les écrous (15).
- Reposer le démarreur.
- Accoupler le câble négatif de batterie, sur la boîte de vitesses.
- Positionner l'ensemble moteur-boîte de vitesses.
- Poser (fig. BVM 6) :
- le silentbloc (14),
- les vis (13),
- l'écrou (12).
- Déposer les outils [2a] et [2b] (fig. BVM 5).
- Engager le câble d'embrayage dans son logement.
- Serrer l'écrou (11) (fig. BVM 4).

- Poser :
- le support de batterie (10),
- les écrous (9).
- Connecter :
- le connecteur prise tachymétrique,
- le contacteur de feu de recul.
- Reposer le filtre à air.
- Reposer le conduit d'air.
- Reposer la batterie.
- Poser :
- la vis (6) (fig. BVM 3),
- le silentbloc (5) (fig. BVM 2),
- la vis (4),
- les vis (3),
- les transmissions (voir opération correspondante),
- les pions plastique (2) (fig. BVM 1),
- la vis (1).
- Effectuer le remplissage et la mise à niveau en huile de la boîte de vitesses.
- Contrôler, et régler si nécessaire, la course de la pédale d'embrayage (voir opération correspondante).
- Reposer les roues.
- Serrer les vis de roues.
- Replacer le véhicule sur le sol.

COUPLES DE SERRAGE

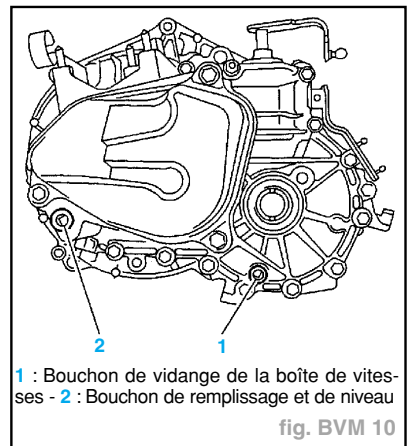
- Les vis d'accouplement moteur, boîte de vitesses : **3,5 daN.m**
- Les vis de fixation du démarreur : **2 daN.m**.
- Fixations Silentbloc sur caisse : **2,5 daN.m**.

VIDANGE - REMPLISSAGE - NIVEAU

POSITION (Fig. BVM 10)

QUANTITÉ D'HUILE

- Après vidange : **2 litres**
- Le remplissage se fait jusqu'à débordement par l'orifice de remplissage (2) (fig. BVM 10).



1 : Bouchon de vidange de la boîte de vitesses - 2 : Bouchon de remplissage et de niveau

fig. BVM 10

PÉRIODICITÉ DES VIDANGES

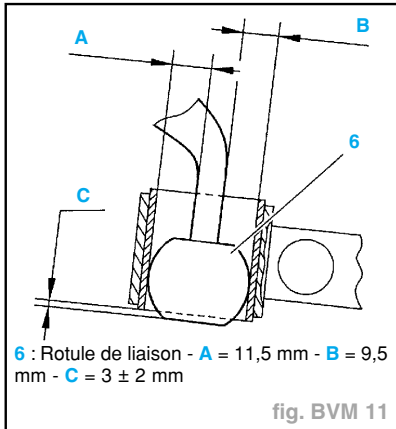
- Graissage à vie.
- Contrôle niveau d'huile : **tous les 60 000 km.**

Ensemble de commande des vitesses

RÉGLAGE

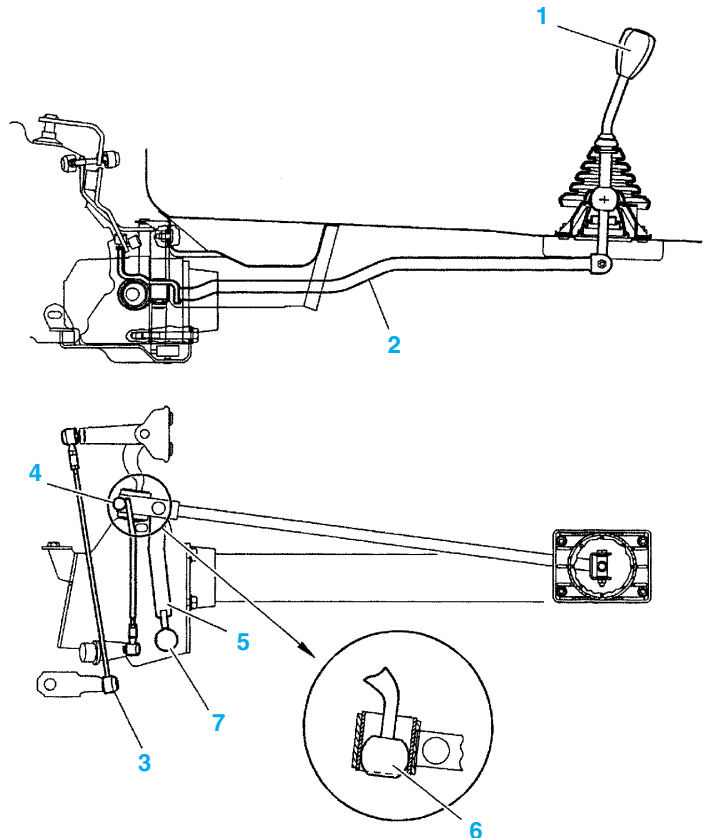
- L'ensemble de commande des vitesses n'est pas réglable.
- Les biellettes ne comportent pas d'embouts filetés.

PARTICULARITÉS



- Ne pas graisser la rotule (6) (fig. BVM 11).
- Pour clipser les rotules, placer la commande de la boîte de vitesses au point mort.
- Après montage de l'ensemble de commande des vitesses ; vérifier que le passage de toutes les vitesses s'effectue sans "point dur".

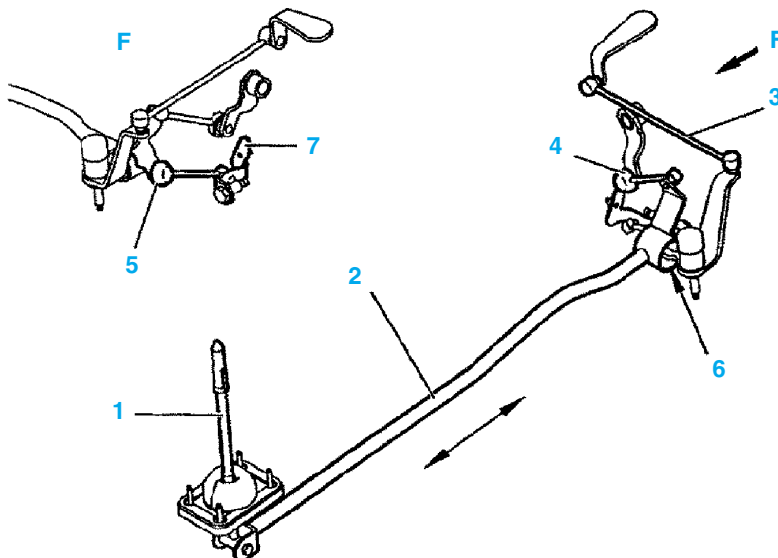
COMMANDE DE VITESSES TOUS TYPES SAUF KFX



Nomenclature

1 : Levier de vitesses - 2 : Barre de commande des vitesses - 3 : Biellette de passage des vitesses - 4 : Biellette de sélection des vitesses - 5 : Biellette de réaction - 6 : Rotule de liaison - 7 : Point fixe sur boîte de vitesses

COMMANDE DE VITESSES TYPE KFX



Nomenclature

1 Levier de vitesses
2 Barre de commande des vitesses
3 Biellette de passage des vitesses
4 Biellette de sélection des vitesses
5 Biellette de réaction
6 Rotule de passage des vitesses
7 Point fixe sur boîte de vitesses

Nota : L'ensemble des commandes n'est pas réglable.

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

- Transmission automatique à 3 rapports sur moteur 1.4i.
- Type **MB3 312**
- Capacité huile (l) :
 - totale..... **4,5**
 - après vidange..... **2**

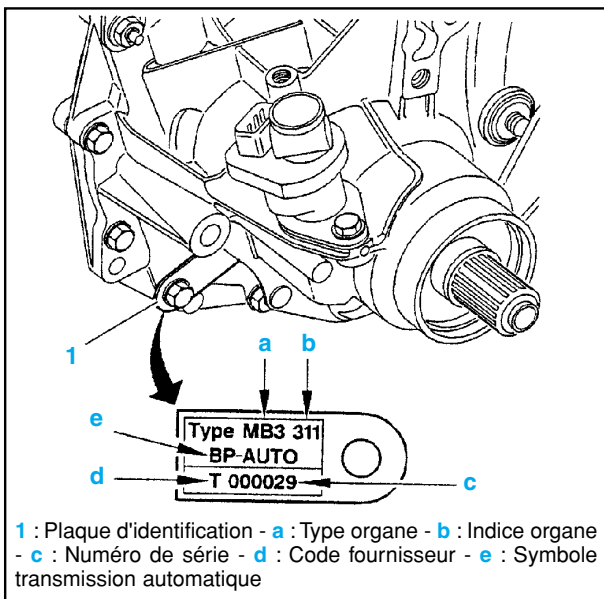
RAPPORTS DE TRANSMISSION

- Vitesse en km/h pour un régime moteur de 1000 tr/min :
 - 1ère **15,22**
 - 2ème **25,37**
 - 3ème **38,05**
 - marche AR **19,02**
- Vitesses valables avec pneumatiques en 165/70R13 ayant une circonférence de roulement de 1731 mm.
- Rapport du pont **17 x 56**
- Rapport descente **35 x 29**
- Rapport tachymétrique **21 x 19**

CONTRÔLES ÉLECTRIQUES

- Résistance électrovanne (en ohms) **env. 30**
- Résistance potentiomètre de charge (en ohms) :
 - bornes 2-3 **2300**
 - bornes 1-2 pied levé..... **2800**
 - bornes 1-2 pied à fond **1080**
- Résistance capteur de vitesse (en ohms) **env. 150**

IDENTIFICATION



PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Remorquage

- Il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule, pour le remorquer.
- En cas d'impossibilité de soulèvement de l'avant du véhicule :
 - ajouter **2 litres** d'huile supplémentaires dans la boîte de vitesses automatique,
 - ne pas dépasser la vitesse de **30 km/h** sur un parcours de **50 km** (maximum),
 - levier de vitesse en position "N".

Nota : Ne pas oublier ensuite de retirer l'huile en excès.

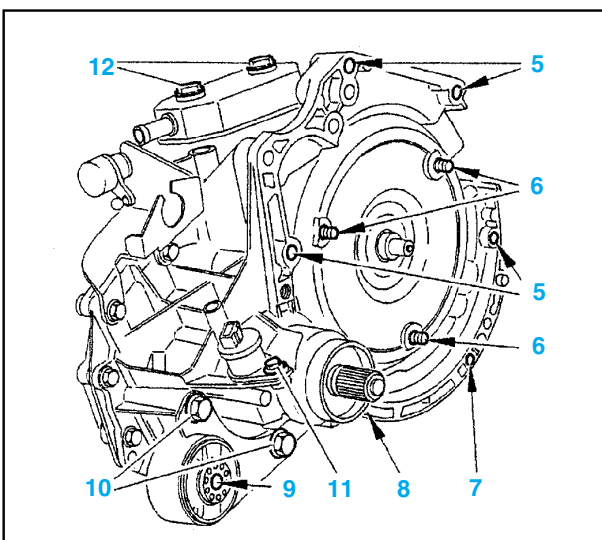
Conduite

- Ne jamais rouler contact coupé.
- Ne jamais pousser le véhicule pour essayer de le démarrer (impossibilité avec boîte de vitesses automatique).

Nota : La lubrification de la boîte de vitesses automatique n'est assurée que lorsque le moteur tourne.

- Attendre l'arrêt complet du véhicule avant d'engager le levier de vitesses en position "P".

Couples de serrage (en daN.m)



Repère	Désignation	Nombre	Couple de serrage (daN.m)
5	Fixation boîte de vitesses sur moteur	4	3,5
6	Fixation convertisseur sur moteur	3	2,5
7	Fixation tôle de fermeture convertisseur M8	1	1,6
8	Fixation tôle de fermeture convertisseur M10	1	2,6
9	Fixation support élastique	1	6,5
10	Fixation support élastique sur boîte de vitesses	2	8,5
11	Fixation prise tachymètre	1	1
12	Fixation échangeur thermique	2	1,5
-	Fixation carter tôle	4	0,6
-	Vis de distributeur hydraulique	8	0,9
-	Vis plaque de maintien des électrovannes	2	1,3

MÉTHODES DE RÉPARATION

Dépose - repose boîte de vitesse automatique

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues pendantes.
- Vidanger la boîte de vitesses automatiques (voir opération correspondante).
- Déposer la batterie.
- Débrancher le tuyau à dépression.
- Déposer le filtre à air avec son manchon.
- Déposer le support de batterie.
- Débrancher la masse.
- Débrancher les durits de l'échangeur thermique.
- Débrancher le connecteur bleu (10) (fig. BVA 1).
- Dégrafer les faisceaux du support et déposer le support.

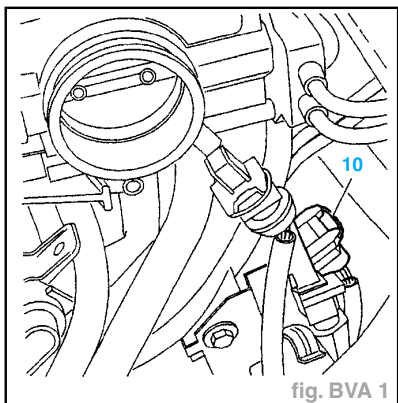


fig. BVA 1

- Désaccoupler la rotule (13) (fig. BVA 2).
- Tourner 1/4 de tour, l'arrêt de gaine (suivant flèche).

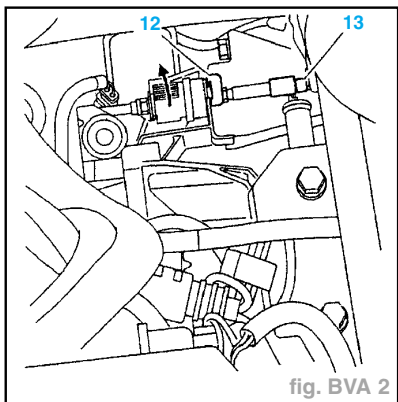


fig. BVA 2

- Déposer :
 - l'épingle (12),
 - la commande de vitesses de la boîte de vitesses,
 - les vis de fixation du démarreur.
- Déposer l'écrou (14) (fig. BVA 3).
- Poser :
 - l'outil [3] (4601-TA, patte de levage),
 - l'écrou (14).

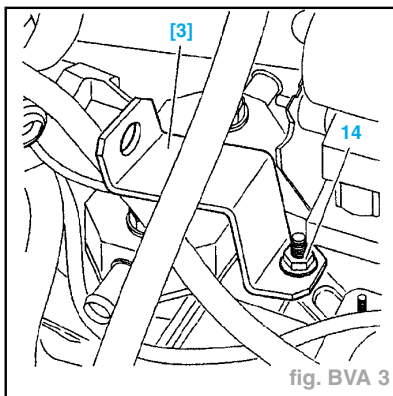


fig. BVA 3

- Déposer :
 - les transmissions (voir opération correspondantes),
 - l'échappement,
 - la bielle anti-couple.
- Débrancher la prise tachymétrique.
- Déposer :
 - la tôle de fermeture du carter convertisseur,
 - le cache capteur régime.
- Débrancher la capsule à dépression.
- Déposer les écrous de fixations du convertisseur en faisant tourner le vilebrequin.
- Soutenir (fig. BVA 4) :
 - le moteur à l'aide de l'outil [4] (4090-T),
 - la boîte de vitesses à l'aide d'une grue d'atelier et de l'outil [3] (4601-TA).

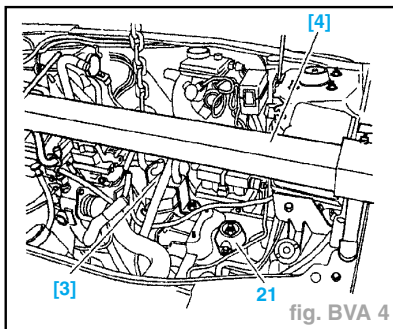


fig. BVA 4

- Déposer :
 - le support boîte de vitesses (21),
 - les vis d'accouplement moteur, boîte de vitesses.
- Reculer la boîte de vitesses de 5 à 6 cm en faisant attention de ne pas détériorer la tôle volant moteur.

Attention : Le convertisseur doit rester solidaire à la boîte de vitesses.

- Poser l'outil 4601-TB (patte de maintien du convertisseur).
- Descendre lentement la boîte de vitesses en veillant à ce qu'aucun faisceau électrique ne vienne à être détériorer.

Attention : Ne pas poser la boîte de vitesses sur le carter tôle (risque de détérioration du bloc hydraulique).

REPOSE

Impératif : Lors de l'échange d'une boîte de vitesses automatiques, remplacer également l'échangeur thermique.

Attention : Ne pas détériorer la tôle du volant moteur lors de la repose de la boîte de vitesses sur le moteur.

- Présenter la boîte de vitesses (5 à 6 cm du volant moteur).
- Poser l'outil [1] (4061-TC) plot de centrage sur la fixation supérieure du convertisseur (côté nez du démarreur) du convertisseur (côté nez du démarreur) (fig. BVA 5).

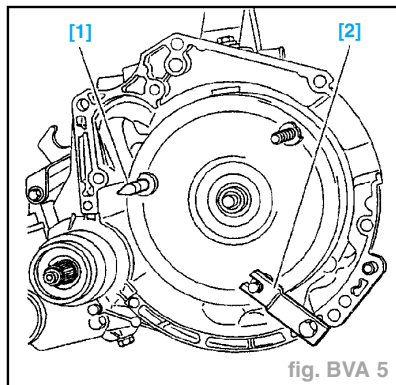


fig. BVA 5

Nota : Utiliser l'outil [1] pour se centrer sur le volant moteur.

- Accoupler la boîte de vitesses automatique.
- Reposer les vis d'accouplement moteur, boîte de vitesses. Serrer à 3,5 daN.m.
- Déposer l'outil [1].
- Reposer :
 - les 3 écrous du convertisseur en faisant tourner le moteur. Serrer à 2,5 daN.m,
 - le support boîte de vitesses (21). Serrer les 2 vis M 8 à 2 daN.m et l'écrou à 5 daN.m.
- Enlever la grue d'atelier.
- Déposer les outils [3] et [4].
- Reposer :
 - l'écrou (14) (fig. BVA 3),
 - la tôle de fermeture du carter convertisseur,
 - le cache capteur régime.
- Rebrancher :
 - la capsule à dépression,
 - la prise tachymètre.
- Reposer :
 - les transmissions (voir opération correspondante),
 - l'échappement,
 - la bielle anticouple,
 - les vis de fixation du démarreur.
- Mettre le levier de commande de vitesses (22) en 1ère (en butée vers le haut) (fig. BVA 6).
- Reposer la commande de vitesses.
- Accoupler la rotule (13) (fig. BVA 7).
- Reposer l'épingle (12).
- Mettre le levier de sélection en 1ère imposée (dans le véhicule).

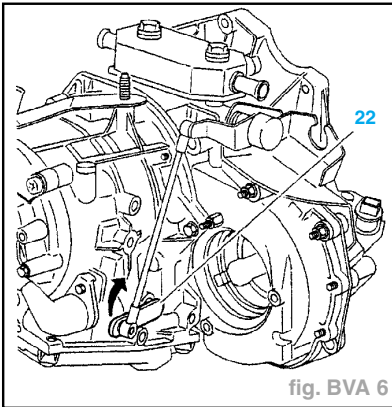


fig. BVA 6

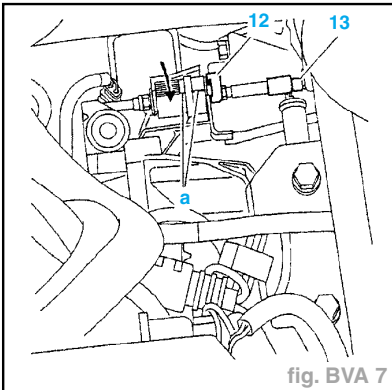


fig. BVA 7

- Tourner 1/4 de tour, l'arrêt de gaine (suivant flèche) jusqu'à ce que les repères "a" soient alignés.
- Reposer le support.
- Agrafes les faisceaux sur le support.
- Rebrancher :
 - les connecteurs,
 - les durits,
 - la masse.
- Reposer :
 - le support de batterie,
 - le filtre à air avec manchon.
- Rebrancher le tuyau de dépression.
- Reposer la batterie.
- Replacer le véhicule sur le sol.
- Effectuer :
 - le remplissage et le niveau de la boîte de vitesses automatique (voir opération correspondante),
 - le remplissage, la purge et le niveau du circuit de refroidissement (voir opération correspondante).

Dépose - repose commande de sélection

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues pendantes.
- Déposer le filtre à air.
- Désaccoupler la rotule (13) (fig. BVA 2).
- Tourner 1/4 de tour, l'arrêt de gaine (suivant flèche).
- Déposer le cavalier (12).
- Déposer l'écran thermique.
- Dégager le câble de commande de vitesses de son support.
- Déposer les vis (7) (fig. BVA 8).

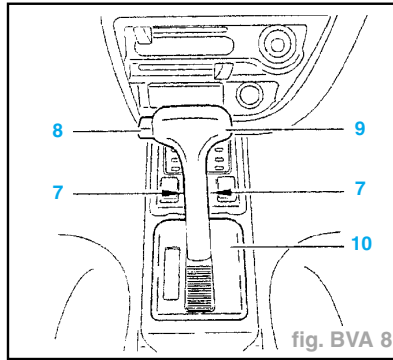


fig. BVA 8

Attention : Toutes ces opérations doivent être effectuées sans forcer (dépose délicate).

- Dépose du pommeau (9) :
 - lever le pommeau (9) environ 10 mm,
 - faire 1/4 de tour vers l'arrière, soulever d'environ 7 mm,
 - appuyer et maintenir le bouton de verrouillage (8) enfoncé,
 - faire 1/4 de tour vers l'avant.
- Déposer :
 - le pommeau de levier de vitesses (9),
 - l'indicateur de sélection (10),
 - la console centrale,
 - la commande de vitesses.

REPOSE - RÉGLAGE

- Reposer :
 - la commande de vitesses,
 - la console centrale,
 - l'indicateur de sélection (10).

Attention : Toutes ces opérations doivent être effectuées sans forcer (reposer délicate).

- Repose du pommeau (9) :
 - appuyer et maintenir le bouton de verrouillage (8) enfoncé,
 - monter le pommeau (9) sur le levier jusqu'à ce qu'il vienne en butée (orienter le pommeau (9) comme sur le dessin),
 - faire 1/4 de tour vers l'arrière, descendre d'environ 7 mm.
 - lâcher le bouton de verrouillage (8),
 - faire 1/4 de tour vers l'avant.
- Vérifier que le bouton de verrouillage se trouve côté conducteur.
- Reposer les vis (7).

Impératif : Mettre le levier de sélection en 1ère imposée.

- Remettre le câble dans son support.
- Reposer :
 - l'écran thermique,
 - l'échappement.

Impératif : Mettre la commande côté boîte de vitesses en position 1ère imposée : il faut que les 2 repères "a" soient alignés (fig. BVA 9).

- Emboîter la rotule (1).
- Reposer le cavalier (2).
- Verrouiller l'arrêt de gaine par 1/4 de tour (suivant flèche).
- Vérifier que les repères de peinture "b", soient alignés (fig. BVA 10).
- Reposer le filtre à air.
- Replacer le véhicule sur le sol.

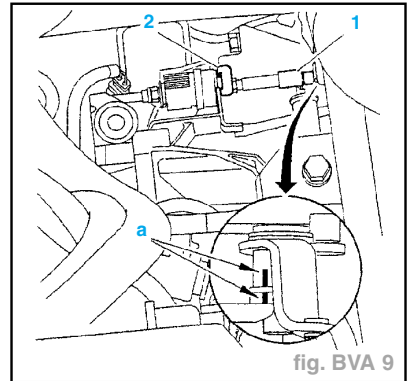


fig. BVA 9

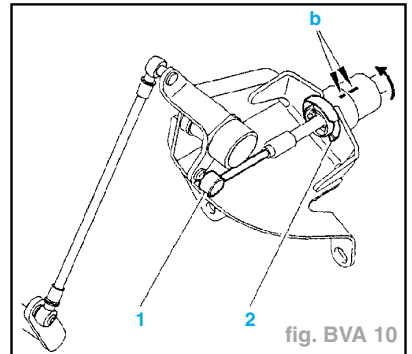


fig. BVA 10

Dépose - repose tige de verrouillage de la commande de sélection

DÉPOSE

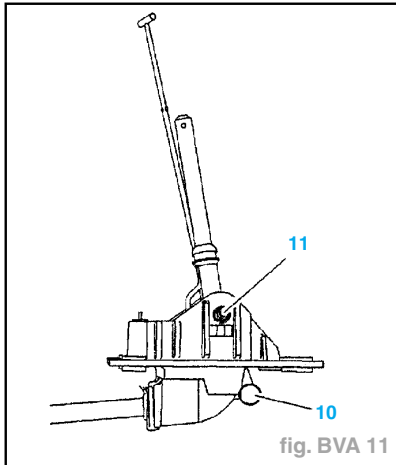
- Déposer les vis (7) (fig. BVA 8).
- Attention :** Toutes ces opérations doivent être effectuées sans forcer.
- Dépose du pommeau (9), pour cela :
 - lever le pommeau (9) environ 10 mm,
 - faire 1/4 de tour vers l'arrière, soulever d'environ 7 mm,
 - appuyer et maintenir le bouton de verrouillage (8) enfoncé,
 - faire 1/4 de tour vers l'avant.
- Déposer :
 - le pommeau de levier de vitesse (9),
 - l'indicateur de sélection (10).
- Déposer :
 - le pommeau de levier de vitesses (9),
 - l'indicateur de sélection (10).
- Déposer les vis, les écrous et la console centrale.
- Écarter le soufflet de protection inférieur.
- Écarter le soufflet de protection supérieur.
- Désaccoupler la rotule (10) (fig. BV 11).
- Déposer :
 - la vis (11),
 - le levier avec la tige de verrouillage.

REPOSE

- Graisser la tige de verrouillage et le levier au niveau de l'articulation.
- Poser la tige de verrouillage.

Impératif : Les extrémités doivent se trouver dans les lumières.

- Poser :
 - le levier muni des 2 coussinets et de l'entretoise,
 - la vis (11) (fig. BVA 11).



Impératif : Vérifier que la tige de verrouillage coulisse librement dans le levier.

- Accoupler la rotule (10).
- Reposer :
 - le soufflet de protection supérieur,
 - le soufflet de protection inférieur,
 - la console centrale,
 - les écrous,
 - les vis,
 - l'indicateur de sélection.

Attention : Toutes ces opérations doivent être effectuées sans forcer.

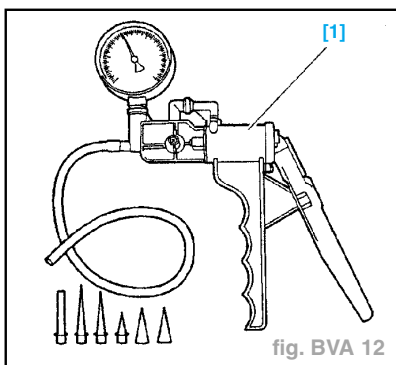
- Repose du pommeau, pour cela :
 - appuyer et maintenir le bouton de verrouillage enfoncé,
 - monter le pommeau sur le levier jusqu'à ce qu'il vienne en butée (orienter le pommeau comme sur le dessin),
 - faire 1/4 de tour vers l'arrière, descendre d'environ **7 mm**,
 - lâcher le bouton de verrouillage,
 - faire 1/4 de tour vers l'avant.
- Reposer les vis.

Impératif : Vérifier le passage de toutes vitesses, s'il y a un problème, effectuer un réglage de la commande de sélection (voir opération correspondante).

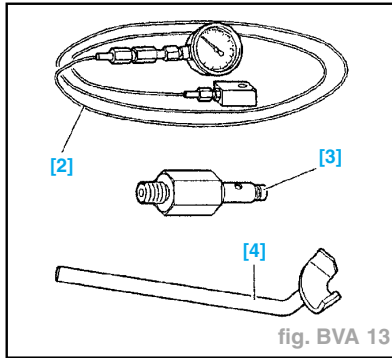
Contrôle - réglage circuit de dépression

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

- Pompe manuelle à pression-dépression **FACOM DA 16 [1]** (fig. BVA 12).



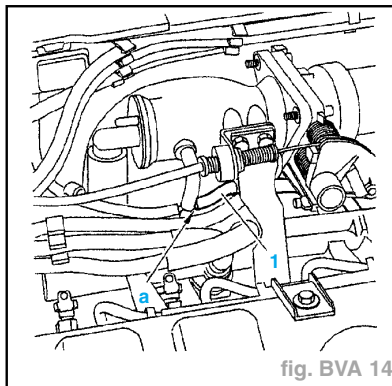
- Flexible et manomètre **4601-T.F1** (coffret **4601-T**) (fig. BVA 13).



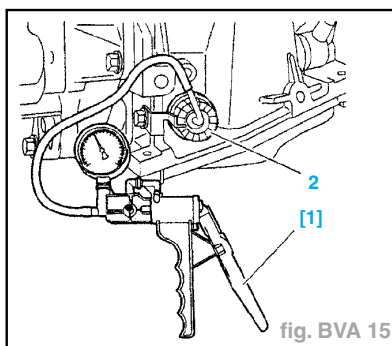
- Raccord de flexible **4601-TF2**. (coffret **4601-T [3]**).
- Clé de réglage capsule à dépression **4601-TH** (coffret **4601-T**) [4].

CONTRÔLE CIRCUIT DE DÉPRESSION

- Débrancher le tuyau de dépression (1) en "a" (fig. BVA 14).



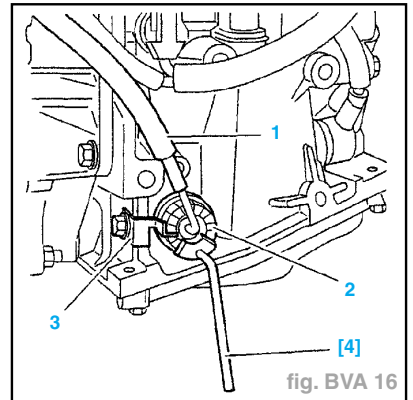
- Brancher l'outil [1] sur le tuyau (1).
- Appliquer une dépression de **400 mm Hg**.
- Si la valeur reste constante, le circuit est correct.
- Si la valeur chute, refaire le contrôle en direct sur la capsule de dépression.
- Brancher l'outil [1] sur la capsule à dépression (2) (fig. BVA 15).



- Appliquer une dépression de **400 mm Hg**.
- Si la valeur reste constante, échanger le tuyau (1).
- Si la valeur chute, remplacer la capsule à dépression (2).

DÉPOSE DE LA CAPSULE À DÉPRESSION

- Vidanger la boîte de vitesses (voir opération correspondante).
- Débrancher le tuyau (1) côté capsule à dépression (2) (fig. BVA 16).
- Déposer l'arrêt (3).
- Dévisser la capsule à dépression (2) à l'aide de l'outil [4].

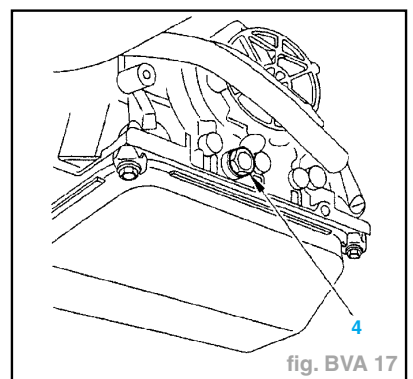


REPOSE DE LA CAPSULE À DÉPRESSION

- Huiler la capsule à dépression (2) (caoutchouc noir).
- Visser la capsule à dépression de 3 tours à l'aide de l'outil [4].
- Reposer l'arrêt (3).
- Rebrancher le tuyau (1).
- Effectuer le réglage de la capsule à dépression (2).

RÉGLAGE DE LA CAPSULE À DÉPRESSION

- Condition préalable :
 - étanchéité du circuit de dépression correcte,
 - température huile boîte de vitesses = **80°C**,
 - câbles d'accélérateur correctement réglés.
- Déposer la vis (4) (écoulement d'huile) (fig. BVA 17).
- Poser le raccord [3] à la place de la vis (4).
- Brancher le flexible [2] sur le raccord [3].
- Effectuer le remplissage et la mise à niveau en huile de la boîte de vitesses (voir opération correspondante).



- Mettre le levier de sélection en 2ème imposée.
- Accélérer à fond et freiner en même temps pour stabiliser la vitesse à **80 km/h**.
- La pression doit être de **4,3 ± 0,1 bar**.
- Si la pression n'est pas correcte, effectuer le réglage de la capsule à dépression (2) pour cela :
 - déposer l'arrêt (3),
 - visser ou dévisser la capsule à dépression (2) à l'aide de l'outil [4].

Nota : En vissant la capsule à dépression (2), on augmente la pression et inversement, on la diminue (**0,04 bar** par cran).

- Reposer l'arrêt (3).
- Valider le réglage en faisant un essai.
- Déposer le raccord [3].
- Reposer la vis (4).
- Effectuer le remplissage et la mise à niveau en huile de la boîte de vitesses (voir opération correspondante).

Vidange - remplissage

VIDANGE

Impératif : La vidange de la boîte de vitesses doit s'effectuer en huile chaude (**80°C** minimum), pour éliminer les impuretés en suspension dans l'huile.

Nota : La vidange est partielle, le convertisseur ne pouvant pas être vidangé totalement.

- Déposer les bouchons de vidange (1) et (2) (fig. BVA 18).

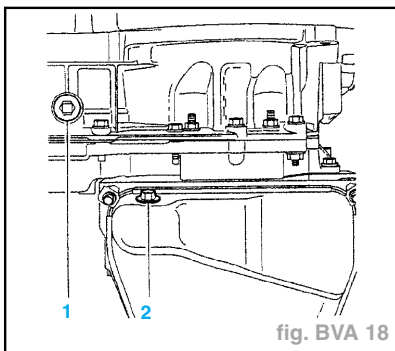


fig. BVA 18

Impératif : Remplacer la crépine à chaque vidange.

REPLISSAGE

- Reposer les bouchons de vidange (1) et (2).
- Le remplissage sera effectué par le tube de jauge.
- Utiliser un entonnoir avec filtre très fin (maille de **0,15 mm** maxi).
- Quantité d'huile (l) :
 - capacité d'huile totale **4,5**
 - huile restant après vidange (environ) : **2,5**
 - quantité d'huile à remettre (environ) : **2,0**

CONTRÔLE NIVEAU D'HUILE

- Conditions préalables :
 - huile chaude (**80°C** minimum),
 - pied sur le frein, faire un passage de toutes les vitesses,
 - véhicule sur sol horizontal,
 - levier de sélection en position **P**,
 - moteur tournant.

- Sur la jauge, le niveau d'huile doit se situer entre les repères mini "A" et maxi "B" (fig. BVA 19).

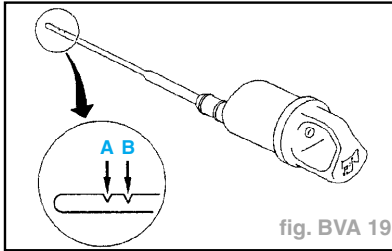


fig. BVA 19

Impératif : En aucun cas le niveau d'huile ne doit dépasser le repère maxi "B".

- Un niveau d'huile trop élevé peut entraîner les conséquences suivantes :
 - échauffement anormal de l'huile,
 - fuites d'huile.
- Un niveau trop bas entraîne la destruction de la boîte de vitesses.

Crépine d'aspiration

DÉPOSE

- Vidanger l'huile de boîte de vitesses automatique (voir opération correspondante).
- Déposer le carter inférieur.
- Déposer (fig. BVA 20) :
 - les vis (2),
 - la crépine (3).

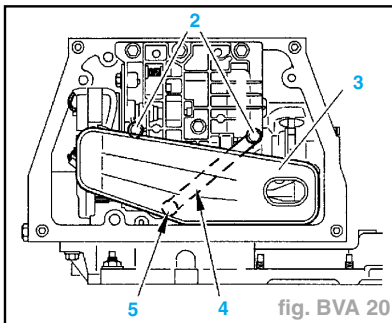


fig. BVA 20

REPOSE

- Nettoyer :
 - le carter inférieur,
 - les aimants.

Impératif : Respecter la position des aimants dans le carter inférieur (fig. BVA 21).

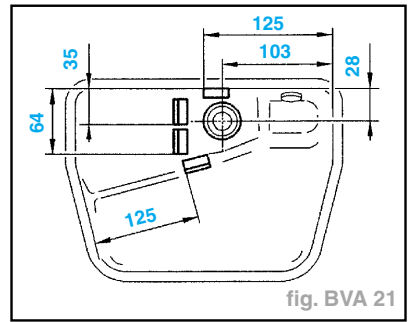


fig. BVA 21

- Reposer :
 - les aimants (face lisse contre tôle),
 - la crépine (3) neuve munie de son joint (fig. BVA 20).
- Serrer les vis (2) à **0,9 daN.m**.

Attention : Lors de la repose de la crépine s'assurer que la patte (4) passe sous la rondelle de la vis (5).

- Reposer le carter inférieur (1) (fig. BVA 22).

Attention : Les pattes de fixation du carter inférieur (1) ont un sens (petit côté, côté carter inférieur (1)).

- Serrer les vis à **0,6 daN.m**.
- Effectuer le remplissage et la mise à niveau en huile de la boîte de vitesse (voir opération correspondante).

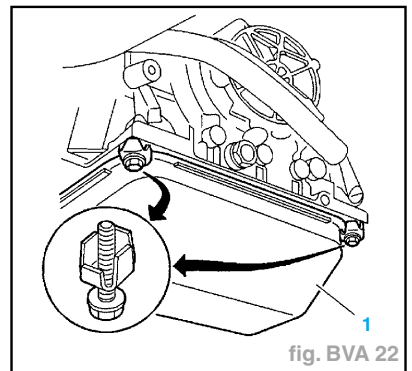


fig. BVA 22

Diagnostic : fuites d'huile

- Une baisse de niveau d'huile peut entraîner une chute de pression ou une détérioration prématurée des embrayages.

Impératif : Après toute intervention, contrôler le niveau d'huile.

Origine des fuites	Remèdes
Échangeur thermique	Remplacer les joints ou l'échangeur.
Haut du tube de jauge	Vérifier que la jauge va bien à fond (la jauge peut se coincer sur le faisceau des électrovannes)
Joint de carter d'huile Remplacer le joint	Contrôler le serrage des vis
Bouchon de prise de pression	Vérifier le serrage du bouchon Remplacer le joint
Capteur vitesse véhicule	Vérifier la présence du joint torique
Traversée étanche	Vérifier la présence du joint torique
Planétaires	Remplacer les joints
Plans de joint carter mécanisme pont	Nettoyer les plans de joints. Remplacer les joints.

TRANSMISSION

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

AFFECTATIONS

Véhicules avec boîte de vitesses mécanique

Véhicule	Moteur		Boîte de vitesses		Option ABS	Repère	
	Type	Repère	Type	Différentiel (Ø mm)		Côté roue	Côté BV
1.0i	TU9M	CDZ	MA5	68	Non	GE 76	GI 62
1.1i	TU1M	HDZ	MA5	68	Oui	GE 76	GI 62
1.1i (a)	TU1M	HDZ	MA5	68	Oui	GE 76 (c)	GI 69
1.4i (a)	TU3JP	KFX	MA5	68	Oui	GE 76 (c)	GI 69
1.6i (b)	TU5JP	NFZ	MA5	77	Oui	GE 86 (c)	GI 69
1.6i 16V (b)	TU5J4	NFX	MA5	77	Oui	GE 86 (c)	GI 69
1.5D	TUD5	VJY VJZ	MA5	68	Non	AC 1700	GI 69
1.5D	TUD5	VJY VJZ	MA5	68	Oui	AC 1700 (c)	GI 69

(a) Avec options direction assistée ou ABS - (b) Transmission droite équipée d'un palier - (c) Véhicule avec ABS : couronne 48 dents, rapportée sur le bol.

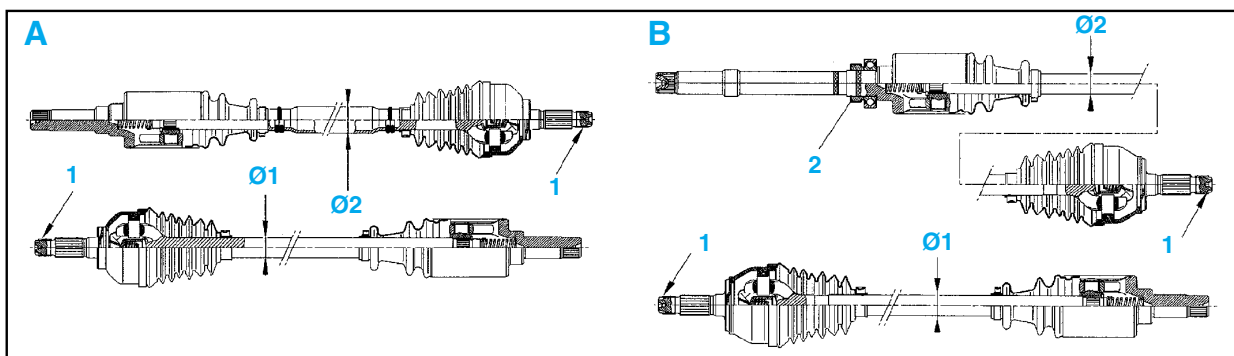
Véhicules avec boîte de vitesses automatique

Véhicule	Moteur		Boîte de vitesses		Option ABS	Repère	
	Type	Repère	Type	Différentiel (Ø mm)		Côté roue	Côté BV
1.4i (b)	TU3JP	KFX	MB3	-	Non	AC 1700	GI 69
1.4i (b)	TU3JP	KFX	MB3	-	Oui	AC 1700 (c)	GI 69

(b) Transmission droite équipée d'un palier - (c) Véhicule avec ABS : couronne 48 dents, rapportée sur le bol.

CARACTÉRISTIQUES

Transmissions "A" et "B"



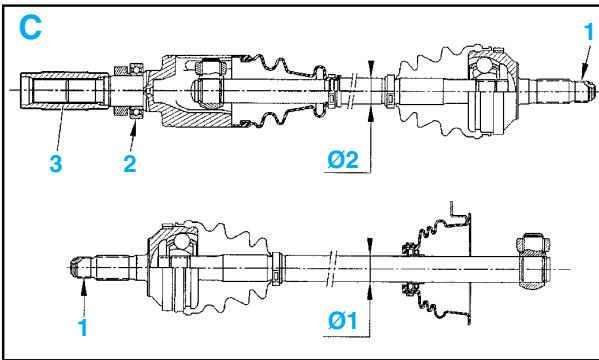
Transmission	Véhicule	Moteur	Bol		Diamètre de bol (mm)		Diamètre arbre (mm)		Soufflets de transmissions	
			Côté roue	Côté BV	Côté roue	Côté BV	Ø1	Ø2	Côté roue	Côté BV
A	1.0i	TU9M	GE 76	GI 62	76	65	21	T24	TP	C/C
	1.1i (d)	TU1M	GE 76	GI 62	76	65	21	T24	TP	C/C
	1.1i (e)	TU1M	GE 76	GI 69	76	72	24	T30	TP	C/C
	1.4i	TU3JP	GE 76	GI 69	76	72	24	T30	TP	C/C
	1.5D	TUD5	GE 76	GI 69	76	72	24	T30	TP	C/C
B	1.6i	TU5JP	GE 86	GI 69	86	72	24	24	TP	C/C
	1.6i 16V	TU5J4	GE 86	GI 69	86	72	24	24	TP	C/C

Codification des abréviations :

- (d) Sans option ABS
- (e) Avec option ABS
- T24 Transmission tubulaire, Ø 24 mm
- T30 Transmission tubulaire, Ø 30 mm
- TP Thermoplastique
- C/C Caoutchouc

Nota : Les transmissions "B" peuvent être avec ou sans ABS.

Transmissions "C"



PARTICULARITÉ

- Efforts de montage du manchon (3) sur transmission droite 600 kg minimum.

Couples de serrage (en daN.m)

- Écrous de transmissions (1) 25
- Écrous (2) de palier de transmission 1

Transmission	Véhicule	Moteur	Bol		Diamètre de bol (mm)		Diamètre arbre (mm)		Soufflets de transmissions	
			Côté roue	Côté BV	Côté roue	Côté BV	Ø1	Ø2	Côté roue	Côté BV
C	1.4i	TU3JP	AC 1700	GI 69	80	72	T26	26	C/C	C/C

Codification des abréviations :

T26 Transmission tubulaire, Ø 26 mm

C/C Caoutchouc

Nota : Les transmissions "C" peuvent être avec ou sans ABS.

MÉTHODES DE RÉPARATION

Transmission

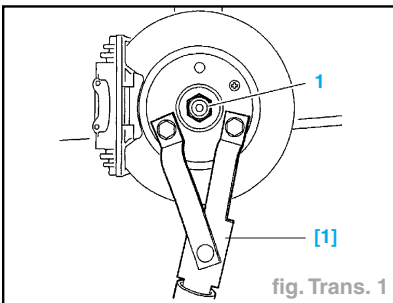
DÉPOSE

TRANSMISSIONS GAUCHE ET DROITE

- Lever et caler l'avant du véhicule.
- Déposer les roues avant.
- Vidanger la boîte de vitesses.

Nota : Effectuer les opérations ci-dessous des deux côtés du véhicule.

- Mettre en place l'outil [1] 6310-T (fig. Trans. 1).



- Défreiner l'écrou (1).
- Déposer l'écrou (1).
- Déposer l'outil [1].
- Déposer la vis (2) (fig. Trans. 2).
- Dégager la rotule de pivot.
- Récupérer le protecteur de rotule.

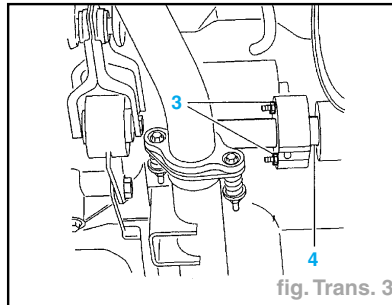
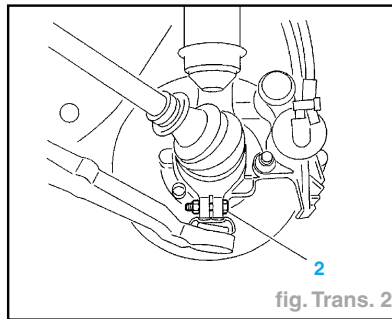
TRANSMISSION DROITE (selon équipement)

- Desserrer les écrous (3) (fig. Trans. 3).
- Tourner les vis d'un quart de tour pour permettre au roulement de sortir de son logement.
- Déposer la transmission (4).

TRANSMISSION GAUCHE

Véhicule avec BVM

- Déposer la transmission.

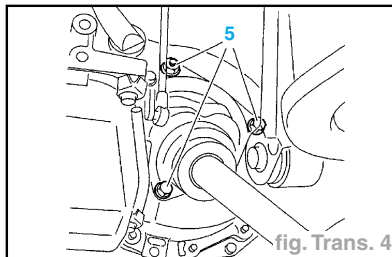


Véhicule avec BVA

- Déposer les vis et l'écrou (5) (fig. Trans. 4).

Attention : Lors de la dépose de la transmission, prendre la précaution de la retirer horizontalement (risque de perte des aiguilles du tripode).

- Déposer la transmission.



REPOSE

TRANSMISSION GAUCHE

Véhicule avec BVM

- Reposer la transmission.
- Véhicule avec BVA

Attention : Lors de la reposition de la transmission, prendre la précaution de la remettre en place horizontalement (risque de perte des aiguilles du tripode).

- Engager :
 - la transmission côté différentiel,
 - la transmission dans le moyeu.
- Reposer les vis et l'écrou (5).
- Serrer à 2,5 daN.m.

TRANSMISSION DROITE (selon équipement)

- Graisser la cage extérieure du roulement.
- Engager :
 - la transmission (4) dans le palier (fig. Trans. 3),
 - le roulement dans son palier,
 - les cannelures de la transmission sur le différentiel,
 - la transmission dans le moyeu.
- Positionner les têtes excentrées des vis, en appui sur la cage extérieure du roulement.
- Serrer les écrous (3).

TRANSMISSIONS DROITE ET GAUCHE

Nota : Effectuer les opérations ci-dessous des deux côtés du véhicule.

- Reposer le protecteur de rotule.
- Accoupler la rotule au pivot.
- Reposer :
 - la vis (2) ; serrer à 3,8 daN.m (fig. Trans 2),
 - l'outil [1] (fig. Trans 1),
 - l'écrou (1) ; serrer à 25 daN.m, puis le freiner.
- Reposer les roues.
- Replacer le véhicule sur le sol.
- Remplir et contrôler le niveau de la boîte de vitesses.

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Train avant de type pseudo Mac Pherson avec barre antidévers.
- Combiné ressort/amortisseur hydraulique et télescopique.

CARACTÉRISTIQUES

Nota : Repérer l'emplacement des 3 fixations du support supérieur sur le passage de roue (risque d'inversion au remontage - modification de l'angle de chasse).

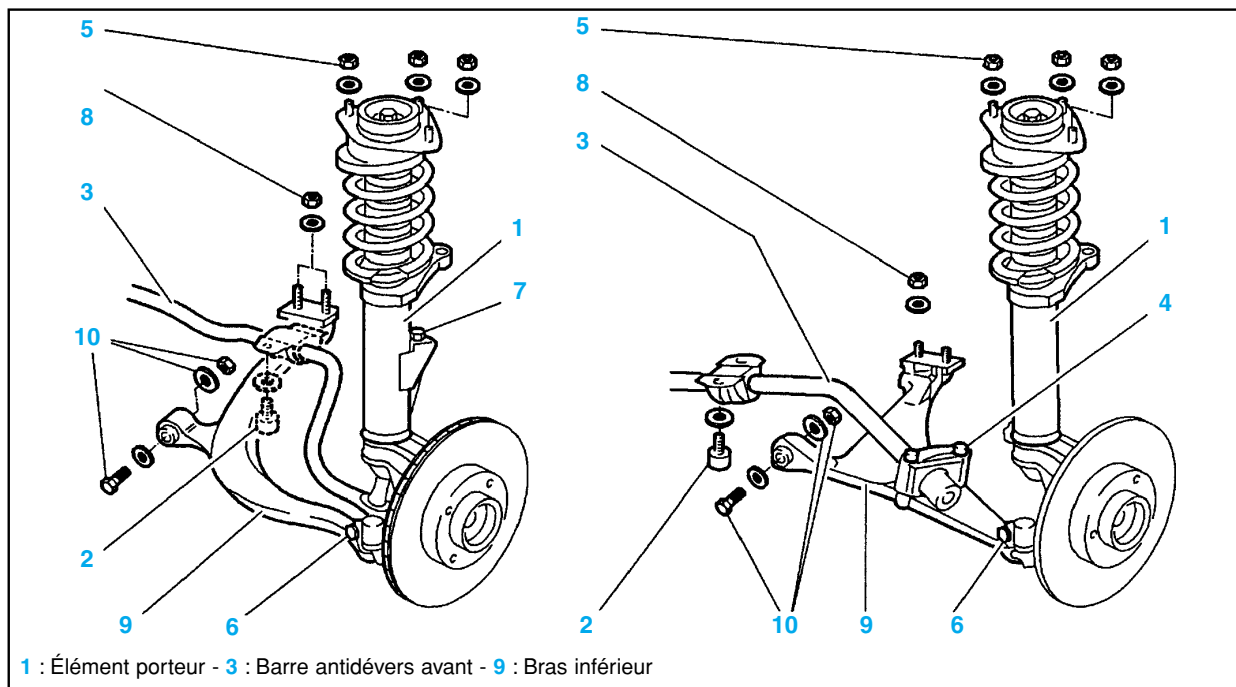
Couples de serrage (en daN.m)

- Voir dessin ci-dessous.

- 2 Fixation palier barre antidévers sur caisse 5,5
- 4 Fixation palier barre antidévers sur bras inférieur 2,5
- 5 Fixation supérieure de l'élément porteur 2
- 6 Vis de fixation de la rotule inférieure..... 3,8
- 7 Fixation biellette barre antidévers 7
- 8 Écrou de fixation arrière du bras..... 4
- 10 Fixation avant du bras de suspension 8,5

Moteurs	Repère couleur (ressort)	Hauteur libre (mm)	Diamètre du fil (mm)	Barre antidévers avant
TU9M TU1M+	Jaune - jaune - jaune	400,20	11,50	Ø 19 mm
TU9M (*) TU1M+ (**) TU3JP	Jaune Orange Orange	396,12	11,80	Ø 21 mm
TU3JP (***) TU5JP	Jaune - bleu - bleu	407,90	11,75	Ø 18 mm
TU5JP (****)	Vert - blanc	427		
TU5JP (*****) TUD5 (****)	Bleu Blanc	434		
TUD5	Jaune - rouge - rouge	412,62	11,80	Ø 21 mm
TU5J4	Rouge - blanc	357	12,6	Ø 22 mm
TU5J4 (****)	Orange - blanc	360		

- (*) Avec option(s) AIRBAG
- (**) Avec option(s) direction assistée ou ABS ou AIRBAG
- (***) Avec option direction assistée ou ABS
- (****) Direction assistée ou ABS ou BVA ou réfrigération
- (*****) BVA et réfrigération



MÉTHODES DE RÉPARATION

Suspension avant

Élément porteur

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Déposer la roue.

Attention : Ne jamais freiner pour desserrer l'écrou de transmission car il y a un risque de cisaillement des vis de fixation du disque de frein.

- Immobiliser en rotation le moyeu à l'aide de l'outil [1] 6310-T (fig. Tr. AV 1).
- Desserrer l'écrou de transmission (1).

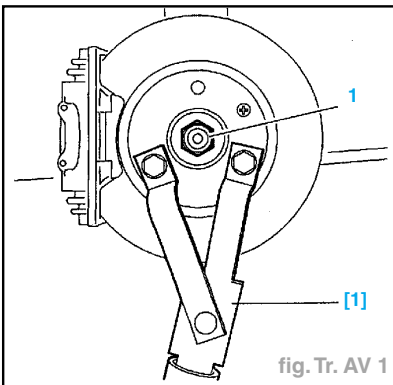


fig. Tr. AV 1

- Dégraffer la barre antidévers du bras ou de l'élément de suspension (suivant modèle).
- Déposer la vis de fixation (4) du bras inférieur sur le pivot (fig. Tr. AV 2).
- Dégager la rotule (5).

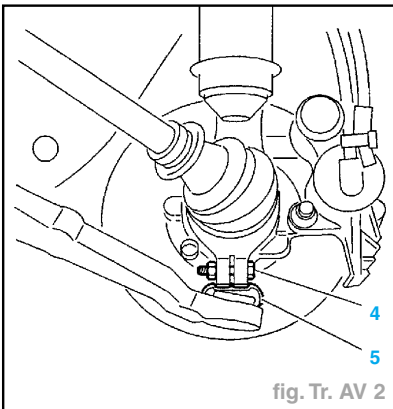


fig. Tr. AV 2

Impératif : Lors de cette opération, tirer le bras sans excès vers le bas mais de manière à permettre le dégagement de la queue de rotule de son logement, ceci afin d'éviter tout risque de détérioration de la qualité de serrage de l'axe d'articulation élastique arrière sur le bras.

- Déposer les plaquettes et l'étrier de frein et suspendre ce dernier dans le passage de roue.

Nota : Insérer une cale de bois entre le piston et l'étrier de frein.

- Déposer :
 - la capteur ABS,
 - l'écrou de rotule de direction.
- Désaccoupler la rotule de direction à l'aide de l'outil 1892-T.
- Dégager la transmission du moyeu.
- Déposer les écrous de fixation supérieure (7) sur caisse de l'élément de suspension (fig. Tr. AV 3).
- Déposer l'ensemble moyeu-élément de suspension.

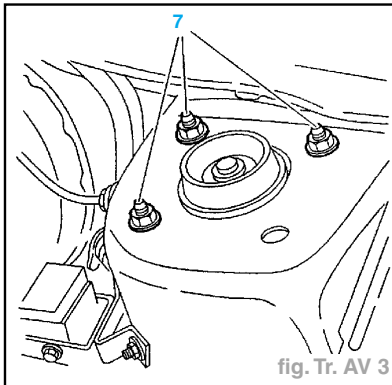


fig. Tr. AV 3

REPOSE

- Engager l'ensemble moyeu-élément de suspension dans le passage de roue.
- Serrer les écrous de fixation supérieure (7) de l'élément de suspension sur caisse à 2 daN.m.
- Engager la transmission dans le moyeu.
- Remettre en place la rotule de pivot sans oublier le protecteur de rotule.

Impératif : Lors de cette opération, tirer le bras sans excès vers le bas mais de manière à permettre le dégagement de la queue de rotule de son logement, ceci afin d'éviter tout risque de détérioration de la qualité de serrage de l'axe d'articulation élastique arrière sur le bras.

- Mettre en place la vis de fixation de la rotule munie d'un écrou neuf.
- Serrer l'écrou (4) à 5 daN.m (fig. Tr. AV 2).
- Mettre un écrou de rotule de direction neuf et le serrer à 2,5 daN.m.

- Reposer :
 - l'étrier de frein,
 - les plaquettes de frein,
 - le capteur ABS (suivant équipement).
- Suivant les modèles :
 - reposer le palier de barre antidévers avant sur le bras,
 - serrer les paliers de barre antidévers avant sur caisse à 2,5 daN.m,
 - reposer la biellette de barre antidévers avant sur l'élément de suspension et serrer sa fixation à 7 daN.m.

- Mettre en place un écrou de transmission neuf.
- Serrer l'écrou de transmission à 25 daN.m et le freiner ; à l'aide d'un outil non tranchant.
- Reposer les roues.
- Serrer les vis de roues.
- Remplacer le véhicule sur le sol.

Amortisseur

Sur véhicule

DÉPOSE

- La dépose de l'amortisseur avant s'effectue par l'orifice du passage de roue.

Impératif : Repérer l'emplacement des 3 fixations du support supérieur (risque d'inversion au remontage - modification de l'angle de chasse).

- Déposer :
 - les 3 écrous (7) (fig. Tr. AV 3),
 - l'écrou de la tige d'amortisseur en arrêtant celle-ci en rotation à l'aide de l'embout TORX 40.
- Mise en place des câbles : par l'intérieur du passage de roue.
- Faire passer les câbles [1] 4605-TJ par l'intérieur du ressort jusqu'aux boutonnières "b" (fig. Tr. AV 4).

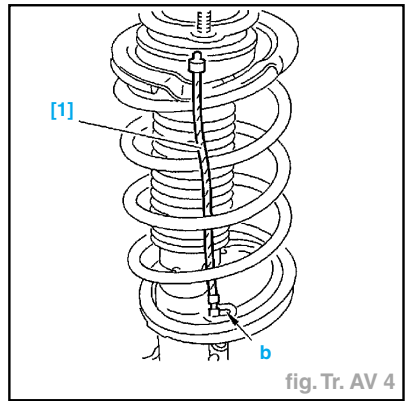


fig. Tr. AV 4

- Remonter le grain supérieur du câble [1] dans la coupelle supérieure du ressort (fig. Tr. AV 5).

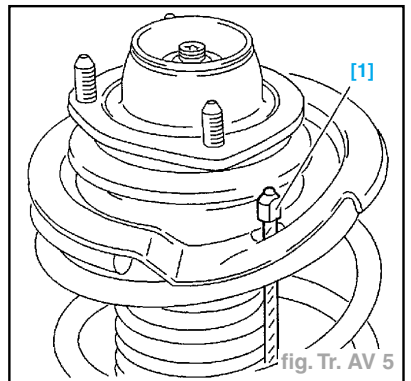


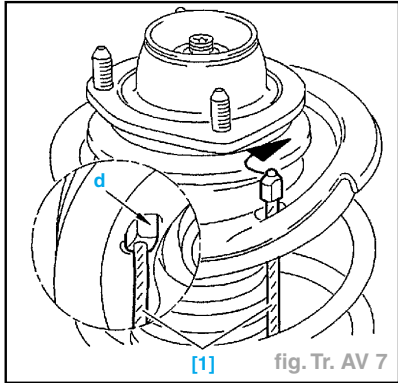
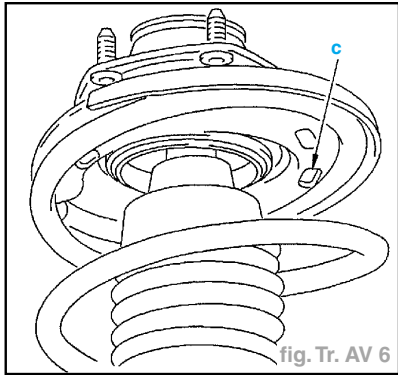
fig. Tr. AV 5

Attention : Afin que le ressort reste bien centré, utiliser le trou "c" situé vers l'intérieur du véhicule (fig. Tr. AV 6).

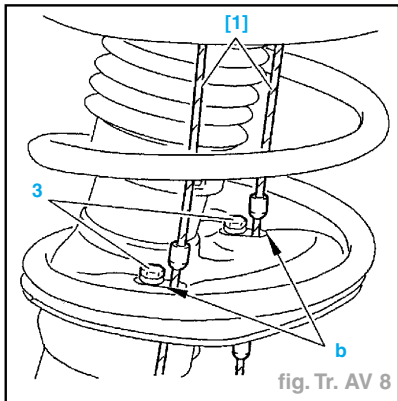
- Tourner d'un quart de tour le câble et le tirer vers le bas (fig. Tr. AV 7).

Impératif : Vérifier que les grains des câbles [1] sont bien en place sur la coupelle supérieure. Tirer les boutonnières "d" vers le bas, la forme carrée du grain doit être nettement visible.

GÉNÉRALITÉS

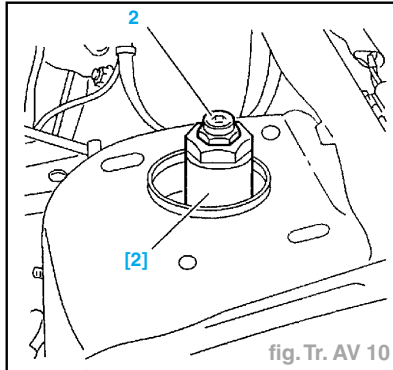
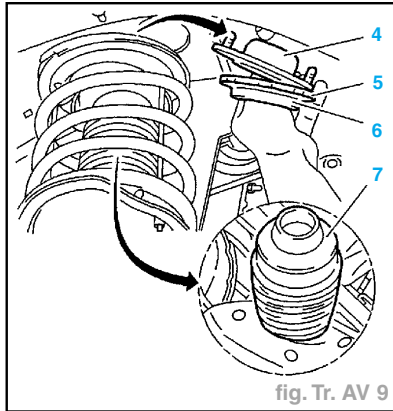


- Engager les câbles dans les boutonnières "b" (fig. Tr. AV 8).

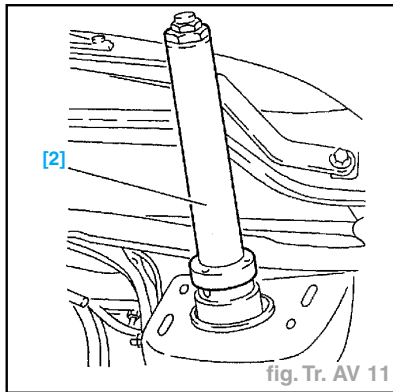


- Verrouiller à l'aide de la vis Ø 5 mm (3).
 - Lever l'avant du véhicule pour mettre la roue pendante : le support supérieur se désaccouple de la tige d'amortisseur.
 - Mettre en place une chandelle.
 - Par l'intérieur du passage de roue.
 - Déposer (fig. Tr. AV 9) :
 • le support supérieur (4),
 • la butée à billes (5),
 • la coupelle (6).
 - Déposer par l'orifice du passage de roue, le protecteur caoutchouc (7), la butée d'attaque, l'entretoise plastique de la butée d'attaque.
 - Tirer la tige d'amortisseur vers le haut.
 - Retirer la chandelle.
 - Baisser le véhicule pour permettre à la tige d'amortisseur de sortir.
 - Mettre en place l'outil [2] 4605-TK (sur la tige d'amortisseur) (fig. Tr. AV 10).
 - Poser et serrer l'écrou (2).

MÉCANIQUE



- Desserrer complètement l'écrou de fermeture de l'amortisseur à l'aide de la clé à ergots [2] (fig. Tr. AV 11).
 - Déposer par le haut l'ensemble outil et amortisseur puis les désaccoupler.



REPOSE

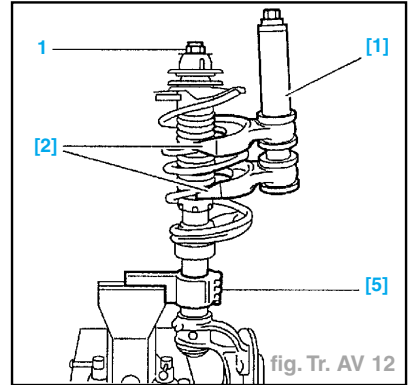
- Placer l'outil [2] sur l'amortisseur.
 - Mettre en place l'amortisseur dans son tube ; serrer à 15 daN.m.
 - Déposer l'outil [2].
 - Lever le véhicule pour mettre la roue pendante, mettre en place une chandelle.
 - Réaliser, sur la tige d'amortisseur, l'empilage suivant :
 • l'entretoise plastique de la butée d'attaque,
 • la butée d'attaque,
 • le protecteur caoutchouc (7),
 • la coupelle (6),
 • la butée à billes (5),
 • le support supérieur (4),
 • un écrou neuf (2).

- Engager les 3 fixations du support supérieur (4) dans les emplacements repérés au démontage.
 - Retirer la chandelle.
 - Baisser progressivement le véhicule.
 - Serrer les écrous (1) à 2 daN.m.
 - Serrer l'écrou (2) à 7 daN.m.

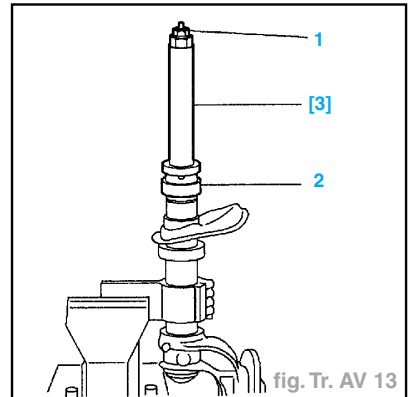
A l'établi

DÉPOSE

- Déposer l'élément porteur avant (voir opération correspondante).
 - Élément porteur à l'étau en utilisant l'outil [5] 1908-TC1 (fig. Tr. AV 12).



- Équiper l'outil [1] 4137-TM90 avec les éléments suivants :
 • [11M] coupelle fixe,
 • [11U] coupelle coulissante.
 - Placer l'outil [1] équipé, sur le ressort.
 - Comprimer le ressort ; à l'aide de l'outil [1].
 - Déposer :
 • l'écrou de tige d'amortisseur (1) en arrêtant en rotation celle-ci avec l'embout TORX 40,
 • le support supérieur,
 • le ressort,
 • l'ensemble : bague d'appui, protecteur, butée d'attaque, entretoise plastique de la butée d'attaque.
 - Poser (fig. Tr. AV 13) :
 • la clé à ergot [3] 4501-T,
 • l'écrou de tige (1) et le serrer.



- Desserrer l'écrou de fermeture (2) ; à l'aide de l'outil [3].
 - Déposer :
 • l'amortisseur,
 • la clé à ergot [3].

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

REPOSE

- Préparer l'assemblage (fig. Tr. AV 14) :
 - amortisseur (3),
 - écrou de fermeture (2),
 - la clé à ergot [3],
 - écrou (1) de fixation tige d'amortisseur.

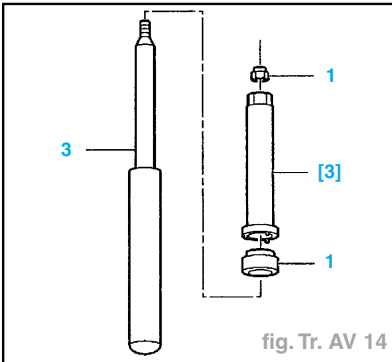


fig. Tr. AV 14

- Serrer l'écrou (1).
- Monter l'ensemble amortisseur dans le corps de pivot.
- Serrer l'écrou de fermeture (2) à **15 daN.m** ; à l'aide de l'outil [3].
- Monter sur l'amortisseur (fig. Tr. AV 15) :
 - l'entretoise plastique de la butée d'attaque (4),
 - l'entretoise plastique de la butée d'attaque (5),
 - la bague d'appui (6) (suivant équipement),
 - le protecteur caoutchouc (7).

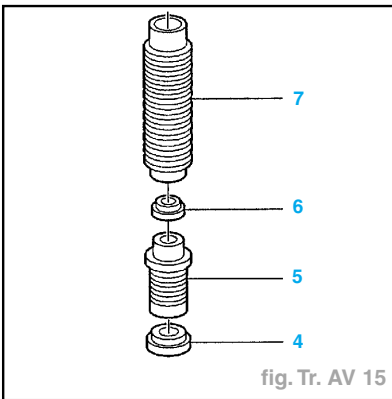


fig. Tr. AV 15

- Monter le ressort avec le compresseur [1].
- Monter au-dessus du ressort (fig. Tr. AV 16) :
 - la coupelle supérieure (8) de ressort,
 - la butée à billes (9),
 - la coupelle limiteur d'attaque (10),
 - le support supérieur (11),
 - la coupelle limiteur de détente (12).
- Monter un écrou neuf sur la tige d'amortisseur.
- Serrer l'écrou de la tige d'amortisseur à **7 daN.m**.
- Déposer le compresseur de ressort [1].
- S'assurer du bon positionnement du ressort sur les coupelles inférieure et supérieure.
- Poser l'élément porteur avant sur le véhicule (voir opération correspondante).

Barre antidévers

DÉPOSE

- Désaccoupler la rotule d'échappement.
- Les barres antidévers avant sont fixées

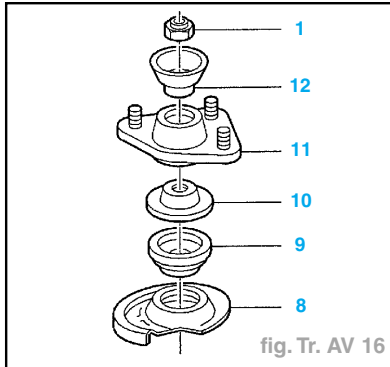


fig. Tr. AV 16

- par des paliers (1) sur caisse et reliées à l'ensemble porteur par :
- un palier (2) directement sur le bras inférieur ; motorisations : **954, 1124, 1360 cm³** (fig. Tr. AV 17),

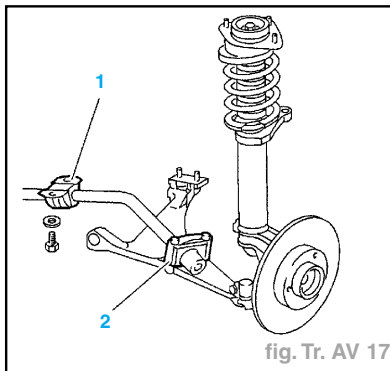


fig. Tr. AV 17

- l'intermédiaire d'une biellette (3) sur l'élément de suspension ; motorisation : **1587 cm³** (fig. Tr. AV 18).

REPOSE

- Motorisations : **954, 1124, 1360 cm³** : graisser les paliers (1) (fig. Tr. AV 17).

Attention : Motorisation **1587 cm³** : ne pas graisser les paliers (1) en raison de la matière de ces paliers (source de bruit).

- Serrages :

- fixation paliers sur caisse **5,5 daN.m**,
- fixation paliers sur bras inférieurs **2,5 daN.m** ; motorisations : **954, 1124, 1360 cm³**,
- fixation de la barre antidévers sur la biellette (3) à **7 daN.m** ; motorisation : **1587 cm³**.

Train avant

Bras inférieur

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Déposer la roue.

Nota : Suivant les modèles, dégager la barre antidévers avant du bras.

- Déposer la vis de fixation du bras inférieur sur le pivot.
- Dégager le bras au niveau de la rotule.
- Dans l'habitacle, soulever partiellement la moquette à l'avant pour accéder aux écrous de fixation (3) de l'articulation élastique arrière du bras, sous le tapis insonorisant (fig. Tr. AV 19).

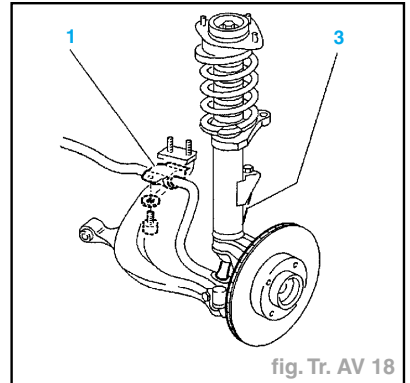


fig. Tr. AV 18

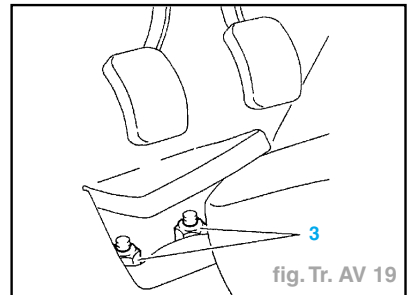


fig. Tr. AV 19

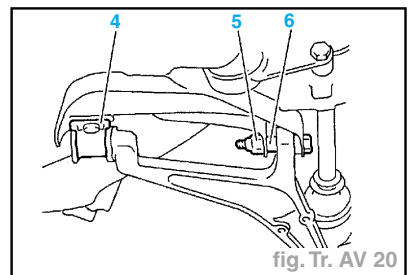


fig. Tr. AV 20

- Déposer les écrous (3).
- Déposer la vis (5) de fixation de l'articulation élastique (6) du bras (fig. Tr. AV 20).
- Dégager l'articulation élastique (4).
- Déposer le bras inférieur.

REPOSE

Nota : S'assurer de la propreté et de l'absence anti-gravillonnage sur les appuis des articulations élastiques des bras et de leurs vis de fixations sur la caisse. Respecter les valeurs des couples de serrage.

- Engager le bras inférieur muni de ses articulations élastiques et de sa rotule.
- Serrer la vis de fixation (5) à **8,5 daN.m**.
- Dans l'habitacle, resserrer les écrous de fixation (3) de l'articulation élastique à **4 daN.m**.
- Engager la rotule du bras inférieur dans le pivot sans oublier le protecteur de rotule.
- Mettre en place la vis de fixation de la rotule, munie d'un écrou neuf ; serrage à **3,8 daN.m**.
- Suivant les modèles, reposer le palier de barre antidévers avant sur le bras ; serrage à **2,5 daN.m**.
- Reposer la roue.
- Replacer le véhicule sur le sol.
- Dans l'habitacle, remettre la moquette.

Nota : Veiller à la remise en place correcte des tapis insonorisants et de la moquette, côté poste de conduite. Vérifier la course de la pédale d'accélération ainsi que la position accélération maxi à la pédale et sur le moteur.

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Le train AR est du type à roues indépendantes et bras tirés, il est doté d'une suspension à barres de torsion transversales et amortisseurs hydrauliques télescopiques à double effet.
- Quatre articulations élastiques assurent la liaison entre le train AR et la caisse.
- Barre antidévers suivant équipement.

- (*) Sans option(s) direction assistée ou ABS ou AIRBAG
- (**) Avec option(s) AIRBAG
- (***) Avec option(s) direction assistée ou ABS ou AIRBAG

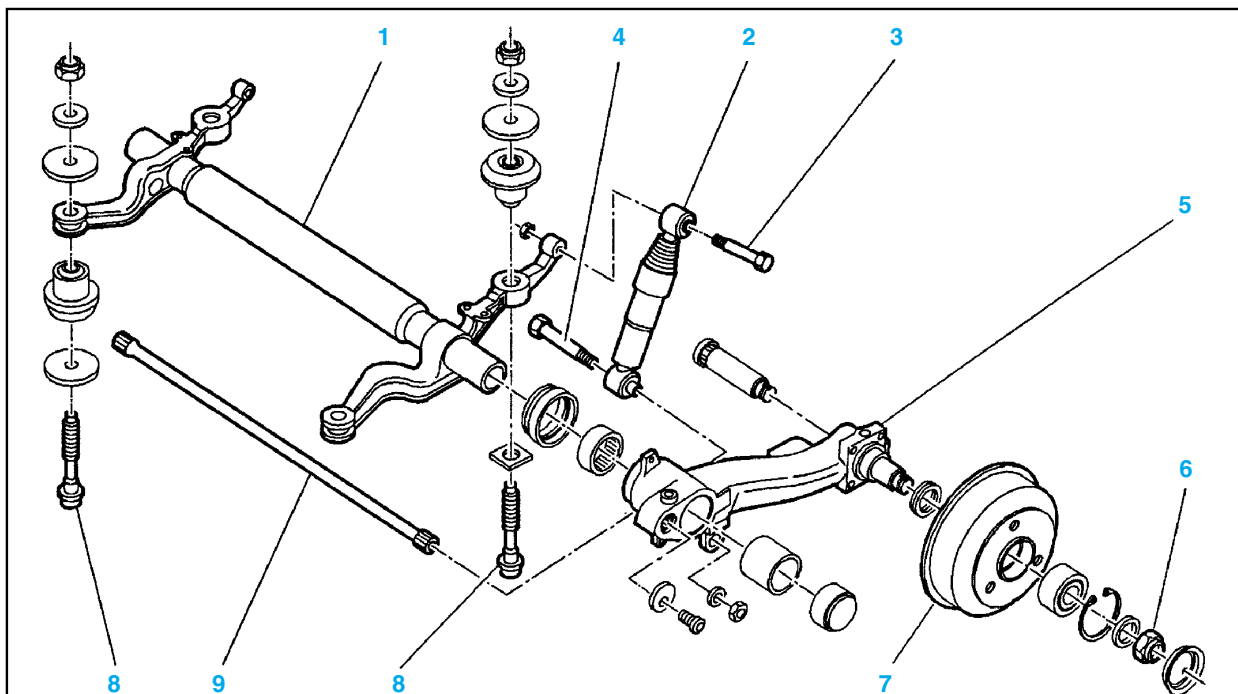
Couples de serrage (en daN.m)

- Voir dessin ci-dessous.

- 3 Vis de fixation supérieure de l'amortisseur 9
- 4 Vis de fixation inférieure de l'amortisseur 11
- 6 Écrou de fusée 14
- 8 Vis de fixation essieu arrière 9

CARACTÉRISTIQUES

Moteurs	Barre antidévers Diamètre (mm)	Barre de torsion	
		Diamètre (mm)	Repère
TU9M (*) TU1M + (*)	Sans	17,9	Blanc Côté gauche : 2 anneaux Côté droit : 1 anneau
TU9M (**) TU1M + (***) TU3JP TU5JP TUD5	18	17,9	Blanc Côté gauche : 2 anneaux Côté droit : 1 anneau
TU5J4	22	19	Noir Côté gauche : 2 anneaux Côté droit : 1 anneau



1 : Essieu arrière - 2 : Amortisseur - 5 : Bras arrière - 7 : Tambour de frein arrière - 9 : Barre de torsion

- La barre antidévers est située dans le tube de l'essieu arrière.

MÉTHODES DE RÉPARATION

Suspension arrière

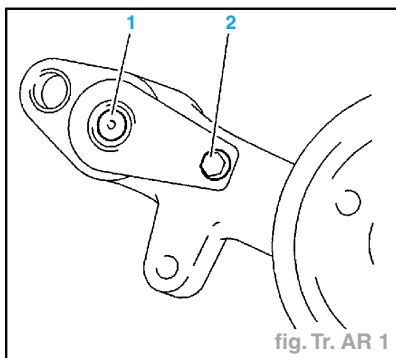
Barre antidévers

DÉPOSE

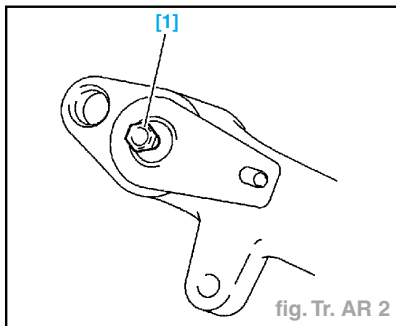
- Lever et caler le véhicule, roues pendantes.
- Déposer les roues.

CÔTÉ GAUCHE

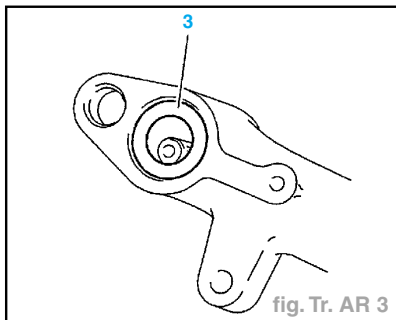
- Déposer (fig. Tr. AR 1) :
 - le bouchon plastique (1),
 - la vis (2) de fixation du levier.



- Poser l'outil [1] 4514-TF, visser l'outil jusqu'à extraction du levier de la barre antidévers (fig. Tr. AR 2).



- Déposer le joint d'étanchéité (3) (fig. Tr. AR 3).



CÔTÉ DROIT

- Déposer (fig. Tr. AR 1) :
 - le bouchon plastique,
 - la vis de fixation du levier.

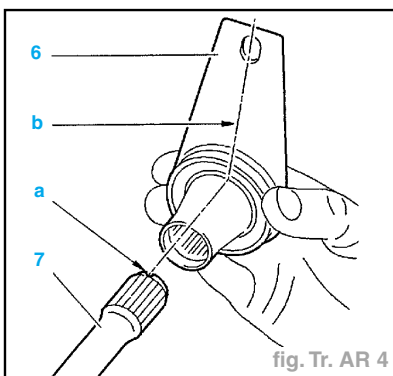
- Chasser l'ensemble levier et barre antidévers de la gauche vers la droite.
- Déposer le joint d'étanchéité.

A L'ÉTABLI

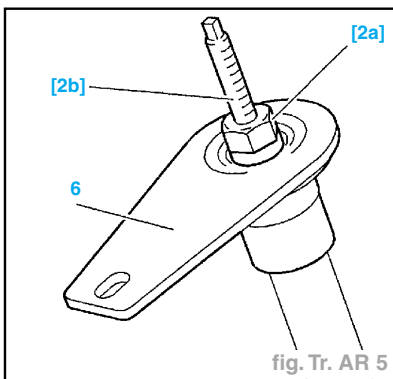
- Poser l'outil [1] 4514-TF, visser l'outil jusqu'à extraction du levier de la barre antidévers.
- Nettoyer les dentelures des leviers et de la barre antidévers.

REPOSE

- Equiper les leviers d'un joint d'étanchéité neuf.
- Barre antidévers arrière : nettoyer les filetages avec un taraud M8x125 ; graisser les dentelures.
- Accoupler le levier gauche (6) à la barre antidévers (7) en alignant le repère "a" dans l'axe "b" de la boutonnière du levier (fig. Tr. AR 4).



- Poser l'outil [2] 4606-TH2 (fig. Tr. AR 5).



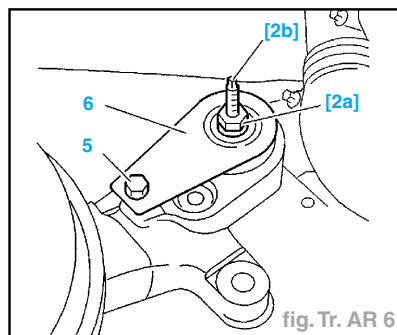
- Serrer l'écrou [2a] jusqu'à ce que l'extrémité de la barre soit en butée dans le levier (6), en empêchant la tige [2b] de tourner.
- Déposer l'outil [2].
- Visser temporairement, dans la barre antidévers, une vis M8x125-20.

CÔTÉ GAUCHE

- Reposer :
 - la barre antidévers dans le tube de traverse,
 - la vis (2) ; serrer à 3,5 daN.m (fig. Tr. AR 1).

CÔTÉ DROIT

- Reposer (fig. Tr. AR 6) :
 - le levier droit (6) en l'orientant de façon à aligner la boutonnière avec le trou de fixation de la vis (5),
 - l'outil [2],
 - la vis (5) (sans serrer).



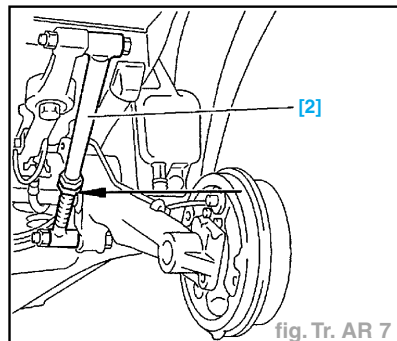
Impératif : Interposer une cale d'épaisseur de 1 mm entre le levier (6) et le bras.

- Serrer progressivement l'écrou [2a] de l'outil [2] ; arrêter le serrage lorsque le levier est en contact avec la cale.
- Déposer l'outil [2].
- Reposer les bouchons.
- Serrer la vis (5) à 3,5 daN.m.
- Remplacer le véhicule au sol.

Barre de torsion

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Déposer :
 - les roues,
 - la barre antidévers (suivant montage),
 - l'amortisseur.
- Régler le faux amortisseur [2] 4502-TA afin de conserver et retrouver la position initiale du bras lors de l'opération de repose (fig. Tr. AR 7).

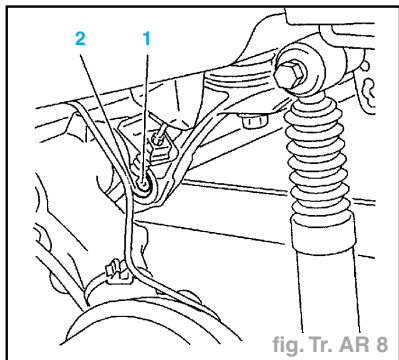


Motorisations	TU9M TU1M +	TU9M (*) TU1M + (**) TU3JP / TU5JP TUD5 / TU5J4
Cote (mm)	309	312

(*) Avec option(s) AIRBAG

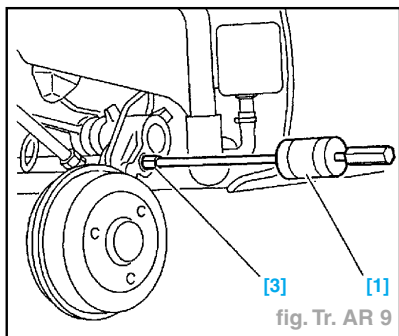
(**) Avec option(s) direction assistée ou ABS ou AIRBAG

- Monter le faux amortisseur [2].
- Serrer le contre-écrou (suivant flèche).
- Serrer les fixations du faux amortisseur [2].
- Côté opposé désolidariser l'amortisseur.
- Déposer de chaque côté (fig. Tr. AR 8) :
 - les vis (1),
 - les rondelles butée (2).



Attention : Repérer par deux coups de pointeau la position de la barre.

- Monter :
 - le mandrin [3] 6306-T sur l'extrémité de la barre (fig. Tr. AR 9),
 - l'extracteur à inertie [1] 1671-T, sur le mandrin [3].



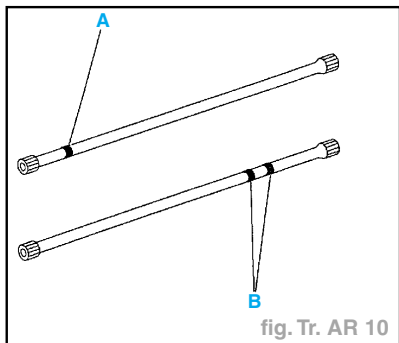
Nota : Maintenir le bras 1671-T pour l'empêcher de reculer avec la barre.

- Extraire la barre de torsion.

REPOSE

- Nettoyer et graisser les cannelures de la barre de torsion et du bras.

Attention : Ne pas inverser les barres au remontage. Barre droite : un repère circulaire de peinture (A). Barre gauche : Deux repères circulaires de peinture (B). Bien nettoyer les cannelures de la barre (fig. Tr. AR 10).

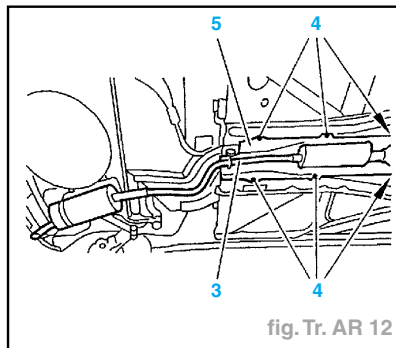


- Côté opposé à la dépose : mettre en place la rondelle butée dans son logement.
- A l'extrémité du grand diamètre de la barre :
 - visser le mandrin [3] (fig. Tr. AR 9),
 - l'extracteur à inertie [1].
- Engager la barre à travers l'ancrage du bras.
- Dans le cas où la barre a été repérée, présenter les coups de pointeau en regard l'un de l'autre.
- Rechercher par rotation de la barre, cannelure par cannelure, la position où celle-ci s'engage librement sur 8 à 10 mm.

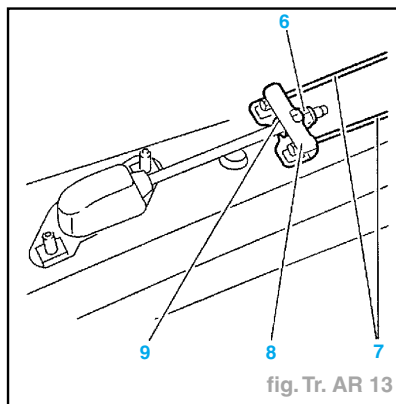
Nota : La barre ne s'engage pas librement sur toute la longueur de ses cannelures car ses extrémités ne sont pas dans le même axe.

- Terminer l'engagement de la barre jusqu'en butée sur la rondelle butée (du côté opposé) à l'aide de l'outil à inertie [1].
- Déposer les outils [1] et [3].
- Poser la rondelle butée (2) (fig. Tr. AR 8).
- Poser et serrer la vis (1) à 2 daN.m.
- Agir de même pour l'autre extrémité de la barre.
- Déposer le faux [2] puis reposer l'amortisseur ; sans serrer les vis de fixation.
- Reposer les roues arrière.
- Remettre le véhicule sur ses roues.
- Couples de serrage :
 - vis de fixation supérieure de l'amortisseur, à 9 daN.m,
 - vis de fixation inférieure de l'amortisseur, à 11 daN.m.

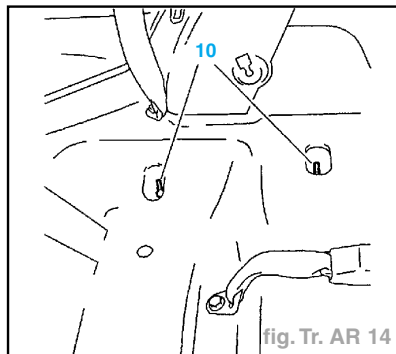
- les écrous (4),
- les écrans thermiques (5).



- Desserrer l'écrou (6) pour détendre les câbles (7) du frein de parking ; dégager les câbles de la patte (8) (fig. Tr. AR 13).



- Déconnecter les fils des capteurs ABS (suivant option).
- Dégrafer le clapet antiretournement sur le réservoir.
- Placer le cric au centre de la traverse ; mettre en pression.
- Déposer (fig. Tr. AR 14) :
 - les obturateurs,
 - les 4 vis (10) fixation essieu arrière sur caisse (2 dans le coffre et 2 sous les sièges arrière).



- Descendre doucement le cric. Dégager avec précaution l'ensemble essieu arrière par l'arrière du véhicule.

REPOSE

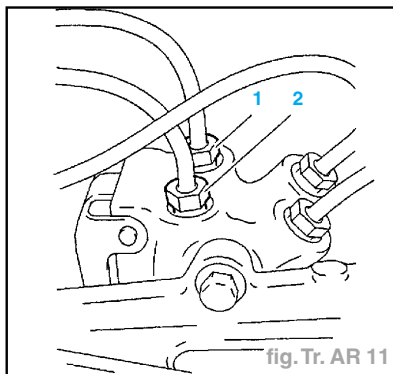
- Présenter le train arrière sous le véhicule ; amener en contact les points "a" et "b" (fig. Tr. AR 15).

Train arrière

Train arrière complet

DÉPOSE

- Lever et caler sur chandelles l'arrière du véhicule.
- Hauteur du pare-chocs : 0,60 m
- Déposer :
 - la tablette arrière,
 - la roue de secours,
 - le tapis de coffre et son insonorisant.
- Désaccoupler les alimentations (1) et (2) du limiteur de freinage (fig. Tr. AR 11).
- Déposer :
 - les vis de la rotule d'échappement,
 - l'ensemble complet d'échappement (3) (fig. Tr. AR 12),



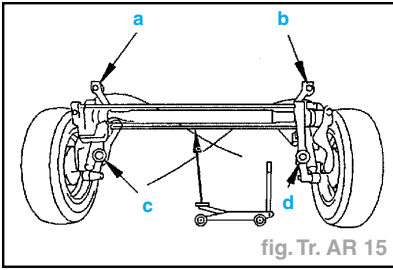


fig. Tr. AR 15

- Interposer les rondelles d'appui (11) et (12) (fig. Tr. AR 16).

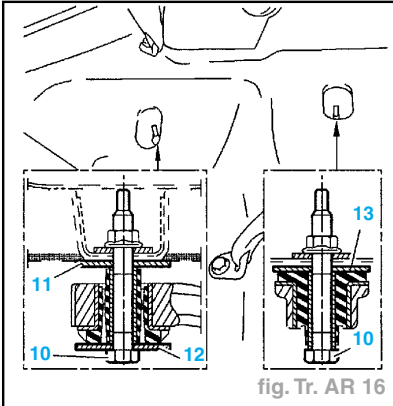


fig. Tr. AR 16

- Reposer les vis (10) (sans serrer).
- A l'aide d'un cric positionner les points "c" et "d".
- Placer la rondelle d'appui (13).
- Poser et serrer les vis (10) à 9 daN.m.
- Poser les obturateurs.
- Accoupler les alimentations (1) et (2) (fig. Tr. AR 11).
- Connecter les capteurs ABS (suivant option).
- Clipper le clapet antiretournement sur le réservoir.
- Accoupler et régler les câbles (7) du frein de parking (voir opération correspondante) (fig. Tr. AR 13).

Nota : L'écrou (9) doit être positionné à l'intérieur de la patte (8).

- Reposer (fig. Tr. AR 12) :
 - les écrans thermiques (5),
 - les écrous (4).
- Reposer l'échappement complet.
- Purger les freins (voir opération correspondante).
- Contrôler les hauteurs du véhicule (voir opération correspondante dans le chapitre "Géométrie des trains").

Bras arrière

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues pendantes.
- Déposer la roue.
- Déposer :
 - la vis de maintien du support de flexible hydraulique de frein (vis (1)) (fig. Tr. AR 17),
 - le moyeu tambour de frein arrière (voir opération "Dépose - repose segments de frein arrière").

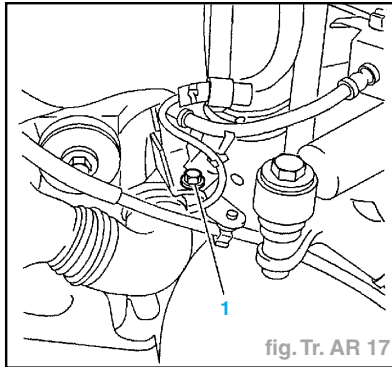


fig. Tr. AR 17

- Dégrafer (fig. Tr. AR 18) :
 - le tube hydraulique (2) (sur le bras de suspension),
 - le faisceau ABS sur le bras arrière, en "a" (suivant option).

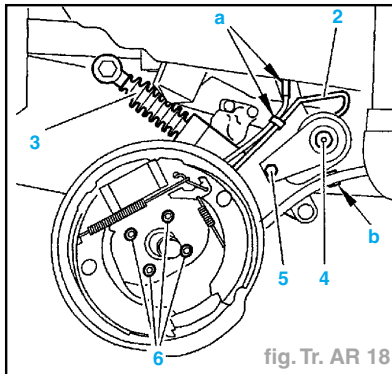


fig. Tr. AR 18

- Déposer le capteur ABS (suivant option).
- Dégrafer le câble de frein de parking, en "b".
- Déposer :
 - l'amortisseur (3),
 - la vis (4) (plastique),
 - la vis (5) (fixant le levier de barre antidévers),
 - les vis (6) (fixant le flasque).
- Laisser prendre le flasque.
- Poser l'outil [1], visser l'outil jusqu'à extraction du levier de la barre antidévers (fig. Tr. AR 2).
- Reprendre le filetage de la barre antidévers, à l'aide d'un taraud M8x125.
- Déposer :
 - la patte support faisceau ABS (suivant option),
 - la vis TORX (8) (fig. Tr. AR 19),
 - la rondelle (9).

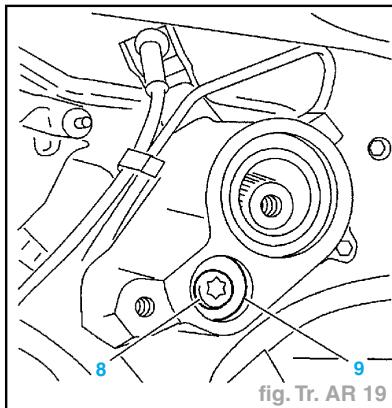


fig. Tr. AR 19

- Repérer par deux coups de pointe en "c" et "d" la position de la barre de torsion (si on réutilise le bras) (fig. Tr. AR 20).

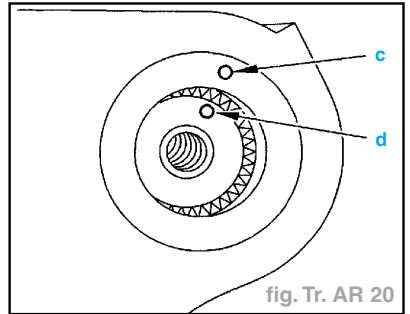


fig. Tr. AR 20

- Extraire le bras (10) (fig. Tr. AR 21) :
 - véhicule avec barre antidévers arrière : à l'aide des outils [1] 1671-T et [3] 6306-T,
 - véhicule sans barre antidévers arrière : à l'aide d'une massette en cuivre.

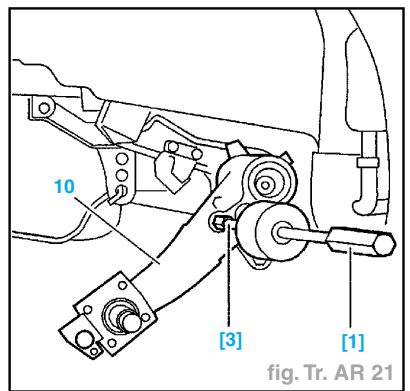


fig. Tr. AR 21

REPOSE

- Poser un joint d'étanchéité neur sur le bras (côté traverse).
- Engager simultanément le bras sur le tbe de la traverse et la barre de torsion en respectant la position du bras (fig. Tr. AR 22) :
 - en alignant les coups de pointe (si on réutilise le bras),
 - en utilisant l'outil [2] 4502-TA (préalablement réglé).

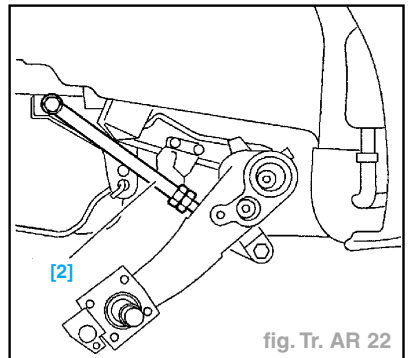


fig. Tr. AR 22

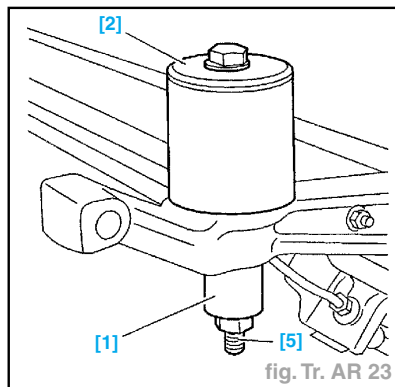
- Nota :**
- La cote d'entraxe est variable selon les modèles (voir paragraphe "Barre de torsion").
 - Il est possible de s'aider des outils [1] et [3] pour remettre le bras en place.

- Reposer (fig. Tr. AR 19) :
 - la vis TORX (8),
 - la rondelle (9).
- Couple de serrage : vis de maintien de barre de torsion arrière..... **2 daN.m**
- Poser un joint d'étanchéité neuf sur le levier.
- Positionner le levier de manière à pouvoir faire prendre la vis (5) (fig. Tr. AR 6).
- Mettre en place l'outil [2].
- Interposer une cale d'épaisseur de **1 mm** entre le levier (6) et le bras.
- Serrer l'écrou de l'outil [2] : arrêter le serrage lorsque le levier est en contact avec la cale.
- Poser et serrer la vis (5) à **3,5 daN.m**.
- Déposer les outils.
- Reposer :
 - le flasque,
 - les vis (6) ; serrer à **3,5 daN.m** (fig. Tr. AR 18),
 - la vis (4) (plastique),
 - l'amortisseur (3) sans serrer les vis de fixation.
- Replacer :
 - le câble de frein de parking en "b",
 - le faisceau ABS sur le bras arrière, en "a" (suivant option),
 - le tube hydraulique (2) (sur le bras de suspension).
- Reposer :
 - le capteur ABS (suivant option),
 - le moyeu tambour de frein arrière (voir opération "Dépose - repose segments de frein arrière),
 - la vis de maintien du support de flexible hydraulique de feiu (vis (1)) (fig. Tr. AR 17).
- Reposer la roue.
- Replacer le véhicule sur le sol.
- Serrage des vis de l'amortisseur :
 - fixation supérieure..... **9 daN.m**
 - fixation inférieure..... **11daN.m**

Liaisons élastiques de traverse

DÉPOSE

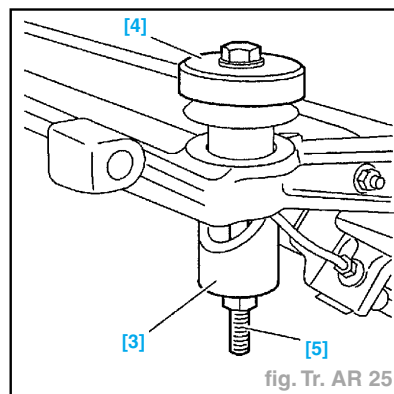
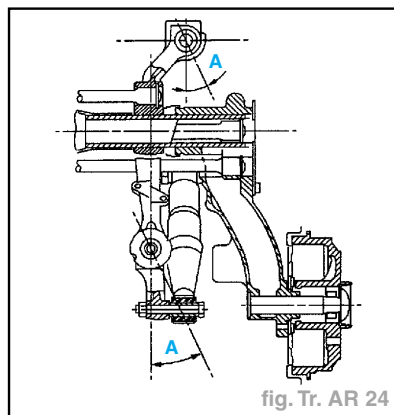
- Monter les outils [1] **4502-TD1**, [2] **4502-TD2** et [5] **4502-TD5** sur le support élastique (fig. Tr. AR 23).
- Extraire le support élastique, en vissant l'écrou.
- Répéter l'opération sur les 3 autres supports élastiques.



REPOSE

- Attention :** Avant montage : orienter les supports élastiques.
- Les alvéoles doivent être inclinées de **18 à 21°** (angle A) (fig. Tr. AR 24).
 - Monter les outils [3] **4502-TD3**, [4] **4502-TD4** et [5] sur le support élastique (fig. Tr. AR 25).
 - Serrer l'ensemble jusqu'en butée de l'épaulement de l'outil sur le bras de traverse arrière.

- Répéter l'opération sur les 3 autres supports élastiques.

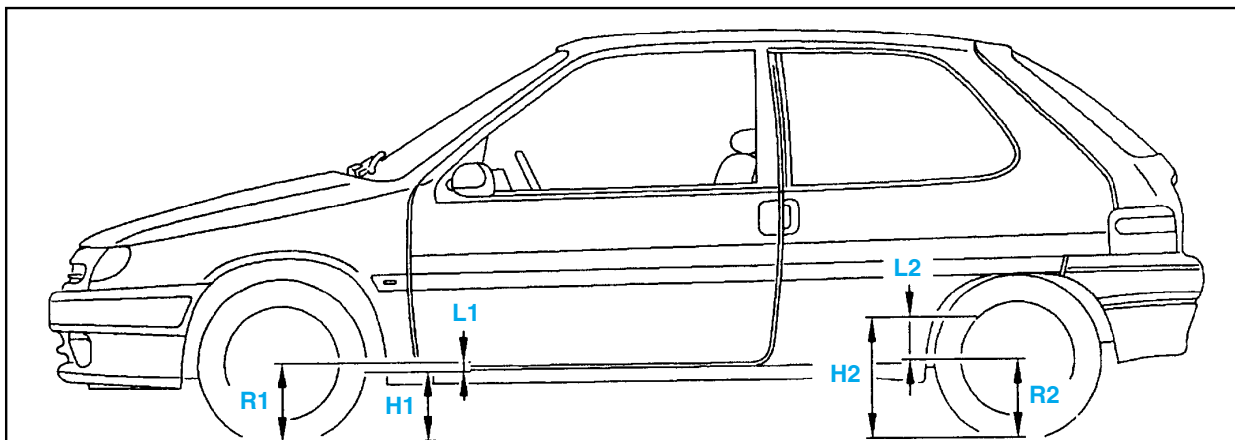


CARACTÉRISTIQUES

Généralités

ASSIETTE DE RÉFÉRENCE

- La mise en assiette de référence du véhicule s'effectue de la façon suivante.



- R1** Distance entre le centre de la roue et le sol.
- R2** Distance entre le centre de la roue et le sol.
- L1** Distance entre le centre de la roue avant et la face d'appui des fixations (cotelette).
- H1** Distance entre le sol et la face d'appui des fixations (cotelette)

- L2** Distance entre le centre de la roue arrière et la traverse arrière.
- H2** Distance entre le sol et la face d'appui de la traverse arrière.

Nota : Pour l'emplacement des mesures (voir opération contrôle réglage des hauteurs)

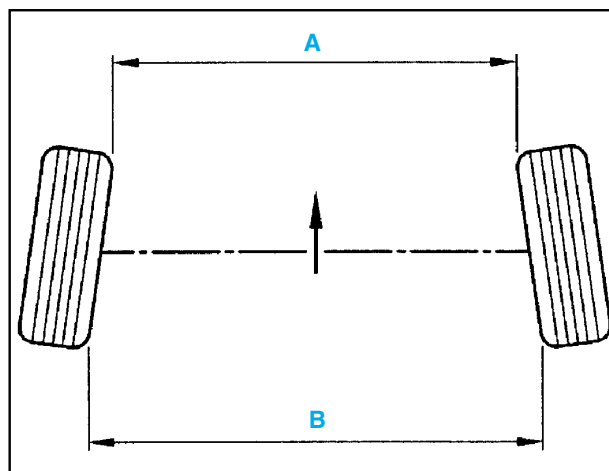
	Essieu avant	Essieu arrière
Cote	L1	L2
Valeur (mm)	71 ± 10 mm	49 ± 6 mm

- Mesurer la cote **R1**.
- Mesurer la cote **R2**.
- Calculer la cote **H1 = R1 - L1**.
- Calculer la cote **H2 = R2 + L2**.
- Comprimer la suspension jusqu'à obtenir les valeurs calculées "**H1**" et "**H2**".

Nota : La différence de hauteur entre les deux côtés doit être inférieure à **7,5 mm**.

GÉOMÉTRIE DU TRAIN AVANT

Impératif : Lors d'un contrôle des trains, le véhicule doit être en assiette de référence.



Moteurs	TU9M TU1M+ (*)	TU1M+ (**) - TU3JP - TU5JP - TUD5 - TU5J4	
	Mécanique	Mécanique	Assistée
Direction	Mécanique	Mécanique	Assistée
Carrossage	-0°9' ± 30'	-0°40' ± 30'	-0°40' ± 30'
Parallélisme : pincement	-0°10' à -0°31' -1 à -3 mm	-0°10' à -0°31' -1 à -3 mm	0°10' à 0°31' 1 à 3 mm
Chasse	2°13' ± 30'	2°13' ± 30'	3°14' ± 30'
Inclinaison du pivot	12°41' ± 40'	12°41' ± 40'	12°42' ± 40'

(*) Sans option direction assistée ; sans option ABS

(**) Avec options direction assistée ou ABS

Nota : Avant du véhicule (suivant flèche).

A < B = Pincement positif (+) (pincement).

A > B = Pincement négatif (-) (ouverture).

GÉOMÉTRIE DU TRAIN ARRIÈRE

Impératif : Lors d'un contrôle des trains, le véhicule doit être en assiette de référence.

Moteurs	TU9M ; TU1M+ TU3JP ; TU5JP TU5JP4 ; TUD5
Parallélisme : pincement	0°16' à 1°6' + 1,49 à 6,39 mm
Carrossage	-0°59' ± 20'

Couples de serrage (en daN.m)

- Écrou de biellette de direction :

- M14 4,5
- M16 5

MÉTHODES DE RÉPARATION

Contrôle et réglage des hauteurs

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉGLAGE

- La mesure de hauteur s'effectue :
 - véhicule en ordre de marche (véhicule vide, pleins faits),
 - pression des pneumatiques correcte,
 - placer le véhicule sur un pont élévateur quatre colonnes,
 - desserrer le frein de parking,
 - avant chaque mesure, secouer le véhicule pour éliminer toutes les contraintes des organes de suspension.

MESURES DES HAUTEURS

MESURE DU RAYON DE ROUE

- Pour déterminer le centre de la roue, placer l'outil [1] 4604-T (moyeu à 3 vis) ou [2] 8006-T (moyeu à 4 vis) sur la tête de roue (fig. Géom. 1).
- Mesurer le rayon **R1** avec l'outil [4] jauge de hauteur 2305-T (distance sol/centre de la roue).
- Mesurer le rayon **R2** avec l'outil [4] (distance sol/centre de la roue).

MESURE DE LA HAUTEUR AVANT

- Les hauteurs avant **H1** se mesurent entre le sol et la face d'appui des fixations du bras (1) au point "a" (fig. Géom. 2).

MESURE DE LA HAUTEUR ARRIÈRE

- Les hauteurs arrière **H2** se mesurent entre le sol et la face d'appui de la traverse arrière (2) ; en "b" et "c" (fig. Géom. 3).

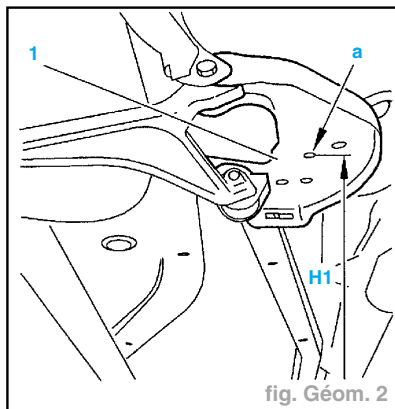


fig. Géom. 2

CALCUL DES HAUTEURS (fig. Géom. 4)

- Hauteur arrière :
 - cote **L2 = 118 ± 6 mm**
 - mesurer la cote **R2**
 - calculer la cote **H2 = R2 + L2**
 - mesurer la cote **H2** sur le véhicule
 - la cote mesurée **H2** doit être égale à la cote calculée **H2**.
- Hauteur avant :
 - cote **L1 = 42 ± 10 mm**
 - mesurer la cote **R1**
 - calculer la cote **H1 = R1 - L1**
 - mesurer la cote **H1** sur le véhicule
 - la cote mesurée **H1** doit être égale à la cote calculée **H1**.

Nota : La différence de hauteur entre les deux côtés doit être inférieure à **7,5 mm**.

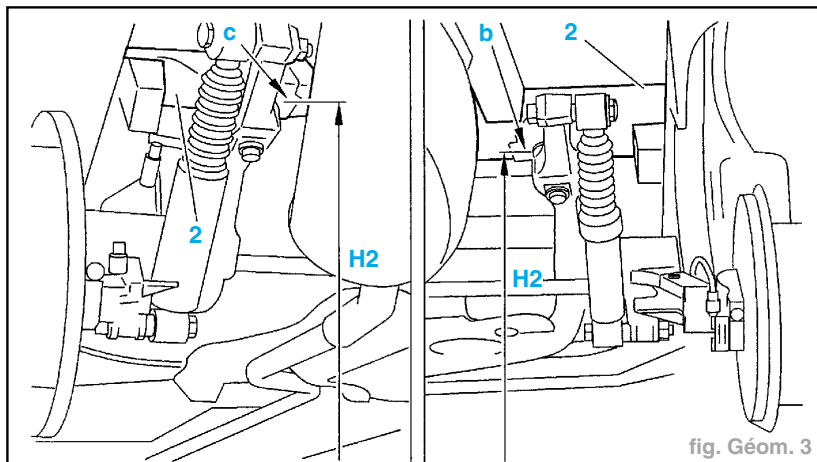


fig. Géom. 3

CORRECTION DE LA HAUTEUR ARRIÈRE

- Le réglage s'obtient par rotation de la barre de torsion.
- Le décalage d'une cannelure côté bras fait varier la hauteur d'assiette de **3 mm**.
- Les variations de la hauteur d'assiette ne peuvent évoluer que par des multiples de **3 mm**.
- Le réglage s'effectue par modification de la longueur "X" de l'outil [3] 4502-TA (fig. Géom. 5).

Nota : Le filetage de l'outil [3] est au pas de **100**.

- Le réglage effectué d'un côté, modifie aussi la hauteur du côté opposé.

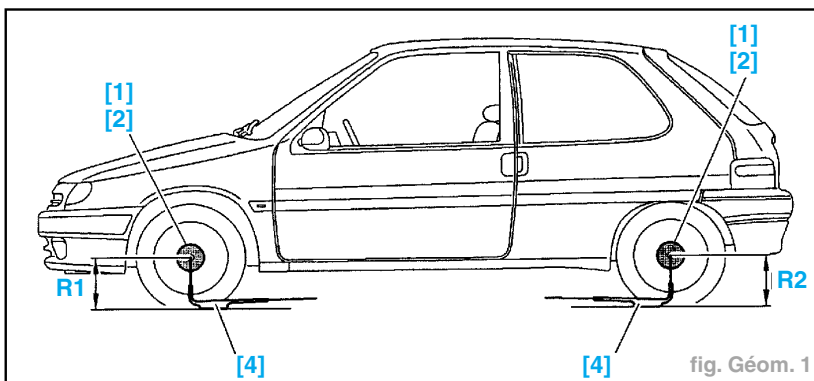


fig. Géom. 1

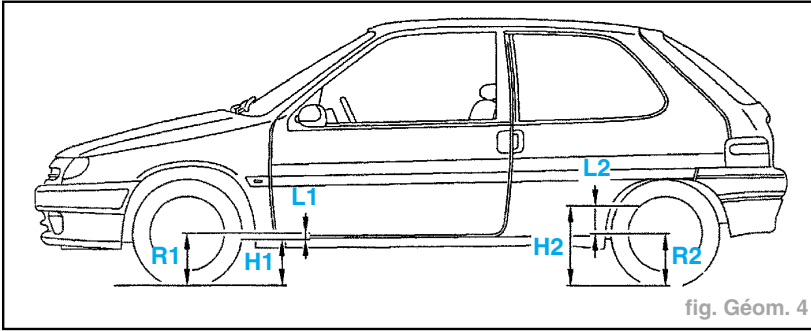


fig. Géom. 4

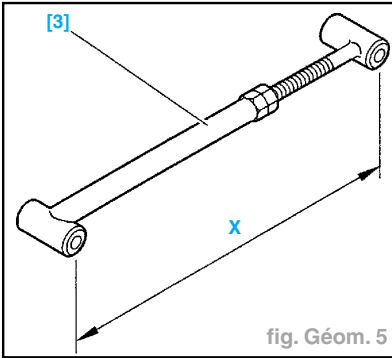


fig. Géom. 5

- Avant de déposer la barre de torsion, repérer par deux coups de pointeau en "d" et "e" la position de la barre de torsion (fig. Géom. 6).
- Déposer la barre de torsion (voir opération correspondante au chapitre "Train arrière").

AUGMENTATION DE LA HAUTEUR D'ASSIETTE

- En fonction de la longueur "X" de l'outil [3] obtenue sur le véhicule à la dépose de la barre de torsion : dévisser l'outil

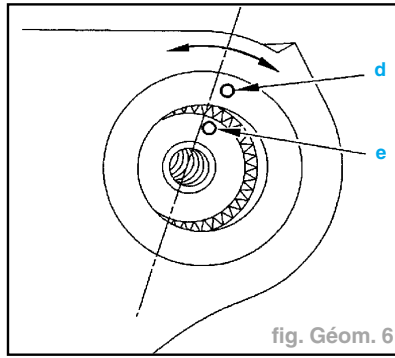
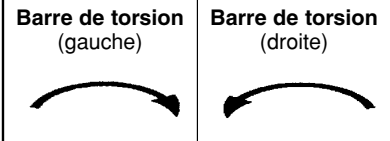


fig. Géom. 6

[3] de manière à décaler la barre de torsion d'une cannelure par rapport au bras.

Sens de rotation des barres de torsion



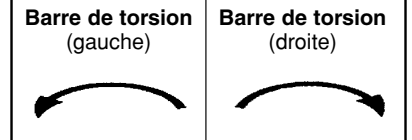
- Rechercher par rotation de la barre, cannelure par cannelure, la position où celle-ci s'engage librement sur 8 à 10 mm.

- Le repère "d" se trouvera décalé d'une cannelure par rapport au repère "e".

DIMINUTION DE LA HAUTEUR D'ASSIETTE

- En fonction de la longueur "X" de l'outil [3] obtenue sur le véhicule à la dépose de la barre de torsion : visser l'outil [3] de manière à décaler la barre de torsion d'une cannelure par rapport au bras.

Sens de rotation des barres de torsion



- Rechercher par rotation de la barre, cannelure par cannelure, la position où celle-ci s'engage librement sur 8 à 10 mm.

- Le repère "d" se trouvera décalé d'une cannelure par rapport au repère "e".

- Reposer la barre de torsion (voir opération correspondante).

- Vérifier les hauteurs "H1" et "H2".

- Régler les projecteurs.

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Direction à crémaillère, avec ou sans assistance, fixée sur le tablier.
- L'assistance est réalisée à l'aide d'un dispositif électrohydraulique.
- Un moteur électrique entraîne en permanence une pompe hydraulique.
- Cette solution s'avère plus économique en terme de consommation d'énergie et élimine les risques de calage du moteur à bas régime et en braquage à fond de course.

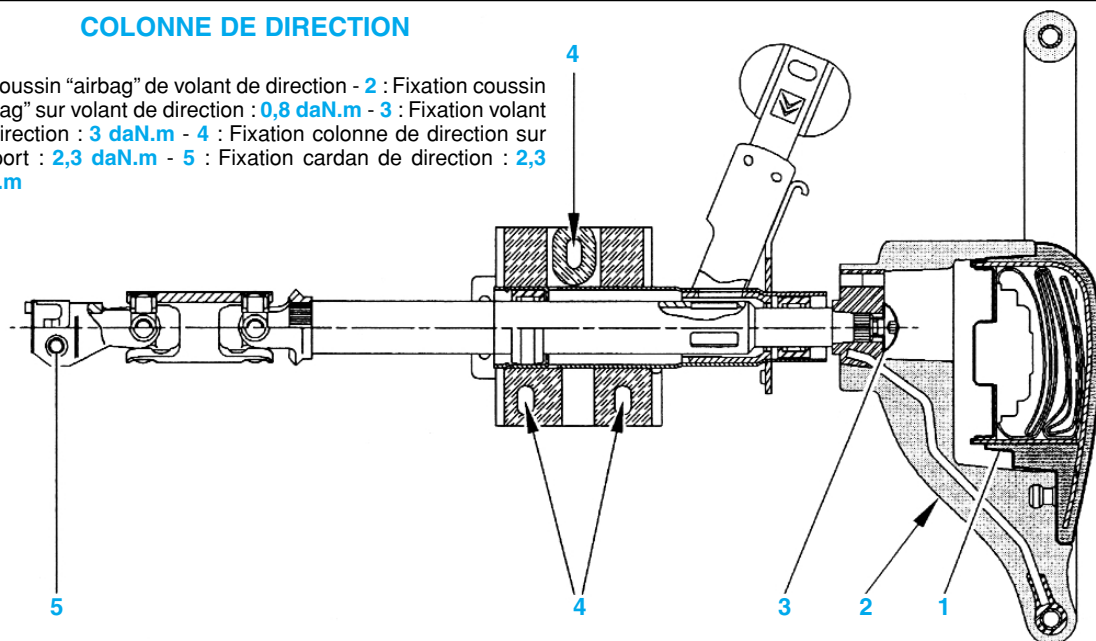
De plus, le débit de pompe est constant quel que soit le régime de rotation du moteur.

- Rapport de démultiplication :
 - non assistée 1/22
 - assistée 1/18,8
- Tours de volant de butée en butée :
 - non assistée 4,1
 - assistée 2,98
- Capacité du circuit de direction assistée (en l) 0,95
- Qualité d'huile Total Fluide ATX
- Pression d'assistance (bar) 80 à 85

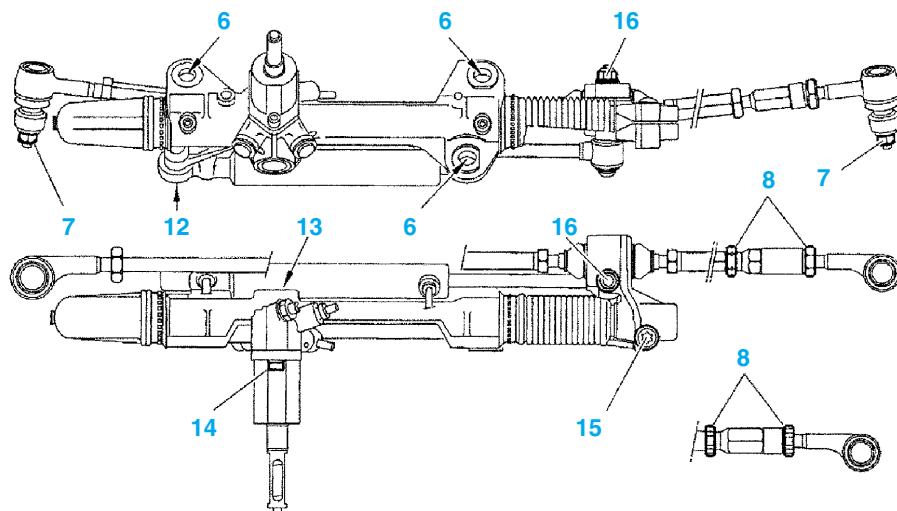
Couples de serrage (en daN.m)

COLONNE DE DIRECTION

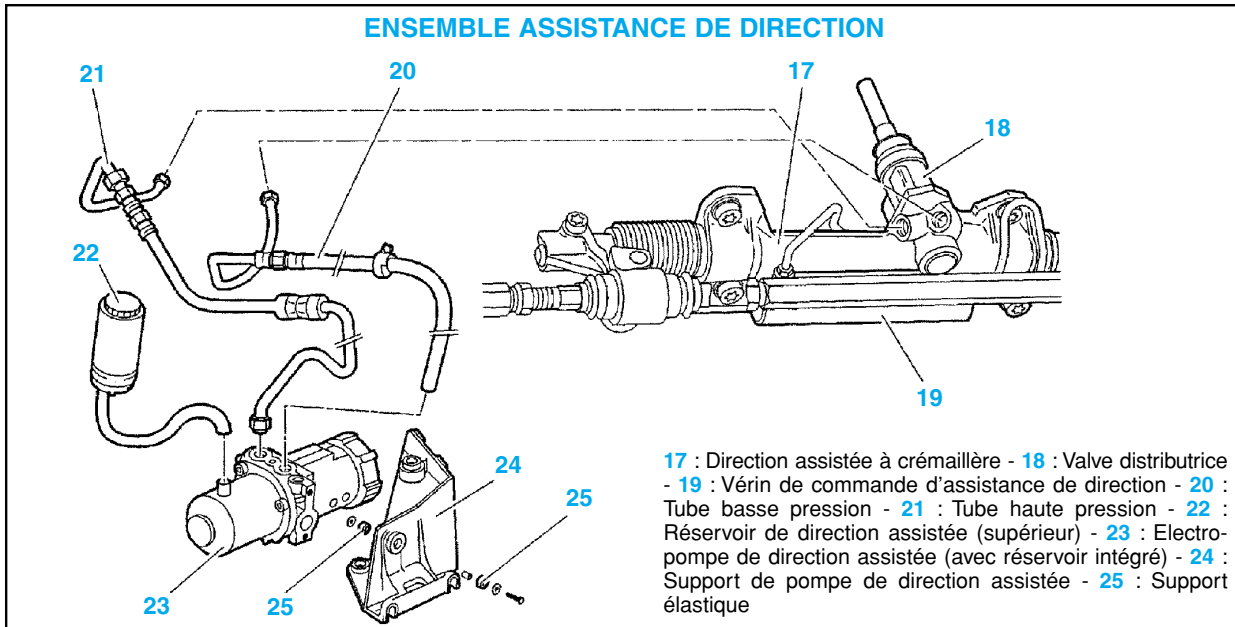
1 : Coussin "airbag" de volant de direction - 2 : Fixation coussin "airbag" sur volant de direction : **0,8 daN.m** - 3 : Fixation volant de direction : **3 daN.m** - 4 : Fixation colonne de direction sur support : **2,3 daN.m** - 5 : Fixation cardan de direction : **2,3 daN.m**



CRÉMAILLÈRE DE DIRECTION



- 6 Vis et rondelles de fixation sur tablier (classe 10,9) : **3,8 daN.m**
- 7 Écrou de rotule de pivot : **3,5 daN.m**
- 8 Contre-écrou bielle M14 : **4,5 daN.m**
- 8 Contre-écrou bielle M16 : **5 daN.m**
- 9 Articulation bielle : **2,1 daN.m**
- 10 Fixation chape sur crémaillère : **2,4 daN.m**
- 11 Vérin de direction sur chape : **8 daN.m**
- 12 Vérin de direction sur carter : **8 daN.m**
- 13 Écrou de fixation de pignon sur roulement : **1,5 daN.m**
- 14 Fixation valve/carter : **0,7 daN.m**
- 15 Fixation chape sur crémaillère : **8 daN.m**
- 16 Serrage des rotules : **8 daN.m**



- Fixation support de pompe de direction assistée sur caisse : **2 daN.m**
- Fixation pompe de direction assistée sur support... **2 daN.m**
- Tube haute pression :
 - raccord sur électro-pompe **2 daN.m**
 - raccord sur valve d'assistance de direction **2,5 daN.m**
- Tube basse pression :
 - raccord sur électro-pompe **2,5 daN.m**
 - raccord sur valve d'assistance de direction **2,5 daN.m**

MÉTHODES DE RÉPARATION

Direction

Volant de direction

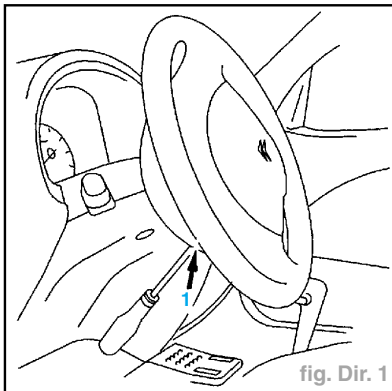
Impératif : Avant toute intervention : respecter les consignes de sécurité (voir "Carrosserie").

OPÉRATIONS PRÉLÉMINAIRES

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de **2 minutes** (attendre **10 minutes** en cas de fonctionnement anormal du voyant "airbag").

DÉPOSE

- Déposer les vis (1) de chaque côté (vis **TORX 20**) (fig. Dir. 1).
- Soulever le coussin "airbag" (connecteur orange).
- Déposer le coussin "airbag".
- Déposer :
 - la vis centrale du volant,
 - le volant.



REPOSE

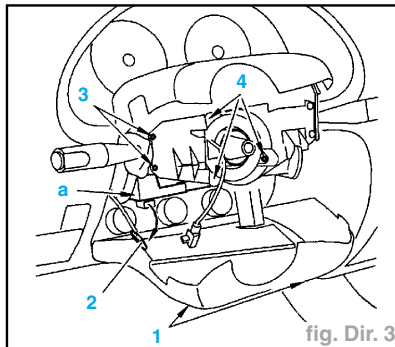
- Remettre le volant en place (roues en ligne droite - branche du volant en position horizontale).
- Serrer la vis centrale du volant.
- Connecter le coussin "airbag" (connecteur orange).
- Reposer et serrer les vis (1).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de **6 secondes**.

Raccord tournant d'airbag

Impératif : Avant toute intervention : respecter les consignes de sécurité (voir "Carrosserie").

DÉPOSE

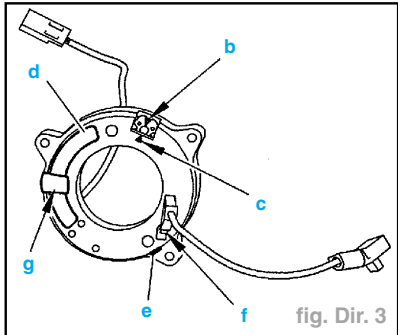
- Déposer le volant de direction (voir opération correspondante).
- Déposer :
 - les 2 vis (1) (fig. Dir. 2),
 - l'habillage de la colonne de direction.
- Déconnecter le connecteur (2) (connecteur orange).
- Déclipper le connecteur en "a".
- Déposer les 2 vis (3).
- Ecarter la commande d'éclairage.
- Déposer les 3 vis (4).
- Déposer le raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique "airbag".



REPOSE

- Positionner les roues en ligne droite.

Attention : La position "0" du raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique "airbag" est repérée par des flèches "b" et "c" (fig. Dir. 3).



- La position "0" d'un raccord tournant neuf d'allumeur pyrotechnique "airbag" est "plombée" par une étiquette "d".
- Un verrouillage mécanique "e" interdit la rotation de la partie tournante.
- Le déverrouillage mécanique s'effectue lors de la pose du volant de direction ou en appuyant manuellement sur la languette "f".
- Dans le cas d'un raccord tournant d'allumeur pyrotechnique déposé précédemment, effectuer les opérations ci-dessous.
- Aligner les flèches "b" et "c" du raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique "airbag".
- Coller un morceau d'adhésif "g" sur les deux parties du raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique pour interdire tout décalage de la position "0".
- Reposer le raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique "airbag" (vérifier le bon cheminement du faisceau électrique).
- Reposer :
 - les 3 vis (4) (fig. Dir. 2),
 - la commande d'éclairage,
 - les 2 vis (3).
- Clipper le support connecteurs (a).
- Brancher le connecteur (2) (connecteur orange).
- Reposer :
 - l'habillage de la colonne de direction,
 - les 2 vis (1).
- Remettre le volant de direction en place (voir opération correspondante).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

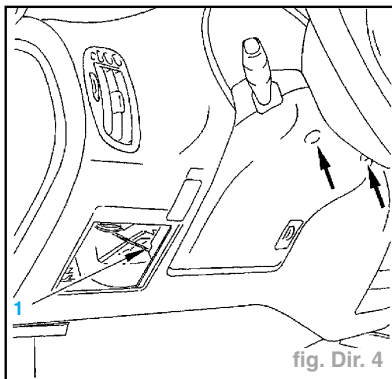
Colonne de direction

DÉPOSE

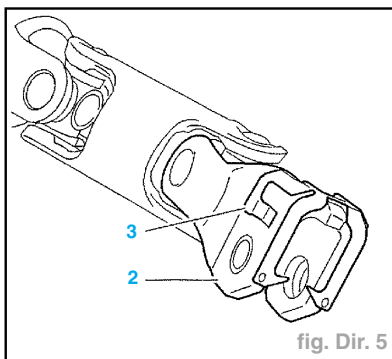
- Débrancher la borne négative de la batterie.

Attention : Volant de direction équipé d'un coussin "airbag" : respecter les consignes de sécurité (voir "Carrosserie").

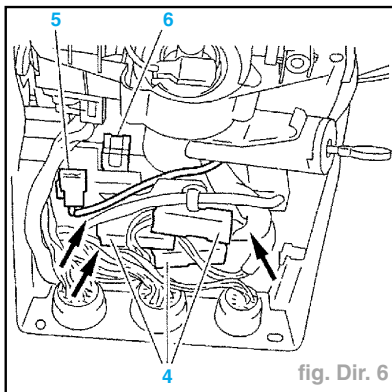
- Déposer (fig. Dir. 4) :
 - les 2 vis (TORX 20) (flèches),
 - l'habillage de la colonne de direction,
 - la vis de fixation (1) du cadran de direction.



- Déposer l'agrafe (3) ; à l'aide d'un tournevis (fig. Dir. 5).



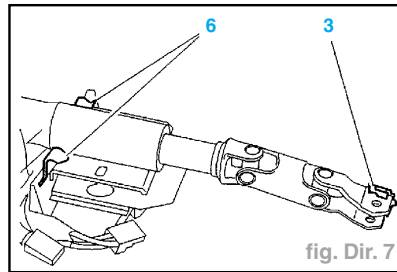
- Dégager, latéralement, le cardan (2) de la queue du pignon de direction.
- Déposer le volant de direction (voir opération correspondante).
- Déverrouiller et débrancher les connecteurs (4) (fig. Dir. 6).



- Déconnecter le faisceau "airbag" (5).
- Déposer :
 - les 3 vis de fixation de la colonne de direction,
 - la colonne de direction.

REPOSE

- Poser l'agrafe (3) (fig. Dir. 7).
- Positionner la colonne de direction.
- Engager les agrafes (6) sur les brides.
- Reposer les 3 vis de fixation de la colonne de direction.



- Engager le cardan (2) sur la queue du pignon de direction (orienter le méplat du pignon de direction vers la vis) (fig. Dir. 5).

Nota : Poser la vis (1) sans la serrer.

- Rebrancher les connecteurs (4) (fig. Dir. 6).
- Connecter le faisceau "airbag" (5).
- Reposer (fig. Dir. 4) :
 - l'habillage de la colonne de direction,
 - les 2 vis (TORX 20),
 - le volant de direction (voir opération correspondante).

Attention : Vérifier que le volant ne frotte pas sur l'habillage de la colonne de direction.

- Dans le cas contraire :
 - soulever le volant de direction pour obtenir un jeu de 5 mm environ,
 - serrer la vis (1).
- Rebrancher la batterie.

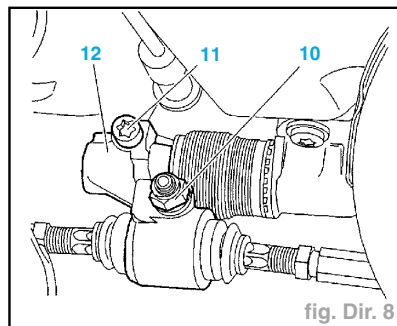
Crémaillère de direction

DÉPOSE

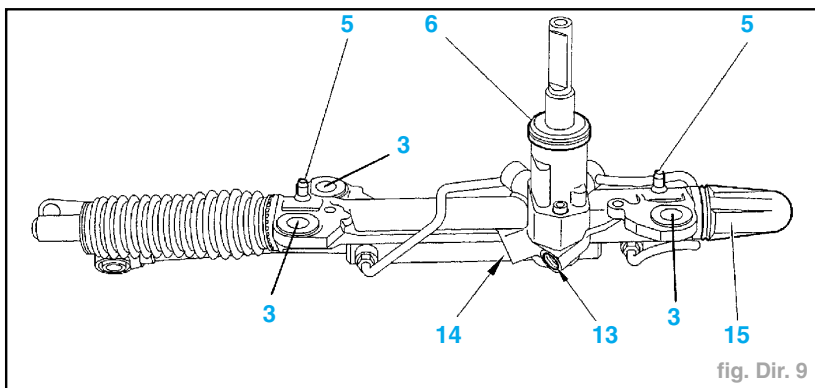
- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Manoeuvrer lentement la direction de butée à butée pour vidanger le vérin.
- Déposer le filtre à air (désaccoupler le tube de dépression).
- A l'intérieur du véhicule :
 - déposer la vis (1) de fixation du cardan de direction (fig. Dir. 4),
 - déposer l'agrafe (3) ; à l'aide d'un tournevis (fig. Dir. 5),
 - dégager, latéralement, le cardan (2) de la queue du pignon de direction.

Attention : Immobiliser le volant de direction afin de ne pas endommager le contacteur tournant.

- Désaccoupler les rotules de direction à l'aide d'un extracteur de rotule.
- Débloquer la fixation (10) du vérin d'assistance de direction (fig. Dir. 8).



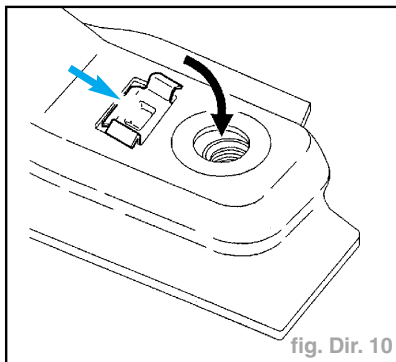
- Déposer la vis **TORX (11)**.
- Désaccoupler la chape de direction (12) de la crémaillère.
- Faire pivoter la chape de direction (12).
- Déposer la fixation (10) du vérin d'assistance de direction.
- Désaccoupler (fig. Dir. 9) :
 - le tube d'alimentation (14),
 - le tube de retour (13).
- Obturer les orifices.
- Déposer la protection (15).
- Déposer les vis (3) de fixation du carter de direction sur le tablier (3 vis).
- Vérifier la présence des pions de centrage (5).
- En cas d'absence de pions de centrage : poser des pions de centrage neufs **SCEBLOCK E5**.
- Déposer la direction par le compartiment moteur.



REPOSE

Impératif : Remplacer systématiquement les éléments suivants : les écrous Nylstop, les écrous en cage, les vis et rondelles de fixation sur tablier.

- Déverrouiller en soulevant et basculer les écrous en cage (suivant flèches) (fig. Dir. 10).



- Déposer les écrous en cage.
- Poser les écrous en cage neufs.
- Verrouiller les écrous en cage (à l'aide d'un chasse goupille et d'un maillet).

Impératif : Une fois verrouillé, l'épaule-ment des écrous en cage doit être engagé dans le logement du tablier.

- Vérifier l'état du joint d'étanchéité (6) au niveau de la queue du pignon de direction (fig. Dir. 9).
- Présenter la direction sous le maître-cylindre de frein.

- Positionner la direction à mi-course.
- Engager la queue du pignon de direction dans le tablier.
- Poser les vis neuves (3) classe **10, 9**, avec rondelle (fig. Dir. 9).
- Serrer les vis (3) à **3,8 daN.m**.

Attention : S'assurer du bon état et de la mise en place correcte sur le tablier, du joint garantissant l'étanchéité au niveau de la queue du pignon de direction.

- Accoupler :
 - le tube d'alimentation (14) : serrer à **2,5 daN.m**,
 - le tube de retour (13) ; serrer à **2,5 daN.m**,
 - la chape (12) sur la direction (fig. Dir. 8).
- Poser la fixation (10) du vérin d'assistance de direction.
- Accoupler la chape (12) sur la crémaillère de direction.

- Poser la vis (11) : serrer à **8 daN.m**.
- Serrer l'écrou (10) à **8 daN.m**.
- Poser un collier plastique pour immobiliser la gaine d'embrayage sur le corps du vérin d'assistance.
- Engager le cardan (2) sur la queue du pignon de direction (orienter le méplat du pignon de direction vers la vis) (fig. Dir. 5).
- Poser et serrer la vis de fixation du carda de direction (couple de serrage : **2,3 daN.m**).
- Poser l'agrafe (3).

Attention : Vérifier que le volant ne frotte pas sur l'habillage de la colonne de direction.

- Poser l'ensemble filtre à air.
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Remplir et purger le circuit d'assistance de direction (voir opération correspondante).
- Contrôler le parallélisme des roues avant et le régler si nécessaire.
- S'assurer de l'alignement correct des branches du volant de direction.

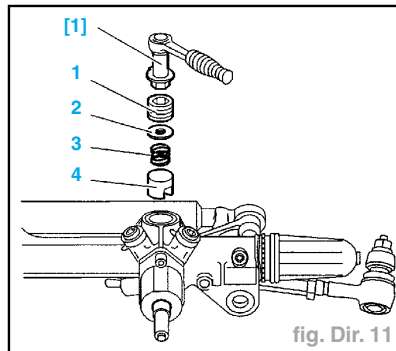
Assistance

Valve d'assistance de direction

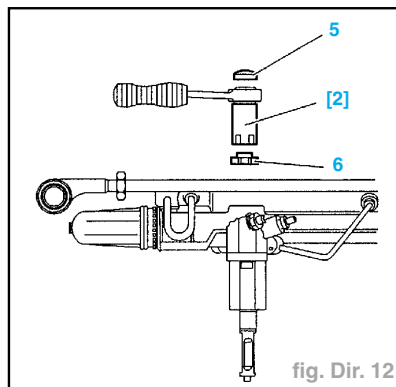
DÉPOSE

- Impératif** : Avant toute intervention nettoyer le carter de direction.

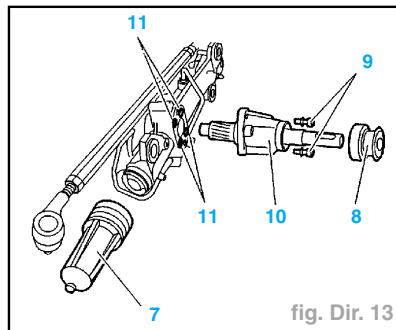
- Dessertir le bouchon (1) (fig. Dir. 11) .
- Déposer :
 - le bouchon (1) ; à l'aide de la douille [1] (réf. **4610-TL**),
 - la cale (2),
 - le ressort (3),
 - le poussoir (4).



- Déposer (fig. Dir. 12) :
 - le bouchon (5),
 - l'écrou (6) ; à l'aide de la douille [2] (réf. **4610-TM**) (maintenir la queue du pignon de direction).



- Déposer (fig. Dir. 13) :
 - le soufflet (7),
 - le protecteur (8),
 - les vis (9),
 - la valve d'assistance de direction (10),
 - les joints toriques (11).



REPOSE

Impératif : Remonter les pièces propres et exemptes de défauts (rayure, bavures, traces de choc).

- Aligner la face "a" de la crémaillère sur la face "b" du carter de direction (fig. Dir. 14).

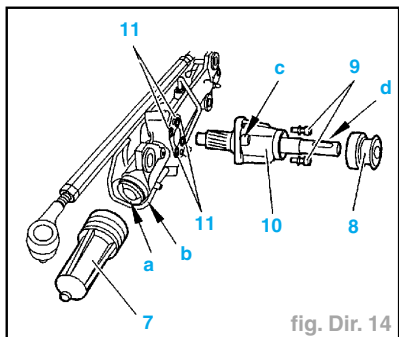


fig. Dir. 14

Nota : Lubrifier le pignon de crémaillère à la graisse multifonctions **TOTAL MULTIS G6**.

- Présenter la valve d'assistance de direction (10), petit bossage "c" orienté vers la face "b" du carter de direction.
- Positionner le méplat "d" (longueur 25 mm).
- Reposer :
 - les joints toriques (11) (neufs),
 - la valve d'assistance de direction (10) (le méplat "d" doit être parallèle à l'axe de crémaillère, et les faces d'appui "a" et "b" alignées),
 - les vis (9) ; serrer à **0,7 daN.m**,
 - le protecteur (8),
 - le soufflet (7).

Nota : Garnir le bouchon (5) de graisse multifonctions **TOTAL MULTIS G6**.

- Reposer (fig. Dir. 12) :
 - l'écrou (6) (neuf) : serrer à **1,5 daN.m** à l'aide de l'outil [2],
 - le bouchon (5) (neuf) (à l'aide d'un maillet).
- Nettoyer et lubrifier le poussoir (4), à la graisse multifonctions **TOTAL MULTIS G6**.
- Reposer (fig. Dir. 11) :
 - le poussoir (4),
 - le ressort (6),
 - la cale (2),
 - le bouchon (1).
- A l'aide de l'outil [1] :
 - serrer le bouchon (1) à **1 daN.m**,
 - desserrer le bouchon (1) de 1/4 de tour.
- Freiner le bouchon (1).
- Contrôler le bon fonctionnement de la direction en actionnant la crémaillère de butée à butée (absence de point dur).

Circuit hydraulique

VIDANGE

Nota : Ne pas desserrer le bouchon du réservoir supérieur de direction assistée (2) (fig. Dir. 15).

- Désaccoupler le tube de retour (1).
- Plonger l'extrémité du tube dans un récipient propre.
- Mettre le moteur en marche (pendant env. **10 secondes**).

Attention : Il reste toujours 1/3 d'huile environ dans le réservoir intégré à la pompe d'assistance.

- Manoeuvrer la direction dans chaque sens, de butée à butée.

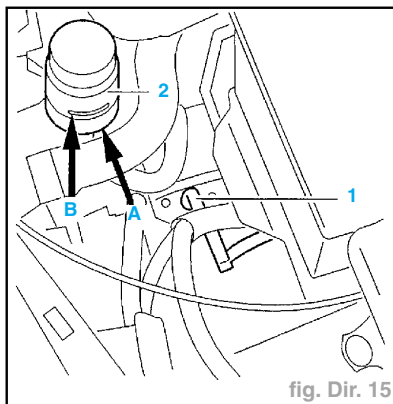


fig. Dir. 15

REMPLISSAGE

- Huile préconisée : **TOTAL FLUIDE ATX**
- Accoupler le tube de retour (1) ; (joints caoutchouc).
- Effectuer le remplissage par le réservoir supérieur de direction assistée (2) avec l'huile préconisée (verser le liquide lentement).

PURGE

- Mettre le moteur en marche.
- Manoeuvrer la direction dans chaque sens, de butée à butée.
- Faire l'appoint au fur et à mesure des baisses de niveau.

CONTROLE DU NIVEAU

- Contrôler le niveau à froid.
- Moteur tournant.
- Le niveau d'huile doit se situer entre les repères mini "A" et maxi "B".

Contrôle de la pression d'assistance de direction

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Impératif : Intervenir avec soin afin d'éviter l'entrée de particules polluantes.

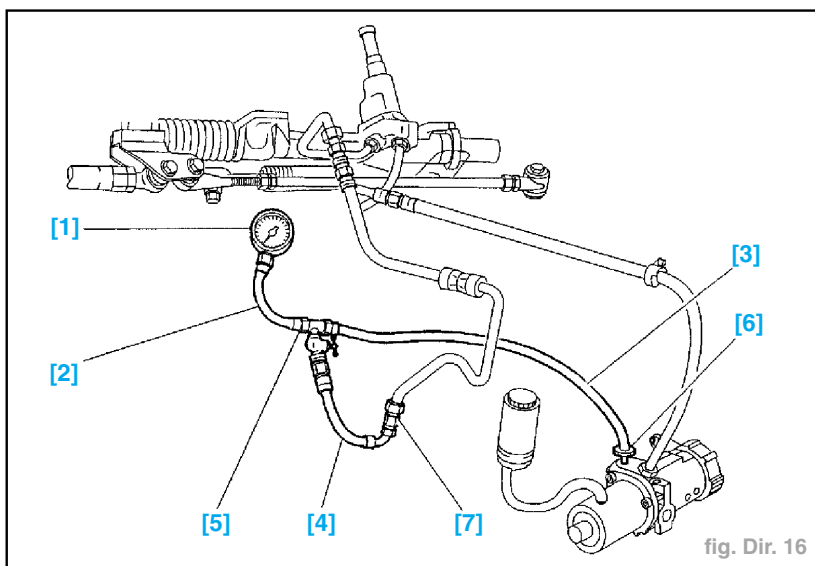


fig. Dir. 16

Nota : Le fonctionnement correct du dispositif exige une propreté parfaite du liquide et des organes hydrauliques.

- Contrôler :
 - le niveau d'huile,
 - l'état des canalisations et des raccords.
- Pincer le tuyau de liaison du réservoir à la pompe avec une pince à durits (réf. **4153-T**).
- Débrancher le tuyau haute pression de la pompe ; nettoyer la zone de fixation du tuyau haute pression.
- Monter les raccords [6] et [7] (raccords SAGINAW M16x150) (fig. Dir. 16).
- Déposer la pince à durits.
- Purger le circuit hydraulique.
- Vérifier l'absence des fuites.

Nota : Le robinet [5] permet de fermer l'alimentation de la valve.

PRESSION DE LA POMPE

- Démarrer le moteur.
- Fermer le robinet [5] pendant **10 secondes** (maximum).
- Au ralenti, la pression est comprise entre **80 et 85 bar**.
- Pression non conforme : changer la pompe de direction assistée.

CONTRÔLE DES PRESSIONS PARTIELLES

- Le contrôle des pressions partielles ne peut être effectué à cause de la conception de la direction et la position de cette dernière dans le compartiment moteur.

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Circuit de freinage à double circuit en X.
- Dispositif d'assistance de type Isovac.
- Freins avant :
 - disques pleins en motorisations 1.0i, 1.1i (sauf VTS) et 1.5D,
 - disques ventilés en motorisation 1.4i VTS, 1.6i et 1.6i 16V.
- Freins arrière
 - tambours en motorisations 1.0i, 1.1i, 1.4i et 1.5D.
 - disques pleins en motorisations 1.6i et 1.6i 16V.
- Frein de stationnement à câbles agissant sur les roues arrière.
- Compensateur de freinage intégré dans les cylindres de roues AR (sauf 1.6i, 1.6i 16V et ABS) ou asservi à la charge (1.6i, 1.6i 16V et ABS).
- Système ABS en option

Frein avant

DISQUES PLEINS

Moteur 1.0i

- Etriers / Ø piston (mm) **Teves FR 12/45**
- Diamètre du disque (mm) **238**
- Epaisseur du disque neuf / mini (mm) **8/6**
- Plaquettes **Valeo F714 - Abex 966**

Moteurs 1.1i, 1.4i et 1.5D

- Etriers / Ø piston (mm) **Bendix série 4 / 48**
- Diamètre du disque (mm) **247**
- Epaisseur du disque neuf / mini (mm) **10 / 8**
- Plaquettes : **Galfer 3726 - Textart 4009 - Jurid S 19 (avec ABS)**

DISQUES VENTILÉS

- Etriers / Ø piston (mm) **Teves FN 48 / 48**
- Diamètre du disque (mm) **247**
- Epaisseur du disque neuf / neuf (mini) **20,4 / 18,4**
- Plaquettes **AS-FM 380**

Freins arrière

TAMBOURS

- Diamètre cylindre de roue (mm) :
 - sans ABS **19**
 - avec ABS **20,6**
- Diamètre tambour :
 - moteur 1,0i **165/167**
 - moteurs 1.1i, 1.4i et 1.5D sans ABS **180/182**
 - avec ABS **203/205**
- Plateau / segments
 - sans ABS **Bendix RAD / Don 8259**
 - avec ABS **Lucas RAI / Jurid E558**

DISQUES

- Etriers / Ø piston (mm) **Bendix 4G/30**
- Diamètre du disque (mm) **247**
- Epaisseur du disque neuf/mini (mm) **8/6**
- Plaquettes **AS-FM 380**

Commande des freins

COMPENSATEUR DE FREINAGE

Compensateur intégré au cylindre de roue

- Marque **Bendix ou Lucas**
- Pression de coupure (en bar) **20**
- Pente **0,25**

COMPENSATEUR ASSERVI À LA CHARGE

- Marque **Bendix**
- Pression de coupure (en bar) **13**
- Pente-repère de peinture **0,30-orange ou 0,5-bleu**

MAÎTRE-CYLINDRE AMPLIFICATEUR DE FREINAGE

- Diamètre du maître-cylindre/de l'amplificateur (en mm) :
 - moteur 1.0i **20,6/203,2**
 - moteurs 1.1i, 1.4i et 1.5D sans ABS **19/177,8**
 - moteurs 1,6i et 1.6i 16V sans ABS **22,2/228,6**
 - avec ABS **20,6/203,2**

Système ABS

- Système ABS Teves monté (en option ou d'origine selon finition) à partir de la motorisation 1.1i.

CIRCUIT HYDRAULIQUE

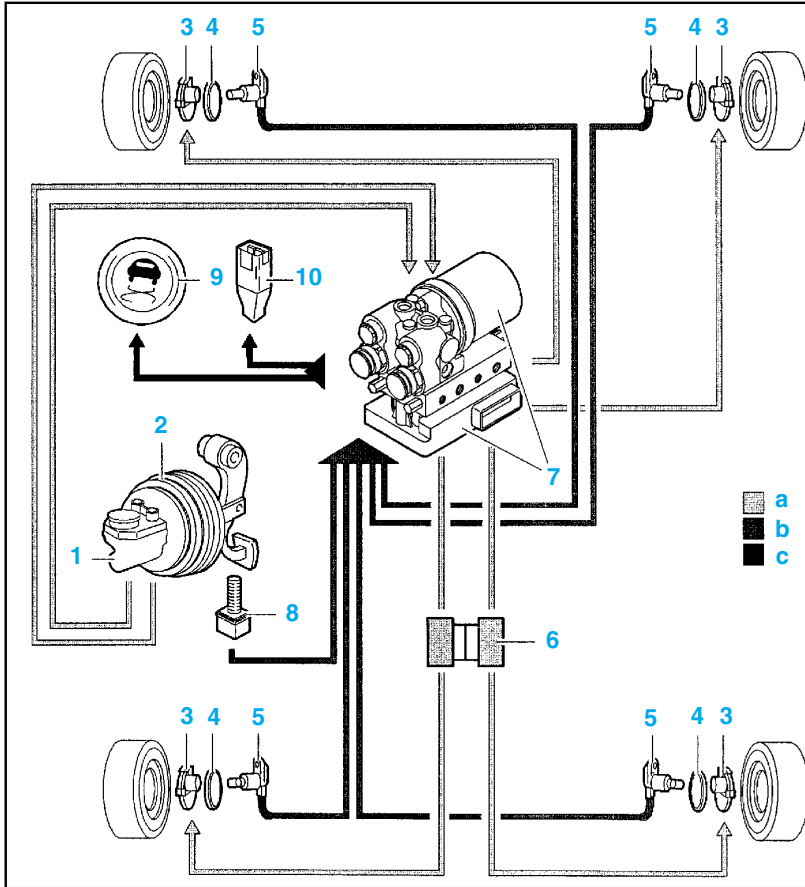
Organe	Repère	Fournisseur	Référence	Observations
Bloc hydraulique	7	ITTAE	ABS MK IV Gi 10.0399-2140.4	Implanté sous le maître-cylindre tandem de frein 4 canaux de régulation Débit de pompe 420 cm³/mm : à 0 bar 320 cm³/mm : à 100 bar 220 cm³/mm : à 200 bar

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Organe	Repère	Fournisseur	Référence	Observations
Calculateur électronique	7	ITTAE	ABS MK IV Gi 10.0945-0600.3	Connecteur 40 voies Intégré au bloc hydraulique
Capteurs de roue	5	ITTAE	Avant : 10.0751-1128.3	Type inductif Les capteurs sont montés sur pivot Résistance = env. 1100 ohm Entrefer (non réglable) : 0,50 à 1,80 mm
			Arrière : (freins à tambours) 10.0721-1187.3 (freins à disques) 10.0751-1132.3	Type inductif Les capteurs sont montés sur support étrier pour frein à disque ; sur le bras de suspension pour frein à tambours Résistance = env. 1100 ohm Entrefer (non réglable) : 0,50 à 1,80 mm
Cible	4	GKN		Roue dentée de 48 dents Solidaire au bol de fusée de transmission pour les roues avant, rapportée sur le moyeu de roulement pour les roues AR

Couples de serrage (en daN.m)

- Vis de fixation d'étrier de frein AV :
 - Bendix série 4 (M12) **12**
 - Teves FR 12 :
 - vis M8 **3,5**
 - vis M12 **10,5**
 - Teves FN 48 (M8) **2,7**
- Vis de support de plaquette de frein
 - Bendix série 4 et Teves FN48 **12**
 - Teves FR 12 **3,2**
- Ecrous de l'amplification de freinage **2**
- Ecrous du maître cylindre **1**



Nomenclature

- a Circuit hydraulique
- b Circuit électrique (entrées informations)
- c Circuit électrique (sorties informations)
- 1 Maître-cylindre tandem
- 2 Amplificateur de freinage
- 3 Etrier ou cylindre de frein
- 4 Roues dentées
- 5 Capteurs de roues
- 6 Compensateur de freinage arrière asservi à la charge du véhicule
- 7 Bloc hydraulique - Calculateur électronique
- 8 Contacteur de stop
- 9 Voyant de contrôle
- 10 Prise de diagnostic

MÉTHODES DE RÉPARATION

Freins avant

Plaquettes de frein avant

Disques non ventilés

DÉPOSE

- Débloquer les vis de roues.
- Lever et caler le véhicule, roues pendantes.
- Déposer les roues.

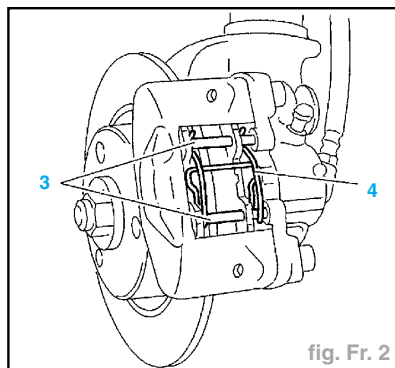
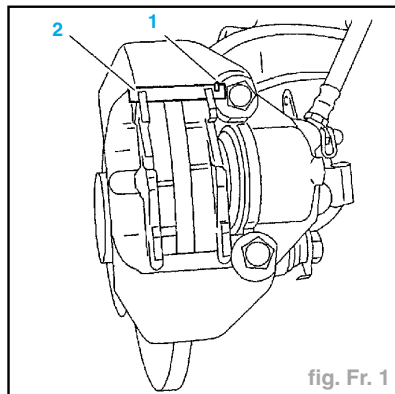
Etrier BENDIX

- Déposer (fig. Fr. 1) :
 - l'épingle (1),
 - la clavette (2).

Etrier TEVES

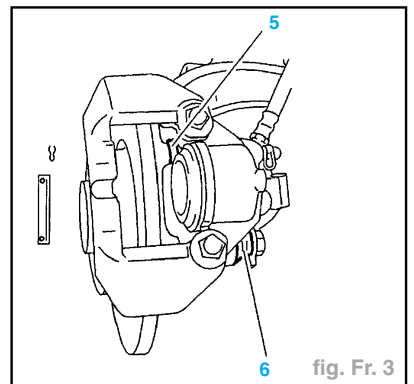
- Déposer (fig. Fr. 2) :
 - les axes (3),
 - le ressort (4).

- Repousser le piston avec les plaquettes.
- Déposer la plaquette de frein extérieure.
- Repousser l'étrier pour libérer la plaquette intérieure.
- Déposer la plaquette de frein intérieure.



CONTRÔLE

- Contrôler visuellement (fig. Fr. 3) :
 - l'étanchéité autour du piston ,
 - le bon état et l'ajustement parfait du capuchon (5) et des soufflets de protections (6).
 - l'usure du disque (voir caractéristiques).
- Vérifier le coulissement du piston d'étrier de frein.
- Remplacer les pièces défectueuses.



Attention : La disparition de la rainure des plaquettes de frein, implique impérativement l'échange de celle-ci (montage BENDIX).

REPOSE

- Repousser le piston à fond dans son logement.
- Placer la plaquette intérieure.
- Placer la plaquette extérieure.

Etrier BENDIX

- Reposer (fig. Fr. 1) :
 - la clavette (2),
 - l'épingle (1).

Etrier TEVES

- Reposer :
 - le ressort (4),
 - les axes (3).
- Reposer les roues.
- Serrer les vis de roues.
- Remettre le véhicule sur ses roues.

Attention : Contrôler le niveau de liquide de frein et le compléter si nécessaire. Donner plusieurs coups de frein, moteur en marche, avant de faire rouler le véhicule.

Disques ventilés

DÉPOSE

- Débloquer les vis de roues.
- Lever et caler le véhicule, roues pendantes.
- Déposer les roues.
- Déposer (fig. Fr. 4) :
 - l'agrafe (1),
 - les 2 capuchons (2),
 - les 2 vis colonnettes (3).

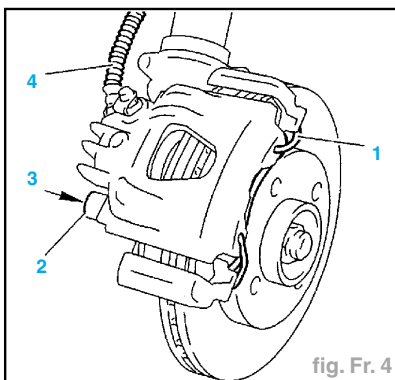


fig. Fr. 4

- Dégager l'étrier de frein (5) du support (6) (fig Fr. 5).

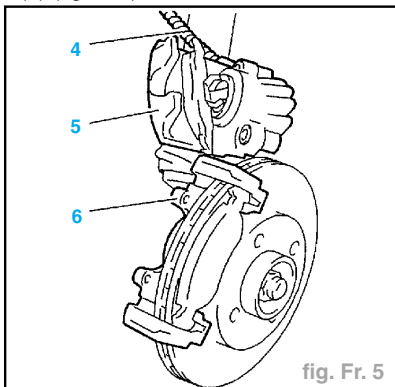


fig. Fr. 5

- Déposer la plaquette extérieure.
- Déposer la plaquette intérieure.
- Repousser le piston de l'étrier de frein.

- Si nécessaire déposer la canalisation flexible (4) puis l'étrier de frein (5).

REPOSE

- Si nécessaire reposer la canalisation flexible (4) (fig. Fr. 5).
- Reposer :
 - la plaquette intérieure sur l'étrier (5),
 - la plaquette extérieure sur le support (6).
- Présenter l'étrier de frein.
- Reposer (fig. Fr. 4) :
 - les 2 vis colonnettes (3) enduite avec du produit E3 et serrer à 2,7 daN.m,
 - les 2 capuchons (2),
 - l'agrafe (1),
 - les roues.
- Serrer les vis de roues.
- Reposer le véhicule sur ses roues.

Nota : En cas de dépose de l'étrier de frein, purger le circuit de freinage (voir opération correspondante).

Attention : Contrôler le niveau de liquide de frein et le compléter si nécessaire. Donner plusieurs coups de frein, moteur en marche, avant de faire rouler le véhicule.

Etrier de frein avant

Disques non ventilés

DÉPOSE

- Déposer les plaquettes de frein (voir opération correspondante).
- Débrancher le raccord flexible de la canalisation rigide de frein.
- Obturer cette canalisation.

Etrier BENDIX

- Déposer (fig. Fr. 6) :
 - le raccord flexible (1) sur l'étrier,
 - les vis (2),
 - la plaquette d'arrêt (3),
 - l'étrier de frein.

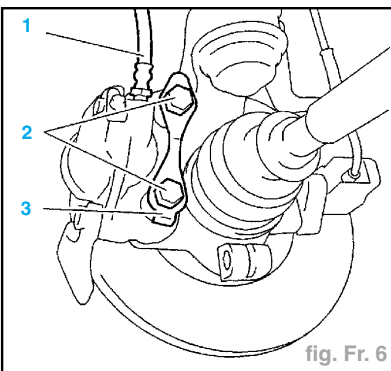


fig. Fr. 6

Etrier TEVES

- Déposer (fig. Fr. 7) :
 - le raccord flexible (4) sur l'étrier,
 - la vis (5) (vis M12),
 - la vis (6) (vis M8),
 - l'étrier de frein.

REPOSE

Etrier BENDIX

- Nettoyer les vis de fixation (2) de l'étrier et enduire leur filetage de produit de freinage "E3" (fig. Fr. 6).

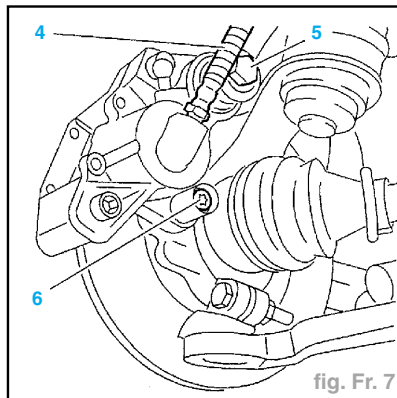


fig. Fr. 7

- Présenter l'étrier de frein.
- Reposer :
 - le plaquette d'arrêt (3),
 - les vis (2).
- Serrer les vis (2) à 12 daN.m
- Rebrancher le raccord flexible (1) sur l'étrier ainsi que sur la canalisation rigide de frein.

Etrier TEVES

- Nettoyer les vis de fixation (5) et (6) de l'étrier et enduire leur filetage de produit de freinage "E3" (fig. Fr 7).
- Présenter l'étrier de frein.
- Reposer les vis (5) et (6).
 - Serrer les vis :
 - (5) 10,5 daN.m
 - (6) 3,5 daN.m
- Rebrancher le raccord flexible (4) sur l'étrier ainsi que sur la canalisation rigide de frein.

- Reposer les plaquettes de frein (voir opération correspondante)
- Purge du circuit de freinage (voir opération correspondante)

Disques ventilés

- Pour la méthode de dépose-repose, voir "Plaquettes de frein avant".

Disques de frein avant

Disques non ventilés

DÉPOSE

- Déposer :
 - les plaquettes de frein (voir opération correspondante).
 - les 2 vis de maintien du disque (1) (fig. Fr. 8).
 - le disque de frein.

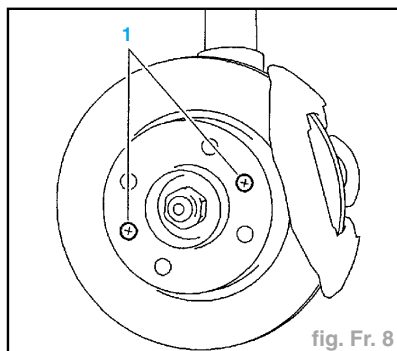


fig. Fr. 8

REPOSE

- Reposer :
 - le disque,
 - les 2 vis de maintien (1),
 - les plaquettes de frein (voir opération correspondante).

Disques ventilés

DÉPOSE

- Déposer (fig. Fr. 9) :
 - les plaquettes et l'étrier de frein (voir opération correspondante).
 - les 2 vis (2) du support de l'étrier.
 - le support de l'étrier de frein.

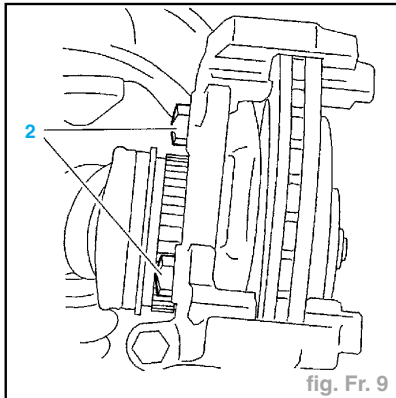


fig. Fr. 9

- Déposer (fig. Fr. 8) :
 - les vis (1),
 - le disque de frein.

REPOSE

- Reposer :
 - le disque de frein,
 - les 2 vis (1),
 - le support de l'étrier de frein,
 - les 2 vis (2) du support de l'étrier ; serrage à 12 daN.m,
 - les plaquettes et l'étrier de frein (voir opération correspondante).

Freins arrière

Plaquettes de frein arrière

DÉPOSE

- Débloquer les vis de roues.
- Lever et caler le véhicule, roues arrière pendantes.
- Desserrer le frein de parking.
- Déposer (fig. Fr. 10) :
 - les roues,
 - l'épingle (1),
 - la clavette (2),
 - les plaquettes de frein.
- Visser le piston à fond dans son logement tout en appliquant un effort axial.

CONTRÔLE

- Contrôler visuellement (fig. Fr. 11) :
 - l'étanchéité autour du piston,
 - le bon état et l'ajustement parfait du capuchon (4) et des soufflets de protection (5).

- l'usure du disque (voir caractéristiques).
- Remplacer les pièces défectueuses.

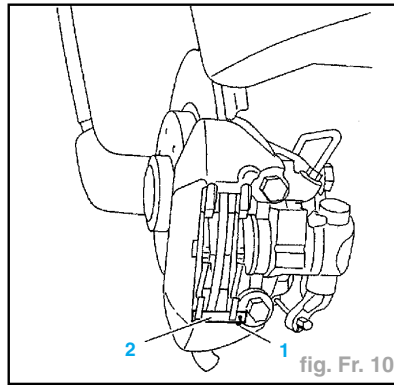


fig. Fr. 10

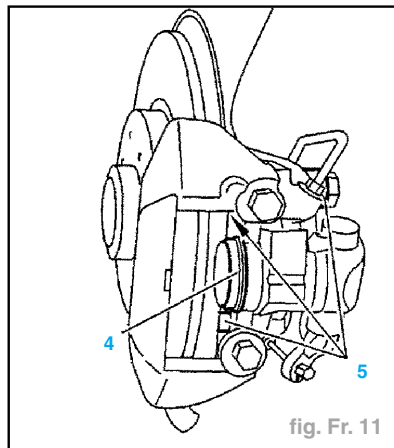


fig. Fr. 11

Attention : la disparition de la rainure des plaquettes de frein implique impérativement l'échange de celle-ci.

REPOSE

- Reposer les plaquettes de freins.
- Attention :** S'assurer que l'ergot de positionnement "a" de la plaquette s'engage correctement dans la rainure "b" du piston (fig. Fr. 12).

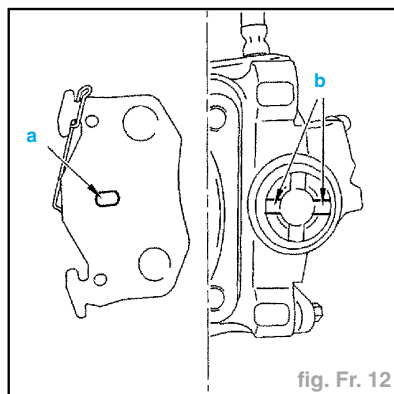


fig. Fr. 12

- Reposer (fig. Fr. 10) :
 - la clavette (2),
 - l'épingle (1),
 - les roues.
- Serrer les vis de roues.
- Remettre le véhicule sur ses roues.

Attention : Contrôler le niveau de liquide de frein et le compléter si nécessaire.

Donner plusieurs coups de frein, moteur en marche, avant de faire rouler le véhicule.

Etriers de frein arrière

DÉPOSE

- Desserrer le frein de parking.
- Déposer les plaquettes de frein (voir opération correspondante).
- Décrocher le câble de commande de frein de parking (1) (fig. Fr. 13).

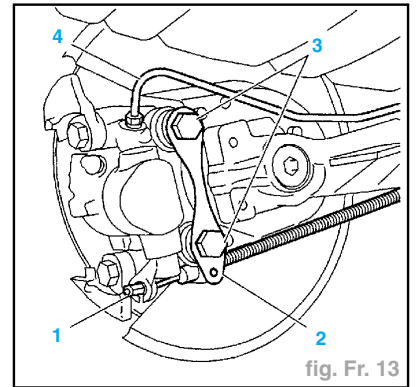


fig. Fr. 13

- Déposer :
 - la canalisation rigide (4) sur l'étrier (obtenir cette canalisation),
 - les vis (3),
 - la plaquette d'arrêt (2),
 - l'étrier de frein.

REPOSE

- Nettoyer les vis de fixation (3) de l'étrier et enduire leur filetage de Loctite.
- Présenter l'étrier de frein.
- Reposer :
 - la plaquette d'arrêt (2),
 - les vis (3),
 - la canalisation rigide (4) sur l'étrier.
- Serrer les vis (3) à 12 daN.m.
- Accrocher le câble de commande de frein de parking (1).
- Reposer les plaquettes de frein (voir opération correspondante).
- Purge du circuit de freinage (voir opération correspondante).

Disques de frein arrière

DÉPOSE

- Déposer :
 - les plaquettes de frein (voir opération correspondante).
 - les 2 vis de maintien du disque (1) (fig. Fr. 8),
 - le disque de frein.

REPOSE

- Reposer :
 - le disque de frein,
 - les 2 vis de maintien du disque (1),
 - les plaquettes de frein (voir opération correspondante).

Segments de freins arrière

BENDIX

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues arrière pendantes.
- Détendre le câble de frein de parking.
- Déposer l'écrou de moyeu.
- Déposer le moyeu de tambour.
- En cas de difficulté pour déposer le tambour :
 - engager un chasse-goupille dans l'orifice "a" (fig. Fr. 14),
 - pousser latéralement le levier de frein de parking pour permettre le retrait des garnitures.

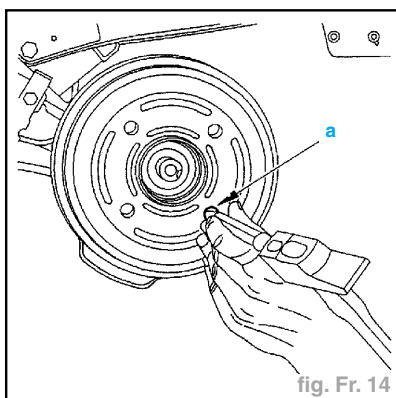


fig. Fr. 14

- Déposer (fig. Fr. 15) :
 - les ressorts (1) et (5) (utiliser la pince **FACOM 196-TS** par exemple).
 - les ressorts de maintien (4),
 - la biellette (3), (en écartant les segments de frein),
 - le segment avant.

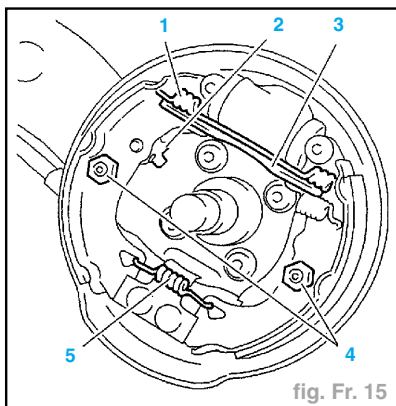


fig. Fr. 15

- Désaccoupler le câble de frein de parking.
- Déposer le segment arrière.
- Placer l'étrier de maintien sur les pistons du cylindre de roue.
- Contrôler et échanger si nécessaire :
 - l'étanchéité du cylindre de roue,
 - le bon état des protecteurs caoutchouc,
 - l'état d'usure du tambour : voir caractéristiques.

REPOSE

Impératif : Aucune trace de graisse, d'huile, etc. ne doit être tolérée sur les tambours et les garnitures.

- Graisser légèrement les 6 points d'appui "b" des segments de frein sur le plateau de frein (fig. Fr. 16).

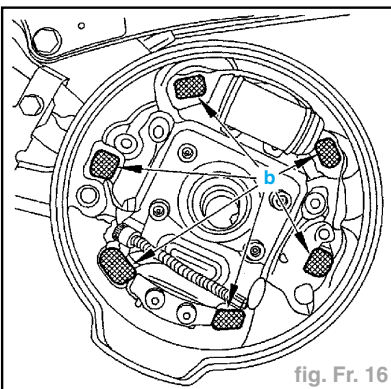


fig. Fr. 16

- Déposer l'étrier de maintien du cylindre de roue.
- Accrocher le câble de frein de parking.
- Reposer :
 - les segments de frein,
 - la biellette (3) (fig. Fr. 15),
 - les ressorts de maintien (4) (utiliser l'outil réf. **426T**),
 - les ressorts (1) et (5),
- Agir sur le cliquet (2) pour obtenir un diamètre de :

Diamètre tambour (mm)	165	180	203
Diamètre réglage (mm)	164,5	179,5	202,5

Nota : Utiliser un écrou neuf, graisser la face et le filet de l'écrou.

- Reposer :
 - le moyeu de tambour,
 - l'écrou de moyeu ; serrer à **14 daN.m.**
- Freiner l'écrou.
- Reposer le protecteur (en tôle).
- Mettre le moteur en marche.
- Appuyer environ une cinquantaine de fois sur la pédale de frein.
- Régler le frein de parking (voir opération correspondante).
- Replacer le véhicule sur le sol.

LUCAS

DÉPOSE

- Lever et caler le véhicule, roues arrière pendantes.
- Détendre le câble de frein de parking.
- Déposer l'écrou de moyeu.
- Déposer le moyeu de tambour.
- En cas de difficulté pour déposer le tambour :
 - engager un chasse-goupille dans l'orifice "a" (fig. Fr. 14),
 - pousser latéralement le levier de frein de parking pour permettre le retrait des garnitures.
- Déposer (fig. Fr. 17) :
 - le ressort (1) (utiliser la pince **FACOM 196-TS** par exemple).

- les ressorts de maintien (4) (utiliser l'outil réf. **426T**),
- la biellette (2) de rattrapage de jeu (en écartant les segments de frein).

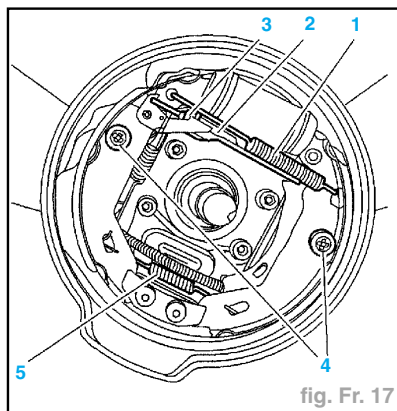


fig. Fr. 17

- Désaccoupler le câble de frein de parking.
- Placer l'étrier de maintien sur les pistons du cylindre de roue.
- Contrôler et échanger si nécessaire :
 - l'étanchéité du cylindre de roue,
 - le bon état des protecteurs caoutchouc,
 - l'état d'usure du tambour : voir caractéristiques.

REPOSE

Impératif : Aucune trace de graisse, d'huile etc. ne doit être tolérée sur les tambours et les garnitures.

- Graisser légèrement les 6 points d'appui "b" des segments de frein sur le plateau de frein (fig. Fr. 16).
- Mettre le molette (3) en appui en "c" (fig. Fr. 18).

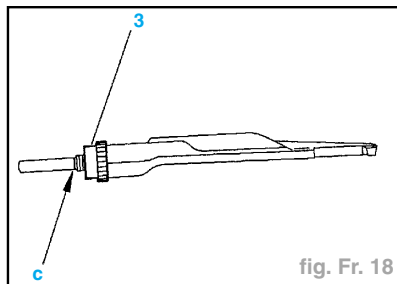


fig. Fr. 18

Nota : Identification biellette de rattrapage de jeu automatique :

- Pas à droite = côté droit
- Pas à gauche = côté gauche
- Déposer l'étrier de maintien du cylindre de roue.
- Accrocher le câble de frein de parking.
- Reposer (fig. Fr. 17) :
 - les segments de frein,
 - le ressort (5),
 - la biellette (2) de rattrapage de jeu,
 - les ressorts de maintien (4),
 - le ressort (1).
- Agir sur la molette (3) pour obtenir un diamètre de :

Diamètre tambour (mm)	165	180	203
Diamètre réglage (mm)	164,5	179,5	202,5

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Nota : Utiliser un écrou neuf, graisser la face et le filet de l'écrou.

- Reposer :
 - le moyeu de tambour,
 - l'écrou de moyeu ; serrer à **14 daN.m**.
- Freiner l'écrou.
- Reposer le protecteur (en tôle).
- Mettre le moteur en marche.
- Appuyer environ une cinquantaine de fois sur la pédale de frein.
- Régler le frein de parking (voir opération correspondante).
- Replacer le véhicule sur le sol.

Commande des freins

Maître cylindre

DÉPOSE

- Vidanger et déposer le réservoir de liquide de frein (1) (fig. Fr. 19) :
- Désaccoupler les tuyaux de freins (2).
- Déposer :
 - les 2 écrous (3),
 - le maître cylindre.

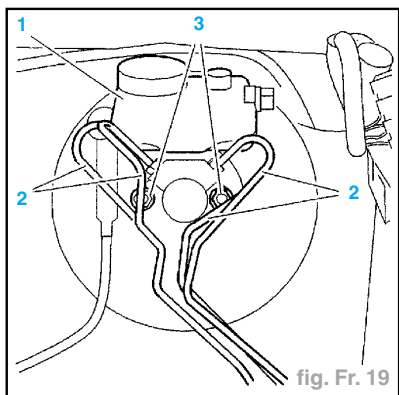


fig. Fr. 19

REPOSE

- Repose :
 - le maître-cylindre,
 - les 2 écrous (3).
- Accoupler les tuyaux de frein (2).
- Reposer le réservoir de liquide de frein (1).
- Effectuer la mise à niveau du réservoir de liquide de frein.
- Purger le circuit de freinage (voir opération correspondante).

Amplificateur de freinage

DÉPOSE

- Déposer :
 - la batterie,
 - le filtre à air.
- Désaccoupler le tube (1) de dépression de l'amplificateur (fig. Fr. 20).
- Déconnecter les fils (2) du témoin de niveau de liquide de frein.

Attention : Avec l'option ABS, déposer le bloc hydraulique (voir opération correspondante).

- Déposer les écrous (3).

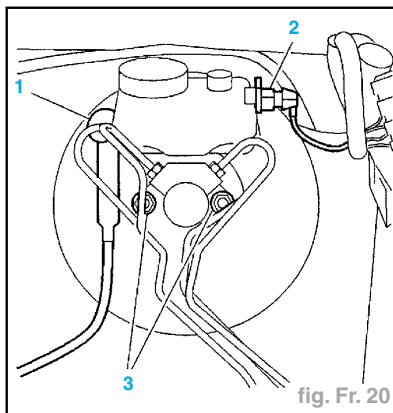


fig. Fr. 20

- Dégager le maître-cylindre de l'amplificateur.
- Déposer l'axe (4) maintenu par une agrafe élastique (fig. Fr. 21).

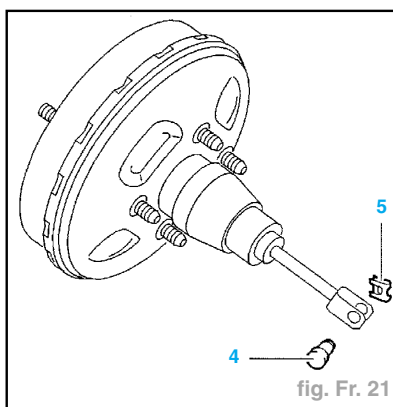


fig. Fr. 21

- A l'intérieur du compartiment moteur ; déposer les quatre écrous de fixation de l'amplificateur.
- Déposer l'amplificateur.

REPOSE

- Procédure dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Utiliser une agrafe élastique (5) neuve.

- Couple de serrage :
 - fixation de l'amplificateur sur pédalier **2 daN.m**
 - fixation du maître cylindre sur l'amplificateur **1 daN.m**.

Cylindre de roue à compensateur

CONTRÔLE

- Véhicule en ordre de marche.
- Circuit de freinage purgé.
- Mettre le véhicule sur le pont élévateur.
- Brancher l'appareil de contrôle des pressions de freinage (ref 4140T).

Contrôle du cylindre de roue arrière gauche

- Raccorder :
 - l'étrier de frein avant droit,
 - le cylindre de roue arrière gauche.

Contrôle du cylindre de roue arrière droit

- Raccorder :
 - l'étrier de frein avant gauche,
 - le cylindre de roue arrière droit.

Raccordement

- Remplacer la vis de purge de l'étrier avant par le capteur de pression (1), filetage M8 (fig. Fr. 22).
- Raccorder le manomètre avant de l'appareil, flexible court (2) au capteur de pression (1).
- Remplacer la vis de purge du cylindre de roue arrière par le capteur de pression, filetage M7x100.
- Raccorder le manomètre arrière de l'appareil, flexible long au capteur de pression.

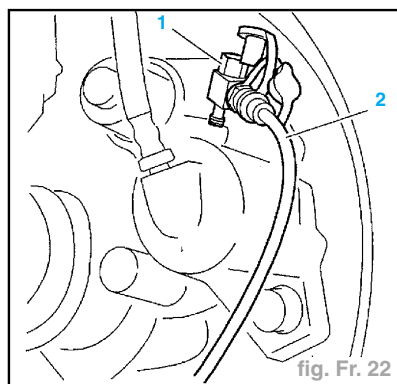


fig. Fr. 22

Purge de l'appareil

- Purger l'appareil de contrôle en commençant dans tous les cas par l'arrière.
- Appuyer sur la pédale de frein.
- Ouvrir la vis de purge de l'appareil correspondant au circuit.

Contrôle des pressions

- Les pressions avant doivent être obtenues par une seule pression sur la pédale de frein.
- Appuyer sur la pédale de frein pour obtenir la pression du frein avant.
- Contrôler la pression du frein arrière, suivant tableau.

Pression frein avant (bar)	Pression frein arrière (bar)
20	20
40	25
60	30
80	35
100	40

Nota : La charge du véhicule n'influence pas la pression du frein arrière.

Compensateur de freinage arrière asservi à la charge

MISE À HAUTEUR DU VÉHICULE

- Placer le véhicule sur un pont élévateur quatre colonnes.
- Contrôler la présence des butées de suspension arrière arrière.

- Déposer (fig. Fr. 23) :
 - les vis (2) et (3),
 - l'amortisseur (1).

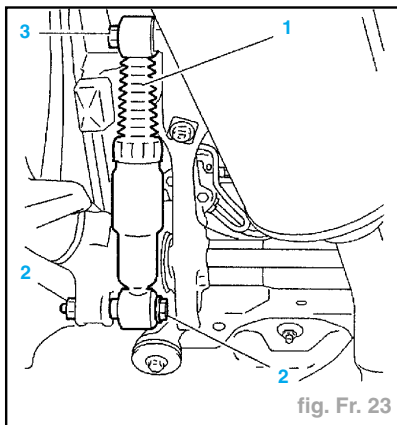


fig. Fr. 23

- Poser la pige [2] (réf. 9515T) (fig. Fr. 24).

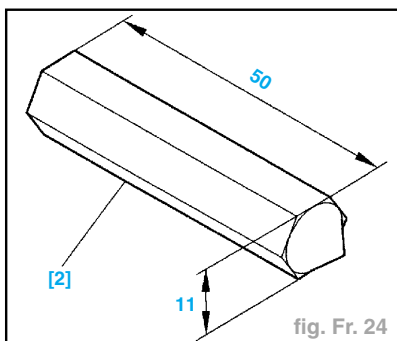


fig. Fr. 24

- Placer la vis de l'amortisseur (2) Ø 12 mm, à son emplacement (fig. Fr. 25).

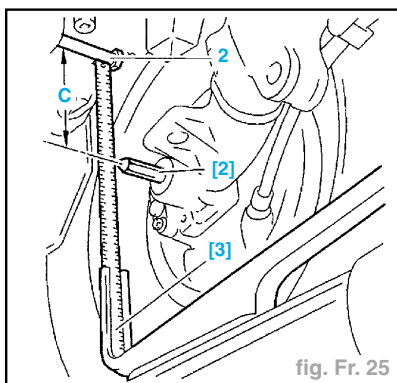


fig. Fr. 25

- Charger l'arrière du véhicule si nécessaire jusqu'à obtenir la cote "C".

	Tous types avec ABS sauf TU5J4	TU5J4
Cote "C"	127 mm	108 mm

CONTRÔLE DES PRESSIONS

- Monter les raccords de prise pression à la place des vis de purge.

Freins arrière à tambours

- Raccorder l'appareil de contrôle des pressions de freinage (réf. 4140T) :
 - sur l'étrier de frein avant gauche,
 - sur le cylindre récepteur arrière droit.

- Mettre le moteur en marche.
 - Appuyer sur la pédale de frein pour obtenir **100 bar** sur les freins avant.
 - Lire la pression arrière, elle doit être de :
 - compensateur de freinage **0,30**
 - repère peinture **Orange**
 - pression arrière **39 ± 3 bar**
 - Si la pression est correcte :
 - déposer l'outil [2],
 - reposer l'amortisseur (1),
 - reposer les vis (2) et (3),
 - décharger le véhicule si nécessaire
 - débrancher les raccords.
 - Serrer la vis (2) à **11 daN.m**
 - Serrer la vis (3) à **9 daN.m**
- Impératif :** Contrôler le niveau de liquide de frein et le compléter si nécessaire.
- Si la pression est incorrecte, régler le compensateur de freinage.

Freins arrière à disques

- Raccorder l'appareil de contrôle des pressions de freinage (réf. 4140 T) :
 - sur l'étrier de frein avant gauche,
 - sur l'étrier de frein arrière droit.
 - Mettre le moteur en marche.
 - Appuyer sur la pédale de frein pour obtenir **100 bar** sur les freins avant.
 - Lire la pression arrière, elle doit être de :
 - compensateur de freinage **0,15**
 - repère peinture **Bleu**
 - pression arrière **26 ± 3 bar**
 - Si la pression est correcte :
 - déposer l'outil [2],
 - reposer l'amortisseur (1),
 - reposer les vis (2) et (3),
 - décharger le véhicule si nécessaire,
 - débrancher les raccords.
 - Serrer la vis (2) à **11 daN.m**
 - Serrer la vis (3) à **9 daN.m**
- Impératif :** Contrôler le niveau de liquide de frein et le compléter si nécessaire.
- Si la pression est incorrecte, régler le compensateur de freinage.

RÉGLAGE COMPENSATEUR

- La modification de la pression dans le circuit arrière est obtenue en faisant varier la valeur du jeu "J" (fig. Fr. 26).
- Appliquer une pression dans les freins avant supérieure à la pression de coupure (**40 bar** minimum).
- Mesurer le jeu "J" entre la vis (4) et le levier (5) : "J" doit avoir une valeur comprise entre **0,5 mm** et **2 mm**.
- Contrôler les pressions et vérifier les valeurs trouver par rapport au tableau suivant.

Compensateur de freinage	0,15	0,30
Repère peinture	Bleu	Orange
Pression avant	Pression arrière ± 3 bar	
13 bar	13 bar	13 bar
20 bar	14 bar	15 bar
40 bar	17 bar	21 bar
60 bar	20 bar	27 bar
80 bar	23 bar	33 bar
100 bar	26 bar	39 bar

Frein de parking

CONTRÔLE

- S'assurer de la rotation libre et sans point dur des tambours arrière lorsque le levier de commande de frein de parking est en position desserrée.
- Dans la cas contraire :
 - contrôler le bon cheminement de l'ensemble des câbles (primaire et secondaire),
 - vérifier que ceux-ci ne sont pas en contrainte (mauvais accrochages des câbles ou des gaines, réglage incorrect)
 - veiller au bon coulissement et au bon débrattement de l'ensemble des pièces composant la commande de frein de parking.
- Un mauvais desserrage entraînerait une usure prématurée des garnitures de frein due à un léchage permanent de celles-ci sur le tambour.

RÉGLAGE

- Attention :** Le circuit principal doit être purgé.
- Lever et caler le véhicule, roues arrière pendantes.
 - Desserrer le frein de parking.
 - Appuyer plusieurs fois sur la pédale de frein.
 - Mettre le frein de parking au 4ème cran.
 - Véhicules sans pot de détente (3) (fig. Fr. 27) :
 - déposer les 4 vis de maintien (1) de l'écran thermique (2).
 - glisser l'écran thermique (2) vers l'avant du véhicule.
 - Véhicule avec pot de détente (3) :
 - déposer les 4 vis de maintien (1) de l'écran thermique (2).
 - désaccoupler la ligne d'échappement ; en "a" et "b",
 - glisser l'écran thermique (2) vers l'avant du véhicule.

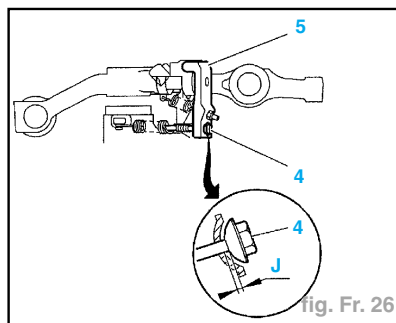


fig. Fr. 26

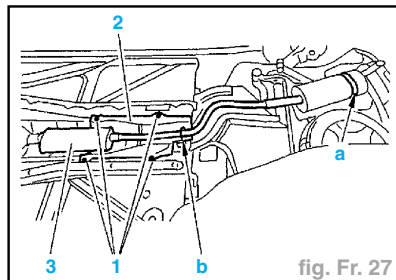


fig. Fr. 27

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

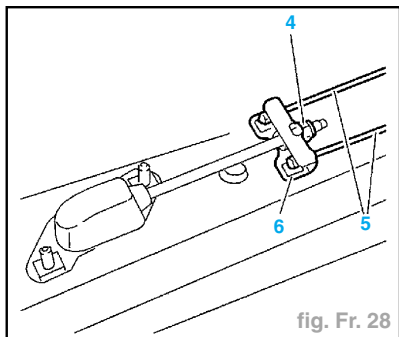


fig. Fr. 28

- Serrer l'écrou (4) jusqu'au serrage des freins arrière (fig. Fr. 28).
- Vérifier qu'il existe une course totale du levier de frein de parking comprise entre 4 et 7 crans.
- Vérifier que les deux câbles secondaires (5) sur le palonnier (6) se déplacent ensemble.
- Le frein de parking desserré, s'assurer que les roues tournent librement à la main.
- Vérifier que le témoin de frein de parking s'allume dès le 4ème cran de la course totale du levier de frein.
- Reposer :
 - l'écran thermique (2),
 - les 4 vis de maintien (1).
- Pour les véhicules avec pot de détente (3), accoupler la ligne d'échappement en "a" et "b".
- Replacer le véhicule au sol.

Circuit de freinage

VIDANGE

- Vidanger le réservoir au maximum à l'aide de la seringue.
- Déconnecter le connecteur du témoin de liquide de frein.
- Extraire le réservoir de ses deux alimentations en tirant vers le haut.
- Vider le réservoir.
- Nettoyer le réservoir.
- Reposer le réservoir de liquide de frein.
- Reconnecter le connecteur du témoin de liquide de frein.

REPLISSAGE ET PURGE

- Remplir le réservoir de liquide de frein.

Attention : Utiliser exclusivement les fluides hydrauliques homologués et recommandés.

- Purger le circuit de freinage.
- Deux opérateurs sont nécessaires.

Impératif : Pendant les opérations de purge, veiller au maintien du niveau de liquide de frein dans le réservoir et le compléter, n'utiliser que du liquide de frein neuf.

Purge du circuit de freinage sans ABS

- Moteur arrêté.
- Purger chaque cylindre de roue en procédant dans l'ordre suivant :
 - arrière gauche,
 - avant droit,
 - arrière droit,
 - avant gauche.

- Brancher un tube transparent sur la vis de purge ; plonger l'autre extrémité du tube dans un récipient propre.
- Appuyer sur la pédale de frein.
- Ouvrir la vis de purge.
- Maintenir la pédale en appui à fond de course.
- Fermer la vis de purge.
- Relâcher lentement la pédale jusqu'en butée.
- Répéter l'opération jusqu'à ce que le liquide de frein s'écoule propre et exempt de bulles d'air.
- Veiller au maintien du niveau de liquide de frein dans le réservoir et le compléter.
- Procéder de la même manière pour les autres roues.

Nota : La purge des freins peut être facilitée en utilisant un appareil à purger.

Purge du circuit de freinage avec ABS

Nota : Utiliser un appareil à purger genre "LURO" ou similaire.

- Purger chaque cylindre de roue en procédant dans l'ordre suivant :
 - arrière gauche,
 - avant droit,
 - arrière droit,
 - avant gauche.

Impératif : Éviter toute manipulation qui risquerait de provoquer la mise en route de la pompe ou l'excitation d'électrovannes (le circuit est pré-rempli et purgé).

- Raccorder l'appareil à purger sur le réservoir de liquide de frein.
- Régler la pression de l'appareil à 2 bar.
- Brancher un tube transparent sur la vis de purge ; plonger l'autre extrémité du tube dans un récipient propre.
- Ouvrir la vis de purge ; attendre jusqu'à ce que le liquide s'écoule sans bulle d'air.
- Recommencer la méthode une seconde fois si cela est nécessaire.
- Retirer l'appareil à purger.
- Vérifier le niveau du liquide de frein (entre le niveau "DANGER" et le niveau "MAXI") ; remplir si nécessaire avec du liquide de frein synthétique homologué et recommandé.

Antiblocage de roues

Bloc hydraulique

DÉPOSE

- Vidange du circuit de freinage (voir opération correspondante).
- Déposer :
 - la batterie,
 - le filtre à air.
- Déposer :
 - le support batterie,
 - les 2 tubes (1) (fig. Fr. 29),
 - les 3 écrous (2).

Impératif : Obturer les orifices du bloc hydraulique pour éviter toute introduction de corps étranger.

- Désengager le porte fusible (3) de son logement.

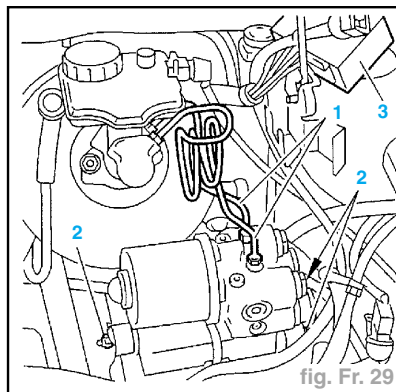


fig. Fr. 29

- Dégager le bloc hydraulique (4) de son support (fig. Fr. 30).
- Déposer :
 - le connecteur (5),
 - les 4 tubes (6),
 - le bloc hydraulique (4).

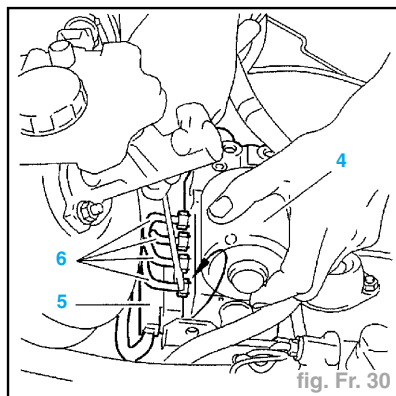


fig. Fr. 30

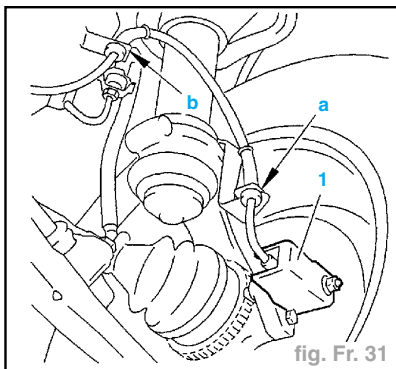
REPOSE

- Présenter le bloc hydraulique (4).
- Reposer les 4 tubes (6).
- Reposer le bloc hydraulique (4) sur son support.
- Reposer :
 - les 2 tubes (1),
 - les 3 écrous (2),
 - le connecteur (5),
 - le support de batterie,
 - le filtre à air,
 - la batterie.
- Effectuer le remplissage et la purge du circuit de freinage (voir opération correspondante).

Capteurs de roues avant

DÉPOSE

- Lever et caler l'avant du véhicule.
- Déposer le protecteur (1) (fig. Fr. 31).
- Dégrafer le faisceau en "a" et "b".
- Ouvrir le cache (2) (fig. Fr. 32).
- Déconnecter le connecteur (3) du capteur de roue.
- Déposer le capteur.



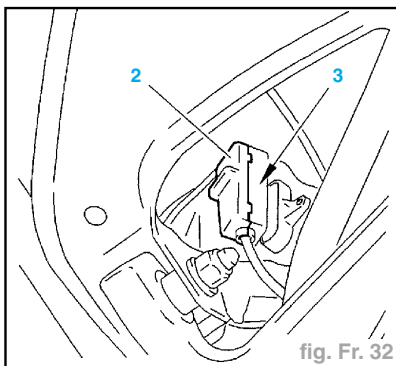
- Agraffer le faisceau en "a" et "b".
- Reposer le capteur.
- Serrer la vis préalablement enduite de Loctite Frenetanch à **0,8 daN.m.**
- Reposer le protecteur (1).
- Remplacer le véhicule au sol.

Capteurs de roues arrière

Freins à tambours

DÉPOSE

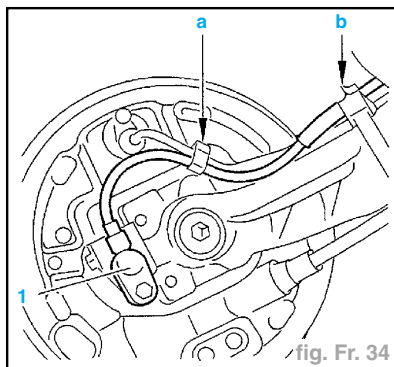
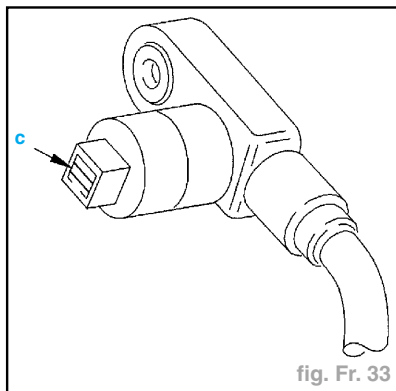
- Lever et caler l'arrière du véhicule.
- Dégrafer le faisceau en "a" et "b" (fig. Fr. 34).



REPOSE

Impératif : Éviter les chocs sur la tête du capteur.

- L'entrefer n'est pas réglable.
- Contrôler la propreté du capteur en "c" (fig. Fr. 33).
- Reconnecter le connecteur (3).
- Refermer le cache (2).



- Déposer le capteur (1).
- Déconnecter le connecteur du câble.

REPOSE

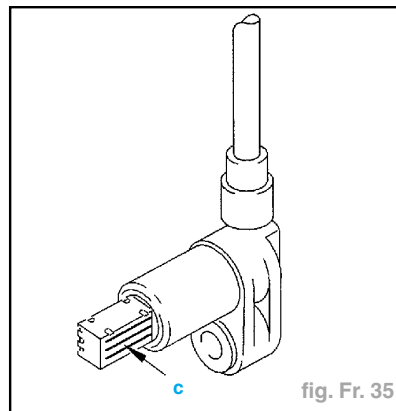
Impératif : Éviter les chocs sur la tête du capteur.

- L'entrefer n'est pas réglable.
- Contrôler la propreté du capteur en "c" (fig. Fr. 35).
- Reconnecter le connecteur (3).
- Agraffer le faisceau.
- Serrer la vis préalablement enduite de Loctite Frenetanch à **0,8 daN.m.**
- Remplacer le véhicule au sol.

Freins à disques

DÉPOSE

- Lever et caler l'arrière du véhicule.
- Dégrafer le faisceau.
- Déconnecter le câble.

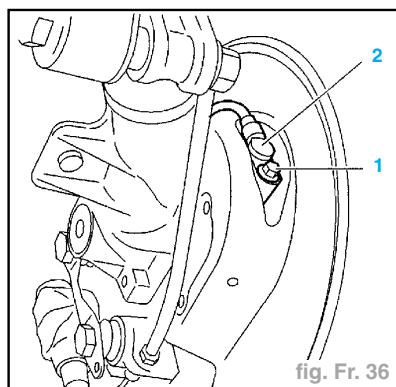


- Déposer (fig. Fr. 36) :
 - la vis (1),
 - le capteur (2).

REPOSE

Impératif : Éviter les chocs sur la tête du capteur.

- L'entrefer n'est pas réglable.
- Contrôler la propreté du capteur sur sa circonférence.
- Reconnecter le câble.
- Agraffer le faisceau.
- Reposer le capteur (2).
- Serrer la vis (1) préalablement enduite de Loctite Frenetanch
- Serrer la vis (1) à **0,8 daN.m.**
- Remplacer le véhicule au sol.



CARACTÉRISTIQUES

Généralités

DÉMARREUR

Modèles	Types démarreurs	Classe	Climat
1.0i 1.1i	VALEO D7E7	1	C, T, F
	BOSCH 1116003		
	MELCO M002T13081		
1.4i	VALEO D6 RA 571	3	GF
	VALEO D7E7	1	C, T
BOSCH 1116003			
1.6i	MELCO M002T13081		
1.4i (DA + REFRI) 1.6i (DA + REFRI)	VALEO D6 RA 571	3	F, GF
	VALEO D7E5	2	C, T
	BOSCH 1112041		
1.4i (BVA) 1.6i 16V	VALEO D6 RA 571	3	F, GF
	VALEO D6 RA 571	3	C, T, F, GF
1.5D	VALEO D7R11	4	C, T, F
	BOSCH 1108162		
	VALEO D7R15	5	GF

Climat : **T** (tempéré), **C** (chaud), **F** (froid), **GF** (grand froid)

Tableau des classes de démarreurs

Classe	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
Couple C	5,5 N.m	6 N.m	10 N.m	11,5 N.m	11.5 N.m
Intensité maxi pour une vitesse de 1200 tr/min	I ≤ 275 A	I ≤ 300 A	I ≤ 430 A	I ≤ 470 A	I ≤ 500 A

ALTERNATEUR

VÉHICULES SANS DIRECTION ASSISTÉE

Climat : **T** (tempéré), **C** (chaud), **F** (froid), **GF** (grand froid)

Moteur	BV	Classes et types					
		Non Réfri		Climat	Réfri		Climat
1.0i	M	7	VALEO A11 VI 55	C, T, F			
			BOSCH A120310028				
1.4i	M	7	VALEO A11 VI 55	C, T, F	8	VALEO A13 VI 96	C
			BOSCH A120310028			7	VALEO A11 VI 55
		8	VALEO A13 VI 96	GF	BOSCH A120310028		
1.4i	M	7	VALEO A11 VI 55	C, T, F, GF	8	VALEO A13 VI 96	C, T
			BOSCH A120310028			7	VALEO A11 VI 55
	A	8	VALEO A13 VI 96	C, T, F, GF	9	VALEO A13 VI 141+	C, T
					8	VALEO A13 VI 96	F, GF
1.5D / L3	M	7	VALEO A11 VI 45	C, T, F	8	VALEO A13 VI 84	C
					7	VALEO A11 VI 45	T
1.5D / L4	M	7	VALEO A11 VI 45	C	8	VALEO A13 VI 84	C, T
		8	VALEO A13 VI 84	T, F	7	VALEO A11 VI 45	F, GF
		9	VALEO A13 VI 142+	GF			

VÉHICULES AVEC DIRECTION ASSISTÉE

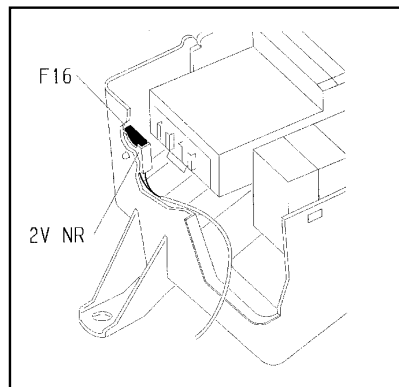
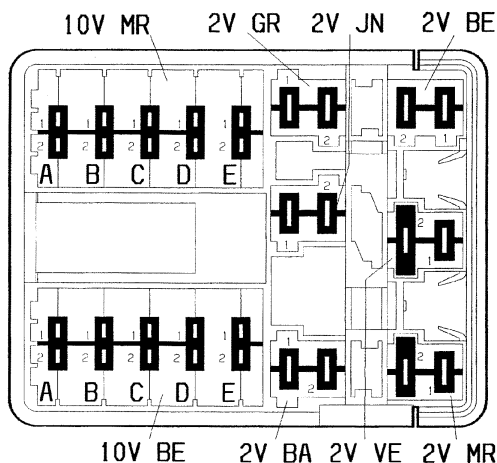
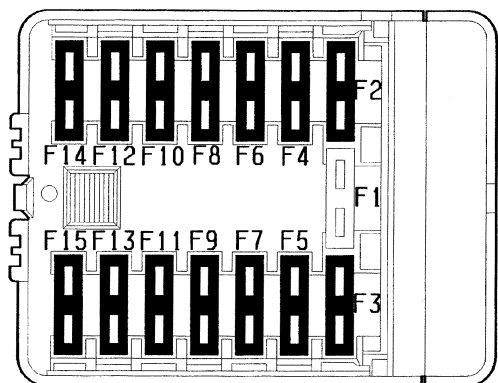
Moteur	BV	Classes et types					
		Non Réfri		Climat	Réfri		
1.1i	M	7	VALEO A11 VI 55	C	9	VALEO A13 VI 141+	C, T
		7	BOSCH A120310028		8	VALEO A13 VI 96	F
		8	VALEO A13 VI 96	T			
		9	VALEO A13 VI 141+	F, GF			
1.4i	M	8	VALEO A13 VI 96	C, T, F, GF	9	VALEO A13 VI 141+	C
	A	9	VALEO A13 VI 141+	C, T, F, GF	9	VALEO A13 VI 141+	C, T, F, GF
1.6i	M	8	VALEO A13 VI 96	C, T	9	VALEO A13 VI 141+	C, T
		9	VALEO A13 VI 141+	F, GF	8	VALEO A13 VI 96	F
		9	VALEO A13 VI 141+	C, T, F, GF	9	VALEO A13 VI 141+	C, T, F
1.6i 16V	M	8	VALEO A13 VI 96	C, T, F	9	VALEO A13 VI 141+	C, T
					8	VALEO A13 VI 96	C, T
1.5D / L3	M	8	VALEO A13 VI 84	C, T	9	VALEO A13 VI 142+	C, T
		9	VALEO A13 VI 142+	F	8	VALEO A13 VI 84	F
		9	VALEO A13 VI 142+	C, T, F, GF	9	VALEO A13 VI 142+	C, T, F, GF
1.1i / 1.4i / 1.6i	M	9	VALEO A13 VI 141+	T			
1.5D	M	9	VALEO A13 VI 142+	T			

Climat : T (tempéré), C (chaud), F (froid), GF (grand froid)

MÉTHODES DE RÉPARATION

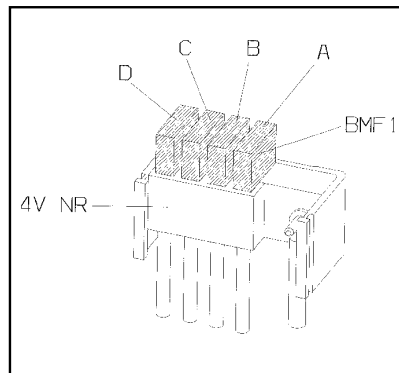
Fusibles et relais

BOÎTE FUSIBLES COMPARTIMENT MOTEUR (BF01)



- Voir tableaux page suivante.

BOÎTIER MAXI FUSIBLE SOUS CAPOT MOTEUR (BMF1)



- Voir tableau page suivante.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BOÎTE FUSIBLES COMPARTIMENT MOTEUR BF01

fusibles	alimentation électrique	A	affectation
F1	+ BB	15A	injection
F2	+ BB	30A	antiblocage de roues
F3	+ BB	30A	groupe motoventilateur
F4	+ BB	30A	antiblocage de roues
F5	+ BB	30A	groupe motoventilateur
F6	+ BB	15A	feux antibrouillard avant (P)
F7	+ BB	20A	feux diurnes (SD-NO-FI)
F8	+ BB	20A	lave-projecteurs (P)
F9	-	10A	pompe à carburant
F10	-	20A	relais double multifonction injection - antiblocage de roues - relais pré-postchauffage - relais BVA - boîtier de température d'eau moteur
F11	-	5A	sonde à oxygène
F12	-	10A	feux de route gauche
F13	-	10A	feux de route droite
F14	-	10A	feux de croisement gauche - temporisateur lave-projecteurs (C)
F15	-	10A	feux de croisement droite

C : Commande - P : Puissance

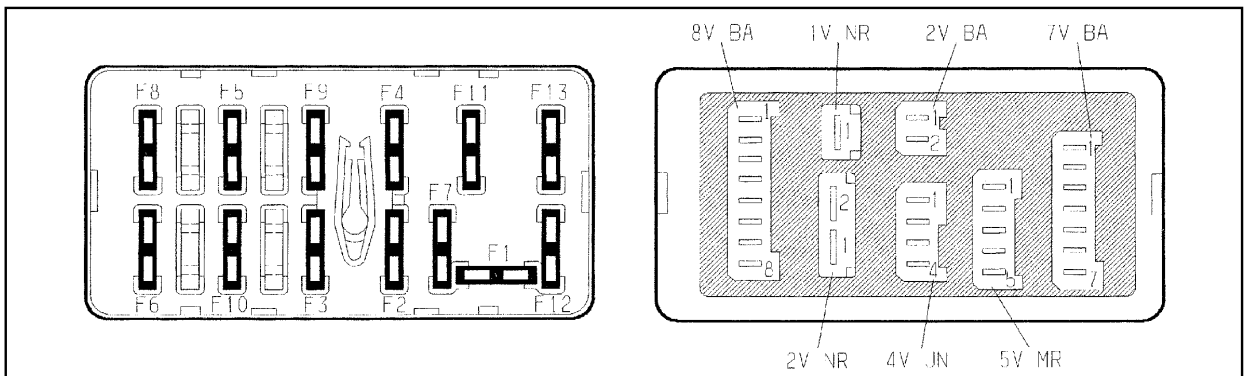
BOÎTE FUSIBLES À RELAIS (sous capot moteur)

fusible	alimentation électrique	A	affectation
F16	-	30A	pompe pulsair
-	-	30A	calculateur GPL

BOÎTE MAXI FUSIBLES SOUS CAPOT MOTEUR (BMF1)

fusibles	alimentation électrique	A	affectation
A	+ BB	40A	commutateur éclairage signalisation (0002)
B	+ BB	80A	boîte fusibles (BF00)
C	+ BB	40A	contacteur antiviol (+ KK)
D	+ BB	40A	contacteur antiviol (+ AA, + CC, + démarreur)

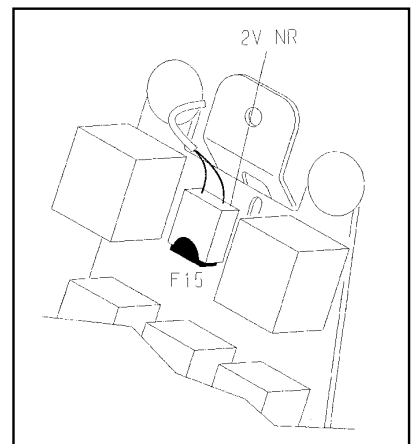
BOÎTE FUSIBLES HABITACLE (BF00)



BOÎTE FUSIBLES HABITACLE (BF00)

fusibles	alimentation électrique	A	affectation
F1	+ CC	5A	témoins combiné/logomètres (combiné) - compte-tours - prise diagnostic - relais BVA - voyant ABS
F2	+ KK	25A	pulseur climatisation (P) - lunette arrière chauffante (C) - rétroviseur chauffant (C) - relais pompe haute pression (C)
F3	+ KK	25A	lunette arrière chauffante (P) - rétroviseur chauffant (P)
F4	+ AA	10A	éclairage de carte, montre - bruiteur d'oubli d'éclairage - témoin de charge batterie - lève-vitres (C) - rétroviseur électrique (P) - radio (P) - les clignotants (P) - relais feux diurnes (C) - autoradio
F5	+ BB	20A	avertisseur (P) - allume-cigares (P) - boîtier de température d'eau moteur
F6	+ BB	10A	feux de détresse (P)
F7	+ CC	15A	contacteurs de stop (P) - feu de recul (P)
F8	+ BB	20A	éclairage du coffre - l'éclairage de plafonnier - radio - prise diagnostic - montre - condamnation centralisée (P) - commande à distance
F9	+ AA	20A/30A	essuie-vitre avant/essuie-vitre arrière (P) - temporisateur essuie-vitre avant - lave-vitre (P) - toit toile (option) - éclairage de carte
F10	+ BB	30A	lève-vitres électriques (P)
F11	-	5A	feux de brouillard arrière
F12	+ VV	5A	feux de position avant droit, avant gauche, arrière droit - bruiteur d'oubli d'éclairage - éclairage façade climatiseur - feux diurnes (C) - éclairage allume-cigares - éclairage autoradio
F13	+ VV	5A	feux de position arrière gauche - éclairage plaque police

C : Commande - P : Puissance



FUSIBLE PLATINE RELAIS (HABITACLE)

fusibles	alimentation électrique	A	affectation
F15	+ AA	20A	sièges chauffants (SD-NO-FI)

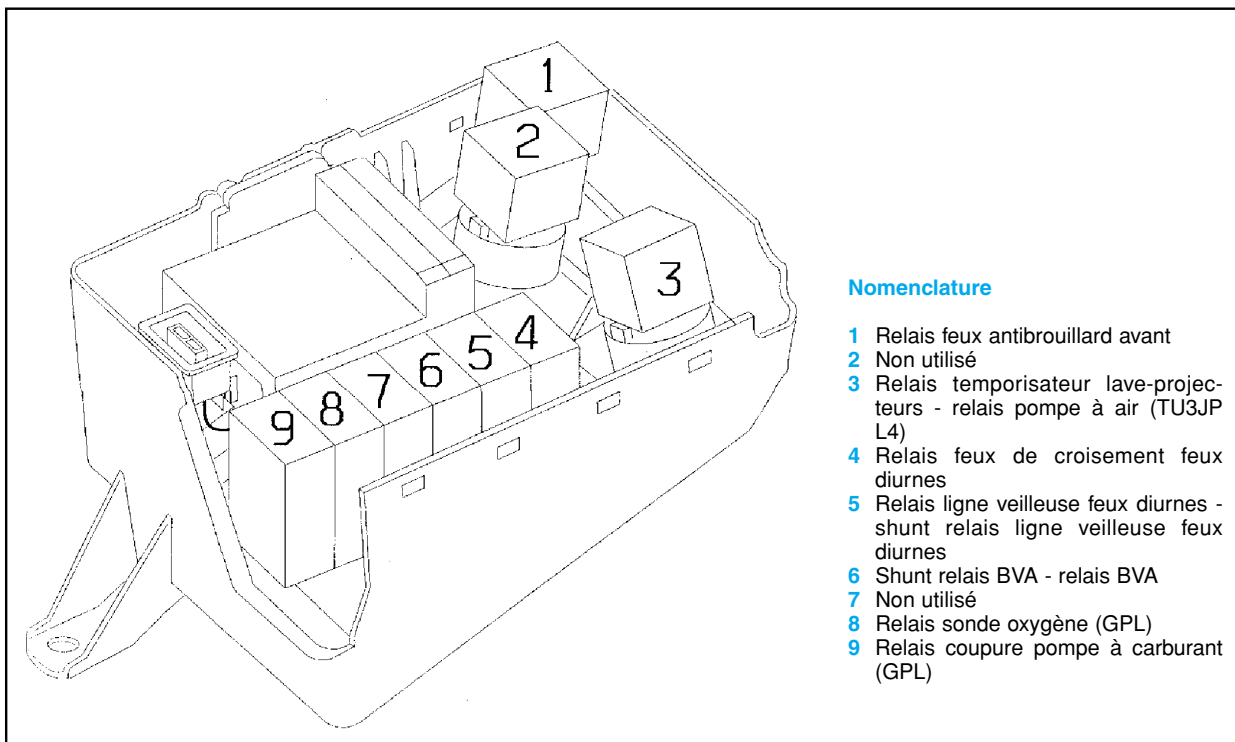
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

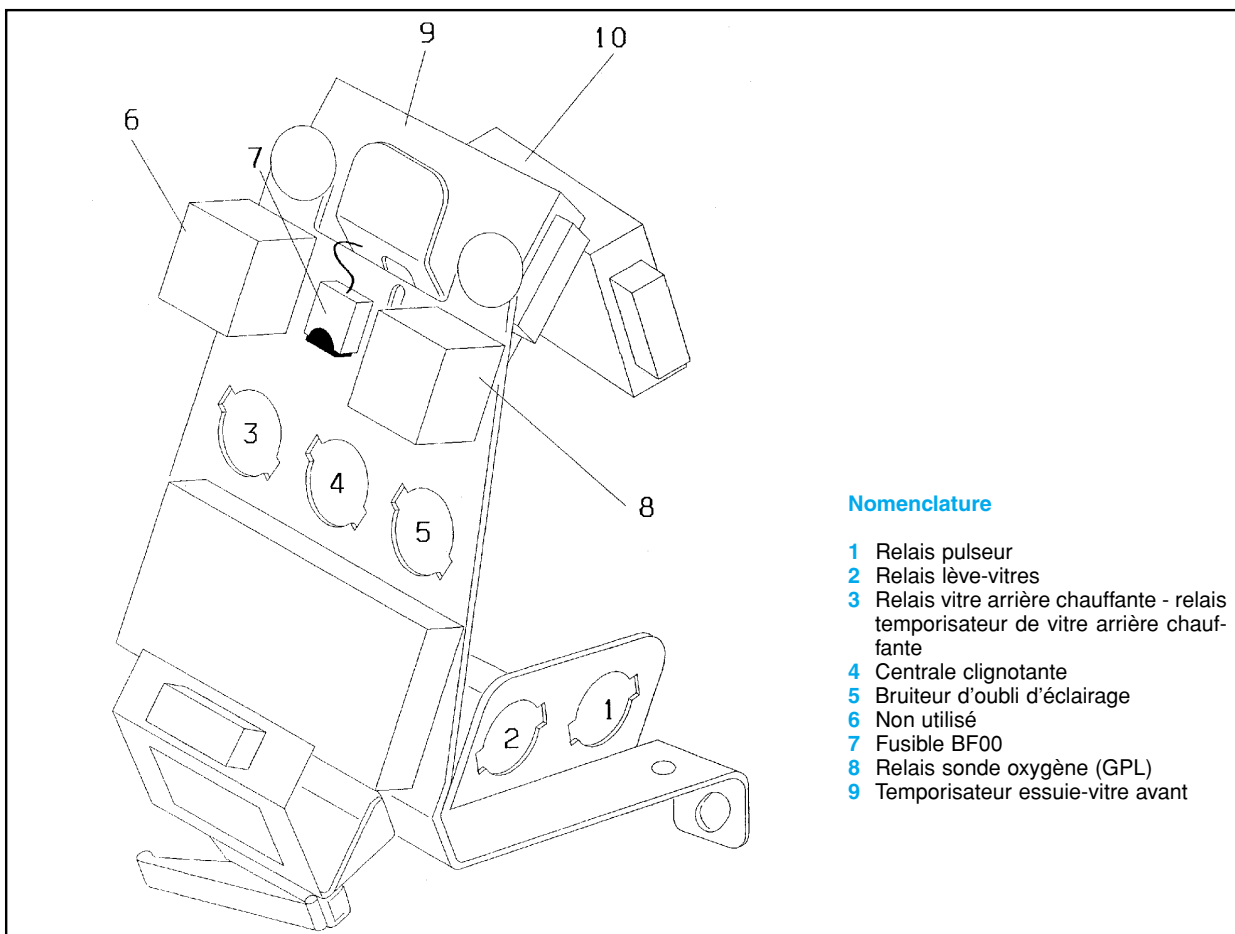
IMPLANTATION RELAIS SOUS CAPOT MOTEUR



Nomenclature

- 1 Relais feux antibrouillard avant
- 2 Non utilisé
- 3 Relais temporisateur lave-projecteurs - relais pompe à air (TU3JP L4)
- 4 Relais feux de croisement feux diurnes
- 5 Relais ligne veilleuse feux diurnes - shunt relais ligne veilleuse feux diurnes
- 6 Shunt relais BVA - relais BVA
- 7 Non utilisé
- 8 Relais sonde oxygène (GPL)
- 9 Relais coupure pompe à carburant (GPL)

IMPLANTATION RELAIS DANS L'HABITACLE



Nomenclature

- 1 Relais pulseur
- 2 Relais lève-vitres
- 3 Relais vitre arrière chauffante - relais temporisateur de vitre arrière chauffante
- 4 Centrale clignotante
- 5 Bruiteur d'oubli d'éclairage
- 6 Non utilisé
- 7 Fusible BF00
- 8 Relais sonde oxygène (GPL)
- 9 Temporisateur essuie-vitre avant
- 10 Relais sonde oxygène (GPL)

Explication des schémas électriques

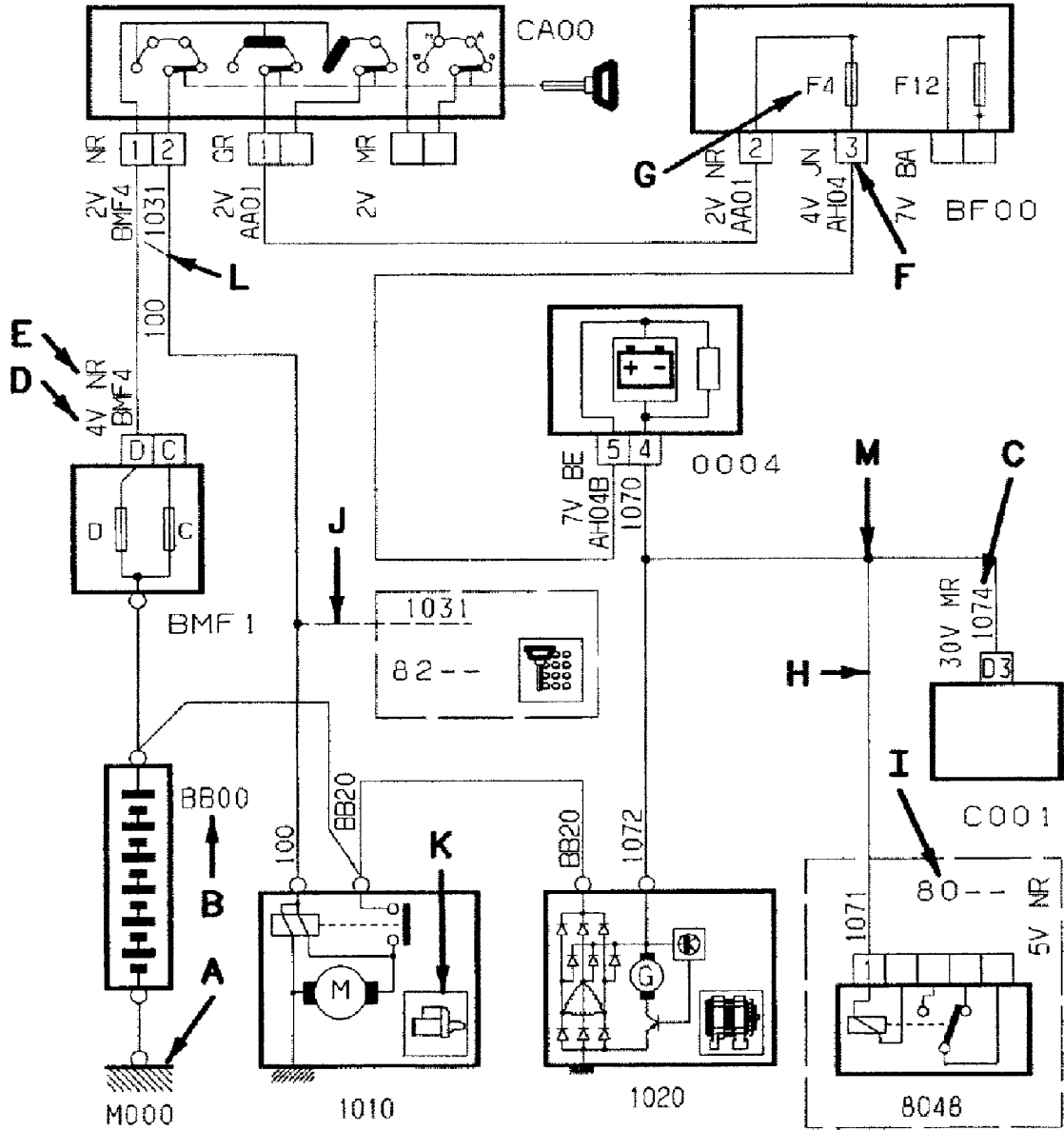
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

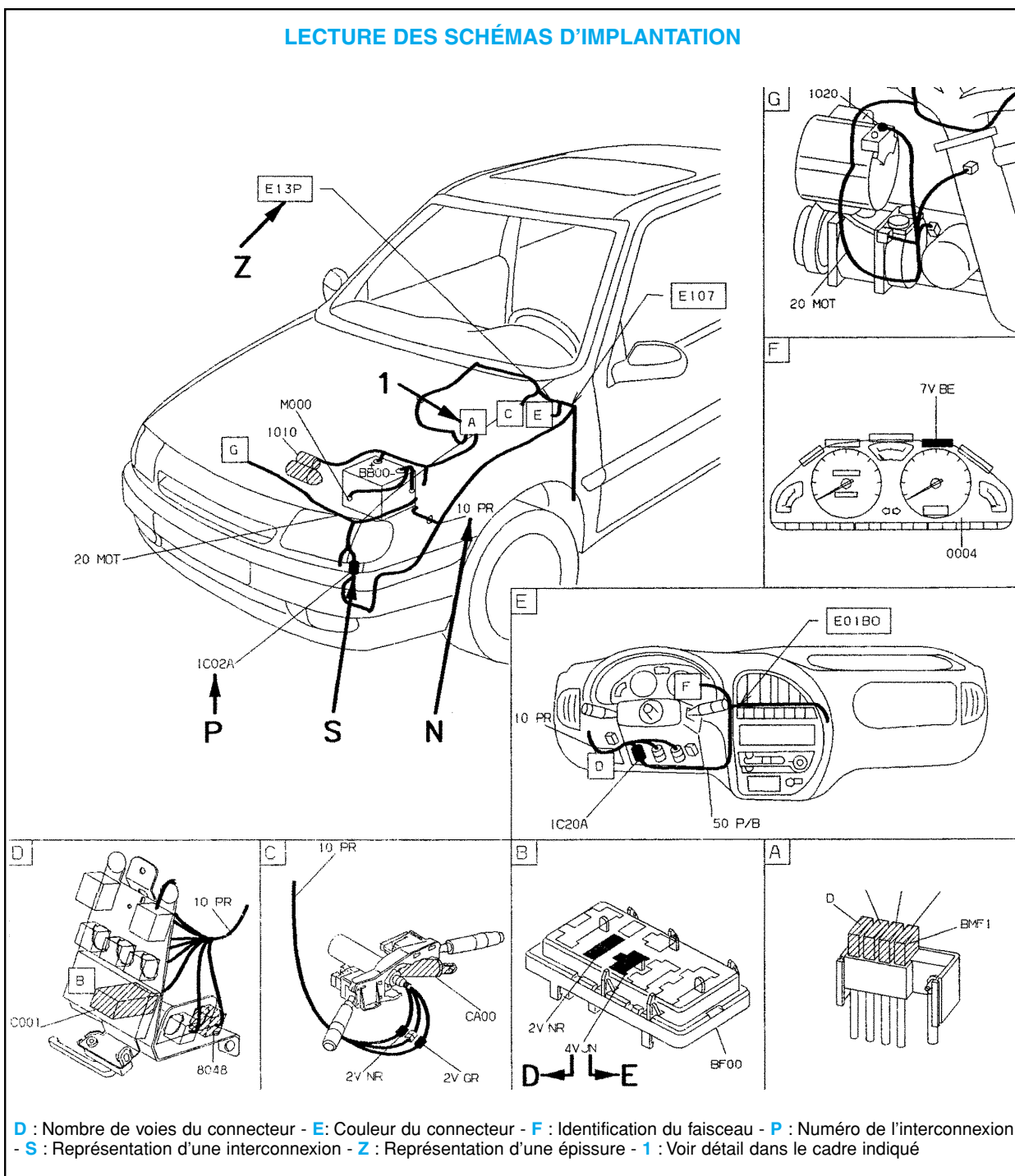
CARROSSERIE

LECTURE DES SCHÉMAS DE PRINCIPE



A : Représentation prise de masse - B : Numéro de l'appareil - C : Numéro de fil - D : Numéro de case du connecteur - E : Couleur du connecteur
 - F : Numéro de case du connecteur - G : Numéro de fusible - H - Représentation d'information allant vers une autre fonction - I : Numéro de la fonction concernée par le report - J : Représentation fil existant suivant équipement du véhicule - K : Figurine représentative de l'appareil - L : Fils en mariage - M : Représentation d'une épaisseur

LECTURE DES SCHÉMAS D'IMPLANTATION



D : Nombre de voies du connecteur - **E** : Couleur du connecteur - **F** : Identification du faisceau - **P** : Numéro de l'interconnexion
 - **S** : Représentation d'une interconnexion - **Z** : Représentation d'une épaisseur - **1** : Voir détail dans le cadre indiqué

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

LISTE DES APPAREILS

B001	Borne équipotentielle mixte 1	C310	Connecteur alimentation + permanent éclairage caravane	V1200	Voyant test injection
B002	Borne équipotentielle mixte 2	C4640	Connecteur porte-fusible alimentation chronotachygraphe	V1203	Voyant coupure de pompe
B003	Borne équipotentielle mixte 3	C6235	Connecteur test condamnation	V1300	Voyant diagnostic moteur
BB00	Batterie	C6301	Connecteur test (mémorisation-siège)	V1700	Voyant défaut temporaire
BB01	Ensemble batterie (arrière)	C6540	Connecteur test ceinture pyrotechnique	V1701	Voyant de marche avant
BB02	Ensemble batterie (inférieur avant)	C6560	Connecteur test coussin(s) gonflable(s)	V1702	Voyant de marche arrière
BB03	Ensemble batterie (supérieur avant)	C6570	Connecteur test coussin(s) gonflable(s) + prétensionneur	V1703	Voyant de défaut d'isolement
BB04	Ensemble batterie centrale	C6640	Connecteur purge circuit correction hauteur d'assiette	V1800	Voyant alimentation gaz
BB05	Batterie de démarrage	C6860	Connecteur test capote électrique	V2000	Voyant antibrouillard arrière
BB06	Batterie de service	C7000	Connecteur test antiblocage de roues	V2010	Voyant antibrouillard avant
BB10	Boîtier d'alimentation	C7001	Connecteur porte-fusible puissance ABS	V2300	Voyant signal danger
BCP3	Boîtier commutation protection 3 relais	C7050	Connecteur test antipatinage	V2310	Voyant indicateur de direction gauche et droit
BF00	Boîtier fusibles habitacle	C7100	Connecteur test direction assistance variable	V2320	Voyant indicateur direction gauche
BF01	Boîtier fusibles compartiment moteur	C7215	Connecteur diagnostic écran multifonction	V2330	Voyant indicateur direction droit
BF02	Boîtier fusibles (coffre)	C7710	Connecteur test suspension	V2600	Voyant de veilleuse
BGPO	Boîtier de gestion centralisée (police)	C8000	Connecteur test climatisation	V2610	Voyant de croisement
BH12	Boîte 12 fusibles (habitacle)	C8201	Connecteur test antidémarrage codé	V2620	Voyant de route
BH28	Boîte 28 fusibles (habitacle)	C8400	Connecteur alimentation + permanent autoradio	V2660	Voyant projecteurs antibrouillard
BMF1	Boîtier maxi-fusibles	C8600	Connecteur test alarme antivol	V4010	Voyant niveau eau moteur
BMF2	Boîtier maxi-fusibles	C861	Connecteur alimentation alarme antivol	V4017	Voyant de manque eau batterie
BMF3	Boîtier maxi-fusibles	C8630	Connecteur diagnostic centrale de protection	V4020	Voyant température eau moteur maxi
BMF4	Boîtier maxi-fusibles	CA00	Contacteur antivol	V4040	Voyant niveau mini eau lave-vitre
BM27	Boîtier de servitude moteur 27 fusible(s)	CCS1	Ensemble commande centralisée signalisation (police)	V4050	Voyant de présence eau dans gazole
BM34	Boîtier de servitude moteur 34 fusible(s)	CP00	Prise 12 V arrière	V4110	Voyant de pression d'huile moteur
BS11	Boîte de servitude intelligente	CPC0	Ensemble contacteur porte coulissante (gauche)	V4120	Voyant de niveau huile moteur
C001	Connecteur diagnostic	CPC1	Ensemble contacteur porte coulissante (droit)	V4130	Voyant de température maxi d'huile moteur
C002	Connecteur pour fils de dépannage	CP01	Prise 12 V avant	V4200	Voyant de starter
C004	Connecteur diagnostic combiné	CT00	Contacteur tournant volant	V4205	Voyant filtre à air colmaté
C1030	Connecteur test information moteur tournant	CV00	Module de commutation sous volant (COM 2000)	V4300	Voyant de niveau mini carburant
C1042	Connecteur optionnel coupe-circuit général	DRA0	Drain	V4320	Voyant d'ouverture bouchon de réservoir
C1100	Connecteur test allumage	DRA1	Drain 1	V4400	Voyant frein de stationnement
C1105	Connecteur antiparasitage allumage	ECV0	Ensemble commande dans volant	V4410	Voyant de niveau liquide de frein
C1110	Connecteur réglage allumage pour ralenti	MF00	Maxi-fusible batterie de démarrage	V4420	Voyant frein de stationnement/niveau liquide de frein
C1200	Connecteur test injection	MF01	Maxi-fusible alternateur	V4430	Voyant d'usure plaquettes
C1250	Connecteur réglage antipollution	MF175	MEGA-fusible 175 A compartiment moteur	V4440	Voyant de lampes grillées
C1260	Connecteur porte-fusible pompe alimentation	PS00	Platine de servitude	V4600	Voyant position levier de vitesses
C1265	Connecteur porte-fusible résistance chauffage carburateur	PSF0	Platine serviture-boîte fusibles (habitacle)	V4610	Voyant de température huile BV maxi
C1270	Connecteur test EGR	PSF1	Platine serviture-boîte fusibles (compartiment moteur)	V4700	Voyant porte ouverte
C1300	Connecteur test injection-allumage	PSF2	Platine servitude-boîte fusibles (coffre)	V4730	Voyant bouclage ceinture de sécurité
C1310	Connecteur porte-fusible calculateur injection allumage	V0004	Voyant alerte stop	V4800	Voyant surchauffe catalyseur
C1360	Connecteur porte-fusible chauffage sonde oxygène	V1000	Voyant de charge	V6235	Voyant de supercondamnation
C1400	Connecteur PMH	V1001	Voyant de charge correcte de batteries de tractions	V6560	Voyant coussin gonflable (avant)
C1450	Connecteur développement système	V1002	Voyant de batteries de traction déchargées	V6561	Voyant coussin gonflable latéral
C1500	Connecteur test fonctionnement GMV	V1017	Voyant de défaut du convertisseur 12 V	V6640	Voyant de niveau liquide correction hauteur d'assiette
C1630	Connecteur test BVA	V1100	Voyant test allumage	V6700	Voyant test blocage différentiel
C1700	Connecteur test gestion électronique	V1150	Voyant de préchauffage	V6709	Voyant témoin de passage du réducteur de vitesse
C1800	Connecteur diagnostic GPL			V7000	Voyant diagnostic antiblocage des roues
C200	Connecteur alimentation prise caravane			V7001	Voyant antiblocage de roue actif
C2310	Connecteur double commande auto-école			V7050	Voyant diagnostic antipatinage de roues
C2600	Connecteur porte-fusible antibrouillard avant			V7060	Voyant fonctionnement antipatinage de roues

1005	Relais d'interdiction démarrage	1203	Contacteur à inertie	1255	Electrovanne d'arrêt de pompe
1010	Démarrreur	1204	Relais sécurité de choc	1256	Electrovanne d'avance diesel)
1020	Alternateur	1205	Fusible pompe à carburant	1257	Electrovanne de débit - (diesel)
1025	Boîtier batterie durable	1206	Boîtier commande pompe de transvasement	1258	Electrovanne de débit + (diesel)
1030	Relais information moteur tournant			1259	Electrovanne de débit +/- (diesel)
1040	Relais de maintien général	1207	Pompe de transvasement	1260	Capteur levée d'aiguille injecteur
1041	Commutateur arrêt urgence	1208	Pompe d'injection diesel (correcteur d'avance, stop électrique, contact sécurité)	1261	Capteur position pédale accélérateur
1042	Relais général			1262	Papillon motorisé
1043	Poussoir de réarmement	1209	Pompe de gavage	1263	Electrovanne EGR + papillon
1044	Boîtier diode	1210	Pompe à carburant	1264	Electrovanne swirl
1045	Poussoir de réarmement auxiliaire	1211	Pompe jauge carburant	1265	Thermocontact réchauffage carburateur
1086	Relais coupure démarrage par alarme antivol	1212	Electrovanne air réservoir		
1100	Allumeur	1213	Relais pompe air	1266	Relais réchauffage carburateur
1101	Thermistance eau moteur pour module d'avance	1214	Econoscope	1267	Electrovanne papillon diesel (admission d'air)
1102	Module d'avance	1215	Electrovanne purge canister	1268	Electrovanne de distribution variable 2
1104	Electrovanne correction d'avance	1216	Résistance simulation canister		
		1217	Electrovanne coupure purge canister	1269	Relais résistance réchauffage carburateur
1105	Module d'allumage	1218	Electrovanne coupure d'avance à l'allumage	1270	Résistance réchauffage carburateur ou boîtier papillon
1110	Distributeur d'allumage	1219	Potentiomètre papillon (injection BVA)	1271	Electrovanne étouffoir
1115	Capteur référence cylindre	1220	Capteur température eau moteur	1272	Ensemble électrovanne étouffoir, résistance réchauffage carburateur
1116	Capteur référence cylindre 1	1221	Thermistance gazole	1273	Résistance réchauffage
1117	Capteur référence cylindre 2	1222	Accéléromètre	1274	Résistance réchauffage réaspiration vapeurs d'huile 1
1120	Capteur cliquetis	1223	Electrovanne air injection	1275	Résistance réchauffage réaspiration vapeurs d'huile 2
1121	Capteur cliquetis 1	1224	Electrovanne fermeture absorbeur		
1122	Capteur cliquetis 2	1225	Moteur pas-à-pas régulation ralenti (MMBA)	1276	Carburateur
1125	Contacteur pédale accélérateur	1226	Moteur régulation ralenti et contacteur de ralenti	1277	Réchauffeur gazole
1127	Relais alimentation allumage	1227	Capteur pression réservoir carburant	1278	Electrovanne désactivation 3 pistons pompe haute pression gazole
1130	Calculateur d'allumage			1279	Capteur début de refoulement
1131	Bobine d'allumage cylindre 1	1228	Moteur régulation et contacteur de ralenti + capteur à effet Hall	1280	Electrovanne AFP longue
1132	Bobine d'allumage cylindre 2	1229	Electrovanne régulation turbo à géométrie variable	1281	Electrovanne AFP courte
1133	Bobine d'allumage cylindre 3			1301	Relais information BVA (injection)
1134	Bobine d'allumage cylindre 4	1230	Commande d'air additionnel	1302	Relais alimentation injection
1135	Bobine allumage	1231	Boîtier soutien de ralenti (BVA)	1303	Relais alimentation injection-allumage
1136	Condensateur de bobine d'allumage	1232	Electrovanne soutien ralenti		
		1233	Electrovanne régulation de pression turbocompresseur	1304	Relais double multifonction contrôle moteur
1137	Bobine d'allumage cylindre 5	1234	Electrovanne étouffoir carburateur	1305	Potentiomètre richesse
1138	Bobine d'allumage cylindre 6	1235	Electrovanne de mise à l'air libre carburateur	1306	Shunt relais BVA
1140	Module antipollution pour carburateur	1236	Electrovanne coupure décélération	1307	Relais double multifonction puissance
				1308	Capteur pression huile moteur
1141	Relais alimentation bougies 1 réchauffage eau	1237	Electrovanne pulsair	1309	Thermistance d'air turbo
1142	Relais alimentation bougies 2 réchauffage eau	1238	Electrovanne AFP	1310	Débitmètre d'air
1143	Relais alimentation bougies 3 réchauffage eau	1239	Electrovanne de régulation de ralenti	1311	Capteur surpression turbo
1145	Electrovanne ouverture papillon	1240	Capteur température air admission	1312	Capteur pression air admission
1146	Relais alimentation bougies 1-2 réchauffage eau	1241	Pompe pulsair	1313	Capteur régime moteur
1147	Relais alimentation bougies 3-4 réchauffage eau	1242	Relais pulsair	1314	Capteur altimétrique
		1243	Electrovanne de distribution variable 1	1315	Résistance injection
1148	Relais 1 réchauffeur eau moteur			1316	Capteur de position papillon
1149	Relais 2 réchauffeur eau moteur	1244	Electrovanne proportionnel EGR	1317	Capteur position levier pompe diesel
1150	Boîtier préchauffage	1245	Contacteur altimétrique	1318	Contacteurs papillon
1155	Relais préchauffage	1246	Relais alimentation fonction EGR	1319	Résistance codage injection
1156	Relais postchauffage	1247	Thermocontact eau moteur EGR	1320	Calculateur contrôle moteur
1157	Thermocontact postchauffage	1248	Résistance calibration EGR	1321	Capteur haute pression gazole
1158	Boîtier de commande pré-postchauffage	1249	Potentiomètre levier de charge (EGR)	1322	Régulateur haute pression gazole
				1323	Capteur haute température (gaz d'échappement)
1160	Bougies de préchauffage	1250	Calculateur recyclage gaz d'échappement EGR	1324	Electrovanne proportionnelle doseur
1161	Bougies de préchauffage cylindre 1	1251	Pompe à vide EGR	1325	Capteur haute pression essence
1162	Bougies de préchauffage cylindre 2	1252	Relais correcteur d'avance diesel	1326	Fusible alimentation calculateur injection
1163	Bougies de préchauffage cylindre 3			1327	Capteur position came (pompe diesel)
1164	Bougies de préchauffage cylindre 4	1253	Electrovanne tout ou rien (EGR)	1328	Capteur position rotor (pompe diesel)
1190	Réchauffeur circuit eau	1254	Contacteur de levier de charge EGR		
1200	Relais pompe à carburant				
1201	Relais pompe à injection				
1202	Relais tachymétrique				

1329	Capteur position coulisseau (pompe Diesel)	1613	Capteur régime moteur BVA	1811	Relais temporisateur gaz/essence
1330	Injecteur	1615	Capteur de pression BVA	1812	Bloc fusibles alimentation gaz
1331	Injecteur cylindre n°1	1620	Capteur vitesse véhicule	1813	Relais coupure voyant diagnostic
1332	Injecteur cylindre n°2	1621	Capteur vitesse véhicule (BVA)	1814	Indicateur pression gaz
1333	Injecteur cylindre n°3	1622	Capteur vitesse de sortie BV	1815	Relais double dialogue carburant/GPL
1334	Injecteur cylindre n°4	1625	Module interface vitesse véhicule	1816	Montage adaptateur de tension 12V/5V
1335	Injecteur cylindre n°5	1630	Calculateur boîte de vitesses automatique	1817	Jauge GPL
1336	Injecteur cylindre n°6	1631	Electrovanne estompage de couple	1818	Thermistance eau moteur (15°)
1337	Injecteur cylindre n°7	1632	Contacteur position pédale	1819	Boîtier amortissement jauge GPL
1338	Injecteur cylindre n°8	1635	Bloc électro-hydraulique BVA	1820	Moteur distribution gaz
1339	Injecteur cylindre n°9	1636	Capteur position BVA	1821	Jauge + électrovanne GPL
1340	Injecteur cylindre n°10	1637	Contacteur rétrocommande BVA	1822	Diode montage adaptation 12V/5V
1342	Calculateur multifonction moteur	1638	Actionneur blocage levier BVA	1823	Résistance montage adaptation 12V/5V
1345	Relais chauffage sonde à oxygène	1639	Contacteur pédale accélérateur pied non appuyé	1824	Electrovanne volet air admission
1348	Fusible chauffage sonde à oxygène	1640	Sélecteur de programme boîte de vitesses automatique	1825	Electrovanne alimentation gaz
1350	Sonde à oxygène (avant)	1642	Relais de commande actionneur blocage levier vitesse	1826	Relais coupure pompe à carburant
1351	Sonde à oxygène (arrière)	1643	Relais de commande actionneur blocage clé	0002	Commutateur éclairage signalisation
1352	Sonde à oxygène avant aval	1644	Actionneur blocage clé	2000	Commutateur feux de brouillard arrière
1353	Sonde à oxygène avant amont	1645	Pilotage électronique BVA	2001	Combinateur éclairage/essuyage
1354	Sonde à oxygène arrière aval	1646	Bloc électrovanne BVA	2002	Bruitier auto-école Allemagne
1355	Sonde à oxygène arrière amont	1700	Calculateur gestion électronique	2003	Boîtier moniteur auto-école
1400	Capteur point mort haut	1701	Module surveillance température - tension batterie avant inférieure	2004	Prise jack auto-école Allemagne
1500	Relais motoventilateur	1702	Module surveillance température - tension batterie avant supérieure	2005	Relais feux de brouillard arrière
1501	Fusible motoventilateur	1703	Module surveillance température tension batterie arrière	2006	Commutateur auto-école Allemagne
1502	Relais alimentation motoventilateur gauche	1704	Boîtier relais	2007	Eclairage pied auto-école Allemagne
1503	Relais alimentation motoventilateur droit	1705	Coffret électronique	2010	Feu arrière de brouillard (côté gauche)
1504	Relais alimentation série motoventilateur gauche et droit	1713	Potentiomètre accélérateur	2011	Feu arrière de brouillard (central)
1505	Thermocontact d'enclenchement ventilateur	1714	Jauge d'énergie	2015	Feu arrière de brouillard (côté droit)
1506	Résistance bivitesses motoventilateur	1718	Thermistance commande pulseur refroidissement moteur électrique	2016	Boîtier commande feux brouillard arrière
1507	Thermistance commande motoventilateur par boîtier électronique (sur liquide refroidissement)	1722	Thermistance commande motoventilateur refroidissement eau batterie	2100	Contacteur de stop
1508	Relais alimentation motoventilateur petite vitesse	1724	Commutateur chauffage additionnel	2101	Contacteur de stop redondant
1509	Relais alimentation motoventilateur grande vitesse	1725	Chauffage additionnel	2110	Feu stop supplémentaire
1510	Motoventilateur	1726	Pompe à carburant chauffage additionnel	2111	Feu stop supplémentaire (côté gauche)
1511	Motoventilateur droit	1727	Pompe à eau de refroidissement des batteries de traction	2112	Feu stop supplémentaire (côté droit)
1512	Motoventilateur gauche	1728	Pompe à eau refroidissement calculateur gestion électronique	2200	Contacteur de feu de recul
1513	Hauteur électronique motoventilateur	1729	Relais antidémarrage code véhicule électrique	2202	Commutateur commande marche arrière
1515	Filtre antiparasitage gauche	1730	Shunt antidémarrage codé	2210	Feu de recul gauche
1516	Filtre antiparasitage droit	1732	Relais réchauffage batteries	2215	Feu de recul droit
1517	Volet piloté pour GMV	1733	Résistance réchauffage batteries	2300	Commutateur de signal danger
1518	Résistance trivitesses motoventilateur	1740	Moteur de traction électrique	2305	Centrale clignotante
1520	Thermocontact post-refroidissement moteur	1746	Pulseur refroidissement moteur électrique	2310	Commutateur feux de direction
1526	Temporisateur post-refroidissement moteur	1747	Prise de charge	2320	Feu indicateur direction avant gauche
1530	Shunt post-refroidissement	1748	Boîtier prise charge batteries	2325	Feu indicateur direction avant droit
1550	Pompe à eau refroidissement turbo	1800	Calculateur gaz	2330	Feu indicateur direction arrière gauche (si séparé)
1551	Fusible pompe à eau refroidissement turbo	1801	Capteur de pression absolue	2335	Feu indicateur direction arrière droit (si séparé)
1555	Relais commande pompe à eau refroidissement turbo	1802	Electrovanne doseur	2340	Feu répétiteur latéral gauche
1600	Contacteur position levier sélection	1803	Electrovanne réservoir	2345	Feu répétiteur latéral droit
1601	Capteur levier de commande impulsif	1804	Electrovanne vapo-détendeur	2400	Relais ligne veilleuse feux diurnes
1602	Contacteur de commande impulsif	1805	Boîtier 3 relais	2401	Relais feux de croisement feux diurnes
1606	Relais alimentation bruitier position parking	1806	Relais sonde oxygène	2402	Shunt relais feux diurnes
1607	Relais alimentation éclairer grille + sélection	1807	Pont de diodes	2410	Relais feux de croisement
		1808	Bloc alimentation gaz	2411	Relais codes atténués
		1809	Actuateur linéaire	2415	Résistance codes atténués
		1810	Commutateur Essence-Gaz	2500	Commutateur avertisseur sonore

2501	Contacteur dans volant avertisseur sonore	3013	Plafonnier (avant droit)	4010	Contacteur niveau eau moteur
2505	Relais compresseur trompes	3015	Console pavillon + fonctions intégrées	4015	Boîtier niveau eau moteur
2510	Compresseur avertisseur	3019	Commutateur plafonnier arrière	4020	Thermocontact eau moteur
2520	Avertisseurs sonores	3020	Plafonnier arrière	4025	Capteur température - thermo- contact eau moteur (indicateur)
2521	Avertisseur sonore grave	3022	Plafonnier arrière gauche	4026	Indicateur température eau moteur
2522	Avertisseur sonore aigu	3023	Plafonnier arrière droit	4030	Thermistance eau moteur (indicateur)
2523	Bruiteur piétons	3024	Plafonnier gauche	4035	Thermocontact préalerte
2525	Fusible compresseur avertisseur	3025	Plafonnier droit	4040	Thermistance eau moteur et réfrigération
2530	Boîtier sirène (police)	3029	Commutateur de plafonnier central	4050	Sonde présence d'eau (décanteur carburant)
2531	Commutateur sirène (police)	3030	Plafonnier central	4060	Indicateur charge batterie
2532	Commutateur sirène jour/nuit (police)	3031	Lecteur avant droit	4100	Indicateur température + niveau huile moteur
2535	Haut-parleur sirène (police)	3032	Lecteur avant gauche	4101	Capteur température huile moteur
2600	Rotacteur éclairage	3033	Lecteur arrière droit	4102	Indicateur niveau huile moteur
2605	Relais feux de croisement	3034	Lecteur arrière gauche	4103	Capteur température (huile moteur)
2606	Relais feux de route	3035	Eclaireur cave à pied	4104	Capteur pression huile moteur
2610	Projecteur gauche	3036	Eclaireur cave à pied droit	4105	Indicateur pression huile moteur
2615	Projecteur droit	3037	Eclaireur cave à pied gauche	4106	Capteur de pression/manocon- tact huile moteur
2620	Feux de position avant gauche	3040	Eclaireur bas de porte avant gauche	4110	Manocontact huile moteur
2625	Feux de position avant droit	3042	Eclaireur bas de porte arrière gauche	4111	Capteur température + thermo- contact d'huile moteur
2630	Feu arrière gauche sur caisse	3045	Eclaireur bas de porte avant droit	4120	Capteur de niveau huile moteur
2631	Feux arrière droit sur porte coffre	3047	Eclaireur bas de porte arrière droit	4130	Thermocontact d'huile moteur
2632	Feux arrière gauche sur porte coffre	3050	Rhéostat éclairage	4200	Contacteur de starter
2633	Eclaireur plaque de police droit	3051	Eclaireur de climatisation (commande chauffage)	4205	Manocontact filtre à air
2634	Shunt prise jack	3052	Eclaireur console	4210	Compte-tours (si séparé)
2635	Feu arrière droit sur caisse	3053	Eclaireur allume-cigare	4240	Capteur pression admission
2636	Eclaireur plaque de police gauche	3054	Eclaireur cendrier	4241	Indicateur pression turbo
2637	Prise jack pour girophare	3055	Eclaireur commande de volet autoradio	4300	Contacteur niveau mini carburant
2638	Girophare	3056	Eclaireur commande de volet cendrier	4310	Indicateur niveau de carburant
2639	Commutateur girophare	3057	Eclaireur aérateur gauche	4311	Boîtier amortissement électronique pompe à carburant
2640	Feu de gabarit avant gauche	3058	Eclaireur aérateur droite	4315	Jauge à carburant (émetteur)
2641	Side maker avant droit	3059	Eclaireur aérateur central	4320	Contacteur présence bouchon réservoir
2642	Side maker avant gauche	3060	Eclaireur miroir courtoisie (côté conducteur)	4330	Débitmètre carburant (ordinateur)
2643	Side maker arrière droit	3061	Eclaireur miroir courtoisie (côté passager)	4335	Boîtier interface consommation
2644	Side maker arrière gauche	3062	Eclaireur cendrier arrière	4340	Calculateur consommation
2645	Feu de gabarit avant droit	3065	Eclaireur de carte	4341	Indicateur consommation instantanée de carburant
2650	Feu de gabarit arrière gauche	3070	Eclaireur sélecteur de vitesse	4400	Contacteur de frein de stationnement
2651	Rampe police sur pavillon	3075	Eclaireur contacteur antivol	4401	Diode témoin frein de stationnement
2655	Feu de gabarit arrière droit	3080	Eclaireur pare-soleil police	4402	Diode bruiteur marche arrière
2656	Feu rondo (feux arrière de toit)	3085	Commutateur de plafonnier central passager (lumière blanche)	4405	Vacuo-contact contrôle de la dépression d'assistance de freinage
2657	Centrale feu rondo (feux arrière de toit)	3086	Commutateur de plafonnier central passager (lumière bleue)	4410	Contacteur niveau liquide de frein
2658	Commutateur feux rondo (feux arrière de toit)	3087	Commutateur feux de stationnement	4420	Relais voyant alerte antiblocage des roues
2659	Commutateur feux orange	3088	Relais feux de stationnement	4430	Contacteur usure plaquettes de frein avant gauche
2660	Commutateur projecteurs antibrouillard	3100	Contacteur de coffre	4431	Contacteur usure plaquettes de frein avant droit
2662	Relais d'interdiction projecteurs antibrouillard (avant)	3105	Eclaireur coffre (ou volet arrière)	4432	Contact usure plaquettes de frein arrière gauche
2665	Relais projecteurs antibrouillard avant	3106	Eclaireur gauche coffre arrière	4433	Contact usure plaquettes de frein arrière droit
2670	Projecteurs antibrouillard gauche	3107	Eclaireur droit coffre arrière	4440	Boîtier détection lampes grillées
2675	Projecteurs antibrouillard droit	3110	Contacteur d'éclairage de boîte à gants	4445	Relais lampes grillées (voyant)
2680	Commutateur projecteurs longue portée	3115	Eclaireur boîte à gants	4550	Relais témoin frein (Australie)
2685	Relais projecteur longue portée	3120	Contacteur capot	4500	Contacteur niveau liquide cor- rection hauteur d'assiette
2690	Projecteur longue portée gauche	3121	Eclaireur compartiment moteur	4605	Afficheur de sélection ou de programme
2695	Projecteur longue portée droit	3122	Contacteur éclairage comparti- ment moteur		
3000	Contacteur de feuillure porte avant gauche	3125	Relais éclairage coffre		
3001	Contacteur de feuillure porte avant droite	3126	Relais temporisateur éclairage coffre		
3002	Contacteur de feuillure porte arrière gauche	0004	Combiné		
3003	Contacteur de feuillure porte arrière droite	4000	Module électronique centralisé combiné		
3004	Boîtier temporisateur éclairage	4005	Capteur température eau moteur		
3005	Relais temporisateur plafonniers				
3006	Commutateur des plafonniers				
3010	Plafonnier avant				
3012	Plafonnier (avant gauche)				

4610	Thermocontact huile boîte de vitesses	5211	Moteur essuie-vitre arrière gauche	6125	alarme
4630	Indicateur vitesse véhicule	5212	Moteur essuie-vitre arrière droit	6126	Relais lève-vitres arrière
4635	Convertisseur électronique chronotachygraphe	5215	Moteur essuie-vitre arrière		Relais lève-vitres arrière en + après accessoires
4700	Contacteur serrure avant gauche (détection porte ouverte) (si différent 3000)	5300	Pompe lave-vitre arrière	6130	Moteur lève-vitres (arrière gauche)
4701	Contacteur serrure avant droite (détection porte ouverte) (si différent 3001)	5400	Relais temporisateur lave-projecteurs	6131	Moteur + boîtier lève-vitre arrière droit
4702	Contacteur serrure arrière gauche (détection porte ouverte) (si différent 3002)	5401	Relais lave-projecteurs	6132	Moteur + boîtier lève-vitre arrière gauche
4703	Contacteur serrure arrière droite (détection porte ouverte) (si différent 3003)	5405	Pompe lave-projecteurs	6133	Moteur lève-vitre antipincement (porte arrière gauche)
4704	Contacteur fermeture capot (détection capot ouvert)	5406	Contacteur lave-projecteur	6134	Moteur lève-vitre antipincement (porte arrière droite)
4705	Contacteur serrure coffre (détection coffre ouvert)	6000	Contacteur de lève-vitre gauche porte gauche	6135	Moteur lève-vitre (arrière droit)
4710	Relais d'avertisseur lumineux	6001	Contacteur avant lève-vitre gauche	6140	Relais lève-vitres arrière + siège chauffant
4715	Bruiteur de porte ouverte	6002	Contacteur avant lève-vitre droite	6200	Contacteur porte ouverte avant gauche
4716	Bruiteur oubli position parking	6005	Contacteur de lève-vitre droit porte droite	6202	Ensemble serrure porte avant côté conducteur
4720	Bruiteur d'oubli d'éclairage	6010	Contacteur de lève-vitre gauche porte droite	6203	Diode d'isolation contacteur (porte avant/arrière)
4725	Bruiteur d'oubli d'éclairage + présence clé	6015	Contacteur de lève-vitre droit porte gauche	6204	Contact moteur essuie-vitre arrière (si séparé)
4730	Contacteur de ceinture de sécurité	6016	Diode circuit lève-vitres + toit ouvrant	6205	Contacteur porte ouverte avant droit
4735	Bruiteur ceinture de sécurité	6020	Relais lève-vitres avant + toit ouvrant	6207	Ensemble serrure porte avant côté passager
4740	Bruiteur de survitesse	6021	Relais lève-vitres	6210	Contacteur porte ouverte arrière gauche
4750	Bruiteur antiblocage de roues	6025	Relais réalimentation lève-vitre + toit ouvrant	6212	Ensemble serrure porte arrière gauche
4760	Contacteur présence clé dans antivol (commande bruiteur)	6029	Boîtier antipincement/séquentiel porte conducteur	6215	Contacteur porte ouverte arrière droit
4765	Relais bruiteur présence clé dans antivol	6030	Boîtier lève-vitre séquentiel	6216	Contacteur coffre ouvert
4790	Bruiteur moteur électrique oublié	6031	Moteur + boîtier lève-vitre avant séquentiel passager	6217	Ensemble serrure porte arrière droite
4800	Capteur température catalyseur	6032	Moteur + boîtier lève-vitre avant séquentiel conducteur	6218	Ensemble serrure porte battante arrière droite
4805	Boîtier température catalyseur	6033	Boîtier antipincement	6219	Relais de sécurité de décondamnation des portes
4900	Vignette indicateur détecteur d'anomalies	6034	Capteur antipincement	6220	Contacteur de condamnation issues portes
4905	Matrice de points	6035	Moteur lève-vitre antipincement (porte conducteur)	6221	Contacteur de condamnation issue porte battante arrière droite
4990	Contacteur de contrôle ouverture trappe charge	6036	Platine commande lève-vitres/rétroviseur (porte conducteur)	6222	Ensemble serrure coffre
0005	Commutateur essuyage	6037	Platine commande lève-vitres/rétroviseur (porte passager)	6230	Récepteur infrarouge de condamnation issues (télécommande)
5000	Commutateur essuie-vitre/lave-vitre avant (si séparé)	6038	Moteur lève-vitre antipincement (porte passager)	6231	Récepteur hautes fréquences de condamnation issues
5001	Capteur de pluie	6040	Moteur lève-vitres (avant gauche)	6235	Boîtier condamnation issues
5002	Relais commande capteur de pluie	6041	Capteur poignée intérieure (porte conducteur)	6237	Contacteur décondamnation coffre
5003	Relais pilotage vitesse capteur de pluie	6042	Capteur poignée extérieure (porte conducteur)	6240	Moteur condamnation porte avant gauche
5004	Calculateur essuie-vitre automatique	6043	Capteur poignée intérieure (porte passager)	6242	Moteur supercondamnation porte avant gauche
5005	Relais essuie-vitre avant	6044	Capteur poignée extérieure (porte passager)	6245	Moteur condamnation porte avant droite
5006	Relais essuie-vitre avant/arrière	6045	Moteur lève-vitres (avant droit)	6247	Moteur supercondamnation porte avant droite
5010	Temporisateur essuie-vitre avant	6100	Contacteur arrière lève-vitre arrière gauche	6250	Moteur condamnation porte arrière gauche
5015	Moteur essuie-vitre avant	6101	Moteur + boîtier lève-vitre arrière droit (séquentiel)	6252	Moteur supercondamnation porte arrière gauche
5016	Boîtier arrêt parking	6102	Moteur + boîtier lève-vitre arrière gauche (séquentiel)	6253	Moteur de condamnation porte battante arrière gauche
5020	Réchauffeur liquide de nettoyage	6105	Contacteur arrière lève-vitre arrière droit	6255	Moteur condamnation porte arrière droite
5021	Réchauffeur tuyau	6110	Contacteur avant lève-vitre arrière gauche	6256	Moteur condamnation portes arrière
5100	Pompe lave-vitre avant	6115	Contacteur avant lève-vitre arrière droit		
5105	Gicleurs lave-vitre chauffants	6116	Platine commande lève-vitre arrière		
5110	Capteur niveau liquide de nettoyage	6120	Commutateur condamnation lève-vitres arrière		
5115	Pompe lave-vitre avant/arrière	6121	Relais condamnation fonctions arrière		
5200	Commutateur essuie-vitre/lave-vitre arrière (si séparé)	6122	Commutateur condamnation lève-vitres arrière + coupure		
5202	Commutateur essuie-vitre arrière				
5203	Commutateur lave-vitre arrière				
5204	Contact moteur essuie-vitre arrière (si séparé)				
5205	Relais essuie-vitre arrière				
5210	Temporisateur essuie-vitre arrière				

- 6257** Moteur supercondamnation porte arrière droite
- 6258** Moteur de condamnation porte battante arrière droite
- 6259** Moteur de supercondamnation porte battante arrière droite
- 6260** Moteur condamnation coffre
- 6261** Moteur de condamnation volet
- 6262** Diode moteur supercondamnation coffre
- 6265** Moteur condamnation trappe à carburant
- 6266** Moteur condamnation trappe de charge
- 6300** Contacteur avance siège conducteur
- 6301** Boîtier mémorisation position siège + rétroviseur
- 6302** Ensemble réglage siège conducteur
- 6303** Ensemble réglage siège passager
- 6304** Boîtier mémorisation siège (passager)
- 6305** Contacteur avance siège passager
- 6307** Clavier de mémorisation position siège
- 6308** Capteur présence
- 6310** Contacteur réhausse siège conducteur
- 6311** Contacteur : assise avant siège conducteur
- 6312** Contacteur : assise arrière siège conducteur
- 6315** Contacteur réhausse siège passager
- 6320** Moteur glissière siège conducteur
- 6321** Capteur position glissière (siège conducteur)
- 6322** Moteur réglage réhausse (siège conducteur)
- 6323** Moteur réglage réhausse (siège passager)
- 6325** Moteur glissière siège passager
- 6331** Capteur position réhausse siège conducteur
- 6332** Moteur assise avant siège conducteur
- 6333** Capteur position assise avant siège conducteur
- 6334** Moteur assise arrière siège conducteur
- 6335** Capteur position assise arrière siège conducteur
- 6337** Moteur assise avant siège passager
- 6339** Moteur assise arrière siège passager
- 6340** Contacteur dossier siège conducteur
- 6341** Capteur position dossier (siège conducteur)
- 6345** Contacteur dossier siège passager
- 6346** Contacteur d'accoudoir central
- 6347** Moteur d'accoudoir central
- 6350** Moteur inclinaison dossier siège conducteur
- 6355** Moteur inclinaison dossier siège passager
- 6360** Relais réglage siège conducteur
- 6365** Relais réglage siège passager
- 6366** Moteur glissière grande vitesse - siège passager
- 6367** Moteur glissière grande vitesse - siège conducteur
- 6370** Ensemble pompe + électrovanne réglage - siège conducteur
- 6371** Contacteur gonflage dossier siège passager
- 6372** Contacteur gonflage dossier siège conducteur
- 6373** Mini rupteur de position butée avant siège conducteur
- 6374** Mini rupteur de position dossier verrouillé - siège conducteur
- 6375** Ensemble pompe + électrovanne réglage - siège passager
- 6376** Mini rupteur de position butée avant siège passager
- 6377** Mini rupteur de position dossier rabattu - siège passager
- 6378** Mini rupteur de position dossier verrouillé - siège passager
- 6379** Mini rupteur de position mémorisée siège passager
- 6380** Contacteur réglage assise arrière
- 6381** Moteur réglage assise arrière
- 6382** Contacteur réglage siège (arrière droit)
- 6383** Contacteur réglage siège (arrière gauche)
- 6384** Moteur réglage siège (arrière droit)
- 6385** Moteur réglage siège (arrière gauche)
- 6386** Contacteur escamotage appui-tête arrière (côté droit)
- 6387** Contacteur escamotage appui-tête arrière (côté gauche)
- 6388** Moteur appui-tête (arrière droit)
- 6389** Moteur appui-tête (arrière gauche)
- 6390** Contacteur escamotage appui-tête arrière
- 6391** Ensemble réglage siège (arrière droit)
- 6392** Ensemble réglage siège (arrière gauche)
- 6400** Commutateur rétroviseur conducteur
- 6405** Commutateur rétroviseur passager
- 6406** Commutateur des rétroviseurs
- 6407** Boîtier rétroviseur rabattable
- 6410** Rétroviseur conducteur (rétroviseur électrique/rétroviseur chauffant)
- 6415** Rétroviseur passager (rétroviseur électrique/rétroviseur chauffant)
- 6420** Commutateur rétroviseur rabattable
- 6421** Boîtier indexation marche arrière
- 6422** Commutateur indexation marche arrière
- 6430** Rétroviseur intérieur électrique
- 6435** Boîtier anti-éblouissement
- 6440** Rétroviseur intérieur électrochrome
- 6470** Commutateur réglage volant
- 6471** Moteur réglage hauteur volant
- 6472** Moteur réglage profondeur volant
- 6500** Contacteur ceinture passive conducteur
- 6505** Contacteur ceinture passive passager
- 6510** Boîtier ceinture passive conducteur
- 6515** Boîtier ceinture passive passager
- 6520** Relais temporisateur de ceinture passive
- 6530** Moteur ceinture passive conducteur
- 6535** Moteur ceinture passive passager
- 6540** Boîtier ceinture pyrotechnique conducteur
- 6541** Boîtier ceinture pyrotechnique passager
- 6542** Boîtier ceinture pyrotechnique
- 6543** Détecteur de présence passager
- 6544** Détecteur de présence (arrière droit)
- 6545** Détecteur de présence (arrière gauche)
- 6546** Boîtier détection présence passager
- 6551** Module rideau coussin gonflable latéral droit
- 6552** Module rideau coussin gonflable latéral gauche
- 6553** Résistance shunt coussin gonflable
- 6554** Module coussin gonflable latéral avant gauche haut
- 6555** Module coussin gonflable latéral avant droit haut
- 6556** Module coussin gonflable latéral arrière gauche bas
- 6557** Module coussin gonflable latéral arrière droit bas
- 6558** Module coussin gonflable latéral arrière droit haut
- 6559** Module coussin gonflable latéral arrière gauche haut
- 6560** Calculateur coussin gonflable
- 6561** Self antiparasitage calculateur coussin gonflable
- 6562** Module coussin gonflable latéral avant droit bas
- 6563** Module coussin gonflable latéral avant gauche bas
- 6564** Module coussin gonflable passager
- 6565** Module coussin gonflable conducteur
- 6566** Relais voyant coussin gonflable
- 6567** Capteur de choc droit
- 6568** Capteur de choc gauche
- 6569** Commutateur de neutralisation coussin gonflable passager
- 6570** Boîtier coussins gonflables et prétensionneurs
- 6571** Boîtier coussin gonflable latéral (droit)
- 6572** Boîtier coussin gonflable latéral (gauche)
- 6573** Satellite latéral conducteur
- 6574** Satellite latéral passager
- 6575** Ceinture pyrotechnique conducteur
- 6576** Ceinture pyrotechnique passager
- 6577** Prétensionneur (arrêt gauche)
- 6578** Prétensionneur (arrière droit)
- 6579** Prétensionneur arrière central
- 6600** Commutateur correcteur projecteur
- 6605** Boîtier correcteur de projecteurs
- 6610** Moteur correcteur projecteur gauche

6615	Moteur correcteur projecteur droit	6808	Contacteur toit ouvrant position intermédiaire	7028	Shunt antiblocage de roues
6616	Capteur hauteur de caisse avant	6810	Moteur toit ouvrant	7029	Fusible pompe antiblocage de roues
6617	Capteur hauteur de caisse arrière	6811	Moteur toit ouvrant impulsif	7030	Groupe électropompe (GEP)
6620	Fusible commande correction hauteur véhicule	6820	Ensemble toit ouvrant	7031	Relais groupe électropompe
6621	Fusible moteur correction hauteur véhicule	6821	Capteur antipincement	7040	Groupe de régulation additionnel (GRA)
6625	Commutateur position haute véhicule	6825	Émetteur infrarouge toit ouvrant	7041	Platine électrique du groupe régulation additionnel
6630	Relais info frein de stationnement (correction hauteur véhicule)	6826	Récepteur infrarouge toit ouvrant	7045	Contacteur information pédale embrayage
6631	Relais info pédale de frein (correction hauteur véhicule)	6830	Boîtier toit ouvrant	7046	Potentiomètre de position embrayage
6632	Manocontact liquide circuit hydraulique	6840	Contacteur custode électrique gauche	7048	Amplificateur freinage piloté
6635	Calculateur-capteur correction hauteur véhicule	6842	Contacteur rappel custode électrique gauche	7049	Calculateur amplificateur freinage piloté
6636	Relais moteur correction hauteur correction	6845	Contacteur custode électrique droit	7050	Calculateur antipatinage
6637	Relais électrovanne correction hauteur véhicule	6847	Contacteur rappel custode électrique droit	7055	Groupe hydraulique antipatinage
6640	Moteur électropompe correction hauteur véhicule	6850	Moteur custode électrique gauche	7060	Actionneur papillon antipatinage
6645	Electrovanne correction hauteur véhicule	6855	Moteur custode électrique droit	7065	Potentiomètre papillon antipatinage
6646	Contacteur niveau liquide correction hauteur véhicule	6860	Boîtier capote électrique	7075	Commutateur coupure antipatinage
6700	Commutateur commande blocage différentiels	6861	Contacteur capote électrique	7076	Relais voyant interrupteur antipatinage
6701	Electrovanne de commande blocage de différentiel (arrière)	6862	Moteur électropompe capote électrique	7077	Commutateur de coupure hill holder
6702	Electrovanne de commande (passage en 4x4)	6863	Electrovanne ouverture partie arrière	7078	Bruiteur hill holder
6703	Electrovanne de commande (maintien en 4x4)	6864	Electrovanne fermeture partie arrière	7080	Diode information niveau liquide de frein
6705	Fusible blocage différentiel	6865	Electrovanne fermeture capote électrique	7090	Pompe à vide assistance frein
6706	Relais de commande (passage en 4x4)	6866	Electrovanne ouverture capote électrique	7100	Servorégulateur assistance de direction
6707	Commutateur (passage en 4x4)	6867	Electrovanne ouverture couvercle	7105	Calculateur de direction assistance variable
6709	Contact à fermeture de passage réducteur de vitesse)	6868	Electrovanne fermeture couvercle	7110	Servodirection assistée
6710	Contacteur position blocage différentiel avant	6870	Relais moteur électropompe capote électrique	7111	Electrovanne proportionnelle direction assistance variable
6711	Capteur fermeture (passage en 4x4)	6871	Contacteur vérin partie arrière	7112	Capteur de pression de direction assistée
6712	Capteur ouverture blocage de différentiel (arrière)	6872	Contacteur vérin capote électrique	7113	Capteur butée direction assistée
6715	Contacteur position blocage différentiel arrière	6873	Contacteur vérin couvercle	7115	Relais de commande direction assistée
6720	Calculateur blocage différentiel	6874	Contacteur capote électrique	7120	Moteur électropompe direction assistée
6730	Moteur blocage différentiel avant	6875	Bruiteur capote électrique	7121	Diode électropompe direction assistée
6735	Moteur blocage différentiel arrière	6876	Diode bruiteur capote électrique	7125	Relais de puissance de direction assistée
6740	Relais blocage différentiel	6877	Diode ouverture coffre	7200	Relais information ordinateur-régulateur
6750	Calculateur différentiel piloté	7000	Capteur antiblocage de roue avant gauche	7201	Boîtier de contrôle afficheur couleur
6755	Commutateur coupure antipatinage	7001	Manocontact liquide assistance de direction	7205	Contacteur défilement ordinateur
6760	Electrovanne proportionnelle différentiel piloté	7005	Capteur antiblocage de roue avant droite	7210	Ordinateur de bord
6800	Contacteur de toit ouvrant	7010	Capteur antiblocage de roue arrière gauche	7215	Ecrans multifonctions
6801	Contacteur de fin de course coulissement toit ouvrant	7013	Contacteur de levier vitesses point mort	7216	Clavier écran multifonctions
6802	Contacteur fin de course entrebâillement toit ouvrant	7014	Capteur gyromètre antiblocage de roue arrière	7220	Montre
6803	Relais de commande coulissement toit ouvrant	7015	Capteur antiblocage de roue arrière droite	7222	Capteur température extérieure
6804	Relais de commande entrebâillement toit ouvrant	7016	Capteur accéléromètre antiblocage de roues	7225	Montre + afficheur température extérieure
6805	Relais toit ouvrant	7017	Fusible calculateur antiblocage de roues	7226	Afficheur température extérieure
6806	Contacteur toit ouvrant point zéro	7018	Relais calculateur antiblocage de roues	7300	Commutateur régulateur de vitesse
6807	Relais toit ouvrant dans ensemble toit ouvrant	7019	Résistance simulation soutien ralenti	7305	Contacteur régulateur de vitesse
		7020	Calculateur antiblocage de roue	7306	Contacteur de sécurité du régulateur de vitesse (embrayage)
		7025	Groupe hydraulique antiblocage (GPF)	7307	Relais sécurité régulateur de vitesse
		7026	Electropompe assistance de freinage	7308	Contacteur de sécurité du régulateur de vitesse (frein)
		7027	Fusible électrovannes antiblocage de roues	7309	Shunt circuit régulateur de vitesse - contrôle moteur
				7310	Calculateur régulateur vitesse
				7311	Fusible régulateur vitesse

7312	Diode circuit voyant interrupteur régulateur vitesse	7723	Accéléromètre (système Citroën de contrôle actif du roulis)	8022	Thermocontact d'eau moteur climatisation
7315	Ensemble pompe à vide - valve mise à l'air libre régulation vitesse	7724	Accéléromètre amortissement variable	8025	Façade climatiseur (si séparé)
7320	Electrovanne sécurité du régulateur de vitesse	7725	Actionneur amortisseur avant droit	8030	Thermistance air habitacle
7400	Affichage température extérieure	7726	Self antiparasitage amortisseur avant droit	8031	Thermistance d'eau
7500	Calculateur aide au stationnement	7730	Actionneur amortisseur arrière gauche	8032	Thermistance air extérieur
7501	Télémetre laser	7731	Self antiparasitage amortisseur (arrière gauche)	8033	Thermistance d'enseoileillement
7502	Contacteur télémetre laser	7735	Actionneur amortisseur arrière droit	8034	Thermistance d'air pieds
7503	Haut-parleur (aide au stationnement)	7736	Self antiparasitage amortisseur (arrière droit)	8035	Thermistance électronique température habitacle (si séparé)
7504	Haut-parleurs arrière (aide au stationnement)	7739	Moteur bloc électronique centralisé	8036	Commande affichage température (si séparé)
7505	Contacteur inhibition aide au stationnement	7740	Bloc électrohydraulique suspension	8037	Thermistance d'air aérateur
7506	Capteur de proximité (avant gauche - extérieur)	7741	Bloc électrovanne suspension hydraulique avant droit	8038	Capteur de luminosité
7507	Capteur de proximité (avant gauche - intérieur)	7742	Bloc électrovanne suspension hydraulique avant gauche	8040	Commande vitesse pulseur (si séparé)
7508	Capteur de proximité (avant droit - extérieur)	7743	Bloc électrovanne suspension hydraulique arrière droit	8043	Module commande pulseur droit
7509	Capteur de proximité (avant droit - intérieur)	7744	Bloc électrovanne suspension hydraulique arrière gauche	8044	Module commande pulseur gauche
7510	Capteur de proximité (arrière gauche - extérieur)	7745	Sélecteur de hauteur véhicule	8045	Module commande pulseur (si séparé)
7511	Capteur de proximité (arrière gauche - intérieur)	7746	Electrovanne cales train arrière pilotées	8046	Résistance vitesse pulseur (si séparé)
7512	Capteur de proximité (arrière droit - extérieur)	7747	Electrovanne suspension avant	8047	Commutateur vitesse pulseur (si séparé)
7513	Capteur de proximité (arrière droit - intérieur)	7748	Electrovanne suspension arrière	8048	Relais pulseur
7514	Bruiteur (aide au stationnement)	7750	Platine de commande de suspension	8050	Moteur pulseur (si séparé)
7600	Calculateur détecteur sous gonflage	7760	Passerelle can	8051	Moteur pulseur droit
7605	Contacteur réinitialisation détection sous gonflage	7770	Bruiteur niveau et/ou pression liquide hydraulique	8052	Moteur pulseur gauche
7700	Capteur angle volant	7800	Calculateur contrôle de stabilité	8060	Groupe chauffage climatisation
7702	Capteur hauteur de caisse avant	7801	Commutateur coupure contrôle de stabilité	8061	Relais groupe chauffage climatisation
7703	Capteur hauteur de caisse arrière	7802	Relais contrôle de stabilité	8065	Motoréducteur volet de mixage
7704	Potentiomètre hauteur de caisse	7803	Capteur angle volant de contrôle de stabilité	8067	Commande volet entrée de mixage
7705	Capteur hauteur de caisse	7804	Gyromètre contrôle de stabilité	8068	Motoréducteur volet entrée air gauche
7706	Manocontact de frein	7805	Pompe précharge contrôle de stabilité	8069	Motoréducteur volet entrée air droit
7707	Capteur position pédale accélérateur	7806	Groupe hydraulique contrôle de stabilité	8070	Motoréducteur volet entrée air
7708	Capteur débattement roues avant	7807	Capteur 1 pression circuit de freinage	8071	Motoréducteur volet de distribution
7709	Capteur débattement roues arrière	7808	Capteur 2 pression de circuit de freinage	8072	Motoréducteur volet aération
7710	Commutateur suspension	8000	Commutateur réfrigération	8073	Motoréducteur volet pied/dégivrage
7711	Capteur débattement roue avant droit	8001	Shunt relais compresseur réfrigération	8074	Vanne hacheuse
7712	Capteur débattement roue avant gauche	8004	Boîtier coupure réfrigération	8080	Calculateur climatisation
7713	Capteur débattement roue arrière droit	8005	Relais compresseur réfrigération	8090	Diode de protection compresseur
7714	Capteur débattement roue arrière gauche	8006	Thermistance évaporateur (si séparé)	8096	Diode info marche chauffage additionnel
7715	Calculateur suspension	8007	Pressostat	8097	Interrupteur commande chauffage à carburant
7716	Electrovanne de suspension (seule ou avant)	8008	Thermistance température eau moteur réfrigération	8098	Chauffage additionnel
7717	Electrovanne de suspension arrière	8009	Capteur de pression fréon	8099	Brûleur chauffage additionnel
7718	Electrovanne de correction de roulis	8010	Boîtier température eau	8100	Allume-cigares avant
7719	Bloc électrohydraulique ADAC	8012	Manocontact coupure réfrigération	8105	Allume-cigares arrière
7720	Actionneur amortisseur avant gauche	8014	Electrovanne stabilité ralenti	8110	Commutateur vitre arrière chauffante
7721	Self antiparasitage amortisseur - avant gauche	8015	Relais coupure compresseur commandé par boîtier température eau	8112	Capteur désembuage lunette arrière
7722	Calculateur (système Citroën de contrôle actif du roulis)	8016	Relais coupure compresseur commandé par calculateur injection	8115	Relais vitre arrière chauffante
		8020	Compresseur réfrigération	8116	Relais temporisateur de vitre arrière chauffante
				8118	Vitre arrière chauffante (gauche)
				8119	Vitre arrière chauffante (droite)
				8120	Vitre arrière chauffante
				8121	Moteur désembuage vitre arrière
				8125	Rétroviseur chauffant (côté conducteur) (si séparé) (électrique)
				8130	Rétroviseur chauffant (côté passager) (si séparé) (électrique)
				8140	Pare-brise chauffant
				8141	Commutateur pare-brise chauffant

8145	Relais pare-brise chauffant	8411	Balance radio avant gauche/droit	8613	Contacteur porte arrière gauche alarme antivol
8146	Boîtier temporisateur pare-brise chauffant	8412	Balance radio avant/arrière	8614	Contacteur porte arrière droite alarme antivol
8200	Clavier antidémarrage codé	8413	Commande autoradio	8615	Relais alimentation feux de croisement pour alarme
8201	Led antidémarrage codé	8414	Chargeur compact disque	8616	Relais alarme antivol
8203	Diode circuit relais alimentation calculateur injection	8415	Interface compact disque	8617	Relais avertisseur alarme antivol
8205	Diode circuit voyant diagnostic	8416	Haut-parleurs sur porte avant (côté conducteur)	8618	Contacteur antisoulèvement
8206	Diode circuit porte antidémarrage codé	8420	Haut-parleurs avant	8630	Centrale de protection
8207	Relais antidémarrage codé pour pompe diesel	8421	Haut-parleurs sur porte avant (gauche)	8700	Moteur store électrique
8208	Boîtier électronique ADC/transpondeur	8422	Haut-parleurs sur porte avant (droite)	8701	Contacteur store électrique
8209	Bobine transpondeur	8423	Haut-parleurs sur porte avant (côté passager)	8702	Contacteur arrière store électrique
8210	Shunt relais transpondeur	8425	Haut-parleur (arrière gauche)	9000	Unité centrale
8220	Transpondeur module analogique	8430	Haut-parleur (arrière droit)	9005	Station feu avant gauche
8221	Transpondeur module contrôle	8435	Haut-parleur tweeter avant gauche	9010	Station groupe motoventilateur
8300	Commutateur siège chauffant conducteur	8440	Haut-parleur médium avant gauche	9015	Station feu avant droit
8301	Boîtier régulation sièges chauffants	8442	Haut-parleur tweeter avant droit	9020	Station essuie-vitre/lave-vitre
8302	Rhéostat siège chauffant conducteur	8443	Haut-parleur médium avant droit	9025	Station acquisition capteurs
8303	Rhéostat siège chauffant passager	8445	Haut-parleur : boomer (arrière gauche)	9030	Station porte avant gauche
8305	Commutateur siège chauffant passager	8447	Haut-parleur tweeter avant droit	9031	Station siège
8306	Commutateur siège chauffant arrière gauche	8448	Haut-parleur médium avant droit	9035	Station combiné
8307	Commutateur siège chauffant arrière droit	8450	Haut-parleur : boomer (avant droit)	9040	Station afficheur
8308	Relais siège chauffant	8452	Haut-parleur médium arrière gauche	9045	Station habitacle
8310	Siège chauffant (côté conducteur)	8453	Haut-parleur : boomer (arrière gauche)	9050	Station porte avant droite
8311	Thermostat siège chauffant	8455	Haut-parleur tweeter arrière droit	9055	Station commutation signalisation
8315	Siège chauffant (côté passager)	8457	Haut-parleur médium arrière droit	9056	Station éclairage automatique
8320	Siège chauffant arrière	8458	Haut-parleur : boomer (arrière droit)	9060	Station commutation essuyage
8321	Relais temporisateur siège chauffant (conducteur)	8460	Prise de casque arrière gauche	9065	Station console
8322	Relais temporisateur siège chauffant (passager)	8465	Prise de casque arrière droite	9070	Station remorque
8323	Relais temporisateur siège chauffant (arrière gauche)	8470	Alimentation radio police (avant)	9075	Station feu arrière gauche
8324	Relais temporisateur siège chauffant (arrière droit)	8471	Alimentation radio police 1 arrière	9080	Station volet arrière
8325	Siège chauffant arrière gauche	8472	Alimentation radio police 2 arrière	9085	Station feu arrière droit
8326	Siège chauffant arrière droit	8475	Combiné radiotéléphone		
8327	Nappe chauffante coussin siège conducteur	8480	Émetteur-récepteur radiotéléphone		
8328	Nappe chauffante dossier siège conducteur	8481	Haut-parleur radiotéléphone		
8329	Nappe chauffante coussin siège passager	8482	Micro-radiotéléphone		
8330	Nappe chauffante dossier siège passager	8483	Bruiteur oubli radiotéléphone		
8331	Boîtier régulation siège chauffant conducteur	8484	Antenne radio-téléphone		
8332	Boîtier régulation siège chauffant passager	8485	Clavier radio-téléphone		
8333	Sonde siège chauffant conducteur	8500	Calculateur navigation		
8334	Sonde siège chauffant passager	8501	Antenne GPS		
8401	Adaptateur d'indépendance	8502	Haut-parleur système de guidage embarqué		
8402	Câble d'antenne	8503	Clavier de commande		
8403	Filtre d'antenne	8504	Boîtier info trafic		
8404	Antenne	8505	Contacteur info trafic		
8405	Antenne électrique	8600	Boîtier alarme antivol		
8406	Ampli antenne électrique	8601	Contacteur à clé alarme antivol		
8407	Duplexeur	8602	Boîtier volumétrique (alarme antivol)		
8408	Amplificateur autoradio	8603	Commutateur alarme antivol		
8409	Ensemble antenne lunette chauffante	8604	Capteur volumétrique		
8410	Autoradio	8605	Sirène alarme antivol		
		8606	Led alarme antivol		
		8607	Émetteur ultrason		
		8608	Récepteur ultrason		
		8609	Émetteur ultrason + led alarme antivol		
		8610	Contacteur coffre alarme antivol		
		8611	Contacteur capot moteur alarme antivol		
		8612	Contacteur porte battante arrière droite alarme antivol		

LISTE DES FAISCEAUX

01 CBP	Câble positif batterie
02 CBN	Câble négatif batterie
03 CB/AV	Câble liaison batteries avant
04 CB/CE	Câble liaison batteries à coffret électronique
05 CE/MOT	Câble liaison coffret électronique à moteur
06 CB/AV/AR	Câble liaison batteries avant à arrière
07 FMS	Fil de masse
10 PR	Faisceau principal
11 FD	Faisceaux feux diurnes
12 US FR	Faisceau usure plaquettes de frein
13 AVERT/S	Faisceau avertisseur sonore
14 RG/V	Faisceau régulation de vitesse
15 F/AV	Faisceau face avant
16 GMV	Faisceau groupe motoventilateur
17 BR/AV	Faisceau antibrouillard avant
17 BR/AV/C	Faisceau complémentaire brouillard avant
18 BVA	Faisceau boîte de vitesses automatique
19 BT/EL	Faisceau boîtier électronique
19 BT/EL/C	Faisceau boîtier électronique complémentaire
20 MOT	Faisceau moteur
21 PTC	Faisceau prolongateur chauffant
22 MOT/C	Faisceau moteur complémentaire

23 BR/HY	Faisceau bruiteur hydraulique	53 SLG	Faisceau coussin gonflable gauche	68 TO	Faisceau toit ouvrant
24 BR/SV	Faisceau bruiteur survitesse	54 CEINT	Faisceau ceintures pyrotechniques	71 AR	Faisceau arrière
25 PCH	Faisceau préchauffage	54 CEINT/G	Faisceau ceintures pyrotechniques gauche	71G AR/G	Faisceau arrière gauche
26 GI	Faisceau gicleur chauffant	54 CEINT/D	Faisceau ceintures pyrotechniques droit	71D AR/D	Faisceau arrière droit
27 EV/AV	Faisceau essuie-vitre avant	55 SGC	Faisceau siège conducteur	72 F/STP	Faisceau feu stop
28 CAPT/PL	Faisceau capteur de pluie	56 SGP	Faisceau siège passager	73 HP/AR	Faisceau haut-parleur arrière
30 ABR	Faisceau antiblocage de roues	57 SG/AR	Faisceau siège arrière	73 ACD	Faisceau autoradio chargeur CD
32 SUSP	Faisceau suspension	57 SG/AR/G	Faisceau siège arrière gauche	73G HP/AR/G	Faisceau haut-parleur arrière gauche
36 ALA/A	Faisceau alarme antivol	57 SG/AR/D	Faisceau siège arrière droit	73D HP/AR/D	Faisceau haut-parleur arrière droit
39 DA	Faisceau direction assistée	58 NSC	Faisceau nappe chauffante siège conducteur	74 EV/VL	Faisceau essuie-vitre volet
43 A/E	Faisceau auto-école	58 NSP	Faisceau nappe chauffante siège passager	76 VL	Faisceau volet
44 CSL	Faisceau console	59 CLC	Faisceau climatiseur complémentaire	76 G VL/G	Faisceau volet gauche
45 CAPT/VOL	Faisceau capteur volumétrique	59 CLM	Faisceau climatiseur	76D VL/D	Faisceau volet droit
46 HAB	Faisceau habitacle	60 P/C	Faisceau porte avant conducteur	79 COF	Faisceau coffre
47 ECL V/P	Faisceau éclairateur vide-poches	61 PARGB	Faisceau porte arrière gauche battante	80 AR/SP	Faisceau arrière sous plancher
48 PLAF/C	Faisceau plafonnier complémentaire	62 PR/G	Faisceau porte arrière gauche	81 TAC	Faisceau trappe de charge
49P/B/C	Faisceau planche de bord complémentaire	63 PARDB	Faisceau porte arrière droite battante	84 CAP EL	Faisceau capote électrique
50 P/B	Faisceau planche de bord	65 P/P	Faisceau porte avant passager	85 ECL	Faisceau éclairateur de plaque police
51 J	Faisceau jauge	67 PR/D	Faisceau porte arrière droite	86 BR/CAP	Faisceau bruiteur capote électrique
52 PLAF	Faisceau plafonnier			90 CHR/MT	Faisceau chronotachygraphe moteur
53 SAC	Faisceau coussin gonflable			91 CHR/PB	Faisceau chronotachygraphe planche de bord
53 SCA	Faisceau coussin gonflable complémentaire			95 GPC	Faisceau GPL complémentaire
53 SLD	Faisceau coussin gonflable droit			95 GPL	Faisceau GPL

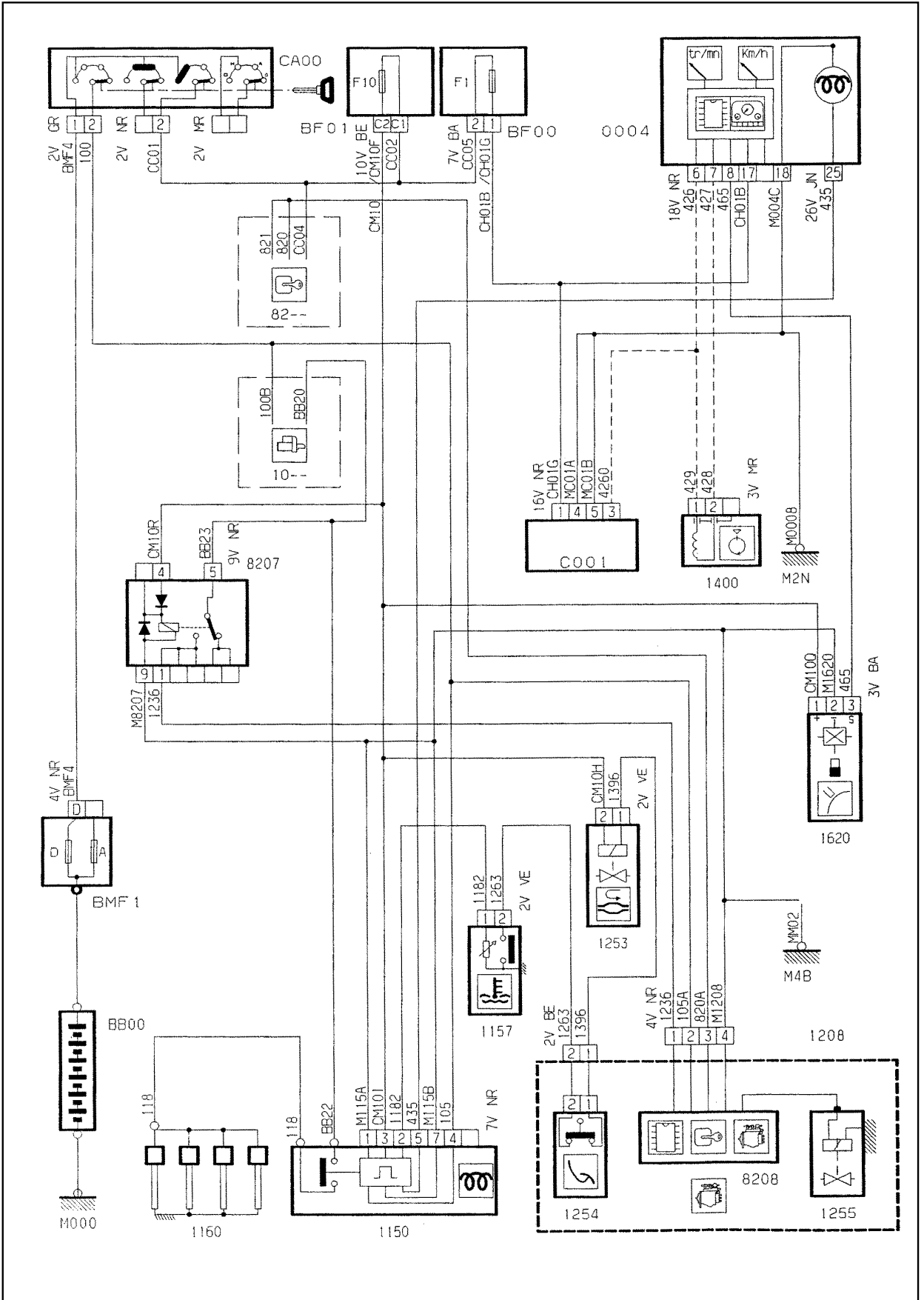
PRÉCHAUFFAGE - ALLUMAGE MOTEUR TUD5 / L3

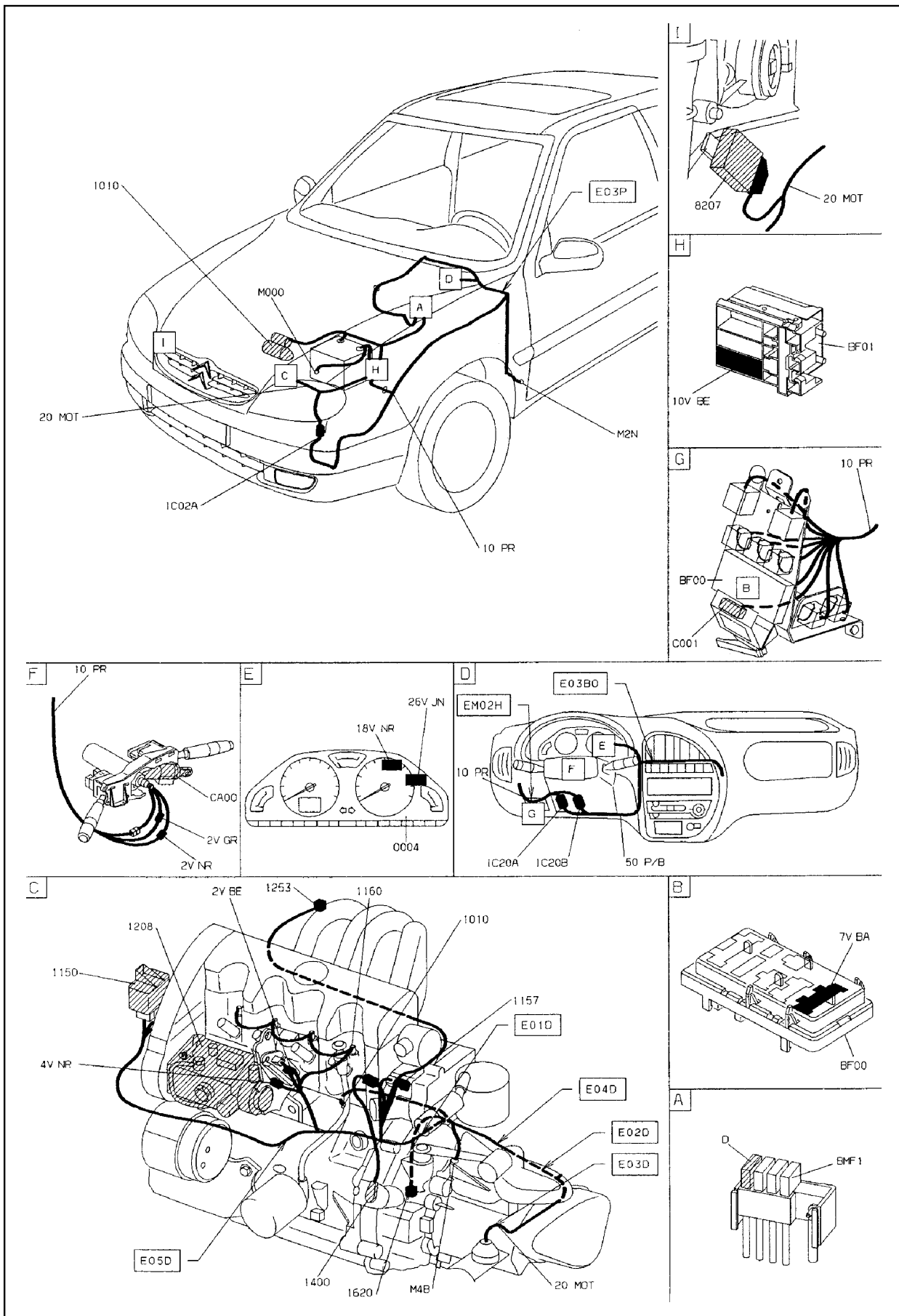
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

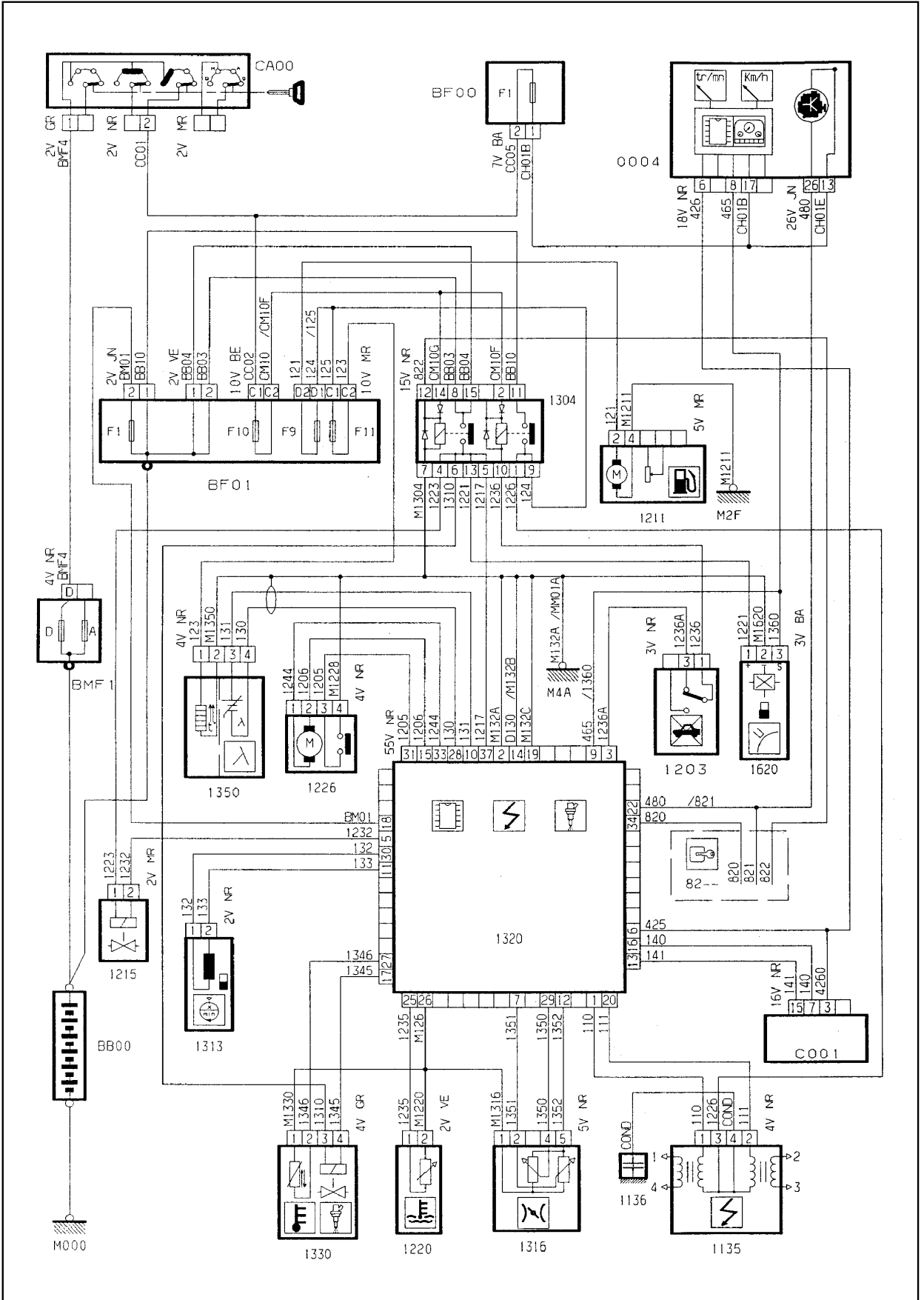
INJECTION - ALLUMAGE BOSCH MA 3.1 MOTEUR TU9M

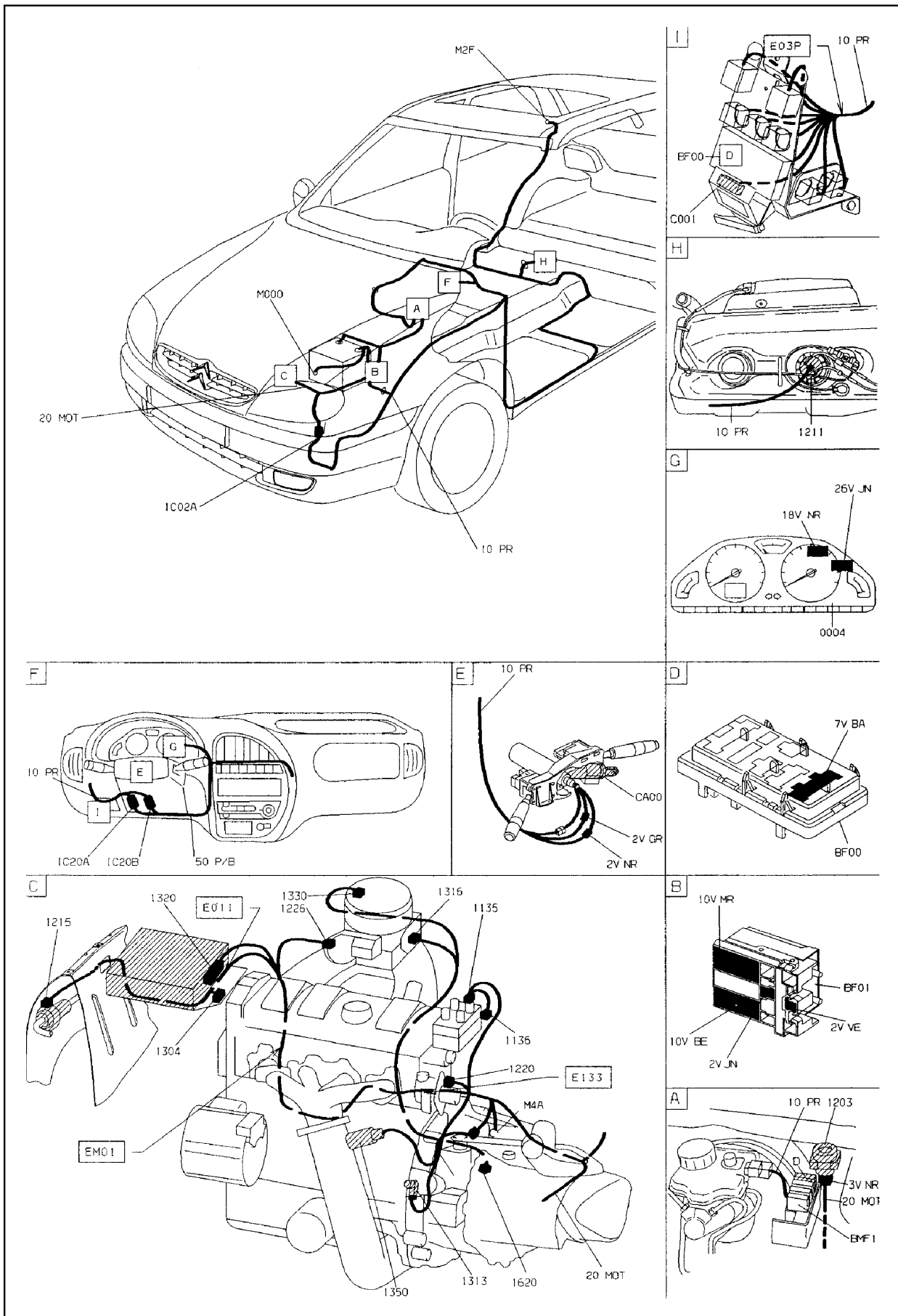
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



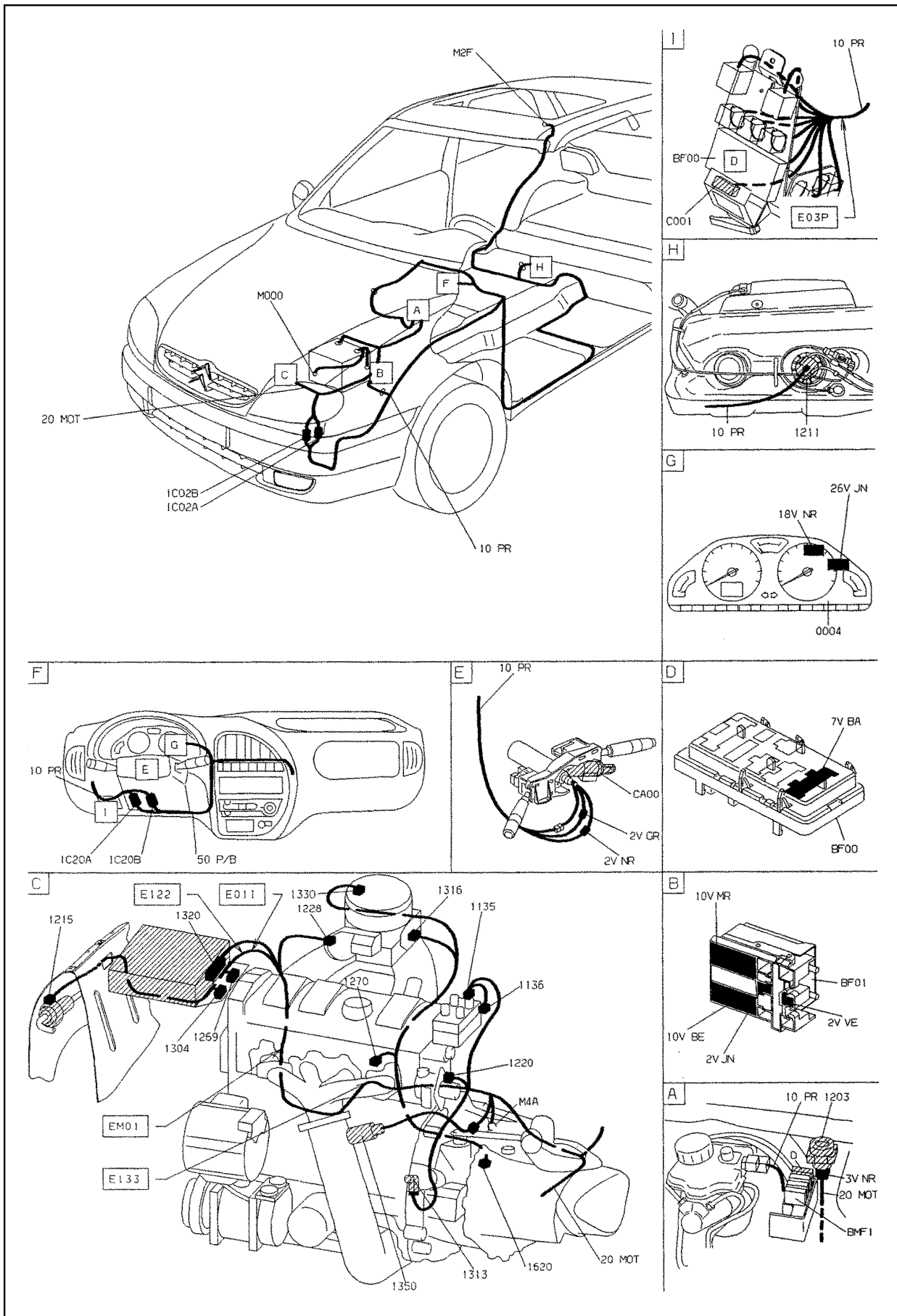


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

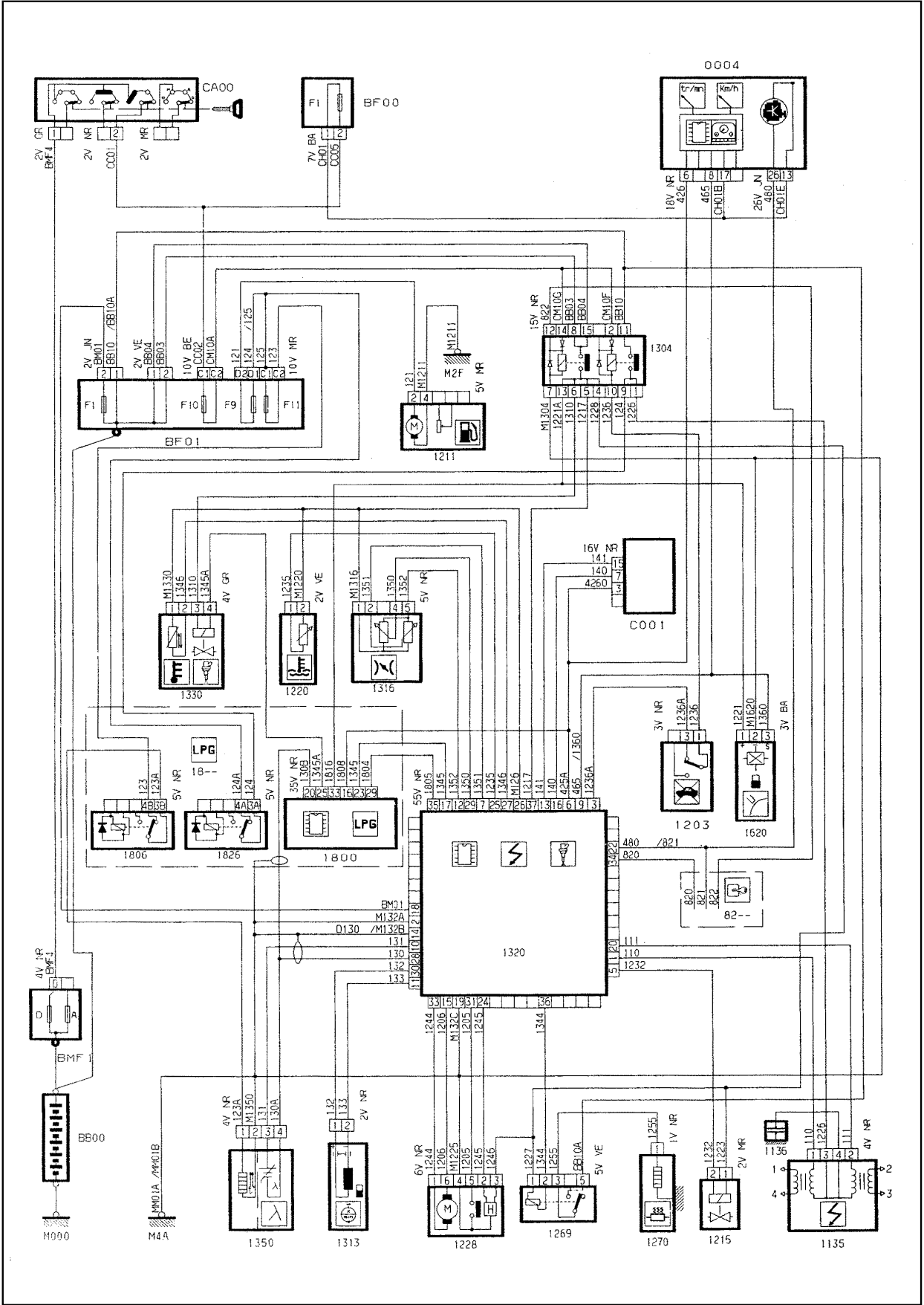
INJECTION - ALLUMAGE BOSCH MA 3.1 MOTEUR TU1M (GPL)

GÉNÉRALITÉS

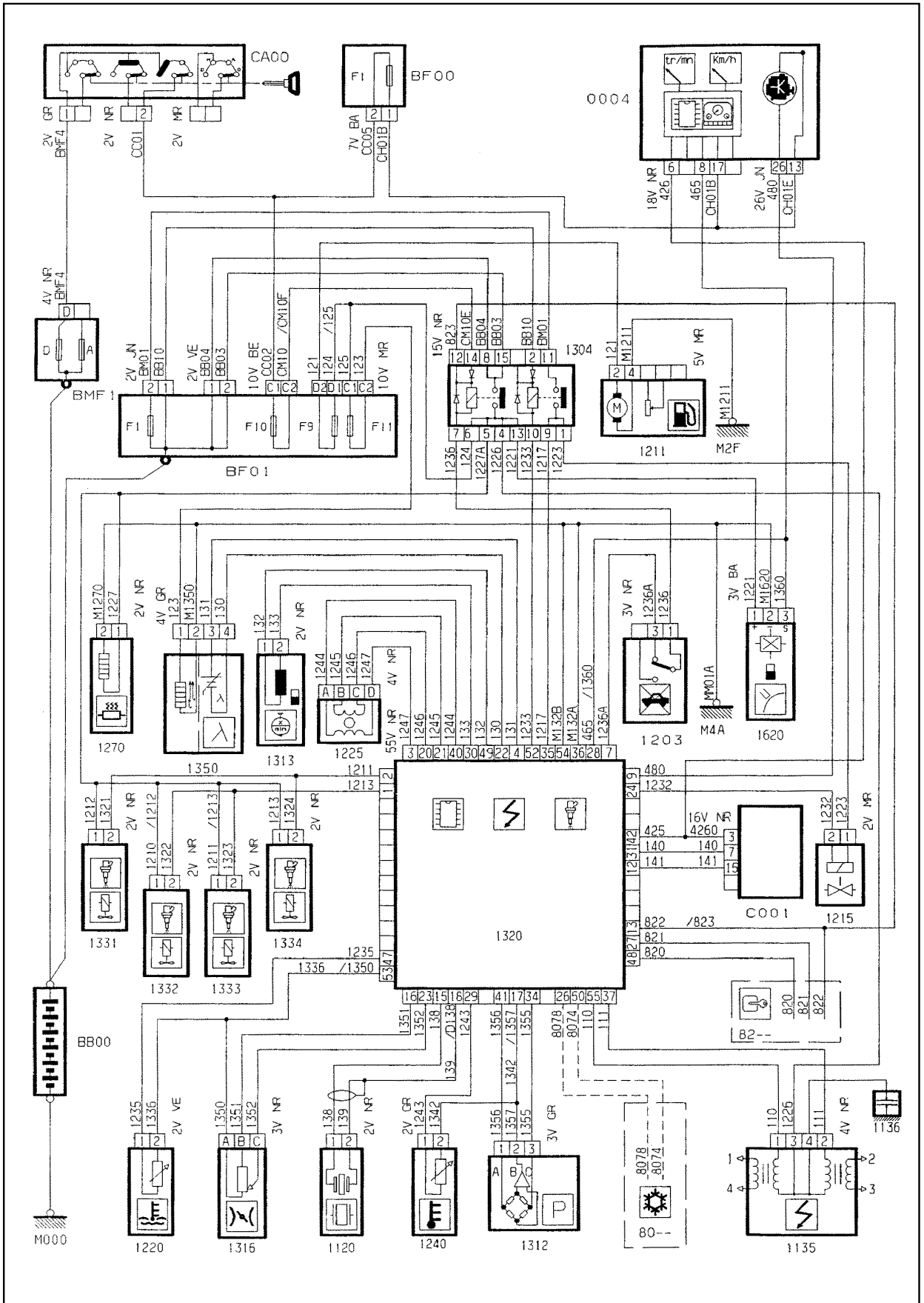
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



INJECTION - ALLUMAGE MM 1AP81 MOTEUR TU3JP



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

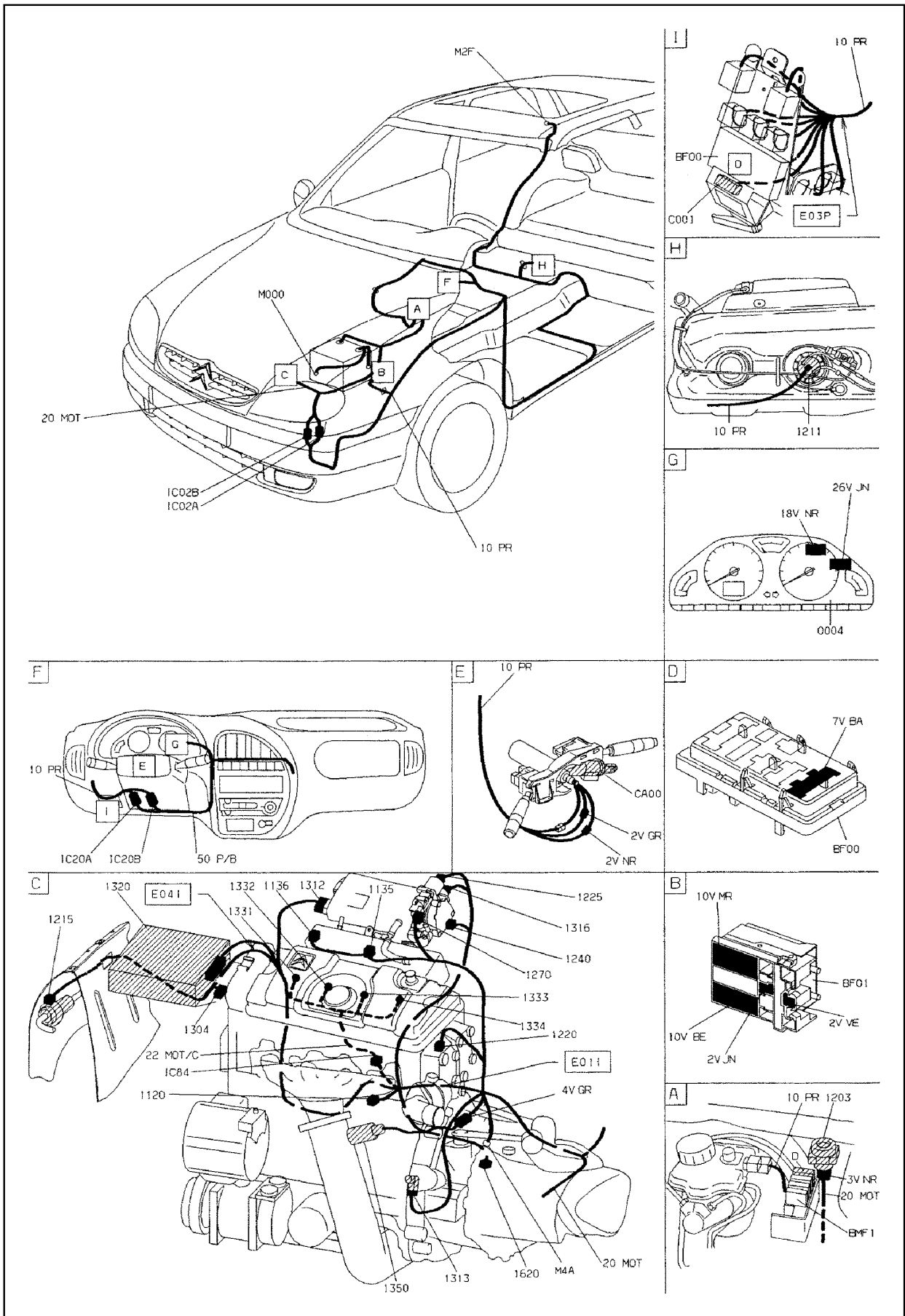
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

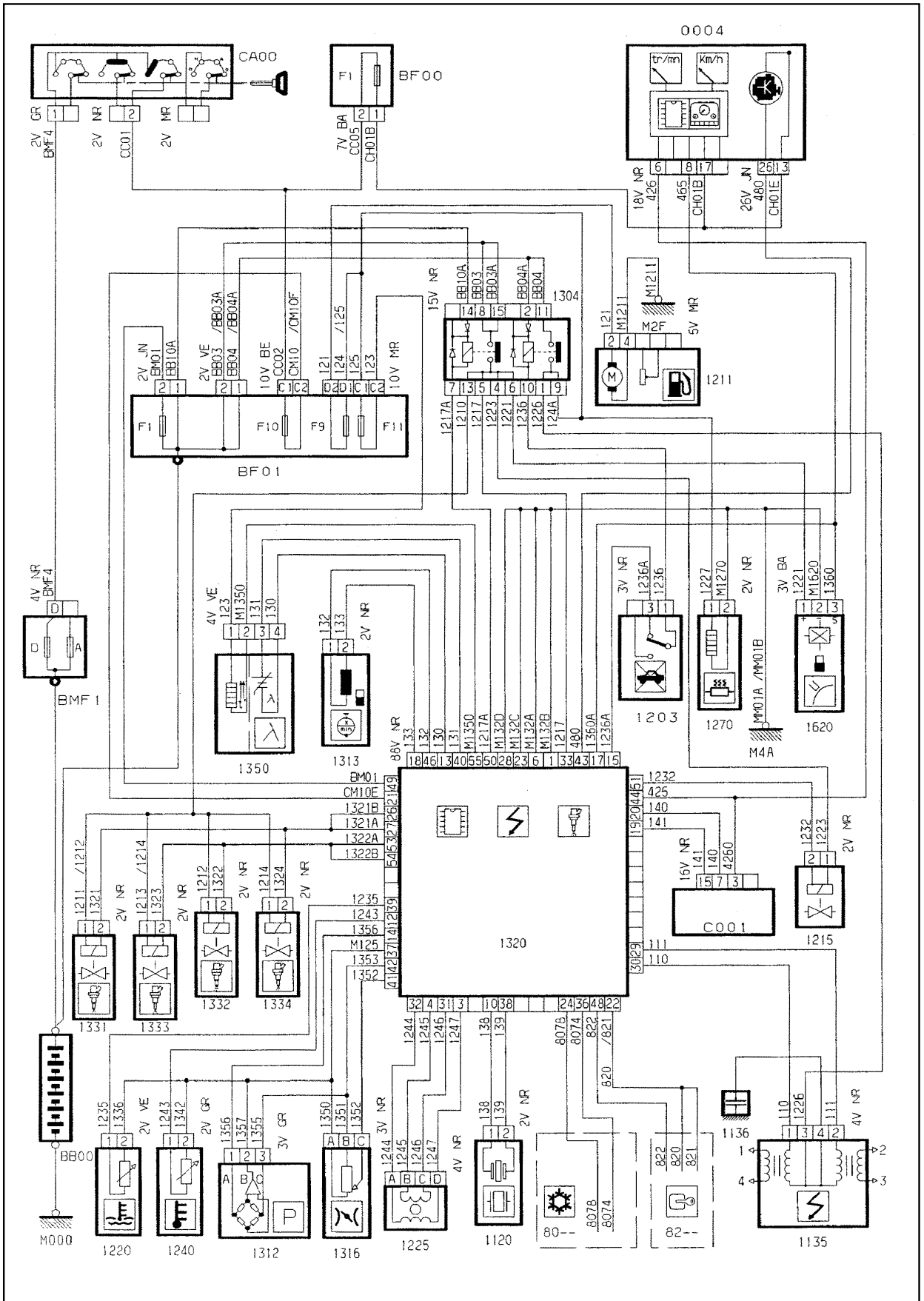
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



INJECTION - ALLUMAGE MOTEUR TU5JP



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

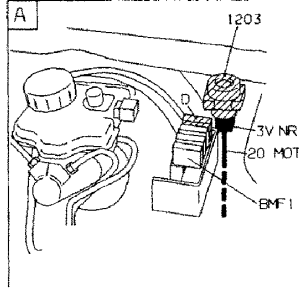
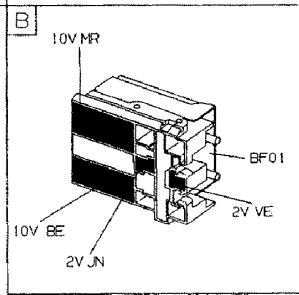
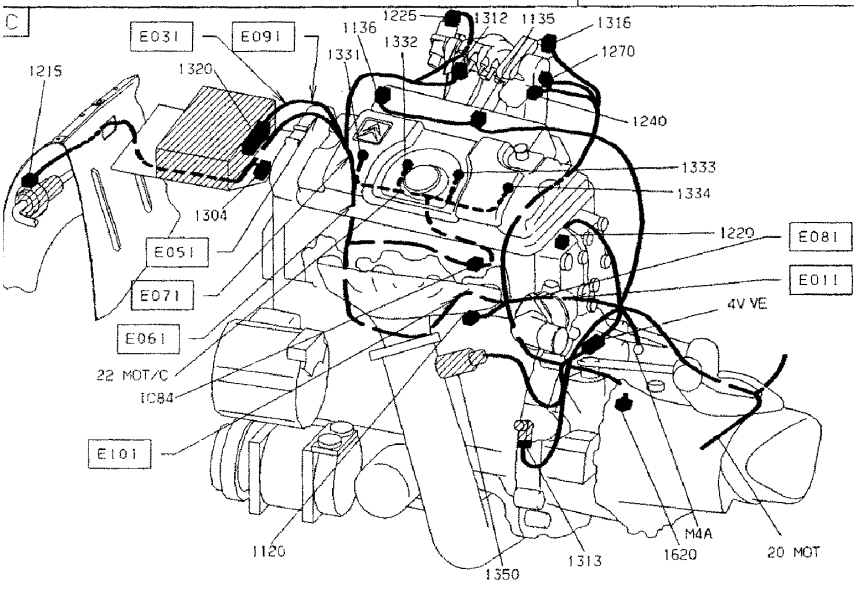
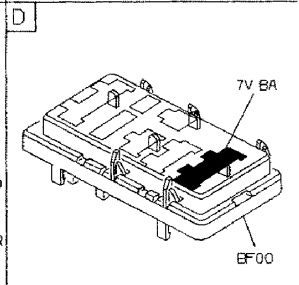
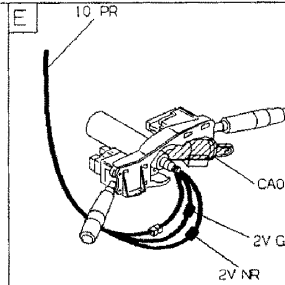
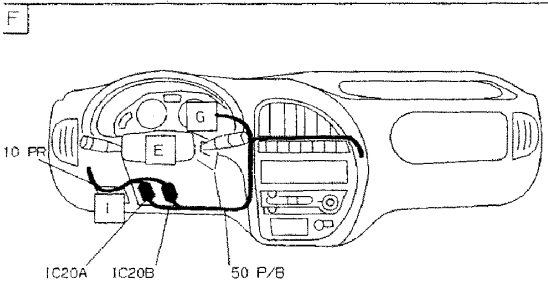
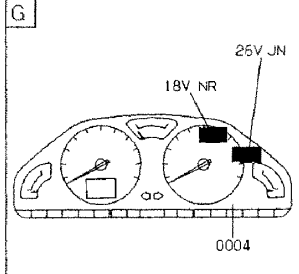
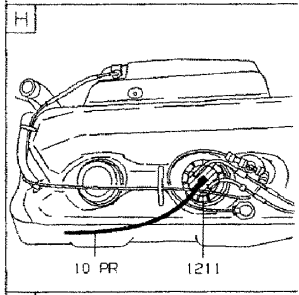
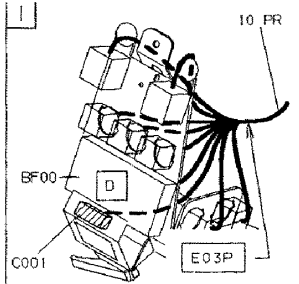
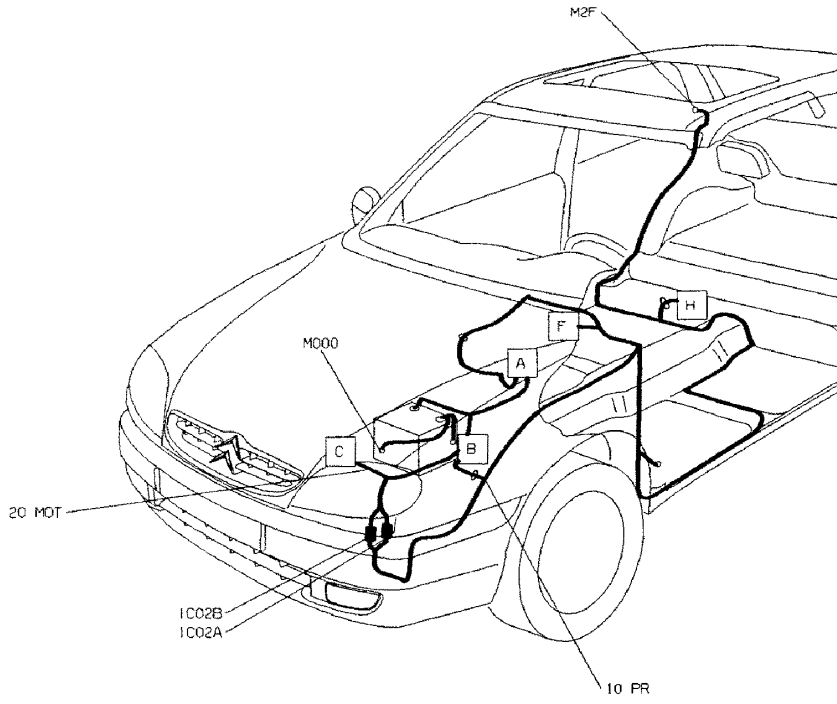
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

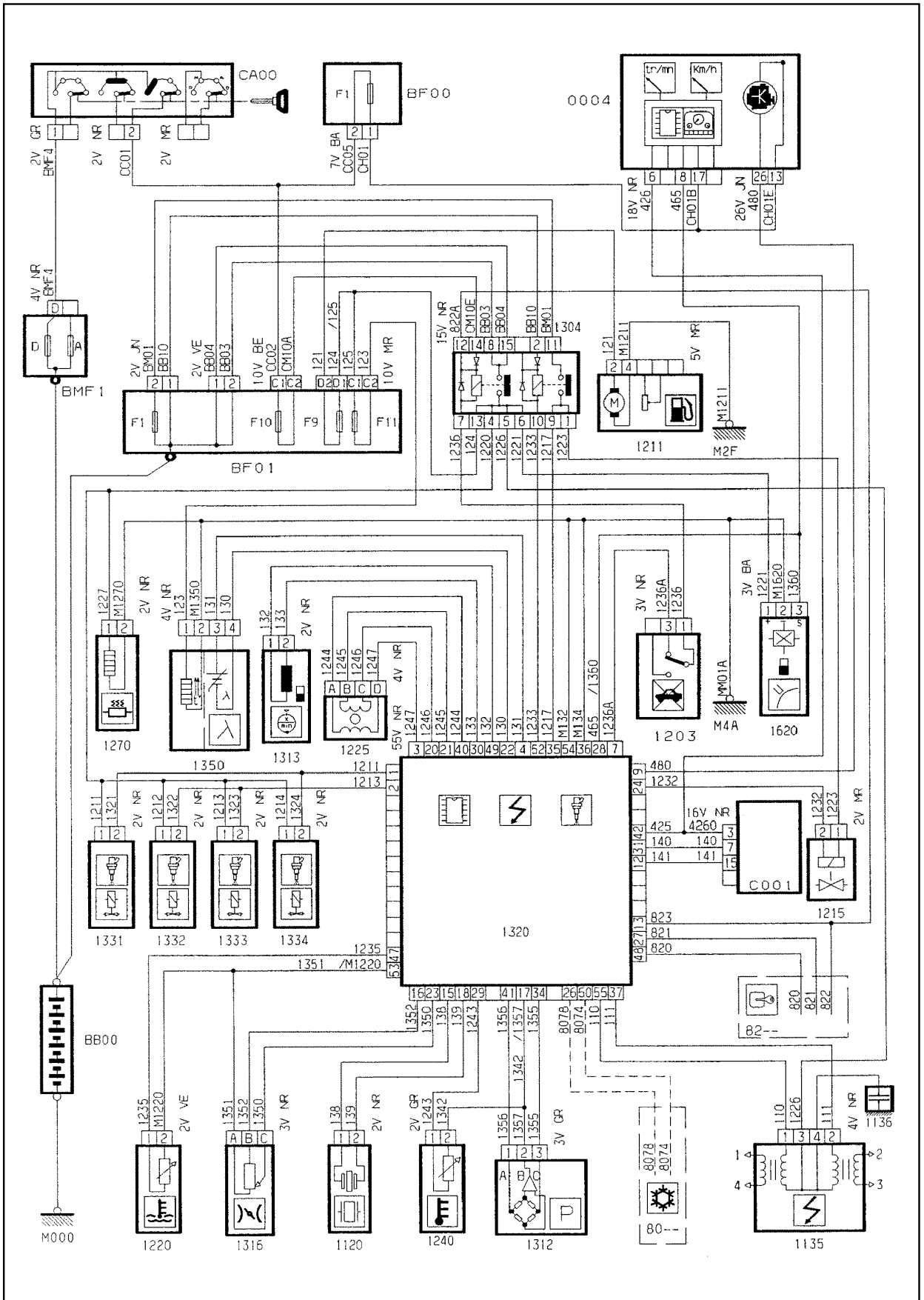
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



INJECTION - ALLUMAGE MM 1AP41 MOTEUR TU5JP4



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

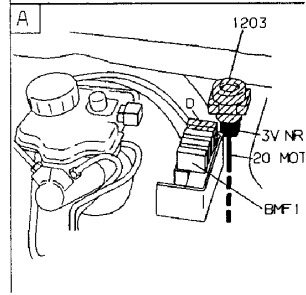
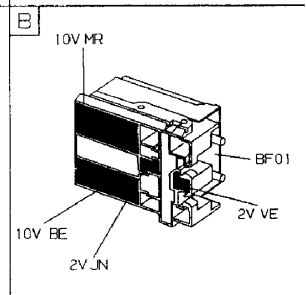
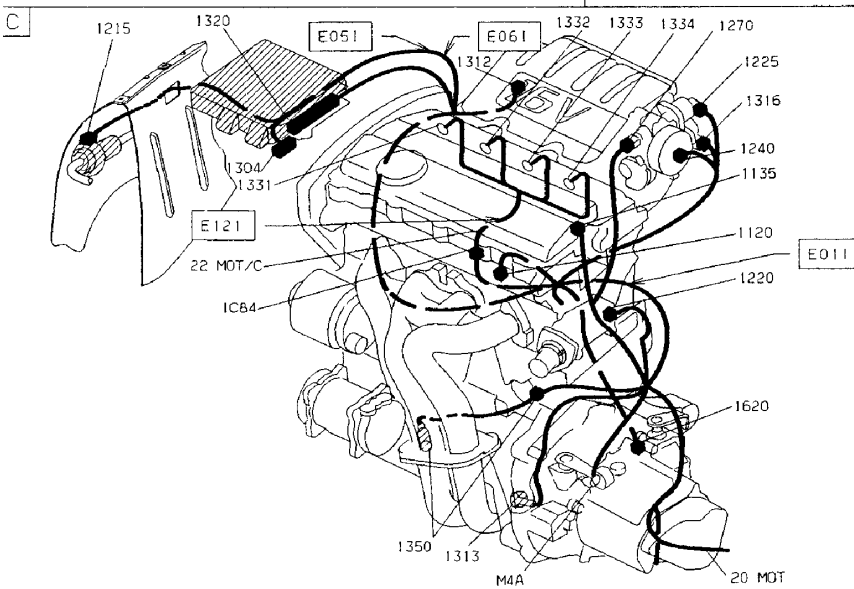
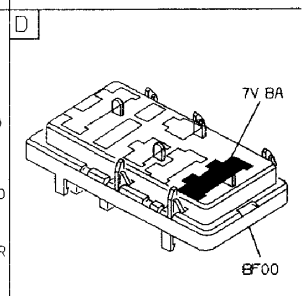
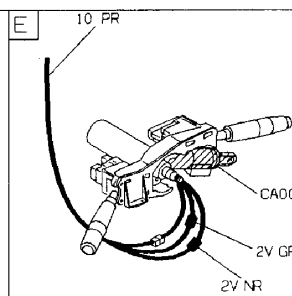
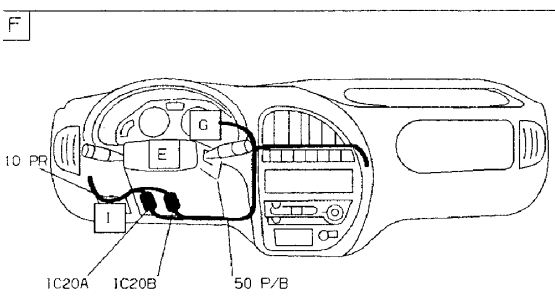
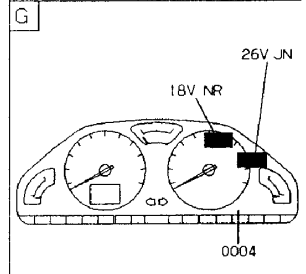
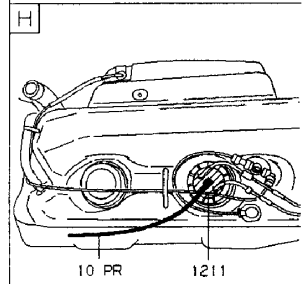
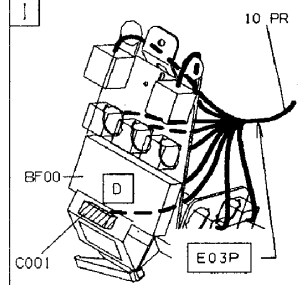
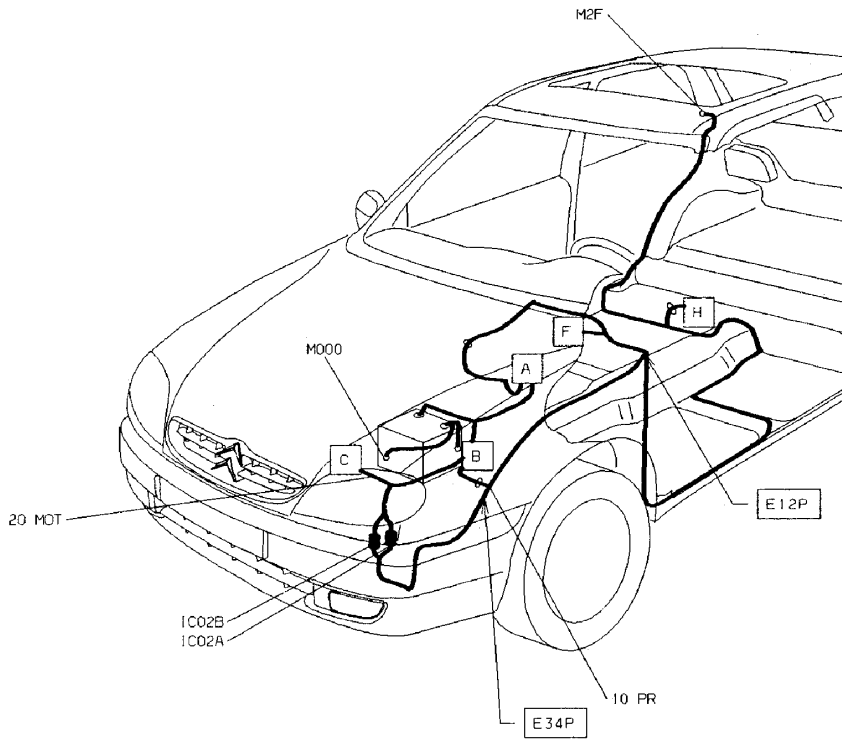
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

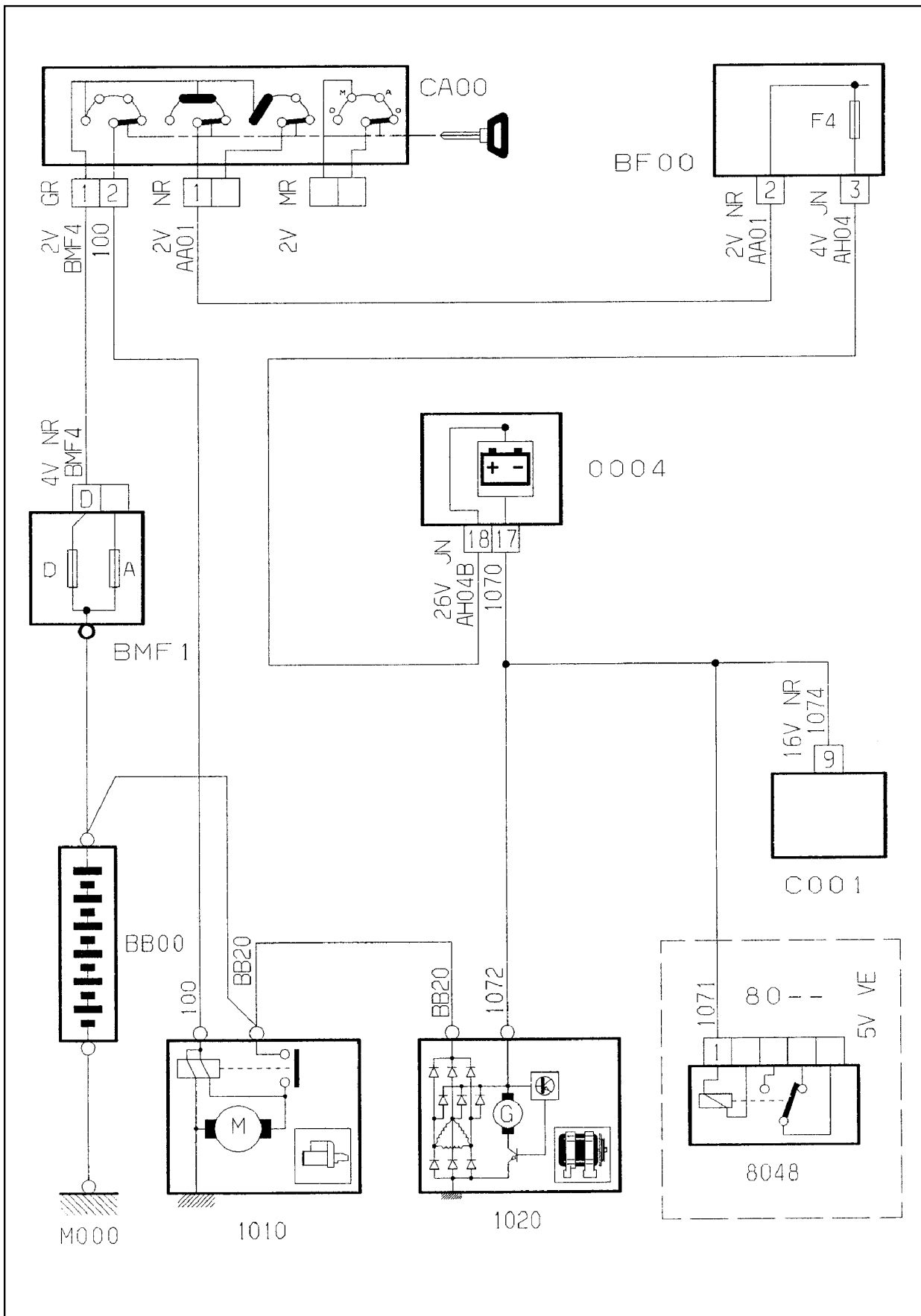
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



DÉMARRAGE - GÉNÉRATION DE COURANT (moteurs essence sauf TU3JP)

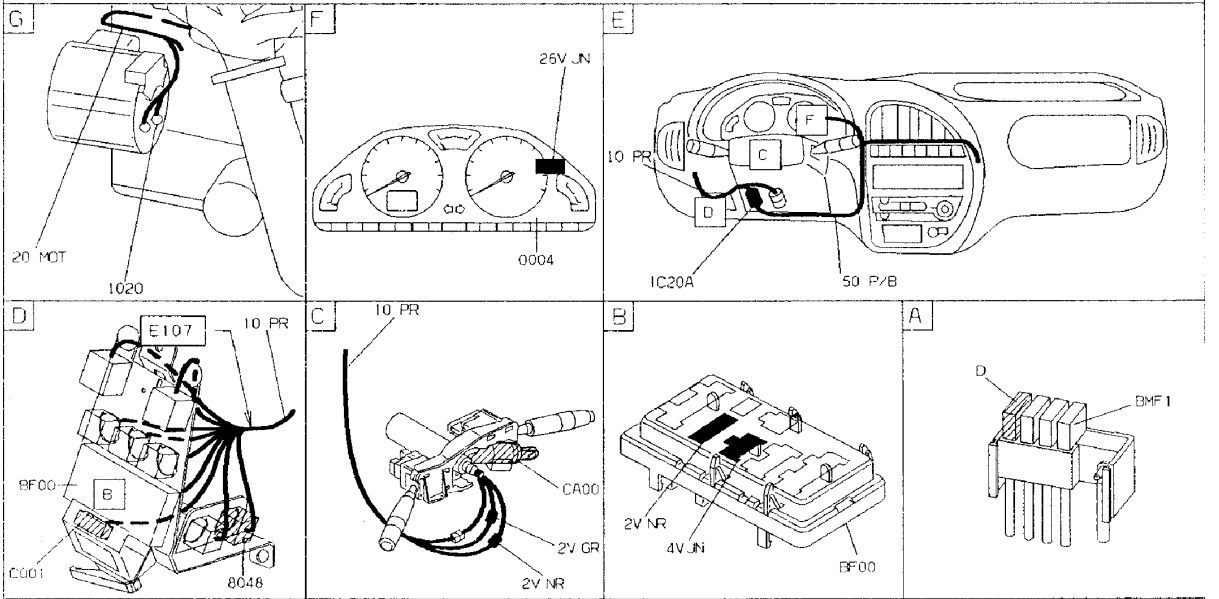
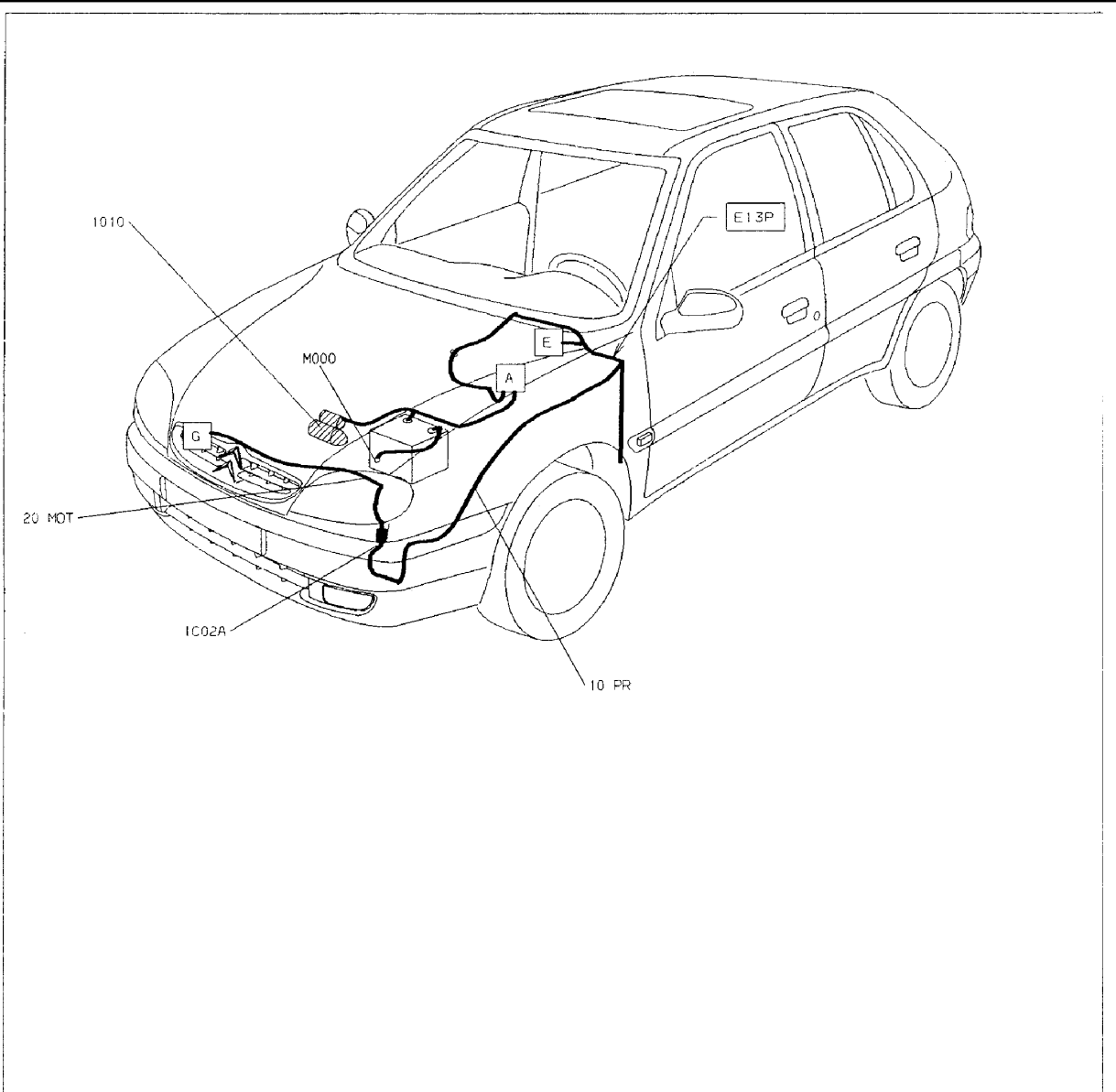


GÉNÉRALITÉS

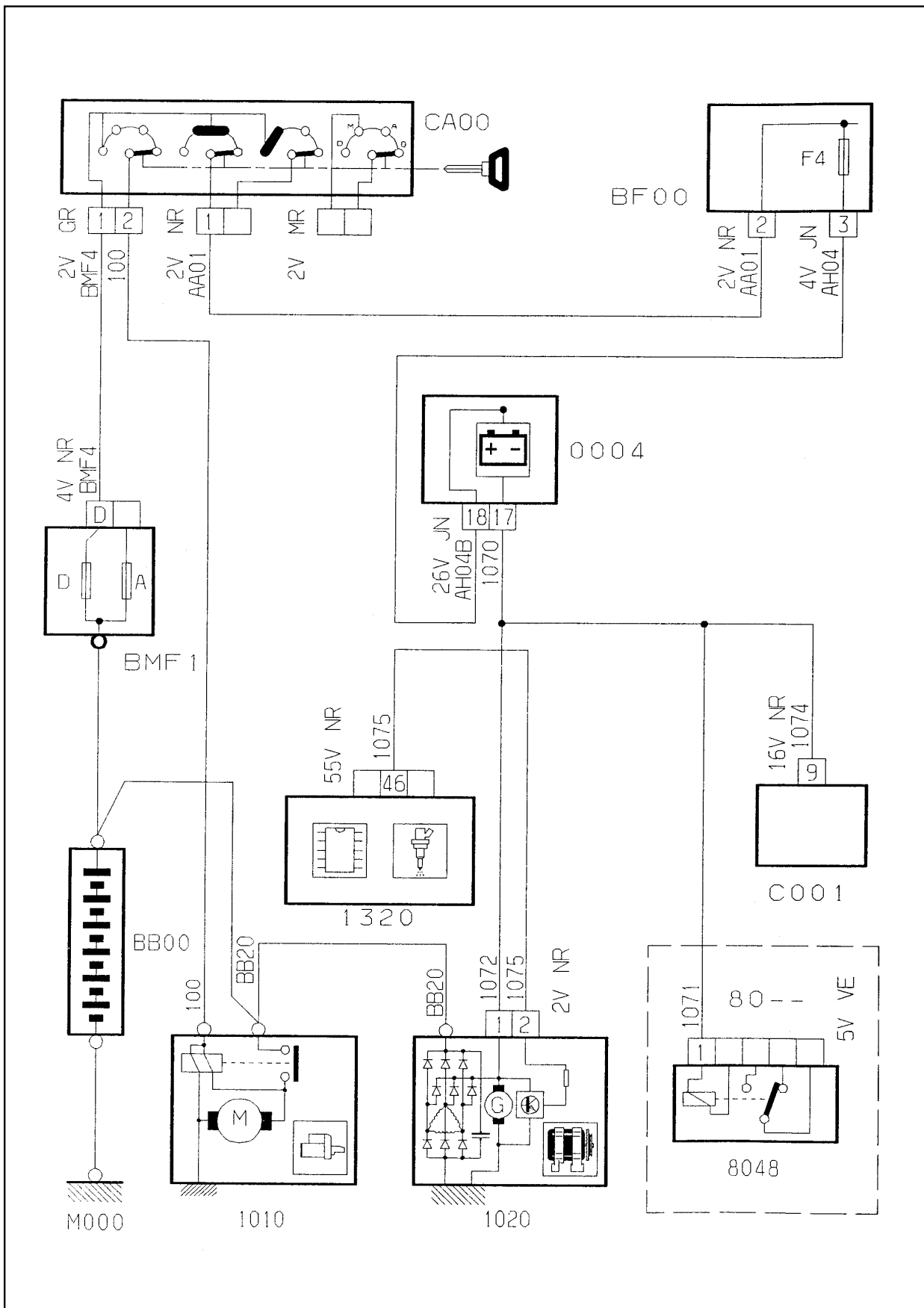
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



DÉMARRAGE - GÉNÉRATION DE COURANT (TU3JP)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

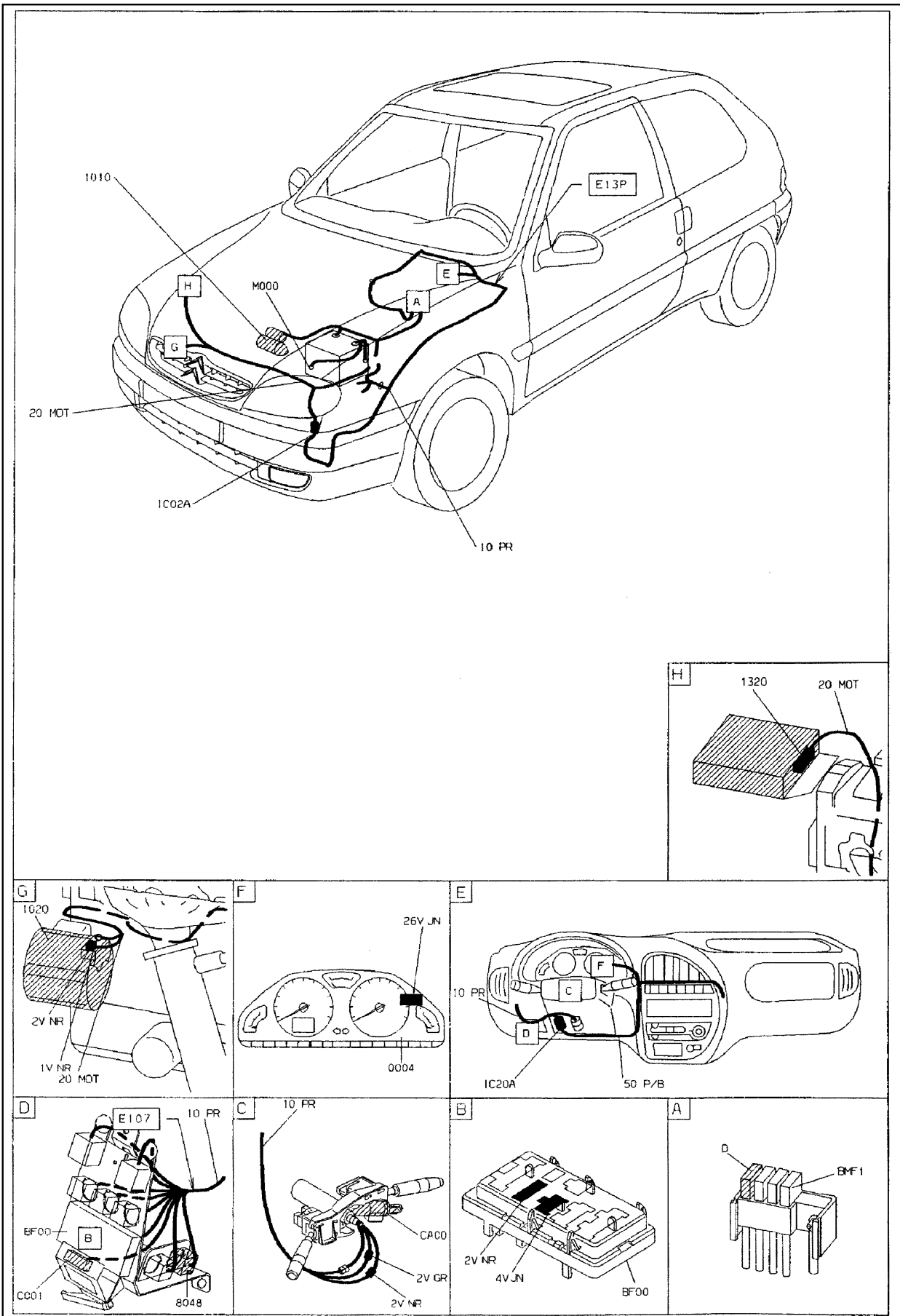
CARROSSERIE

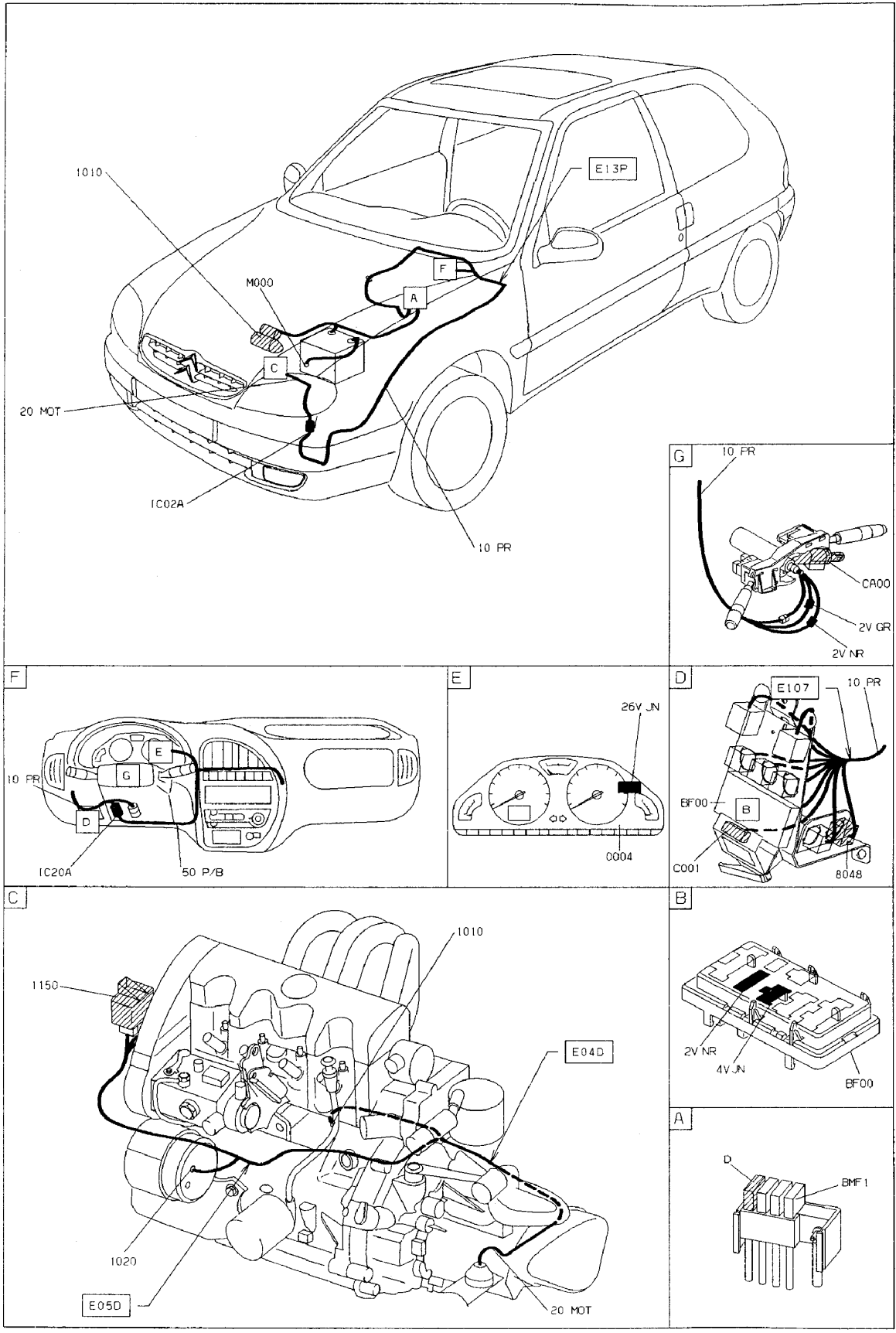
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

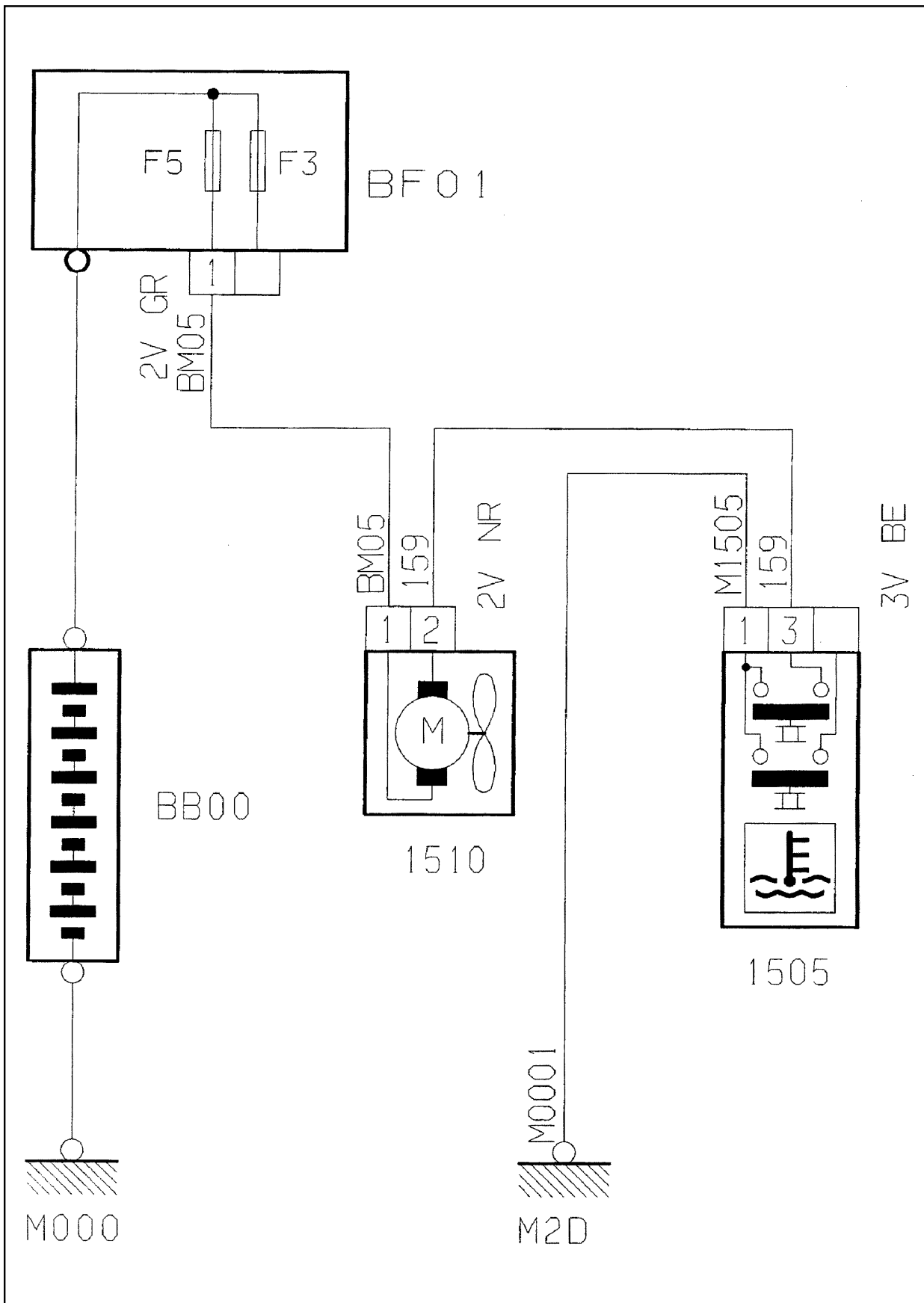
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





REFROIDISSEMENT MOTEUR (monovitesse)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

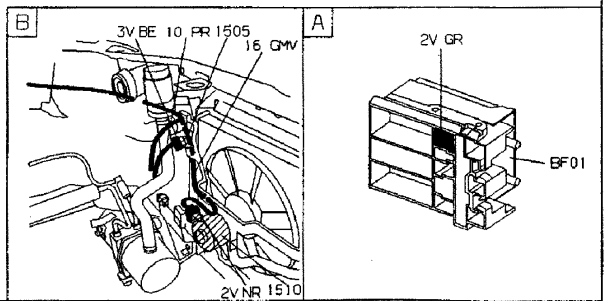
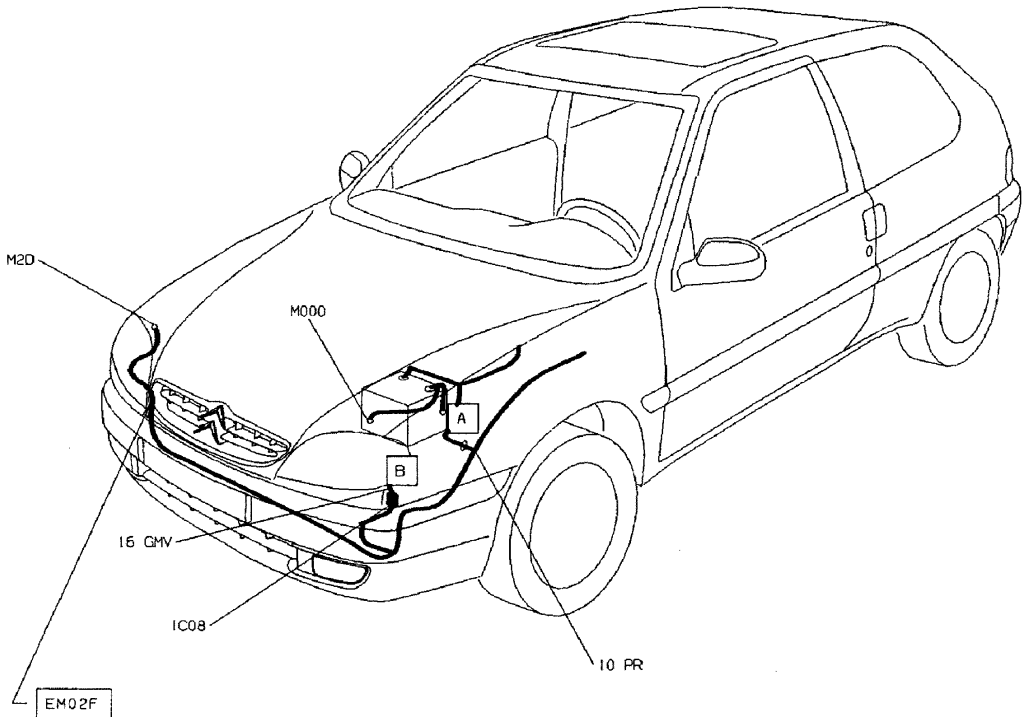
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

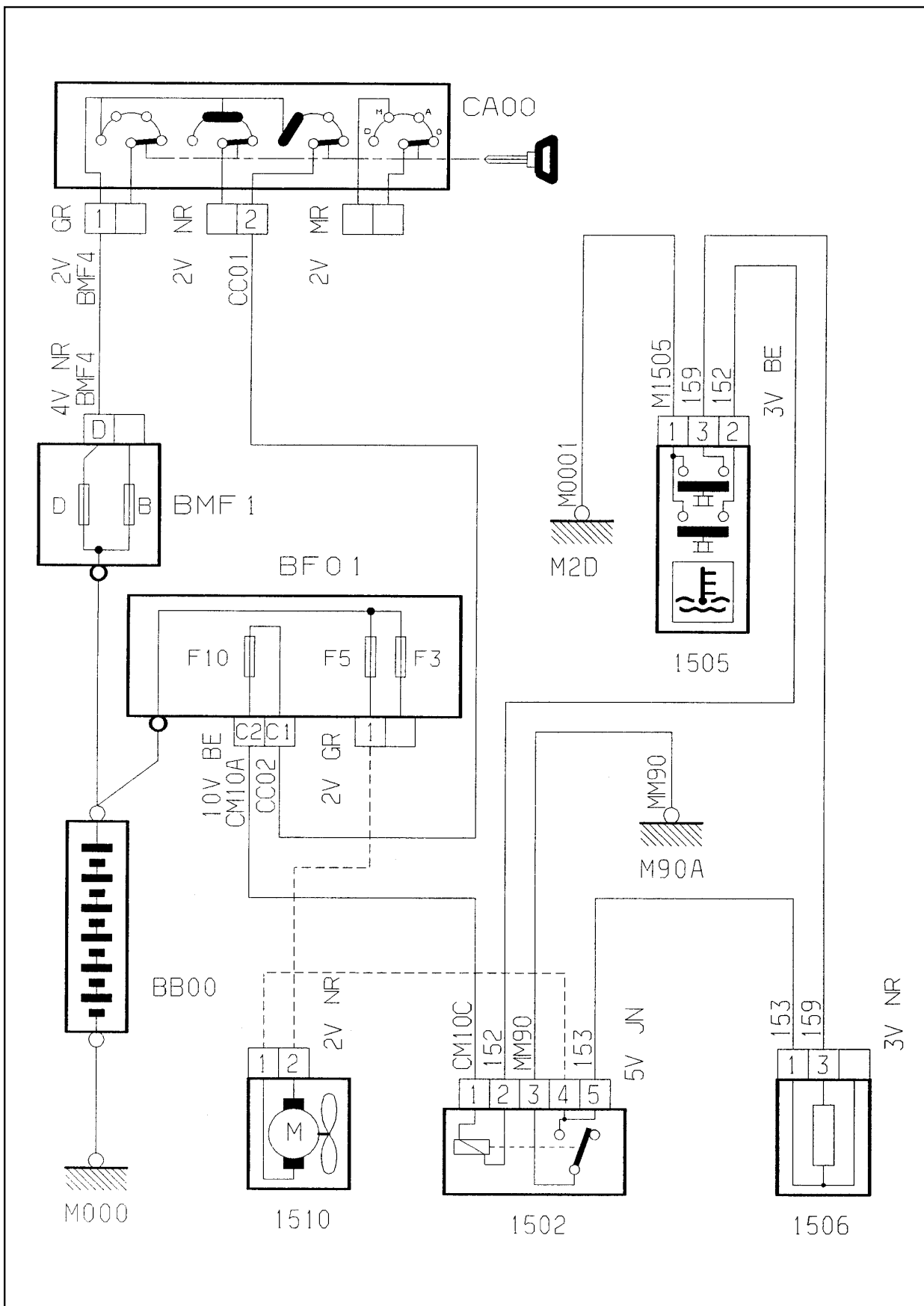
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



REFROIDISSEMENT MOTEUR (bivites)

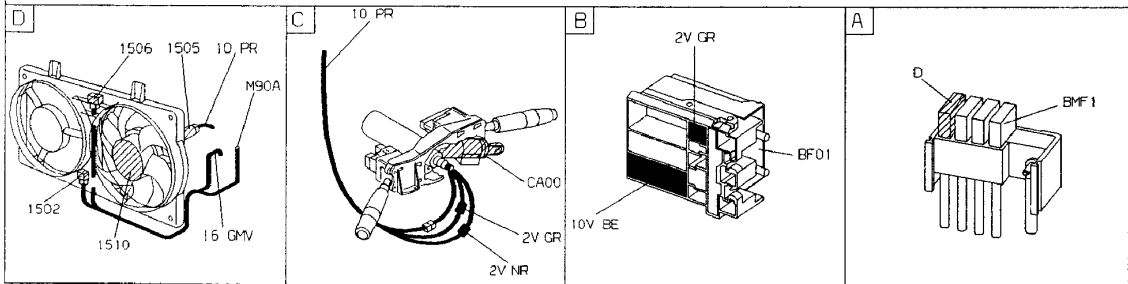
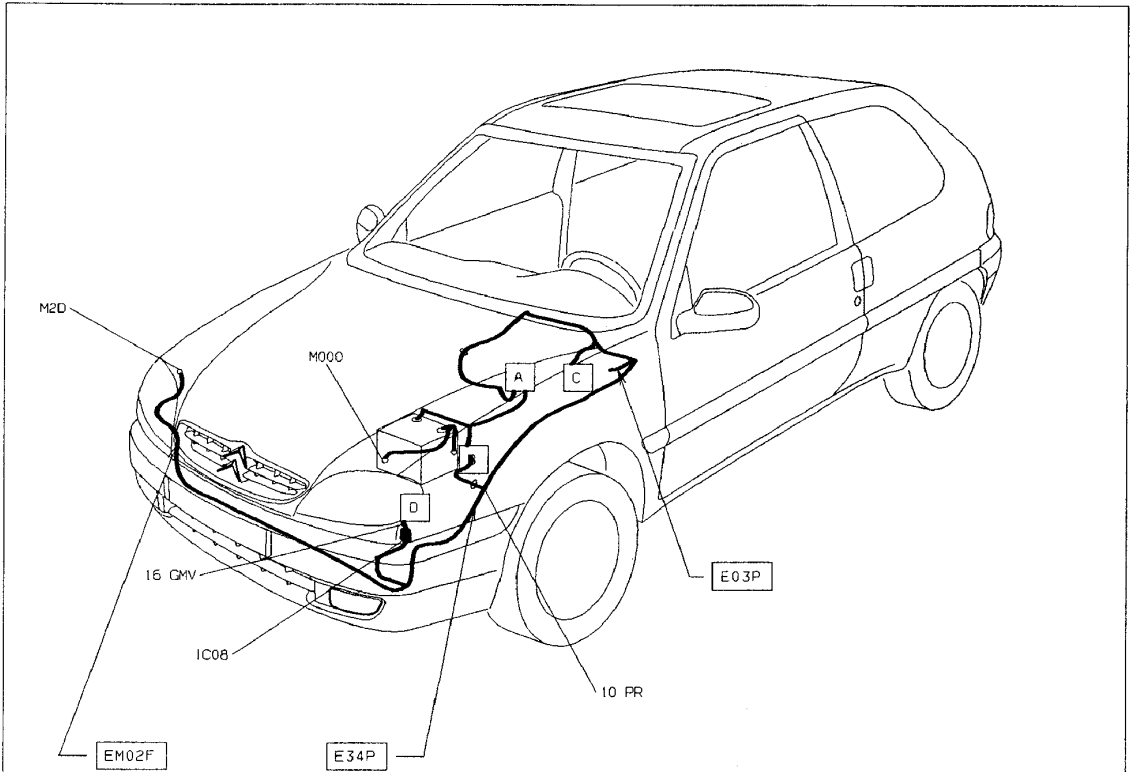


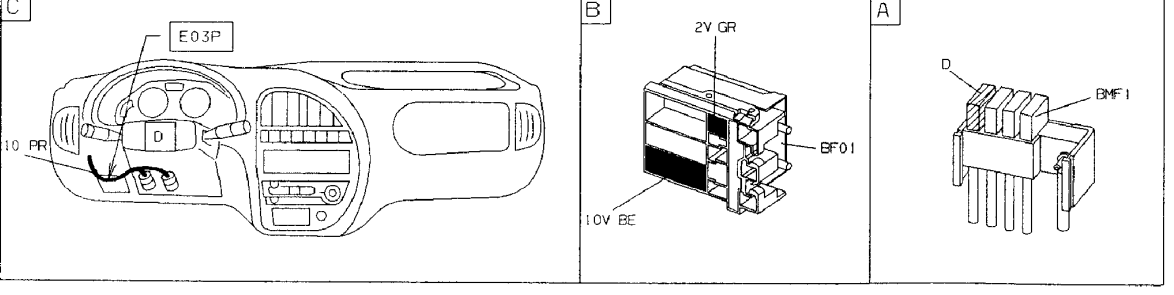
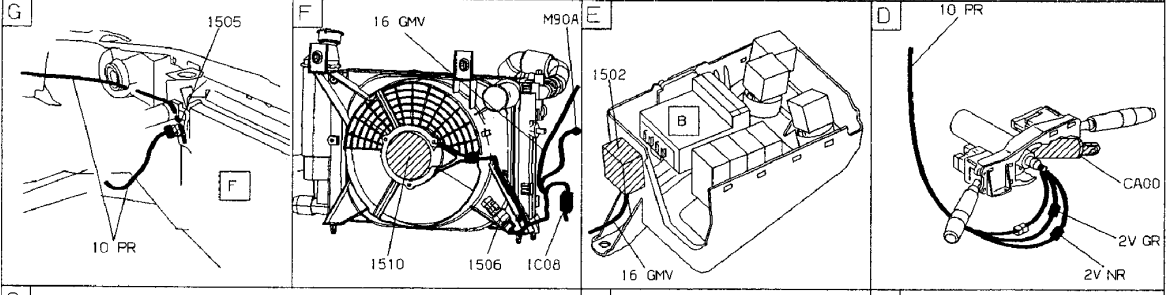
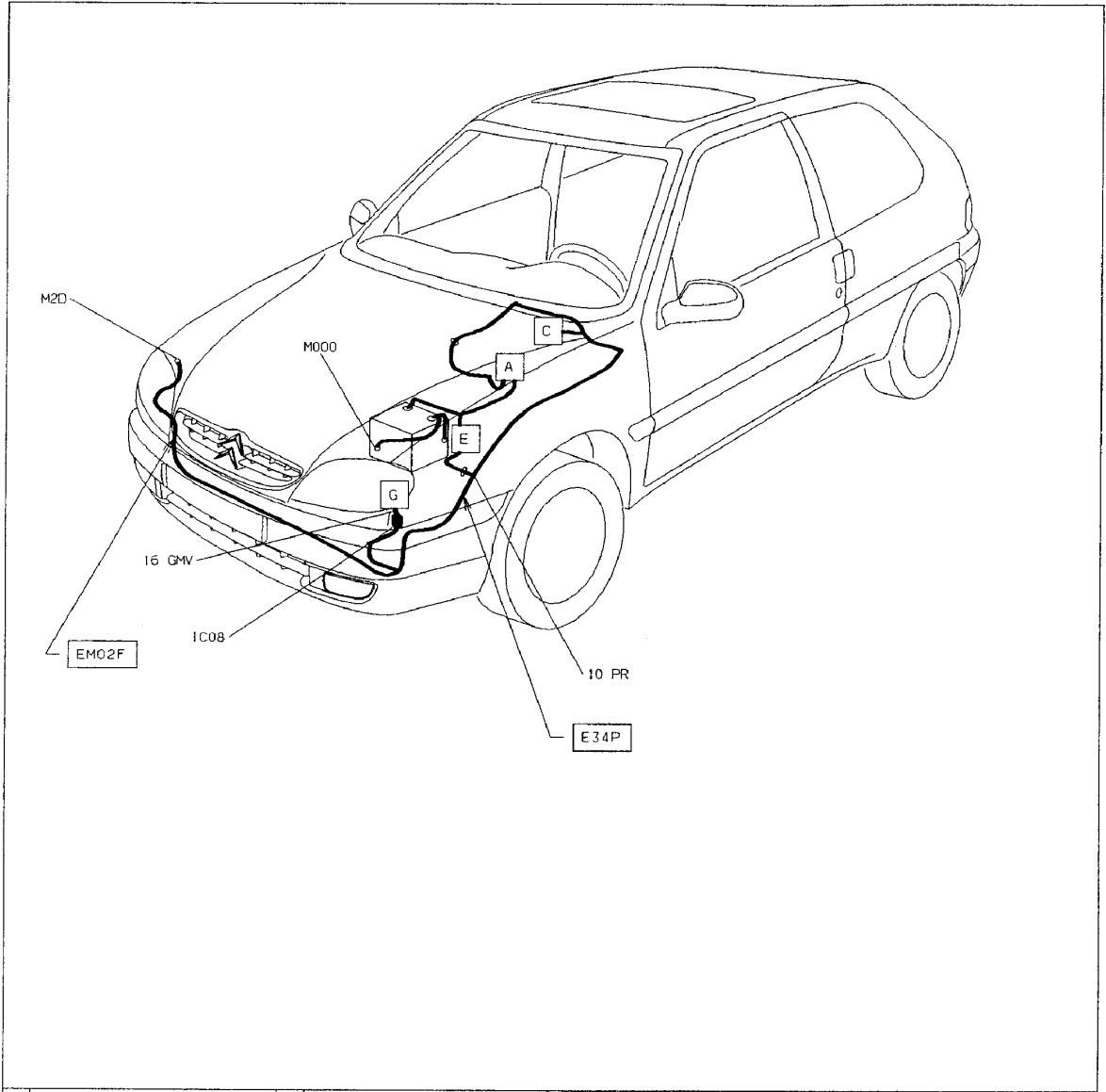
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

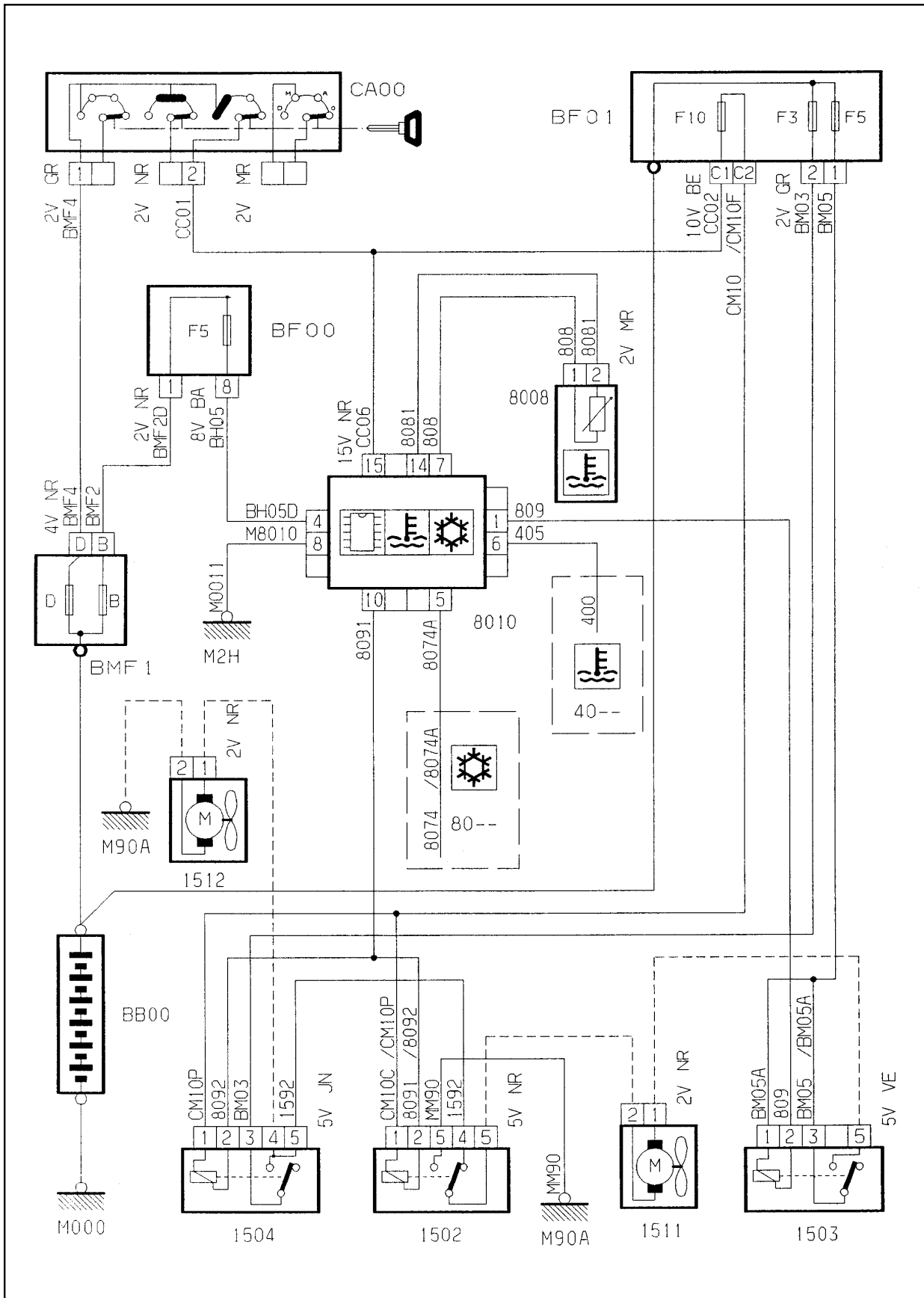
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE





REFROIDISSEMENT MOTEUR (avec réfrigération)

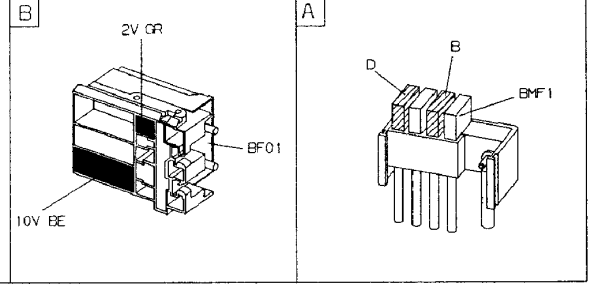
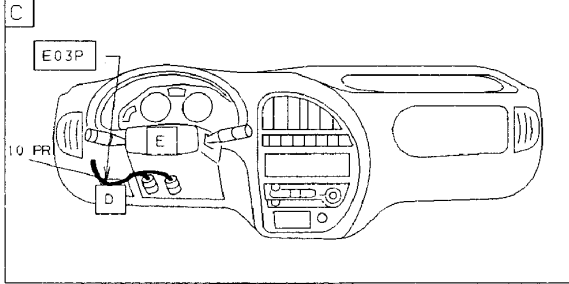
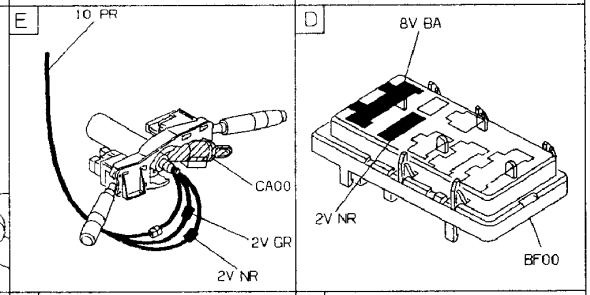
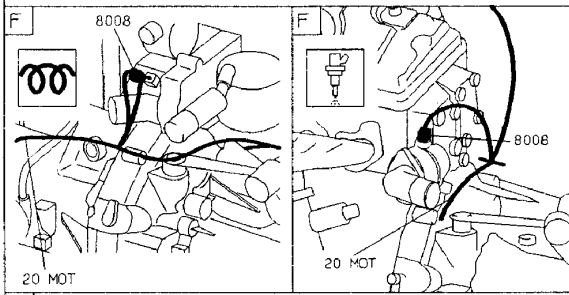
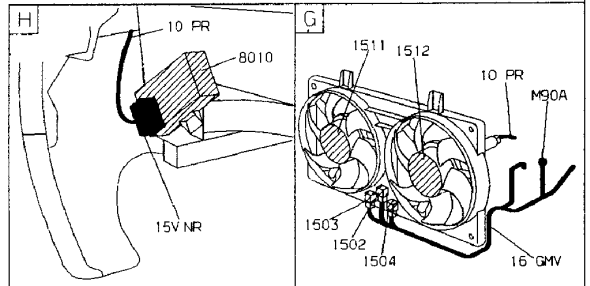
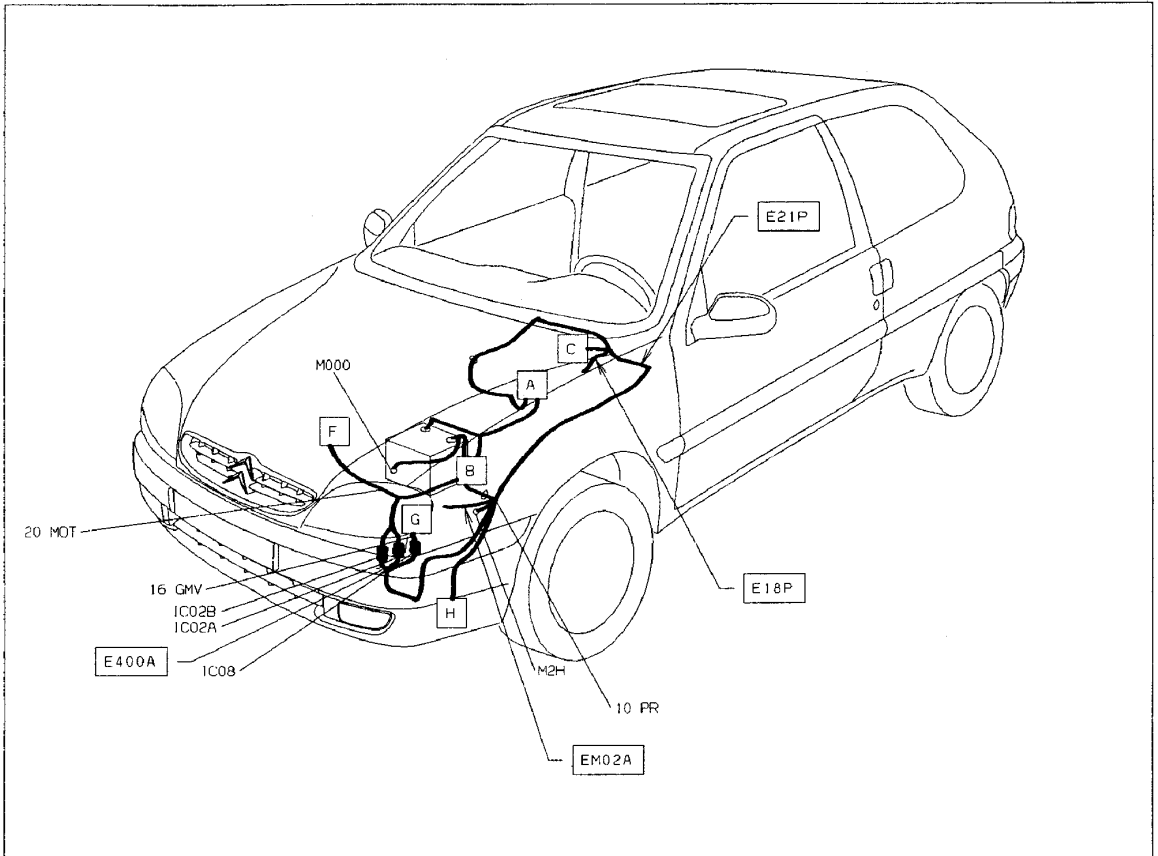


GÉNÉRALITÉS

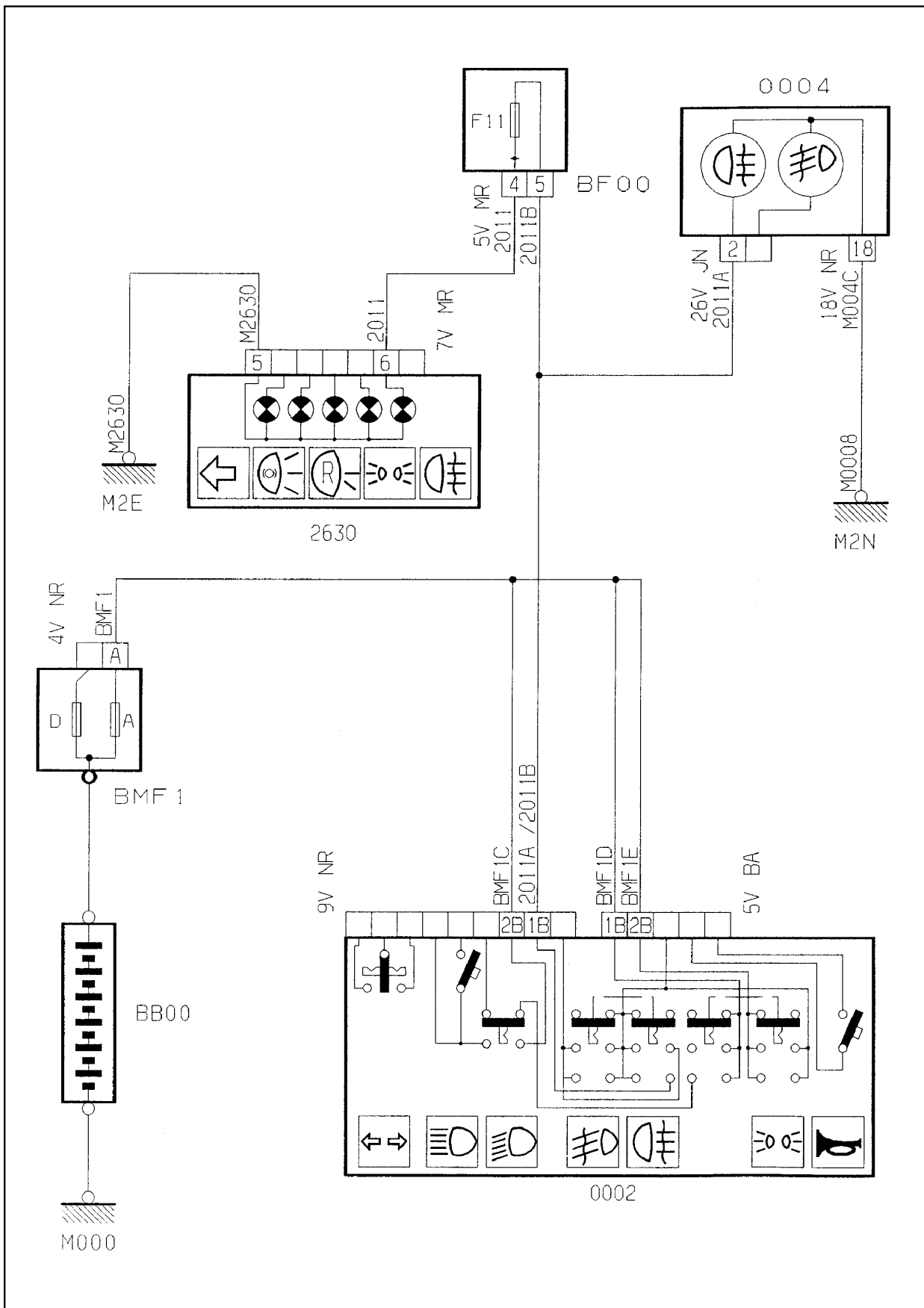
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



FEUX ANTIBROUILLARD ARRIÈRE

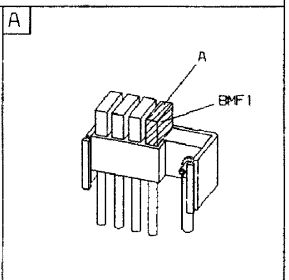
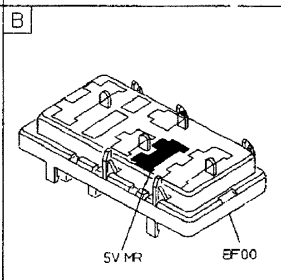
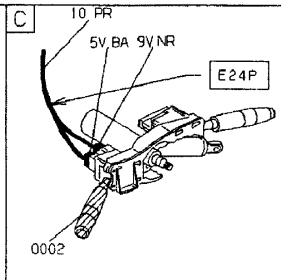
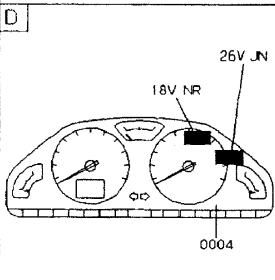
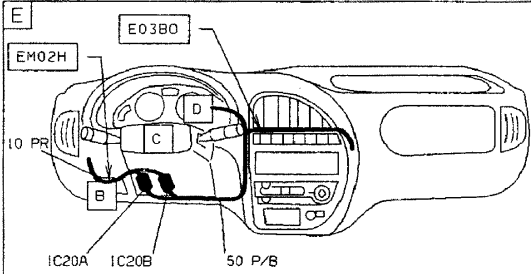
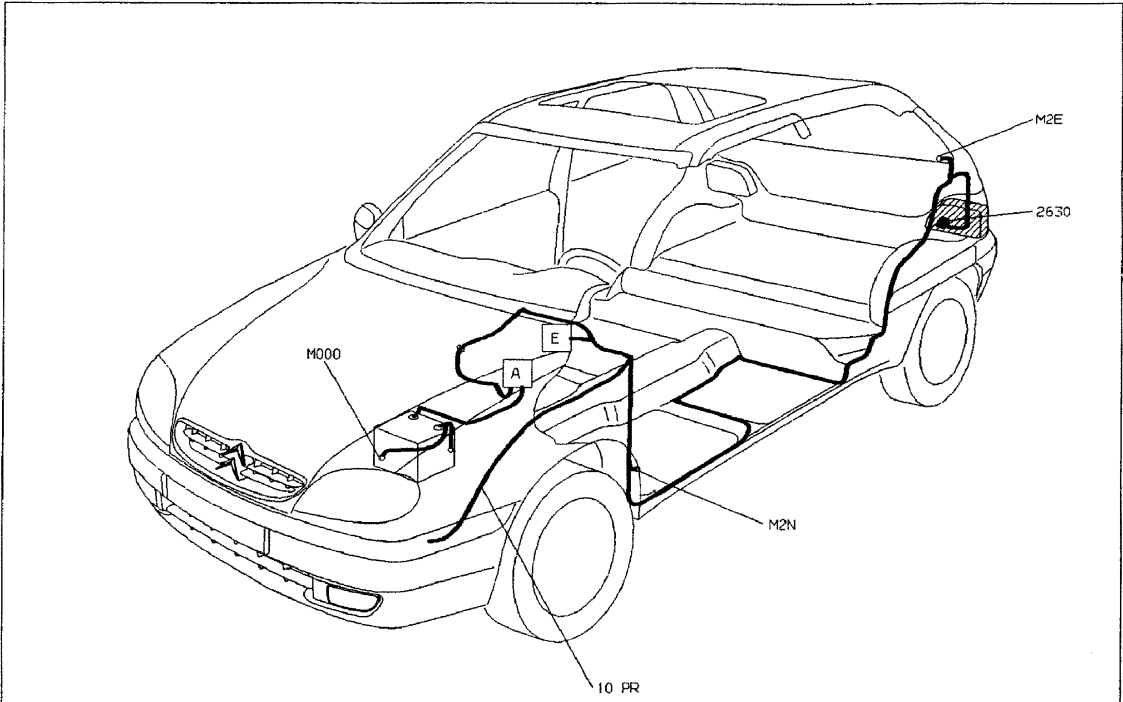


GÉNÉRALITÉS

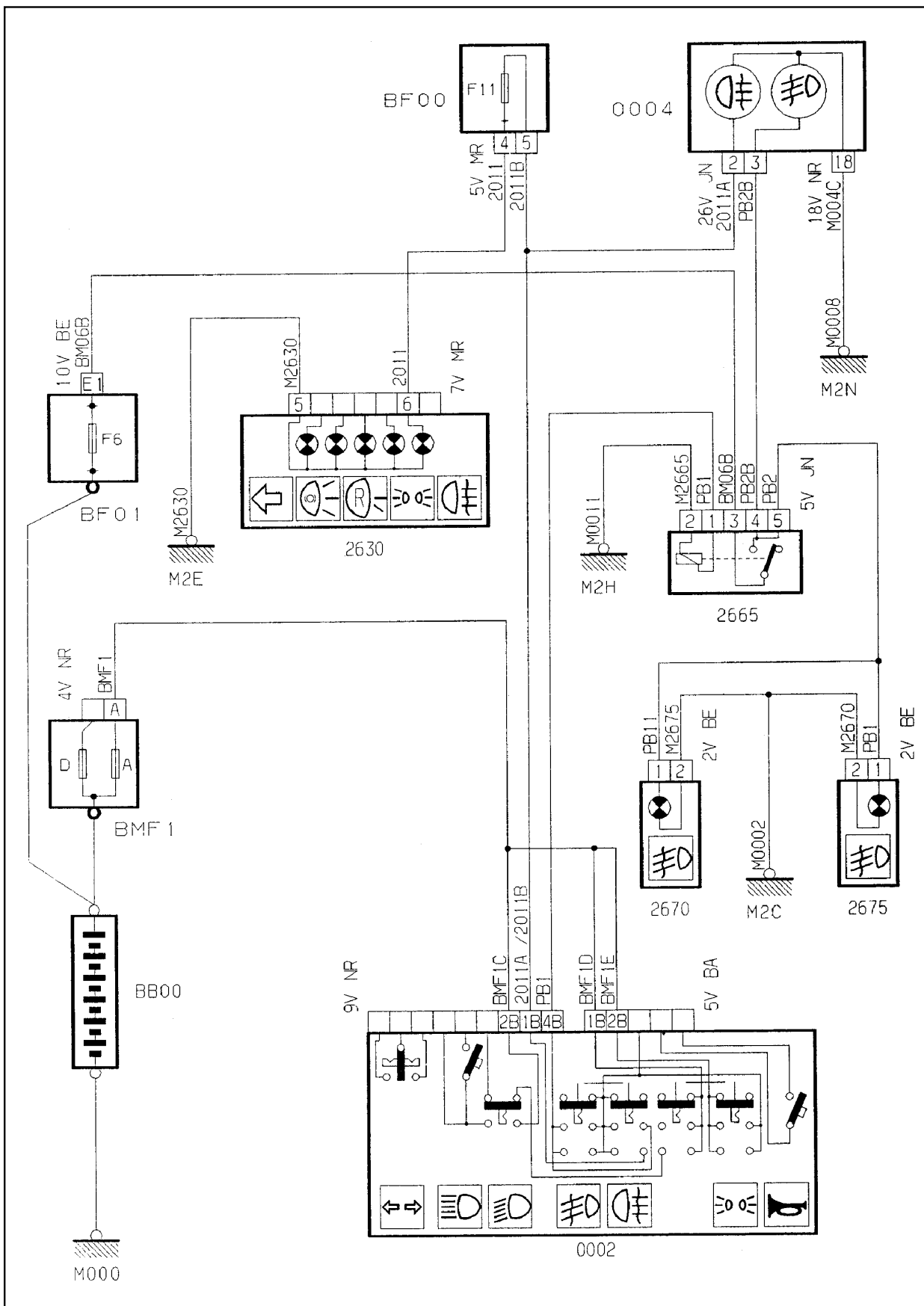
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



FEUX ANTIBROUILLARD AVANT / ARRIÈRE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

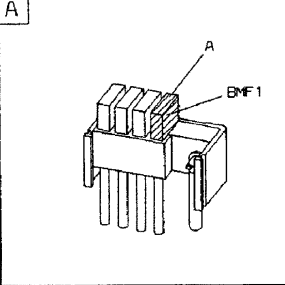
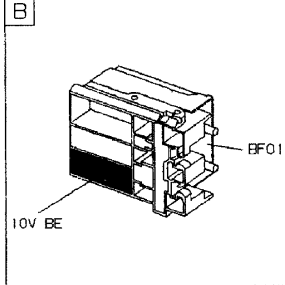
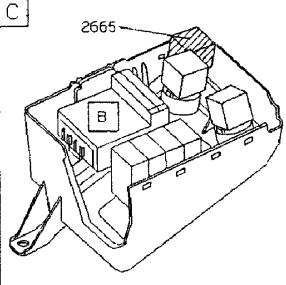
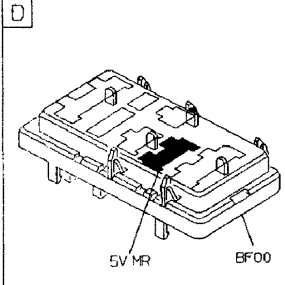
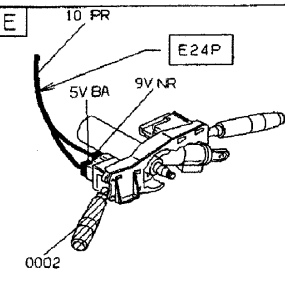
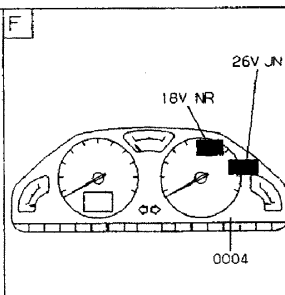
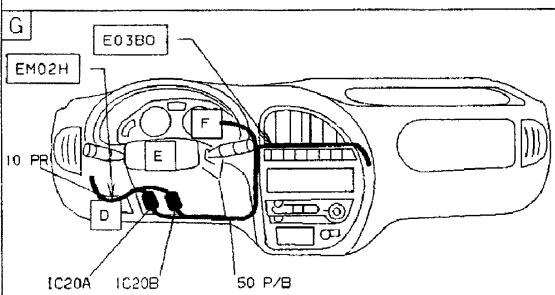
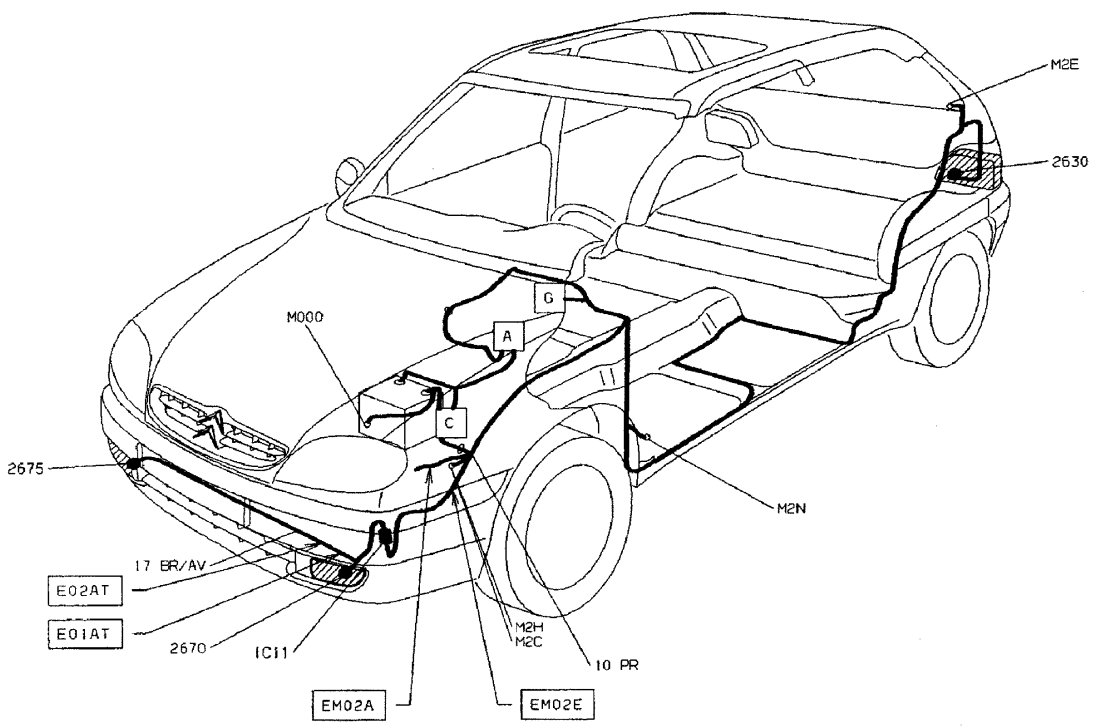
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

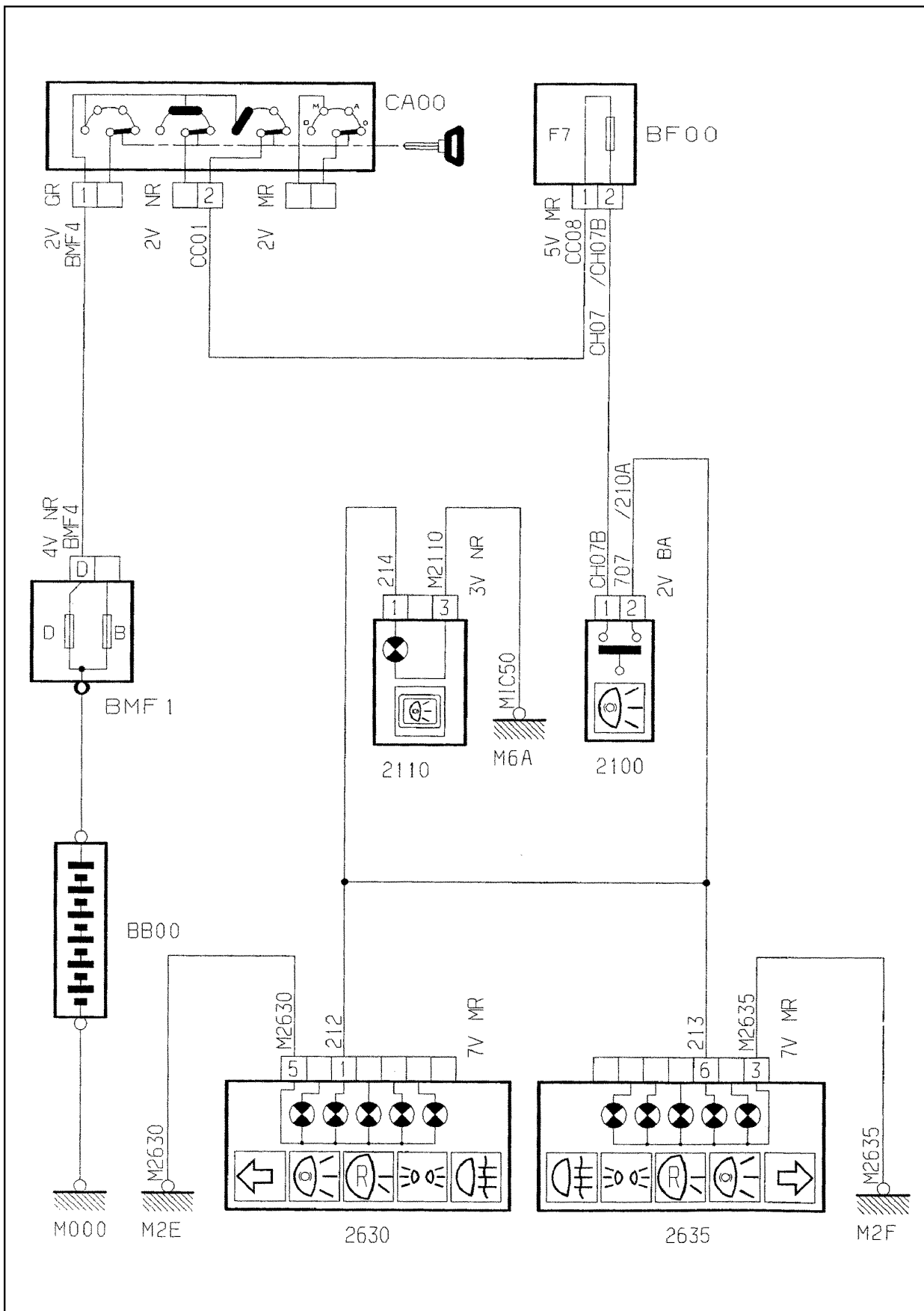
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



FEUX STOP

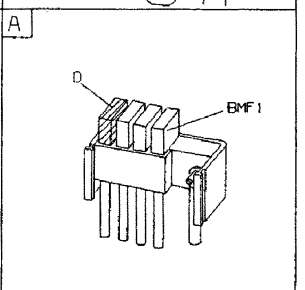
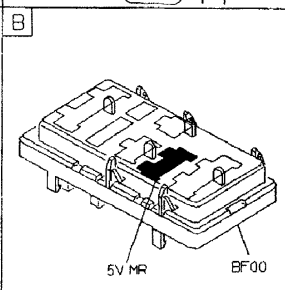
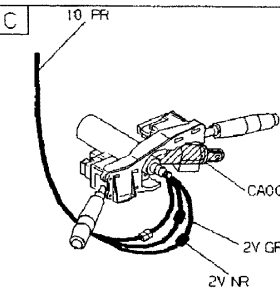
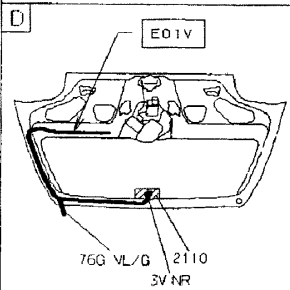
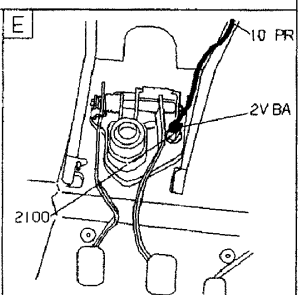
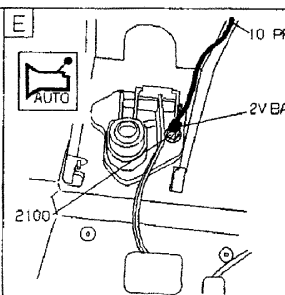
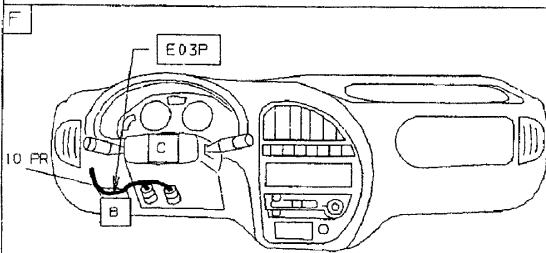
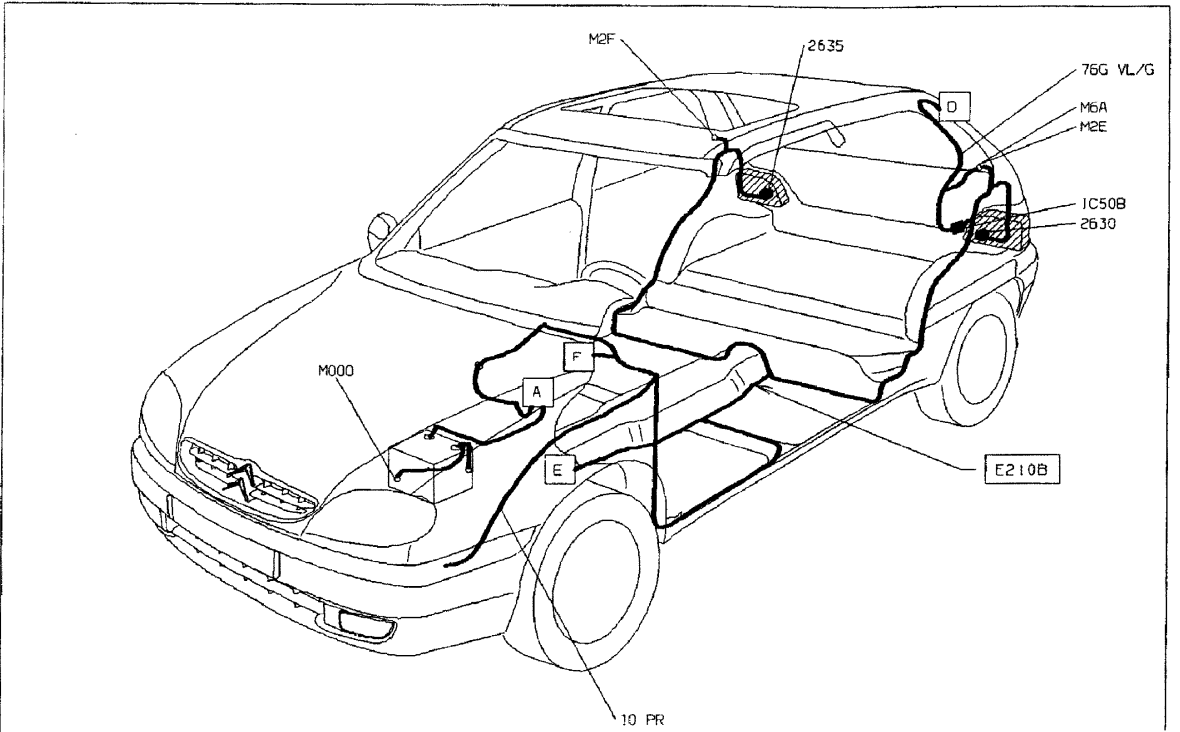


GÉNÉRALITÉS

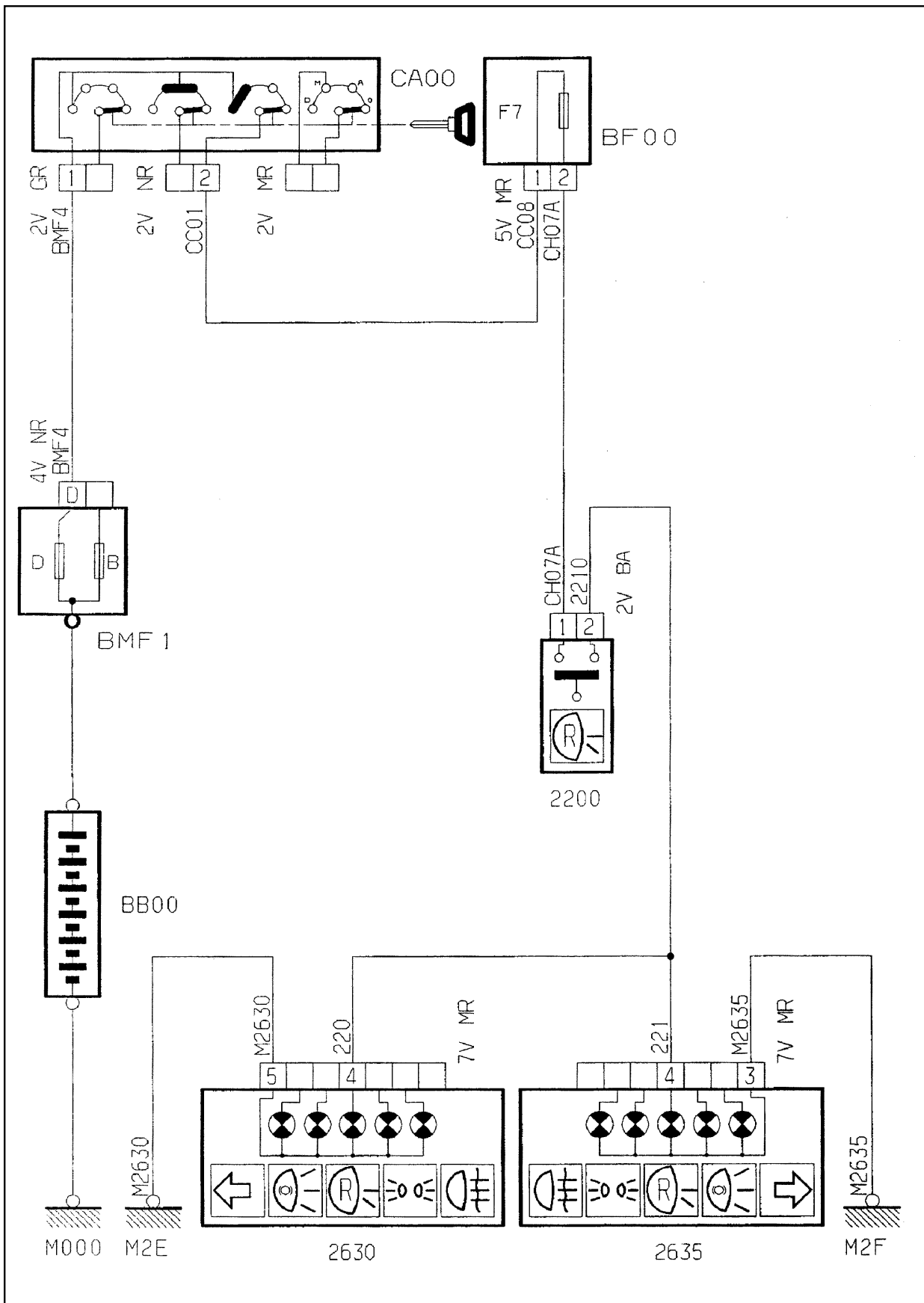
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



FEUX DE RECUL (Essence)

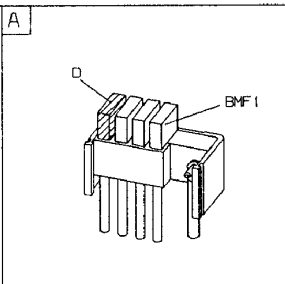
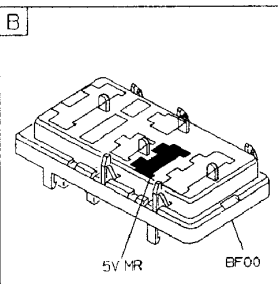
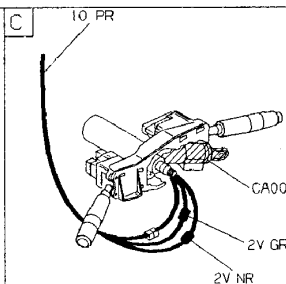
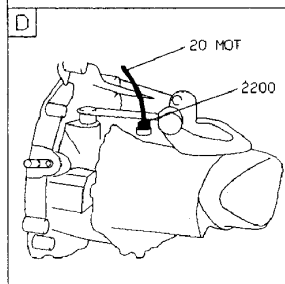
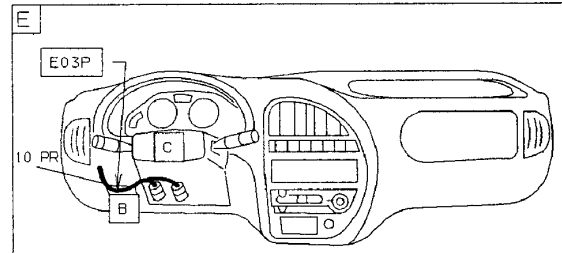
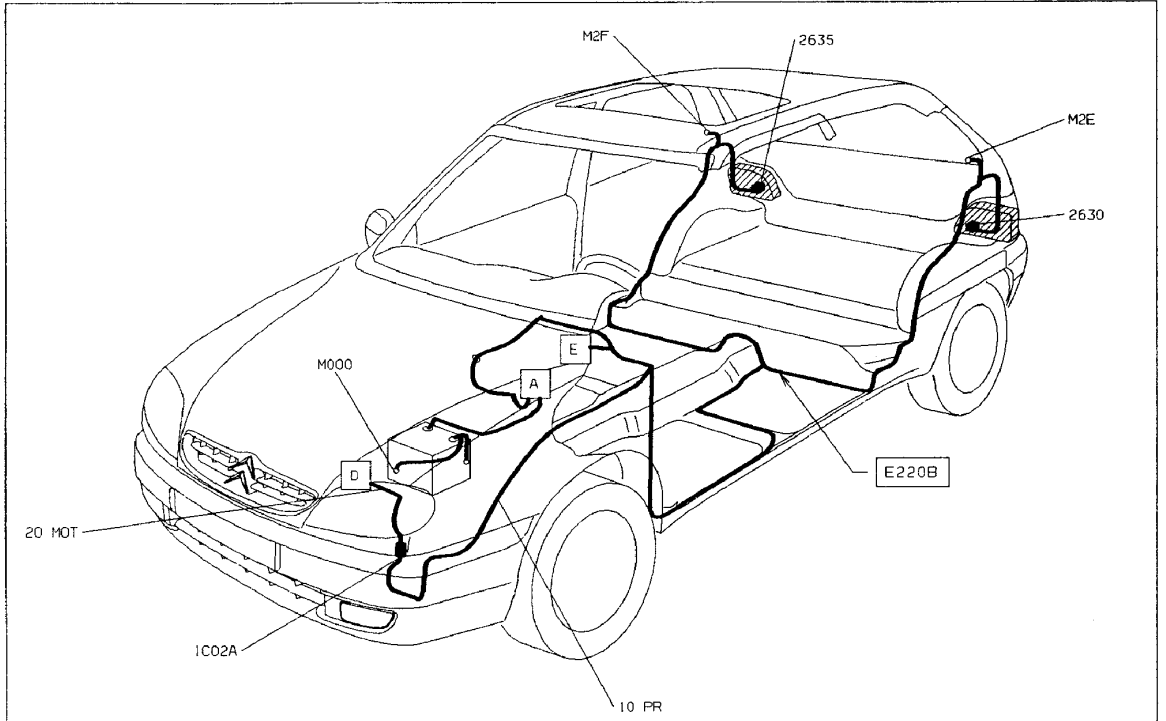


GÉNÉRALITÉS

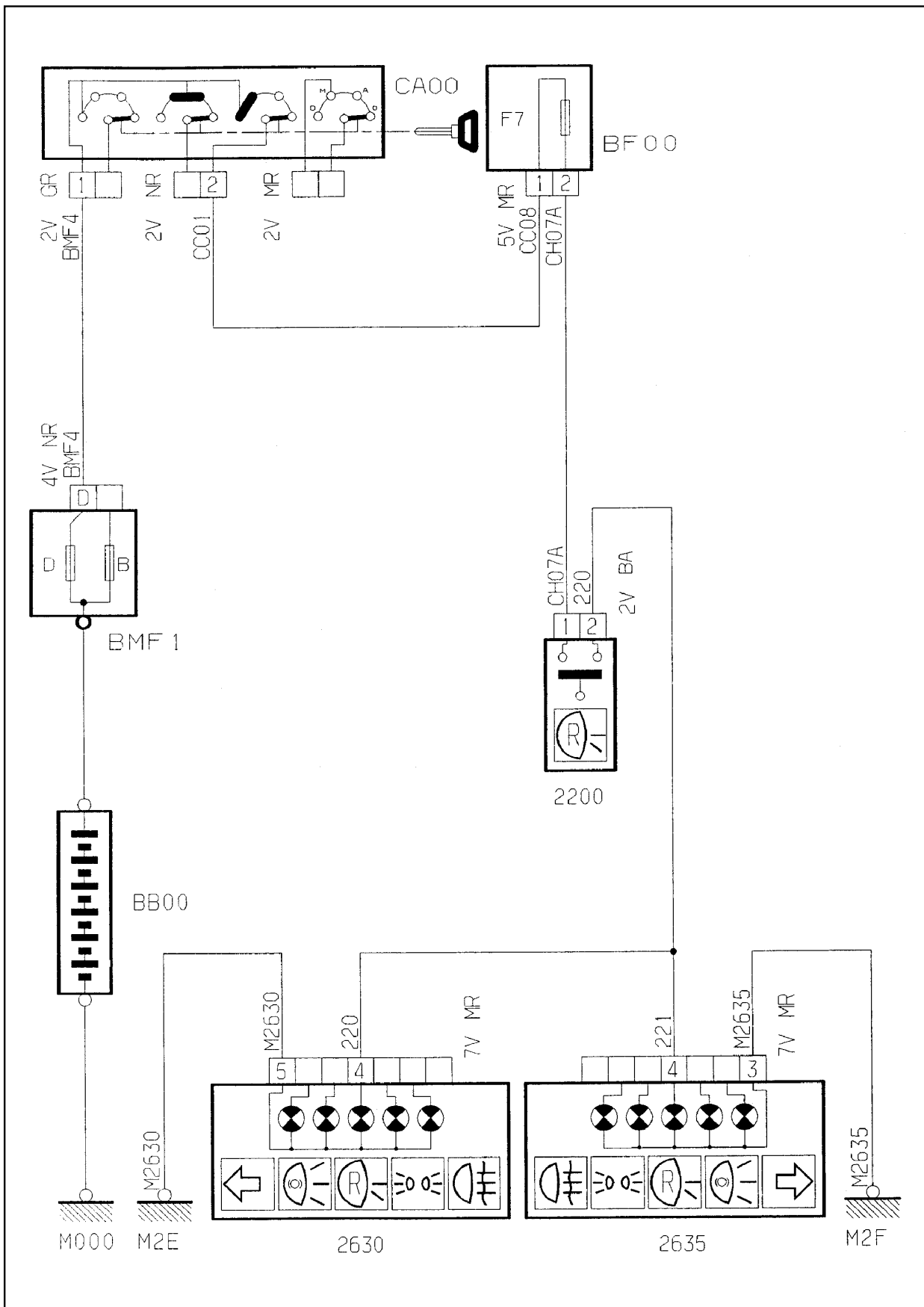
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



FEUX DE RECUL (Diesel)

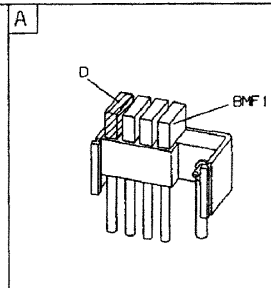
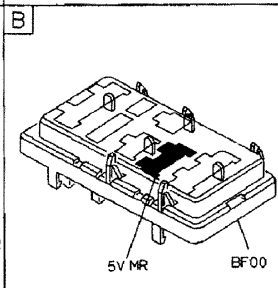
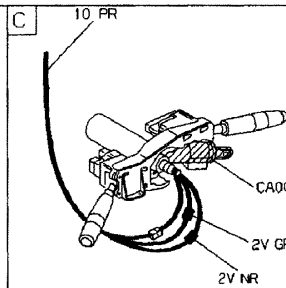
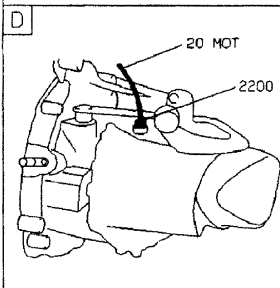
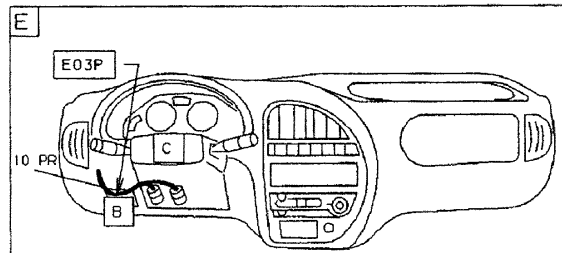
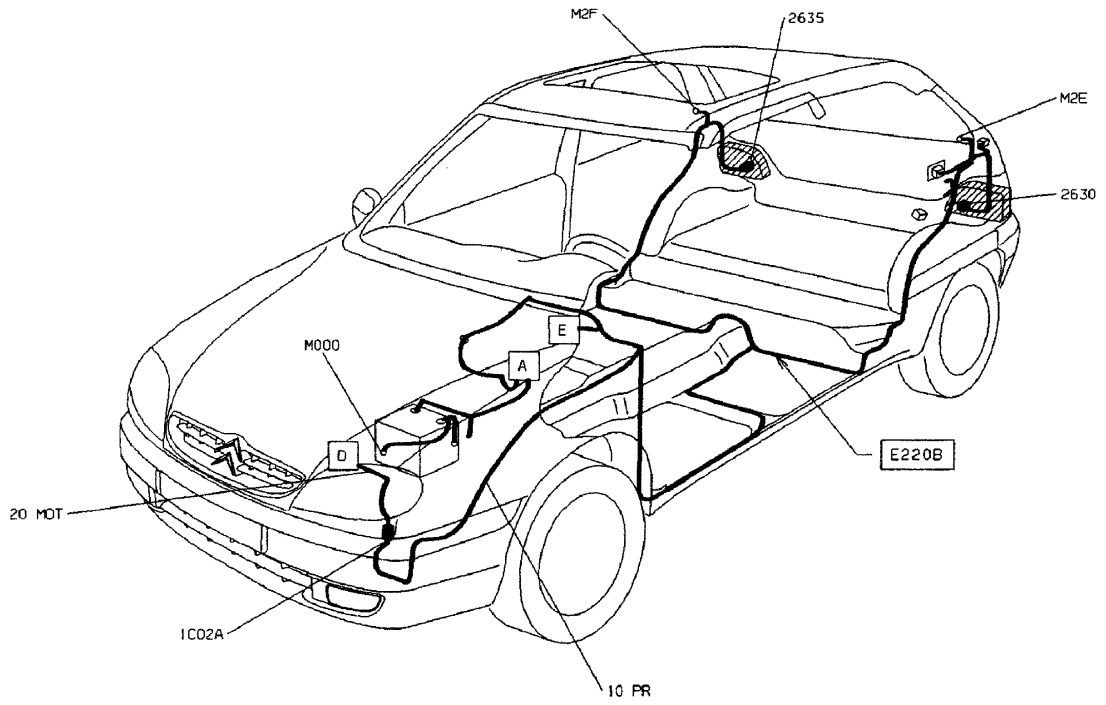


GÉNÉRALITÉS

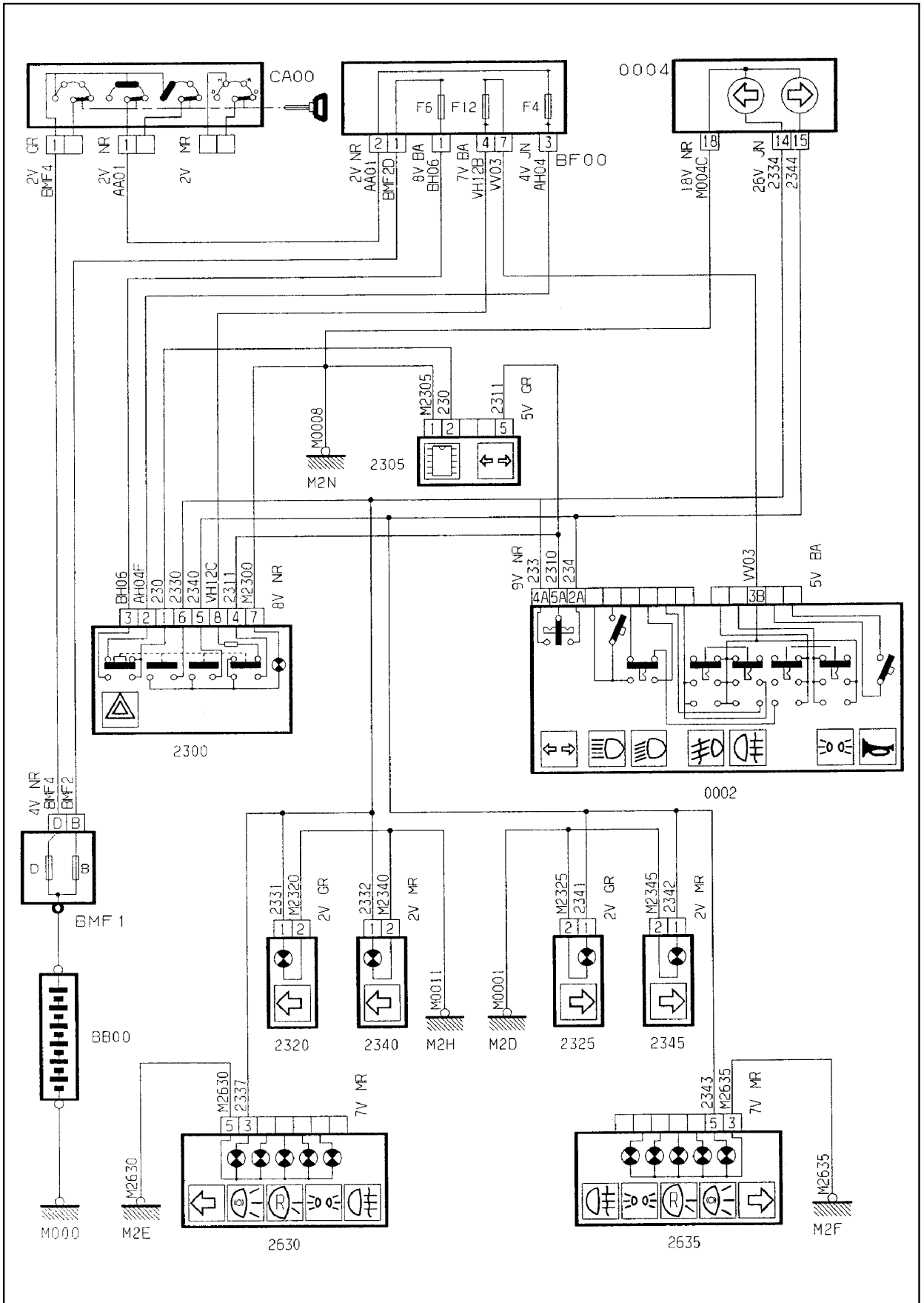
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



INDICATEURS DE DIRECTION + SIGNAL DANGER



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

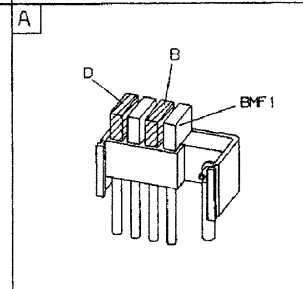
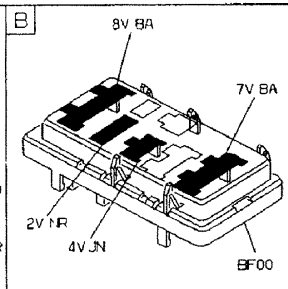
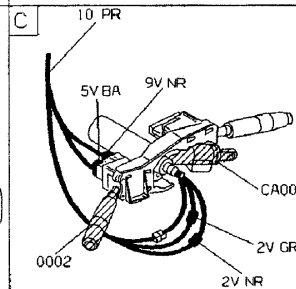
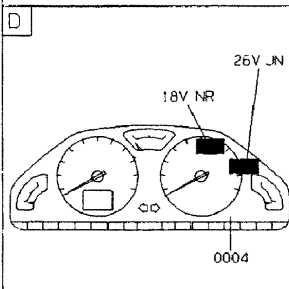
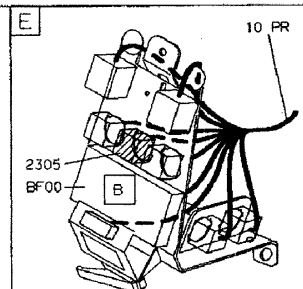
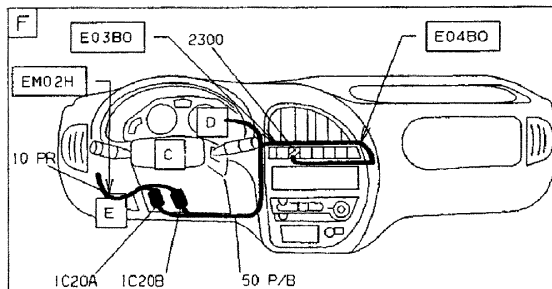
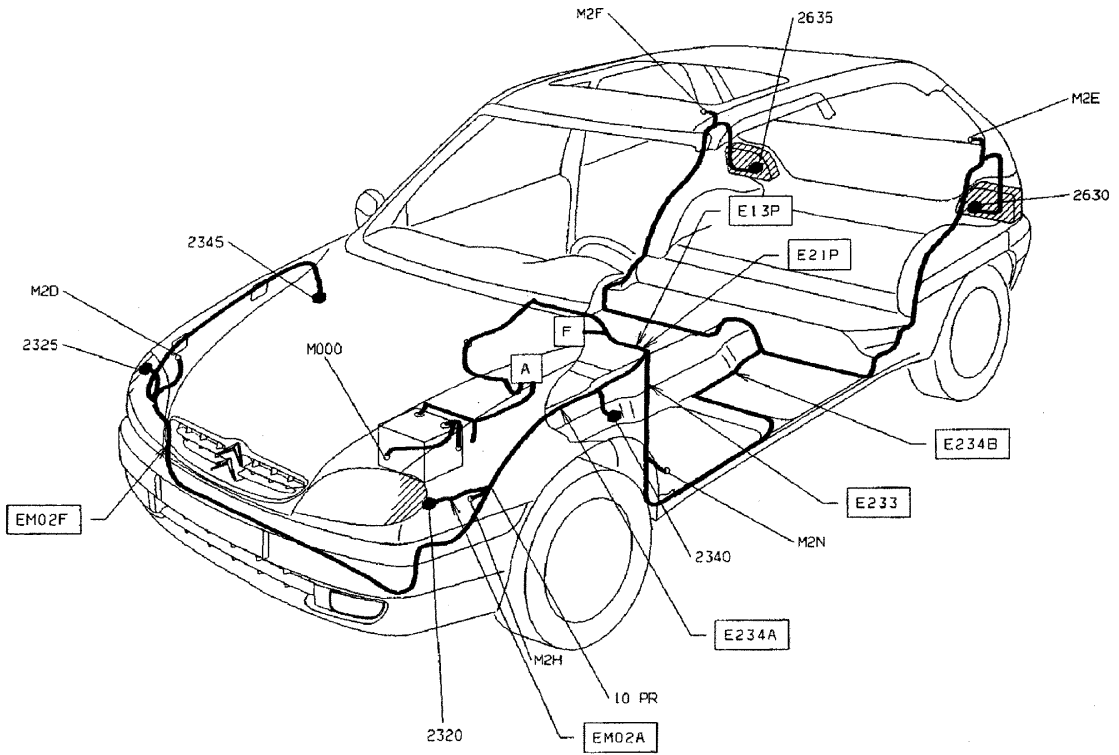
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

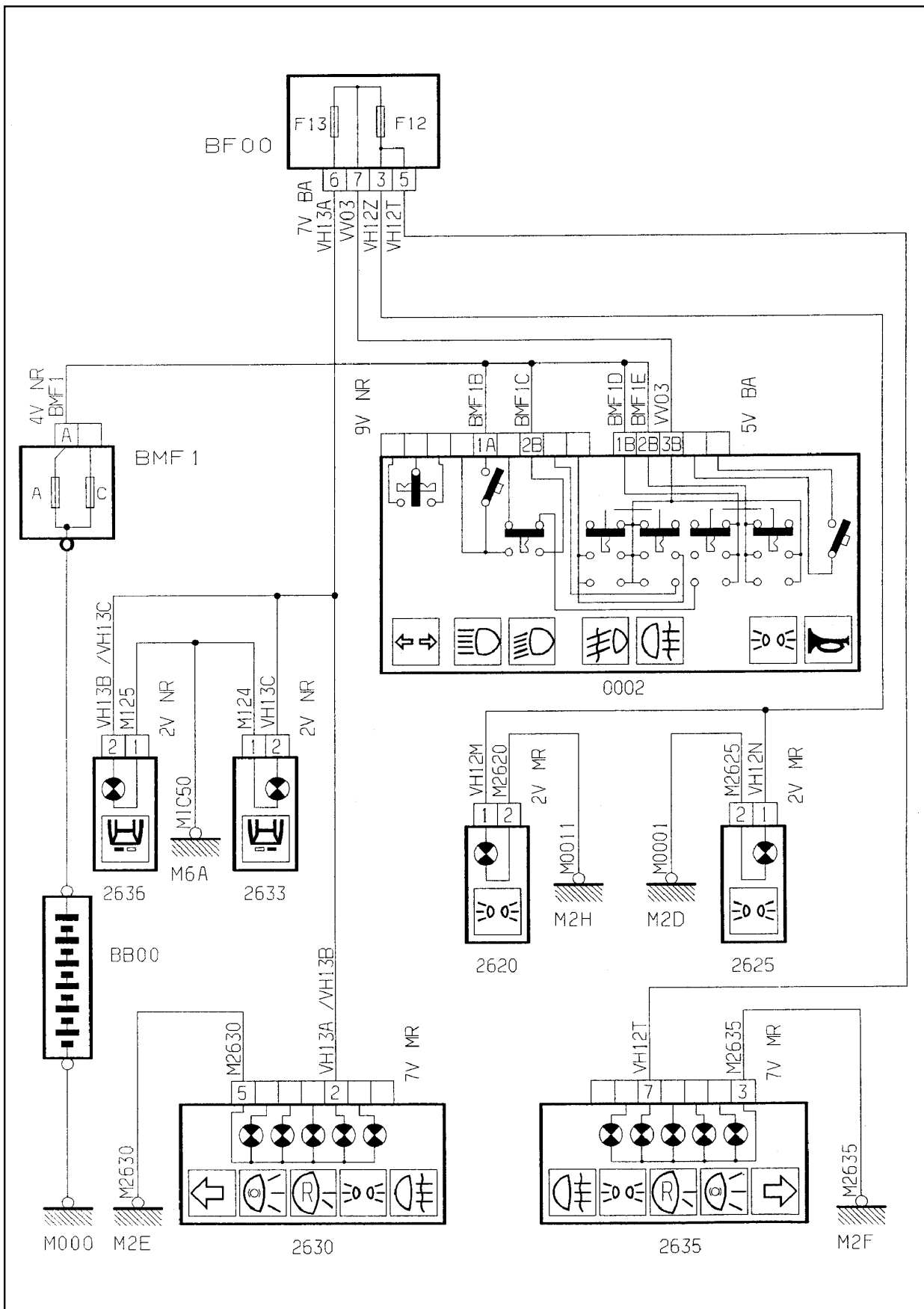
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



FEUX DE POSITION



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

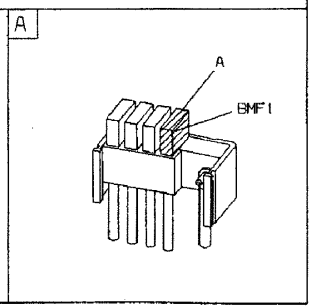
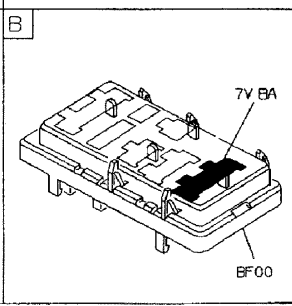
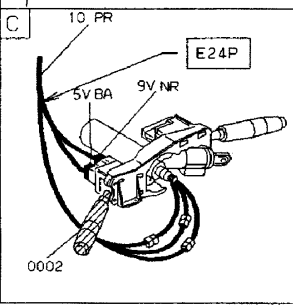
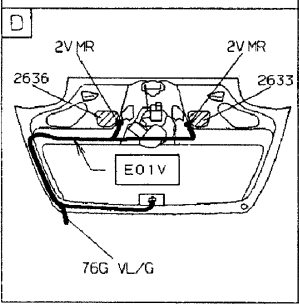
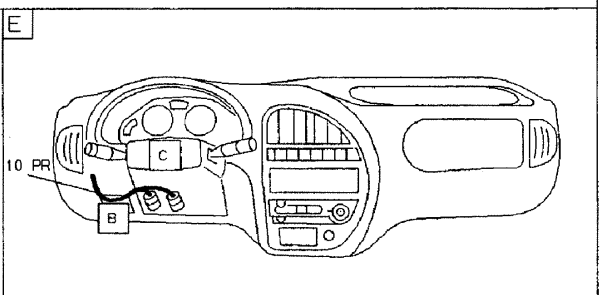
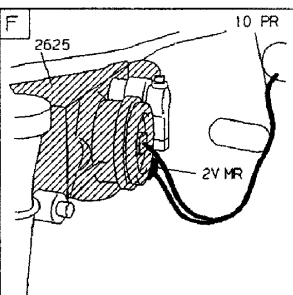
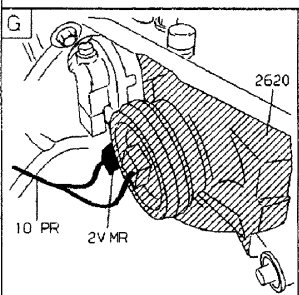
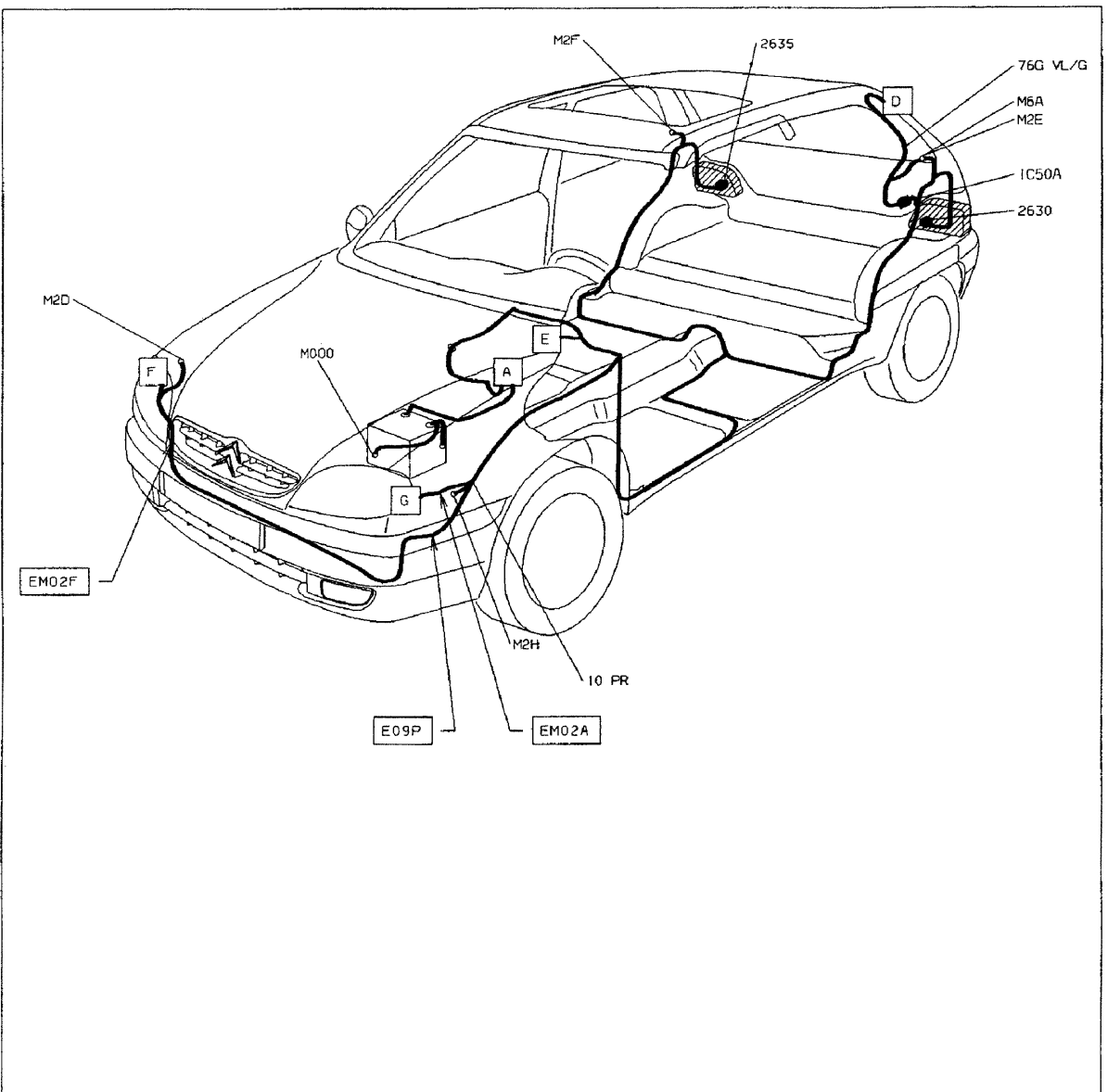
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

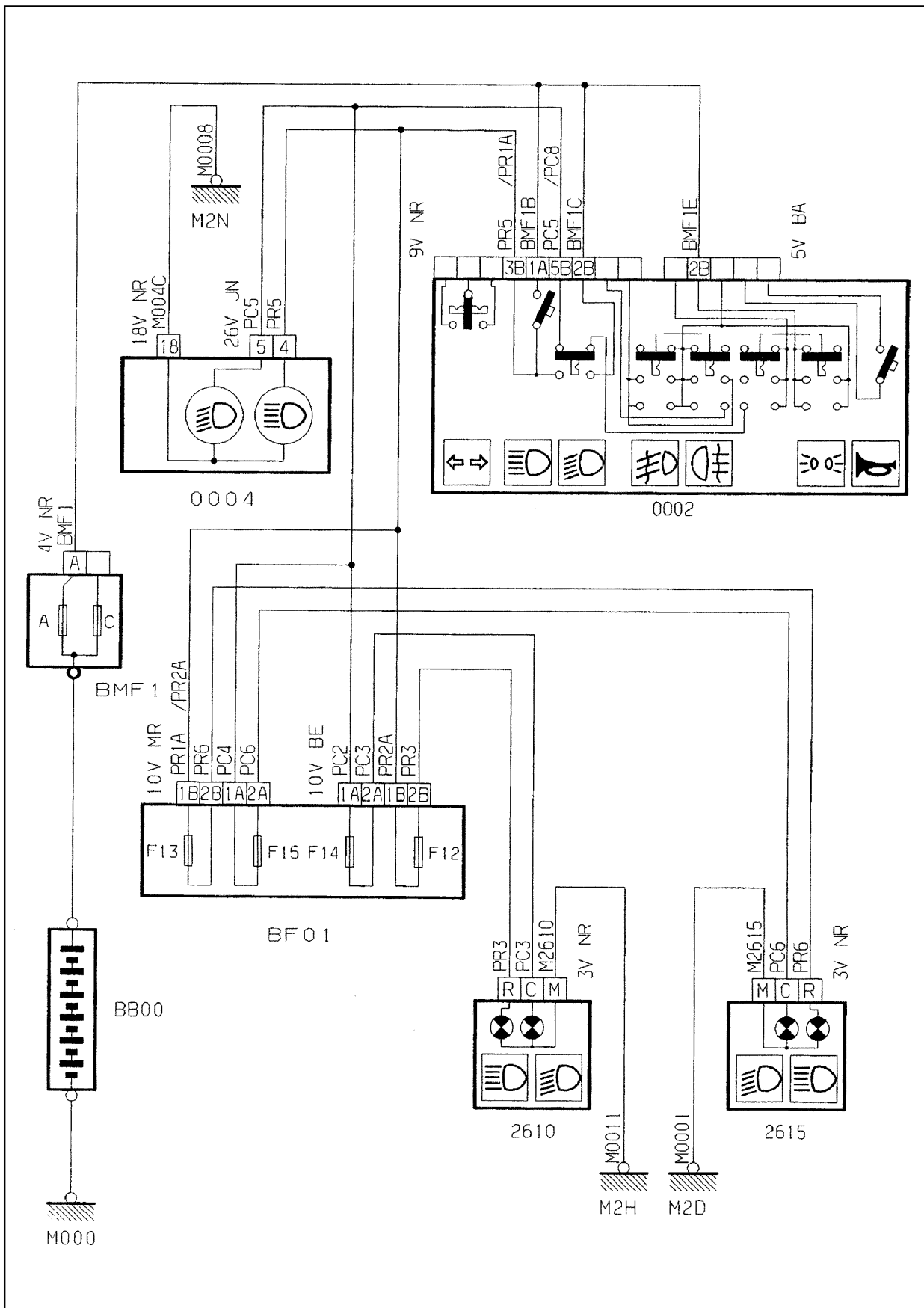
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



FEUX DE CROISEMENT / ROUTE

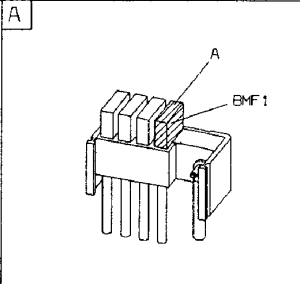
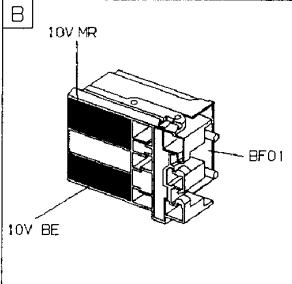
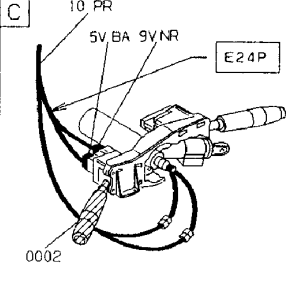
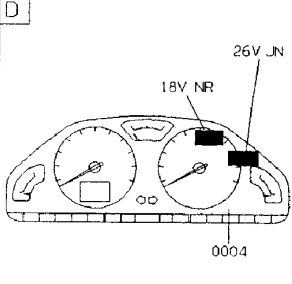
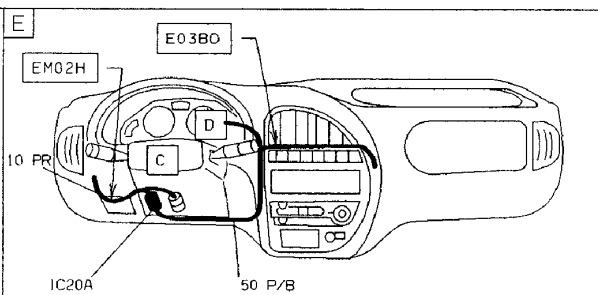
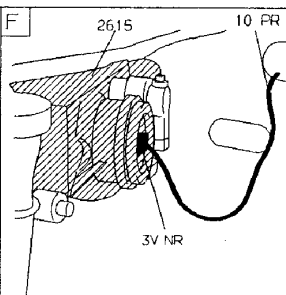
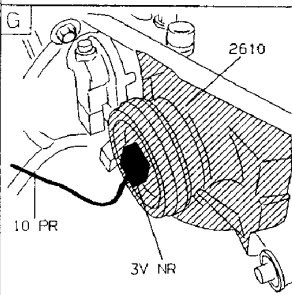
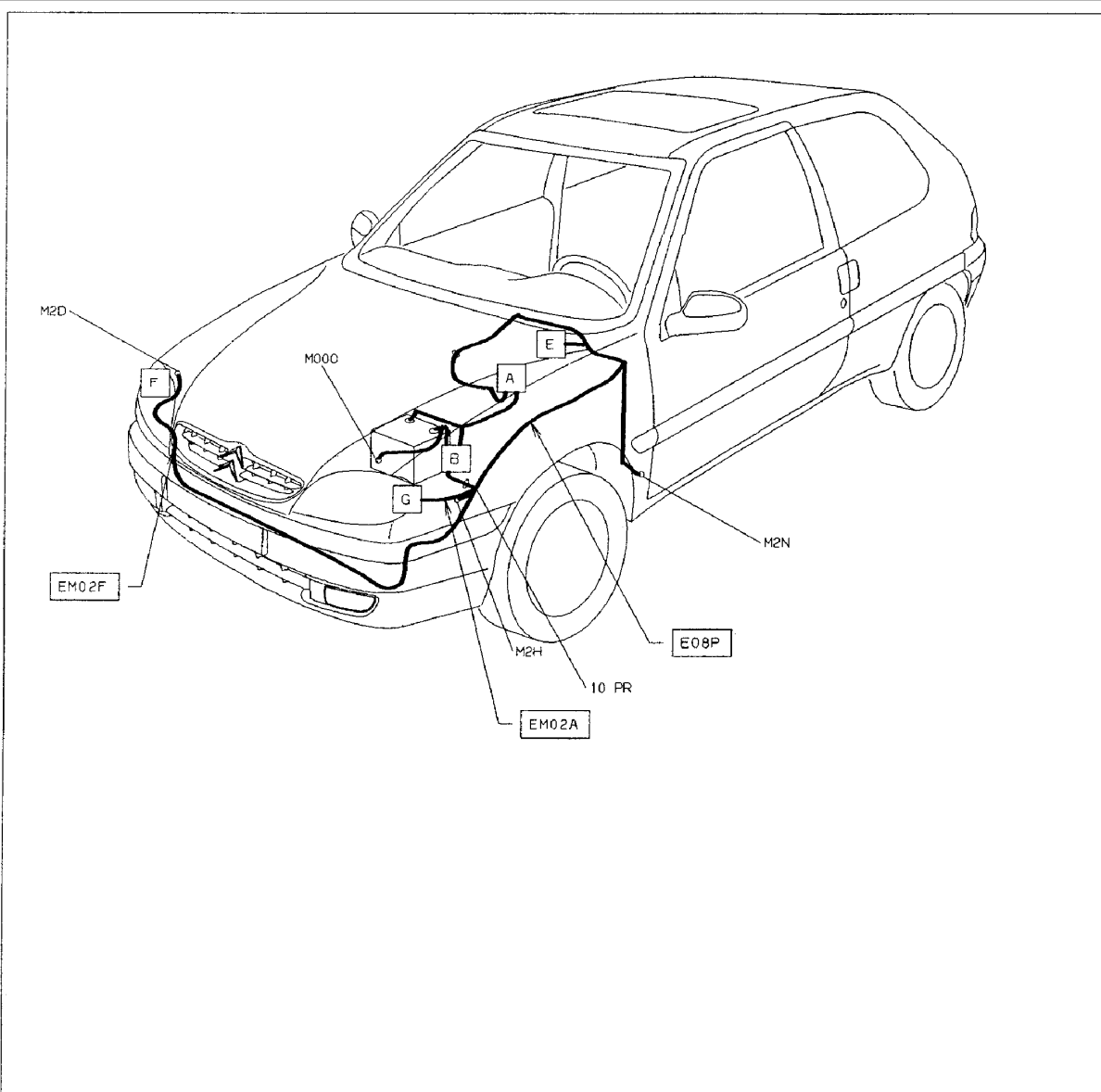


GÉNÉRALITÉS

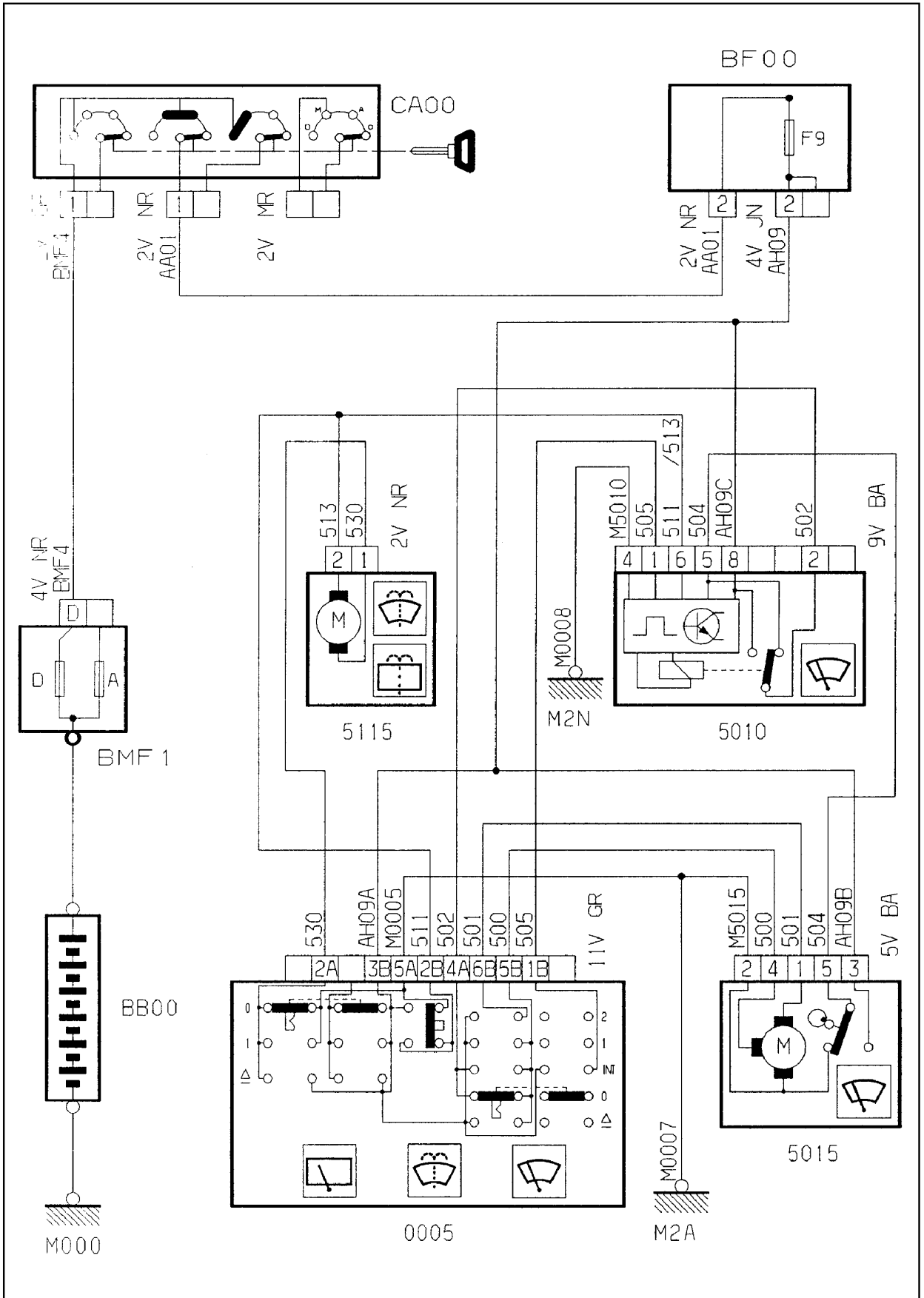
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE AVANT

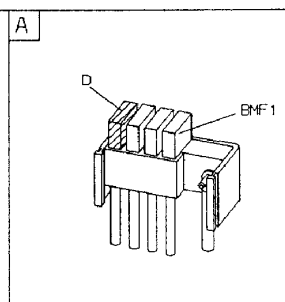
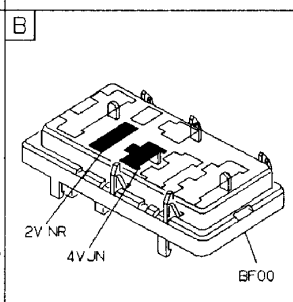
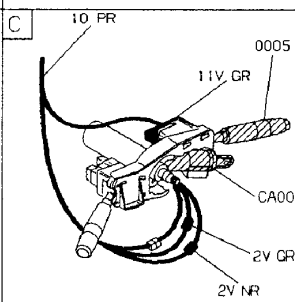
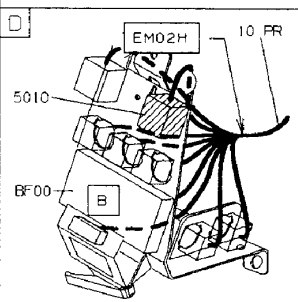
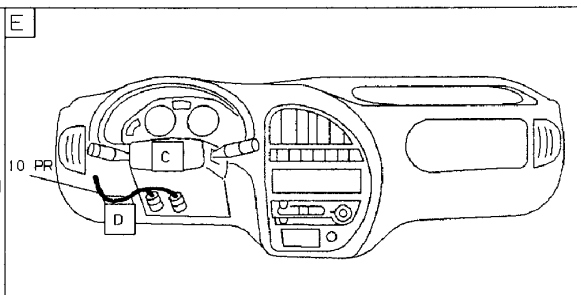
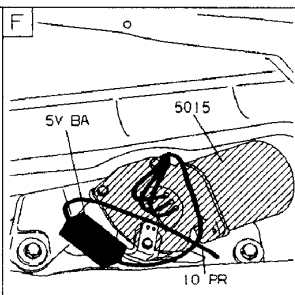
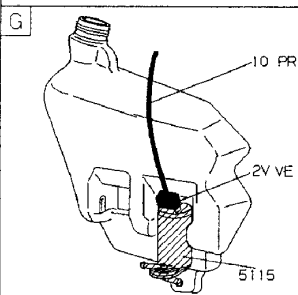
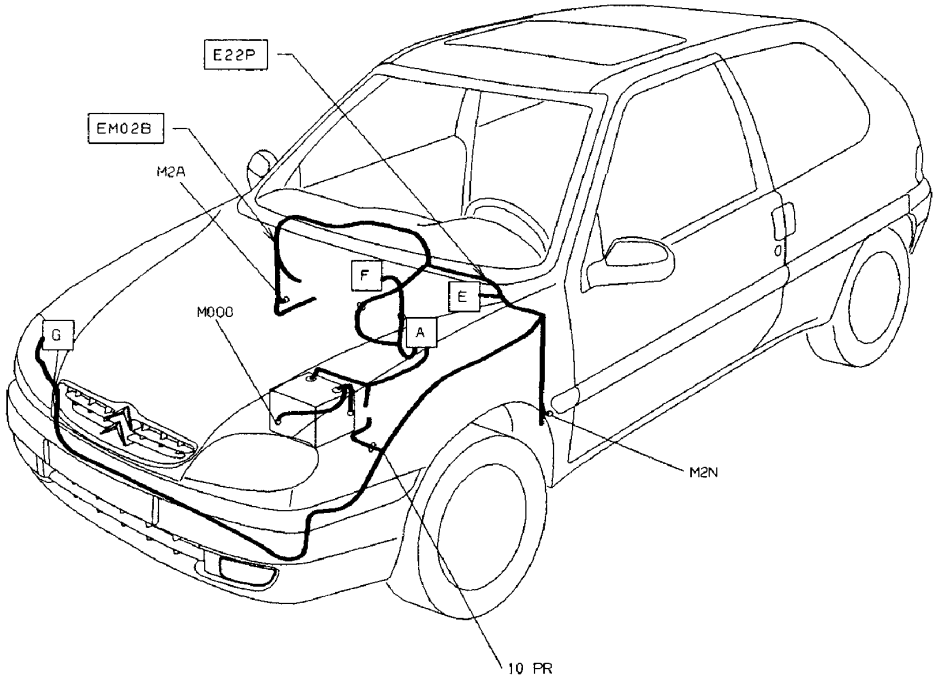


GÉNÉRALITÉS

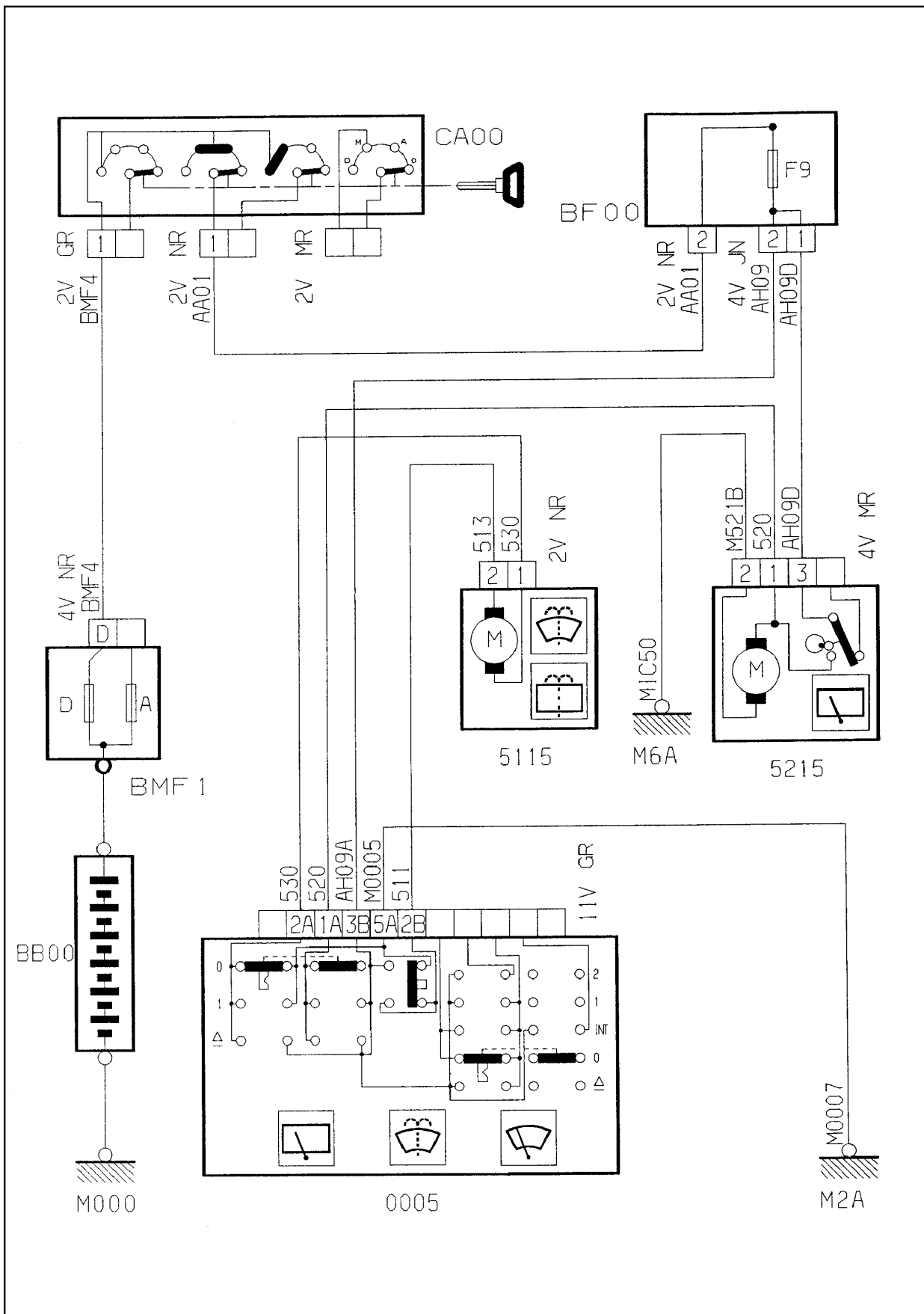
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE ARRIÈRE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

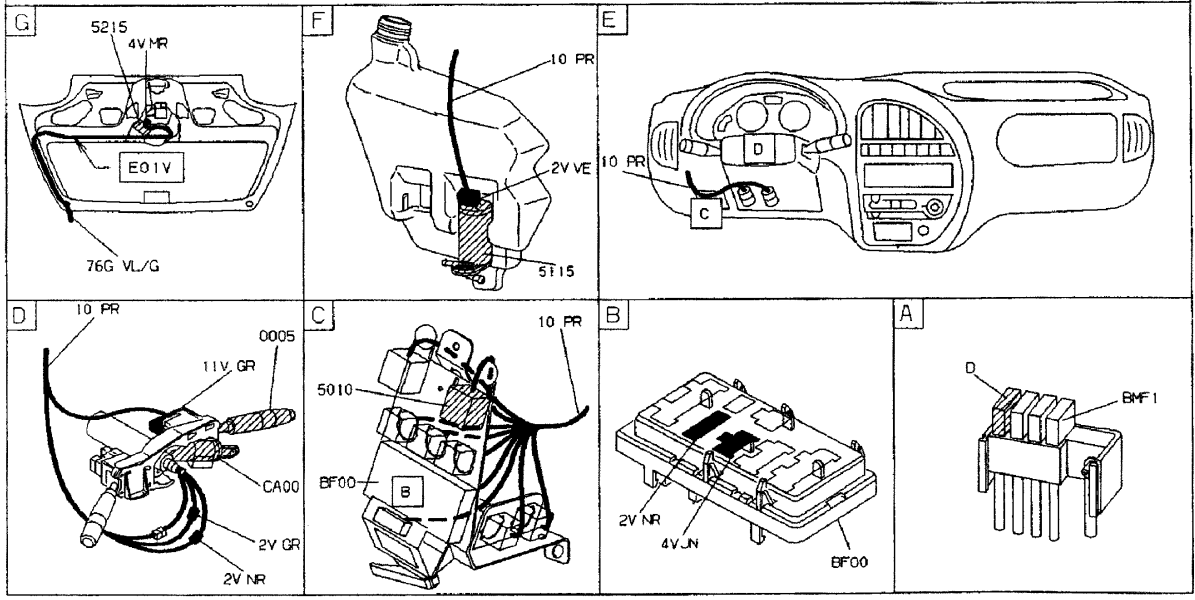
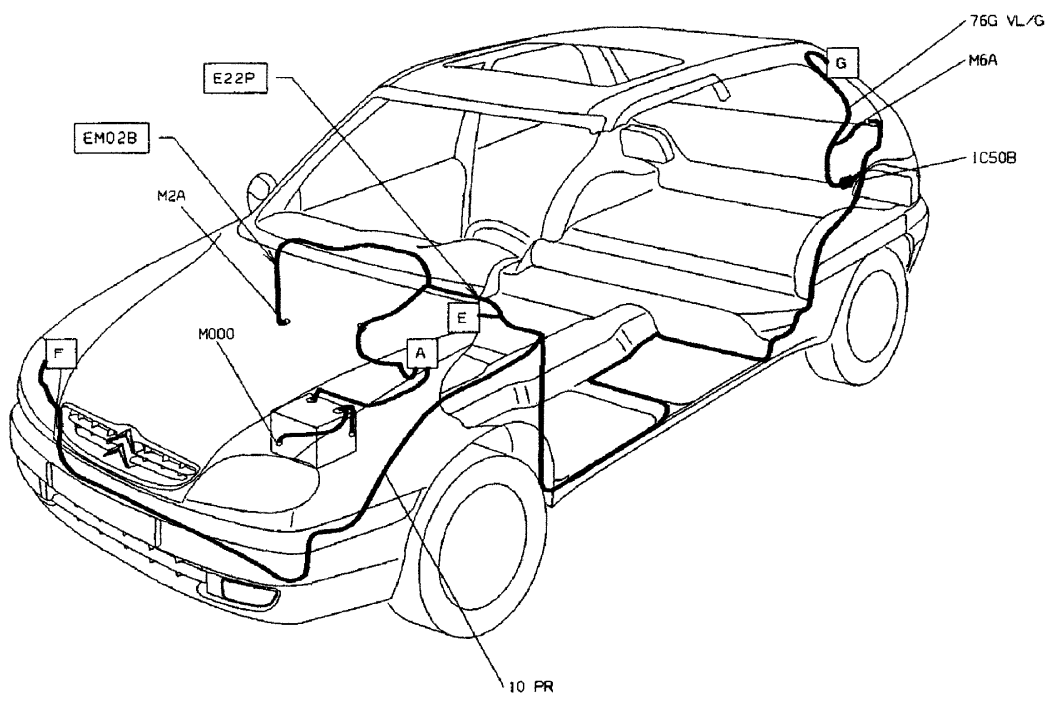
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

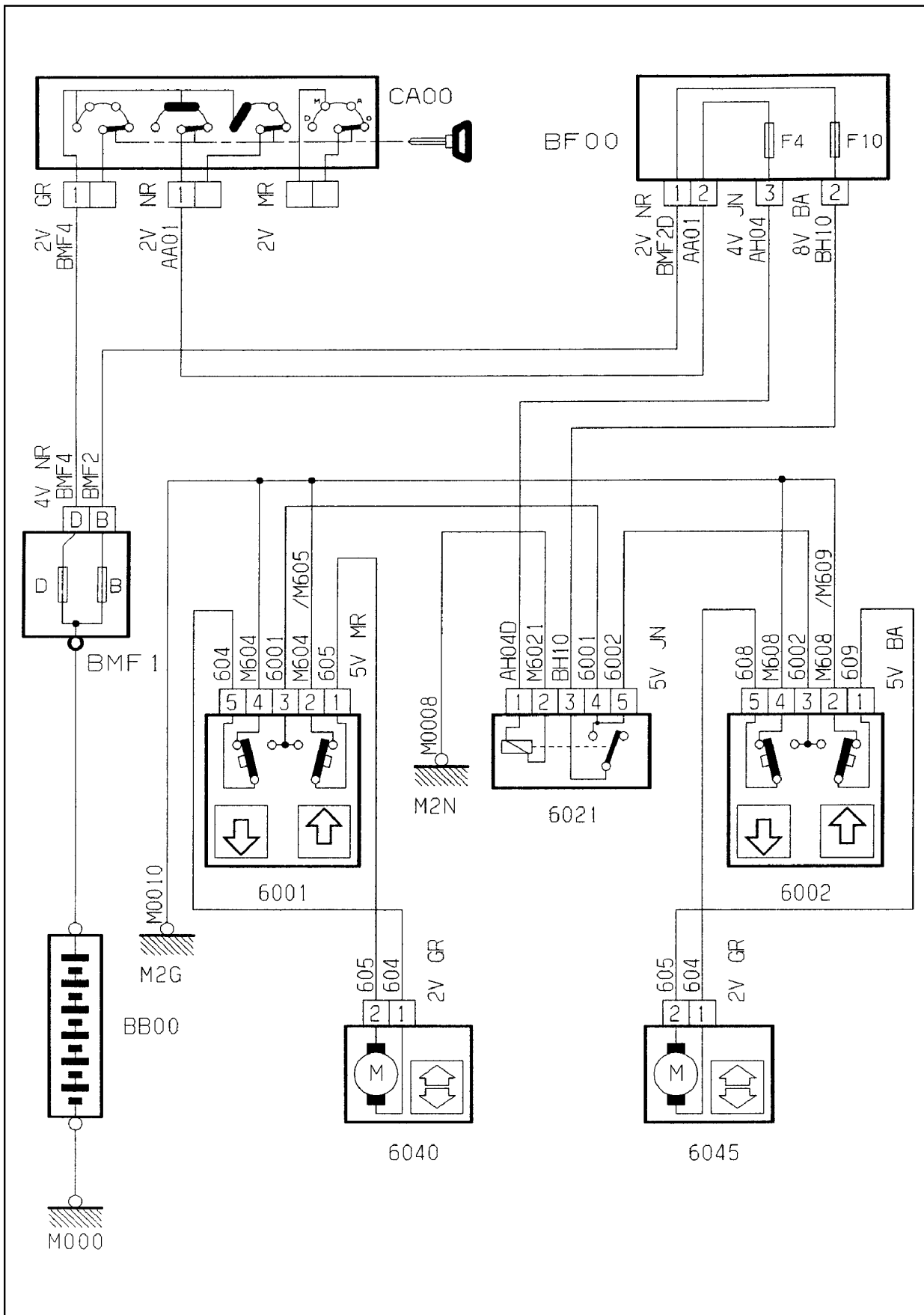
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



LÈVE-VITRE AVANT



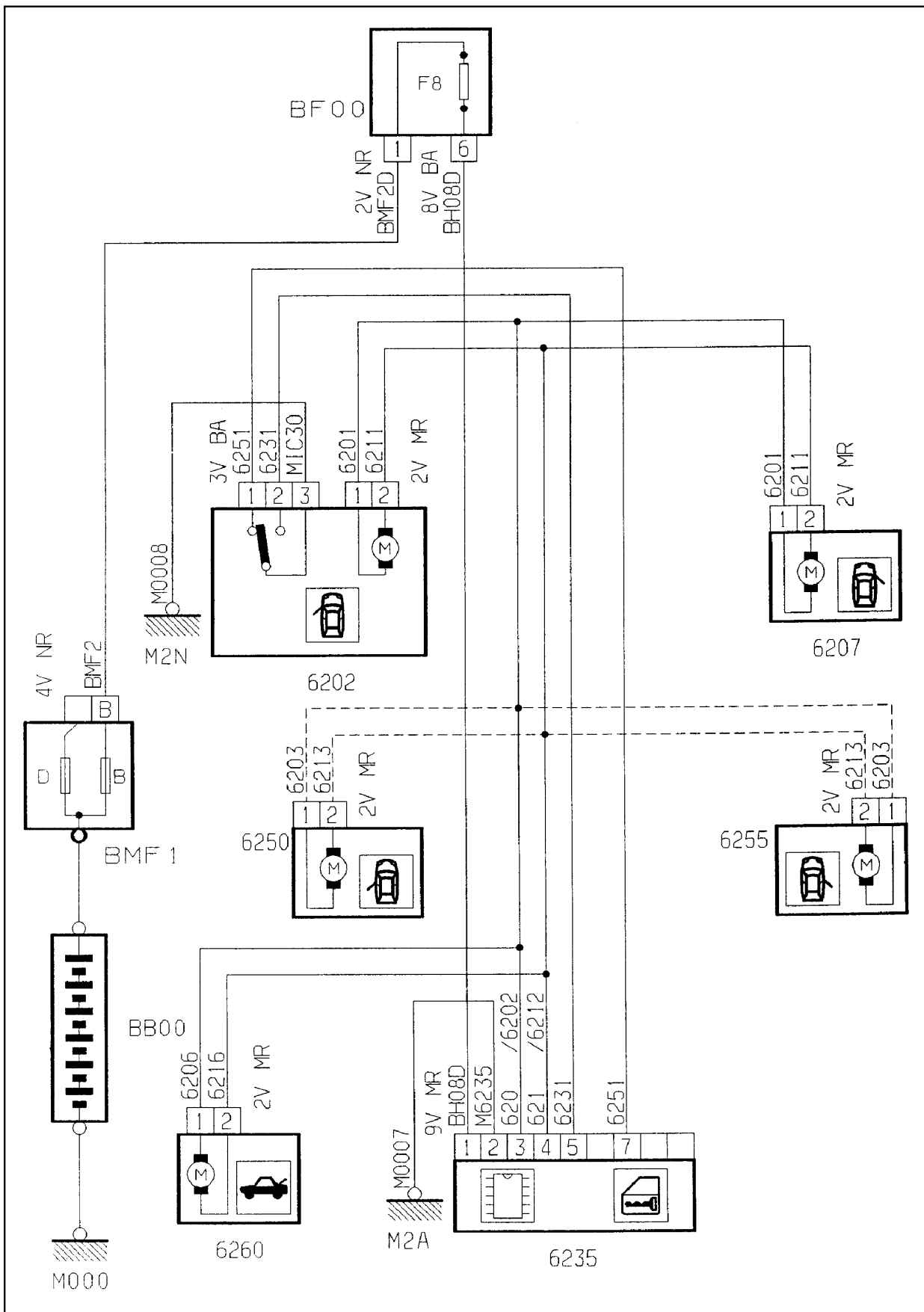
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONDAMNATION CENTRALISÉE (verrouillage à clé) (3/5 portes)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

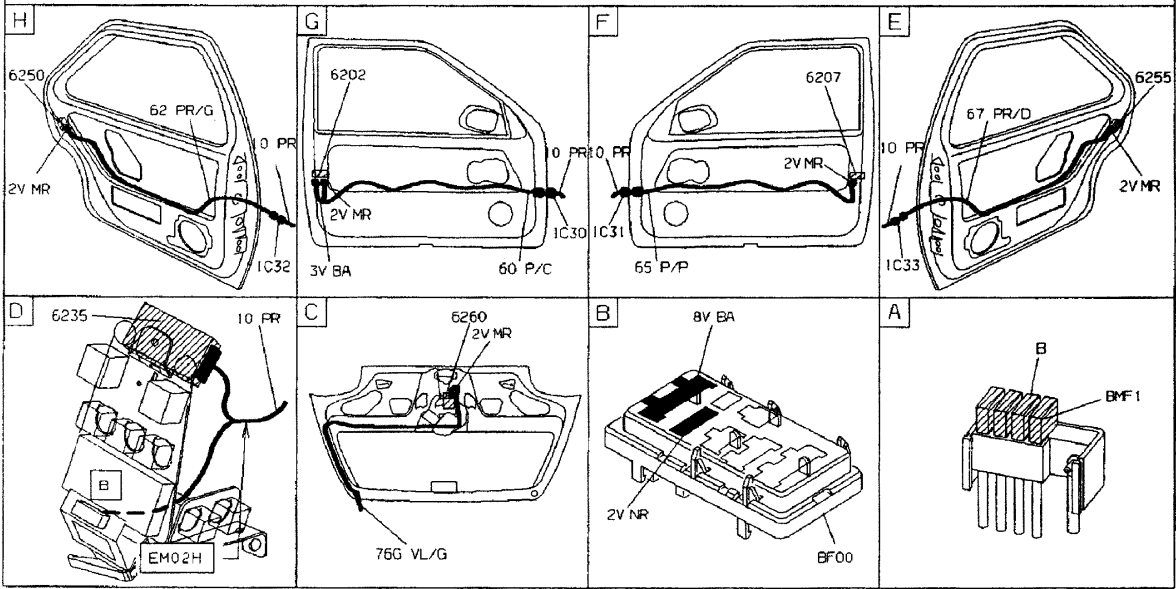
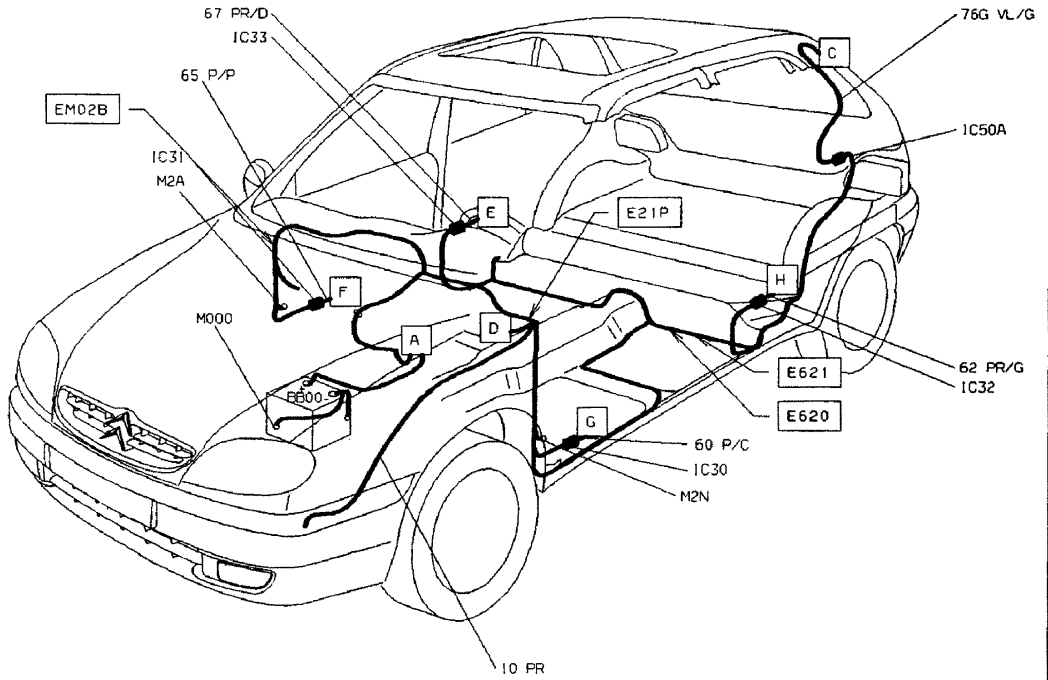
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

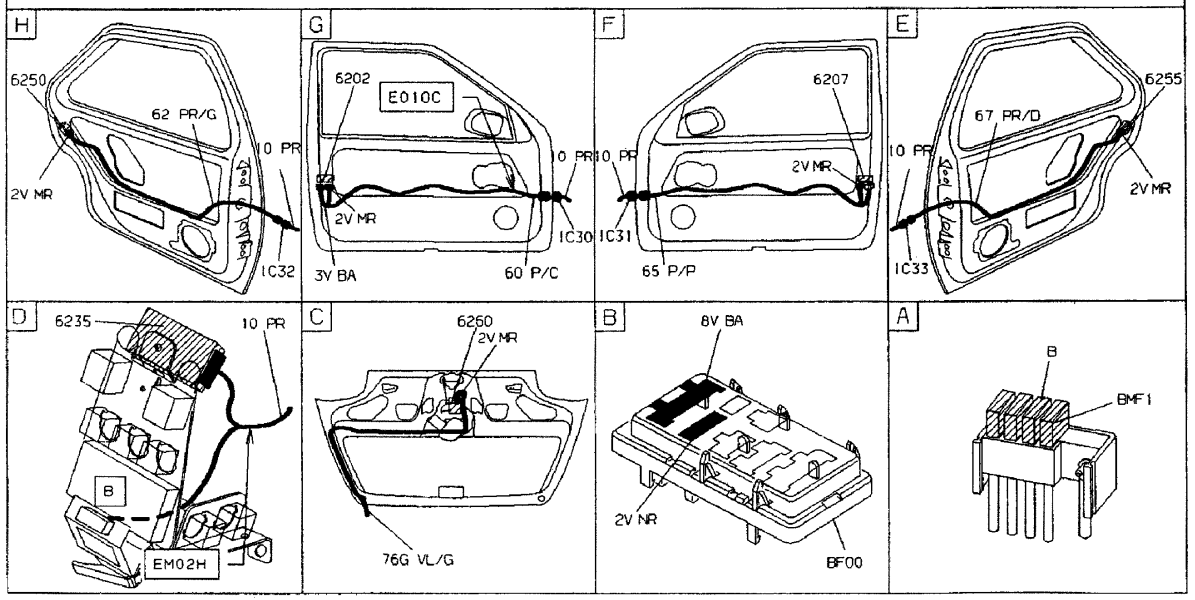
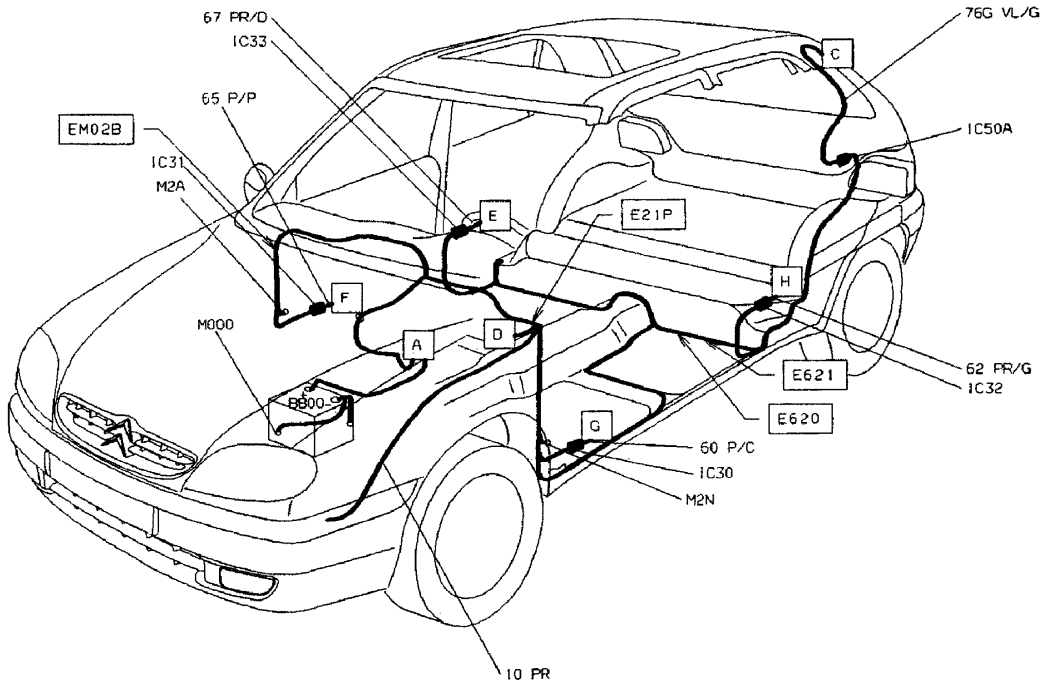


GÉNÉRALITÉS

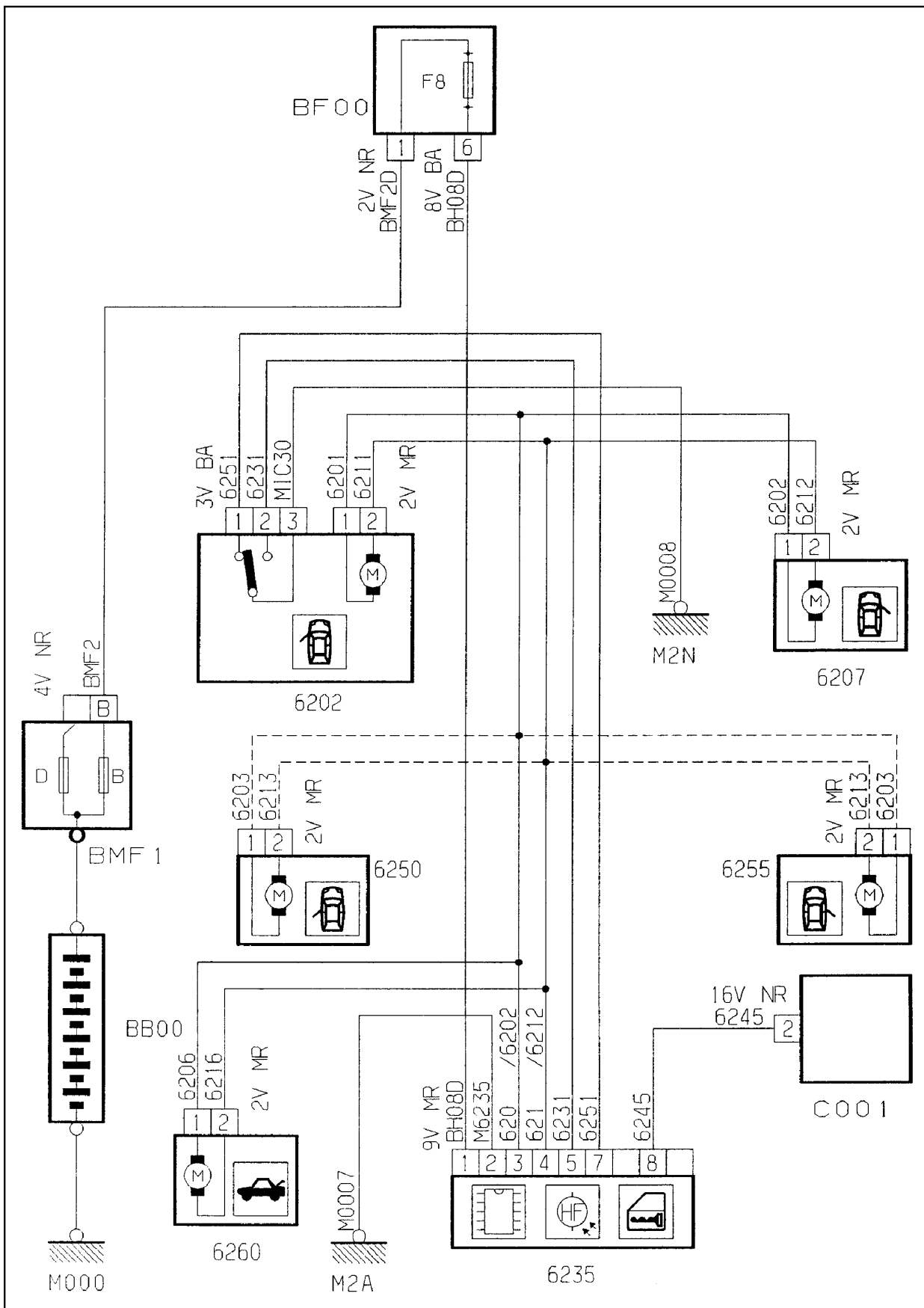
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



CONDAMNATION CENTRALISÉE (verrouillage par plip) (3/5 portes)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

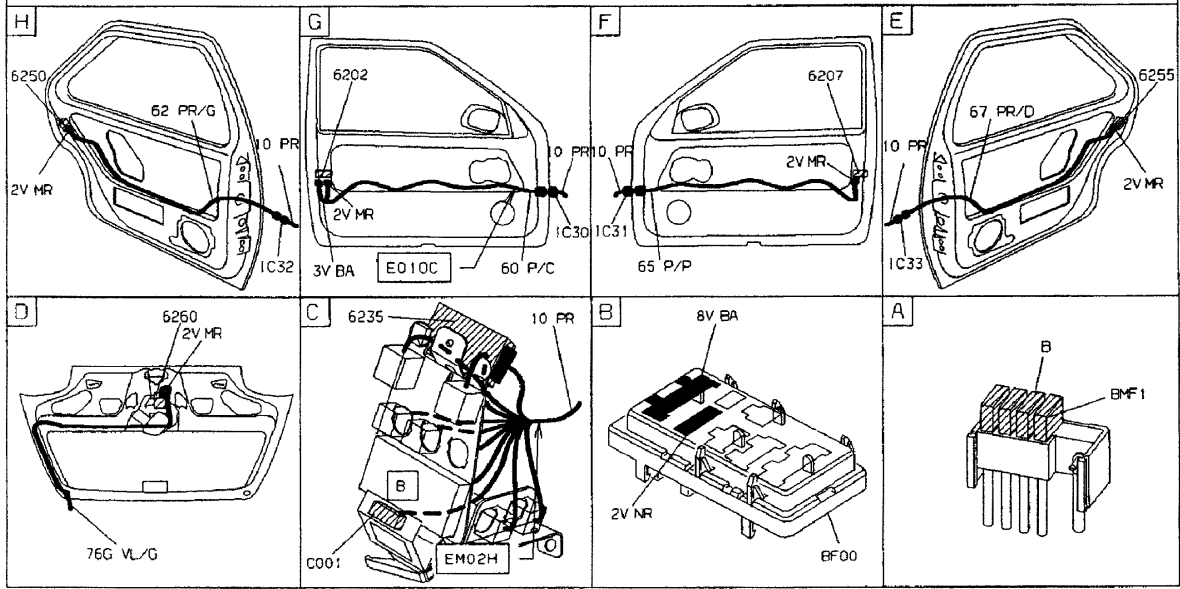
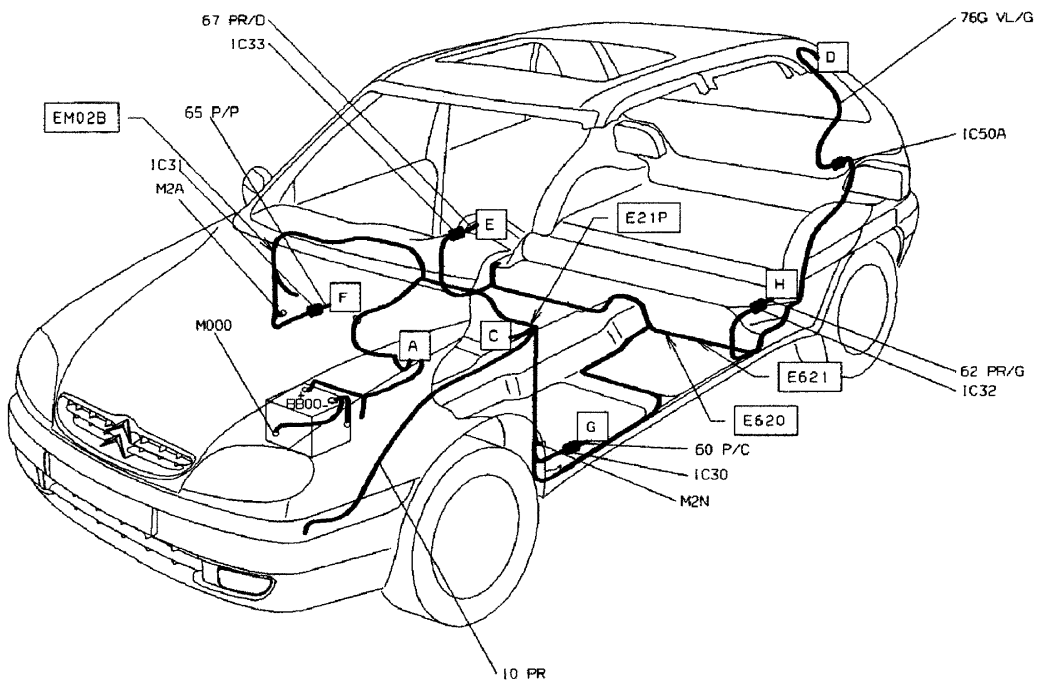
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

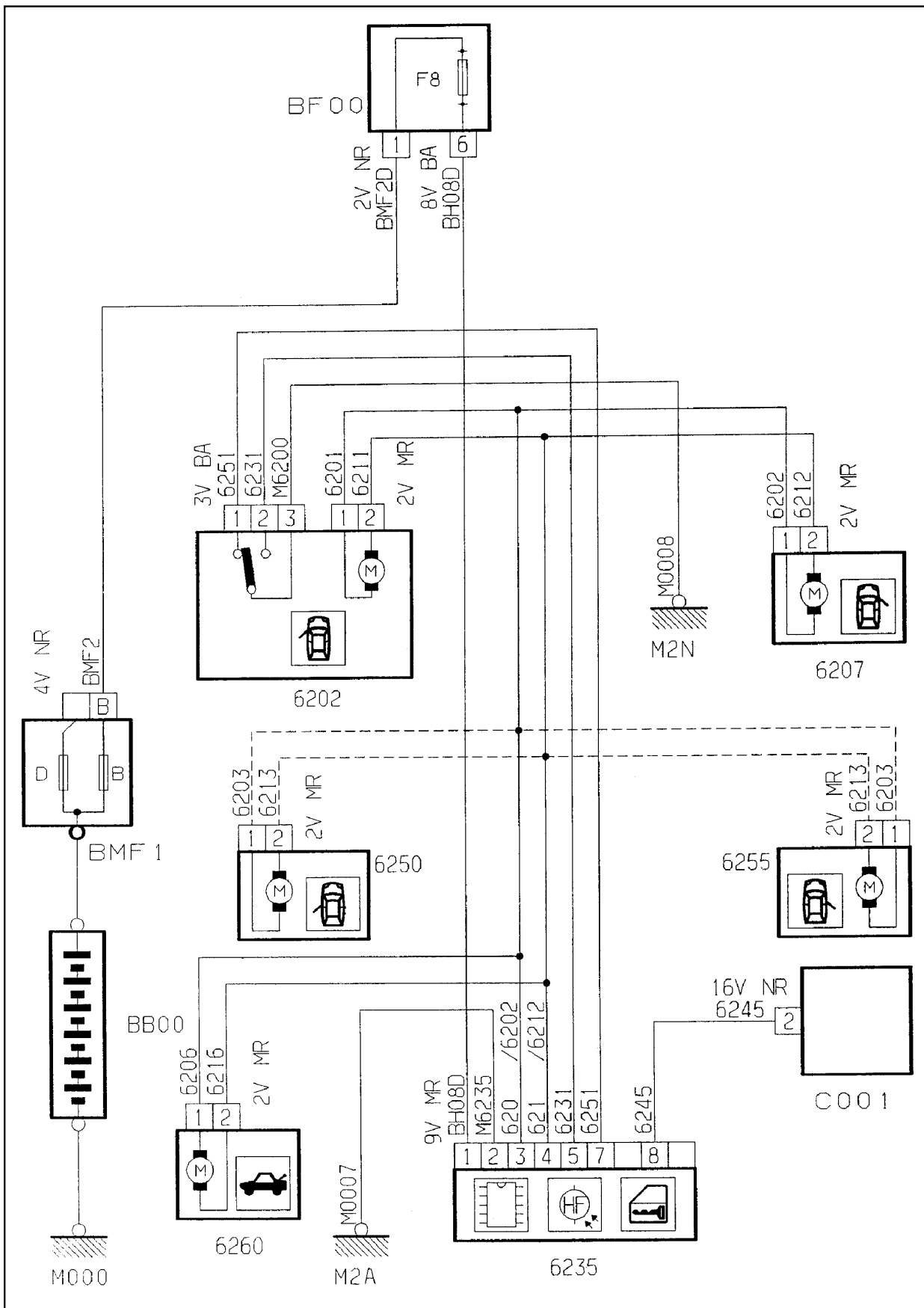
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



CONDAMNATION CENTRALISÉE (verrouillage par plip) (3/5 portes) (avec rétroviseurs électriques)



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

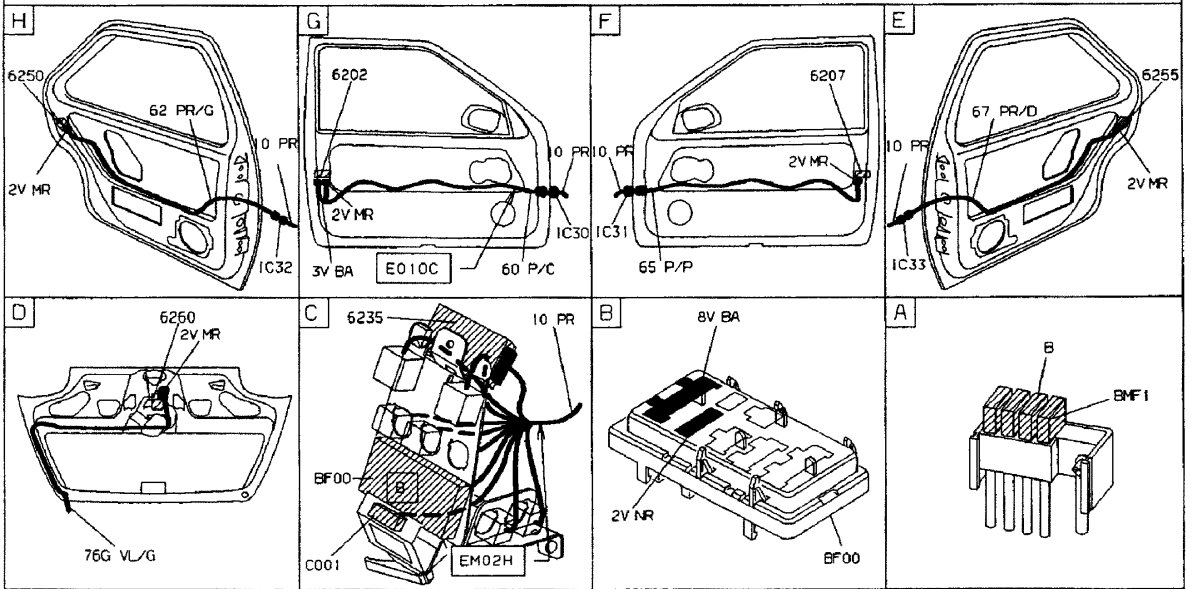
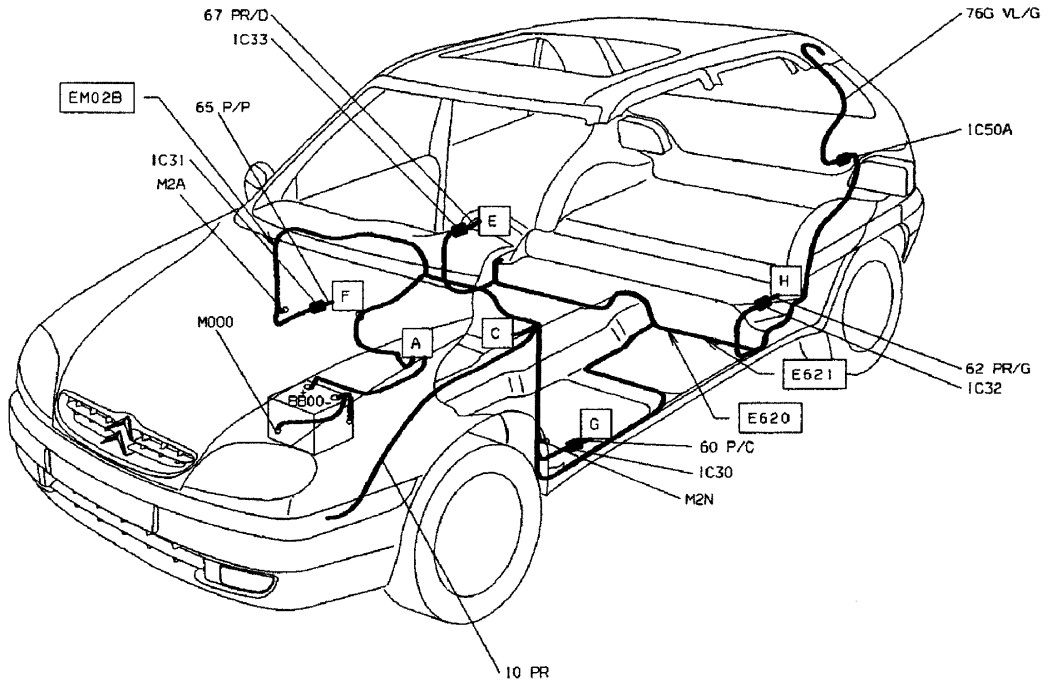
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

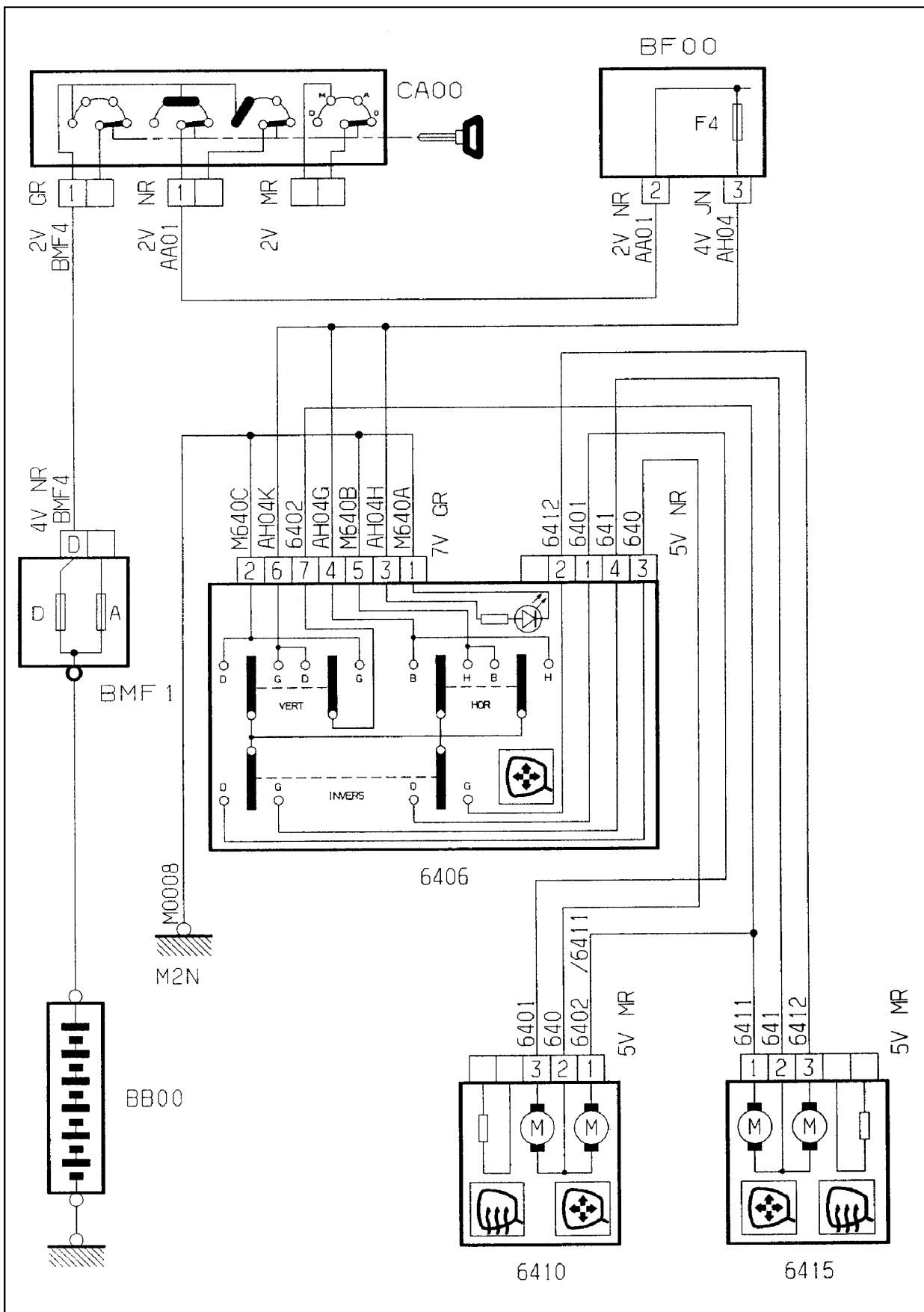
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE

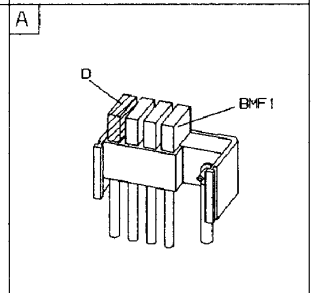
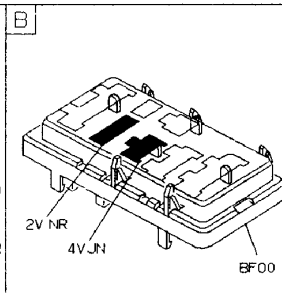
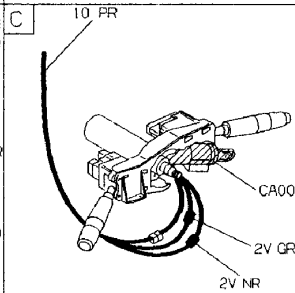
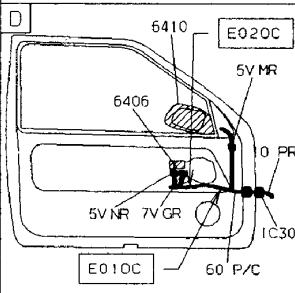
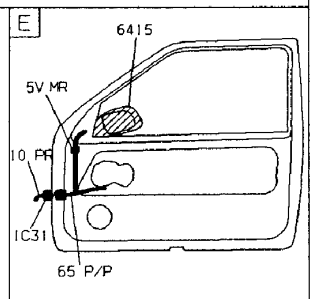
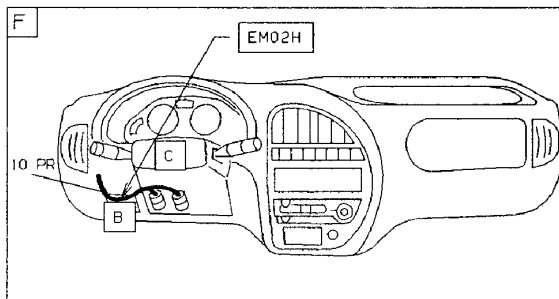
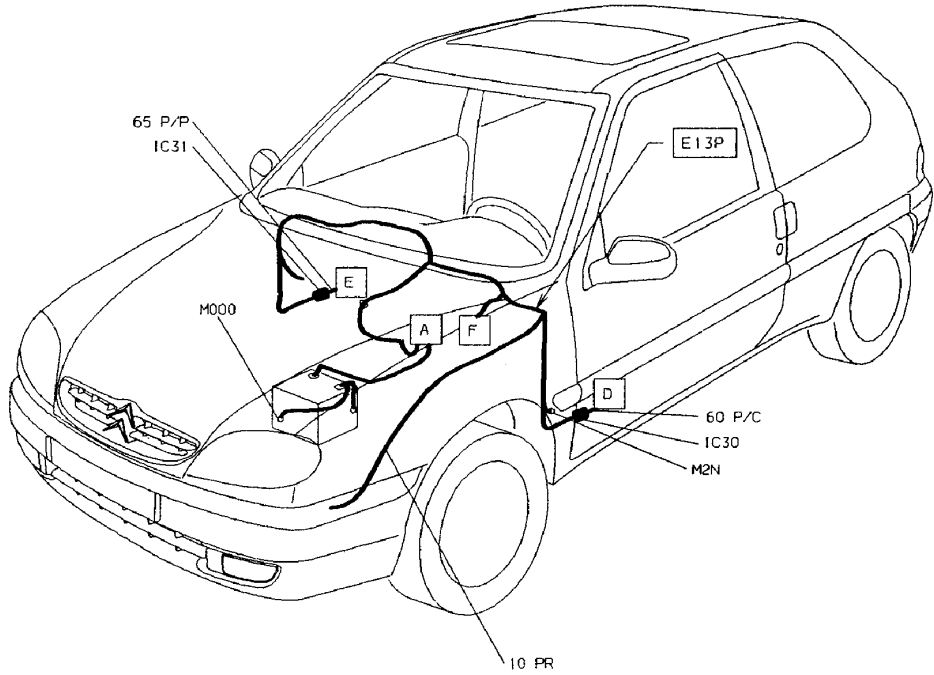


GÉNÉRALITÉS

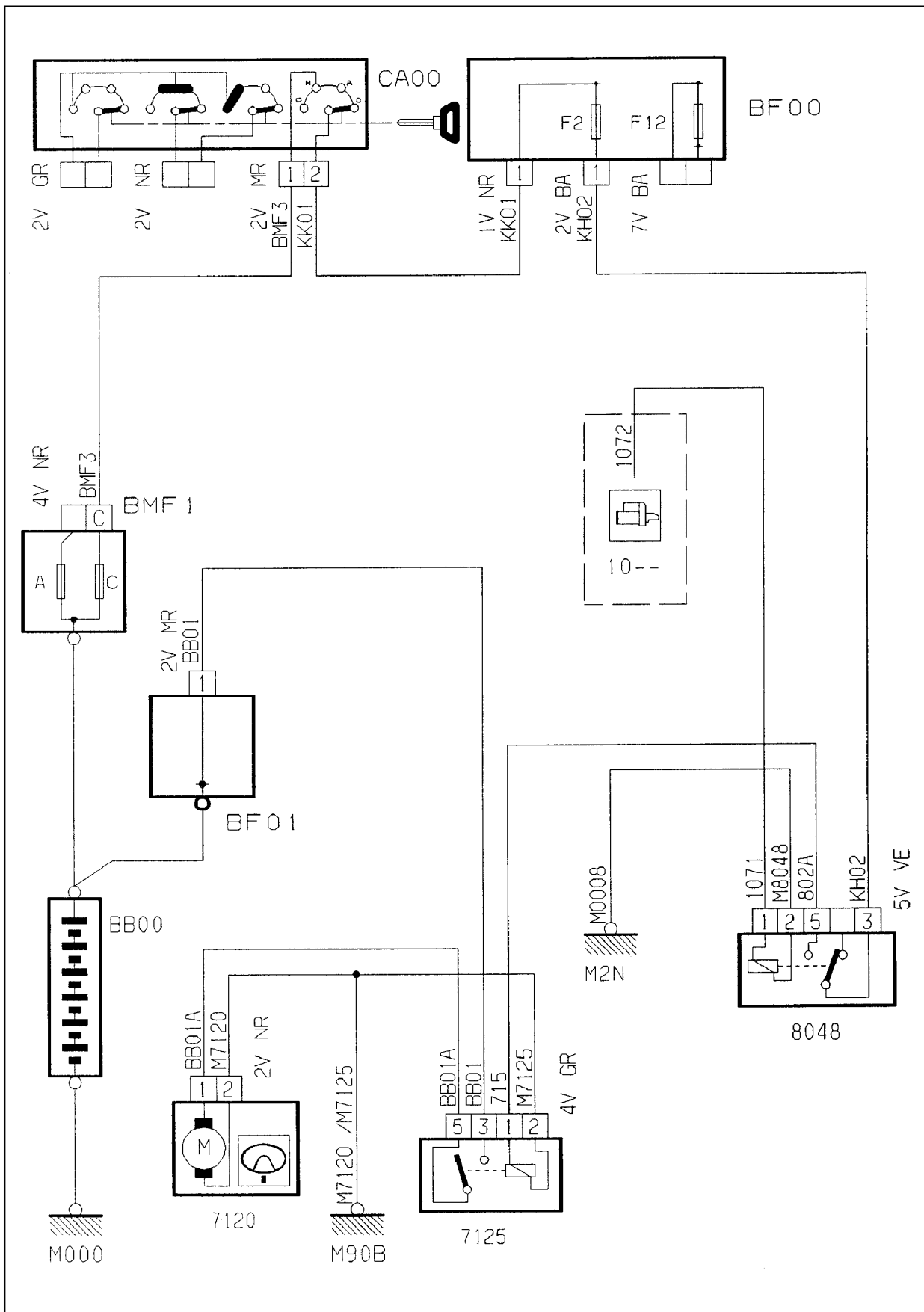
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



DIRECTION ASSISTÉE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

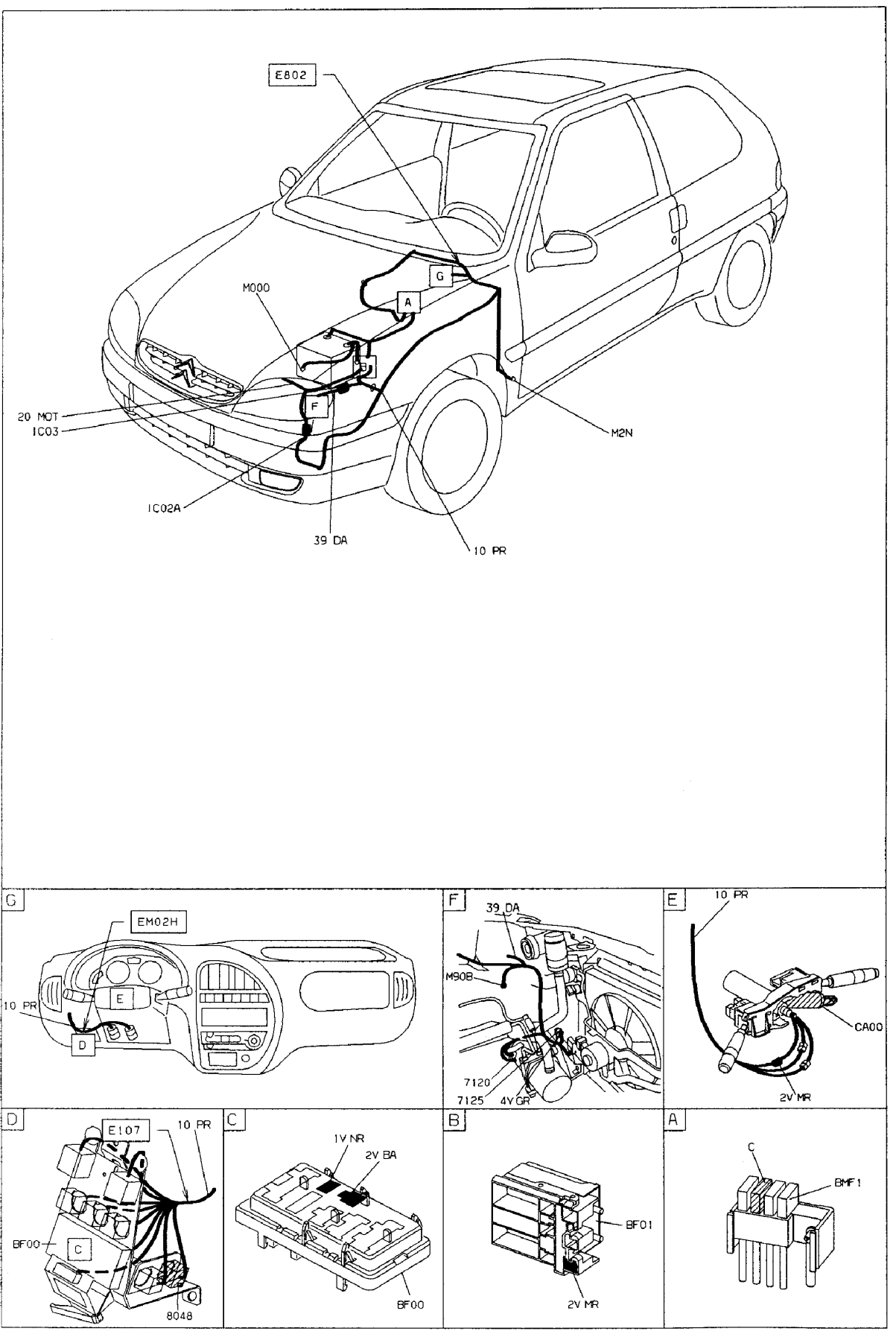
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

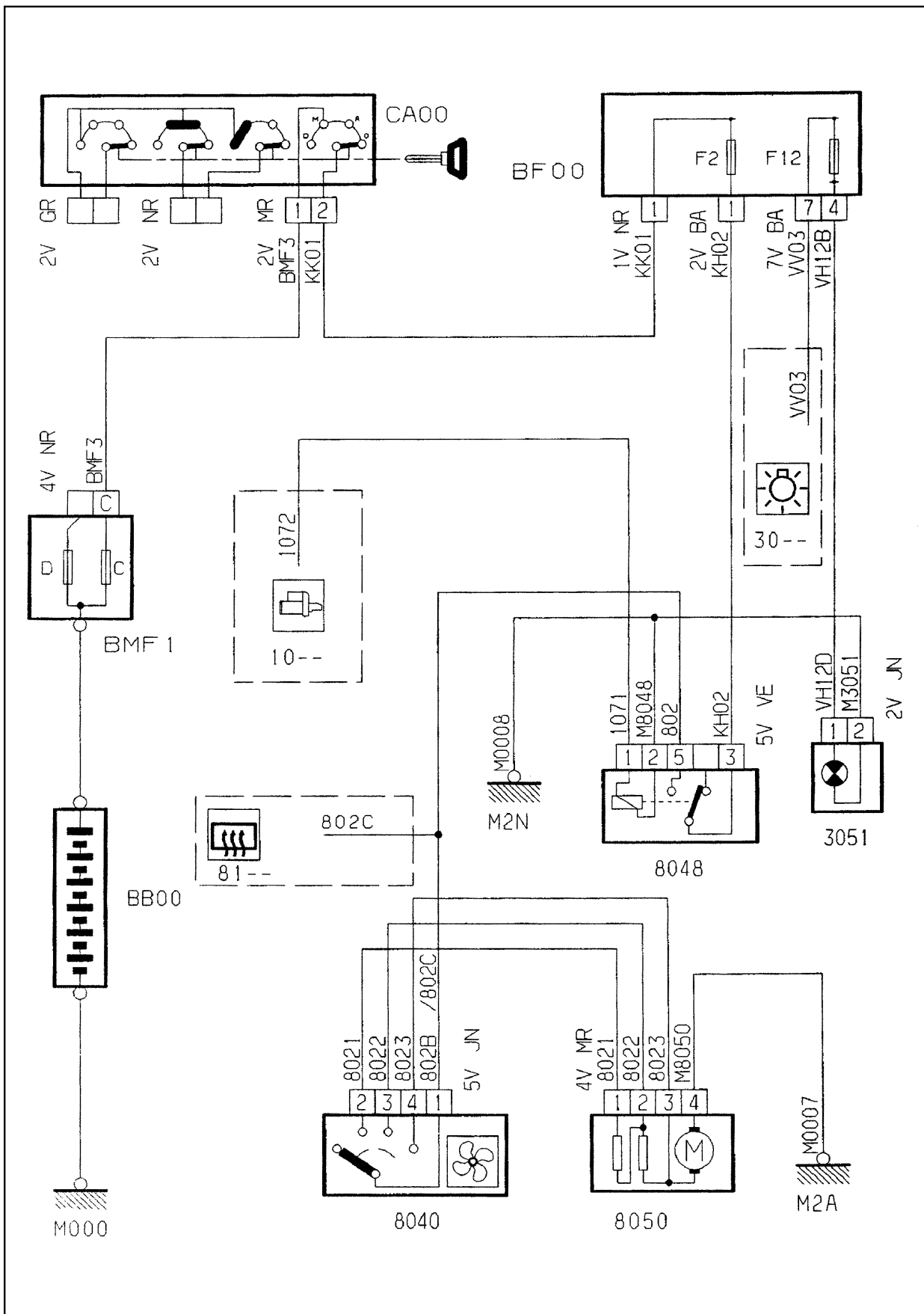
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



VENTILATION - CHAUFFAGE

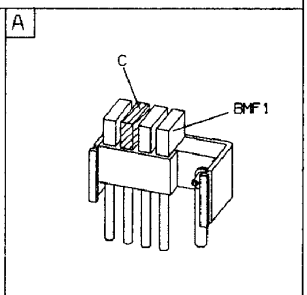
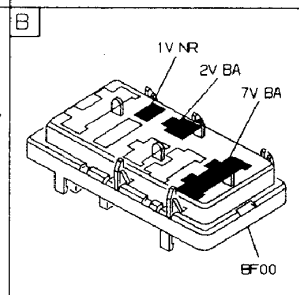
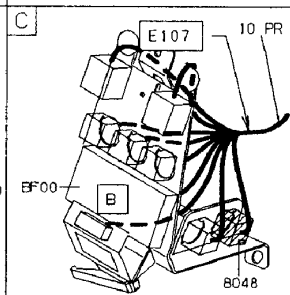
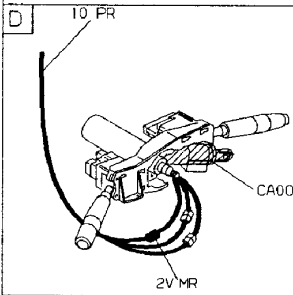
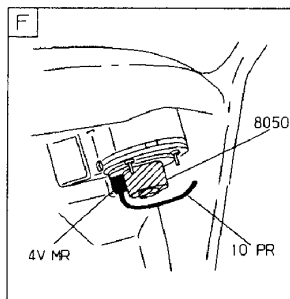
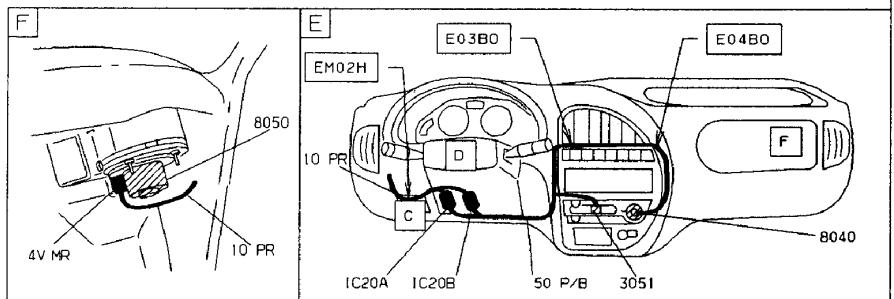
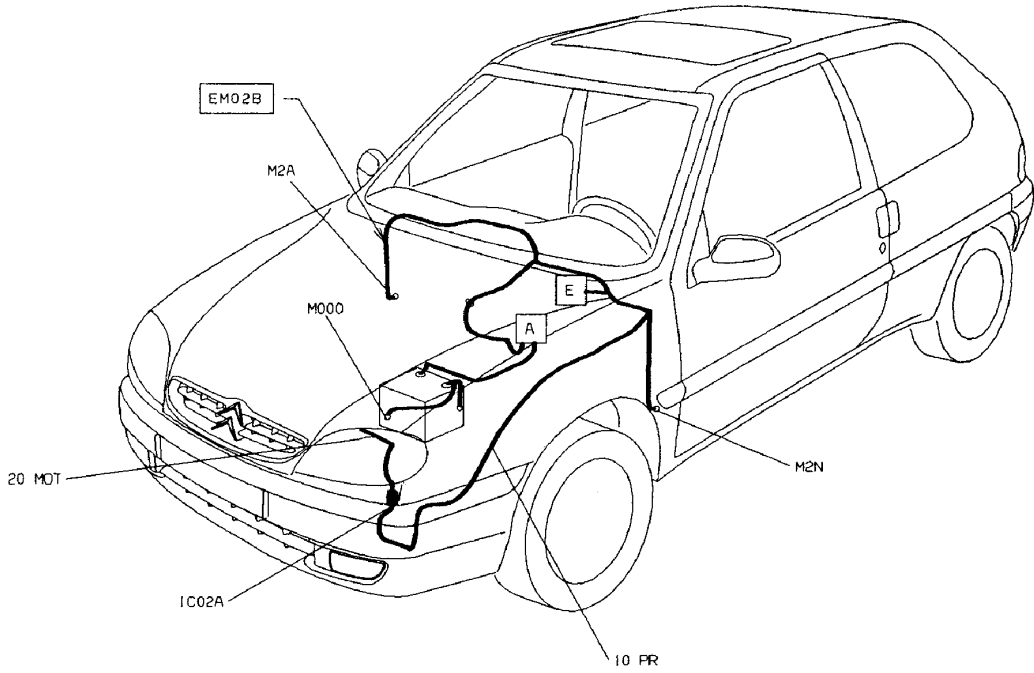


GÉNÉRALITÉS

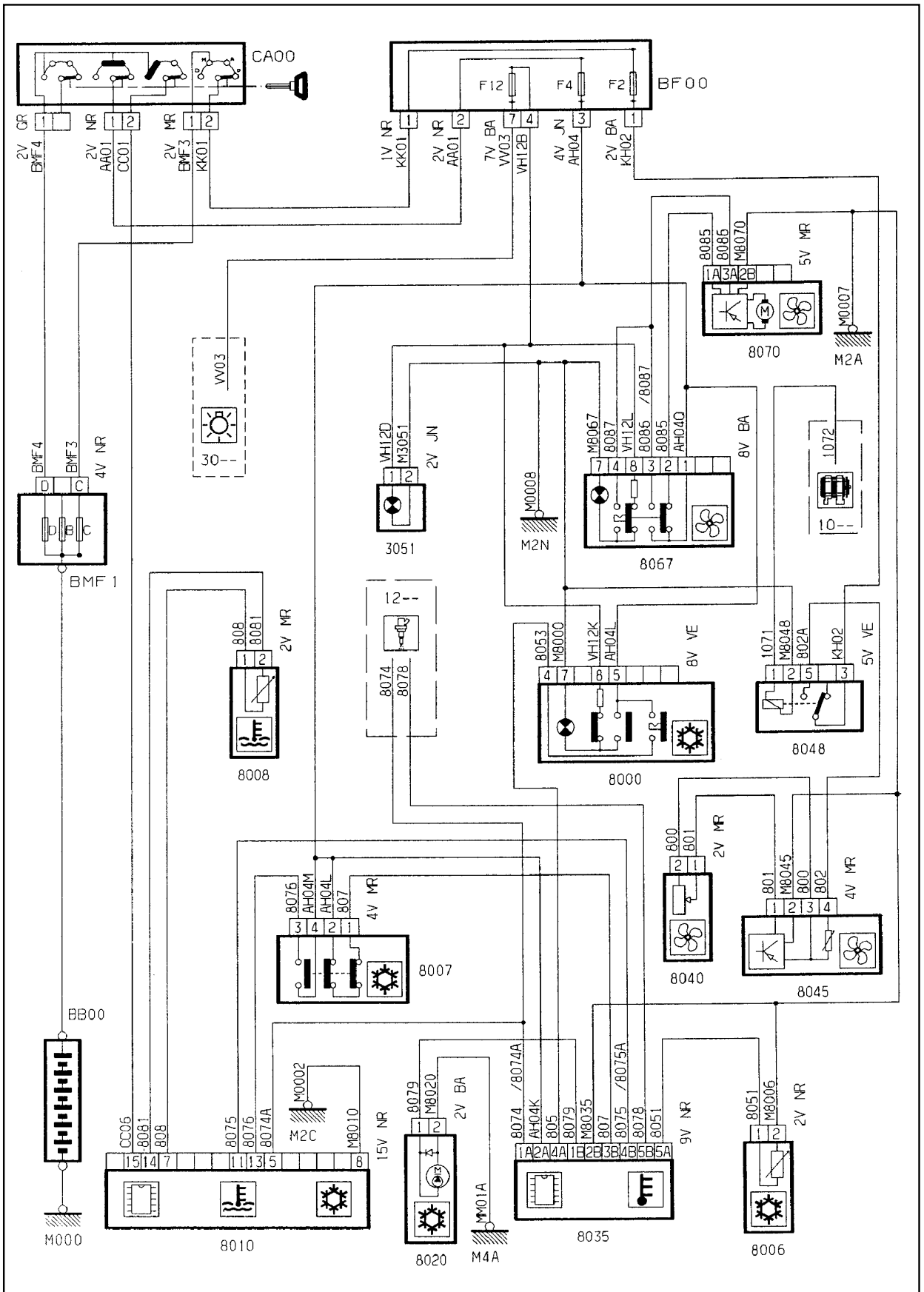
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



RÉFRIGÉRATION (moteurs essence sauf TU1M)

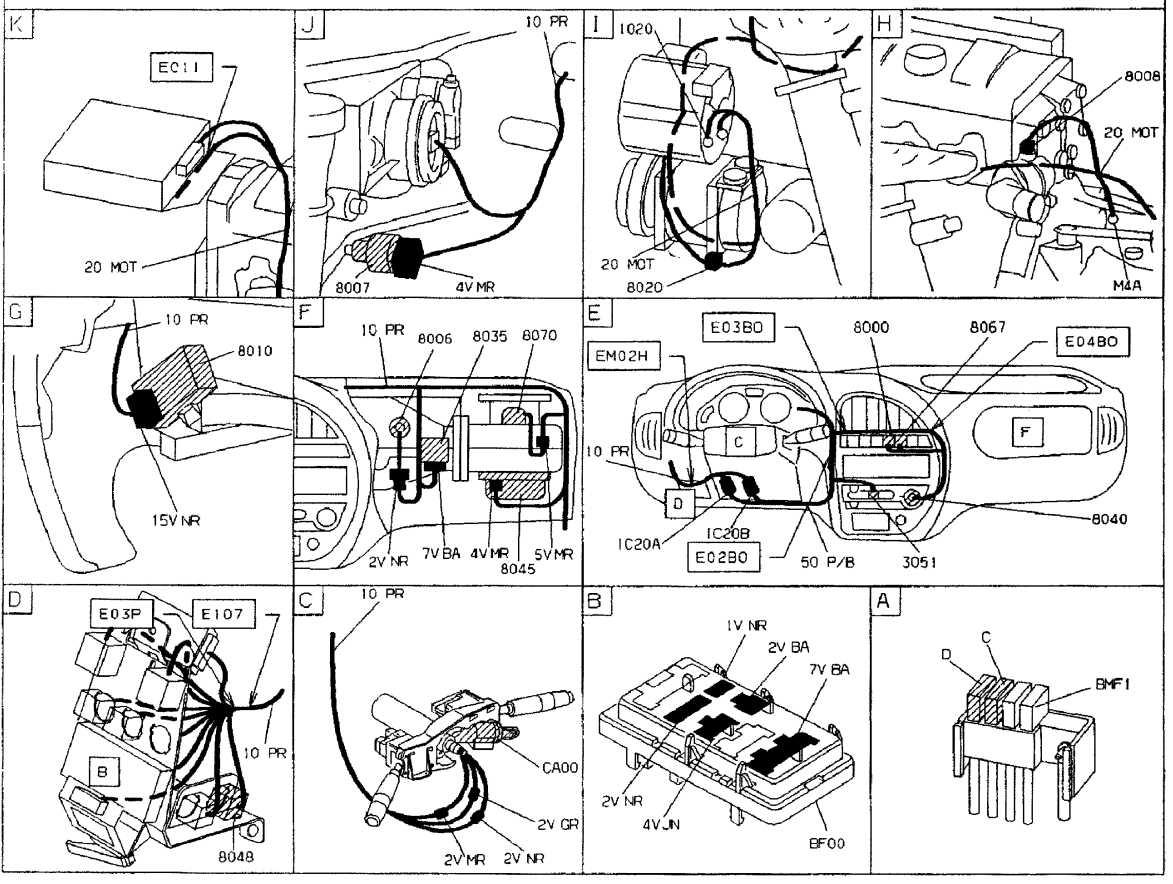
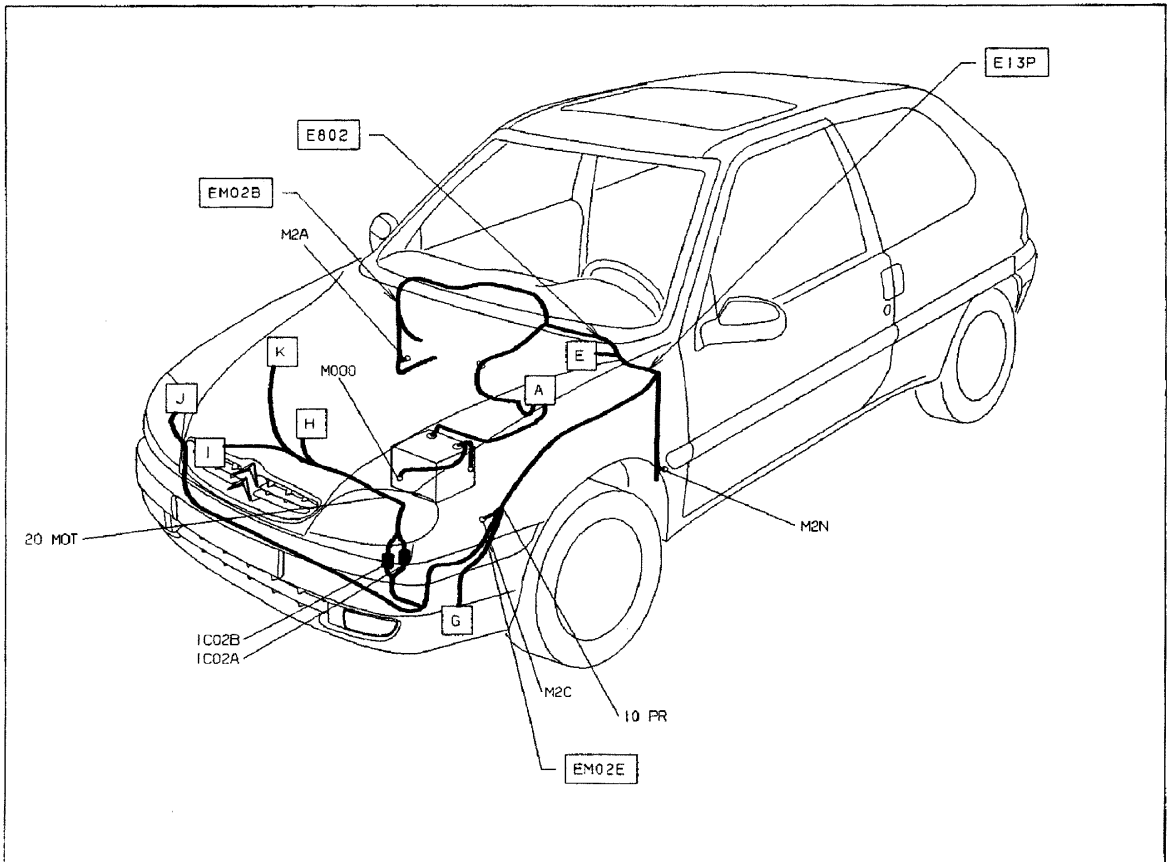


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

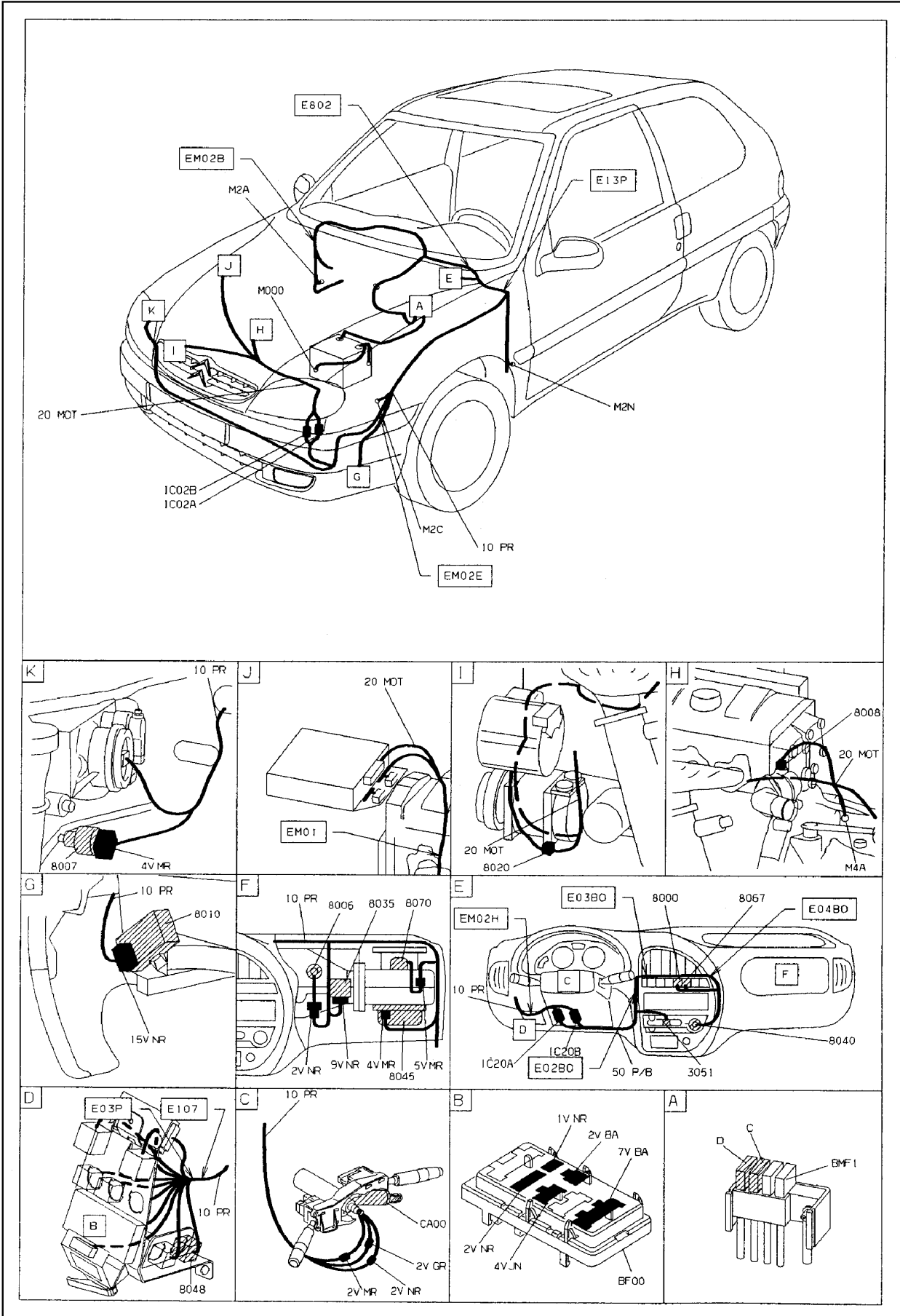


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

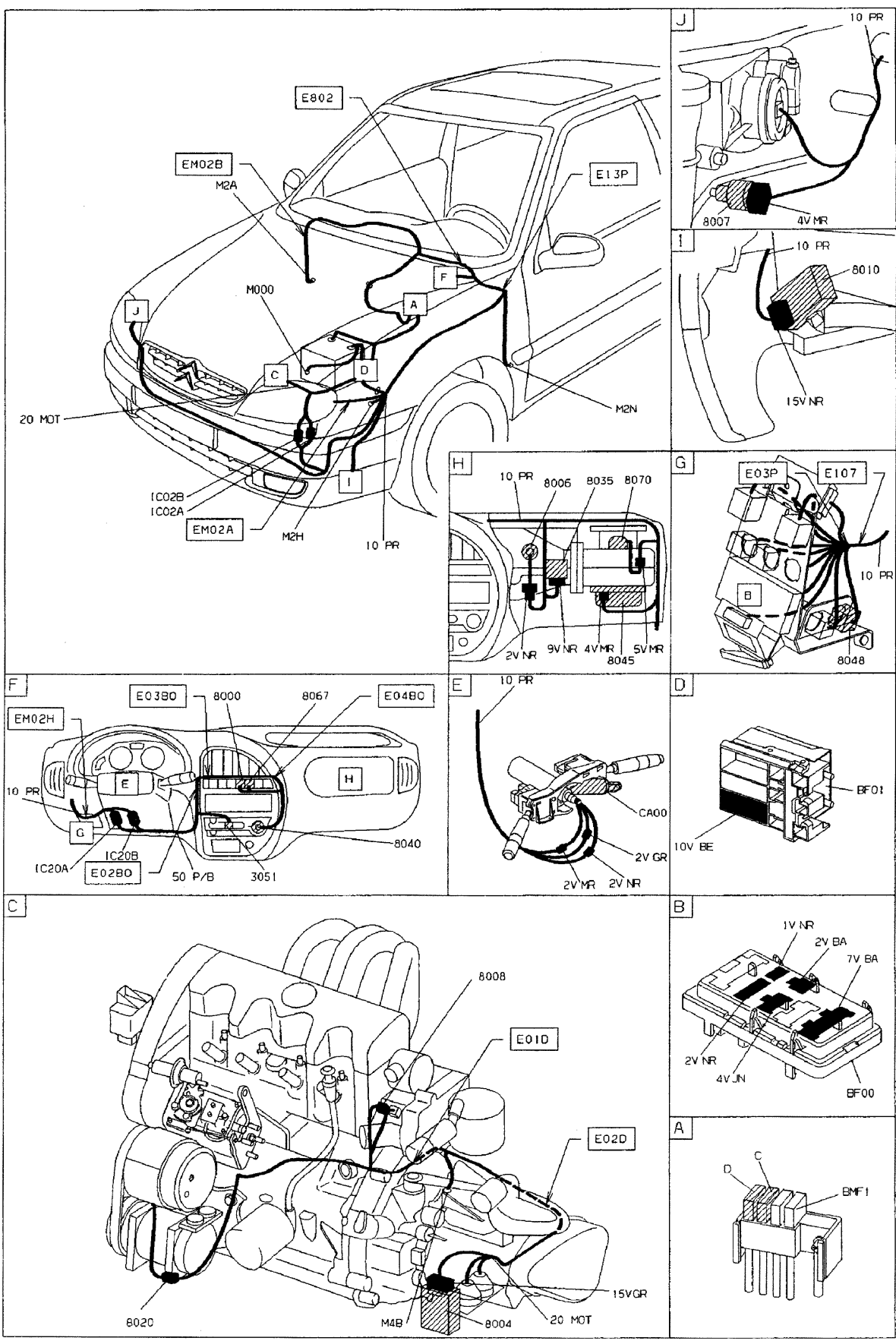


GÉNÉRALITÉS

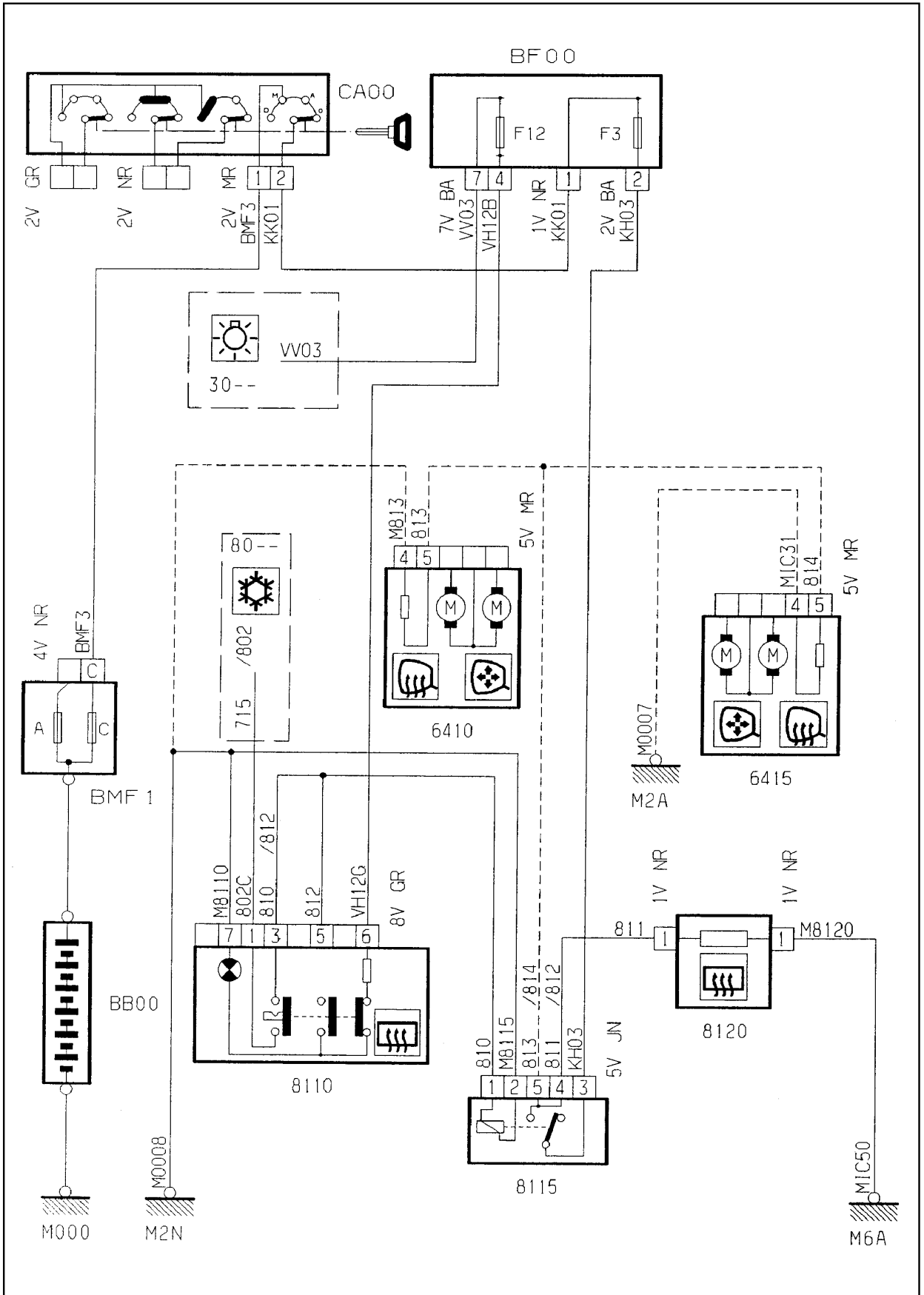
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

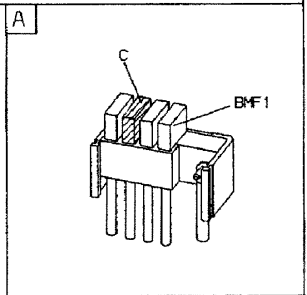
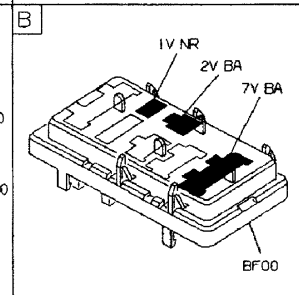
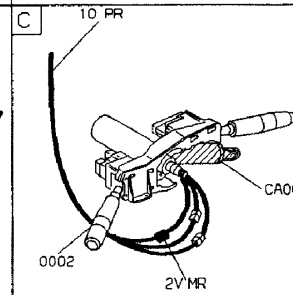
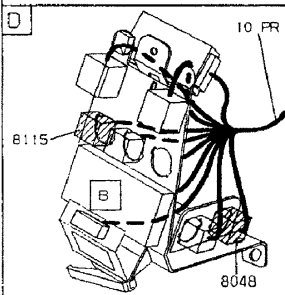
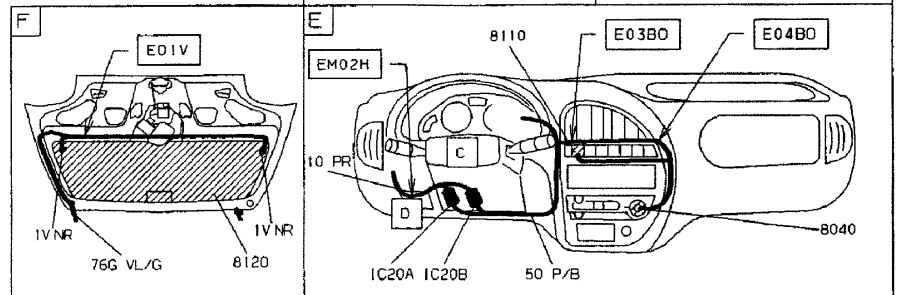
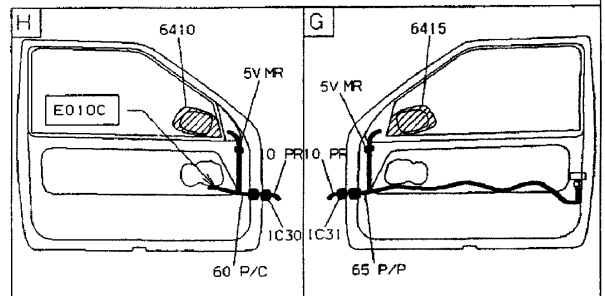
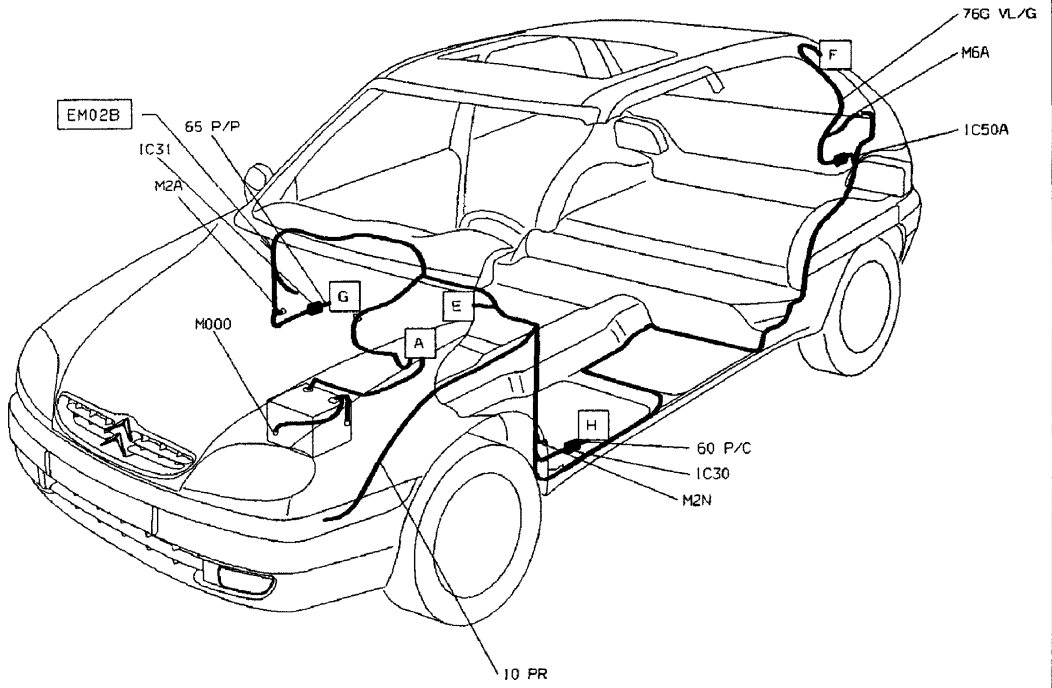
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

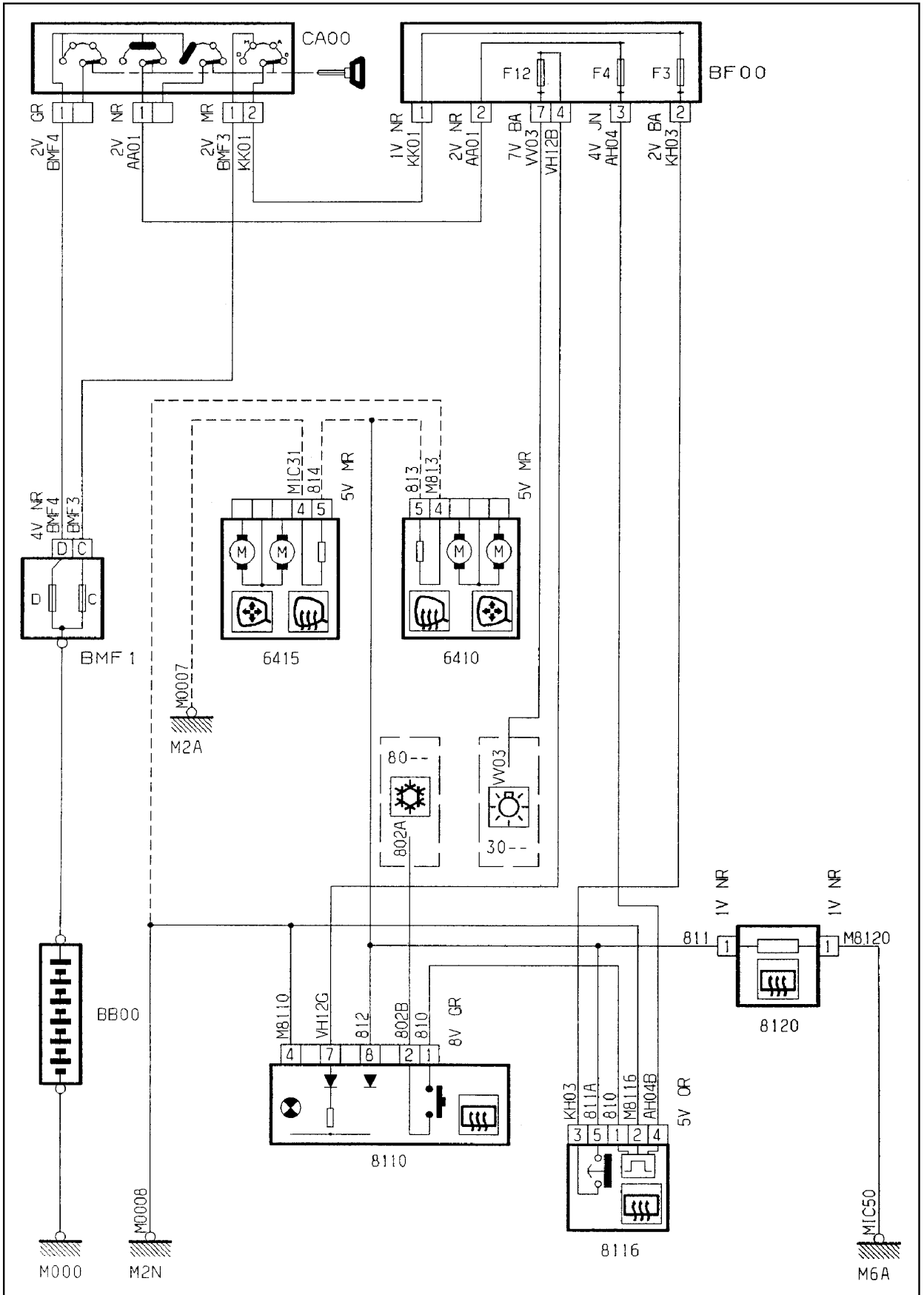
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



LUNETTE CHAUFFANTE TEMPORISÉE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

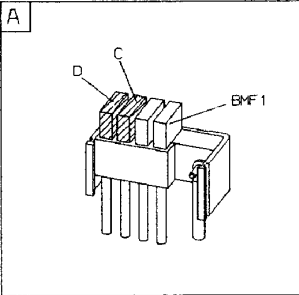
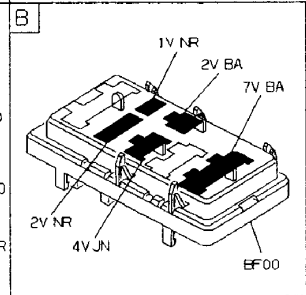
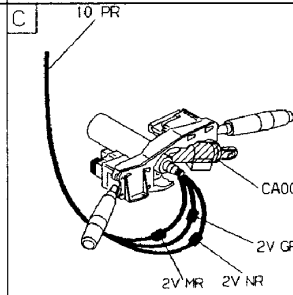
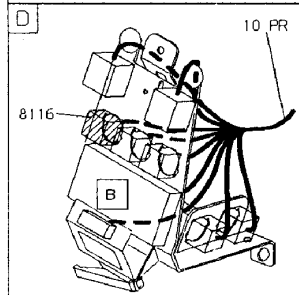
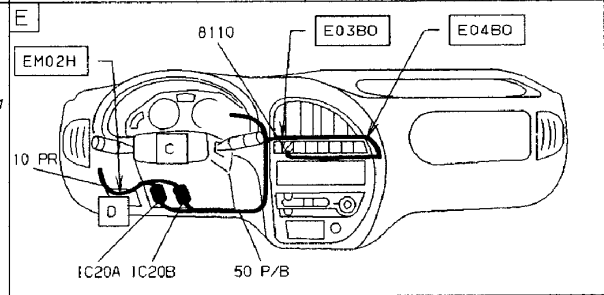
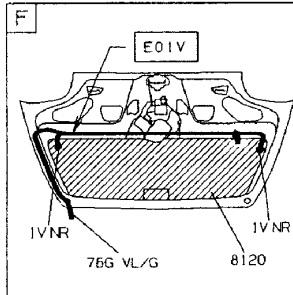
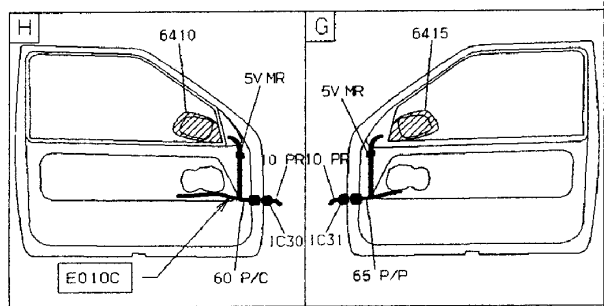
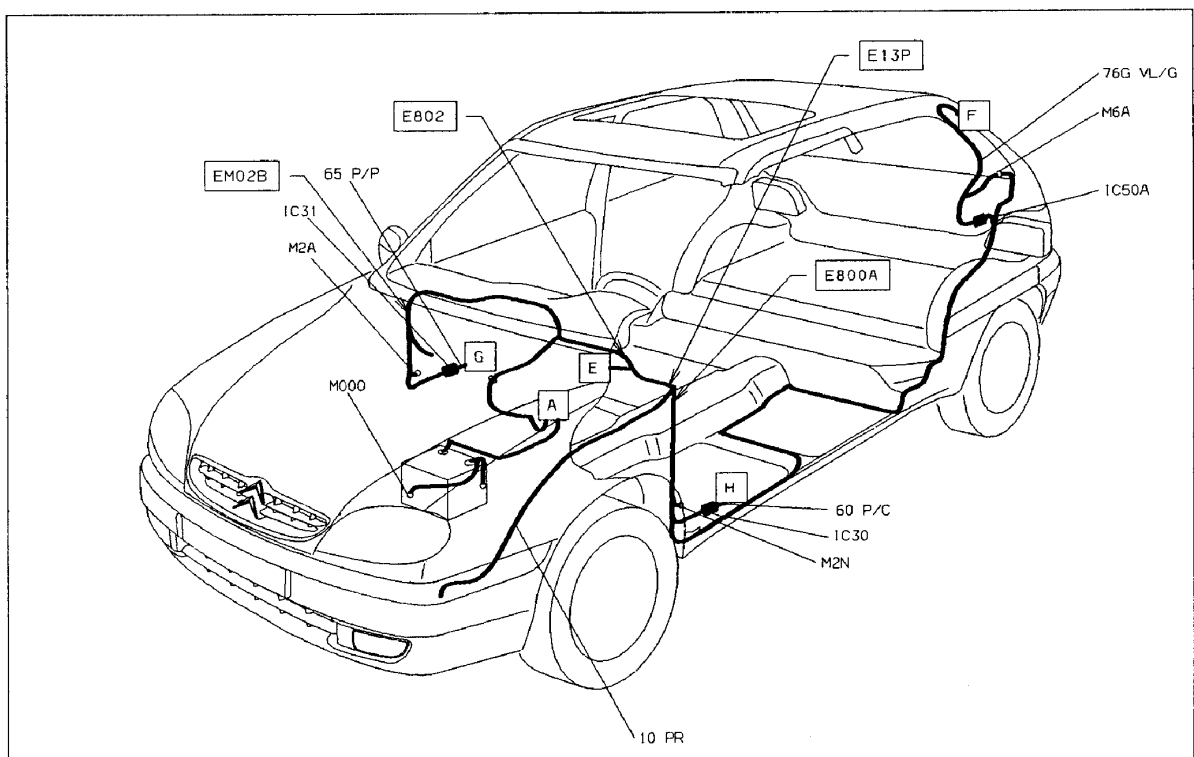
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

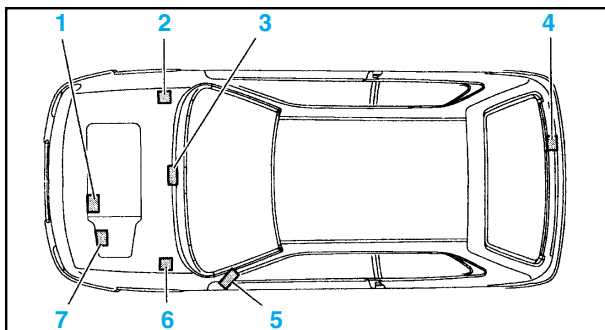


CARACTÉRISTIQUES

Généralités

Identifications intérieures

EMPLACEMENT



1 : Type réglementaire moteur - 2 : N° d'organisation P.R. - 3 : Frappe châssis - 4 : Plaque constructeur véhicule - 5 : Vignette : pression de gonflage, N° organisation P.R., code peinture - 6 : Code peinture - 7 : Repère boîte de vitesses

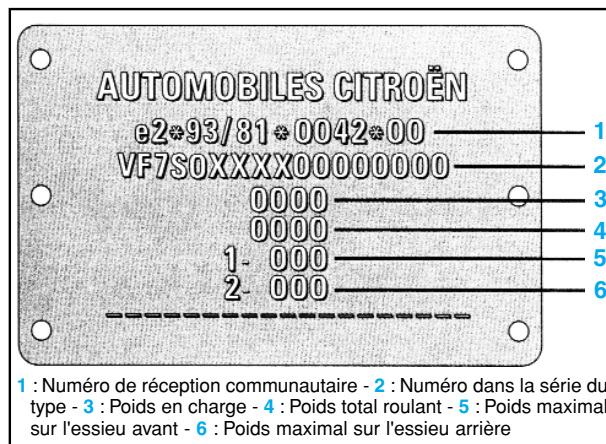
TEINTES CARROSSERIE

- Le quatrième caractère est le symbole qualité :
 - (A) : peinture opaque

Couleur carrosserie	Code couleur	Qualité	Marquage sur véhicule
Blanc Banquise	EWP	A	EWPA
Bleu Amiral	KNC	B	KNCB
Bleu Mauritius	KPC	D	KPKD
Bleu Grand Pavois	KMH	C	KMHC
Gris Quartz	EYC	C	EYCC
Noir Onyx	EXY	B	EXYB
Rouge Lucifer	EKQ	D	EKQD
Rouge Furio	EJX	B	EJXB
Jaune Héliodor	KAU	C	KAUC
Orange Mango	KHN	B	KHNB
Vert Ceylan	KRU	C	KRUC
Vert Bora Bora	KRX	C	KRXC

PLAQUE CONSTRUCTEUR

- Dans le coffre près du système de fermeture.



1 : Numéro de réception communautaire - 2 : Numéro dans la série du type - 3 : Poids en charge - 4 : Poids total roulant - 5 : Poids maximal sur l'essieu avant - 6 : Poids maximal sur l'essieu arrière

- (B) : peinture opaque vernie
- (C) : peinture métallisée vernie
- (D) : peinture nacrée vernie

Composition de la carrosserie

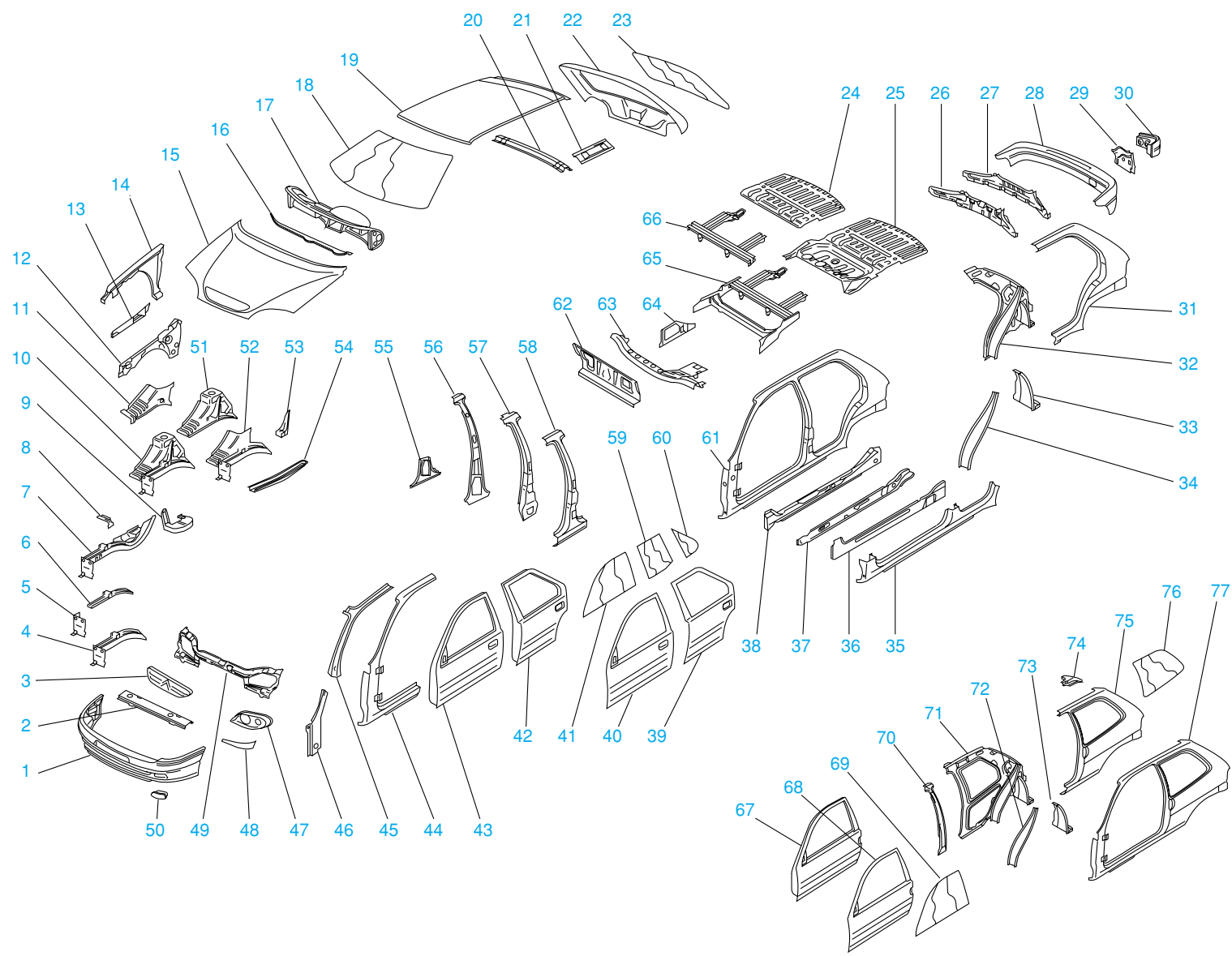
- Bouclier avant (1)
- Traverse inférieure (2)
- Calandre (3)
- Partie avant de longeron avant (4)
- Embout de longeron (5)
- Tôle de fermeture de longeron (6)
- Longeron avant complet (7)
- Renfort de support moteur (8)
- Support moteur (9)
- Demi bloc avant assemblé (10)
- Partie avant de passage de roue (11)
- Doublure d'aile (12)
- Renfort de doublure d'aile (13)
- Aile avant (14)
- Capot (15)
- Grille de auvent (16)
- Planche de bord (17)
- Pare brise (18)
- Pavillon (19)
- Arceau de pavillon (20)
- Brancard de pavillon (21)
- Hayon (22)
- Lunette arrière (23)
- Plancher arrière partiel (24)
- Plancher arrière (25)
- Jupe arrière assemblée (26)
- Jupe arrière (27)
- Bouclier arrière (28)
- Tôle de feu arrière (29)
- Feu arrière (30)
- Aile arrière (31)
- Doublure assemblée d'aile arrière (32)
- Partie arrière de passage de roue (33)
- Partie avant de passage de roue (34)
- Bas de caisse (35)
- Âme de bas de caisse (36)
- Renfort de bas de caisse (37)
- Doublure de bas de caisse (38)
- Panneau de porte arrière (39)
- Panneau de porte avant (40)
- Glace de porte avant (41)
- Porte arrière (42)
- Porte avant (43)
- Pied avant (44)
- Montant de baie (45)
- Doublure de pied avant (46)
- Bloc optique (47)
- Bandeau sous phare (48)
- Face avant (49)
- Antibrouillard avant (50)
- Passage de roue (51)
- Demi bloc avant (52)
- Renfort de passage de roue (53)
- Extension de longeron avant (54)
- Renfort de pied milieu (55)
- Doublure de pied milieu (56)
- Renfort de pied milieu (57)
- Pied milieu (58)
- Glace de porte arrière (59)
- Glace fixe de porte arrière (60)
- Côté de caisse (61)
- Tablier (62)
- Tôle d'auvent (63)
- Flasque de support de colonne de direction (64)
- Cadre de plancher arrière (65)
- Renfort de plancher (66)
- Porte (67)
- Panneau extérieur de porte (68)
- Glace de porte (69)
- Doublure de pied central (70)
- Doublure assemblée d'aile arrière (71)
- Partie avant de passage de roue (72)
- Partie arrière de passage de roue (73)
- Doublure supérieure d'aile arrière (74)
- Panneau d'aile arrière (75)
- Glace de custode (76)
- Côté de caisse (77)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

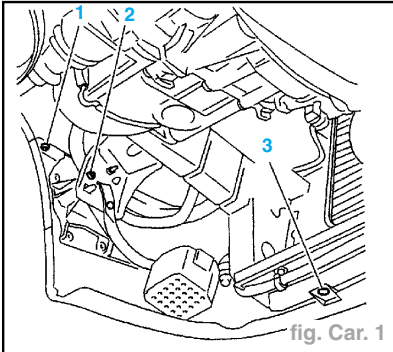


ÉLÉMENTS AMOVIBLES

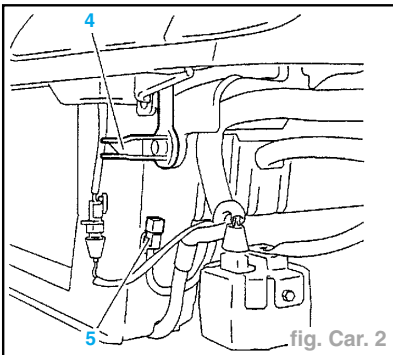
Pare-chocs AV

DÉPOSE

- De chaque côté, déposer les pare-boue AV.
- De chaque côté, déposer (vis (1), (2) et (3)) (fig. Car. 1).



- Tirer vers l'avant du véhicule le pare-chocs, afin de libérer l'agrafe (4) (fig. Car. 2).

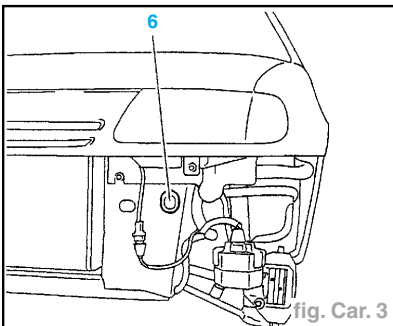


- Déconnecter le connecteur (5) (phares additionnels).
- Déposer le pare-chocs AV.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

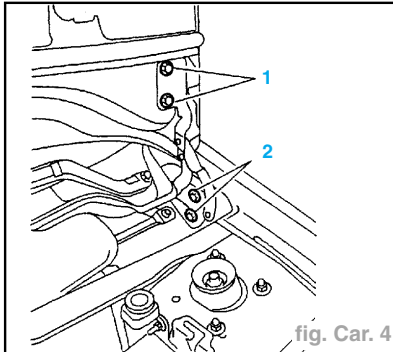
Attention : S'assurer que la pastille (6) soit en place, la remplir de mastic polyuréthane (Gurit) (fig. Car. 3).



Capot moteur

DÉPOSE

- Déposer (de chaque côté) (fig. Car. 4) :
 - les vis (1) (capot seul),
 - les vis (2) (capot avec bras d'articulation).



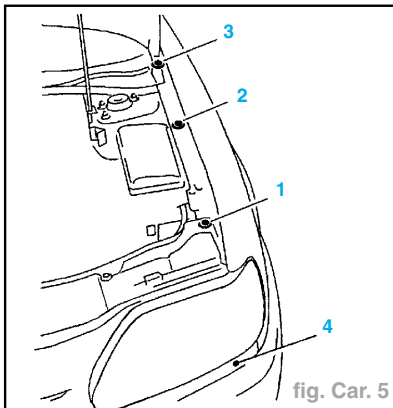
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Aile AV

DÉPOSE

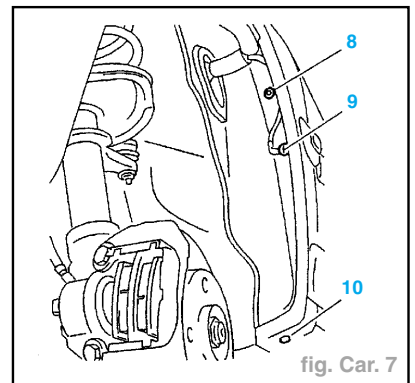
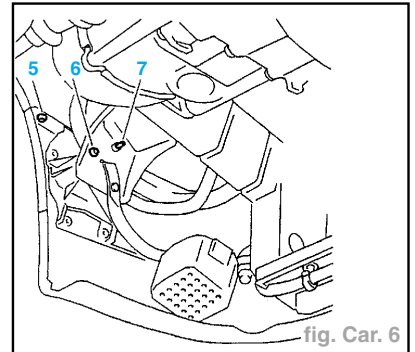
- Déposer le pare-boue AV.
- Déposer (fig. Car. 5) :
 - le bandeau sous phare (4),
 - les vis (1), (2) et (3).



- Déposer (fig. Car. 6) :
 - les vis (5) et (6) (écarter légèrement le pare-chocs),
 - les vis (7) (situées entre pare-chocs et caisse).
- Déposer les vis (8) et (10) (fig. Car. 7).
- Déconnecter le rappel clignotant (9).
- Déposer l'aile AV.

REPOSE

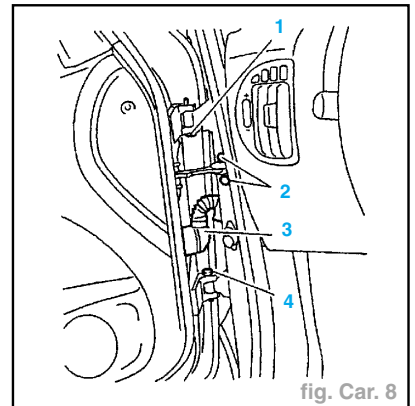
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



Porte AV

DÉPOSE

- Déconnecter le connecteur (3) (dévisser) (fig. Car. 8).



- Déposer :
 - le tirant de porte (vis (2)),
 - les axes de charnières (1) et (4) (axes vissés).
- Déposer la porte AV.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

RÉGLAGE

- A l'aide d'une griffe à charnière, régler les jeux de la porte AV.

Porte AR

DÉPOSE

- Déconnecter le connecteur (1) (fig. Car. 9).

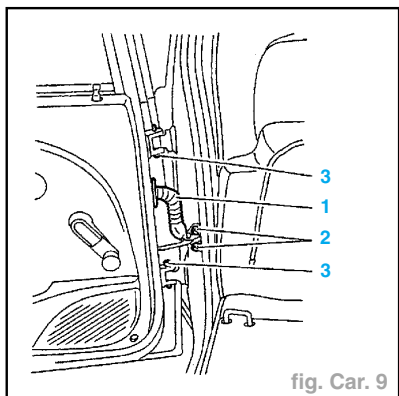


fig. Car. 9

- Déposer :
 - les vis (2),
 - le tirant de porte,
 - les axes de charnières (3) (axes vissés).
- Déposer la porte AR.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

RÉGLAGE

- Régler les jeux de la porte AR à l'aide d'une griffe à charnière.

Hayon AR

DÉPOSE

- Ouvrir le hayon AR.
- Déposer la tablette AR.
- Déposer la garniture intérieure (vis (1), (2) et (3)) (fig. Car. 10).
- Déconnecter :
 - le moteur essuie-vitre,
 - la lunette chauffante,

- les éclairateurs de plaque de police,
- le verrouillage électrique (suivant équipement).

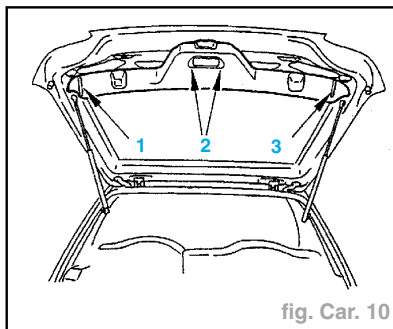


fig. Car. 10

- Dégager les faisceaux électriques.
- Débrancher le tuyau de lave-vitre, le dégager de la doublure de hayon.
- Maintenir le hayon ouvert à l'aide d'un support.
- Déclipser les stabilisateurs (de chaque côté).
- Opération nécessitant deux opérateurs :
 - dépose des axes de charnières, à l'aide d'un chasse goupille (de chaque côté),
 - dépose du hayon AR.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Pare-chocs AR

DÉPOSE

- Déposer les feux AR.
- Déposer les vis (1) et (2) (fig. Car. 11).
- Déposer les vis (3) et (5) de chaque côté (fig. Car. 12).
- Dégrafer l'agrafe (4) de chaque côté.
- Déposer la peau de pare-chocs AR.
- Déposer les vis (6), (7), (8) et (9) (fig. Car. 13).
- Déposer les vis (10) et (11) (fig. Car. 14).
- Déposer l'absorbeur de pare-chocs AR.

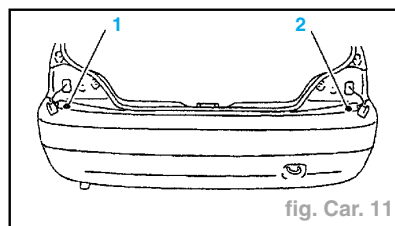


fig. Car. 11

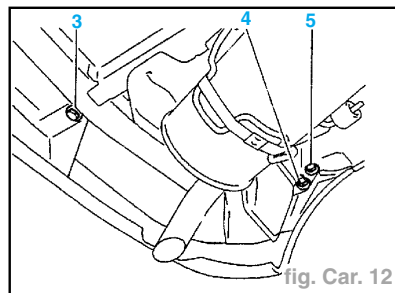


fig. Car. 12

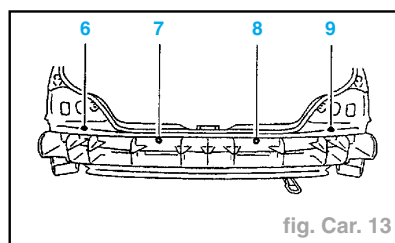


fig. Car. 13

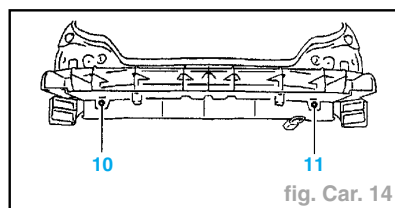


fig. Car. 14

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

SELLERIE

Pare-brise

OUTILLAGE PRÉCONISÉ

(fig. Car. 15)

- [1] Couteau électrique
- [2] Lame de découpe (à gauche, en forme de U)
- [3] Lame de découpe (à droite, en forme de U n°076)
- [4] Lame pelle (n°113)
- [5] Ventouses
- [6] Pistolet pneumatique (pour cartouche monocomposant)
- [7] Pistolet électrique (pour cartouche bicomposant)

INGRÉDIENTS PRÉCONISÉS

(fig. Car. 15)

- Ensemble de collage
 - primaire pour verre couleur verte [8],
 - primaire pour tôle couleur rouge (tôle pré-revêtue) [9],
 - dégraissant couleur jaune [10],
 - cales (caoutchouc) [11],
 - buses [12],
 - papier de nettoyage [13],
 - tampon applicateur [14],
 - cartouche de 300 ml (adhésif joint polyuréthane monocomposant) [15],
 - cartouche de 450 ml (adhésif joint polyuréthane bicomposant) [16].

DÉPOSE

- Déposer :
 - les joints des portes (partiellement),

- les montants de baie de pare-brise,
- le rétroviseur.

- Déposer :
 - l'ensemble bras-balai essuie-vitre,
 - l'enjoliveur inférieur de pare-brise.
- Déposer l'enjoliveur de pare-brise.
- Protéger toute la périphérie de la baie de pare-brise d'un ruban adhésif.

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame (fig. Car. 16) :
 - [2] (pour le côté b),
 - [3] (pour le côté a).
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses [5].

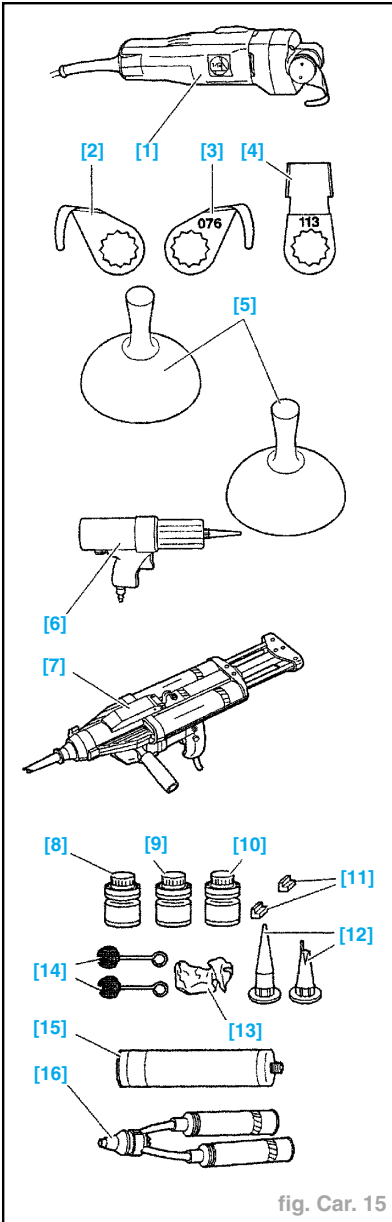


fig. Car. 15

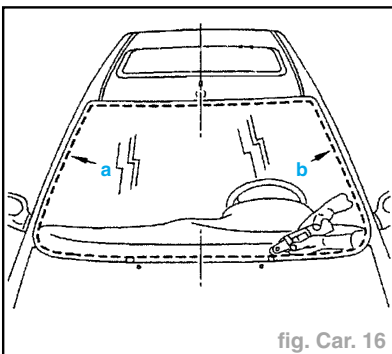


fig. Car. 16

NETTOYAGE, PRÉPARATION

Préparation de la vitre

- **Premier cas : récupération de la vitre**
- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : montage d'une nouvelle vitre**

- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [8] ; largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **5 mn**.

Préparation de la feuillure

• **Premier cas : sur restant de cordon mastic**

- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : sur élément neuf**

- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant [10].
- Appliquer le primaire pour tôle [9].
- Laisser sécher **10 mn**.
- Poser les deux cales (9) (fig. Car. 17).

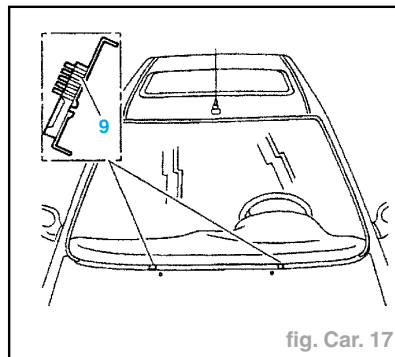


fig. Car. 17

REPOSE

- Poser l'enjoliveur de pare-brise (8) (fig. Car. 18).

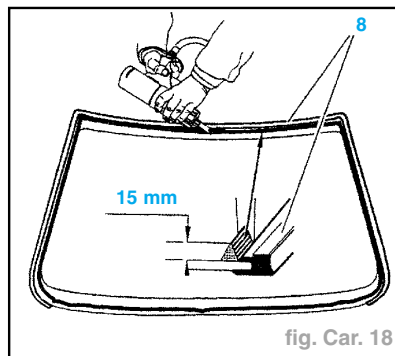


fig. Car. 18

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la vitre.

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Présenter le pare-brise sur la baie, à l'aide des ventouses [5].
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.

- Reposer les éléments précédemment déposés.

- Temps de séchage à **23°C** :
 - monocomposant : **3 à 4 h**,
 - bicomposant : **30 mn**.

Nota : Entre **0°C** et **10°C**, les temps de séchage sont doublés.

Vitre de hayon AR

DÉPOSE

- Déposer l'ensemble bras-balai essuie-vitre.
- Déposer la garniture du hayon AR.
- Déposer le moteur essuie-vitre.
- Déconnecter l'alimentation électrique de la lunette chauffante.
- Protéger l'intérieur du véhicule.

Attention : Pour les opérations suivantes, porter des gants et des lunettes de protection.

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [3] (fig. Car. 15).
- Engager la lame entre la vitre et l'appui de lunette.
- Découper le cordon de mastic sur le pourtour de la vitre.
- Déposer la lunette AR à l'aide des ventouses [5].

PRÉPARATION

Préparation de la vitre

• **Premier cas : récupération de la vitre**

- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : montage d'une nouvelle vitre**

- Chausser le joint sur la vitre, en prenant soin de positionner le raccord du joint dans l'axe du moteur essuie-vitre.
- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre [7] ; largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **10 mn**.

Préparation de la feuillure

• **Premier cas : sur restant de cordon mastic**

- Équiper le couteau électrique [1] de la lame [4].
- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.

Nota : N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

• **Deuxième cas : sur élément neuf**

- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire tôle.
- Laisser sécher **10 mn**.

REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon adhésif joint sur le pourtour de la vitre (en se guidant sur le joint) (fig. Car. 19).

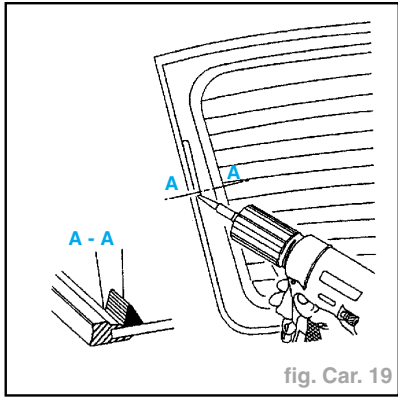


fig. Car. 19

Impératif : Utilisation de produit bicomposant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn**.

- Reposer la vitre à l'aide des ventouses.
- Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.
- Nettoyer la vitre et son pourtour.
- Reposer les éléments précédemment déposés.
- Temps de séchage à **23°C** :
 - monocomposant : **3 à 4 h**,
 - bicomposant : **30 mn**.

Nota : Entre **0°C** et **10°C**, les temps de séchage sont doublés.

Vitre de custode

DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 20) :
 - les vis (1), (2) et (3),
 - la vitre de custode.

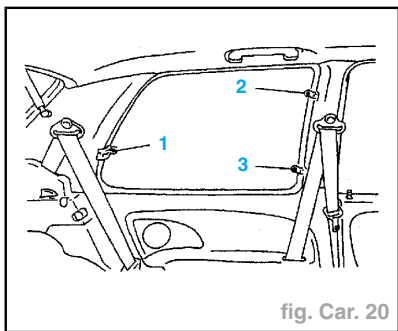


fig. Car. 20

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Porte AV

DÉSHABILLAGE

- Déposer (fig. Car. 21) :
 - la grille haut-parleur (2),
 - le haut-parleur (vis (3) et (4)),
 - la poignée de lève-vitre (6) (suivant équipement),
 - la commande réglage rétroviseurs extérieurs (vis (1)),
 - la vis (5).
- Déposer le panneau garni, en le tirant vers soi et en le soulevant.

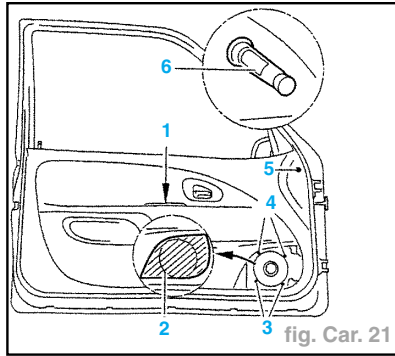


fig. Car. 21

- Déposer :
 - la finition de rétroviseur,
 - la patte support garniture,
 - la feuille d'étanchéité.
- Positionner la vitre au 3/4 de son ouverture.
- Déclipser le clip (10) en le faisant pivoter (fig. Car. 22).

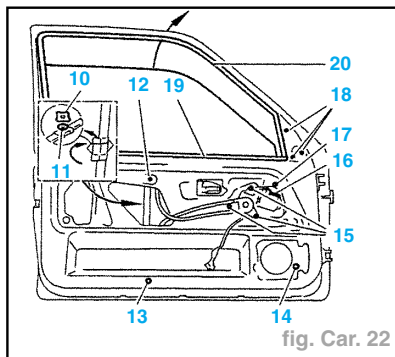


fig. Car. 22

- Dégager la vitre du palier (11) et sortir celle-ci en la faisant pivoter sur l'avant et en la tirant vers le haut.
- Chasser les clous de rivets avant le perçage.
- Percer les rivets (15) avec un foret diamètre **6 mm**.
- Déconnecter le connecteur (16).
- Déposer les écrous (12) et (13) (guide galet).
- Déposer :
 - le mécanisme de lève-vitre,
 - le rétro extérieur (vis (18)),
 - le guide vitre (vis (17) et écrou (14)),

- les lèche-vitre (19) intérieur et extérieur,
- le joint de coulisse (20).
- Chasser les clous de rivets avant le perçage.
- Percer les rivets (21) avec un foret diamètre **6 mm** (fig. Car. 23).

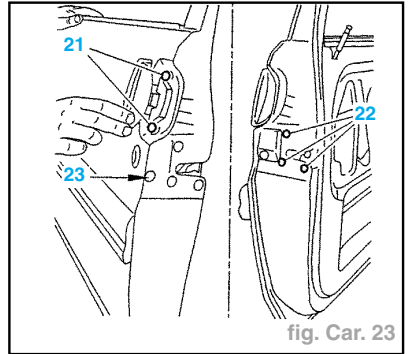


fig. Car. 23

- Déposer les vis (22).
- L'obturateur (23) sert de passage pour l'outil de dépose de verrou sans déshabillage.
- Désaccoupler les commandes (fig. Car. 24) :
 - liaison serrure-poignée extérieure (25),
 - liaison serrure-verrou (26).
- Déposer :
 - la serrure (24),
 - la fourchette (27),
 - le verrou de porte,
 - la poignée intérieure (28),
 - le faisceau de porte (écrou plastique (29)),
 - le tirant de porte (vis (30)).
- Dégrafer la baguette de protection latérale.

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Impératif : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité et celle-ci devra être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables, afin d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

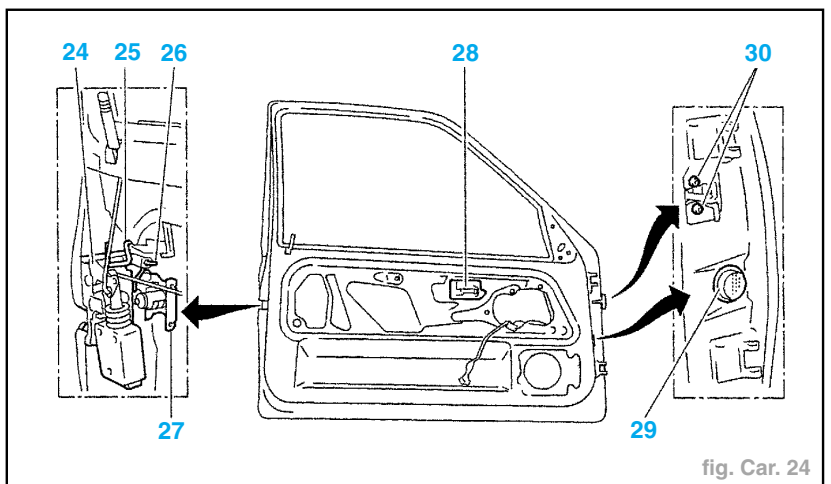


fig. Car. 24

Porte AR

DÉSHABILLAGE

- Dégraffer la baguette de protection latérale.
- Chasser les clous de rivets avant le perçage.
- Percer les rivets avec un foret Ø 4 mm.
- Déposer la poignée extérieure.
- Déposer :
 - la poignée de lève-vitre,
 - les vis,
 - le panneau garni (tirer vers soi et le soulever).

Nota : La grille de haut-parleur est solidaire du panneau garni. L'accès au haut-parleur n'est possible qu'après dépose du panneau garni.

- Déposer :
 - les vis et le haut parleur,
 - les vis et la patte support garniture,
 - la feuille d'étanchéité.
- Déposer (fig. Car. 25) :
 - les rivets (9) ; percer à l'aide d'un foret Ø 6 mm,
 - les écrous (10) (guide galet),
 - le clip (11) en le faisant pivoter,
 - le mécanisme lève-vitre,
 - le clip (12) d'articulation de commande de la serrure,
 - la poignée intérieure (13) en désaccouplant la liaison avec la serrure,
 - le voyant de sécurité enfant (14) en tirant vers soi,
 - les vis (15),
 - la serrure et ses liaisons commandes,
 - le joint de coulisse (16),
 - les lèche-vitres (17) intérieur et extérieur.
- Déposer (fig. Car. 26) :
 - le tirant de porte (vis (18)),
 - le faisceau (19),
 - les vis (20),
 - la vitre fixe et son joint,
 - la vitre mobile.

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Impératif : Reposer une nouvelle feuille d'étanchéité qui doit être montée sans pli et sans déchirure. Ces préconisations sont indispensables, afin d'éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

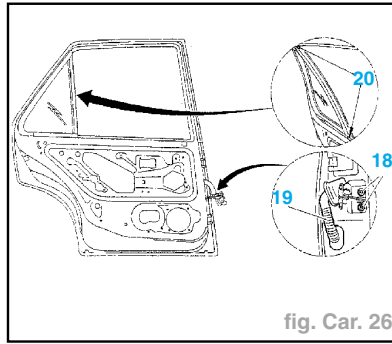


fig. Car. 26

Hayon AR

DÉSHABILLAGE

- Déposer le hayon AR (voir opération correspondante).
- Déposer les vis et déposer le bandeau intérieur.
- Déposer (fig. Car. 27) :
 - le bras-raclette d'essui-vitre (19),
 - le gicleur de lave-vitre (18),
 - la poignée bandeau (20) (vis (8) et (13)),
 - le moteur essui-vitre (vis (9) et (12)),
 - la serrure et son moteur (vis (11)),
 - la gâche (vis (10)),
 - les butées caoutchouc (6) et (15),
 - les agrafes de faisceaux (7) et (14),
 - les fixations de cordon de tablette (5) et (16),
 - les charnons (vis (4) et (17)).

- Déposer :
 - les éclaireurs de plaque de police,
 - le support de verrou (languettes).
- Déposer la lunette AR (voir opération correspondante).

HABILLAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

Garnissages intérieurs

DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 28) :
 - le bouton de déverrouillage de dossier (3),
 - les vis (4) et (6).

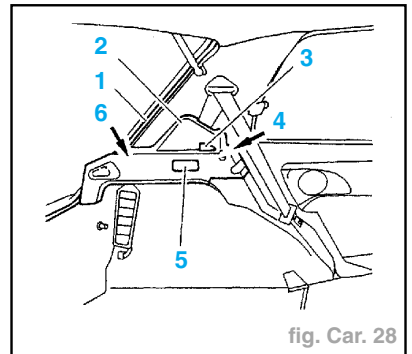


fig. Car. 28

- Dégager partiellement le joint snappon d'étanchéité d'entrée de coffre (1).

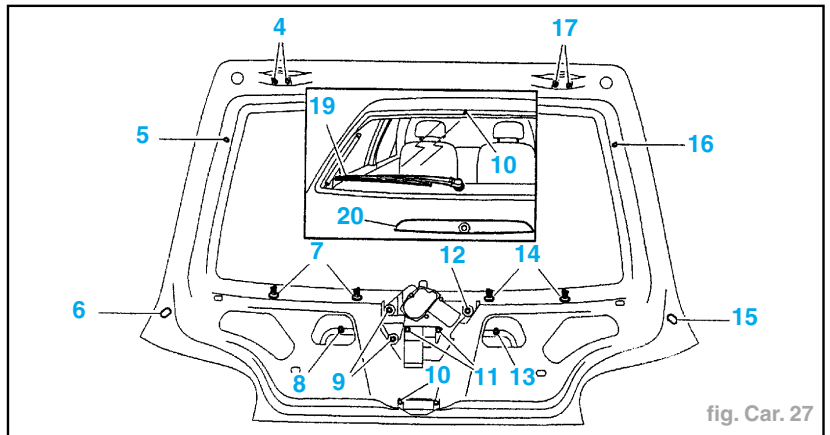


fig. Car. 27

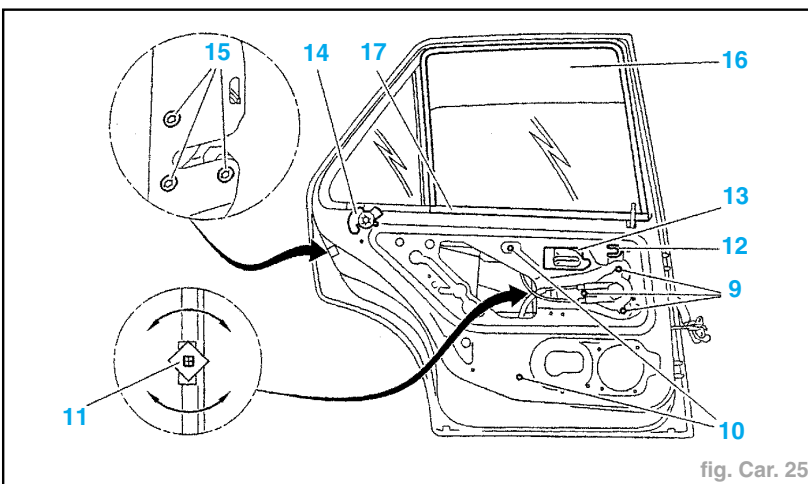


fig. Car. 25

- Déconnecter l'éclaireur de coffre (5).
- Déposer le garnissage de coffre (2).
- Dégager partiellement (fig. Car. 29) :
 - le joints snappon d'étanchéité de vitre de custode (10),
 - le joints snappon d'entrée de porte (12).
- Déposer :
 - les vis de ceintures de sécurité (9) et (11),
 - la garniture de pied AR (8),
 - la garniture de pied milieu (13),
 - la grille d'aération (vis (7)).
- Déposer le panneau garni (14).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

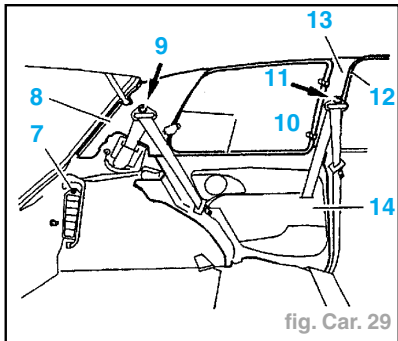


fig. Car. 29

Garniture de pied milieu

DÉPOSE

- Déposer (fig. Car. 30) :
 - la vis de fixation de ceinture de sécurité (1),
 - la vis (2),
 - la partie supérieure de la garniture,
 - les vis (3),
 - la partie inférieure de la garniture.

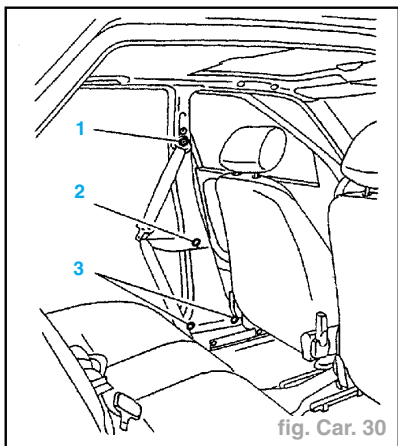


fig. Car. 30

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Garniture de pavillon

DÉPOSE

- Dégrafer partiellement le joint d'encadrement des éléments suivants (fig. Car. 31) :
 - les portes AV (5) et (15),
 - les custodes (4) et (18),
 - le hayon AR (11).
- Déposer :
 - le profilé de finition AR de pavillon (12),
 - les poignées de maintien (6) et (13),
 - les obturateurs (7),
 - les pare-soleil et les supports (10),
 - le plafonnier (9),
 - les ceintures de sécurité AV et AR (2) et (16),
 - les garnitures de montant de baie (8) et (14),
 - les garnitures de pied milieu (3) et (17),
 - les garnitures de pied AR (1) et (19).
- Décoller progressivement la garniture de pavillon en commençant par l'arrière du véhicule, à l'aide d'un appareil chauffant et d'une spatule.

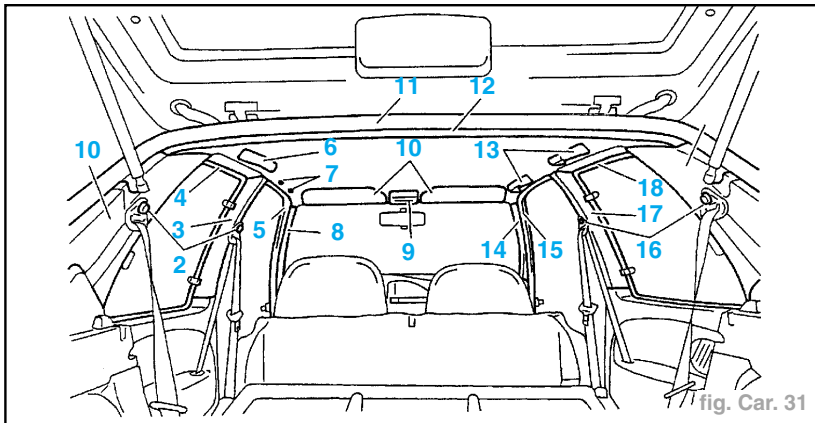


fig. Car. 31

- Déposer la garniture de pavillon en la sortant par l'arrière du véhicule.

PRÉPARATION

- Nettoyer le côté intérieur du pavillon.
- Éliminer les sur-épaisseurs de colle.
- Appliquer une couche de colle (20) (adhésif joint polyuréthane) sur la garniture neuve ou réutilisée (fig. Car. 32).

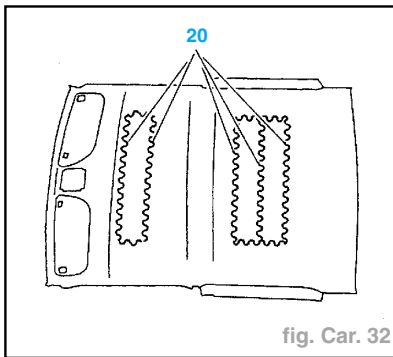


fig. Car. 32

REPOSE

- Poser la garniture (faire coïncider les différentes ouvertures).
- Continuer les opérations de repose, dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nettoyer la garniture à l'aide de chloroforme.

Garniture de pavillon (toit ouvrant)

DÉPOSE

- Dépose-repose :
 - vitre de panneau mobile,
 - console de pavillon.
- Dégrafer partiellement le joint d'encadrement des éléments suivants (fig. Car. 33) :
 - les portes AV (6) et (15),
 - les custodes (3) et (18),
 - l'entrée de volet (10).
- Déposer :
 - les ceintures de sécurité AR (2) et (19),
 - les ceintures de sécurité AV (5) et (16),
 - les poignées de maintien (9) et (14),
 - les obturateurs (8),
 - les pare-soleil et le crochet de maintien (12),
 - la finition AR de pavillon (11),
 - les finitions AV (7) et (13),
 - les finitions centrales (4) et (17).
- Écarter les garnitures de custode (1) et (20).
- Laisser reposer la garniture de pavillon partie AR sur les garnitures de custodes.
- Déposer (fig. Car. 34) :
 - les vis (21) et (23) (fixations latérales),
 - les vis (22) (fixations AV).
- Déposer la garniture de pavillon, en la sortant par l'arrière du véhicule.

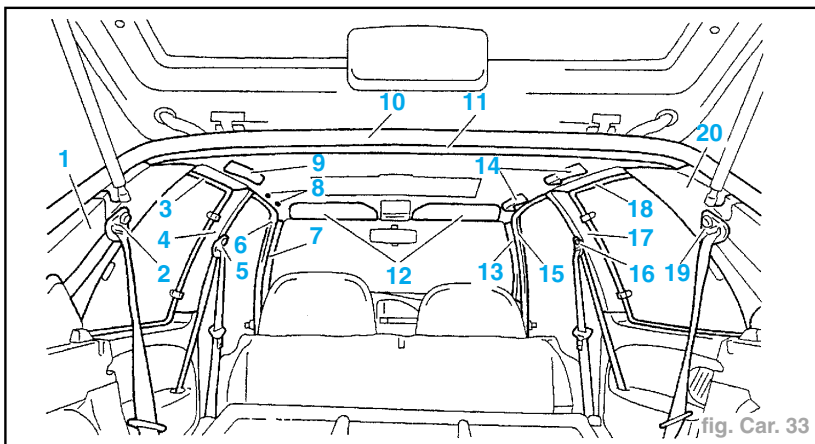


fig. Car. 33

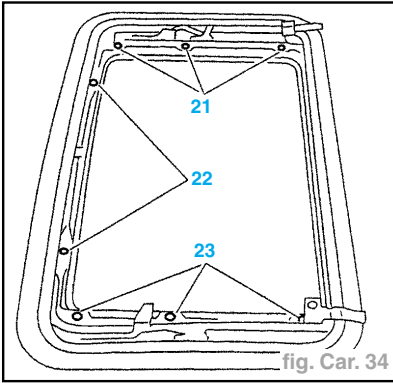


fig. Car. 34

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Respecter le couple de serrage de **0,04 daN.m** maxi sur les fixations (21) et (23).

Vitre de panneau mobile de toit ouvrant

DÉPOSE

- A l'aide de la manivelle du toit ouvrant, mettre la vitre en position entrouverte.
- Déposer la vis (3) (de chaque côté) (fig. Car. 35).

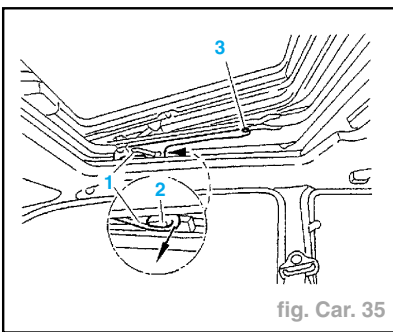


fig. Car. 35

- A l'aide d'un tournevis, dégager le levier de verrouillage (1) de son axe (2) (de chaque côté).
- Basculer la vitre vers l'avant du véhicule.
- Déposer les deux vis et la vitre du panneau mobile.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Respecter le parallélisme entre le cadre et la vitre de panneau mobile.
- Serrer les vis à **0,25 daN.m**.

Toit ouvrant

DÉPOSE

- Dépose-repose :
 - vitre de panneau mobile,
 - manivelle de toit ouvrant,
 - console de pavillon,
 - garniture de pavillon.
- Déposer (fig. Car. 36) :
 - les vis de fixation (1), (2), (3), (4) et (5),
 - le toit ouvrant, en le basculant vers l'extérieur.

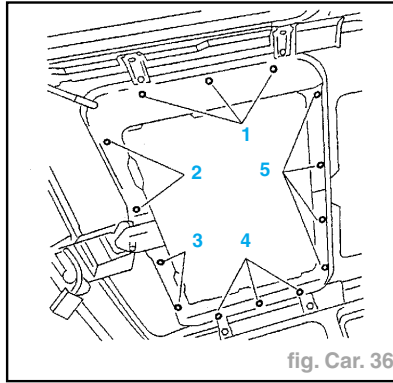


fig. Car. 36

REPOSE

- Impératif :** Remplacer systématiquement le joint d'étanchéité.
- Avant de poser les fixations, vérifier que le joint mousse (6) soit intercalé entre le boîtier (7) et la doublure pavillon (fig. Car. 37).
- Commencer à préserrer les fixations dans l'ordre suivant : (2), (3), (5), (1) et (4).
- Serrer les vis de fixation à **0,3 daN.m**.
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

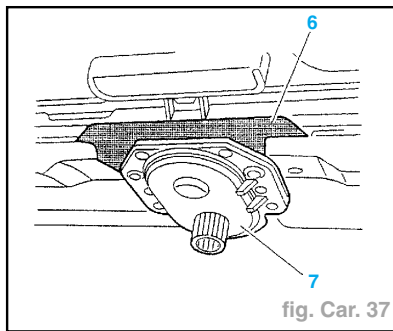


fig. Car. 37

Joint d'étanchéité de toit ouvrant

DÉPOSE

- Déposer le toit ouvrant complet pour le joint (2) (fig. Car. 38).
- Déposer :
 - le joint (1),
 - le joint (2).
- Nettoyer :
 - le fond de gorge pour le joint (1),
 - le restant de colle pour le joint (2).

REPOSE

- Reposer :
 - le nouveau joint (1) (la soudure dans l'axe AR),
 - le nouveau joint (2) (finir la pose du joint sur une partie latérale, en venant chevaucher la jonction).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

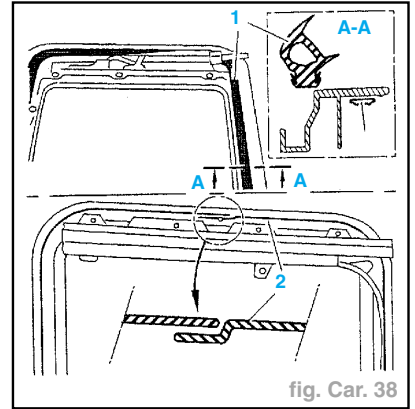


fig. Car. 38

Planche de bord

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer (côté moteur) :
 - les ensembles bras-raclettes, essuie-vitre,
 - la finition inférieure du pare-brise,
 - la protection d'entrée d'air,
 - le mécanisme d'essui-vitre.
- Déposer les écrous (1), (2) et (3) (fig. Car. 39).

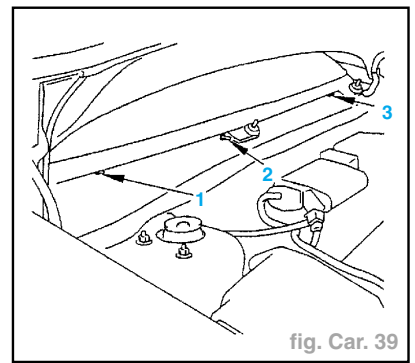


fig. Car. 39

- Déposer (côté habitacle) :
 - le bloc-compteur (voir opération correspondante),
 - la console centrale (voir opération correspondante).
- Débrancher les connexions électriques (5) (fig. Car. 40).
- Déposer de la façade centrale :
 - le bouton (9),
 - les vis (8), (10) et (11).
- Déposer :
 - les vis (4) et (12) (liaison pied AV),
 - la vis (6) (liaison colonne de direction),
 - la vis (7) (liaison inférieure groupe de chauffage).

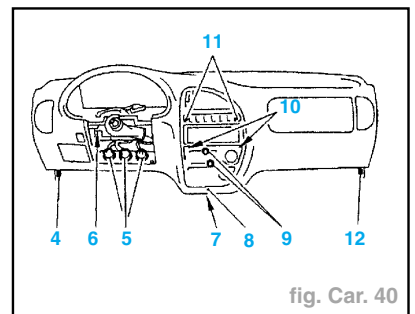


fig. Car. 40

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Déposer les vis de liaison supérieure groupe de chauffage.
- Déposer la planche de bord.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Vérifier que les conduits d'air (15) et (16) soient en place (fig. Car. 41).

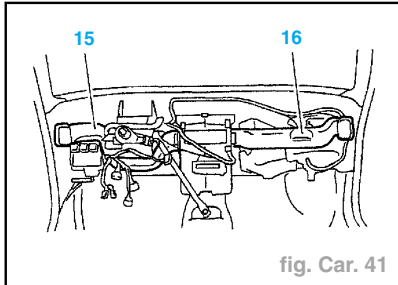


fig. Car. 41

Console centrale

DÉPOSE

- Déposer :
 - les boutons lève-vitre (2) (suivant option) (fig. Car. 42),
 - le clavier "ADC" (3) (suivant option),
 - la vis (1).
- Déposer la console centrale en tirant suivant les flèches (a) et (b).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

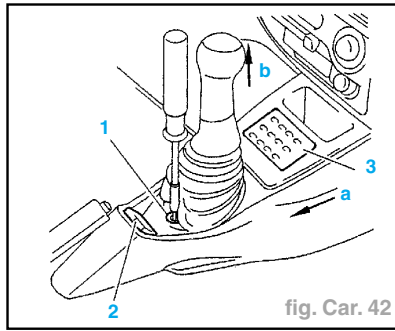


fig. Car. 42

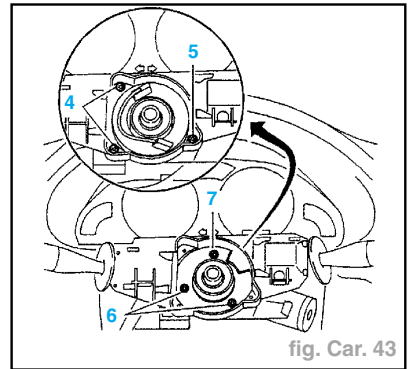


fig. Car. 43

Bloc compteur

DÉPOSE

- Déposer :
 - le volant de direction,
 - l'habillage de la colonne de direction.
- Débrancher la connexion du rhéostat.
- Déposer (fig. Car. 43) :
 - le raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique "airbag" (vis (4) et (5) : véhicules avec airbag,
 - la commande de commutateur (vis (6) et (7)).
- Déconnecter les différents branchements.
- Déposer (fig. Car. 44) :
 - la visière du combiné (vis (8) et (9)),
 - le bloc-compteur (vis (10), (11) et (12)).
- Débrancher les connexions.

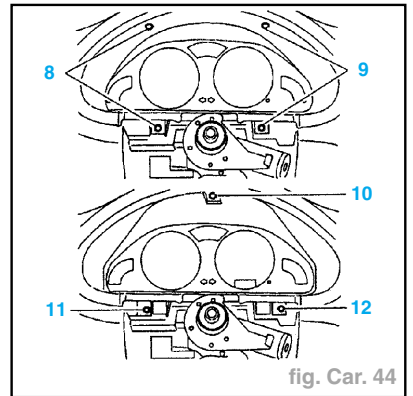


fig. Car. 44

raccord tournant de l'allumeur pyrotechnique repéré par des flèches.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

REPOSE

- Placer les roues en ligne droite.
- Impératif :** Respecter la position "o" du

CLIMATISATION

- Le circuit de climatisation se compose des éléments suivants (fig. Car. 45) :
 - condenseur (1),
 - compresseur (2),
 - pressostat (3),
 - réservoir déshydrateur (4),
 - évaporateur (5),
 - détendeur (6).

- matière : aluminium,
- sonde d'enclenchement **3°C**,
- coupure : **1,3°C**.
- Fluide réfrigérant :
 - hydrofluorocarbone " **HFC R134 a**",
 - quantité préconisée : **800 à 850 gr**.

- Canalisations :
 - canalisations souples avec raccords encliquetables,
 - outillage préconisé : **8005-T.A**.

Caractéristiques

- Compresseur de climatisation :
 - compresseur à cylindrée variable, 7 pistons,
 - poulie d'entraînement du compresseur, poulie à 5 vès,
 - marque : Sanden,
 - type : **SD7V12**,
 - capacité en huile : **135 cm³**,
 - qualité : **SP10**.
- Pressostat de climatisation :
 - seuils de pression : **2,5 bar ; 17 bar ; 26 bar**,
 - enclenchement des motoventilateurs à grande vitesse à **17 bar**.
- Condensateur de climatisation :
 - type : **16 Ti**,
 - matière : aluminium (épaisseur **16 mm** ; tubes intercalaires).
- Évaporateur de climatisation :
 - marque : VALEO,

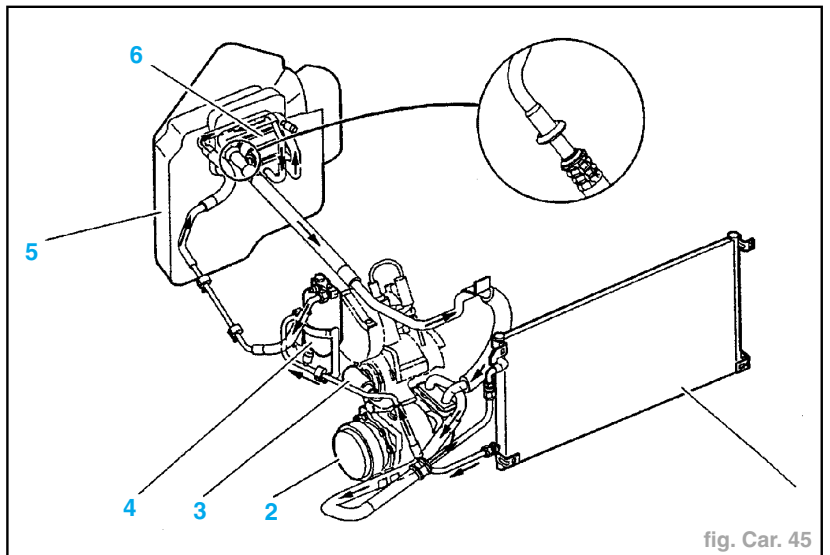


fig. Car. 45

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PROTECTION ET SÉCURITÉ

Consignes de sécurité

Attention : Les éléments pyrotechniques fonctionnent à l'aide d'allumeurs explosifs. La manipulation et le stockage des éléments pyrotechniques doivent être effectués par un personnel spécialisé informé des consignes de sécurité et des précautions à prendre.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais connecter de faisceaux électriques sur un élément pyrotechnique, autres que ceux prévus par le constructeur.
- L'utilisation d'un ohmmètre, ou toute source génératrice de courant, sur l'allumeur pyrotechnique est interdite (risque de déclenchement).
- Stocker les coussins "airbag", sac vers le haut (connecteur vers le bas) (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).
- Stocker les éléments pyrotechniques dans une armoire fermée.
- Ne pas exposer les éléments pyrotechniques à une température supérieure à **100°C**.
- Ne jamais essayer d'ouvrir un coussin "airbag" ou un allumeur avec un outil, ou en le chauffant.
- Avant toute soudure électrique : débrancher la batterie.
- Ne jamais installer un coussin "airbag" partiellement déchiré.
- Ne jamais jeter un élément pyrotechnique (décharge ou collecteur), sans avoir au préalable provoqué son déclenchement.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin "airbag" conducteur lorsque celui-ci n'est pas fixé sur le volant de direction dans le véhicule.
- Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, détruire les éléments pyrotechniques (fixé dans le véhicule) avec l'outil spécifique du service après-vente.
- Avant de connecter le faisceau électrique "spécifique destruction du service après-vente" vérifier que celui-ci n'est pas sous tension.
- Si la tentative de destruction d'un élément pyrotechnique échoue : attendre quelques instants avant toute intervention puis retourner l'élément pyrotechnique au fournisseur en utilisant un conditionnement Pièces de Rechange.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVANT TOUTES INTERVENTION

DÉPOSE

- Avant toute intervention, effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,

- attendre un minimum de **2 minutes** (attendre **10 minutes** en cas de fonctionnement anormal du voyant "airbag").

Prétensionneurs pyrotechniques

- Déconnecter les éléments pyrotechniques placés sous les sièges, ou sur les allumeurs.

Nota : Les connecteurs sont de type à court-circuit côté allumeur.

- Principaux dangers au niveau du prétensionneur pyrotechnique :

- effet de fouet lors de la rétraction rapide de la boucle,
- dépassement du câble et dégagement d'air à l'extrémité du cylindre.

Nota : Il faut tenir un prétensionneur pyrotechnique par le corps et non par la boucle ou le câble métallique.

Coussin "airbag" fonctionnel

- Déposer le coussin "airbag".
- Stocker le coussin "airbag", sac gonflable vers le haut, connecteur vers le bas (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).

Coussin "airbag" ayant fonctionné

- Déposer le coussin "airbag".
- Se laver les mains à la fin de l'opération.
- Dans le cas d'un éventuel contact de résidu de particules avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante.

POSE

Généralités

- Il ne faut monter que des pièces calibrées et spécifiques au véhicule considéré.
- Les coussins "airbag" doivent être de la même marque que le boîtier de commande centralisée.
- Les éléments pyrotechniques sont des éléments périssables. Respecter la date de péremption des éléments pyrotechniques qui figure sur ceux-ci (ou **10 ans** après la date de première mise en circulation du véhicule).

Pose

- Précautions à prendre avant toute intervention :
 - contact coupé,
 - vérifier que la batterie est débranchée.
- Effectuer les opérations de pose (suivant véhicule).
- Rebrancher la batterie.
- Précautions à prendre avant de mettre le contact :
 - ne pas mettre la main sur la boucle de la ceinture de sécurité si le prétensionneur est sur le siège,
 - ne pas toucher à la ceinture de sécurité si le prétensionneur est dans le montant de pied milieu,
 - maintenir la tête hors de l'aire de déploiement des coussins "airbag".
- Vérifier le fonctionnement du voyant "airbag" au tableau de bord.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur le coussin "airbag" de volant de direction afin d'éviter tous risques de blessure au visage en cas de déclenchement du coussin "airbag".
- Ne jamais laisser un objet sur la planche de bord qui pourrait entraver le déploiement du coussin "airbag" passager en cas de choc, ou blesser le passager avant.
- Ne jamais poser les pieds ou toute autre partie du corps sur la planche de bord.
- Ne jamais conduire le véhicule en tenant le volant de direction par ses branches, ou en plaçant les mains sur le coussin "airbag".
- Ne jamais conduire avec des objets sur les genoux, devant le thorax, ou avec une pipe ou tout autre objet à la bouche.

Impératif : Ne pas installer un siège enfant sur le siège passager avant, dans un véhicule équipé d'un "airbag" passager.

Coussin "airbag" de volant de direction

Impératif : Avant toute intervention : respecter les consignes de sécurité.

OPÉRATION PRÉLIMINAIRES

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de **2 mn** (attendre **10 mn** en cas de fonctionnement anormal du voyant "airbag").

DÉPOSE

- Déposer les vis (1) de chaque côté (vis Torx n°30) (fig. Car. 46).
- Soulever le coussin "airbag".
- Déconnecter le coussin "airbag" (connecteur orange).
- Déposer le coussin "airbag".

Nota : Stockage d'un coussin "airbag" en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Connecter le coussin "airbag" (connecteur orange).
- Reposer et serrer les vis (1) (vis Torx n°30).
- Brancher le câble négatif de la batterie.

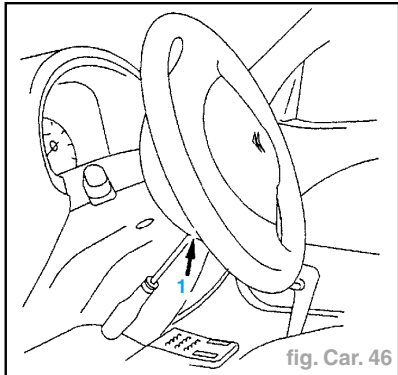


fig. Car. 46

- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

Coussin "airbag" passager

Impératif : Avant toute intervention respecter les consignes de sécurité.

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 mn (attendre 10 mn en cas fonctionnement anormal du voyant "airbag").

DÉPOSE

- Déposer les vis (1) fig. Car. 47).

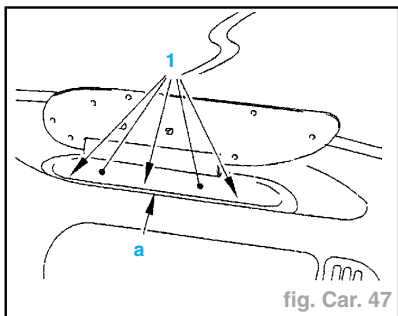


fig. Car. 47

- Pousser en "a" puis soulever.
- Déboîter du bloc de chauffage, le conduit de l'aérateur droit.
- Dégager le conduit de l'aérateur vers le bas.
- Déposer les quatre écrous (2) (dépose par le puits de boîte à gants) (fig. Car. 48).
- Dégager le module "airbag" passager.
- Déconnecter le connecteur (3).
- Déposer le module "airbag" passager.

Nota : Stockage d'un système "airbag" en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

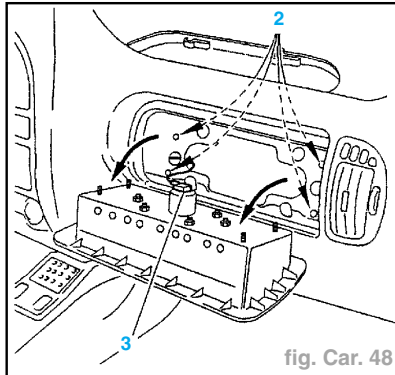


fig. Car. 48

REPOSE

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Poser le module "airbag" passager.
- Poser les quatre écrous (2) (repose par le puits de boîte à gants).
- Emboîter le conduit de l'aérateur droit, sur le bloc de chauffage.
- Reposer les vis (1).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

Ceintures de sécurité avec prétensionneurs pyrotechniques

Impératif : Avant toute intervention, débrancher la borne négative de la batterie : attendre un minimum de 10 mn : décharge de la capacité du boîtier électronique.

DÉPOSE

- Déposer les fixations du siège.
- Basculer le siège vers l'avant.
- Débrancher le connecteur (connecteur orange).
- Déposer le siège et le sortir par la porte AV.
- Déposer la garniture latérale du siège.
- Déconnecter le connecteur (2) (fig. Car. 49).



fig. Car. 49

- Déposer :
 - la vis (3),
 - le brin fixe (4) de la ceinture de sécurité.

Nota : Stockage d'un système "airbag" en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

REPOSE

- Reposer :
 - le brin fixe (4) de la ceinture de sécurité,
 - la vis (3).
- Rebrancher le connecteur (2).
- Reposer la garniture du siège.
- Mettre le siège en place.
- Rebrancher le connecteur (connecteur orange).
- Poser les fixations du siège.
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

Boîtier électrique de déclenchement centralisé des charges pyrotechniques

Impératif : Avant toute intervention respecter les consignes de sécurité.

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord (le voyant "airbag" s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 mn (attendre 10 mn en cas fonctionnement anormal du voyant "airbag").

Véhicule équipé d'un système pyrotechnique pour ceintures de sécurité à prétensionneurs et "airbag"

DÉPOSE

- Déposer la console centrale (voir opération correspondante).
- A l'aide d'une cale en bois (1), soulever partiellement d'une hauteur X = 20 cm, le tapis de sol à l'avant droit (fig. Car. 50).
- Déposer les trois écrous (2).

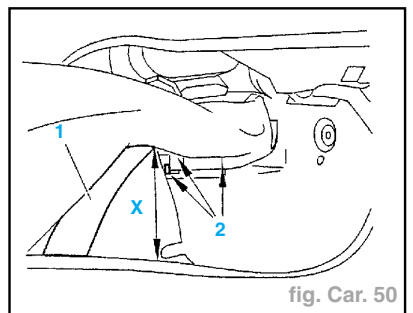


fig. Car. 50

- Pour dégager le boîtier électronique de déclenchement centralisé, effectuer les opérations suivantes :
 - soulever le boîtier électronique,
 - retourner le boîtier électronique,
 - tirer le boîtier électronique vers soi.
- Pour déconnecter le boîtier électronique de déclenchement centralisé, effectuer les opérations suivantes (fig. Car. 51) :
 - appuyer en "a",
 - basculer le levier de verrouillage (3) (suivant flèche).
- Déposer le boîtier électronique de déclenchement centralisé.

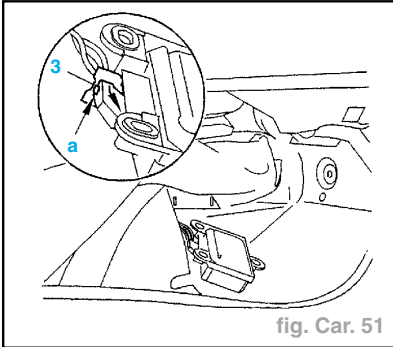


fig. Car. 51

REPOSE

- Connecter le boîtier électronique de déclenchement centralisé.
- Pour poser le boîtier électronique de déclenchement centralisé, effectuer les opérations suivantes :
 - retourner le boîtier électronique,
 - placer le boîtier électronique dans son emplacement.
- Poser les trois écrous (2).
- Mettre en place le tapis de sol.

Véhicule équipé d'un système pyrotechnique pour ceintures de sécurité à prétensionneurs sans "airbag"

DÉPOSE

- Déposer :
 - la console centrale (voir opération correspondante),
 - les sièges AV,
 - l'assise AR,
 - les charnières de l'assise AR,
 - les brins de boucle des ceintures de sécurité (AV).

- Soulever le tapis de sol à l'avant droit.
- Déposer :
 - le boîtier électronique de déclenchement centralisé,
 - le faisceau électrique.

REPOSE

- Reposer :
 - le boîtier électronique de déclenchement centralisé,
 - le faisceau électrique (vérifier le bon cheminement du faisceau électrique).
- Mettre en place le tapis de sol.
- Reposer :
 - les brins de boucle des ceintures de sécurité (AV),
 - les charnières de l'assise AR,
 - l'assise AR,
 - les sièges AV,
 - la console centrale (voir opération correspondante).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Vérifier le fonctionnement du témoin "airbag" au tableau de bord :
 - mettre le contact,
 - le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 s.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Symbolisation gammes structure

Opération		Symboles
Dégrafage (découpage par fraisage)	1	*
Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable	2	—●—●—●—●—
Soudage par points (électrique/ bouchon au MAG)	3	•
Pulvérisation de cire fluide	4	////
Découpage	5	-x-x-x-
Perçage	6	○
Soudage par cordon	7	— — — —
Application d'un mastic	8	— — — —
Application d'un mastic à lisser au pinceau	9	●●●●●●●●

Opération		Symboles
Application d'une couche antigravillonnage	10	
Traçage	11	—————
Application d'une colle structurale de calage	12	~~~~~
Finition étain	13	
Pulvérisation d'une mousse (indication de l'orifice d'injection)	14	
Moussage d'un corps creux	15	
Pose d'un film d'étanchéité	16	

- A1 Mastic d'étanchéité des liaisons tôles après soudage
- A2 Mastic d'étanchéité des liaisons tôles avant soudage par points
- B8 Fonction collage tôle/tôle en joint mince
- C3 Apprêt antigravillonnage
- C1 Protection anticorrosion des dessous de caisse

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement demi-façade AV

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence CB.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - capot moteur,
 - phares,
 - façade AV,
 - bouclier,
 - radiateur de refroidissement,
 - connecteurs.
- Dégager :
 - les canalisations de refroidissement,
 - les faisceaux électriques.
- Débrancher la borne négative de la batterie.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 52).
- Déposer la demi-façade AV.

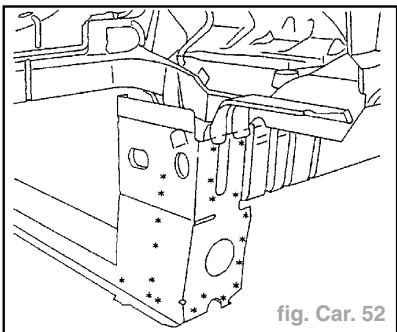


fig. Car. 52

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser la demi-façade AV.
- Souder par points électriques.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur de l'embout de brancard.

Remplacement traverse inférieure de façade

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Remplacement : demi-façade AV (voir opération correspondante).

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 53).

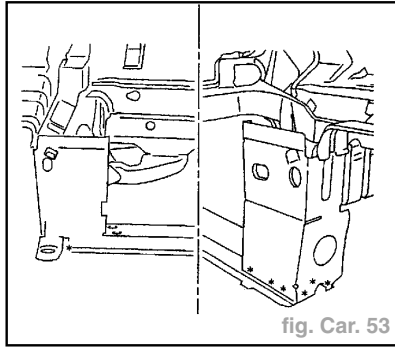


fig. Car. 53

- Effectuer l'opération symétrique.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 54).
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer la traverse inférieure de façade.

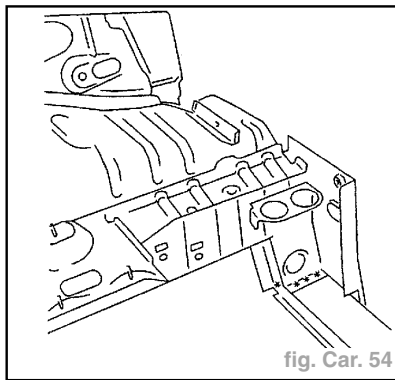


fig. Car. 54

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Soudage

- Déposer la traverse inférieure de façade.
- Souder par points électriques.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans la traverse inférieure de façade.

Remplacement brancard AV

Impératif : • Passage de la caisse au banc.
• Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Débrancher la batterie.
- Dépose-repose :
 - support palier,
 - traverse inférieure de façade,
 - aile AV,
 - pare-boue,
 - porte AV,
 - groupe motopropulseur,
 - demi-train AV,
 - avertisseur sonore (côté droit),

- réservoir de lave-glace (côté droit),
- boîte fusibles,
- sièges AV,
- assises,
- charnières,
- tapis de sol,
- insonorisation partiel côté tablier,
- insonorisation partiel côté habitacle,
- protection de l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

Pièces de rechange

- Brancard AV.
- Liaison de brancard.
- Fermeture gousset palier de suspension AV.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Percer à **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 55).

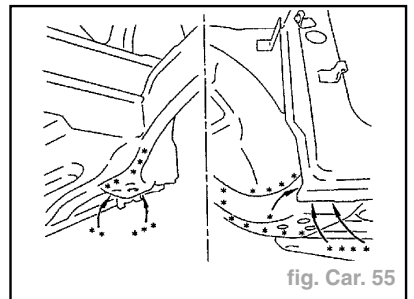


fig. Car. 55

- Dépose la liaison de brancard.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 56).

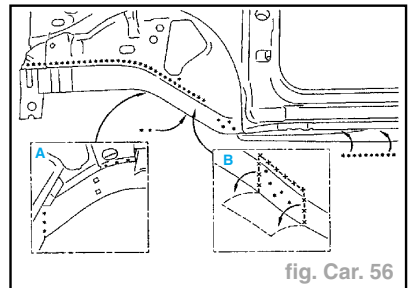


fig. Car. 56

- Détail (a) côté intérieur du brancard.
- Détail (b) effectuer une découpe, afin d'accéder aux cinq points intérieurs du brancard.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm**.
- Déposer le brancard.
- Tracer, découper une ouverture dans le plancher, suivant détail "c", pour soudage ultérieur (fig. Car. 57).

Nettoyage, préparation caisse

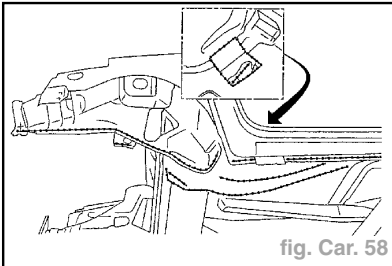
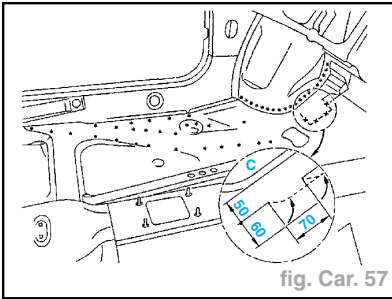
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable (fig. Car. 58).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Soudage

- Poser puis régler le brancard avec l'outillage correspondant (banc de contrôle).
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Protection antigravillonnage **C4**.

Remplacement partiel brancard AV

- Impératif :**
- Passage de la caisse au banc.
 - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - doublure d'aile AV partielle,
 - groupe motopropulseur,
 - demi-train AV.

Pièces de recharge

- Brancard spécifique réparation.
- Fermeture gousset palier de suspension.

Particularités

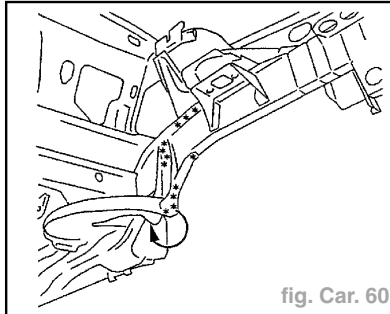
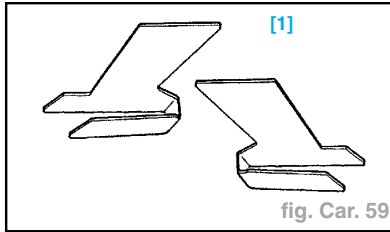
- Pour le traçage de la coupe, utiliser le gabarit référence **4607-T** (fig. Car. 59).

Préparation pièces de rechange

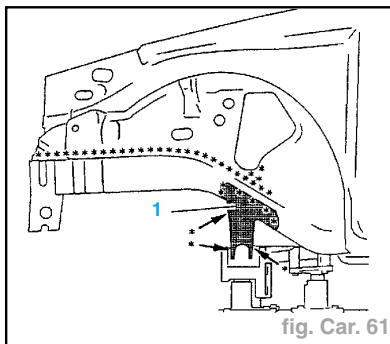
- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Percer à **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Dégrafage

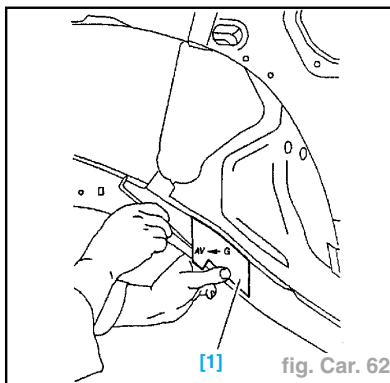
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 60).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm**.



- Déposer la fermeture gousset palier de suspension (**1**) (fig. Car. 61).



- Pour le traçage de la coupe AR du brancard, utiliser un gabarit correspondant [**1**] (fig. Car. 62).



- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le brancard.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Percer à diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Soudage

- Poser le brancard.
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler les soudures.

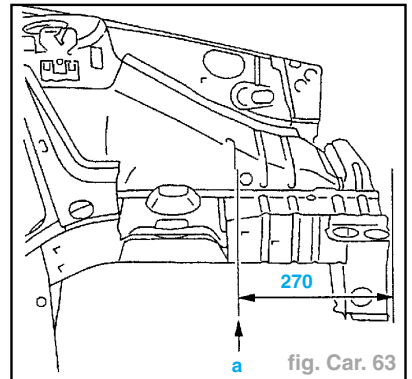
- Poser la fermeture gousset palier de suspension.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité : indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : indice **C4**.

Particularités

- Nota :** Possibilité de remplacement partiel du brancard
- Solution 2 (fig. Car. 63).



- La coupe du brancard en "a" s'effectue à **270 mm** du bord extérieur, devant le renfort intérieur.
- Coupe et pose d'un renfort à prendre dans le brancard coupé.
- La réparation est réalisable sans dépose du groupe motopropulseur et sans passage au banc.

Pièces de structure

- Brancard.
- Passage de roue partie AV.
- Traverse inférieure.

Remplacement passage de roue AV

- Impératif :**
- Passage de la caisse au banc.
 - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - doublure d'aile AV,
 - groupe motopropulseur,
 - demi-train AV,
 - crémaillère de direction.
- Dégarnir, garnir le tablier AV.

Pièce de rechange

- Passage de roue AV.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 64, 65 et 66).
- Déposer le passage de roue AV.

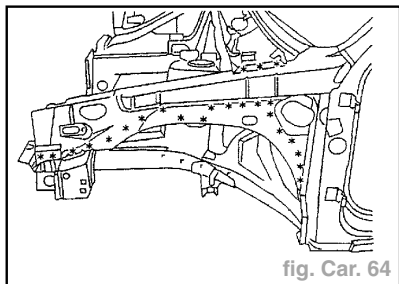


fig. Car. 64

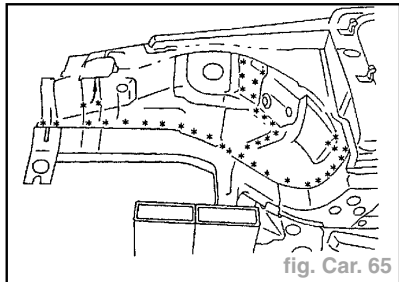


fig. Car. 65

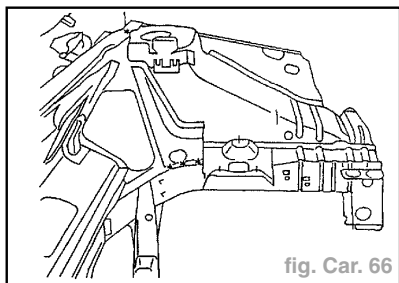


fig. Car. 66

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser le passage de roue AV.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité : indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : indice **C4**.

Remplacement partiel passage de roue AV (partie AV)

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose : doublure d'aile AV.

Pièces de rechange

- Passage de roue AV assemblé ou complet.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 67 et 68).
- Déposer le passage de roue AV (partie AV).

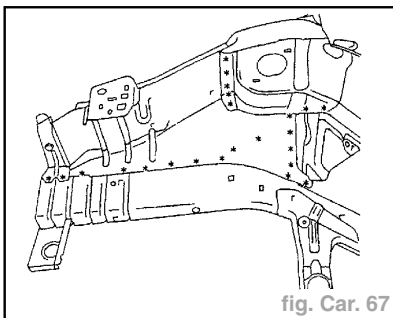


fig. Car. 67

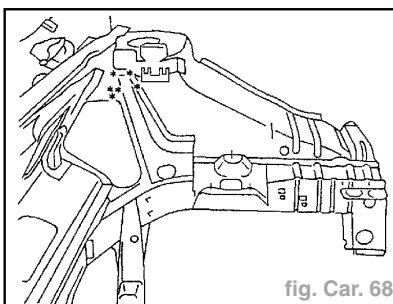


fig. Car. 68

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser le passage de roue AV (partie AV).
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.

Remplacement demi-bloc AV

Impératif : • Passage de la caisse au banc.
• Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose : brancard AV (voir opération correspondante).

Pièces de rechange

- Demi-bloc AV.
- Fermeture gousset palier de suspension AV.

Particularités

- Pour le traçage de la coupe, utiliser le gabarit référence **4607-T** (fig. Car. 59).

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer puis percer à diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 69 et 70).

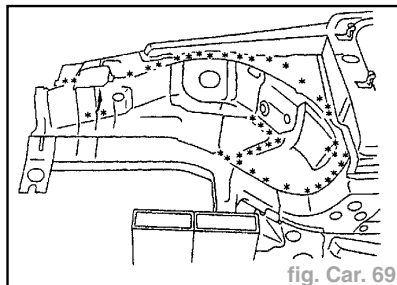


fig. Car. 69

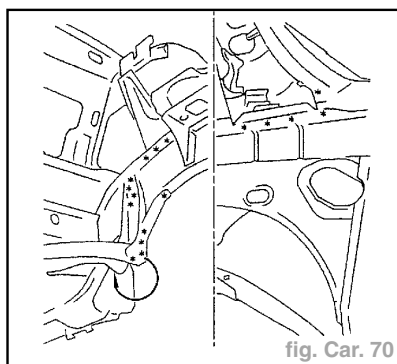


fig. Car. 70

- Pour le traçage de la coupe AR du brancard, utiliser le gabarit correspondant [1] (fig. Car.62).
- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le brancard.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer puis percer à diamètre **8 mm** pour soudage ultérieur par points bouchons.

Soudage

- Poser et régler le demi-bloc AV avec l'outillage correspondant (banc de contrôle)
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler les soudures MAG.
- Poser la fermeture gousset palier de suspension.
- Souder par points bouchons MAG.
- Meuler les soudures MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité : indice **A1**.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Protection antigravillonnage : indice **C4**.

Remplacement côté habitacle (3 portes)

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - pavillon et arceau central,
 - porte AV,
 - volet AR,
 - capot,
 - aile AV,
 - siège,
 - banquette AR,
 - tablette AR,
 - planche de bord,
 - garniture de montant de baie de pare-brise,
 - garniture de montant de pied milieu,
 - garniture de côté d'habitacle,
 - garniture de pavillon,
 - garniture de custode,
 - enrouleur de ceinture de sécurité AV et AR,
 - joint d'entrée de porte,
 - pare-brise,
 - vitre latérale,
 - roues AV et AR,
 - dégarnir, garnir,
 - passage de roue AV,
 - plancher AV partiel,
 - plancher AR partiel.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Dégager :
 - le câble d'antenne (côté droit),
 - le tuyau lave-vitre AR (côté droit).
- Vidanger le réservoir de carburant : le déposer.

Pièces de rechange

- Côté d'habitacle.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 71, 72 et 73).
- Déposer le côté habitacle.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Appliquer un cordon de colle de calage, sur les doublures d'aile référence A2.

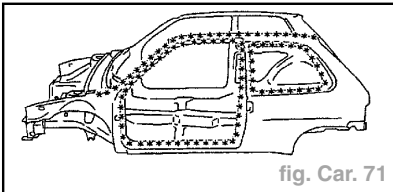


fig. Car. 71

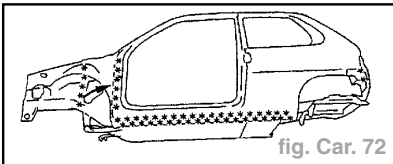


fig. Car. 72

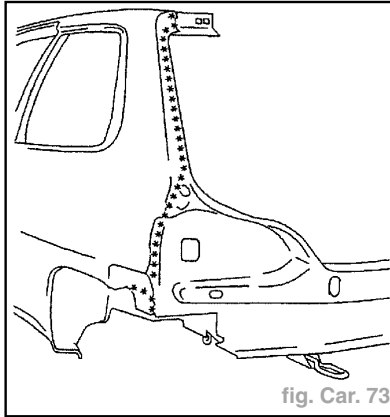


fig. Car. 73

Soudage

- Poser le côté habitacle.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : **C1**.

Solutions de coupes côté habitacle (3 portes)

- Fig. Car. 74.

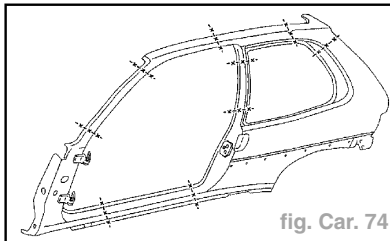


fig. Car. 74

Remplacement côté habitacle (5 portes)

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - pavillon et arceau central,
 - porte AV,
 - volet AR,
 - capot,
 - aile AV,
 - siège,
 - banquette AR,
 - tablette AR,
 - planche de bord,
 - enrouleur de ceinture de sécurité AV et AR,
 - joint d'entrée de porte,
 - pare-brise,
 - roues AV et AR,
 - pare-boue AV,
 - pare-boue AR,
 - garniture de montant de baie de pare-brise,

- garniture de montant du montant pied milieu,
- garniture de côté d'habitacle,
- garniture de pavillon.
- Dégarnir, garnir :
 - le passage de roue AV,
 - le plancher AV partiel,
 - le plancher AR partiel.
- Dégager :
 - les faisceaux électriques,
 - le câble d'antenne (côté droit),
 - le tuyau lave-vitre AR (côté droit).
- Vidanger le réservoir de carburant.
- Déposer le réservoir de carburant.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 75, 76 et 77).
- Déposer le côté habitacle.

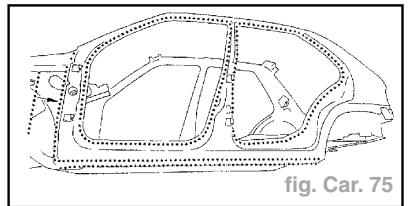


fig. Car. 75

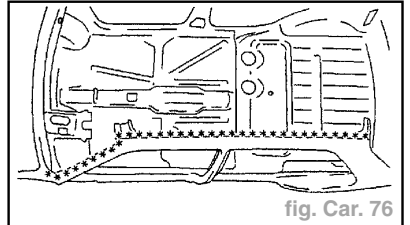


fig. Car. 76

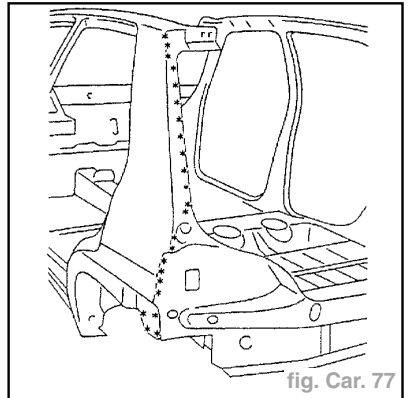


fig. Car. 77

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.
- Appliquer un cordon de colle de calage, sur les doublures d'aile : référence **A2**.

Soudage

- Poser le côté habitacle.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice C5".
- Appliquer une couche d'antigravillonnage : C1.

Solutions de coupes côté d'habitacle (5 portes)

- Fig. Car. 78.

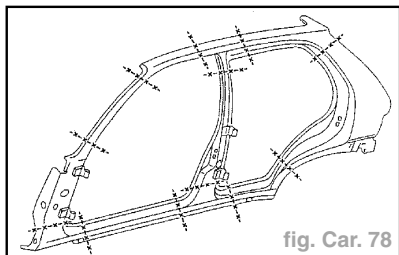


fig. Car. 78

Remplacement panneau de porte

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - porte AV,
 - poignée extérieure,
 - verrou de porte,
 - mécanisme d'ouverture fermeture,
 - rétroviseur,
 - lèche-vitre intérieur,
 - lèche-vitre extérieur,
 - joint coulisse de vitre,
 - vitre de porte,
 - mécanisme lève-vitre,
 - baguettes extérieures de protection.
- Dégarnir, garnir :
 - la doublure de panneau,
 - la garniture d'étanchéité.
- Dégager les faisceaux.

Particularité

- Amortissant sur panneau de porte.

Pièces de rechange

- Panneau de porte assemblé, avec renfort vertical et horizontal.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Découpage

- Découpage par meulage (fig. Car. 79)
- Découpage à l'aide d'un disque souple.
- Décoller le panneau de porte de la doublure, à l'aide d'un burin.
- Déposer le panneau de porte.

Ajustage

- Appliquer une colle structurale.
- Présenter le panneau neuf sur la porte.
- Exécuter le sertissage.

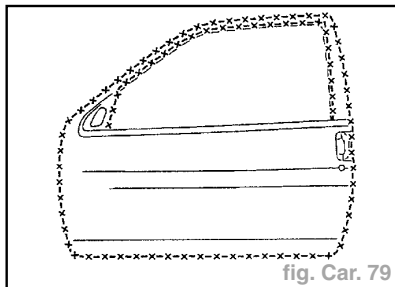


fig. Car. 79

Étanchéité

- Exécuter un cordon de mastic d'étanchéité A1.

Protection

- Coller amortissant sur panneau de porte.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice C5".

Remplacement pavillon et arceau central

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence C8.

OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Dépose-repose :
 - glissières porte-bagages,
 - garnitures de custode,
 - garniture de pavillon,
 - toit ouvrant (suivant option),
 - pare-brise,
 - enjoliveur de pavillon.
- Dégager :
 - les faisceaux électriques,
 - le câble d'antenne.
- Protéger l'intérieur de l'habitacle à l'aide d'une bâche.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = 8 mm (fig. Car. 80, 81 et 82).

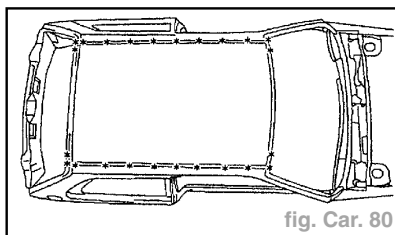


fig. Car. 80

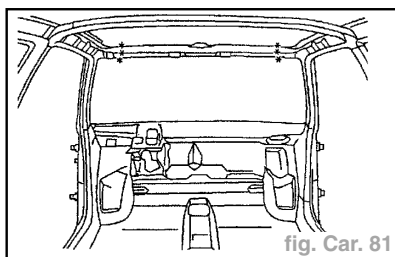


fig. Car. 81

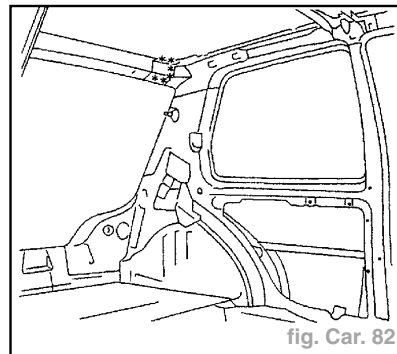


fig. Car. 82

- Effectuer l'opération symétrique.
- Couper les cordons de colle sur l'arceau central.
- Couper les cordons de colle sur l'avant et l'arrière des côtés de caisse : longueur 200 mm.
- Déposer le pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de diamètre 8 mm.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer l'anneau central de pavillon.

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Effectuer l'opération symétrique.

Soudage

- Poser l'arceau central de pavillon.
- Souder par points électriques (fig. Car. 83).

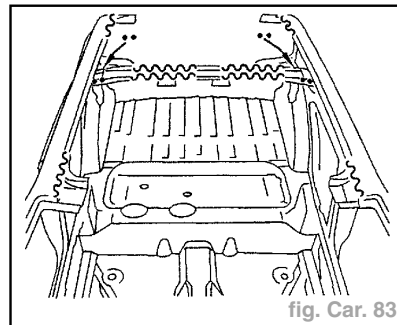


fig. Car. 83

- Appliquer un cordon de colle de calage sur l'arceau central : référence A2.
- Appliquer un cordon de colle structurale sur l'avant et l'arrière des côtés de caisse :
 - référence B8,
 - longueur 200 mm.
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Souder par points électriques ou par points bouchons MAG, suivant l'accessibilité.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide à l'intérieur de la doublure d'arc de pavillon (à l'endroit des points de soudure).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement panneau AR et doublure de panneau

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - côté d'habitacle partie AR,
 - appui de feu AR,
 - partie AR de doublure de côté d'habitacle,
 - roue de secours,
 - pare-chocs AR,
 - pare-boue AR,
 - feux AR,
 - garnissage de coffre.
- Dégager les faisceaux.

Pièces de rechange

- Panneau AR.
- Doublure de panneau AR.

Préparation pièces de rechange

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 84).
- Déposer le panneau AR.
- Déposer la doublure de panneau AR.

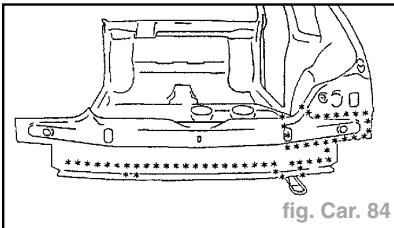


fig. Car. 84

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser la doublure de panneau AR.
- Souder par points électriques.
- Poser le panneau AR.
- Souder par points électriques.

Étanchéité, protection

- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".

Remplacement appui de feu AR et panneau AR (partiel)

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose : doublure de côté d'habitacle.

Pièces de rechange

- Appui de feu AR.
- Panneau AR.

Préparation pièces de rechange

- Panneau AR : tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. Car. 85).

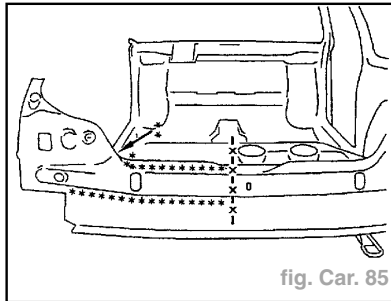


fig. Car. 85

Nota : Zone de coupe définie en fonction de la localisation et de la déformation.

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Panneau AR : tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. Car. 85).
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm**.
- Déposer : appui de feu AR et panneau AR (partiel).

Nettoyage, préparation caisse

- Préparation des bords d'accostage et protection par un apprêt soudable.

Soudage

- Poser : appui de feu AR et panneau AR (partiel).
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchon MAG.
- Souder par cordon MAG.
- Meuler la soudure MAG.

Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic à lisser au pinceau.
- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".

Remplacement partiel plancher AR

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué : référence **C8**.

OPÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Dépose-repose :
 - doublure d'habitacle partie AR,
 - appui de feu AR,
 - partie AR de doublure de côté d'habitacle,
 - panneau AR et doublure de panneau,
 - échappement partie AR,
 - écran thermique échappement,
 - roue de secours,
 - panier de roue de secours,
 - essieu AR,
 - pare-chocs AR,
 - pare-boue AR,
 - feux AR,
 - garniture de coffre.

- Dégager les faisceaux.

Pièces de rechange

- Plancher AR partiel.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de diamètre = **8 mm** (fig. Car. 86).
- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le plancher AR.

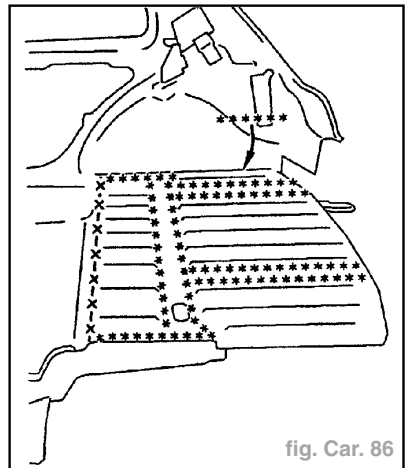


fig. Car. 86

Nettoyage, préparation caisse

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

Soudable

- Poser le plancher AR par recouvrement.
- Souder par points bouchon MAG.
- Souder par points électriques.
- Meuler la soudure MAG.

Étanchéité, protection

- Mise en apprêt puis pulvérisation dans les corps creux du produit "indice **C5**".

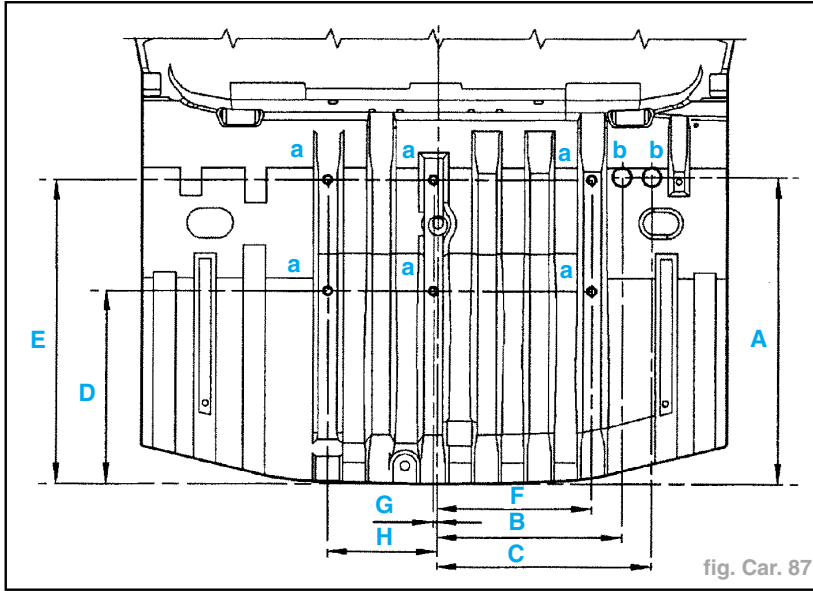
Particularités Saxo bicarburation essence/GPL

- Le service des pièces de rechange ne commercialise pas de pièces spécifiques.
- La préparation des éléments s'effectue suivant la gamme correspondante.

TRAÇAGE - PERÇAGE : SUPPORT DE RÉSERVOIR GPL

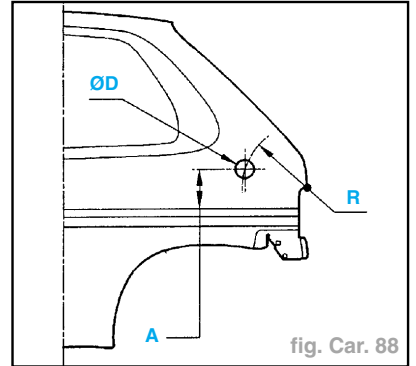
- Cotes mesurées (fig. Car. 87).

- **A** = 565 mm
- **B** = 348 mm
- **C** = 403 mm
- **D** = 355 mm
- **E** = 660 mm
- **F** = 293 mm
- **G** = 5 mm
- **H** = 203 mm
- **a** = Ø 12,5 mm ; 6 trous
- **b** = Ø 4 mm ; 2 trous



TRAÇAGE DU CÔTÉ HABITACLE GAUCHE POUR LE PERÇAGE DE L'ORIFICE DE REMPLISSAGE

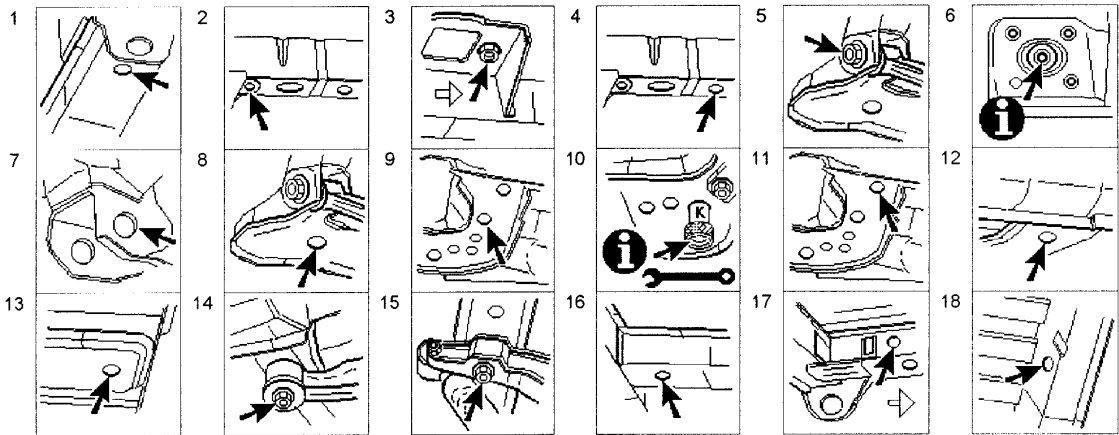
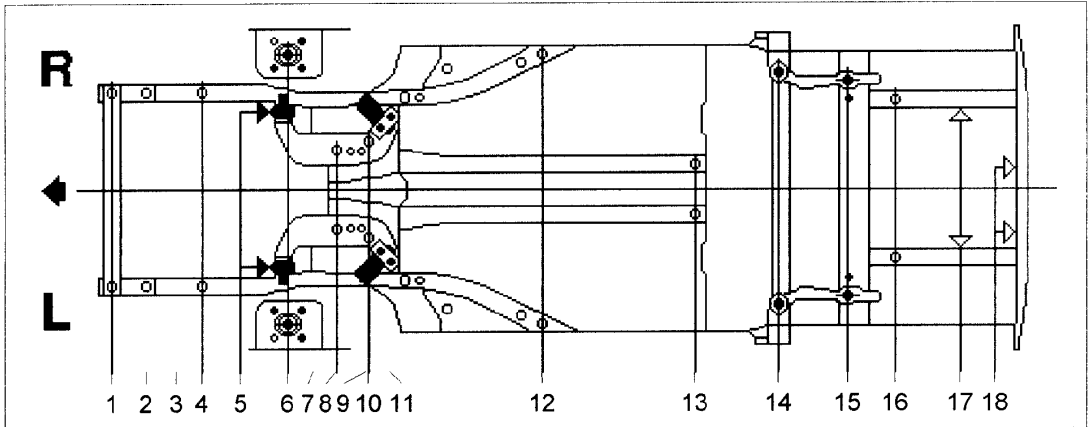
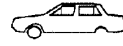
- Cotes mesurées (fig. Car. 88).
- A = 131,5 mm
- R = 217 mm
- D = dia 61 mm



Datallner[®]

CITROEN Saxo avec direction assistée

4457MIX



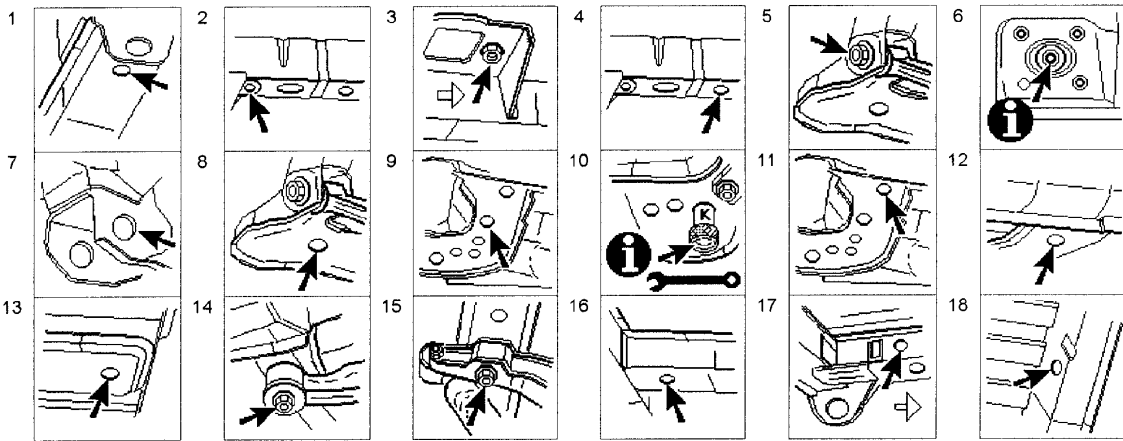
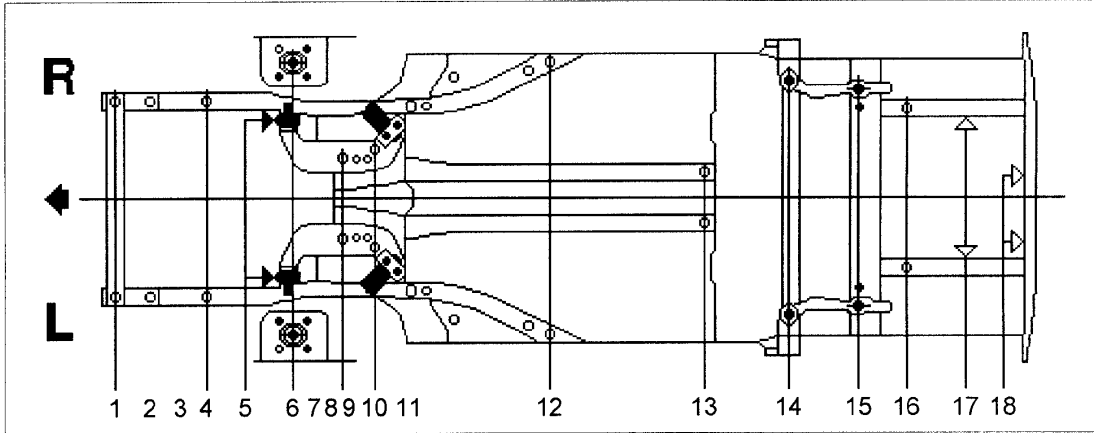
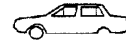
B = **H =** **S-G =**

Point to point

160	---	35	201	21	56	119	85	4	3	650	626	437	297	101	272	96	R
	150																L

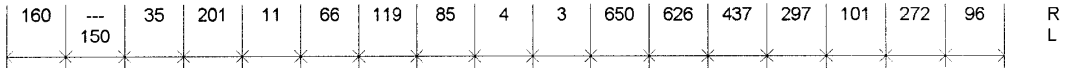
				(S)	(S)								(S)	(S)	(S)			R
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	L
H10	16x12	---	H15	B18	S-G	H12	H17	11x15	K	11x15	H15	H18	B18	B18	H18	H10	H10	R
○ 1	1	---	○ 1	○ 1	○ 1	1	○ 1	1	1	1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	○ 1	R
		1	○	○	○		○				○	○	○	○	○	○	○	R
---	100	---	100	---	500	---	---	---	---	---	---	---	---	---	100	100	100	R
		200																L
230	233	---	241	166	273	166	177	177	156	176	165	116	172	255	225	260	254	R
		235																L

	2547	2387	---	2202	2001	1980	1924	1805	1720	1716	1713	1063	437	0	297	398	670	766	R
			2237																L
	546	386	---	201	0	21	77	196	281	285	288	938	1564	2001	2298	2399	2671	2767	R
			236																L
	890	894	---	900	706	1020	690	376	580	518	706	1140	346	930	840	638	578	292	T
	445	447	---	450	353	510	345	188	290	259	353	570	173	465	420	364	333	142	R
			380													274	245	150	L



B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
	H10	16x12	---	H15	B18	S-G	H12	H17	11x15	K	11x15	H15	H18	B18	B18	H18	H10	H10	R L
	o 1	1	---	o 1	o 1	o 1	1	o 1	1	1	1	o 1	o 1	o 1	o 1	o 1	o 1	o 1	R L L
	---	100	---	100	---	500	---	---	---	---	---	---	---	---	---	100	100	100	R L L
	230	233	---	241	166	273	166	177	177	156	176	165	116	172	255	225	260	254	R L
			235																
	2547	2387	---	2202	2001	1990	1924	1805	1720	1716	1713	1063	437	0	297	398	670	766	R L
	546	386	---	201	0	11	77	196	281	285	288	938	1564	2001	2298	2399	2671	2767	R L
			236																
	890	894	---	900	706	1020	690	376	580	518	706	1140	346	930	840	638	578	292	T
	445	447	---	450	353	510	345	188	290	259	353	570	173	465	420	364	333	142	R L
			380													274	245	150	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

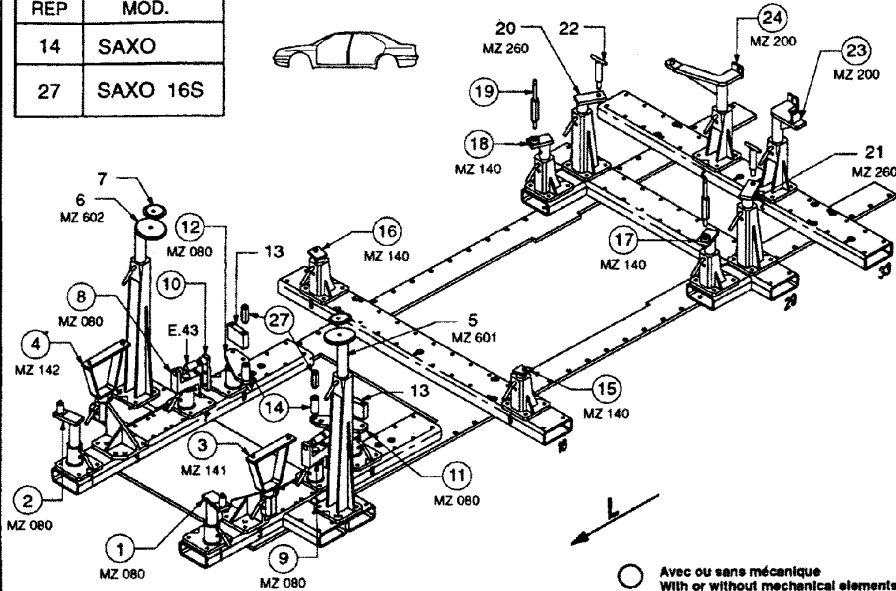
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

CITROEN SAXO

REP.	MOD.
14	SAXO
27	SAXO 16S



○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecánica desmontada

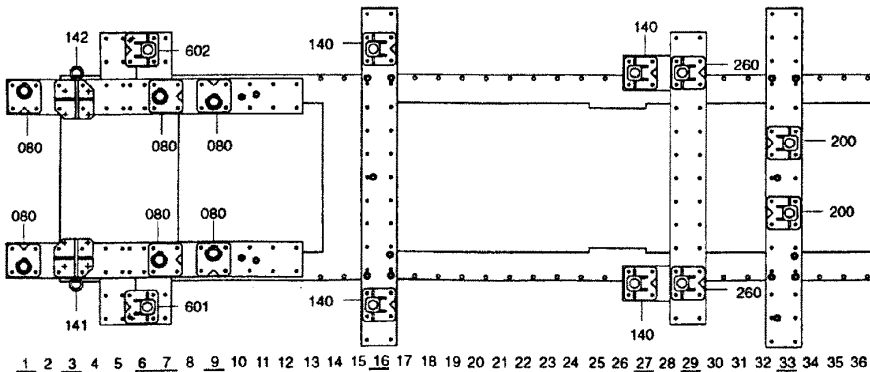
CITROEN

REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	733 7001	1,5	1	080
2	733 7002	1,5	1	080
3	733 7003	2,9	1	141
4	733 7004	2,9	1	142
5	733 7005	2,0	1	601
6	733 7006	2,0	1	602
7	733 7007	0,4	2	1
8	733 7008	2,1	1	080
9	733 7009	2,1	1	080
10	733 7010	0,7	2	2
11	733 7011	2,0	1	080
12	733 7012	2,0	1	080
13	733 7013	1,3	2	2
14	733 7014	0,5	2	1
15	733 7015	1,2	1	140
16	733 7016	1,2	1	140
17	733 7017	1,9	1	140
18	733 7018	1,9	1	140
19	733 7019	0,5	2	2
20	733 7020	1,7	1	260
21	733 7021	1,7	1	260
22	733 7022	0,5	2	1
23	733 7023	3,6	1	1
24	733 7024	4,0	1	200
25	733 7025	2,3	1	200
26	733 7026	0,3	2	200
27	733 7027	0,3	2	200
	E.43	0,1	1	2
	B.76	0,1	1	2

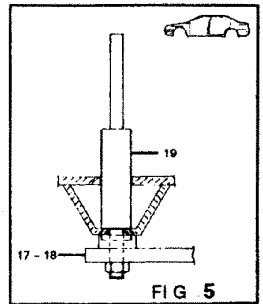
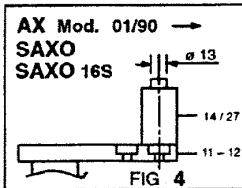
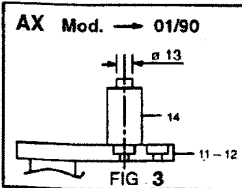
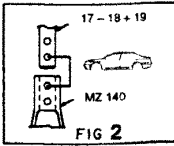
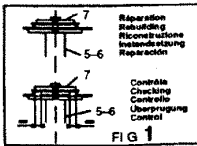
M 8x20	4
M 10x16	6
M 10x25	2
M 10x30	4
M 12x30	6
M 10	2
M 10	8

733.310

54 Kg 23.05.96 408-D-14E



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36



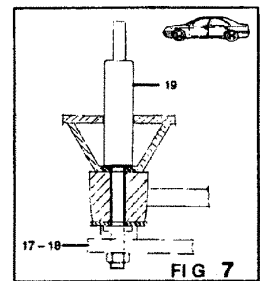
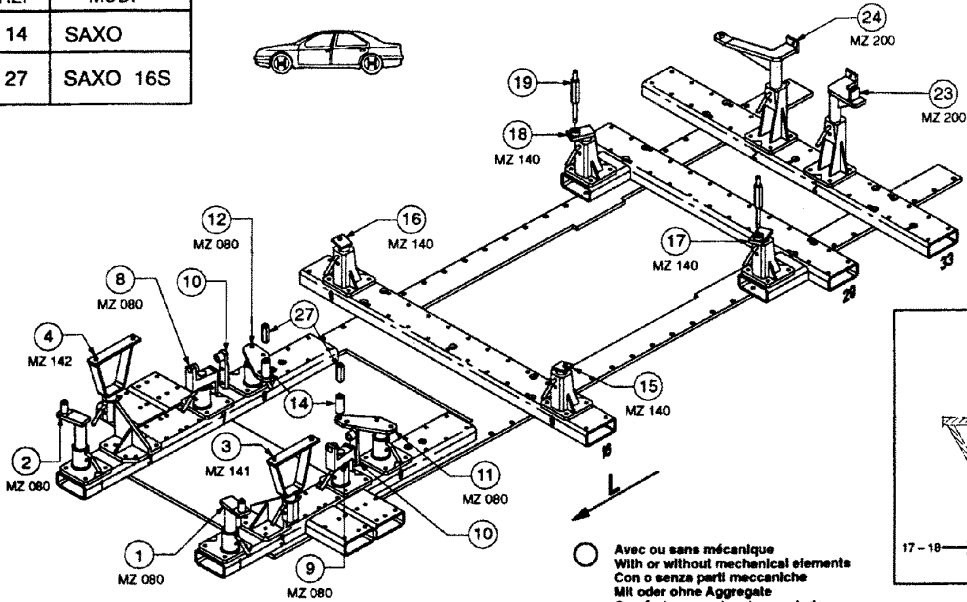
CELETTE®
 VEINE-FRANCE

© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE

CITROEN SAXO

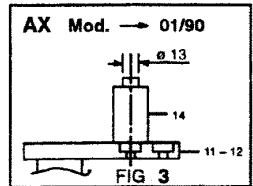
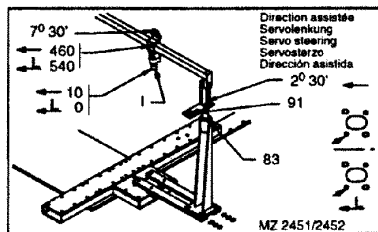
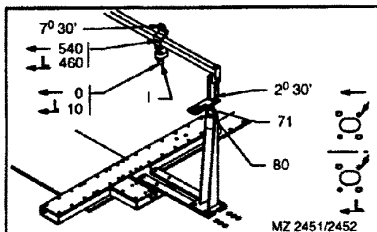
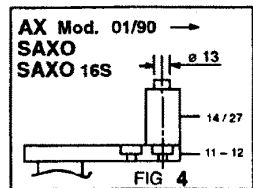
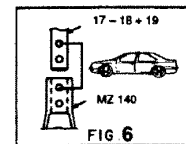
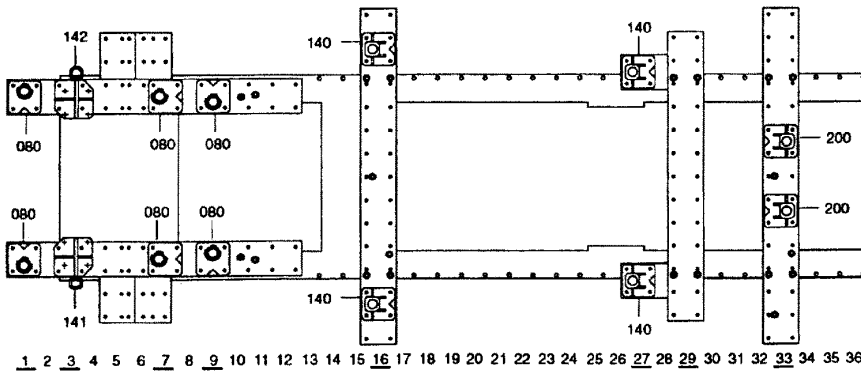
REP.	MOD.
14	SAXO
27	SAXO 16S



CITROEN

733.310

54 Kg 23.05.96 408-D-14F

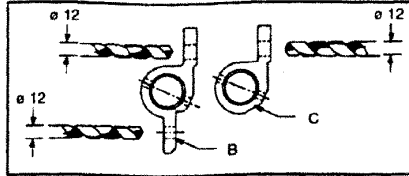


CELETTE
VERME-FRANCE

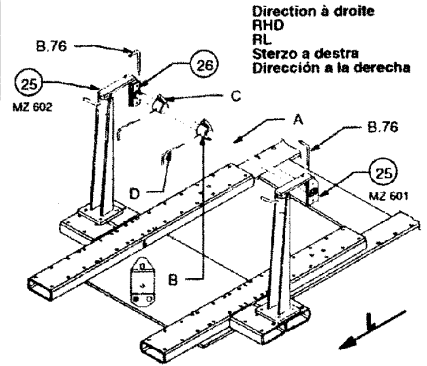
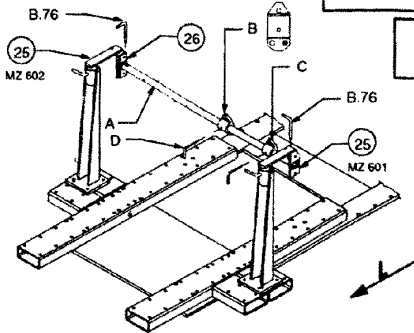
© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE® CITROEN SAXO

CONTROLE DE DIRECTION
CHECKING OF THE STEERING
PRUEFUNG DER LENKUNGSBEFESTIGUNG
CONTROLLO DELLA DIREZIONE
CONTROL DE LA DIRECCION



B + C + D = OUT.304504T
A = OUT.304506T



Nota : Les pièces 26 et B.76 ne s'utilisent que pour le positionnement d'un tablier, elles n'ont aucune utilité en gamme CONTROLE

Note : Parts 26 and B.76 have only to be used to place a dashboard cowl. They are useless in the CHECKING range

Nota : Die Teile 26 und B.76 werden nur zur Positionierung einer Stirnwand verwendet und nicht zur KONTROLLE

Nota : I pezzi 26 e B.76 si utilizzano soltanto per il collocamento di una plancia cruscotto. Sono senza utilità nella gamma CONTROLLO

Nota : Las piezas 26 y B.76 se utilizan unicamente para la colocación de un salpicadero, no tienen ninguna utilidad en gama CONTROLE

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecánica desmontada

CITROEN

733.310

54 Kg 23.05.96 408-D-14G

* L = 3,75 □	□ = Théorique Theoretic Theoretisch Teórico Teórico	L1 = 4,5 □
a) $L(\leftarrow) - L(\leftarrow) < 5\text{mm}$		L1 $(\leftarrow) - L1(\leftarrow) < 5\text{mm}$
b)		
Exemples Exemples Beispiele Esempi Ejemplos	<p>① ○ 7 - 3 = 4</p> <p>② ● 7 - 1 = 6</p> <p>③ ● 2 - 1 = 1</p>	<p>a) ○</p> <p>a) ●</p> <p>a) ○</p> <p>a) ●</p>

* - Les conditions de contrôle a) et b) doivent être respectées
- The checking conditions a) and b) have to be respected
- Beide Kontrollbedingungen a) und b) müssen respektiert werden
- Si deve rispettare le condizioni di controllo a) e b)
- Las condiciones de control a) y b) deben ser respectadas

○ = Bon
Good
Gut
Corretto
Valido

● = Mauvais
Bad
Schlecht
Inesatto
Inexacto

- Seul l'exemple 1 remplit les 2 conditions de contrôle et permet de dire que le véhicule est dans les tolérances.
- Only the example 1 fulfills the 2 checking conditions and enables to say that the vehicle corresponds to the tolerances.
- Nur das Beispiel 1 entspricht beiden Kontrollbedingungen, das heisst, das Fahrzeug entspricht den erlaubten Abweichungen.
- Solo l'esempio 1 corrisponde alle 2 condizioni di controllo, e permette di dire che il veicolo si trova nelle tolleranze.
- Únicamente el ejemplo 1 tiene las condiciones de control y permite decir que el vehiculo esta dentro de las tolerancias.

CELETTE®
VIENNE-FRANCE

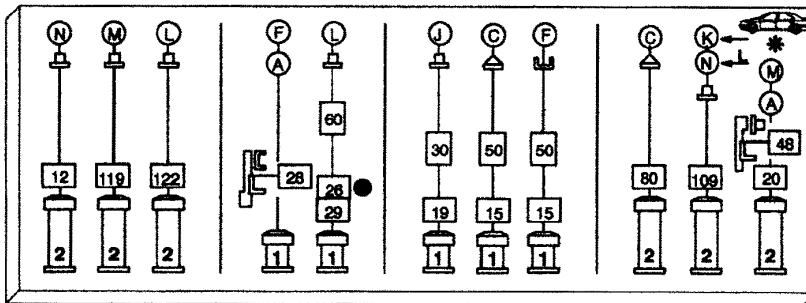
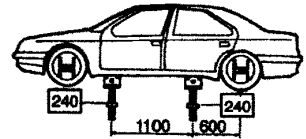
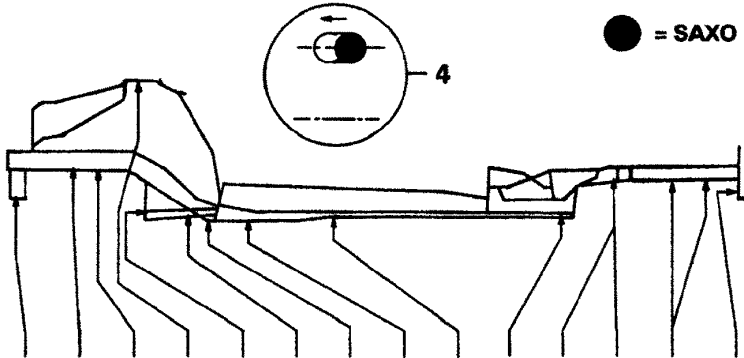
© Copyright 1996 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE METRO 2000 MYGALE

CITROEN SAXO

A 0820

● = SAXO 16S



1

2

3

4

5

6

7

8

9

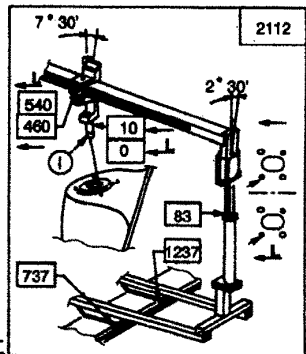
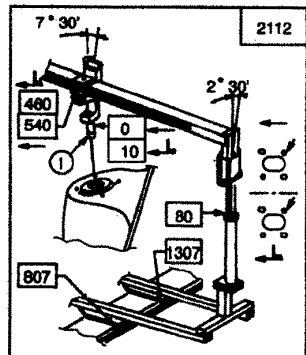
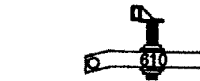
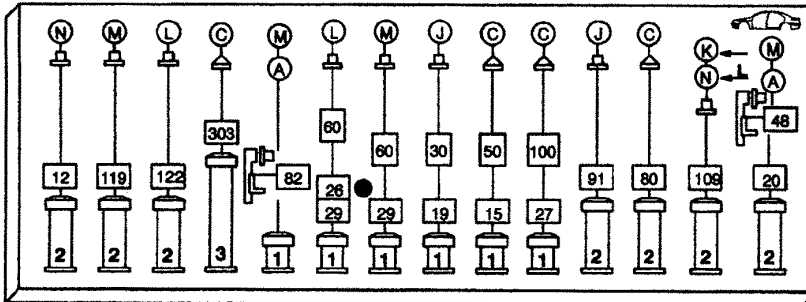
10

11

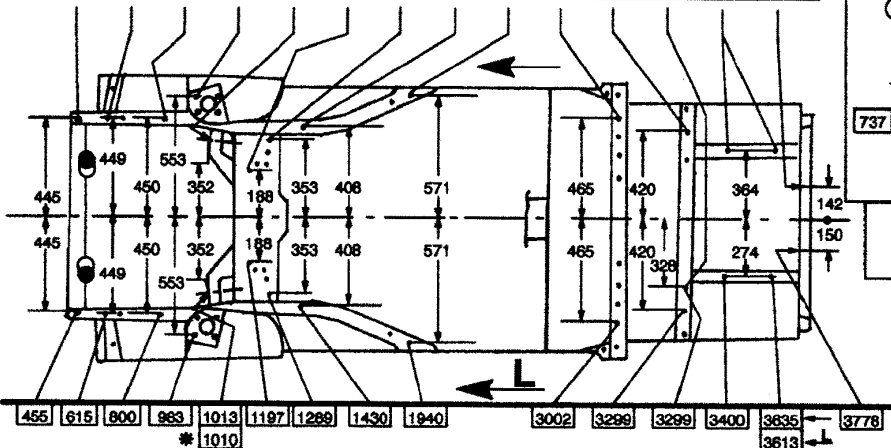
12

13

14



Direction assistée
Servolenkung
Servo steering
Servotruerzo
Dirección asistida



11/99

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

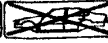
CARROSSERIE

BLACKHAWK.

P188

CITROEN (03.96->)
SAXO SANS DIRECTION ASSISTEE,
WITHOUT POWER STEERING,
OHNE SERVOLENKUNG.

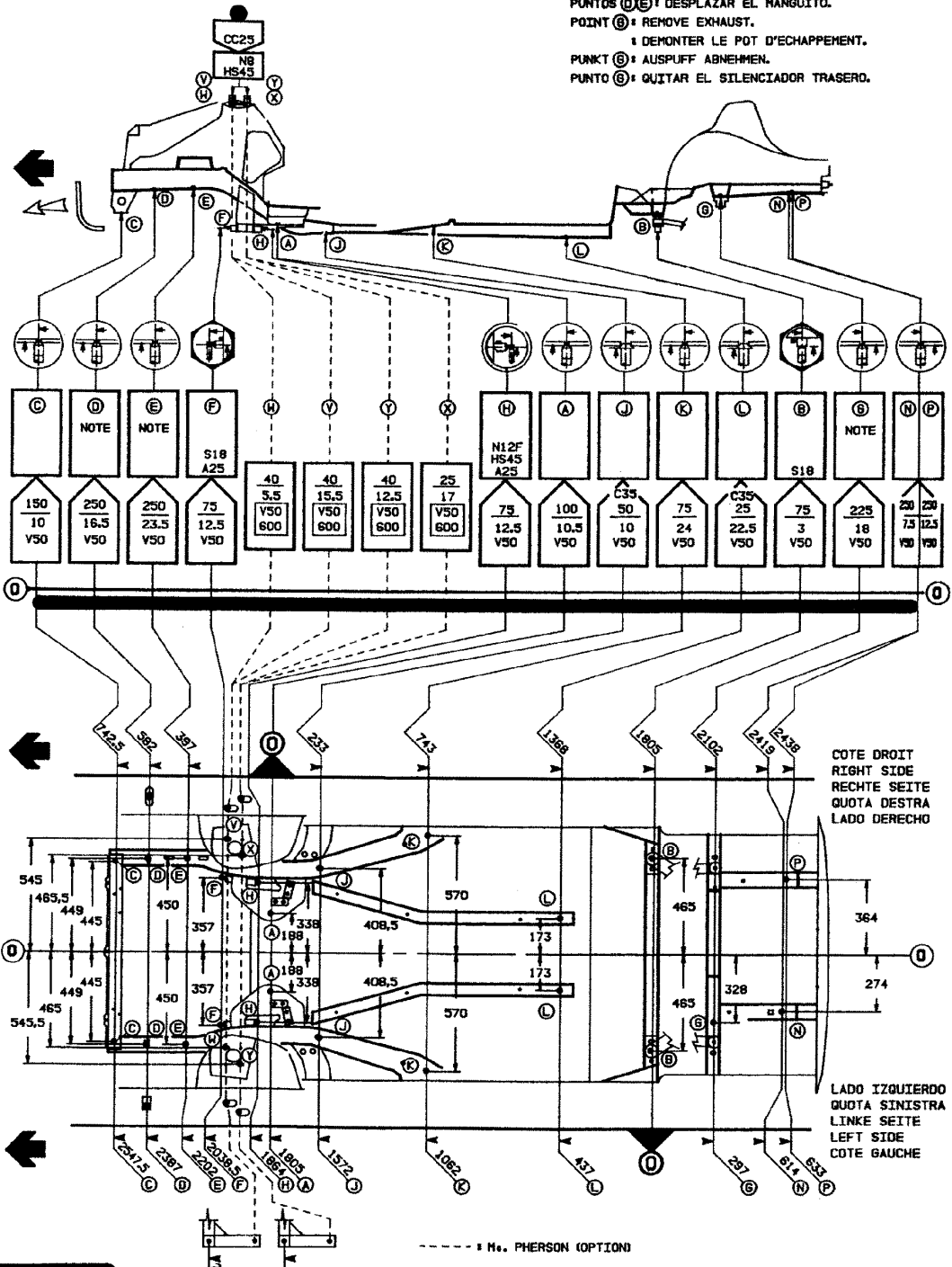
(03.96->)



REF918A

NOTES :

- POINTS (D)(E) : PUSH HOSE FOR ACCESS.
- POINTS (D)(E) : POUSSER LA DURITE DE COTE.
- PUNKTE (D)(E) : LEITUNG ZUR SEITE DRUECKEN.
- PUNTOS (D)(E) : DESPLAZAR EL MANGUITO.
- POINT (G) : REMOVE EXHAUST.
- POINT (G) : DEMONTER LE POT D'ÉCHAPPEMENT.
- PUNKT (G) : AUSPUFF ABNEHMEN.
- PUNTO (G) : QUITAR EL SILENCIADOR TRASERO.



COTE DROIT
RIGHT SIDE
RECHTE SEITE
QUOTA DESTRA
LADO DERECHO

LADO IZQUIERDO
QUOTA SINISTRA
LINKE SEITE
LEFT SIDE
COTE GAUCHE

REF 918A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1996. All rights reserved.

BLACKHAWK

BLACKHAWK

F108

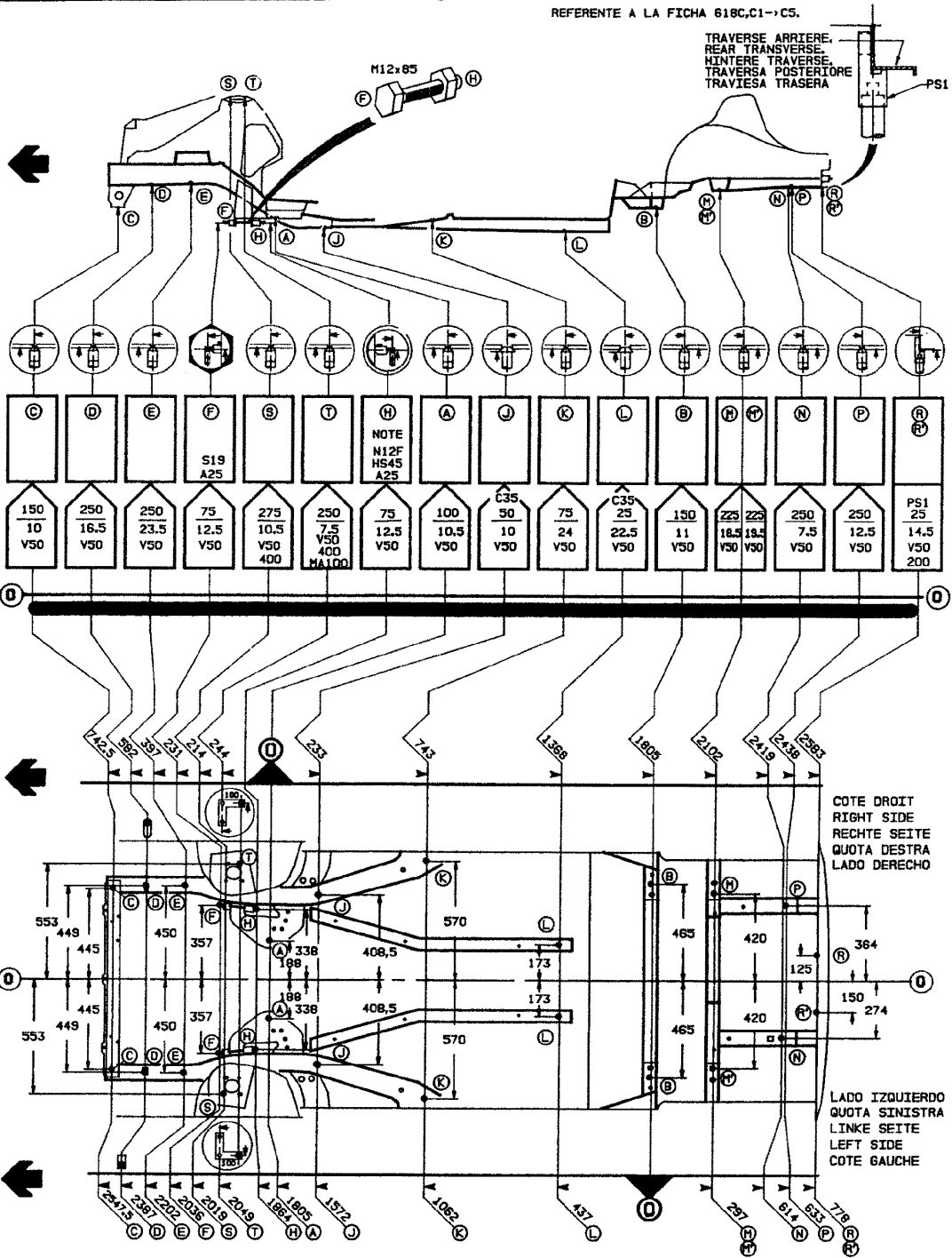
CITROEN (03.96->)
SAXO SANS DIRECTION ASSISTEE,
WITHOUT POWER STEERING,
OHNE SERVOLENKUNG.

REF918B

NOTES :

VOIR EGALEMENT FICHES 618C,C1->C5.
SEE ALSO SHEETS 618C,C1->C5.
SIEHE AUCH BLAETTER 618C,C1->C5.
UTILIZZARE SCHEDA 618C,C1->C5.
REFERENTE A LA FICHA 618C,C1->C5.

AK3



REF 918B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1996. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

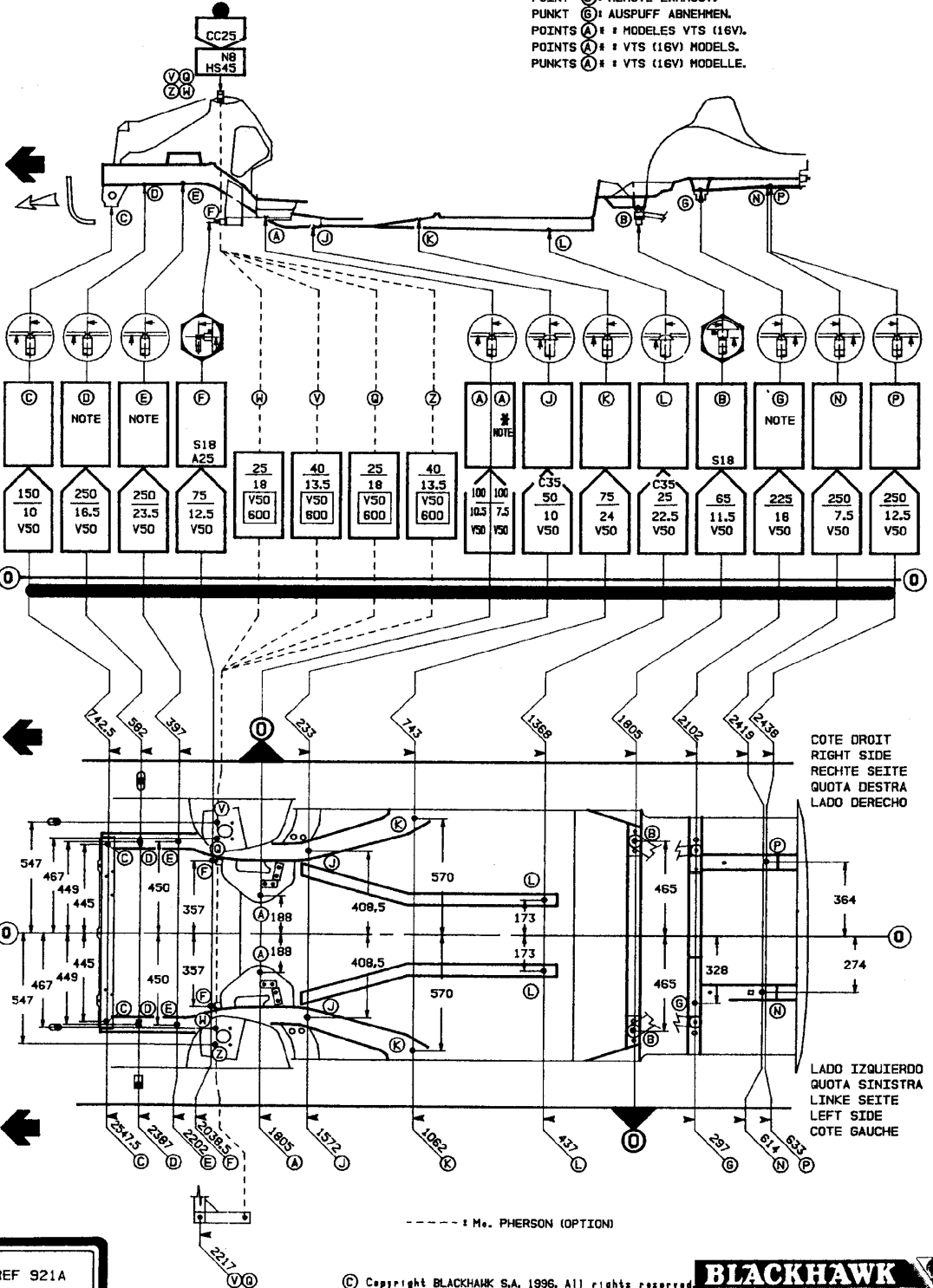
BLACKHAWK. P188 CITROEN (03.96-)>
 SAXO AVEC DIRECTION ASSISTEE,
 WITH POWER STEERING,
 MIT SERVOLENKUNG.



REF921A

NOTES :
 POINTS (D,E) : POUSSER LA DURITE DE COTE.
 POINTS (D,E) : PUSH HOSE FOR ACCESS.
 PUNKTE (D,E) : LEITUNG ZUR SEITE DRUECKEN.
 POINT (E) : DEPOSER L'ÉCHAPPEMENT.
 POINT (E) : REMOVE EXHAUST.
 PUNKT (E) : AUSPUFF ABNEHMEN.
 POINTS (A) : MODELES VTS (16V).
 POINTS (A) : VTS (16V) MODELS.
 PUNKTS (A) : VTS (16V) MODELLE.

ANS



REF 921A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1996. All rights reserved.



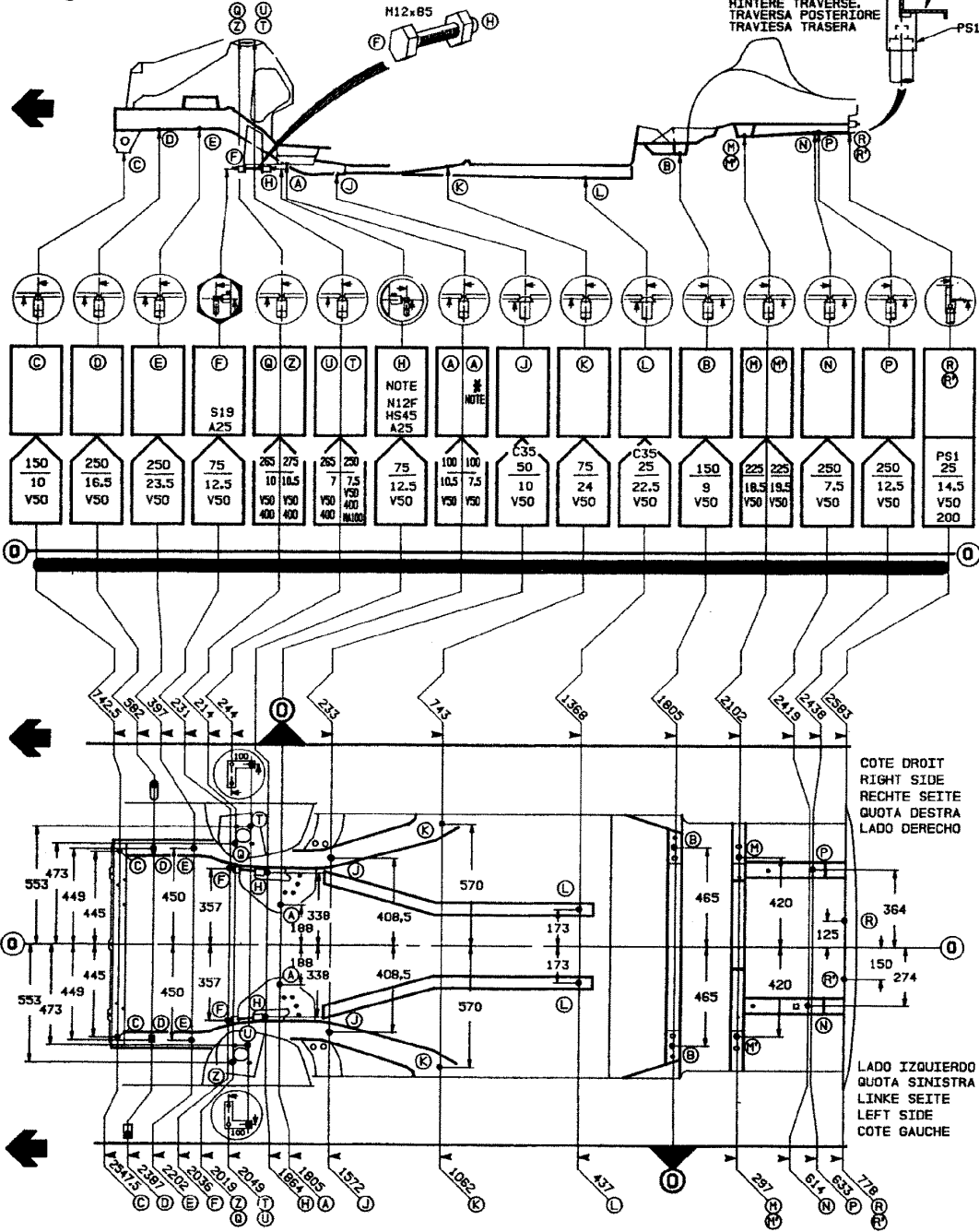
BLACKHAWK. FIBB

 REF921B

CITROEN (03.96-→)
 SAXO AVEC DIRECTION ASSISTEE,
 WITH POWER STEERING,
 MIT SERVOLENKUNG.

NOTES :
 VOIR EGALEMENT FICHES 618C,C1-→C5.
 SEE ALSO SHEETS 618C,C1-→C5.
 SIEHE AUCH BLAETTER 618C,C1-→C5.
 UTILIZZARE SCHEDA 618C,C1-→C5.
 REFERENTE A LA FICHA 618C,C1-→C5.

POINTS (A) : MODELES VTS (16V).
 POINTS (A) : VTS (16V) MODELS.
 PUNKTS (A) : VTS (16V) MODELLE.



REF 921B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1996. All rights reserved.

BLACKHAWK

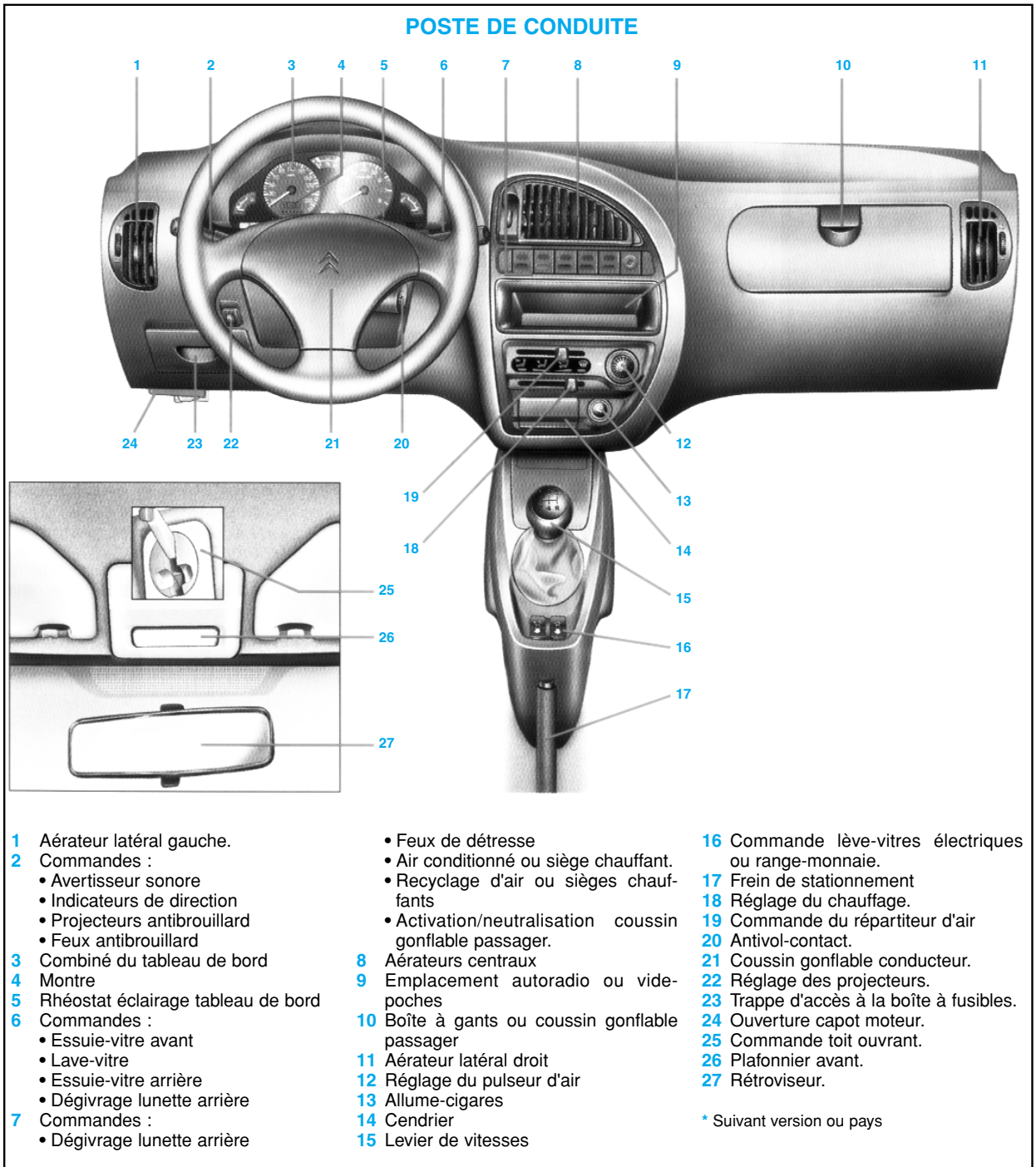
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONSEILS PRATIQUES



CADRANS DE BORD essence et diesel*

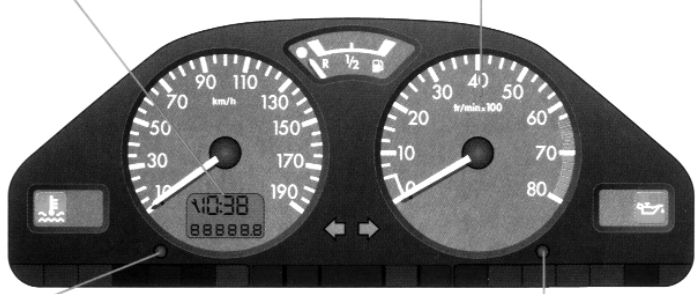
- En temps normal, il indique une température pouvant aller jusqu'à **100°C**.

- Afficheur :

- Montre numérique
- Indicateur de maintenance
- Indicateur de niveau d'huile moteur
- Compteur kilométrique totalisateur
- Compteur journalier

- Compte-tours :

- N'entrez pas dans la zone rouge



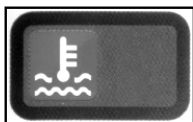
- Commande d'affichage :

- Compteur kilométrique totalisateur
- Compteur journalier
- Remise à zéro du compteur journalier

- Rhéostat éclairage tableau de bord

- Réglage de l'heure

Témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement



- Si le voyant s'allume, arrêtez-vous immédiatement, coupez le moteur, le motoventilateur peut continuer à fonctionner un certain temps, laissez-le refroidir en prenant les précautions.
- Cet échauffement peut avoir des causes multiples, alertez le garagiste le plus proche.

- Dans des conditions d'utilisation sévère, par ambiance chaude, elle pourra se rapprocher des repères rouges. Si l'aiguille rentre dans la zone rouge ou si le témoin s'allume, arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact, le motoventilateur peut continuer à fonctionner un certain temps, laissez refroidir le moteur en prenant les précautions.
- Cet échauffement peut avoir des causes multiples, alertez le garagiste le plus proche.

Témoin pression d'huile moteur



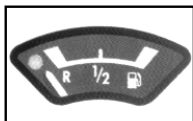
- S'il s'allume en cours de route, arrêtez le moteur, vérifiez le niveau.
- S'il reste allumé malgré un niveau correct, alertez le garagiste le plus proche.

Jauge carburant



- Dès que le témoin de mini s'allume de façon permanente, sur le plat, la réserve est d'environ 4 litres.

Jauge carburant



- Dès que le témoin de mini s'allume de façon permanente, sur le plat, la réserve est d'environ **4 litres**.

Indicateur de température de liquide de refroidissement

Témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement



Indicateur de température d'huile moteur



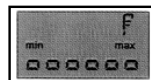
- En temps normal, l'aiguille doit rester dans les graduations blanches. Dans des conditions d'utilisation sévère, par ambiance chaude, l'aiguille pourra se rapprocher des repères rouges.
- En aucun cas elle ne devra dépasser les repères rouges. Sinon ralentir et si nécessaire arrêtez le moteur et vérifiez les niveaux.
- Cet échauffement peut avoir des causes multiples, alertez le garagiste le plus proche.

Afficheur Multifonctions

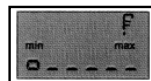
- A la mise du contact, l'afficheur indique successivement :
 - Indicateur de maintenance
 - Indicateur de niveau d'huile moteur
 - Compteur kilométrique totalisateur

Indicateur de niveau d'huile moteur*

- A la mise du contact, l'indicateur de maintenance s'affiche pendant quelques secondes, puis le niveau d'huile du moteur est indiqué pendant **10 secondes** environ.



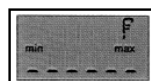
Maxi



Mini

- Vérifiez avec la jauge d'huile manuelle.
- Contrôlez sur sol horizontal, moteur arrêté depuis **dix minutes** au moins.

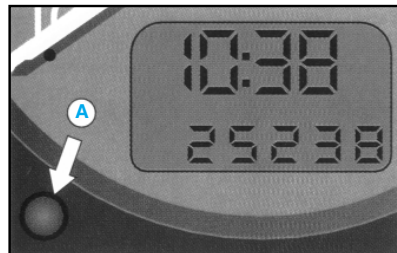
Manque d'huile = Clignotement des barrettes



- Complétez impérativement le niveau.
- Risques de détérioration du moteur.

Nota : Un clignotement indique un incident de fonctionnement de l'indicateur ou un manque d'huile.

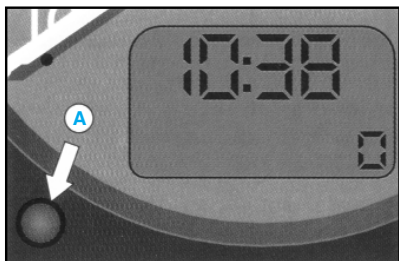
Compteur kilométrique totalisateur – Compteur journalier



- Une pression sur le bouton **A** permet d'alterner l'affichage du compteur kilométrique totalisateur avec l'affichage du compteur journalier.

Remise à zéro du compteur journalier

- Avec un appui long sur le bouton, le compteur journalier affiché se remet à zéro.



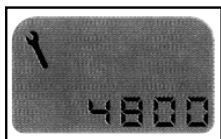
INDICATEUR DE MAINTENANCE

- Il vous informe de l'échéance de la prochaine révision à effectuer conformément au plan d'entretien du carnet d'entretien.

Fonctionnement :

- Dès la mise du contact l'afficheur du totalisateur kilométrique vous indique le nombre de kilomètres restant avant la prochaine révision.

- **Exemple :** il vous reste à parcourir avant la prochaine révision :

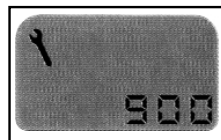


- Cinq secondes après la mise du contact, le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et l'afficheur indique le kilométrage total ou journalier.



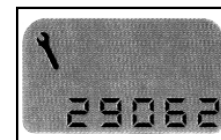
- L'échéance jusqu'à la prochaine révision est inférieure à 1 000 km.

- **Exemple :** il vous reste à parcourir avant la prochaine révision : 900 km.
- A la mise du contact et pendant cinq secondes, l'afficheur indique :



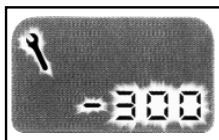
- Cinq secondes après la mise du contact, le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et la clé de maintenance reste allumée.

- Elle vous signale qu'une révision est à faire effectuer prochainement. L'afficheur indique le kilométrage total ou journalier.

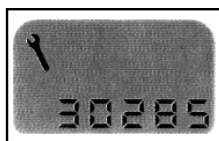


- L'échéance de révision est dépassée.
- A chaque mise du contact et pendant cinq secondes, la clé de maintenance et le kilométrage dépassé clignotent.

- **Exemple :** vous avez dépassé l'échéance de révision de 300 km. La révision de votre véhicule est à faire effectuer rapidement.



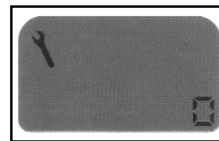
- Cinq secondes après la mise du contact, le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et la clé de maintenance reste allumée.



Périodicité d'entretien

- En cas d'utilisation de votre véhicule dans certaines conditions particulièrement difficiles, il est nécessaire de recourir au plan d'entretien "conditions particulières" comprenant des périodicités d'entretien rapprochées (voir le carnet d'entretien).

Remarque : Si le temps maximum entre deux vidanges est atteint avant la limite des kilomètres, la clé de maintenance s'allume et l'afficheur indique "0" passé ce délai.



Pour changer la périodicité d'entretien :

- Coupez le contact.
- Appuyez sur le bouton 1 et maintenez-le enfoncé.
- Mettez le contact.
- L'échéance jusqu'à la prochaine révision clignote.
- Relâchez le bouton aussitôt.
- La périodicité d'entretien s'affiche.
- Chaque appui bref sur le bouton 1 permet d'alterner les périodicités d'entretien.

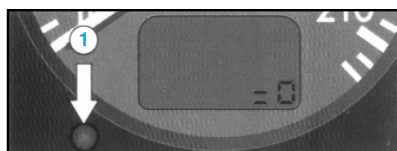


- Lorsque la périodicité d'entretien choisie est affichée, appuyez pendant dix secondes sur le bouton 1 pour valider (la périodicité d'entretien choisie clignote pendant dix secondes).
- Relâchez le bouton pour valider dès que l'afficheur ne clignote plus.

Remise à zéro

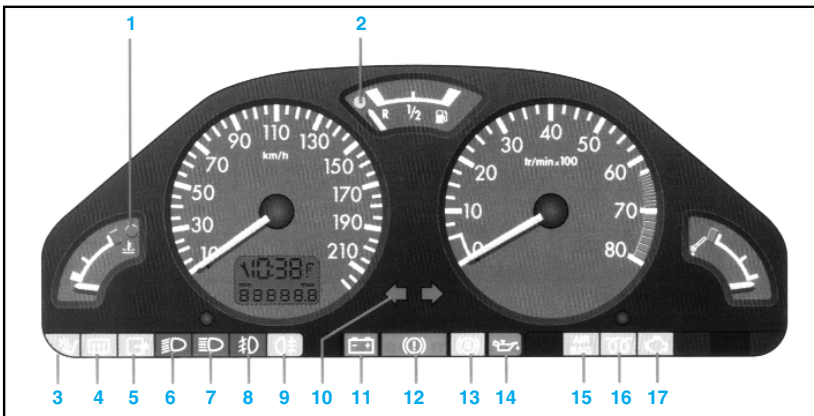
- Votre garagiste effectue cette opération après chaque révision. Toutefois, si vous effectuez votre révision vous-même, la procédure de remise à zéro est la suivante :

- Coupez le contact.
- Appuyez sur le bouton 1 et maintenez-le enfoncé.
- Mettez le contact.
- L'échéance jusqu'à la prochaine révision clignote.
- Maintenez le bouton 1 enfoncé pendant dix secondes.
- L'afficheur indique "0" et la clé de maintenance disparaît.



VOYANTS LUMINEUX

- 1 Témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement
- 2 Témoin mini carburant
- 3 Témoin de neutralisation du coussin gonflable frontal passager
- 4 Témoin désenclenchement lunette arrière
- 5 Témoin clé antidémarrage électronique
- 6 Feux de croisement
- 7 Feux de route
- 8 Projecteurs antibrouillard



- 9 Feu antibrouillard
- 10 Indicateurs de direction
- 11 Témoin charge batterie
- 12 Témoin de frein de stationnement et niveau liquide de freins
- 13 Système ABS
- 14 Témoin pression d'huile moteur
- 15 Témoin de coussin gonflable frontal
- 16 Témoin de préchauffage moteur Diesel
- 17 Témoin de marche moteur (autodiagnostic)

* Suivant version ou pays

Témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement

- S'il s'allume en cours de route arrêtez le moteur, vérifiez le niveau.
- S'il reste allumé malgré un niveau correct, alertez le garagiste le plus proche.

Témoin désembuage lunette arrière

Témoin mini carburant

- Lorsqu'il s'allume, en permanence sur le plat, la réserve est d'environ 4 litres.

Témoin clé antidémarrage électronique

- S'allume lors de la mise du contact.
- S'éteint quand l'électronique de contrôle du moteur est déverrouillée.
- Si le témoin reste allumé, un signal sonore retentit indiquant un incident de fonctionnement de l'antidémarrage.

Témoin de neutralisation du coussin gonflable frontal passager

Feux de croisement

Projecteurs antibrouillard

Feux de route

Feu antibrouillard

Indicateur de direction côté gauche

Indicateur de direction côté droit

- Les feux indicateurs de direction fonctionnent simultanément lorsque que le signal de détresse est enclenchée.

Témoin charge batterie

- Doit être éteint lorsque le moteur tourne. S'il s'allume en permanence, alertez garagiste le plus proche.

Témoin de frein de stationnement et niveau liquide de frein

- Moteur tournant, ce témoin indique que le frein de stationnement est serré ou mal desserré ou que le niveau de liquide de freins est insuffisant.

Témoin pression d'huile moteur

- S'il s'allume en cours de route, arrêtez le moteur, vérifiez le niveau.
- S'il reste allumé malgré un niveau correct, alertez le garagiste le plus proche.

Témoin ABS

Témoin de coussin gonflable frontal

Témoin de marche moteur (autodiagnostic)

- S'il clignote ou s'allume en cours de route, il indique un incident de fonctionnement du système d'injection, d'allumage ou du système antipollution (suivant pays).

Témoin de préchauffage moteur Diesel

Liquide de refroidissement moteur

- Le niveau du liquide doit se situer entre les repères mini et maxi situés sur le réservoir, Sur moteur chaud, attendre 15 mn.

Attention : Ne jamais intervenir sur le circuit de refroidissement sur un moteur chaud.

Liquide lave-vitre avant et arrière

- Utilisez de préférence les produits homologués.

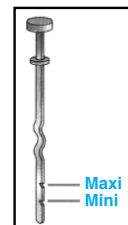
A Filtre a air

- Suivez les prescriptions du Carnet Services.

B Filtre d'entrée d'air habitacle

Huile moteur

- Contrôlez sur sol horizontal, moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
- Sortez la jauge d'huile manuelle.
- Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** de la jauge.



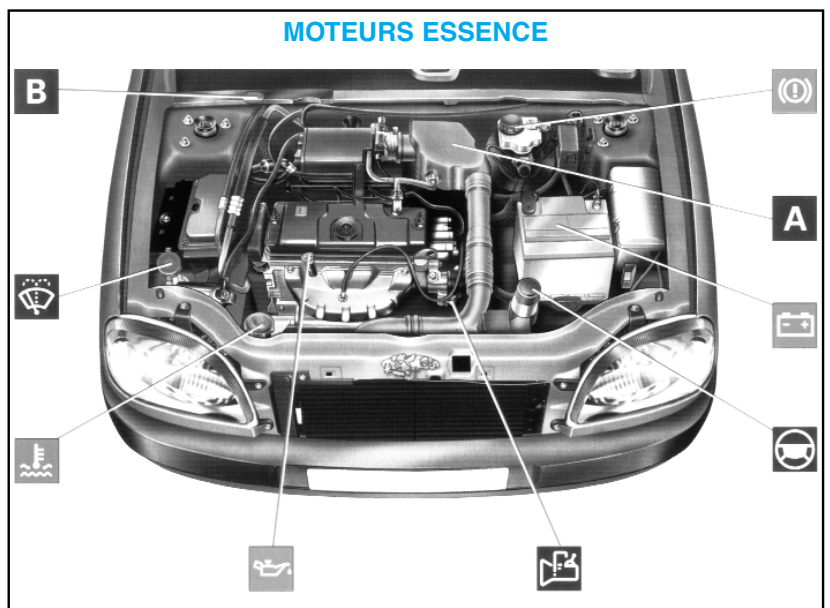
Attention : Il ne doit jamais dépasser le maximum.

Huile boîte de vitesses automatique

- Moteur au ralenti (contrôlez uniquement à chaud).
- Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI**.

ENTRETIEN

MOTEURS ESSENCE





Liquide de freins

- Le niveau du liquide doit se situer entre les repères mini et maxi situés sur le réservoir.

Attention : Si le voyant s'allume : arrêt impératif.



Batterie 12 volts



Huile de direction assistée

- Vérifiez le niveau moteur arrêté.

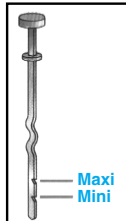
Attention : Lors d'interventions sous le capot moteur, moteur chaud, même arrêté et contact coupé, le motoventilateur peut se mettre en marche à tout moment. Entre chaque visite d'entretien périodique, conseillée par le constructeur, contrôler fréquemment les niveau d'huile moteur ainsi qu'avant chaque grand parcours.

B Filtre d'entrée d'air habitacle



Huile moteur

- Contrôlez sur sol horizontal, moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
- Sortez la jauge d'huile manuelle.
- Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** de la jauge.



Attention : Il ne doit jamais dépasser le maximum.



Huile boîte de vitesses automatique

- Moteur au ralenti (contrôlez uniquement à chaud).
- Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI**.

arrêté et contact coupé, le motoventilateur peut se mettre en marche à tout moment. Entre chaque visite d'entretien périodique, conseillée par le constructeur, contrôler fréquemment les niveau d'huile moteur ainsi qu'avant chaque grand parcours.

MOTEUR DIESEL



Liquide de refroidissement moteur

- Le niveau du liquide doit se situer entre les repères mini et maxi situés sur le réservoir, Sur moteur chaud, attendre **15 mn.**

Attention : Ne jamais intervenir sur le circuit de refroidissement sur un moteur chaud.



Liquide lave-vitre avant et arrière

- Utilisez de préférence les produits homologués.

A Filtre a air

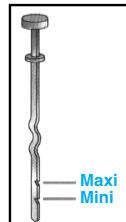
- Suivez les prescriptions du Carnet Services.

B Filtre d'entrée d'air habitacle



Huile moteur

- Contrôlez sur sol horizontal, moteur arrêté depuis dix minutes au moins.
- Sortez la jauge d'huile manuelle.
- Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** de la jauge.



Attention : Il ne doit jamais dépasser le maximum.



Huile boîte de vitesses automatique

- Moteur au ralenti (contrôlez uniquement à chaud).
- Le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI**.



Liquide de freins

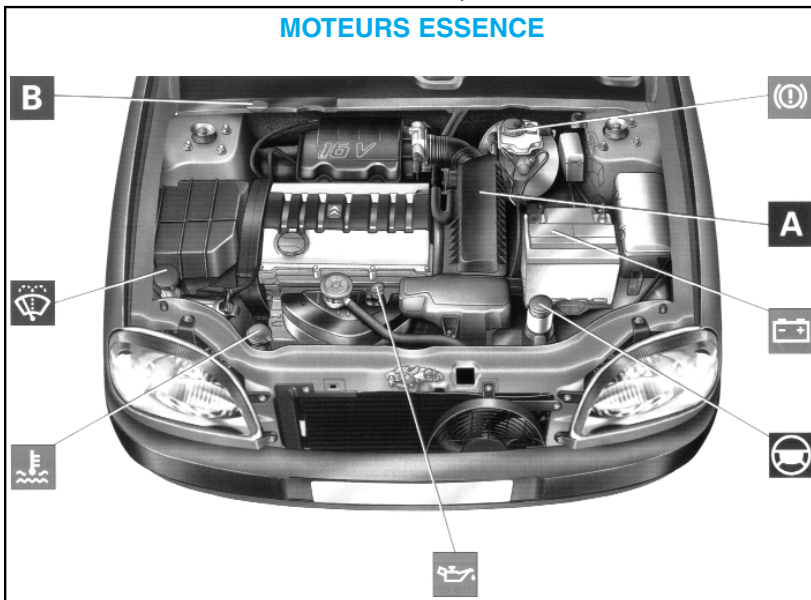
- Le niveau du liquide doit se situer entre les repères mini et maxi situés sur le réservoir.

Attention : Si le voyant s'allume : arrêt impératif.



Batterie 12 volts

MOTEURS ESSENCE



Liquide de refroidissement moteur

- Le niveau du liquide doit se situer entre les repères mini et maxi situés sur le réservoir, Sur moteur chaud, attendre **15 mn.**

Attention : Ne jamais intervenir sur le circuit de refroidissement sur un moteur chaud.



Liquide lave-vitre avant et arrière

- Utilisez de préférence les produits homologués.

A Filtre a air

- Suivez les prescriptions du Carnet Services.



Liquide de freins

- Le niveau du liquide doit se situer entre les repères mini et maxi situés sur le réservoir.

Attention : Si le voyant s'allume : arrêt impératif.



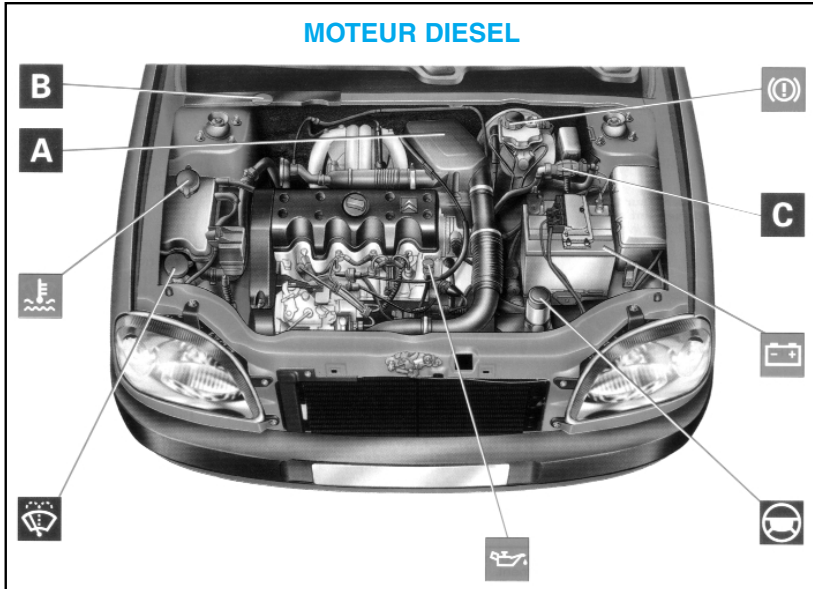
Batterie 12 volts



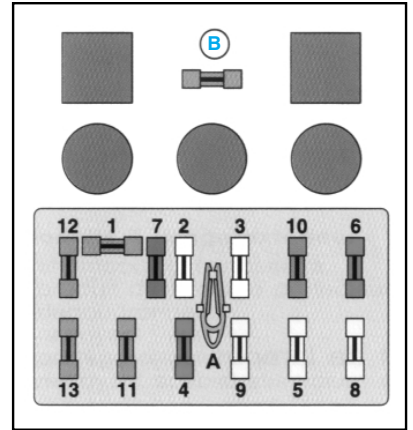
Huile de direction assistée

- Vérifiez le niveau moteur arrêté.

Attention : Lors d'interventions sous le capot moteur, moteur chaud, même



MOTEUR DIESEL



Huile de direction assistée

- Vérifiez le niveau moteur arrêté.

Attention : Lors d'interventions sous le capot moteur, moteur chaud, même arrêté et contact coupé, le motoventilateur peut se mettre en marche à tout moment. Entre chaque visite d'entretien périodique, conseillée par le constructeur, contrôler fréquemment le niveau d'huile moteur ainsi qu'avant chaque grand parcours.

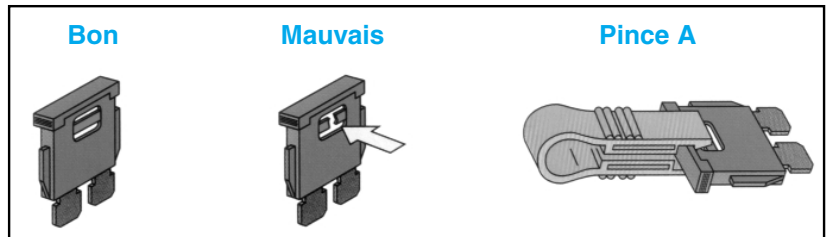
Remplacement d'un fusible

- Avant de remplacer un fusible, il est nécessaire de connaître la cause de l'incident et d'y avoir remédié. Les numéros des fusibles sont indiqués sur la boîte à fusibles.
- Les fusibles sans numéro sont des fusibles de recharge.
- Utilisez la pince spéciale A placée sur le boîtier.

FUSIBLES

Boîtier de fusibles

- Deux boîtiers de fusibles sont placés sous la planche de bord et dans le compartiment moteur.
- Pour accéder aux fusibles sous la planche de bord tirez sur le couvercle.



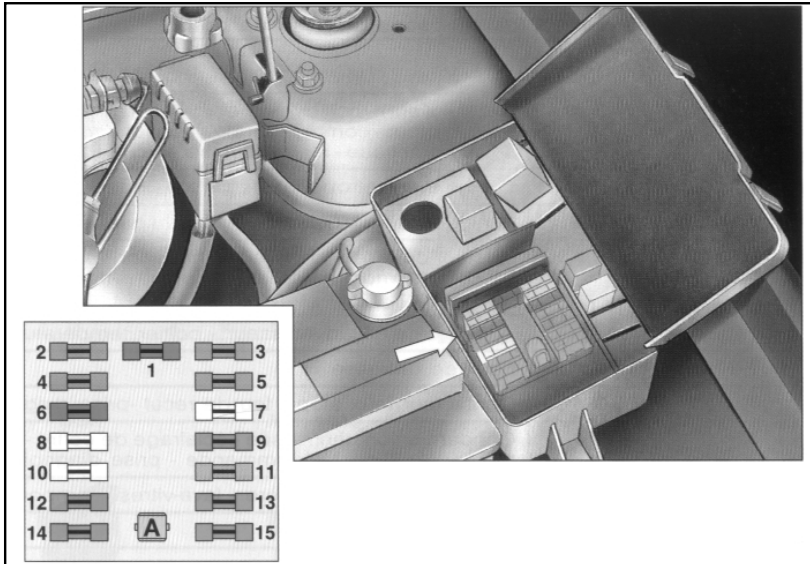
- Remplacer le fusible usagé par un fusible de même ampérage (même couleur).

Boîtier de fusibles : 13 fusibles sous planche de bord

** Fusible à retirer pour coupure des consommateurs permanents.
* suivant version ou pays

Repère	Ampérage	Fonctions
F1	5 A	ABS (voyant) - boîtier température catalyseur - boîtier température liquide de refroidissement moteur - compte-tours - préchauffage diesel - prise diagnostic - relais boîte de vitesses automatique - relais coupure air conditionné - stop électrique - témoins et logomètres
F2	25 A	Commande rétroviseur dégivrante - pulseur air conditionné - lunette arrière chauffante
F3	25 A	Lunette arrière chauffante - rétroviseur dégivrant
F4	10	Bruiteur oubli feux de position - feux indicateurs de direction - lecteur de carte - lève-vitre électrique - montre - radio - relais feu diurne - rétroviseur électrique - témoin de charge
ou 25 A*		
F5	20 A	Allume-cigares - avertisseur - boîtier température liquide de refroidissement moteur
F6	10 A	Feux de détresse
F7	15 A	Contacteur de stop – feu de recul - prise diagnostic
F8**	20 A	Condamnation centralisée - éclairage de coffre - éclairage plafonnier- mémoire montre - mémoire radio - télécommande - prise diagnostic
F9	20 A	Essuie-vitres avant/arrière - lave-vitres - temporisateur essuie-vitres avant/arrière
F10	30 A	Lève-vitre électrique
F11	5 A	Feu antibrouillard
F12	5 A	Autoradio - bruiteur oubli éclairage - commande de feu diurne - éclairage façade - éclairage rhéostaté/non rhéostaté - feu de position avant droit, avant gauche, arrière droit - Interrupteur air conditionne - témoin feu de position - allume-cigares
F13	5 A	Éclairage plaque - feu de position arrière gauche
Fusible unitaire (B)	5 A	Relais pressostat compresseur et coupure air conditionné

- Pour accéder au boîtier situé dans le compartiment moteur, déclipsez le couvercle.
- En cas d'incident sur un des maxifusibles : veuillez contacter le garagiste le plus proche.



Boîtier de fusibles : 15 fusibles de protection (sous capot moteur)

Repère	Ampérage	Fonctions
F1	15 A	Calculateur injection
F2	30 A	ABS
F3	30 A	Groupe motoventilateur
F4	30 A	ABS
F5	30 A	Groupe motoventilateur
F6	15 A	Projecteurs antibrouillard
F7	20 A	Feu diurne
F8	20 A	Lave projecteurs
F9	10 A	Pompe à carburant
F10	20 A	BVA - pré-post chauffage - relais double injection - ABS (voyant) - groupe motoventilateur
F11	5 A	Sonde à oxygène (catalyseur)
F12	10 A	Projecteur route gauche
F13	10 A	Projecteur route droit
F14	10 A	Projecteur croisement gauche - temporisateur lave-projecteurs
F15	10 A	Projecteur croisement droit

* Suivant version ou pays

CHANGEMENT DE LAMPES

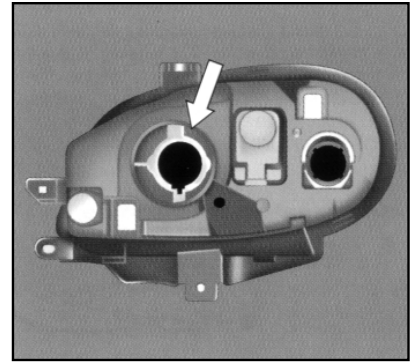
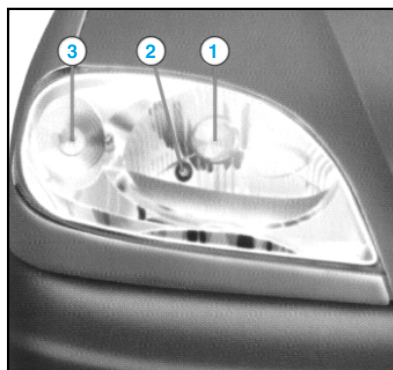
Bloc optique avant

- 1 Feu de croisement/Feu de route
- 2 Feu de position
- 3 Feu indicateur de direction

Nota : Un léger voile de buée peut apparaître sur la surface de la glace du projecteur, dans certaines conditions d'utilisation.

Feu de croisement/Feu de route

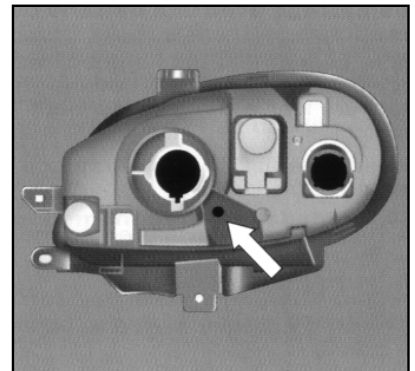
- Enlevez le connecteur.
- Déboîtez la bonnette d'étanchéité.
- Dégagez le ressort de maintien.
- Sortez la lampe.



- Lampe : **H4**

Feu de position

- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et tirez.



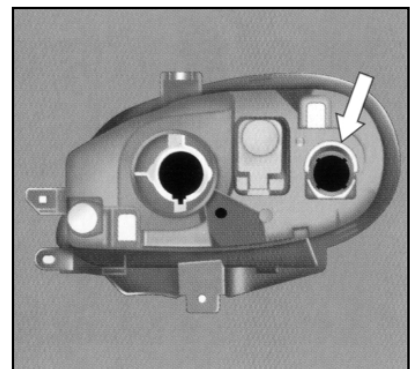
- Lampe : **W5W**

Attention : Le changement des lampes à halogène doit se faire projecteur éteint depuis quelques minutes (risque de brûlure grave). Ne touchez pas directement la lampe avec les doigts, utilisez des chiffons non pelucheux.

Nota : A la fin de chaque opération, vérifier le bon fonctionnement des feux.

Indicateur de direction avant

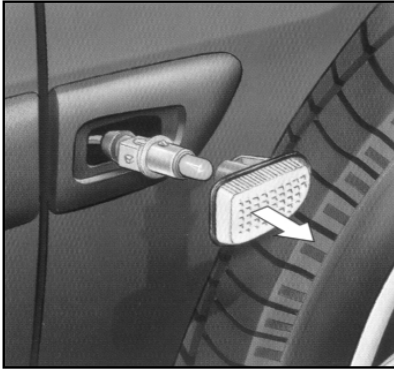
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et tirez.



- Lampe : **PY 21 W**

Rappel latéral d'indicateur de direction

- Poussez le boîtier vers l'avant pour le déclipser et tirez vers vous.
- Tournez d'un quart de tour le porte-lampe.



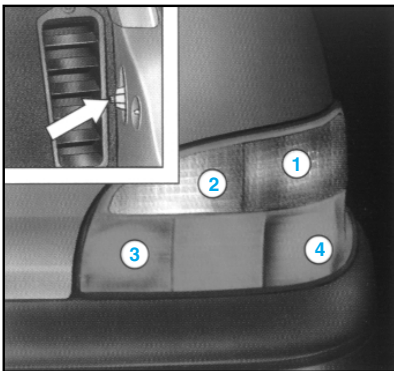
- Lampe : **PY 5 W**
Projecteurs antibrouillard



- Lampe : **H1**

Feux arrière

- Par l'intérieur du coffre dévissez l'écrou papillon.
- Repérez la lampe défilante.



Lampe :

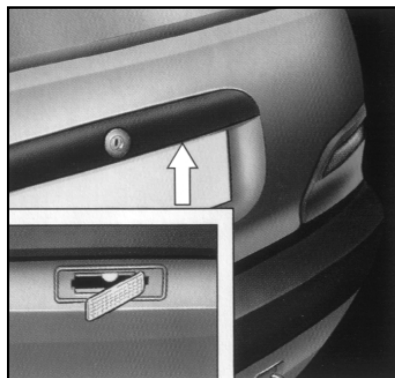
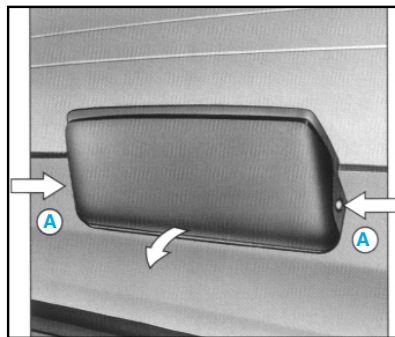
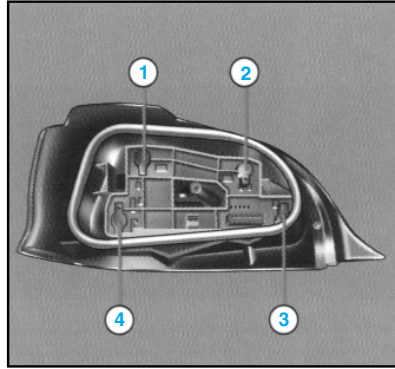
- 1 Feux indicateurs de direction : **PY 21 W**
- 2 Feu de recul : **P 21 W**
- 3 Feu antibrouillard : **P 21 W**
- 4 Feux de stop et de position : **P 21/5 W**

3ème Feu de stop

- Déclipez en poussant de chaque côté du feu, en **A**, puis tirez.
- Pincez les deux languettes pour dégager le porte-lampes.
- Lampe : **W5W** (5 lampes).

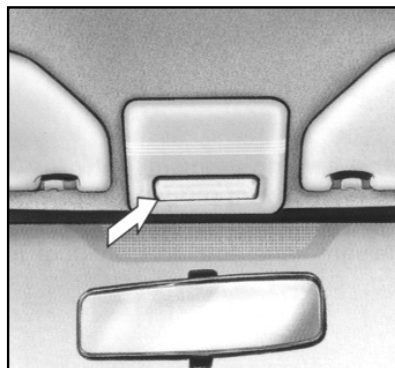
Plaque minéralogique

- Déclipez le couvercle pour accéder à la lampe.
- Lampe : **W5W**



Plafonniers

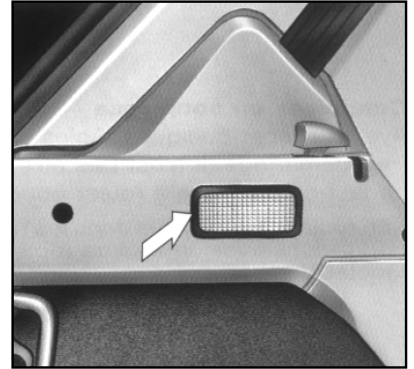
- Déclipez à l'aide d'un petit tournevis le couvercle pour accéder à la lampe (voir schéma).



- Lampe : **W5W**

Éclaireur de coffre

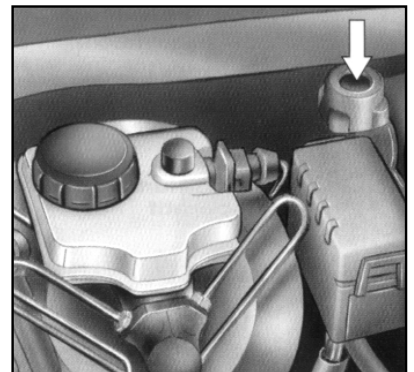
- Déclipez le couvercle puis tirez le porte-lampe.
- Lampe : **W5W**



- A la fin de chaque opération, vérifiez le bon fonctionnement des feux.

COUPURE DE CARBURANT

- Votre véhicule est équipé d'un dispositif de sécurité qui coupe l'alimentation en carburant.
- Il apporte une sécurité supplémentaire en cas de chocs avant ou arrière.



Interrupteur d'alimentation en carburant

- Cet interrupteur est placé sous le capot moteur, sur l'angle du puits de suspension avant droit ou gauche suivant motorisation.
- En cas de coupure, rétablir cette alimentation en carburant, appuyez sur la partie supérieure de l'interrupteur.

Nota : Avant de remettre le contact, assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite ou odeur de carburant.

GRAISSAGE ENTRETIEN

CITROËN Saxo II (9/99 →)

ROUES ET PNEUS

BERLINE Montes série	Essence 1.0i			Essence 1.1i			Essence 1.4i		
	AV	AR	RS	AV	AR	RS	AV	AR	RS
MICHELIN TUBELESS	2,3	2,0 (1)	2,5	2,3	2,0 (1)	2,5			
155/70 R 13 MXT 75T ENERGY		2,3 (2)			2,3 (2)				
165/70 R 13 MXT 79T ENERGY				2,2	2,0	2,4	2,2	2,0	2,4
165/65 R 14 XT1 79T*				2,2	2,0	2,4	2,2	2,0	2,4
165/65 R 14 MXV3A 79H				2,1 (4)	2,0 (4)	2,5 (4)	2,3 (4)	2,3 (4)	2,5 (4)
Pneus neige - Montes autorisées									
155/70 R 13 XM+S100	2,3	2,0		2,3	2,0				
165/70 R 13 XM+S100							2,2	2,0	

BERLINE Montes série	Essence 1.6i			Essence 1.6i 16V			Diesel 1.5 D		
	AV	AR	RS	AV	AR	RS	AV	AR	RS
MICHELIN TUBELESS						2,2	2,0	2,4	
165/70 R 13 MXT 79T ENERGY							2,2	2,0	2,4
165/65 R 14 XT1 79T*							2,2	2,0	2,4
165/65 R 14 MXV3A 79H	2,2	2,0	2,4						
185/55 R 14 SXGT 79H (3) (5)	2,5	2,2	2,7	2,5	2,2	2,7			
195/55 R 15 SXGT (3) (5)				2,3	2,0	2,5			
Pneus neige - Montes autorisées									
165/70 R 13 XM+S100	2,3	2,0		2,3	2,0				
165/65 R 14 XM+S130							2,2	2,0	

- (1) Pression charge < 4 personnes + 40 kg de bagages
 (2) Pression charge > 4 personnes + 40 kg de bagages
 (3) Les roues équipées de ces pneus ne sont pas chaînables
 (4) Avec finition VTS
 (5) **Attention** : La monte de roues 185/55R14 et 195/45R15 est exclusive. Elles ne doivent être montées en aucun cas sur les autres versions

GRAISSAGE

ORGANES	LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS	FREQUENCES (km)	
		VÉRIFICATIONS	GRAISSAGES VIDANGES
Moteur essence	API SJ	1 000	20 000
Moteur Diesel	API CF	1 000	15 000
Boîte de vitesses manuelle	75 W 80	60 000	-
Boîte de vitesses automatique	Fluide ATX	20 000	40 000
Circuit de freinage	DOT 4	1 000	60 000
Circuit de refroidissement	Eau + antigel	1 000	120 000
Direction assistée	Fluide ATX	1 000	-
Filtere à air.....			60 000
Filtere à huile (Diesel : 15 000 kms).....			20 000
Filtere à carburant (Diesel : 30 000 kms).....			60 000
Filtere d'habitacle (Diesel : 15 000 kms).....			20 000

REMARQUES

- A** - Fréquence des vidanges : l'huile doit être remplacée avant qu'elle ne soit trop altérée ou polluée pour provoquer une formation de dépôts ou une usure anormale.
B - En période d'hiver et pour utilisation exclusive en ville, il est prudent de réduire le parcours entre vidanges.
C - Radiateur protégé à l'origine. Lorsqu'une vidange est nécessaire : rincer et remplir avec un mélange d'eau (50%) et d'antigel (50%).

POUR FACILITER LE SERVICE

ORGANES	EMPLACEMENT
Bouchon de carburant	Sur panneau AR, côté D
Ouverture du capot	Sous planche de bord, côté G
Jauge d'huile moteur (Essence et Diesel)	Sur bloc-moteur, côté G
Remplissage huile moteur	Par orifice sur bloc-moteur
Batterie	Sur joue aile AV G
Niveau liquide de frein	Sur réservoir, côté G
Niveau liquide D.A.	A l'AV G du moteur
Niveau d'huile BVA	Sur BVA à l'AV (jauge)

CAPACITES (l)

- Réservoir à carburant.....	45
- Carter moteur (avec filtre) :	
• essence.....	3,5
• Diesel.....	4,7
- Circuit de refroidissement :	
• sauf 1.6.....	6,1
• 1.6.....	5,8
• Diesel.....	7,1
- BVM.....	2,0
- Transmission automatique (après vidange).....	2,0
- Lave-vitres.....	2,8
- Circuit de climatisation :	800 à 850 g

ENTRETIEN COMPLÉMENTAIRE

Avec quelques gouttes d'huile moteur :

Timonerie de frein à main, gaine de commande de capot. Verrouillage du capot.

Boîtier de fermeture du capot, compas.

Avec de l'huile fluide :

Charnières : portes, capot, coffre.

Serrures.